LA SUISSE COLONIALE ?

LES REPRÉSENTATIONS DE L'AFRIQUE ET DES AFRICAINS EN SUISSE AU TEMPS DES COLONIES (1880—1939)

Thèse présentée à la Faculté des lettres et sciences humaines
Institut d'histoire
Université de Neuchâtel

Pour l'obtention du grade de docteur ès sciences humaines

Par

Patrick Minder

Acceptée sur proposition du jury :

Prof. honoraire Philippe Henry (Université de Neuchâtel), directeur de thèse
Prof. Nicolas Bancel (Universités de Strasbourg II-Marc Bloch et de Lausanne), rapporteur
Prof. Gilles Böetsch (CNRS Marseille), rapporteur
Prof. Herman Lebovics (Stony Brooke State University New York), rapporteur

Soutenue le vendredi 13 février 2009

Université de Neuchâtel

2009

Université de Neuchâtel

Faculté des lettres et sciences humaines

La doyenne
- Espace Louis-Agassiz 1
- CH-2000 Neuchâtel

IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de M. Philippe Henry, directeur de thèse, professeur honoraire d'histoire à l'Université de Neuchâtel ; M. Nicolas Bancel, professeur à l'Université de Strasbourg II ; M. Gilles Boëtsch, directeur de recherche au CNRS ; M. Herman Lebovics, professeur à la State University de New York, autorise l'impression de la thèse présentée par M. Patrick Minder, en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 13 février 2009

La doyenne
Ellen Hertz

Tout indique que les archivistes ont pris la succession des humanistes.
Pour ceux, et ils sont rares, qui cherchent encore dans les archives, s'impose l'idée que notre vie est la réponse confuse à des questions dont nous avons oublié où elles ont été posées.

Peter Sloterdijk, *Règles pour le parc humain. Une lettre en réponse à la* Lettre sur l'humanisme *de Heidegger*
Paris, Fayard, collection Mille et une nuits, 2000, p. 52.

"On ne fait plus d'histoire coloniale"
Ce travail est dédié à tous ceux qui le croient encore

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

La curiosité est à l'origine de ce travail. Enfant, je contemplais les objets insolites qui trônaient dans le salon familial. Avec le temps, j'ai compris qu'ils étaient les vestiges muets du passé colonial de mon arrière-grand-père Paul Moehr. Ma première recherche m'a amené à comprendre ce qui avait pu motiver mon aïeul et ses jeunes camarades d'aventures, à quitter leur pays natal pour l'Afrique et à y tenter leur chance. Par la suite, j'ai voulu rédiger une anthologie de l'émigration suisse en Afrique centrale, revisitant les travaux pionniers de Debrunner, de Lobsiger et d'Arlettaz. Devant l'ampleur de la tâche, ce projet a été rapidement abandonné pour une recherche plus circonscrite, mais tout aussi délicate. La réflexion sur la mentalité coloniale en Suisse m'est apparue comme un sujet encore en friche, totalement délaissé par des chercheurs qui n'avaient jusqu'ici abordé qu'indirectement la question. J'ose donc exprimer aujourd'hui l'espoir que cette thèse éclaire sous un jour nouveau les liens entre la population suisse, aux croyances stéréotypées, et la population africaine, aux phénotypes imposés.

Je ne suis ni africaniste, ni historien de l'émigration suisse. Cette recherche est donc complémentaire, et non antagoniste des travaux développés depuis longtemps par d'éminents spécialistes. Dans la perspective que j'adopte, le regard que les Suisses posent sur l'Africain est une clé nouvelle, subtile et originale, pour reconstituer la mentalité helvétique. Cette façon d'entrevoir le sujet ouvre des possibilités de développement insoupçonnées. Autrement dit, la connaissance des faits et gestes de tous les acteurs, qu'ils soient colons ou colonisés, ne revêt aucune importance pour savoir si la Suisse a adhéré ou non au projet impérialiste. L'analyse de la nature et de la diffusion du discours colonial suffit à expliquer avec justesse l'état d'esprit qui régnait en Suisse au sujet des Africains.

Cette approche nouvelle élimine des obstacles que les travaux précédents ne franchissaient ou n'abordaient tout simplement pas. Sur certains aspects, il est vrai, la démarche s'applique avec moins de pertinence. Lorsque cela s'est produit, j'ai mentionné les passages où j'entrevoyais ces difficultés, par honnêteté intellectuelle et par souci de maintenir le débat ouvert. Sur d'autres aspects, cette recherche soulève des interrogations stimulantes que d'autres historiens se chargeront de traiter. L'histoire du colonialisme en Suisse, par la rigueur intellectuelle et méthodologique qu'elle exige, constitue un vaste champ d'investigation pour de futures recherches prometteuses en découvertes archivistiques. Puisse donc ce travail susciter de nouvelles curiosités.

Je n'aurais jamais pu entreprendre cette étude sans le soutien de nombreuses personnes. Je tiens à remercier en premier lieu les archivistes et les bibliothécaires qui m'ont grandement facilité la tâche, par leur gentillesse, leur disponibilité et leur faculté de traiter toutes mes demandes. Pour les archives sonores de la *Radio Suisse Romande*, merci à M. Ralph Dahler et à M. Serge Rossier ; pour l'iconographie, merci à M^{me} Isabelle Raboud, responsable des collections de la *Fondation Alimentarium* de Vevey, à M. André Chevailler, responsable du fonds des affiches de la *Cinémathèque suisse* au

dépôt de Penthaz, à M. Noël Menoud de la *Bibliothèque nationale suisse* à Berne pour les excellents moments passés en sa compagnie, à M. Rolf Thalmann de la *Plakatsammlung der Schule für Gestaltung* à Bâle pour sa magnifique collection et à M. Felix Studinka du *Museum für Gestaltung* à Zurich. Grâce à eux, j'ai pris conscience de l'importance de la conservation des images de grand format. Merci à M. Yves Petignat des *Archives Nestlé*, à Vevey, pour son intérêt marqué à l'égard de mon sujet et pour l'ouverture de certains dossiers.

Un merci particulier va à M^me^ Véronique Probst aux *Archives d'Etat de Genève* pour l'Exposition nationale suisse de Genève, à M^me^ Sylvie Béguelin de la *Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds*, pour le fonds Privat et pour son opiniâtreté à retrouver les traces d'Albert Béguin, à M. Olivier Girarbille des *Archives de la Ville de Neuchâtel* pour le fonds *Suchard* que j'ai pu consulter avant qu'il ne soit inventorié, à M. Hubert Foerster, des *Archives de l'Etat de Fribourg*, à M. Jean-Daniel Dessonnaz des *Archives de la Ville de Fribourg* pour son soutien et ses précieuses connaissances, à M. Peter Fleer des *Archives Fédérales* à Berne pour ses recherches dans les inventaires, à M^me^ Françoise Peemans et M. Pierre Dandoy, des *Archives africaines du Ministère des Affaires étrangères de Belgique*, à Bruxelles, pour leur amabilité et leur grande connaissance des fonds de l'Etat indépendant du Congo (E.I.C) et à M. Jacques Devleesschauwer, ancien bibliothécaire-archiviste de la Province du Brabant, mon fidèle et dévoué ami.

Pour les archives privées, j'exprime ma gratitude à M^me^ Marianne Ennckel du *Centre International de Recherche sur l'Anarchisme* de Lausanne pour la consultation des journaux anarchistes, à M^mes^ Falcombello, du *Centre d'iconographie genevoise* et Juliette Michaëlis-Germanier, aux *Archives de la Communauté de Recherche Interdisciplinaire sur l'Éducation et l'Enfance* (CRIEE), à Genève, pour les photographies et les manuels scolaires, Ann Schaub-Murray, présidente de l'*Harmonie Les Armes Réunies* de La Chaux-de-Fonds. Un grand merci reconnaissant à M. Jacques Béguin au Locle et à M. Yvan Lab, de Moutier pour leurs archives et les sources privées sur Albert Béguin. Merci à M. Gérard Lévy de Paris pour le temps consacré à comparer mes documents avec son imposante collection. Merci encore à M. Christophe Brandt de la *Chambre Claire*, à Neuchâtel, pour la sauvegarde des documents photographiques très abîmés et le travail professionnel accompli à cette fin.

Je suis redevable à toutes celles et à tous ceux qui m'ont aidé sur des points précis, qui m'ont corrigé et fourni des éclaircissements très utiles, lorsque les sources et les témoignages m'échappaient. Merci donc à M^me^ Nathalie Morena aux *Archives du film du Centre National de la Cinématographie*, à Paris, pour le film tourné sur les Noirs du Village de l'Exposition nationale de 1896, à M. Jean-Blaise Junod, auteur du DVD sur les premiers films du *Comité International de la Croix-Rouge*, pour ses précisions, à MM. Aebi et Jonin de l'*Etat-civil de La Chaux-de-Fonds* pour les recherches sur les descendants des nombreux Chaux-de-Fonniers congolais, à M. Marcel Jacquat du *Musée d'histoire naturelle de La-Chaux-de-Fonds* pour les fonds Monard et Borle sur les Missions scientifiques suisses, à M. Laterali du *Collège de Delémont* pour les archives et les collections africaines de son école. Que Roland Kaehr et sa jeune équipe de chercheurs du *Musée d'Ethnographie de Neuchâtel*, en particulier M^me^ Valérie Sierro et M. Julien Glauser, trouvent l'expression de ma reconnaissance pour la transmission de leurs sources. Une pensée émue s'adresse au regretté Albert Wirz, de l'*Institut für Asien und Afrikawissenschaften* de la Humbolt Universität à

Berlin, en souvenir de nos échanges stimulants et prometteurs, malheureusement interrompus par sa disparition prématurée en 2003. Merci à mes contacts danois, M^me^ Ann Vibeke Knudsen du *Museumsleder* du *Bornholms Museum* à Rønne et M. Espen Waehle du *Nationalmuseet* de Copenhague, pour leur connaissance des *«autres pays sans colonies»*.

M. Roland Cosandey a pris le temps de relire mon chapitre consacré au cinéma et aux films africains tout en me prodiguant de judicieux conseils, ce dont je lui suis vivement reconnaissant. Merci à M. Charles Heimberg, de Genève, et à M. Alain Clavien, de l'Université de Fribourg, pour leurs compléments sur les anarchistes suisses.

Pour les archives privées, un merci particulier s'adresse à M^me^ Yvette Müller-Steiger, de Neuchâtel, pour sa donation ; à ma défunte grand-mère Catherine Minder-Moehr pour son legs; à M. Paul Fischer, de Fribourg, pour m'avoir autorisé à consulter la collection de cartes postales de mon arrière-grand-père, et à M. Pierre Favre de Bôle, pour la mise à disposition des archives des époux Gacon et de l'exceptionnelle correspondance qu'ils ont entretenu avec le Gabonais Félix Ombagho.

Ma gratitude va à tous mes collègues et amis, qui ont cru en moi dès notre première rencontre et qui m'ont donné l'opportunité de m'exprimer sur le thème du colonialisme en Suisse. A Nicolas Bancel, des Universités de Strasbourg et de Lausanne, j'adresse toute ma reconnaissance et mon amitié : je n'oublierai jamais notre première rencontre et tout ce qu'il a fait pour moi par la suite, comme mentor, comme tuteur et comme directeur de publication. Merci à Bernard Andrieu (Université de Nancy), Gilles Boëtsch (Université de Marseille, CNRS), Frédéric Duhart (EHESS), Stéphane Héas (Université de Rennes), Christian Delporte (Université de Paris Saint-Quentin Versailles), Patrick Harries (Université de Bâle), à Pascal Blanchard, à Sandrine Lemaire et à Eric Deroo (mon *Papounet*) pour leurs invitations à leurs colloques et pour la place accordée à mes travaux dans leurs publications. Merci encore à M^me^ la Prof. Véronique Dasen de l'Université de Fribourg pour ses encouragements répétés et la collaboration sur les Pygmées ; merci au Prof. Bouda Etemad, de l'Université de Genève, pour m'avoir suggéré des pistes de recherche au moment de débuter ce travail.

Un remerciement tout spécial s'adresse à M. Thomas Progin, traducteur, ainsi qu'à mes collègues enseignants, traducteurs de l'urgence et corvéables à merci : pour l'anglais, M^me^ Catherine Favre, pour l'allemand, M^me^ Valérie Zellweger, et pour l'italien, M. Claudio Damiani. Cordial merci à Mathieu Rigouste, mon ami thésard de l'Institut Maghreb-Europe de Paris 8, pour la relecture du thème sur lequel nous avons travaillé en parallèle et qui nous tient particulièrement à coeur. Je tiens à remercier vivement mon correcteur M. Raymond Delley, de l'Université de Fribourg, pour l'énorme travail accompli, sa précision et sa grande disponibilité. Sans lui, ce texte n'aurait jamais pu être aussi abouti.

J'adresse un merci particulier à mon fidèle ami, didacticien de l'histoire, collègue et grand frère d'armes Jean-Benoît, pour son soutien indéfectible quels que soient mes états d'âme. Une pensée particulière va à Guillaume, à l'équipe des thésards et à mes voisins de bureau, Monique et Nicolas, pour leur inlassable entrain. Merci à tous mes amis suisses et belges si compréhensifs que j'ai délaissés depuis trop longtemps.

Si j'ai pu me sentir libre et maître de mon travail, c'est grâce à mon directeur de thèse, M. le Prof. Philippe Henry, de l'Université de Neuchâtel. Merci à lui d'avoir

accepté *mon* exotisme et, surtout, — parce que c'est exceptionnel dans le monde académique —, de m'avoir toujours permis des échanges riches et intenses, en respectant mon indépendance, tout en me prodiguant conseils et remarques d'une pertinence et d'une clairvoyance rares.

A vous mes enfants qui êtes nés pendant cette recherche, j'adresse ma paternelle reconnaissance. Votre spontanéité, la joie quotidienne de vos sourires et votre dynamique fougue m'ont appris à voir ce qui est essentiel dans la vie. Merci pour tout le temps que je vous ai volé. Sans l'amour, la compréhension, la patience et le sens du sacrifice de mon épouse, je ne serais jamais parvenu là où je suis aujourd'hui. Qu'elle trouve dans les pages qui suivent toute l'expression de mon admiration.

Patrick Minder
Fribourg et Givisiez, septembre 2000 — août 2008

INTRODUCTION

LES RELATIONS ENTRE LA SUISSE ET L'AFRIQUE COMME THEME D'HISTORIOGRAPHIE

L'histoire des relations entre la Suisse et l'Afrique est un vaste sujet d'étude pour les historiens. De la compilation de dates et de documents sur les contacts suisso-africains[1] aux recherches les plus fouillées comme les mémoires de licence de Marie-Claire Berguer en 1958[2] et, plus récemment, de David Gygax en 2001[3], la nature des liens qui existent entre les Suisses et le monde africain est un élément important de la connaissance historique. Ce thème est traité traditionnellement par l'historiographie selon deux axes. Le premier mesure la participation suisse aux opérations coloniales, le second s'intéresse aux mouvements migratoires des Suisses vers les territoires colonisés. Le premier axe regroupe les recherches centrées d'abord sur l'esclavage et l'implication de la Suisse dans le commerce triangulaire. En pionnier, Albert Wirz a laissé des travaux fondateurs[4] repris, entre autres et, avec beaucoup de maîtrise, par Thomas David, Bouda Etemad et Jannick Marina Schaufelbuehl[5] et des historiens de l'Université de Bâle[6]. Plus polémique, Hans Fässler utilise la toponymie actuelle pour s'interroger sur le rôle de la Suisse et des Suisses dans le trafic peu honorable de la chair humaine[7]. Toutes ces recherches, focalisées sur la responsabilité des Suisses dans l'esclavage, ont le mérite de mettre le doigt sur des pratiques souvent ignorées. Elles ne résolvent cependant pas la question de l'impact du colonialisme en Suisse, en particulier au sein de l'opinion publique. Ces études présentent avec force détails quelques personnages, plus rarement quelques familles ou groupes d'influence, dans des activités qui ne touchent guère, si ce n'est économiquement, l'ensemble de la population suisse. En effet, il est difficile pour l'historien de se convaincre qu'une ouvrière produisant de la pacotille pour la traite dans une indiennerie de l'arc jurassien est pro-esclavagiste. De même, il est tout aussi impertinent de considérer un Suisse exportant ses horloges en

---

1 Bodol Ngimbus-Ngimbus : *Les relations Afrique-Europe : domination ou interdépendance ?* Fribourg, éd. Internationales Pax-Sanaga & Rotex-Service, 1985, 286p.

2 Marie-Claire Berguer : *Les relations entre l'Etat indépendant du Congo et la Suisse. 1875 à 1908.* Bruxelles, ULB, mémoire de licence, 1958, 177p.

3 David Gygax : *La Swiss-South African Association (1956-2000) : un organe du capital helvétique en Afrique du Sud.* Fribourg, chaire d'histoire contemporaine de l'Université de Fribourg, coll. Aux sources du temps présent n° 8, 2001, 330p.

4 Albert Wirz : *Vom Sklavenhandel zum kolonialen Handel. Wirtschaftsraüme und Wirtschaftsformen in Kamerun vor 1914.* Zurich, Atlantis, 1972, 301p. et *Sklaverei und kapitalistisches Weltsystem.* Frankfurt am Main, Suhrkamp, coll. Neue Historische Bibliothek, 1984, 255p.

5 Thomas David, Bouda Etemad, Janick Marina Schaufelbuehl : *La Suisse et l'esclavage des Noirs.* Lausanne, éd. Antipodes, 2005, 183p. et le colloque organisé à Lausanne par eux avec Claude Lützelschwab : *De la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid : trois siècles de relations entre la Suisse et l'Afrique (XVIII^e^-XXI^e^ siècles)*, les vendredi 14 et samedi 15 novembre 2003, sous l'égide de l'Institut d'histoire économique et sociale de l'Université de Lausanne.

6 Voir par exemple, les auteurs et les organisateurs du colloque : *Imperial culture in countries without colonies : Africa and Switzerland* organisé par le Centre d'études Africaines de Bâle, l'Historisches Seminar de l'Université de Bâle et la Société suisse des Africanistes du jeudi 23 au samedi 25 octobre 2003 à Bâle, dont les actes sont à paraître.

7 Hans Fässler : *Schweizer Ortstermine in Sachen Sklaverei.* Zurich, éd. Rotpunktverlag, 2005, 337p.

Afrique comme un impérialiste radical en raison de son activité commerciale avec l'outre-mer. Bref, si l'on se pose la question de savoir dans quelle mesure la Suisse a entretenu un esprit colonial, cette entrée en matière n'est guère satisfaisante.

A côté de ces travaux, l'histoire économique initie et développe simultanément la recherche sur les Suisses dans les colonies. Deux articles de synthèse de Thomas David et de Bouda Etemad recensent les publications scientifiques sur les relations entre la Suisse et les territoires d'outre-mer[8]. Selon eux, *«le fait que la Suisse n'ait jamais possédé de colonies explique sans doute en partie ce désintérêt* [des historiens].*»*[9]. La question, ainsi posée, reste lancinante :

> Deux générations de chercheurs, pour la plupart des historiens, ont tenté de répondre aux questions suivantes : Y a-t-il un impérialisme suisse ? Dans l'affirmative, quelle est sa nature et à partir de quand apparaît-il ? Le débat qui s'est alors engagé sur l'existence d'un impérialisme suisse — débat alimenté par des études au nombre réduit et aux approches variées — a montré qu'il n'y pas de réponses péremptoires à ces questions.[10]

La trame sur laquelle repose ce courant de recherche se concentre sur un aspect particulier de l'impérialisme, c'est-à-dire l'expansion dans un rapport d'inégalité sous diverses formes — économiques, sociales, culturelles — d'entités riches vers des entités territoriales plus pauvres et la possession de territoires[11]. Autrement dit, la mesure du colonialisme suisse passe systématiquement par le prisme d'une analyse serrée de l'action d'hommes, de sociétés commerciales et de flux économiques de la Suisse vers l'Afrique. Envisager les rapports sous l'angle inverse, de l'Afrique vers la Suisse, est plus rare, mais du fait de l'inégalité des forces entre les deux continents, les conclusions ne varient pas. Les Africains eux-mêmes sont convaincus aujourd'hui encore que la Suisse n'a joué aucun rôle dans le processus de colonisation. En 2003 par exemple, Ndoye Gorgui El Hadji, un journaliste sénégalais accrédité auprès de l'ONU et du Département fédéral, arrêté par erreur et injustement molesté par la police genevoise, affirme dans son témoignage :

> Je fais confiance à la Suisse. Il ne faut pas qu'elle tombe dans le piège raciste des voisins qui l'entourent. Les Africains admirent la Suisse parce que vous ne nous avez pas vendus et que vous ne nous avez pas colonisés.[12]

---

[8] Thomas David, Bouda Etemad avec la collaboration de Lyonel Kaufmann pour la partie éditoriale : *«Introduction»* dans Hans-Ulrich Jost (ss la dir. de) : *La Suisse sur la ligne bleue de l'Outre-mer*. Lausanne, revue *Les Annuelles* n° 5, 1994, pp. 7 à 17 et *«Un impérialisme suisse ?»* dans Thomas David (et alii, ss la dir. de) : *Suisse — Tiers-Monde : des réseaux d'expansion aux formes de domination. Traverse* n° 2, vol. 46, Zurich, Chronos Verlag, 1998, pp. 7-15.

[9] Thomas David (et alii) : *«Introduction»* dans Hans-Ulrich Jost (ss la dir. de) : *La Suisse sur la ligne bleue de l'Outre-mer*, *op. cit.*, p. 7.

[10] Thomas David (et alii) : *«Un impérialisme suisse ?»* dans Thomas David (et alii, ss la dir. de) : *Suisse — Tiers-Monde : des réseaux d'expansion aux formes de domination*, *op. cit.*, p. 7.

[11] *Ibidem*.

[12] Serge Bimpage : «*Ndoye, arrêté et battu à tort par la police, a trouvé le moyen d'obtenir réparation à l'africaine»* dans la *Tribune de Genève* du 1er décembre 2003, cité par Yves Patrick Delachaux : *«Police et discriminations raciales»* dans Erica Deuber Ziegler, Geneviève Perret (ss la dir. de) : *Nous autres*. Genève, MEG et Infolio, 2005, pp. 272-273. Ce témoignage n'est pas isolé. Selon Innocent Naki, Ivoirien établi en Suisse depuis 2000 et auteur de deux ouvrages consacrés aux Africains de

LES RECHERCHES EN HISTOIRE ÉCONOMIQUE

En histoire économique, les résultats des différentes recherches concordent. Selon Richard Behrendt, l'impérialisme suisse se mesure surtout grâce aux échanges commerciaux que la Suisse entretient avec le monde[13]. Cet historien explique que l'impossibilité de répandre des idées d'expansion coloniale en Suisse provient de la crainte de l'Allemagne[14]. Ce raisonnement est fallacieux[15]. Elargissant le champ de son étude aux historiens, aux théoriciens de l'Etat et aux philosophes, Marianne Amiet-Keller partage entièrement la conviction que l'impérialisme suisse ne s'exprime qu'au travers des relations sociales et commerciales :

> Diese Gegebenheit hatte auch die Schweiz hinzunehmen ; auch sie konnte diesen Problemkreis nicht mehr unbesehen auf die Seite schieben. Gewiss, die Schweiz, der neutrale Kleinstaat, hatte keine Kolonien ; sie wurde deshalb vom Problem nicht direkt betroffen. Sie war kolonialpolitisch nicht aktiv, obwohl nicht übersehen werden darf, dass dennoch solche Projekte erwogen wurden. Doch da die Schweiz « ein so kleiner Staat und ohne Flotte » [sic] ist, waren diese Projekte in erster Linie als private Unternehmen und nicht als Staaatskolonien gedacht. Zudem waren in diesen Fällen sicherlich weniger imperialistische Tendenzen im Spiel als kommerzielle und soziale Überlegungen.[16]

Selon David et Etemad, des historiens avancent, dès les années 1980, le concept d'*«impérialisme secondaire»*, proposé par Beat Witschi et repris ensuite par Roland Ruffieux[17]. Béatrice Veyrassat ouvre de nouvelles perspectives en montrant que *«cette interprétation de l'impérialisme suisse ne s'appliquait pas aux pays d'Amérique latine.»*[18]. Son travail se situe à la charnière des deux axes mentionnés plus haut : il lie

---

Suisse : *«La société suisse multiculturelle est en construction. Cela prend du temps mais la Suisse est mieux placée puisqu'elle n'a pas de passé colonial»* dans http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=200001&sid=6774861&cKey=1155736657000 (12.09.08).

13 Richard Behrendt : *Die Schweiz und der Imperialismus. Die Volkswirtschaft des hochkapitalistischen Kleinstaates im Zeitalter des politischen und ökonomischen Nationalismus*. Zürich, Leipzig und Stuttgart, Rascher und Cie Verlag, 1931, 162p.

14 *Ibidem*, p. 135.

15 Beat Witschi critique la vision de Behrendt sur les mécanismes de l'impérialisme suisse qualifié de *«secondaire». Schweizer auf imperialistischen Pfaden. Die Schweizerischen Handelsbeziehungen mit der Levante. 1848 bis 1914*. Stuttgart, Steiner Verlag, 1987, p. 180.

16 *«Cet état de fait, la Suisse devait aussi l'accepter ; elle aussi ne pouvait plus ignorer ce nœud de problèmes. Certes la Suisse, ce petit Etat neutre, ne possédait pas de colonies ; c'est pourquoi elle n'était pas concernée directement par ces difficultés. Du point de vue de la politique coloniale, elle n'était pas active, bien qu'il ne faille pas ignorer que de tels projets étaient discutés. Mais comme la Suisse est "un si petit Etat sans flotte", ces projets étaient pensés prioritairement comme des entreprises privées et non comme des colonies étatiques. En plus, dans ces cas, il s'agissait certainement moins de tendances impérialistes que de réflexions commerciales et sociales.»*. Merci à Valérie Zellweger pour sa traduction. Marianne Amiet-Keller : *Die Kolonisation im Urteil schweizerischer Staatstheoretiker, Wirtschaftstheoretiker und Historiker (1815 – 1914)*. Bern, H. Lang ; Frankfurt/M., P. Lang, thèse de l'Université de Bâle, 1974, p. 20.

17 Thomas David, Bouda Etemad : *«Introduction»* dans Hans-Ulrich Jost (ss la dir. de) : *op. cit.*, pp. 9-10.

18 *Ibidem*, p. 10.

«simultanément l'histoire des migrations et celle du commerce extérieur.»[19]. En résumé, les études menées en histoire économique aboutissent à des conclusions nuancées, mais identiques sur le fond : à défaut d'un impérialisme suisse, il faut admettre l'existence de plusieurs formes d'expression coloniale. Par comparaison, beaucoup d'auteurs assimilent la situation de la Suisse à celle d'autres nations européennes. La Confédération helvétique partage avec quelques rares Etats — le Duché du Luxembourg, les Principautés du Liechtenstein et de Monaco, l'Empire d'Autriche-Hongrie et, dans une certaine mesure, certains pays scandinaves comme la Norvège et l'Islande[20] — la particularité de n'avoir jamais possédé de territoires outre-mer. A partir de ces résultats, affirmer que la Suisse ne peut nourrir un quelconque esprit conquérant en raison de son profond anticolonialisme serait logique. Sans que David et Etemad déterminent *a priori* une prévalence pour une nation en particulier, ils ne peuvent rapprocher la Suisse des petits pays européens coloniaux comme le Portugal, les Pays-Bas et la Belgique sur le seul critère de la taille géographique[21]. D'après eux, des similitudes dans les formes de domination sont en revanche pertinentes, si l'on compare la Suisse avec le Royaume-Uni ou les Etats-Unis[22]. Le rapprochement avec la nation allemande étant délicat à démontrer, c'est la Belgique qui retient au final l'attention des chercheurs[23] :

> L'impérialisme colonial belge au Congo joue sur un air dont la partition est connue de la Suisse. Depuis la fin du XIX^e^ siècle, et surtout à partir des années 1920, l'exploitation des richesses, notamment minières, du Congo est assurée par de grands groupes industriels et financiers belges, soutenus par Bruxelles. C'est dans ce contexte familier que la Suisse s'impose après la Deuxième Guerre mondiale comme un partenaire financier incontournable de la Belgique puis de sa colonie, les milieux bancaires helvétiques réussissant par ce biais à s'installer au cœur du système colonial belge. Cet ultime exemple est révélateur, selon nous, d'un impérialisme en voie de maturation.[24]

Le bilan est donc mitigé, voire mince : l'expression d'un impérialisme suisse larvé et frustré ne peut véritablement s'exprimer sur le terrain. Cette conclusion n'explique cependant pas tout. Si la Suisse n'a pas été, n'a pas pu ou n'a pas voulu être colonialiste, — dans l'acception du terme qui signifie posséder un territoire hors du champ historique de l'espace national et le mettre en exploitation en soumettant la population indigène —, sa neutralité et sa petitesse ont fortement joué contre son ambition, si elle en avait une :

---

19 *Ibidem*, p. 11.

20 Pour les pays scandinaves, voir les travaux d'Espen Waehle consacrés au Congo, notamment son projet *Norden I Congo — Congo i Norden* (expositions, recherches, ateliers scientifiques) du Nationalmuseet, http://congo.natmus.dk/udstillingen.htm (08.08.08). Voir également les travaux du Nordiska Afrikainstitutet suédois qui regroupent les recherches autour du projet *The Nordic Colonial Mind*, http://www.nai.uu.se/research/areas/cultural_images_in_and_of/colonial_mind/ (08.08.08).

21 Thomas David (et alii) : *«Un impérialisme suisse ?»* dans Thomas David (et alii, ss la dir. de) : *Suisse — Tiers-Monde : des réseaux d'expansion aux formes de domination*, *op. cit.*, p. 8.

22 *Ibidem*, p. 15.

23 Voir par exemple Lyonel Kaufmann : *Guillaume Tell au Congo. L'expansion suisse au Congo belge (1930-1960)*. Lausanne, Université de Lausanne, mémoire de licence, 1991, 176p.

24 Thomas David (et alii) : *«Un impérialisme suisse ?»* dans Thomas David (et alii, ss la dir. de) : *Suisse — Tiers-Monde : des réseaux d'expansion aux formes de domination*, *op. cit.*, p. 15.

> L'histoire de la Suisse est marquée par une lutte continue pour la survie, contre l'isolement et l'étouffement, mais aussi la désintégration interne, périls propres à la situation d'un petit pays enclavé, sans accès à la mer, sans importantes ressources naturelles, sans cohésion nationale. Sans autonomie alimentaire, ni armée à la mesure de celles de nos voisins, capable de nous défendre, nous avons vécu dans la dépendance beaucoup plus que d'autres peuples, et donc dans l'insécurité matérielle, militaire et psychologique permanente.[25]

En revanche, ces explications s'effondrent si l'on se réfère aux notions de mentalités et de représentations sociales et culturelles. La Suisse n'échappe pas aux grands courants de pensée européens, ce qui est une évidence. Marianne Amiet-Keller l'exprime ainsi à la fin de sa thèse :

> Hierin spiegelt sich das Selbstbewusstsein der Europäer, zu denen sich auch der Schweizer zählt, das Gefühl, einer überlegenen Rasse anzugehören.[26]

Ce qui est moins évident, c'est que la Suisse entretienne et contribue à maintenir un imaginaire colonial sans avoir un seul motif valable de le faire, à commencer par le premier qui nécessite la possession d'un territoire outre-mer.

LES RECHERCHES EN HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION

Le second axe de recherche s'intéresse aux flux migratoires. Ce courant, né dans les années 1940, va de pair avec les travaux initiés par l'histoire économique. Il connaît un essor plus tardif dans les années 1990 où l'histoire de l'émigration est alors à la mode[27]. L'étude des courants migratoires est à l'origine de grandes monographies. Le décompte des émigrants, leur établissement, leurs actions menées sur le terrain, l'influence de leur présence en terre étrangère, l'attitude de la descendance suisse sur le long terme, la «suissitude» — cette capacité de garder des caractéristiques sociales et culturelles propres à la patrie — sont les centres névralgiques de ces études. Pour le continent noir, le nombre d'émigrants est réduit par rapport à l'Amérique[28]. Cela explique en partie peut-être la plus faible quantité d'ouvrages sur l'Afrique, moins attractive pour les migrants[29]. Le rapprochement entre la Belgique et la Suisse établi par le courant économique se retrouve dans les recherches menées au sujet du Congo[30].

---

[25] Blaise Lempen : *Un modèle en crise : la Suisse*. Lausanne, éd. Payot, 1985, p. 39.

[26] *«Cela reflète la prise de conscience des Européens — les Suisses se comptent aussi parmi eux — de sentir qu'ils appartiennent à une race supérieure.»* [trad. de V. Zellweger]. Marianne Amiet-Keller : *op. cit.*, p. 165.

[27] *«Les Suisses de l'étranger au XX^ème^ siècle»* dans la *Revue des Archives Fédérales Suisses*, *Etudes et Sources* nº 28. Bern — Stuttgart — Wien, Verlag Paul Haupt, 2002, p. 325.

[28] Gérald Arlettaz : *«Emigration et colonisation suisses en Amérique (1815-1918)»* dans *Etudes et Sources* n° 5, pp.13 et 23.

[29] Voir à ce sujet Arnold Lätt : *«Swiss emigration to Africa»* dans *Acta tropica* 1945, pp. 330-352 ; Georges Lobsiger, *L'émigration de Suisse pour outre-mer, 1887-1938* dans *Le Globe*, 1946, pp. 31-62 et les travaux de Hans Werner Debrunner synthétisés dans *Schweizer im kolonialen Afrika*. Bâle, Basler Afrika Bibliographien, 1991, 220p.

[30] Voir L[?, R. P.]. Lotar : *«Les Suisses au Congo»* dans la revue *Congo*, 1939, vol. 2, n° 3, pp. 241-251 ; Marie-Claire Berguer : *op. cit.*, 177p. ; Patrick Minder : *«D'Helvétie en Congolie». Les*

Etablir des listes nominatives, serrer au plus près les migrants, retracer leurs faits et gestes dans les territoires colonisés doit servir à mieux cerner le colonialisme suisse. Pour certains auteurs, les migrants suisses peuvent jouer un rôle influent auprès des indigènes parce qu'ils sont originaires d'une nation neutre et sans possessions territoriales[31].

Si ces recherches sur l'émigration ont répondu à certaines questions, elles n'ont toutefois pas réussi à dissiper les interrogations sur le rôle effectif joué par la Suisse dans les colonies. En effet, vu l'absence de territoires appartenant à la Confédération, l'émigration suisse s'est souvent fondue dans la masse des émigrants de tous bords, puis s'est identifiée à la patrie d'accueil. Prétendre que la Suisse est ou veut être une puissance coloniale de premier ordre devient problématique. D'une part, le gouvernement suisse, officiellement du moins, a toujours freiné les ambitions des partisans de l'émigration les plus entreprenants. Les services diplomatiques refroidissent l'engouement des Suisses pour l'Afrique, demandent de fermer des agences d'émigration, fournissent de l'aide aux Sociétés philhelvétiques débordées lorsque des vagues d'émigrants floués ou découragés les engorgent. D'autre part, l'influence des nations européennes voisines, déjà en possession d'un Empire colonial qu'elles consolident et étendent, ne laissent pas d'autres choix à la Suisse. Le monde africain est partagé depuis longtemps et ce partage n'est pas remis en question. Le jeu du gouvernement suisse se limite dès lors à participer à des arbitrages ou à se proposer comme intermédiaire entre deux puissances. Bref, l'Afrique n'est plus un territoire susceptible de satisfaire d'éventuelles ambitions coloniales suisses. Bien plus : l'étude de l'émigration ne permet pas de sonder la mentalité coloniale en Suisse, puisqu'elle se focalise surtout sur des individus qui ne sont, de fait, pas représentatifs de l'ensemble de la population.

Dans ce raisonnement, le recours aux sources écrites ne donne pas entière satisfaction. Peu d'auteurs contemporains se sont exprimés ouvertement sur la nécessité pour la Suisse de posséder des colonies. Les défenseurs des puissances européennes ne sont guère plus prolixes. Pour le Congo, Erwin Federspiel, un employé de l'E.I.C. originaire de Laufon, publie en 1909, peu après la disparition de Léopold II, un ouvrage en réponse aux dénonciations d'exactions commises sur les indigènes par les colons[32]. La même année, un anonyme propose dans un livret resté sans suite que la colonie belge devienne suisse après quelques aménagements, notamment au point de vue de la

---

pionniers suisses au service de l'Etat indépendant du Congo et du Congo belge (1885-1914). Fribourg, mémoire de licence, Université de Fribourg, 1994, 242 p. ; *«Soixante-trois Neuchâtelois au service de sa Majesté Léopold II, Roi-Souverain de l'Etat indépendant du Congo (1885-1908)»* dans *Musée Neuchâtelois*, revue d'histoire n°1, janvier-mars 1996, pp. 11-28 et *«Une Afrique extraordinaire pour des Neuchâtelois ordinaires»* dans Philippe Henry (et alii) : *Vers d'autres continents. Voyageurs neuchâtelois outre-mer au XIX^e siècle*. Hauterive, éd. Attinger, 2006, pp. 155-181.

[31] Par exemple, à propos de l'ingénieur zurichois Ilg : *«As Ilg came from a small country without colonial ambitions he was well placed to win Menilek's confidence.». «Comme Ilg était originaire d'un petit pays sans ambitions coloniales, il était bien placé pour gagner la confiance de Menelik.»* [trad. de l'auteur]. Richard Pankhurst : *Alfred Ilg, Menilek's Chief Engineer aund Diplomatic Adviser*. Introduction de l'ouvrage *Bitweded Alfred Ilg and Emperor Menilek II. Pictures of a Unique Friendship and a Common Dream : The Modernization of Ethiopia*. Catalogue de l'exposition de photographies de la collection Ilg au MEZ. Ed. par le MEZ, 2000, p. 10.

[32] Erwin Federspiel : *Wie es im Congostaat zugeht*. Zurich, Orell und Füssli Verlag, 1909, 242p. Sur Federspiel, voir AAB, RM 2466.

défense nationale et des débouchés maritimes[33]. Le reste de la littérature suisse est consacré à des thèmes fort éloignés des préoccupations coloniales. Les revues de certaines associations encouragent l'opinion publique en faveur de l'action civilisatrice. Elles émanent des milieux philanthropiques et religieux. L'analyse des revues missionnaires, telle que l'ont proposée Arnd Wiedmann[34] et Patrick Harries[35] par exemple, se concentre sur cette production. Pour Wiedmann, le lien entre impérialisme et mission est peu surprenant et rend difficiles les tentatives de déterminer les véritables enjeux de l'action civilisatrice. Dans ce sens, les missions doivent être considérées comme le bras de l'impérialisme au service de la puissance des Blancs[36]. Harries est l'auteur qui saisit le mieux le cœur du problème. Il recourt à l'image que les missionnaires suisses ont d'eux-mêmes et de leurs compatriotes. L'historien sud-africain la met en comparaison avec les discours des pasteurs sur les indigènes[37], tout en se limitant strictement à la production missionnaire protestante. En toute logique, les établissements et le personnel de mission suisses servent les intérêts de la puissance coloniale.

Or, ce n'est pas seulement l'image stéréotypée des Suisses, même appliquée à l'ensemble de l'Afrique, qui permettrait de comprendre si la Suisse est coloniale ou non. C'est surtout l'image de l'Africain qu'il s'agit de décrypter. Elle sert de miroir dans lequel se reflète le regard des Suisses. Autrement dit, la vision de la Suisse sur l'Afrique passe obligatoirement par un incessant va-et-vient entre les deux mondes. De plus, dans les diverses études passées en revue, il manque toujours une vue d'ensemble qui permette d'embrasser d'un seul regard les approches d'histoire économique et sociale, les résultats obtenus par les historiens de l'émigration et les synthèses sur les publications suisses au sujet de l'Afrique. Dès lors, même si cela est possible, comment prétendre que ce résultat est généralisable et applicable à l'ensemble de la population suisse ? Certains milieux contemporains de l'époque coloniale affirment sans ambages leur volonté d'expansion coloniale, soulignant même une certaine frustration par suite de l'impossibilité de réaliser cet ambitieux programme :

> La Suisse, dit-on, n'a pas, comme les grandes puissances, de colonies. Nous n'en aurons pas moins, en 1896, notre «exposition de colonies».[38]

---

[33] *Ein Vorschlag zur Lösung des Kongosfrage durch die Schweiz*. Berne, W.Wälchi, 1909, 32p.

[34] *Imperialismus — Militarismus — Sozialismus. Der deutschschweizerische Protestantismus in seinen Zeitschriften und die grossen Fragen der Zeit. 1900 — 1930*. Bern, Berlin, Frankfurt a. Main, New York, Paris, Wien, Peter Lang Verlag, *Geist und Werk der Zeiten* nr 83, Arbeiten aus dem Historischen Seminar der Universität Zürich, 1995, 562p.

[35] *«Missionary endeavor and the politics of identity in Switzerland»* dans *Le Fait missionnaire* n° 6, septembre 1998, pp. 39-69.

[36] Arnd Wiedmann : *op. cit.*, p. 75.

[37] *«As I have attempted to show, this positive self-image was reinforced by an absolutist language ranging Switzerland on the side of the religion, emancipation and enlightenment in a war with paganism, slavery and superstition.». «Comme j'ai tenté de le montrer, cette image positive de soi-même a été renforcée par un langage plaçant résolument la Suisse du côté de la religion, de l'émancipation et des lumières en guerre contre le paganisme, l'esclavage et la superstition.»* [trad. de l'auteur]. Patrick Harries : *op. cit.*, p. 68. Plus loin, il écrit : *«In this essay I have tried to extend the mirror in which the Swiss saw themselves to Africa.». «Dans cet essai, j'ai tenté d'élargir jusqu'en Afrique le miroir dans lequel les Suisses se regardaient eux-mêmes.»* [trad. de l'auteur]. *Ibidem*, p. 69.

[38] G. Vallette : *«Le Village suisse. Appel aux Suisses de l'étranger»*. Genève, 1895, p. 6 cité par Bernard Crettaz : *«La <civilisation de la vache> comme regard sur l'exposition nationale de 1896»* dans Leïla

Cependant, ces milieux parfois influents n'arrivent pas à justifier par leurs seules actions l'importance quantitative et qualitative des sources écrites ou imagées véhiculant les représentations que les Suisses se font des Africains.

LE COLONIALISME, UN TERME AMBIGU POUR LA SUISSE

La terminologie, enfin, n'éclaire que partiellement la question. Pire, elle mène à la confusion. Le mot *colonialiste* est délicat à utiliser dans la mesure où les Suisses sont un peuple sans colonie. Rudolf von Albertini définit le *colonialisme* comme *«the establishment and maintenance, for an extended time, of rule over an alien people that is separate from and subordinate to the ruling power.»*[39]. Dans cette proposition, trop simplifiée à nos yeux, le *colonialisme* et la *colonisation* sont confondus, laissant le champ libre à l'équivoque et aux interprétations.

Plus récemment, dans son chapitre introductif du *Livre noir du colonialisme,* Marc Ferro revient sur l'origine du mot. Le terme de *colonisation*, contrairement au *colonialisme*, n'engendre guère de polémique. Selon Ferro, la colonisation *«s'applique à l'occupation d'une terre lointaine étrangère et s'accompagne de l'installation de colons»*[40]. La première partie de cette définition ne concerne pas la Suisse. La seconde est en revanche pertinente parce qu'elle englobe les Suisses qui ont émigré en terre africaine. Pour la Suisse donc, le terme de *colonisation* n'est valable que par sa référence au flux migratoire. Or, la *colonisation* n'est pas le *colonialisme*.

Selon nous, la *colonisation* a son contraire — la *décolonisation*, *«terme mal choisi, européocentrique»*— alors que le contraire de *colonialisme* est l'*anticolonialisme*. Le dictionnaire mentionne que ce mot signifie *«opposition au colonialisme, à toute exploitation de type colonial»*[41]. Le terme *anticolonial*, quant à lui, n'existe pas. La Suisse ne peut évidemment pas se définir comme une entité *anticolonialiste*, bien que certaines personnes ou certains milieux aient eu une propension, on le verra dans le premier chapitre, à s'opposer à la politique coloniale.

Affirmer que la Suisse est *anticoloniale* en raison de l'absence de territoires outremer est un argument fautif. Ainsi, si le *colonialisme* définit à la fois l'action de coloniser et le *«système politique préconisant l'occupation et l'exploitation de territoires dans l'intérêt du pays colonisateur»*[42], il comporte pourtant des avantages. Par exemple, ce mot est utilisé dans le discours propagandiste et impérialiste *avant* la mise en marche des mouvements de colonisation. Mieux : le *colonialisme* est mesurable sans la possession d'un quelconque territoire. Le *colonialisme* imprègne les sociétés

---

el-Wakil, Pierre Vaisse (ss la dir. de) : *Genève 1896. Regards sur une exposition nationale*. Genève, éd. Georg, 2000, p. 41.

39 *«L'établissement et le maintien, sur une longue durée, de la souveraineté sur un peuple étranger différent et subordonné à cette puissance souveraine.»* [trad. de l'auteur]. *International Encyclopedia of the Social Sciences*, vol. 3., 1968, p. 1, citation reprise par Rudolf von Albertini : *Europäische Kolonialherrschaft 1880-1940*. In Verbindung mit Albert Wirz. Zürich, Atlantis Verlag, 1976, p. 10.

40 Marc Ferro : *«Le colonialisme, envers de la colonisation»* dans Marc Ferro (ss la dir. de) : *Le Livre noir du colonialisme. XVI^e — XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance*. Paris, éd. Robert Laffont, 2003, p. 18.

41 *Le nouveau Petit Robert de la langue française*. Paris, Dictionnaires Le Robert, 2008, p. 105 et http://www.cnrtl.fr/definition/anticolonialisme (05.08.08).

42 *Ibidem*, p. 467 et http://www.cnrtl.fr/definition/colonialisme (05.08.08).

occidentales et alimente leur imaginaire. Le *colonialisme*, enfin, survit à la décolonisation. Le *néocolonialisme*, lui, s'exprime *«sans drapeau ni occupation»*[43]. Cependant, le terme *colonialiste* est limité à une action, souvent politique.

Pour le cas de la Suisse, on mesure les limites imposées par l'usage de ce mot. On ne trouve nulle trace dans les archives officielles suisses d'une volonté politique d'expansion vers l'Afrique. Ainsi, l'adjectif *colonialiste* distingue mal — en français du moins et surtout dans le cas qui nous occupe — cette différence entre *colonisation* et *colonialisme*, puisqu'il désigne à la fois la possession de territoires, l'action de coloniser, la mentalité et l'idéologie coloniale. Nous préférons utiliser le terme *colonial* pour la Suisse parce qu'il inclut l'esprit *colonial* dans un sens plus général que celui, réducteur, de *colonialiste*. En ce sens, le recours aux mots *impérialisme* ou *impérialiste* et à leurs contraires — *anti-impérialisme* et *anti-impérialiste* — n'est guère plus convaincant. Les définitions généralement utilisées jusqu'ici sont donc insatisfaisantes. Peut-être vaut-il mieux recourir au terme de *colonialité* suisse, puisque les effets du particularisme helvétique sont principalement d'ordre intellectuel[44].

Vouloir réduire la connaissance issue de la pratique des archives à ces quelques concepts est une erreur. Ces derniers sont inadéquats à clarifier les propos alors que leur usage historiographique est fort utile. Nous proposons d'utiliser ces outils pour pouvoir mieux s'en débarrasser, bien qu'il faille, malgré tout, parfois recourir à ces expressions, ne serait-ce que pour éviter les lourdeurs et les répétitions.

Pour nous, être *colonialiste*, c'est être actif dans la propagande, être partisan de la politique coloniale, être engagé dans les territoires occupés. Être *colonial* est plus large et est *«relatif aux colonies»*[45]. Être *colonial* est un état et un état d'esprit qui reposent sur le principe de *colonisation* — les colonies — et les nouvelles règles qui régissent les sociétés concernées. Cette différence entre les deux termes est capitale et éclaire d'un jour nouveau la question du *colonialisme* suisse. Ainsi, affirmer que *la Suisse est coloniale* ne se mesure pas seulement dans l'étude des mouvements migratoires, dans l'analyse des flux économiques et dans la recherche sur les traces laissées par de nombreux Suisses dans les pays colonisés, comme l'affirme Pascal Blanchard pour la France :

> Nous avons oublié, ou voulu oublier, que cette histoire est la nôtre. Ce n'est pas seulement celle des conquêtes outre-mer, d'un système de production qui s'impose sur plusieurs continents ou d'une République qui se donne pour mission de vaincre la «sauvagerie» partout où elle se trouve … mais, bien plus, l'histoire de la relation d'un monde (la France métropolitaine) aux sociétés «indigènes» placées sous sa domination. A ce niveau, l'histoire coloniale nous apprend autant sur nous-mêmes que sur les autres, sur la France de l'entre-deux-guerres que sur la situation politique en Afrique de l'Ouest au tournant du siècle, sur nos mœurs politiques que sur l'affirmation d'une culture caribéenne, sur la construction d'une identité nationale dans l'Hexagone que sur l'émergence d'un nationalisme politique au Maghreb. En conclusion, faire de l'histoire coloniale, c'est faire l'histoire de la dialectique des relations entre les métropoles et les ex-colonies, mais aussi tout simplement de

---

[43] Marc Ferro : *op. cit.*, p. 17.

[44] Un merci particulier à Herman Lebovics pour sa formule proposée le 19 novembre 2008 et accompagnée de suggestions pertinentes au sujet des conditions internes à la Suisse qui expliqueraient la force de l'imaginaire colonial.

[45] Le nom commun *colonial* au sens de *«colon»* ou de *«militaire de l'armée coloniale»* est exclu ici. *Le nouveau Petit Robert* : *op. cit.*, p. 467 et http://www.cnrtl.fr/definition/colonial (05.08.08).

> l'histoire nationale. En un mot de l'histoire de France ! Plus qu'un point d'arrivée, ce constat est beaucoup plus un point de départ pour comprendre l'enjeu d'une telle mémoire.[46]

L'adjectif *colonial* présente enfin l'avantage de la polémique dans l'expression *La Suisse coloniale ?* d'apparence antinomique. Le point d'interrogation du titre invite le lecteur à réfléchir sur les représentations produites en Suisse et leurs fonctions qui vont bien au-delà du mode de pensée colonial. Le titre de ce travail aurait été mensonger s'il avait été formulé en *La Suisse colonialiste*. En effet, une telle étude aurait exigé d'examiner en priorité les milieux politiques et leur influence. Or, si l'on veut démontrer que la population suisse a partagé une opinion communément admise de domination et un esprit de supériorité par rapport aux pays et aux peuples colonisés, l'analyse des supports populaires devient indispensable car elle nécessite de dépasser le cadre strict du champ politique.

LES IMAGES, DOCUMENTS ESSENTIELS AU SERVICE DE L'HISTORIOGRAPHIE

L'usage de l'iconographie et son traitement imposent quelques remarques d'ordre méthodologique. Au cours de cet essai, l'analyse des images apparaît comme une évidence qu'il convient d'expliquer. La sémiologie est devenue peu à peu en histoire un instrument aussi utile qu'indispensable. Comment considérer les différentes représentations des Africains en Suisse en les décrivant simplement ou en illustrant uniquement le discours sans provoquer une immense insatisfaction ? Le recours aux théories sémiologiques de l'image, dont les références figurent dans la bibliographie, devient donc indispensable.

L'utilisation des images en histoire contemporaine reste pourtant problématique. Selon Rémy Pithon :

> Les travaux sur l'exploitation des sources iconographiques de l'histoire sont actuellement à la mode. Mais la démarche est parfois d'autant plus balbutiante que certains chercheurs qui se sont autoproclamés spécialistes ont du mal à adapter leur formation classique d'historien à un matériel documentaire qui pose des problèmes spécifiques, ou, à l'inverse, à se soumettre aux règles méthodologiques inhérentes au métier d'historien.[47]

Résoudre ce dilemme tout en évitant de s'imposer une conception théorique doctrinale, rigide et exclusive de la sémiologie des images, oblige l'historien à se servir d'une grille de lecture. Le document intitulé *Lecture et décodage de l'image*, diffusé en marge du dossier pédagogique de l'exposition *Images et colonies*, est d'une grande utilité[48].

---

[46] Pascal Blanchard : *«Entre apothéose et oubli»* dans *Manière de voir. Polémiques sur l'histoire coloniale* n° 58. Paris, Le Monde diplomatique, juillet-août 2001, p. 92.

[47] Rémy Pithon dans la recension de l'ouvrage de Philippe Kaenel et François Vallotton (ss la dir. de) : *Les images en guerre (1914-1945). De la Suisse à L'Europe*. Lausanne, éd. Antipodes, 2008, 214p. dans *Revue Suisse d'Histoire*, vol. 58, n°4. Basel, Schwabe Verlag, 2008, p. 489.

[48] Document transmis par Sandrine Lemaire que je remercie chaleureusement. Voir l'exposition *Images et colonies* organisée par le MHC et l'Achac et éditée par le MHC-BDIC et l'Achac. Cette exposition

L'analyse d'une image est divisée en sept étapes. La première consiste à identifier le document (auteur, titre, date) et à le reconnaître d'après sa présentation matérielle (affiche, photographie, journal, etc.). La catégorie à laquelle s'attache l'image (portrait, caricature par exemple) et le sujet qu'elle traite (scènes de la vie quotidienne ou événement précis) dans un contexte donné sont à étudier. La deuxième étape consiste à analyser la technique observée (gravure, lithographie). Comprendre la composition d'une image (distinction des plans et des lignes ; place des personnages, des symboles et des allégories) constitue la troisième étape. La quatrième étape est plus classique : elle consiste à décrire les personnages et les objets en fonction des plans. Ceux-ci doivent être ensuite dépeints plus précisément : leurs traits, leurs attitudes et les relations qui s'établissent entre eux font l'objet d'une description. La cinquième étape consiste à connaître avec exactitude l'auteur de l'image et le contexte historique dans lequel il s'inscrit. Ce travail n'est pas toujours aisé et la quantité de sources disponibles ne laisse souvent pas assez de temps pour mener l'enquête jusqu'à son terme. La sixième étape est capitale : elle s'intéresse à la signification du document et à la description des intentions de l'auteur. De plus, dans cette phase d'interprétation, il importe de connaître le commanditaire de l'image (Etat, office de propagande, industrie, etc.). A nos yeux, la quatrième étape — la *dénotation* — et la sixième étape — la *connotation* — sont essentielles. La septième et dernière étape, celle qui consiste à étudier la portée du document, est à l'origine de nombreuses difficultés. Comment apprécier le succès ou l'échec d'une image, comment évaluer son influence sur le public ? Quand les sources sont suffisantes, bien que cela soit trop rare, et si le mode de diffusion peut être reconstitué, de précieuses indications deviennent alors accessibles. L'auteur invite le lecteur à poser son regard sur les images qui suivent en se référant à cette grille systématique.

Cette dernière étape de la méthode attire en outre l'attention sur un aspect complexe lié à la polysémie. Un signe recouvre plusieurs contenus, plusieurs sens. Il en va de même des images. Au cœur des représentations des Africains en Suisse, la nudité, la beauté, la force physique, les pratiques corporelles, les mœurs sexuelles, les vêtements, les modes de vie sociaux et culturels sont des indicateurs usuels de la différence. Le fonctionnement des sociétés occidentales repose sur des valeurs divergentes et fort éloignées des coutumes africaines. Ces dernières sont souvent considérées de façon dualiste : soit elles sont sauvages donc repoussantes, soit elles sont dignes d'intérêt donc séduisantes. Il est évident que des photographies de jeunes filles à peine pubères, à la poitrine dénudée, inspirent de l'envie et du désir. Des paysages à couper le souffle au milieu d'étendues sauvages peuplées d'animaux extraordinaires engendrent une fascination et un ravissement sans bornes. De plus, les Africains vivent nus, mangent des aliments exotiques apprêtés à leur façon et n'utilisent pas les techniques industrielles. La réalité du terrain le prouve. Bien que fondamentale, cette interprétation des images n'apparaît guère dans la présente étude. En effet, les liens entre l'iconographie retenue et les discours étudiés montrent que la perception de l'autre repose essentiellement sur des rapports d'inégalité. Cette perspective est volontairement privilégiée. A l'avenir, les recherches doivent impérativement se focaliser sur l'aspect polysémique de l'imagerie coloniale suisse.

---

réalisée par Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Laurent Gervereau et Yann Holo (coordination) s'est déroulée à Paris aux Invalides en octobre 1993 avant de circuler en France et à l'étranger.

Comprendre le passé colonial suisse implique donc, pour celui qui l'analyse, de modifier profondément son regard. Si la Suisse est coloniale, c'est qu'elle possède une mentalité coloniale qu'elle alimente de façon autonome, en recourant aux divers supports que le discours colonial produit. Pour qualifier l'attitude coloniale des Suisses, il convient donc de changer d'optique. On ne peut véritablement comprendre l'expression de la «chose coloniale» en Suisse en faisant l'économie d'une étude complète sur l'imaginaire et les représentations mentales.

En se limitant aux colons suisses et à leurs souvenirs, aux entreprises suisses et à leurs réseaux, on ne peut résoudre cette question de manière satisfaisante. Au contraire, en consultant la multitude de supports iconographiques, en usant de la possibilité d'établir des séries et des liens, on dévoile les véritables mécanismes de la Suisse coloniale. Ce qui serait paradoxal, c'est que, malgré la nature des images, la Suisse n'entretienne aucun esprit colonial. Le paradigme qui veut que sans conquête, le colonialisme n'existe pas, pas même dans les esprits, laisse planer un sérieux doute : comment expliquer dans ce cas l'étonnante présence de documents et de supports stigmatisant l'Africain, alors que la Suisse n'a jamais possédé de colonies ni de territoires extra-européens ? Les sources iconographiques et textuelles prouvent qu'il est faux de penser que la Suisse échappe à l'esprit colonial dominant. On ferait d'elle une aveugle et une sourde unique en son genre, hors du temps et de l'espace, sans contact avec l'extérieur, vierge de toute responsabilité coloniale.

Tout cela ne résiste évidemment pas à l'examen. Certes, la production helvétique des images et des représentations mentales des peuples colonisés reste sans commune mesure avec les pays de tradition coloniale, mais c'est qualitativement que cette documentation surprend, par la richesse et la diversité des supports utilisés. Que l'on se place en 1880 ou en 1939, on n'observe guère de divergences dans les représentations, ce qui explique le choix des matériaux retenus dans cette recherche, quelle que soit la chronologie. Mis à part les seuls critères esthétiques qui évoluent selon les canons de la mode, on ne remarque pas de changements dans l'utilisation des principaux stéréotypes.

Comment expliquer dès lors que, si la Suisse utilise les images coloniales des autres, elle en fabrique aussi elle-même ? Comment justifier le succès populaire des villages noirs de l'Exposition Nationale de Genève en 1896 et du 6e Comptoir suisse en 1925 ? Comment expliquer que les représentations coloniales engendrent des comportements de supériorité raciale au sein de la grande majorité de la population suisse, du plus petit enfant au plus vénérable vieillard ? Pourquoi la Suisse aurait-elle besoin de fabriquer un imaginaire colonial et des représentations fort semblables à celles de ses voisins sur les Africains ? Dans quelle mesure l'expression de cet imaginaire est-elle différemment conçue et perçue par les autres puissances ? N'y aurait-il pas des spécificités fondamentalement divergentes en raison de l'origine suisse de la production iconographique ? Toutes ces questions méritent une réponse.

Il faut à la fois décrire les relations entre les différents milieux concernés par l'Afrique et les replacer avec justesse dans leur contexte. La Suisse est un pays en contact permanent avec les terres les plus éloignées de la planète. Comprendre les mentalités suisses au moment où les colonies font partie d'un univers dominé par la suprématie occidentale blanche est complexe. Tout cela mérite une attention particulière. De ce point de vue, à l'acmé des impérialismes, la Suisse revendique son appartenance européenne et s'intègre, par son essence et par son existence, dans la grande famille des puissances occidentales dominantes.

Pour évaluer de façon plus précise la nature de la pensée coloniale en Suisse, la presse est une source bienvenue grâce à son abondante production iconographique[49]. Certes, un inventaire complet des textes et des images diffusés en Suisse au sujet des colonies reste encore à établir. Ce travail est titanesque et oblige de recourir à des équipes de chercheurs. Si la production helvétique est infiniment moins importante que celles des pays colonisateurs, elle présente en outre une très forte homogénéité des thèmes. La faible quantité d'images, toute relative, s'explique aisément par l'absence totale de propagande politique et, dans une moindre mesure, de propagande économique. Dans ce dernier domaine, les frontières sont plus lâches et les industriels suisses ne se préoccupent guère de la nature de leurs alliances, se souciant surtout de la bonne marche de leurs affaires. Ainsi, des grandes entreprises suisses, par exemple, choisissent des campagnes publicitaires ciblées, exploitant les figures du Noir et du Blanc selon les codes propres à l'esprit colonial.

Une autre caractéristique à relever est l'intense mise en circulation de ces images. Elles sont recyclées, réutilisées et reproduites à volonté, sans qu'un retour sur l'origine de leur production ne soit une seule fois envisagé. Les légendes les accompagnant, lorsqu'elles existent, subissent elles aussi des modifications, laissant libre cours à l'imagination de leur rédacteur. L'image perd peu à peu toute référence et devient à son tour un objet construit et déformé, hybride parce qu'elle est le résultat de modifications aussi nombreuses qu'incontrôlées. Les utilisations multiples de l'image montrent à quel point le discours colonial engendre des pratiques qui poursuivent ensuite une existence parfaitement autonome. Ce recyclage permanent de l'image coloniale échappe au contrôle des rares personnes privilégiées qui ont l'occasion de se rendre en Afrique. Autrement dit, parmi les Suisses ayant vécu une expérience sur le terrain – quelle que soit la nature de leurs convictions et quelle que soit la fonction qu'ils aient occupée alors sur place –, personne ne s'insurge contre les stéréotypes dévolus aux Africains ni ne les corrige. Le fait que les Africains ne produisent aucun écrit à cette période accentue le poids du crédit que l'on porte à ces visions faussées.

Le Suisse ayant séjourné en Afrique est piégé par son origine. Il lui est impossible de dissocier sa perception des réalités africaines des stéréotypes occidentaux. En comparant par exemple les photographies prises sur place par les voyageurs et les affiches publicitaires placardées en Suisse et créées par des graphistes suisses, on met en évidence les similitudes qui existent entre les deux supports. Si, de surcroît, les récits de voyageurs, les romans, les textes scientifiques produits par les Suisses renforcent les images, il y a fort à parier que l'idéologie coloniale touche une très grande partie de la population. Cela implique de traiter les conditions de réception des supports coloniaux et de la réceptivité du public suisse. Dans les situations où les sources permettent de dresser un décompte, certaines images sont vues par des centaines de milliers de personnes. Prendre en considération des matériaux moins nobles et moins habituels, constituer des séries d'images, comparer différents textes, poser un regard plus global sur les sources, avec le recul nécessaire, est pour l'historien l'occasion de mieux comprendre la Suisse coloniale.

---

[49] Pour une approche historique de la presse suisse, voir Ernst Bollinger : *La presse suisse. Les faits et les opinions*. Lausanne, Payot, 1986, pp. 84-87 ; *La presse suisse : structure et diversité*. Berne / Francfort, Herbert Lang et Peter Lang, thèse de doctorat en sciences économiques et sociales, 1976, p. 3 et *Die Schweizer Presse. Festschrift zum 50 jährigen Jubiläum des Vereins der Schweizer Presse*. Luzern, éd. Buchdruckerei Keller & Co A. G., 1933, 296p.

L'étude et l'analyse des images nécessitent la constitution d'un corpus de sources quantitativement et qualitativement solides. Les résultats obtenus sont issus principalement de la lecture systématique de supports visuels de tout ordre et de tout type. Les images imprimées sur les affiches de cinéma et de publicité, les affichettes, les catalogues, les emballages de produits courants de consommation sont regroupées. Toute représentation imagée des Africains constitue un élément d'une série thématique et chronologique. Le critère de sélection retenu est relativement simple : le support doit être diffusé en Suisse, même s'il est de provenance étrangère ou être conçu par un graphiste suisse. Dans l'image, le stéréotype est facilement repérable. Les seules exceptions, très rares, sont les sources représentant des Noirs d'origine extérieure à l'Afrique. Pour éviter tout amalgame, ce type de support n'a pas été retenu.

LA FORCE DE L'IMAGINAIRE COLONIAL EN SUISSE

Quelles sont les causes et les raisons internes susceptibles d'expliquer la force de l'imaginaire colonial suisse ? Posons donc des jalons et esquissons quelques pistes avant d'approfondir dans cette recherche les propositions qui suivent. L'Etat fédéral ne voit le jour qu'en 1848 et il est sujet à d'importants réajustements en 1875. La cohésion nationale devient une priorité. La volonté de créer un esprit identitaire national dans les classes populaires est manifeste avec, par exemple, la mise sur pied d'expositions et de foires à l'échelon du pays. La question coloniale n'est donc pas une priorité des élites, ni des classes populaires. Comme un exutoire distrayant, elle participe cependant à la solidification de l'identité nationale suisse.

Le déclin de la civilisation occidentale est une hypothèse à retenir. Les tribus et les peuplades primitives sont considérées en Suisse et en Europe comme les derniers vestiges d'une humanité censée disparaître implacablement. A l'opposé, le civilisé est exposé à une vie trop décadente ou trop raffinée. De fait, le naturel — la signification de ce mot est éloquente — est celui qui survit et résiste à l'adversité, aux aléas de la nature. Or, l'homme à l'état primitif n'existe pratiquement plus en Suisse depuis le développement du tourisme alpin. Seuls le folklore, souvent valorisé, et les séquelles du crétinisme, vivement dénoncées, ravivent l'existence d'un temps définitivement révolu. La nature alpine est désormais dominée. En ce sens, la figure du paysan montagnard est désormais magnifiée, ce que rappelle Mondher Kilani :

> L'habitant de la montagne apparaît dans toute sa "sauvagerie" et son "arriération", alors que celui de la plaine devient l'exemple du bon citoyen et le modèle à suivre. C'est le montagnard qui est maintenant qualifié de "routinier", de "pratique" et de "rude". […] Son particularisme qui faisait de lui un être "original" ayant su se préserver de la "dégradation" des plaines", ce qui le rendait appréciable aux yeux de ceux qui le visitaient, devient avec le temps la manifestation d'un "esprit de clocher", l'expression d'une solidarité de "clan".[50]

[50] Mondher Kilani : *«Les images de la montagne au passé et au présent. L'exemple des Alpes valaisannes»* dans *Schweizerisches Archiv für Volkskunde,* 1984, n° 80, p. 40.

L'histoire culturelle est un champ de recherches qui apparaît à l'aube du XIX^e^ siècle[51], concomitamment à l'émergence des images coloniales et à leur diffusion. La *Volkskunde* que l'on peut traduire par l'expression *«ethnologie régionale»*[52] se décline selon trois axes :

> Une perspective fortement nationale, rejettant les valeurs d'une culture populaire ouvrière, et consacrant le modèle patriarcal au rang d'élément constitutif unique de la famille et, par là, de la société.
>
> Dans une volonté de se distinguer de l'ethnologie régionale allemande […, on met] un fort accent sur les vestiges de la culture nationale, et tout particulièrement sur les modes de vie de la population alpine présentés comme les fondements authentiques du caractère helvétique.[53]

Les auteurs suisses critiquent ce déclin de la civilisation d'un point de vue matérialiste. Lorsqu'ils arrivent en Afrique, des voyageurs comme René Gouzy ou Daniel Bersot sont désillusionnés. Ils découvrent des contrées où la civilisation européenne a pris irrésistiblement le dessus. Le charme de la nudité et des mœurs primitives précède la déception devant le port du vêtement généralisé et le recours aux techniques industrielles. Désabusés, les écrivains suisses ressassent les bienfaits d'un âge d'or imaginaire. La pratique du chant, de la musique et de la danse sont les rares qualités dévolues aux Noirs parce qu'elles sont primitives, c'est-à-dire spontanées et libérées de toute codification. La nostalgie qui envahit les Blancs dès leur retour en Europe naît de cette disparition d'une ère révolue.

Les conflits sociaux internes à la Suisse durant la période considérée sont évidemment liés au mouvement ouvrier et à l'émergence des revendications syndicales. Les travailleurs établissent une analogie entre leurs conditions de vie et la condition sociale des colonisés. La presse socialiste, communiste ou anarchiste se garde pourtant de prôner l'égalité complète des exploités. Ce paradoxe — qui n'est qu'apparent — repose sur le fait que l'Africain est un déversoir commode. L'indigène est une allégorie qui soulage les frustrations à bon compte.

---

[51] François Vallotton et Nora Natchkova : *«Entre éclat et repli, l'histoire culturelle en Suisse»* dans Philippe Poirrier (ss la dir. de) : *L'histoire culturelle : un «tournant mondial» dans l'historiographie ?* Dijon, Etudes Universitaires de Dijon, 2008, p. 95.

[52] En Suisse, au sein de l'Université, trois courants dominent. Le premier est initié par Jacob Burckhardt à l'Université de Bâle, le deuxième est né au sein de l'Université de Fribourg avec la création d'une chaire germanophone d'histoire de la civilisation et est fortement lié au catholicisme. Il disparaît avec le départ de son créateur Kaspar Decurtins en 1914 tout en lui substituant deux prolongements : le premier initié par Gonzague de Reynold et le second s'intéressant à l'histoire du catholicisme. Le troisième courant est celui de la *Volkskunde*. *Ibidem*, pp. 95-98.

[53] *Ibidem*, p. 98. Marguerite Burnat-Provins, Française installée à Savièse, *«condamne un pays <prêt à sacrifier tout son passé pour de l'argent. Cela rapporte* […], *mais qu'est-ce que cela emporte : les costumes, les traditions, l'originalité des mœurs* […].>». Passage tiré de l'ouvrage de Cédric Humair et Hans Ulrich Jost (ss la dir. de) : *Prométhée déchaîné : technologies, culture et société helvétiques à la Belle Epoque*. Lausanne, éd. Antipodes, 2008, revue *Les Annuelles* n° 11, cité dans la recension de Grégoire Gonin dans *Revue Suisse d'Histoire*, vol. 58, n°4, *op. cit.*, p. 475. Marguerite Burnat-Provins *«porte le costume saviésan* […] *comme un manifeste contre la modernité, contre la mode, contre le féminisme naissant dont les luttes contreviennent à l'ordre naturel et à l'essence féminine»*. Jean-Benoît Clerc : *«Corps peints, corps photographiés. Regards citadins sur les femmes valaisannes»* dans Gilles Boëtsch (ss la dir. de), *Le corps de l'alpin. Perceptions, représentations, modifications*. Marseille, éd. des Hautes-Alpes, 2005, p. 190.

De ce point de vue, une correspondance existe aussi entre le rôle et la place des femmes dans la société helvétique avec ceux de leurs consoeurs — plutôt de leurs congénères — africaines. La production iconographique et littéraire présentée dans cette recherche est essentiellement le fait d'hommes. Hormis quelques exceptions constituées exclusivement de femmes missionnaires, les Suissesses ne produisent pas de discours sur l'Afrique et ses habitants. Dans ces conditions, pourquoi s'étonner des descriptions masculines sur la beauté ou sur la laideur du corps féminin ou sur les tâches dévolues aux Africaines ? Les changements naissants dans les rapports entre les hommes et les femmes en Occident n'apparaissent pas dans les sociétés africaines *«figées»* et *«apaisées»*. Pour la société suisse, la femme africaine, tâcheronne exploitée, et le *boy*, paresseux docile, sont des représentations classiques du discours colonial qui ont du sens. Elles rappellent aux contestataires de la hiérarchie sociale la validité du modèle sociétal traditionnel.

La société occidentale dominée par la bourgeoisie est bousculée par diverses revendications. La communauté africaine située au bas de l'échelle est séduisante pour certains milieux. Grâce au mouvement colonial, les missionnaires se rendent compte qu'ils disposent d'une occasion aussi unique qu'inespérée d'inculquer les valeurs chrétiennes à des individus encore malléables et réceptifs. La difficulté de lutter contre le vice en Europe oblige les missions à réussir en Afrique. Dans leur idéal, l'Africain civilisé ne consomme pas d'alcool, respecte les codes moraux et vit sa foi de converti sans défaillir. De cette manière, les défauts des Noirs sont l'exact miroir de ceux reprochés aux Blancs.

La description des paysages naturels africains encore intacts est un expédient utile pour rappeler au public suisse l'importance de la préservation du paysage — sous-entendu alpin —, naguère préservé de toute intrusion humaine. On fonde en 1905 la Ligue pour la conservation du patrimoine (*Heimatschutz*) et en 1909 la Ligue pour la protection de la nature. Une loi fédérale sur la police des forêts, promulguée en 1910, impose de remplacer tout déboisement par une plantation d'une surface équivalente. Le Code civil de 1907 prévoit des restrictions à la propriété pour protéger un site tandis que le Parc national s'ouvre au public dès 1914[54]. Toutes ces mesures sont prises alors que l'avancée de l'urbanisme et de la colonisation intérieure menace des territoires devenus accessibles. C'est dans ce contexte que les auteurs comparent les paysages africains aux espaces naturels suisses. Les pistes suggérées ci-dessus sont stimulantes. Ce travail n'est donc qu'un point de départ, une synthèse sur les rapports entre la Suisse et l'Afrique noire à l'époque coloniale.

CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Pour des raisons historiographiques et pratiques, l'aire géographique de ce travail est limitée au nord, aux frontières du Maghreb, de l'Egypte, de l'Ethiopie et de l'Erythrée et au sud, de l'Afrique du Sud. L'Afrique centrale est privilégiée par rapport à l'Afrique de l'Ouest grâce aux sources disponibles. Afin de vérifier si des différences surgissent d'un canton à l'autre, des sources en allemand et en italien ont été consultées chaque fois que cela était possible.

---

[54] Voir à ce sujet François Walter : *Les Suisses et l'environnement : une histoire du rapport à la nature, du XVIII^e siècle à nos jours*. Carouge et Genève, éd. Zoé, 1990, pp. 271-273.

La période de 1875 à 1939 est fixée par rapport au bornage temporel classique de l'histoire politique. Elle suit la chronologie des phases de conquêtes coloniales. Cela est en l'occurrence adapté au traitement des archives disponibles. De même, si l'on considère la fin du XIX^e^ siècle, la production iconographique augmente de façon exponentielle à partir de 1875. Cependant, cette borne n'est guère pertinente pour la production littéraire, notamment la littérature de voyage. Ce genre aux origines lointaines dont le XVIII^e^ siècle est friand ne fait l'objet d'aucun historique ni d'un développement précis. Cette lacune laisse volontairement de côté la genèse du récit de voyage en Suisse et en Europe. Aussi bien du point de vue littéraire que du point de vue politique, ce manque, source d'éventuels reproches, est assumé par l'auteur. Le lecteur comprend, on le souhaite, que les bornes temporelles fixées en 1875 et en 1939 sont le résultat de l'incapacité de gérer la masse documentaire. Bref, pour certains supports, ce *grand écart* chronologique choque et surprend bien qu'il ne vise qu'un seul but : illustrer sans équivoque la quasi-immuabilité des images et des représentations stéréotypées.

Pour expliquer ce qu'est la Suisse coloniale, il faut avant tout prendre en considération la nature même du regard que les Suisses posent sur les Africains. C'est ce regard qui fonde une vision coloniale du monde. En effet, aux yeux des expatriés helvétiques, les Noirs font *naturellement* partie d'un monde colonisé. Avant qu'un Blanc ne parte pour l'Afrique, il est déjà gavé de références discriminatoires à l'encontre des Africains, au point qu'il n'est plus capable de distinguer les différences entre les représentations lues ou placardées en Europe et la réalité africaine dans laquelle il vit. Les relations faussées avec l'Africain sont peu à peu inconsciemment légitimées, puis *incorporées*. C'est cette interprétation du monde exotique qui permet de mieux comprendre le regard suisse sur les colonisés. Aucun retour vers l'indigène et sa réalité propre n'est envisageable. L'enfermement dans une pensée stéréotypée s'érige en idéologie grâce au discours colonial. La perte du sens critique est consommée. Ainsi, l'*absence* d'un discours *anticolonial* — ce néologisme souligne l'existence d'un discours *anticolonialiste* — en Suisse n'est pas seulement le fait de l'*absence* d'un empire. Elle est surtout la preuve de l'étonnante capacité de conviction de l'esprit colonial.

Cette recherche débute par l'analyse de la production littéraire des intellectuels, des scientifiques et des voyageurs suisses. Ce choix est délibéré. Il part du principe que l'historiographie classique retient surtout les écrits de la classe supérieure, des érudits, des connaisseurs, en résumé : de l'élite. L'histoire culturelle en Suisse cherche à étudier *«les relations entre culture populaire et culture d'élite (un thème que l'on trouve aux origines des traditions scandinave et helvétique de l'histoire culturelle)»*[55]. Au premier abord, les écrits d'un explorateur publié dans une revue spécialisée n'a pas le même retentissement qu'une lettre d'un employé colonial. Ce qui est cependant étonnant, c'est que la production discursive et iconographique coloniale présente des similitudes quels que soient les auteurs.

Ce choix implique une importante conséquence : la construction d'un plan en deux parties[56]. Cette répartition explique comment l'imaginaire colonial s'élabore en

---

[55] Peter Burke : *«Pas de culture, je vous prie, nous sommes britanniques»*… dans Philippe Poirrier (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 24.

[56] Un merci particulier à Nicolas Bancel de m'avoir suggéré ces remarques méthodologiques fort utiles.

Suisse et comment il se développe. On considère d'habitude que seule l'étude des voyageurs est satisfaisante. Pourtant les représentations et les images stéréotypées surgissent et se propagent en Suisse au sein d'autres groupes sociaux. Elles sont présentes dans les formes les plus variées du discours. Suivant cette logique, les rares Africains en Suisse sont donc sensés modifier la perception et le regard d'abord de façon simple par le contact, ensuite de façon complexe, par les impressions qu'ils produisent. Or il n'en est rien. Les spectateurs des villages noirs et les anthropologues portent un jugement identique sur les Africains. Tous ne retiennent que les stéréotypes corroborant leurs interprétations.

Comment ces stéréotypes se multiplient-ils ? Le troisième chapitre est un inventaire des nombreux supports où les Africains sont représentés. Qu'elles soient destinées à un public non averti ou à une élite, ces reproductions et ces images s'inspirent, à l'évidence, de celles produites par les puissances impérialistes voisines. Cette explication reste toutefois insuffisante. C'est pourquoi la première partie de cette recherche s'intéresse aux acteurs que sont les voyageurs et les Africains de passage et à la mise en scène, c'est-à-dire le décor dans lequel se joue la *colonialité*. Il y a en Suisse une capacité de reproduire un discours et des images de type colonial de façon autonome. Le recours à des livres pour enfants, à des manuels scolaires, à des images missionnaires, à des affiches publicitaires et à des *cartoons* n'est, en ce sens, pas anodin. Cela explique comment la notion de supériorité raciale est parfaitement intégrée à la société helvétique. Cette dernière s'accommode du discours colonial et de ses attributs sans obstacle majeur.

Le corpus réuni dans cette étude est hétéroclite et son usage peut être qualifié de libéral. Dans les pages qui suivent, le lecteur s'étonne sûrement de la proximité des images produites pour les enfants avec celles des études les plus érudites. Ce choix est volontaire : il place côte à côte des images de diverses sources, sans véritable point commun, qui ne sont pas forcément publiées à la même époque et destinées au même public. L'intérêt d'une telle construction est de présenter l'homogénéité et la permanence des représentations tout au long de la période retenue. L'utilisation diachronique des images consiste à établir des séries qui soulignent la permanence des stéréotypes. Ce principe est à l'origine de la présentation particulière des annexes.

Le plan de ce travail se présente de la manière suivante. Un premier chapitre s'intéresse au regard des voyageurs, regard proposé aux Suisses par le biais de publications, de conférences et de contacts personnels. Un second chapitre est consacré au regard des Africains posé sur les Suisses, dont les traces, certes trop rares, confirment certaines tendances. Les Africains des zoos humains constituent la seule opportunité pour le Suisse ordinaire de se confronter physiquement à un colonisé. Ces lieux d'exhibition sont donc l'objet d'une analyse incontournable. Le troisième chapitre concerne les sources et leur prodigieuse variété de formes et de supports. Ces trois chapitres constituent la première partie consacrée aux acteurs et à la mise en scène. La seconde partie est divisée en quatre chapitres. Le paysage africain est abordé parce qu'il est vu comme un décor, une scène et un lieu d'expression. L'Afrique accueille le théâtre colonial, dont la pièce, inlassablement rejouée, met en scène le dominant et le dominé. Le cinquième chapitre comprend les témoignages textuels ou visuels de la vie quotidienne des voyageurs et des employés suisses. L'examen détaillé des stéréotypes qui sont transmis par les témoins fait l'objet du sixième chapitre. Les comparaisons entre les clichés photographiques pris en Afrique et les images produites et diffusées en

Suisse sont établies dans le septième chapitre sous une forme conclusive. Ce plan a l'avantage de reprendre les éléments développés dans les parties précédentes et de suivre la logique imposée par le regard des Suisses sur les Africains.

Pour échapper à d'inévitables répétitions ou à des allées et venues incessantes dans la chronologie, la période retenue est systématiquement reprise à l'intérieur des sept chapitres. Si le résultat final est satisfaisant, il ne résout toutefois pas une série de problèmes. En effet, ce texte devait comporter à l'origine deux parties supplémentaires nécessitant à elles seules un travail de très longue haleine. Les conclusions présentées ici sont un premier résultat, *«un premier pas dans un maquis»*[57], tiré d'une documentation volumineuse et variée.

Pour répondre avec justesse à la question de savoir si la Suisse est coloniale ou non, l'historien est confronté à une série de difficultés. La première réside dans l'abondance et dans l'éparpillement des sources. Par exemple, la presse quotidienne et hebdomadaire représente plus d'un million de pages consultées, soit l'équivalent de plus de quarante mètres linéaires. Ces journaux et ces revues ont été lus page après page. Faute de synthèses ou de monographies publiées sur ce sujet, il est impossible de repérer la moindre trace intéressante dans cet amas sans lire au moins les sous-titres et sans parcourir les pages publicitaires. Enfin, la réception de ces publications auprès du public est difficile à évaluer. Les recherches effectuées dans ce domaine sont souvent ciblées sur un titre ou une période particulière.

L'origine des supports est fort diverse. Il est difficile d'accorder le même poids ou le même crédit à tous les fonds. La photographie n'est guère intéressante parce qu'elle est presque exclusivement produite à l'étranger ; mais sa diffusion, facilitée par le développement postal et l'intensification des réseaux, est d'autant plus intéressante que les images étrangères circulent intensément en Suisse. Le film est lui aussi difficile à traiter. Dans une première analyse, la réception des projections se fonde sur une étude succincte des programmations et des critiques de films. Par rapport à la représentation des Africains en Suisse et à la perspective retenue, ce travail n'a guère été fait jusqu'à aujourd'hui. Une seconde analyse fondée sur une *«logique de légitimation et de hiérarchisation des films»*[58] nécessite la construction de tableaux de synthèse tels qu'ils sont présentés dans les annexes. Ce matériel est donc indispensable au point de vue méthodologique.

La formation du corpus est établie selon des principes simples. Le premier consiste à travailler sur des sources inexploitées ou sous-exploitées. Quelques revues missionnaires, plusieurs centaines d'affiches, les fonds publicitaires de l'industrie chocolatière et les fonds privés en sont les exemples les plus explicites. Un deuxième principe est d'étudier les couches de la société helvétique de la fin du XIX^{e} siècle au début du XX^{e} siècle par la consultation de certains supports plus *éphémères* que les livres ou les revues de géographie dirigées et éditées par les scientifiques les plus brillants. Les manuels scolaires, les jeux pour enfants, mais aussi la presse hebdomadaire illustrée s'adressant en priorité aux familles sont des supports

---

[57] Cette expression a été formulée par Nicolas Bancel en 2008. Lors d'un entretien avec l'auteur le mercredi 13 septembre 2000, Bouda Etemad parlait déjà d'un domaine traversé par beaucoup de chercheurs sans que personne ne s'y arrête vraiment.

[58] François Vallotton et Nora Natchkova : *«Entre éclat et repli, l'histoire culturelle en Suisse»* dans Philippe Poirrier (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 108, à propos de la thèse de Gianni Haver consacrée au cinéma : *Les Lueurs de la guerre. Ecrans vaudois 1939-1945*. Lausanne, Payot, 2003, 488p.

incontournables. Le troisième principe est la consultation de la documentation *légère*, inhabituelle dans l'historiographie traditionnelle : les dessins humoristiques, les blagues et les émissions de radios sont rarement utilisés, mais plus couramment intégrés, heureusement, en histoire culturelle. Cette méthode présente l'avantage de multiplier les points de vue.

Une autre difficulté provient du fait que certains historiens affirment que la Suisse étant strictement dépendante de la propagande impérialiste ne fait que reproduire les supports des métropoles voisines[59]. Pour ne pas prêter le flanc à cette critique aussi usuelle qu'éculée, il convient donc de privilégier les sources suisses. Des concepteurs d'affiches suisses, des voyageurs, des photographes d'origine suisse produisent et publient des documents destinés principalement au public suisse. C'est pour cela que les archives et les auteurs suisses sont maintes fois cités. L'influence extérieure joue évidemment un rôle majeur dans la propagation des idées coloniales. Mais séparer le rôle des uns et des autres est un travail qui n'est aujourd'hui encore pas abouti et qui, de fait, n'est pas l'axe majeur de cette étude. Dans certains domaines où les sources se font rares, comme la carte postale par exemple, ce principe d'exclusivité suisse a été difficile à appliquer.

Les archives suisses ont le mérite de se regrouper en un petit espace géographique. La masse documentaire et iconographique n'est cependant pas facile à exploiter. Ceci constitue une troisième difficulté. Certains fonds sont inédits, d'autres sont gigantesques, d'autres encore sont en désordre. Par exemple, les archives de *Suchard* à Neuchâtel n'étaient pas encore classées au moment de leur consultation et ne faisaient l'objet d'aucun inventaire. Malgré un répertoire complet à disposition, les archives de l'Exposition nationale suisse de Genève représentaient cent quatre-vingt-seize mètres à dépouiller. Les dossiers personnels des employés suisses au Congo conservés à Bruxelles étaient littéralement amoncelés dans un hangar. La motivation et l'abnégation sont absolument nécessaires pour contourner de tels obstacles.

Les affiches sont plus faciles à examiner grâce à l'outil informatique. Ce sont plus de cent quarante mille images qui proviennent de différents fonds, soit moins de la moitié des placards conservés en Suisse. En consultant la bibliographie, le lecteur remarque facilement que cette tâche a souvent frisé la démesure. Cela constitue de fait une limite de la portée de ce travail. Cet ouvrage n'est donc pas l'aboutissement d'une analyse fouillée de la culture coloniale suisse — tâche complexe toujours en friche — mais avant tout d'une étude des représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse, comme l'indique le sous-titre.

Enfin, quelques dernières précisions s'imposent. Les termes *indigène*, *autochtone* ou *primitifs*, les noms comme *Pygmée*, *Esquimau* ou *Lapon* attribués par les Blancs au lieu d'*Aka*, d'*Inuit* ou de *Same*, de même que les mots comme *civilisé*, opposé à *sauvage*, ou *culturel*, opposé à *naturel*, n'ont pas toujours été utilisés à dessein, mais le plus souvent pour éviter des lourdeurs et des répétitions. Afin de restaurer une certaine fluidité du texte, le mot *(sic)* a été supprimé systématiquement de toutes les citations dont l'orthographe fautive est scrupuleusement retranscrite.

---

[59] Cette remarque ne figure dans aucun texte consulté, comme si elle constitue une évidence. Elle est souvent avancée lors de colloques ou de discussions informelles.

1RE PARTIE

LES ACTEURS ET LA MISE EN SCENE

1. LES SUISSES ET L'AFRIQUE

La Suisse ne possède officiellement pas de territoires outre-mer. Elle ne dispose d'aucun bureau, d'aucun office fédéral en matière de colonies, ni d'institutions gouvernementales permanentes susceptibles de s'intéresser à de telles questions. Il importe pourtant de savoir ce qui crée et constitue le discours colonial et développe la mentalité coloniale en Suisse. La propagande des pays colonisateurs voisins influence les esprits au moyen d'affiches, de publicité, de tracts ou d'expositions[1]. L'empreinte européenne sur la société helvétique existe depuis longtemps : la Suisse n'a jamais été un îlot isolé au cœur du continent, refermé sur lui-même et s'interdisant tout échange avec le monde extérieur. A partir de ce constat, une première hypothèse est d'affirmer que les convictions coloniales en Suisse sont le strict résultat de l'apport extérieur des métropoles voisines. Or, face aux archives, l'évidence saute aux yeux : les discours et l'iconographie produits en Suisse et par des Suisses, sur l'Afrique et les Africains, véhiculent le même contenu propagandiste que ceux des puissances impérialistes. Une seconde piste s'impose désormais. Sans minorer le rôle des influences extérieures, relayer des idées coloniales et les diffuser en Suisse est l'œuvre des Suisses eux-mêmes qu'ils se soient ou non rendus en Afrique.

L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE DES SUISSES EN AFRIQUE ET SES MÉTHODES

Les voyageurs, de quelque religion, idéologie ou parti qu'ils soient, se chargent de ramener dans le pays natal des témoignages, des objets, des photographies de leur expérience africaine. Les soldats, les employés d'administration, les missionnaires et les scientifiques agissent de la même façon. Connaître leur biographie, leurs faits et gestes sur place sert à établir avec précision leur influence sur les mentalités helvétiques. Loin d'être homogène, le discours de ces témoins, basé sur leurs expériences, converge pourtant lorsqu'il s'agit de décrire l'Africain et ses mœurs, si exotiques à leurs yeux.

D'autres Suisses ne ressentent pas la nécessité ou l'envie de se rendre en Afrique pour propager les idéaux coloniaux. Ils œuvrent directement depuis la Suisse en éditant tracts, journaux et revues, en créant des associations, en militant ouvertement auprès du monde politique et économique. Les limites de leur succès expliquent que la Suisse n'a

[1] Par exemple, l'affiche de l'Exposition coloniale de 1931 à Vincennes est imprimée de manière récurrente dans la presse suisse et montre à quel point l'influence des supports de propagande étrangers trouve du répondant. Comme preuve, il faut noter que *La Patrie suisse*, hebdomadaire très populaire édité à Genève et diffusé dans plus de 80 restaurants et cafés de Suisse romande, *L'Echo illustré*, hebdomadaire catholique fondé en 1929, *L'Illustré*, hebdomadaire édité à Lausanne et fondé en 1921, *La Sentinelle*, quotidien socialiste édité à La Chaux-de-Fonds ou *La Liberté*, quotidien catholique édité à Fribourg, consacrent jusqu'à une dizaine d'articles accompagnés parfois de clichés photographiques à l'Exposition. La presse suisse alémanique n'est pas en reste au point que des journaux satiriques, comme le *Nebelspalter* de Zurich par exemple, en font l'objet de dessins humoristiques.

guère pu s'immiscer concrètement dans la politique africaine, ni revendiquer un quelconque territoire outre-mer. Des personnages importants, plus rarement des milieux influents, font de l'Afrique leur cheval de bataille et cherchent à développer le credo colonial, parfois avec de grands moyens.

Quelques voix discordantes brisent l'harmonie de cet ensemble idéologique monolithique. Elles n'ont guère d'influence, car, *in fine*, elles ne remettent jamais en cause le lien d'infériorité qui soumet le colonisé au colonisateur. Si des critiques émergent çà et là, elles se focalisent essentiellement sur la manière de traiter et de considérer les indigènes. En d'autres termes, ce qui importe aux yeux des détracteurs suisses du système colonial, c'est la lutte contre l'esclavage et non la lutte pour l'égalité inaliénable et inaltérable des races[2].

Pour faire progresser la connaissance du monde africain, d'aucuns n'hésitent pas à considérer les sources occidentales comme viciées au point d'en refuser l'emploi ou de dénigrer l'historien qui se penche sur elles et les utilise[3]. Or, dans la présente situation, le but n'est pas de mieux comprendre l'Africain, ses caractéristiques, ses particularités et encore moins son mode de vie ou ses traditions. Ce qui importe, c'est la déconstruction du discours sur l'indigène noir et l'analyse de la vision de l'occidental. Traditionnellement, on retrace l'itinéraire d'un Européen voyageant en Afrique et les étapes qu'il effectue sur place en commentant et en expliquant ses choix, en mesurant son attitude face aux indigènes, en analysant son comportement et, si possible, en intégrant cette expérience dans un contexte plus large.

Dans le cas de la Suisse, cette démarche est particulièrement intéressante, à condition de changer de point de vue. La connaissance du continent noir à travers les parcours de Suisses voyageurs ou émigrés et les textes rédigés par des penseurs suisses apportent beaucoup plus d'informations sur l'imaginaire et les mœurs des Suisses au sujet des Noirs que sur les Africains eux-mêmes. Nul besoin de faire l'impasse sur les sources classiques chères aux africanistes et à leur champ d'études.

---

[2] En ce sens, on ne peut rejoindre l'analyse proposée par l'historien Hans Fässler à la suite de la traduction française de son ouvrage *Reise in Schwarz-Weiss, op. cit.* Selon lui, il y aurait eu deux camps, les «méchants» pro-esclavagistes opposés aux «bons» abolitionnistes. Comme on le démontre plus loin, la lutte antiesclavagiste ne remet jamais en cause les codes inégaux dans les relations entre Noirs et Blancs. Autrement dit, passer du statut d'esclave à celui d'indigène ne représente aucun progrès véritable vers l'égalité ou la liberté. *Le Matin* du samedi 20 octobre 2007, pp. 8-9. Sur la sortie du livre en allemand, voir l'article de Frank Heer : *«Die Schweizer Sklaven»* dans *FACTS* du 1er décembre 2005, pp. 88-89. Sur la sortie du livre et le canton de Fribourg, voir *La Liberté* du jeudi 6 mars 2008, p. 10. Sur l'esclavage et la Suisse, voir le catalogue de l'exposition organisée par le MEG : *Mémoires d'esclaves*. Genève, MEG, 1997, 166p. et Thomas David, Bouda Etemad, Janick Marina Schauffelbuehl : *op.cit.*, 183p.

[3] Comme exemple récent, voir Peter Martin, Christine Alonzo (ss la dir. de) : *Zwischen Charleston und Stechschritt. Schwarze im Nationalsozialismus*. München, Dölling und Galitz Verlag, 2004, 790p. Dès sa parution, il est attaqué par certains africanistes allemands et quelques organisations de regroupement et de défense des Africains résidant en Allemagne. La controverse repose sur la légitimité des auteurs par rapport à leur sujet en raison de leur statut de Blancs occidentaux.

LES SUISSES EN AFRIQUE

Se rendre en Afrique est un voyage réfléchi que l'on n'entreprend pas à la légère. Entre la fin du XIX[e] siècle et la période qui précède la Seconde Guerre mondiale, l'avancée technologique des moyens de transports, le progrès médical dans le domaine de la prophylaxie des maladies tropicales et l'amélioration des infrastructures à l'intérieur des colonies rendent le voyage moins contraignant et moins dangereux, certainement moins exotique aussi. Les voyageurs sont issus de toutes les catégories sociales[4]. Les hommes représentent une très forte majorité de l'effectif des migrants. Le contingent suisse est formé essentiellement de soldats et d'employés d'administration. Une partie fort minime de cet échantillon est composée de missionnaires et de scientifiques. Ces «aventuriers» se déplaçant comme des touristes sont fort rares et leurs souvenirs absents de la plupart des sources disponibles.

La représentativité des expatriés suisses pose un problème quantitatif plus que qualitatif. Si le voyageur ne constitue en effet qu'un infime élément de la société helvétique, c'est-à-dire très peu typique, il n'en est pas moins un acteur essentiel. La connaissance de l'Afrique transmise en Suisse se fait prioritairement par les témoignages, avant toute autre modalité. Les textes de ces personnes deviennent donc indispensables, même s'ils sont peu nombreux. En conséquence, ce n'est pas à l'exemplification, mais à l'investigation qu'il faut recourir pour établir les faits[5].

Les expatriés entretiennent un imaginaire qui leur est propre en raison de leur expérience du continent noir. De plus, leur sensibilité individuelle, leur ressenti et leur mémoire divergent en fonction des expériences vécues par chacun d'eux. En conséquence, la difficulté pour l'historien réside dans la capacité de restituer une mentalité communément partagée. Si elle existe, la pensée coloniale doit sourdre de chaque individu autour de concepts fondamentaux qui la définissent. Ainsi, plus que l'exemplification des biographies coloniales — travail de haute importance —, c'est l'analyse de quelques personnages au parcours de vie sensiblement varié qu'il faut privilégier. La représentativité la plus large inclut aussi bien le colonisateur fanatique que le sceptique désabusé. Dans tous les exemples considérés, la persistance des clichés et des stéréotypes dont les Africains sont affublés devient patente.

---

[4] Pour se faire une idée de cette diversité sociologique, il suffit de passer en revue les quelque 8000 registres de matricule (RM) conservés aux AAB à Bruxelles. La rubrique *«Détails biographiques»* contenant les informations sur le passé de chaque employé est une source très précieuse de ce point de vue.

[5] *«En ce sens, l'histoire a bien des méthodes. On peut les classer en deux groupes que j'appellerai, pour faire vite, l'investigation et la systématisation et qui reposent sur deux types de preuves, la preuve factuelle et la preuve systématique.* […] *Les systématisations ne sont pas propres à l'histoire. On les retrouve en sociologie et en anthropologie. Mais les méthodes qui permettent de les valider sont inégalement rigoureuses. La plus faible consiste à apporter des exemples à l'appui de la systématisation. On peut l'appeler <exemplification>. Sa validité repose sur le nombre et la variété des exemples proposés et elle est donc elle-même inégale : l'historien ne trouve pas toujours autant d'exemples qu'il le souhaiterait.».* Antoine Prost : *Douze leçons sur l'histoire.* Paris, Seuil, 1996, pp. 290-291.

LES EMPLOYÉS COLONIAUX

La vie de coloniaux suisses célèbres, soit par leurs exploits, soit par la conservation systématique de leurs écrits et de leurs souvenirs, est très bien documentée. Cependant, la caractéristique du courant migratoire vers l'Afrique à la fin du XIX[e] et au début du XX[e] siècle réside dans la forte cohorte de personnes anonymes, de modestes employés, de jeunes hommes pour la plupart au chômage. Ces Suisses rêvent de l'eldorado, cherchent à vivre une aventure et à obtenir les avantages d'une vie meilleure.

Pour le chercheur, une difficulté supplémentaire bloque l'analyse cohérente de ce modeste effectif migratoire. En effet, comment mesurer l'influence de ces employés coloniaux sur leurs compatriotes ? La faible importance de ces histoires personnelles par rapport à d'autres recherches sur l'Afrique illustre de façon éclatante combien il importe aujourd'hui de prendre en considération les sources privées accumulées au sein des familles. Les fonds découverts sont souvent très riches. Dès lors, la force de la méthode réside moins dans la constitution de biographies complètes que dans l'exploitation approfondie de quelques fonds représentatifs. En choisissant certains individus, le parcours de vie d'un colon suisse en Afrique est rendu possible, sur une longue période parfois. Cette méthode livre souvent une photographie fiable de l'attitude d'un émigré de sa jeunesse à sa mort. Pour le Congo, plusieurs émigrés suisses mettent en lumière toute la variété de l'émigration vers l'Afrique, inspirant de nombreuses publications[6].

Un employé colonial exerce souvent une profession libérale en Suisse. Il est jeune, suit des études élémentaires, accomplit son service militaire, a déjà quitté le lieu de son apprentissage pour occuper une nouvelle place de travail. Dans la plupart des cas, le jeune émigrant est célibataire. Les raisons de son départ sont multiples : chagrin d'amour, faillite personnelle, soif d'aventures, fuite devant la justice pour des délits mineurs, besoin de recommencer une nouvelle vie. Les Archives africaines du Ministère des Affaires étrangères de Belgique à Bruxelles (AAB) révèlent que près de la moitié de l'effectif des employés suisses de l'administration congolaise d'avant la reprise par la Belgique en 1909 est engagée suite à un examen passé dans le bureau du Consul de Belgique à Neuchâtel, Jean Boillot-Robert. Son mode de recrutement est très efficace dans ce canton[7].

---

6 Voir par exemple à ce sujet, sur Paul Moehr et sa vie congolaise, Patrick Minder : *Les archives de Paul Moehr, un trésor oublié. Les sources exogènes accumulées par un petit employé colonial suisse*, dans Maria R. Turano (a cura di) : *Quaderni di Palaver* n°1 / 101, *Le fonti narrative nelle scienze sociali relative all'Africa. Atti delle Giornate di Studio*. Lecce, 21-22 marzo 2005. Roma, Aracne editrice, 2006, pp. 161-168 et sur la vie congolaise de quelques Neuchâtelois, Patrick Minder : *«Une Afrique extraodinaire pour des Neuchâtelois ordinaires»* dans Philippe Henry et alii : *op.cit.*, pp. 155-181. Les articles de Valérie Sierro : *Les rêves fous du premier conservateur* et de Julien Glauser : *Le Musée «colonial» d'une Suisse sans Empire* dans GHK : *Cent ans d'ethnographie sur la colline de Saint-Nicolas. 1904 —2004*. Livre du centenaire du MEN (Musée d'ethnographie de Neuchâtel, Neuchâtel), Musée d'ethnographie, 2005, pp. 113-121 et pp. 126-137, reprennent partiellement ces travaux et les APM.

7 Personnage clé dans le recrutement de nombreux Suisses au Congo, Jean Boillot-Robert est à l'origine de plus de cent contrats sur les quelque deux cent cinquante ressortissants helvétiques enregistrés pour la période de 1880 à 1914. Ce système de recrutement revêt un caractère fort lucratif pour lui. Il publie également un livre intitulé *Léopold II et le Congo. Nos fils au continent noir*,

Une autre caractéristique des séjours africains, c'est leur durée et le rythme de leur renouvellement. Tous les hommes qui se rendent dans les colonies accomplissent un *terme*, selon l'expression consacrée, d'au moins trois ans sur place[8]. Certains prolongent le contrat une seconde fois. La plupart rentrent ensuite au pays. Quelques très rares *anciens Africains* s'installent définitivement. Seules la maladie et la mort interrompent le contrat et nécessitent des rapatriements prématurés. La mortalité est encore très forte avant le premier conflit mondial.

Le voyageur ne se débarrasse jamais de son expérience africaine. Elle vit en lui. L'ancien employé colonial entretient la flamme de ses souvenirs en donnant des conférences. La correspondance avec d'anciens employés blancs en Afrique ou en Europe et des contacts avec d'autres Suisses *anciens Africains* se maintiennent avec une grande régularité. Entre eux, les coloniaux discutent, échangent et évoquent des souvenirs communs. La nostalgie d'un temps perdu et la subjectivité personnelle sélectionnent les meilleurs moments, alimentant ainsi une irrésistible envie d'Afrique. Il résulte de ce processus de cristallisation de la mémoire un tableau contrasté. Les mauvaises expériences prennent des allures d'épopées héroïques, les épisodes inhabituels deviennent des actes de bravoure exceptionnels. Le temps est figé autour d'un passé que l'on ravive uniquement par la répétition d'une mémoire qui se sclérose avec les années.

Pour l'historien, la quantité et, surtout, la rareté des documents ébauchent une piste sérieuse dans le fatras des réminiscences. Avec de la chance, la correspondance entre les administrateurs et la famille restée au pays donne des informations précieuses, parfois banales, qui racontent la vie quotidienne en Afrique et éclaircissent la connaissance de ces jeunes engagés. Les africanistes travaillent sur certaines de ces données, plus rarement sur des passages plus anodins.

Les itinéraires établis par les employés sont conservés comme des reliques de leurs explorations. Dans les archives les plus riches, les albums de souvenirs ainsi que les carnets et les journaux de bord sont des sources privilégiées. Rédigés au jour le jour ou par thèmes synthétisés au retour, ces livrets fournissent des renseignements autorisant la critique et la comparaison. Pour les colons qui se projettent déjà dans le rôle de conférenciers, la prise de notes insiste sur les pratiques sociales des Noirs, sur leurs techniques, leurs danses, leurs cultes, leurs rites, leurs chasses et leur artisanat. Sans aucun mandat ni obligation, certains revêtent volontairement la blouse du scientifique. Ils rédigent des notes de type ethnographique, calquant par imitation les descriptions qu'ils lisent dans des revues. Ils reproduisent parfois maladroitement les méthodes de récolte de données ethnographiques et géographiques, transmises lors de leur très — trop ? — brève formation au cours colonial, dispensé en métropole peu avant le départ. Pour les sujets sensibles, comme la sexualité ou la critique de la gestion politique et économique de la colonie, l'employé se censure lui-même ou cache ses véritables pensées sous le couvert d'un discours neutre et convenu.

Neuchâtel, éd. Attinger, 1904, 263p., livre parrainé et financé en partie par le Roi des Belges. Sur ce personnage, voir Berguer Marie-Claire : *op.cit.*, p. 35 ; AFB E 2001 A, 1860 ; AAB dossier personnel n° 1046 et Patrick Minder : *«D'Helvétie en Congolie»…*, *op. cit.*, pp. 41-45.

[8] La durée du séjour sous les tropiques est fixée par la médecine coloniale. Voir Bouda Etemad : *La Possession du monde. Poids et mesures de la colonisation.* Bruxelles, éd. Complexe, 2000, p. 33.

Dans le domaine de l'iconographie, rares sont les dessins réalisés à main levée. Une fois que la photographie touche de larges couches sociales de la population européenne et que le progrès technologique autorise des temps de pose moins longs et des appareils très maniables de format réduit, il est aisé pour un employé colonial d'acquérir un appareil à bas coût, de le transporter dans ses bagages et de prendre lui-même des clichés. Ce qui échappe à l'observateur non averti, c'est que les images rassemblées dans l'album de souvenirs sont le plus souvent un subtil mélange de clichés de toute provenance : photographies commerciales, tirages développés sur place, photos prises par un tiers, cartes postales envoyées après le retour en Suisse. La chance sourit véritablement lorsque de tels clichés sont légendés et datés ce qui, somme toute, reste exceptionnel. En toute logique, les albums ne sont pas destinés à être transmis en dehors du cercle intime de la famille. Leur but est de fixer la mémoire sur des scènes et des événements mémorables que le colon commente longuement pour son auditoire.

Sur la vie africaine, on n'apprend guère plus que ce que l'on connaît par l'intermédiaire de séries réalisées par des expéditions qui établissent une documentation bien plus systématique que les fonds accumulés par les modestes employés des colonies. Cependant, lorsque la photographie montre des activités très banales et relativement peu intéressantes pour les ethnologues et les anthropologues, elle livre des informations sur la vie quotidienne qui échappent même à l'attention du photographe : sieste, séance de gymnastique, apéritif partagé entre Blancs sont autant de souvenirs personnels absents des archives officielles et scientifiques.

Des prises de vue où les Africains ne posent pas, saisis *au naturel* dans leurs activités quotidiennes, sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont rares. Plus classiquement, les poses de groupe répondent aux exigences des principes émis par les scientifiques, amateurs de classification des races et de sensationnel comme les pratiques corporelles exotiques que sont les peintures, les tatouages et les scarifications.

Enfin, des objets africains sont aujourd'hui dispersés dans différents musées et chez des particuliers. Dans le pire des cas, par désintérêt ou méconnaissance de la valeur de ce matériel, les souvenirs et autres bibelots sont éliminés par la famille après le décès du colon. Selon la coutume, les traditionnelles panoplies d'armes et de boucliers forment l'essentiel de la plupart des fonds. Plus rarement des outils en fer, des fétiches et des outils du quotidien (peignes, coiffes simples, bols) complètent l'inventaire. Pour les collections les plus richement dotées, des masques et du mobilier sont renvoyés soigneusement emballés vers l'Europe.

L'historien considère ces sources parfois avec scepticisme, mais toujours avec circonspection. Cependant, il est nécessaire de corriger une dérive certaine dans le traitement de telles archives. Pour certains scientifiques, parce qu'elles sont produites exclusivement par des colons, elles ne peuvent servir à la construction objective de l'écriture de cette phase cruciale de l'histoire contemporaine. Penser ainsi, c'est faire fi trop rapidement de la bonne foi avec laquelle l'auteur de témoignages s'efforce de transmettre son vécu. A l'image de beaucoup d'autres de ces compatriotes, après avoir résumé son séjour congolais de six ans, Paul Moehr affirme à l'intention de son lectorat :

> Et surtout, ne croyez pas que je me vante, que j'exagère, que je parle, comme ceux qui reviennent de loin. Nullement car en tous lieux, et en toutes circonstances,

> chaque jour j'ai rédigé mes observations, pris des notes ou des photographies et mémement des croquis.[9]

Reconsidérer ces sources, leur donner le poids qu'elles méritent sans en alléger ou en alourdir les effets devient un exercice périlleux certes, mais nécessaire. En ne faisant que peu de cas de la documentation accumulée par les émigrés suisses, on se coupe d'une source et d'un témoignage de première main. C'est un acte difficile à assumer pour un historien attentif à la reconstitution du contexte d'une époque. Dans la quête de la vérité au sujet des rapports qui régissent les relations entre Suisses et Africains, toutes les sources sont bonnes à prendre. C'est leur traitement et les questions auxquelles elles sont soumises qui permettent d'en apprécier la richesse, la justesse et la qualité. Enfin, pour qui veut reconstituer l'imaginaire colonial suisse, le témoin mérite d'être analysé au même titre que les témoignages écrits ou photographiques.

LES SCIENTIFIQUES

Par son exploration tardive, le continent africain suscite la curiosité des scientifiques de tous bords. Pour diverses raisons, les espaces naturels et les peuplades coupées du reste du monde, sans contact avec la civilisation, encouragent les explorations. En l'espèce, les Suisses ne sont pas en retard. Des chercheurs de haut rang, reconnus par la communauté scientifique internationale, se penchent également sur le monde africain aux mystères non déflorés, porteurs de belles découvertes. C'est une affaire d'hommes, exclusivement. Par la consultation des revues qui consacrent une grande partie de leurs volumes à l'Afrique, le lecteur d'aujourd'hui est surpris par la proximité des discours tenus par les scientifiques avec ceux des bulletins des congrégations religieuses de tout bord et des brochures des milieux philanthropiques. Pourtant, la surprise n'a pas sa raison d'être. Ces associations sont sœurs par la teneur des propos qu'elles propagent et par l'origine commune de leurs fondateurs. Outre que ces derniers sont empreints de la mentalité occidentale et de ses particularités — ils ne peuvent en toute logique s'en extraire —, ce sont souvent des personnes actives dans les deux types de milieux associatifs. Il faut absolument insister sur la très forte intrication entre ces sociétés et leurs responsables. Les revues scientifiques suisses cautionnent les progrès de la colonisation européenne en Afrique et renforcent ainsi, par leur soutien formel et indéfectible à la noble cause, la puissance des stéréotypes à l'égard des populations indigènes.

LES MEMBRES DES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE SUISSES

Vu la superficie réduite du pays, les publications scientifiques helvétiques sont souvent en proie à de graves problèmes financiers. Les études ethnologiques ou anthropologiques, écloses au tournant du XX^e^ siècle, utilisent la tribune des organes d'autres branches scientifiques, comme les sciences naturelles, à l'assise plus ancienne et mieux reconnue. Les sociétés de géographie naissantes dans le dernier quart du XIX^e^ siècle deviennent alors le siège privilégié des récits des dernières découvertes et explorations. Les sociétés de géographie se passionnent pour les avancées exploratoires

---

[9] APM, carnet de voyage n^o^ 2, sans date, p. 28.

dont les échos sont reproduits mois après mois dans les colonnes de leurs revues. L'Afrique occupe donc la première place. La Société de géographie de Genève publie *Le Globe* depuis 1861 ; dans la même ville, Gustave Moynier publie dès 1879 le mensuel *L'Afrique explorée et civilisée* ; à Neuchâtel, sous l'égide de quelques instituteurs du canton[10], paraît dès 1886 le *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* (*BSNG*), nouvellement constituée[11].

La position de l'équipe de rédaction du *Globe* face à la colonisation ne permet guère de douter de son action en sa faveur. Dans un mémoire intitulé *L'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale*, lu à la première réunion du Comité suisse de l'Association Internationale (A.I.A.)[12] le 23 avril 1877, le vice-président Laharpe définit ainsi la politique coloniale :

> Science, commerce, civilisation ! Tels sont les trois mots magiques dont le son […] a trouvé en vous un écho qui se propagera encore à mesure que cette grande cause sera mieux connue. […]
>
> C'est un fait propre à nous surprendre que l'Afrique, région de l'ancien monde à notre portée immédiate […] reste jusqu'à ce jour l'une des portions de notre globe dont la connaissance est la plus incomplète.
>
> Ce n'est point la distance qui nous en ferme l'accès.
>
> Ce n'est pas non plus l'insignifiance commerciale, car elle abonde en produits précieux, et il en est qu'elle seule peut fournir aux nations civilisées ; […] pour l'homme de science comme pour l'homme d'affaires, elle est encore un mystère et une énigme.[13]

Très tôt après la fondation d'un organe faîtier au niveau suisse, le Vorort des sociétés de géographie émet trois propositions, émanant de la société saint-galloise, dont les deux premières illustrent avec pertinence les intentions scientifiques des associations cantonales :

---

10 *BSNG* vol. 1, 1885, p.19.

11 La société de géographie de Genève est fondée en 1858, celle de Berne en 1873, celle de St-Gall, dénommée «Société de Géographie commerciale de la Suisse orientale», en 1878, celle de Hérisau en 1878, celle d'Aarau en 1884 et, enfin, celle de Neuchâtel en 1885. *BSNG* vol. 2, 1886, Neuchâtel, 1887, p. 147.

12 L'Association internationale est l'abréviation utilisée pour l'Association internationale pour la Civilisation de l'Afrique (A.I.A.), fondée par le Roi des Belges Léopold II. Ce mouvement abolitionniste favorisant les explorations en Afrique centrale sert de base pour la création de l'Etat indépendant du Congo (E.I.C.) au grand dam, souvent, des membres ayant adhéré au nom de leurs convictions philanthropiques. Voir à ce sujet René-Jules Cornet : *Création, administration et gouvernement de l'Association Internationale du Congo (A.I.C.) et de l'Etat Indépendant du Congo (E.I.C.)*. Bruxelles, extrait du *Bulletin des séances de l'Institut royal des Sciences coloniales belge*, t. XXV, fasc. 2, 1954, pp. 556-595. Sur les méthodes utilisées par Léopold II pour passer de l'Association Internationale pour la Civilisation de l'Afrique (A.I.A.) fondée en 1876 pour la dissoudre en 1879 à la création de l'A.I.C., voir Isidore Ndaywel è Nziem : *Histoire du Zaïre — De l'héritage ancien à l'âge contemporain*. Louvain-la-Neuve, éd. Duculot, 1997, pp. 271-279.

13 *Le Globe* journal géographique, organe de la Société de géographie de Genève pour ses mémoires et bulletin, tome 16, seconde série, tome III, Genève, Bâle, Lyon, H. Georg libraire-éditeur, 1875, pp. 35-36.

> 1° Le Vorort des Sociétés suisses de Géographie sera chargé de prendre les mesures nécessaires pour engager des explorateurs et des voyageurs éminents à donner des conférences sur leurs expéditions, dans les différentes villes de la Suisse, et de donner connaissance du résultat de ses démarches aux diverses sociétés faisant partie de l'Association.
>
> 2° Le Vorort sera autorisé à subventionner des expéditions et voyages d'exploration dans des régions offrant un intérêt scientifique et commercial ; à cet effet, les différentes Sociétés de Géographie de la Suisse contribueront selon leurs moyens, c'est-à-dire que le Vorort invitera toutes les sociétés à y prendre part. […][14]

La Société de géographie de Genève montre clairement son intérêt pour une vision coloniale, faite d'explorations et de conquêtes, reposant sur des idéaux de philanthropie et de lutte anti-esclavagiste. Ainsi, ses membres souscrivent tacitement à la domination des nations civilisées sur des populations *«en général à moitié sauvages»*. Les statuts de la Société suisse africaine en rapport avec l'A.I.A. sont publiés en 1877[15]. Sur les quinze articles retenus, le douzième crée une discussion dont le rapport fait mention. La volonté d'une participation active de la Suisse dans le processus d'exploration africaine est une idée qui rencontre des adeptes. En l'occurrence, le délégué bernois Mulhaupt-de Steiger propose, soutenu par un seul membre, Mettler-Tobler, négociant à St-Gall,

> qu'au lieu de verser intégralement la somme provenant des souscriptions recueillies en Suisse, entre les mains du Comité exécutif de l'Association internationale à Bruxelles, il en soit prélevé une partie, un cinquième ou un dixième, pour créer un fonds spécial suisse, destiné à être appliqué ou à contribuer à quelque œuvre qui pourrait être entreprise par la suite dans le même but, avec des éléments suisses, par des voyageurs suisses par exemple, et pour les intérêts plus spéciaux de la Suisse, pour son commerce.[16]

Cette proposition est rejetée pour trois raisons, selon les rapporteurs. Le comité ne désire pas agir autrement qu'en respectant les conditions imposées par l'A.I.A. La souscription ne valant déjà pas grand-chose perdrait tout son sens si on lui amputait encore une part. Enfin, on ne croit pas dans les chances de succès d'une entreprise exclusivement organisée par la Suisse[17]. L'importance accordée à la mission civilisatrice est capitale. Elle souligne la symbiose totale entre différents intérêts. Les objectifs commerciaux et civilisateurs que l'entreprise de colonisation souhaite mener à bien se mélangent aux idées de progrès et de recherche scientifiques.

La société de Genève n'est pas la seule à fonctionner de la sorte. L'exhaustivité des sources, à l'instar de la presse quotidienne, n'étant guère accessible à l'historien, le choix se porte, dans le cas présent, sur le *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, qui fait l'objet d'une étude serrée et systématique pour la période qui va de 1885, date de la première publication, à 1948. La revue devient l'organe qui reflète les activités annuelles de l'association des géographes. Par cette publication, la vision du monde africain par les esprits scientifiques est accessible. Cette revue contient des

---

[14] *Ibidem*, p. 149.
[15] *Le Globe*, 1877, pp. 249-251.
[16] *Ibidem*, p. 251.
[17] *Ibidem*, p. 252.

indications supplémentaires, entre autres, sur la perception colonialiste des rapports entre Européens et Africains.

Les intentions du premier comité de rédaction de la *BSNG* sont claires. Elles sont essentiellement économiques mais, à l'époque, elles relèvent principalement de la science géographique. Le président de la société, le Dr A.-L. Roulet[18], directeur du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, insiste sur ce qu'il appelle la troisième direction, la plus importante à suivre à ses yeux :

> Dans un pays industriel et commerçant comme le nôtre, il est étonnant que la géographie économique soit encore si peu vulgarisée. […]
>
> C'est par la routine et par voie de tâtonnement que les opérations commerciales sont trop souvent dirigées chez nous. Notre Société devra prendre à tâche d'étudier et de vulgariser ces faits, si utiles à nos commerçants ; elle devra se mettre en rapports intimes avec nos Sociétés commerciales et se créer des centres d'informations par l'intermédiaire des autres sociétés suisses poursuivant un but analogue au nôtre et de nos consulats à l'étranger, peut-être même en entretenant des rapports suivis avec les sociétés d'autres pays. […][19]

Le secrétaire, John Clerc, professeur de son état, signe un article dans lequel il reprend le même thème :

> Ces dernières [c'est-à-dire les communications des membres correspondants] provenant de toutes les parties du monde peuvent à un moment donné exercer une réelle influence sur le développement des industries de la Suisse et de notre canton.[20]

Léon Metchnikoff, célèbre professeur enseignant la géographie comparée à l'Académie de Neuchâtel et membre influent du Comité, affirme sa conviction profonde en l'importance du rôle économique de la colonisation pour la Suisse :

> Ce que je viens de dire de l'émigration des hommes peut-être étendu aussi à l'«émigration des produits», à cette grande question des débouchés qui est le seul mobile avouable de la politique dite coloniale. Avant d'engager des capitaux énormes et des armées dans la conquête des marchés lointains, avant de provoquer l'extermination en masse des indigènes de toutes les couleurs par nos engins de guerre perfectionnés et par le contact de ce qu'il y a de plus brutal et de plus dépravé dans la lie de nos Sociétés soi-disant civilisées, - ne serait-il pas… je ne dirai pas plus humain mais plus économique de consulter la science géographique, quant à la direction de ce grand mouvement perpétuel de denrées et de marchandises qui s'effectue tous les jours entre les pays les plus éloignés ?[21]

A la lecture de ces extraits se dégagent trois constats fondamentaux. Le premier réside dans le lien étroit qui associe émigration, colonisation et économie. La situation

---

18 Sur Albert-Louis Roulet, voir *DHBS*, 5e volume, 1930, p. 577.
19 *BSNG* vol. 1, 1885, p. 8.
20 *Ibidem*, p. 6.
21 *Ibidem*, p. 25.

au début du XX[e] siècle inquiète les autorités qui cherchent à contrôler strictement les agences d'émigration, accusées de traquer les candidats aux colonies. La puissance d'une nation se mesure en partie dans sa force démographique et c'est dans cette croyance, posée comme une affirmation vérifiée, qu'il faut comprendre la prise de position des membres de la société de géographie de Neuchâtel. Le deuxième constat est l'importance de développer un commerce mondial pour garantir la prospérité de la Suisse. Les emprunts de formules chères aux meilleurs défenseurs des idées coloniales ne doivent pas être interprétées autrement ici. La Suisse peut et se doit de rêver d'expansion commerciale. Le possessif employé par Roulet — nos sociétés, nos commerçants, nos consulats — est significatif de l'intention de s'aligner sur les autres puissances européennes, même sans la possession de territoires outre-mer. Cette envie de ne pas prendre du retard sur l'ensemble de l'Europe dominante constitue précisément le troisième constat. Le maintien du pays dans le concert des nations occidentales, civilisées et développées est un point capital à défendre et à surveiller de près.

Les anthropologues et les ethnologues

La géographie est aussi envisagée sous l'angle anthropologique. Certains auteurs comme H.-C. Faure utilisent les conférences et les publications de leurs collègues qu'ils résument. Sous des nomenclatures qui appartiennent effectivement à la «science géographique», le discours dévie souvent et se focalise sur l'action civilisatrice. Les conclusions sont plus morales que scientifiques. Ainsi, par exemple, un article de 1885 contient des énoncés très nettement empreints de supériorité raciale :

> En effet si, avec les moyens primitifs dont disposent les natifs, le sol a pu nourrir plus de 200,000,000 d'habitants, […] que n'obtiendrait-on pas en appliquant à sa culture les procédés et les instruments perfectionnés des peuples civilisés ! […]
>
> Dans aucun continent, l'état primitif ne s'est conservé aussi longtemps qu'en Afrique ; ce n'est guère que le long des côtes qu'une civilisation supérieure a pu s'implanter. […]
>
> Les Makalakas fournissent d'excellent fer, quoique le travail de leurs instruments soit grossier. […]
>
> Impossible d'imaginer des instruments aratoires plus primitifs. […]
>
> [A propos d'une pioche à quatre dents] C'est le plus haut degré qu'ait atteint dans ce sens la faculté d'invention des Africains. […]
>
> Il semble que rien ne fût plus facile que de tracer des sillons avec une houe au lieu de bêches, ce qui eût été le premier pas vers la charrue, et cependant aucun nègre n'a pu inventer celle-ci. […]
>
> [A propos de houes indigènes] seul les Européens en ont introduit de nos jours de meilleures au nord et au sud de l'Afrique. […]
>
> Le même gaspillage se rencontre dans la manipulation du laitage chez les populations africaines d'un niveau inférieur. […]
>
> Une grande partie des récoltes se perd par négligence, ou est détruit par malveillance ou par les guerres, et aussi par de mauvais procédés de conservation. […]

> Parfois ils sont serrés [= les stocks de céréales] dans des granges bien construites, mais souvent incendiés par méchanceté. […][22]

Le mélange des genres scientifiques est patent : la géographie, encore embryonnaire est grandement tributaire des premières observations rapportées par les explorateurs du terrain. Au contraire de la cartographie qui se développe depuis les siècles passés, l'ethnographie, bien avant qu'elle ne devienne ethnologie, occupe une place prépondérante dans les rapports des géographes. Le dernier paragraphe du texte de Faure dévoile l'urgence de sauver un monde qui, selon les chercheurs et leur vision du monde, va disparaître :

> Si les tentatives que l'on fait par les côtes orientales et occidentales d'ouvrir l'Afrique et y fonder des stations civilisatrices réussissent, l'industrie et le commerce du continent noir se développeront sans que la population indigène soit exterminée comme l'a été celle de l'Amérique.[23]

La rhétorique de cet extrait est reproduite à l'identique dans la revue des défenseurs des indigènes et des ligues antiesclavagistes, résumant une conférence donnée par le D[r] R. Hotz au Bernoullianum de Bâle en 1881 :

> Enfin, il termine en montrant qu'il ne peut être question pour les blancs de conquérir ou de s'annexer des territoires, mais seulement de créer chez les nègres des besoins de civilisation, qui les poussent à travailler et à chercher, dans les établissements européens, les produits de l'industrie et du commerce des nations civilisées.[24]

En résumé, les sociétés de géographie rencontrent toutes le même problème. Elles manquent de correspondants sur place ; elles ne proposent pas de cadre scientifique contraignant pour organiser la récolte des informations qu'elles cherchent à obtenir ; enfin, elles considèrent sans distinction ni discernement tous les discours sur l'Afrique comme des affirmations dignes de la plus grande confiance. A leur décharge, il faut insister sur la nature profondément européocentrée de la documentation scientifique qu'elle soit suisse ou étrangère. Dès le départ, la nature du regard conditionne et déplace la compréhension du monde africain dans un registre foncièrement colonial. Le piège est tendu et les textes des années suivantes ne parviennent jamais à sortir de leurs ornières idéologiques. On ne s'étonne désormais plus de trouver systématiquement les mêmes noms dans les comités de sociétés de géographie, dans les mouvements de lutte antiesclavagiste et dans les associations religieuses.

---

[22] H.-C. Faure : *«Procédés de culture des indigènes africains»* citant l'étude du professeur H. Fritz de Zürich publiée dans la *Zeitschrift für wissenschaftliche Geographie*, dans *BSNG*, vol. 1 1885, 1886, pp. 41-51.

[23] *Ibidem*, p. 51.

[24] D[r] R. Hotz : *«Die Erscheinung Central-Afrika's»* dans *L'Afrique explorée et civilisée* n° 6 de décembre 1880, p. 128.

LA PRÉPONDÉRANCE DES MISSIONNAIRES DE LA *BSNG*

Le bulletin de la *BSNG* ne reste pas longtemps confiné aux seuls éléments exploratoires et anthropologiques. Le deuxième volume affirme avec conviction l'importance de la religion pour une revue consacrée à l'origine à la géographie. Charles Knapp, professeur et archiviste-bibliothécaire de la société et futur premier conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel[25], affirme avec force l'importance d'associer les travaux des missionnaires de son canton à ceux des membres de la Société :

> Le nombre de missionnaires neuchâtelois n'est pas très considérable, raison de plus pour ne pas les omettre dans cette revue. Ces messagers de l'Evangile ont certes le droit au respect de tout géographe. Ne représentent-ils pas notre civilisation dans ce qu'elle a de plus noble et de plus élevé ? Leurs paroles de paix et de bienveillance n'ont-elles pas fait davantage pour ouvrir des contrées fermées à nos idées et à notre influence que les procédés violents de certains explorateurs ?[26]

L'amalgame entre monde scientifique et monde religieux n'est pas innocent et il va influencer par la suite tout le discours ethnologique et anthropologique. Si l'on doit rechercher les endroits dans lesquels s'expriment les causes de l'influence d'un discours profondément orienté au sujet des Africains, c'est ici qu'on trouve une explication aussi claire que logique. De nombreuses contributions rédigées directement par les missionnaires ou des explorateurs dénués de solides bases scientifiques foisonnent dans les pages de la *BSNG*[27]. Parfois les frontières déontologiques séparant science et fiction sont floues, voire abolies. Des articles établissent des résultats considérés comme scientifiques sur la base de matériels récoltés par les missionnaires, sans qu'aucune référence critique ne soit établie sur les conditions de récolte ni, pire encore, sur les objets eux-mêmes. Le cas le plus flagrant est celui de la note rédigée par le docteur Alexandre Schenk, intitulée «Note sur dix crânes du Congo français. Tribu des Yeveng ; Race des Fang» et publiée en 1905[28]. Ces crânes sont un don du Révérend Père Trilles, missionnaire catholique de passage à Neuchâtel pour y donner des conférences, à Charles Knapp. Les résultats anthropomorphiques aboutissent à la création d'un tableau à double entrée, qui permet au savant de conclure sur les principes suivants :

> Nos crânes étant incomplets et peu nombreux, nous ne pouvons tirer de notre étude des conclusions fermes. Nous nous bornerons à la constatation des faits suivants :

---

[25] Sur Charles Knapp voir *DHBS*, 4e volume, 1928, p. 373 et Anne Jeanneret-de Rougemont : *Knapp Charles* dans *DHS* : http://www.hls.DHS-dss.ch/textes/f/F46023.php (30.10.07) ; GHK : *Cent ans d'ethnographie sur la colline de Saint-Nicolas…*, *op. cit.*, pp. 39-44 et pp. 113-121.

[26] *BSNG* vol. 2, 1886, p. 94.

[27] La revue se fait le rapporteur des expéditions exploratoires en reprenant des passages parus dans l'*Afrique explorée et civilisée*, revue antiesclavagiste éditée à Genève, tout en reproduisant sans distance critique les remarques fournies par les explorateurs, principalement des soldats employés par les Etats coloniaux. Sur *L'Afrique explorée et civilisée*, voir Thomas David, Bouda Etemad, Janick Marina Schaufelbuehl : *op. cit.*, pp. 127 à 130. Voir par exemple *BSNG* vol. 5, 1889-1890, pp. 153-198.

[28] *BSNG* vol. 16, 1905, pp. 296-303.

> 1° […] La dolichocéphalie serait donc plus accentuée dans le sexe masculin que dans le sexe féminin. […]
>
> 3° Les sutures crâniennes sont simples et la marche de l'oblitération s'est toujours faite suivant la *loi de Gratiolet* pour les races inférieures, c'est-à-dire d'avant en arrière […]
>
> Dans leur ensemble, ces crânes présentent des caractères marqués d'infériorité. D'autre part, autant qu'il est possible d'en juger […] la capacité crânienne devrait être relativement petite et bien au-dessous de la moyenne.[29]

A défaut d'être péremptoires, les conclusions de Schenk revêtent la robe de la science et s'harmonisent avec les théories raciologiques en vigueur, bien qu'aucune information précise sur l'origine de ces crânes ne puisse être établie. Ecrivant sur des peuples et des régions d'Afrique de l'Ouest ou d'Afrique centrale, tous les correspondants réguliers du bulletin neuchâtelois pour le continent africain sont, sans exception, des missionnaires et résident uniquement dans le sud du continent[30]. La généralisation échappe à tous et ne choque personne.

Dès lors, science, religion, philanthropie et morale participent du même esprit et s'unissent pour aboutir à un dessein commun : le salut de l'Afrique passe par la civilisation occidentale à laquelle tout Suisse est légitimement invité à apporter sa contribution. Ce vœu ne peut demeurer pieux. L'action individuelle devient le moyen privilégié pour continuer l'œuvre coloniale. Par la confusion des genres, cette fusion des mondes intellectuels — académiques et théologiques — et économiques, gagne en puissance et acquiert une force de persuasion jusqu'ici inégalée auprès du grand public. Les plus hautes sphères intellectuelles donnent un caractère apodictique à la propagation des idées coloniales en Suisse. «La part des Suisses dans l'exploration et la civilisation de l'Afrique», un texte non signé paru dans *L'Afrique explorée et civilisée* de 1883 résume cette situation :

> Nous n'avons pas la prétention d'attribuer aux Suisses une part considérable dans l'œuvre africaine ; comparée à celle qui ont prise et qu'y prennent encore les Portugais, les Anglais, les Français, les Allemands, les Italiens et les Belges, la nôtre paraît même fort restreinte […].
>
> Cependant, le ciel étoilé ne nous présente pas seulement des astres de première grandeur, et, quelque modeste que soit notre place dans le champ de l'exploration et de la civilisation de l'Afrique, il est intéressant de voir combien un peuple petit comme le nôtre, sans colonies sur la côte d'Afrique, et sans subsides de la part des gouvernements ou de sociétés de géographie, a pu fournir de voyageurs et de missionnaires, pour concourir à la découverte de ce continent et au relèvement intellectuel et moral de ses habitants.[31]

Dans ce panégyrique, l'inventaire des expéditions scientifiques, des comptoirs commerciaux et des établissements missionnaires dresse, avec force détails et recours au pathos, l'apport des Suisses, dont bénéficient les collections des musées et les

---

[29] *Ibidem*, p.302.
[30] *Ibidem*, p. 289.
[31] *L'Afrique explorée et civilisée*, n° 8, août 1883, pp. 215-216.

chercheurs restés au pays. L'*«union sacrée»* des milieux suisses propices au mouvement colonial est scellée :

> Nos compatriotes ont donc fait réellement quelque chose. Mais ne nous bornons pas à en prendre acte ; voyons plutôt, dans ce qu'ils ont pu faire, un gage de ce qu'ils feront, maintenant que, sous l'impulsion donnée par les trois Sociétés suisses de géographie, le goût pour cette science se développe ; que, grâce aux conférences de MM. P. Berthoud, Th. Vernet, ou d'autres délégués des missions de Bâle et de Paris, le nombre de missionnaires augmente ; que les nouveaux débouchés commerciaux invitent nos négociants à joindre leurs efforts à ceux des autres nations d'Europe, et à porter aux indigènes d'Afrique les produits de notre industrie suisse. […][32]

CHARLES KNAPP ET L'IMPOSSIBLE FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE

A ce constat s'ajoute une volonté affichée d'universalisme. Elle s'exprime suivant deux voies développées en parallèle. La première est de considérer l'Afrique comme un domaine de prédilection à faire partager à toutes les couches de la société. La religion est une manière de contribuer à l'aboutissement de ce vaste projet, mais elle ne suffit pas. Charles Knapp demande que *«toutes nos bibliothèques scolaires soient enrichies de ces beaux et utiles ouvrages»*[33]. Le célèbre *Dans les ténèbres de l'Afrique* d'Henri Morton Stanley, publié en français en deux volumes de 1'000 pages en 1890 à Paris figure, par exemple, dans une recension. La deuxième voie cherche à fédérer tous les Suisses sous une bannière unique. En 1891, une lettre est envoyée dans les cantons de Vaud, de Fribourg et du Valais, régions qui ne disposent pas d'une société de géographie semblable à celle de Neuchâtel[34]. La liste des membres en provenance de ces cantons est maigre. Pour Fribourg, par exemple, on compte au maximum quatre abonnés[35] dans les premières années de parution. L'appel est répété en 1896-1897[36]. L'arrivée de deux membres d'importance semble enfin augurer un rapide succès. Jean Bruhnes, français d'origine, ancien élève de Vidal de la Blache et professeur de géographie à l'Université de Fribourg depuis 1896, est accueilli comme nouveau membre en même temps que Victor Buchs, ingénieur et futur conseiller d'Etat fribourgeois dès 1919 en charge du Département des Travaux Publics[37]. Ce dernier publie dans la *BSNG* entre 1898 et 1899 le récit de son voyage en Abyssinie.

---

32 *Ibidem*, p. 228.

33 *BSNG* vol. 6, 1891, p. 352.

34 *Ibidem*, p. 12. L'appel est réitéré en page 455.

35 *BSNG* vol. 9, 1897, p. 260. Les Fribourgeois suivants sont comptabilisés comme membres : D[r] Louis Thürler à Estavayer comme nouveau membre, Apollinaire Deillon, gardien du Couvent des Capucins, depuis 1892-1893 (*BSNG* vol. 7, p.660), Eugène Corminboeuf, instituteur à Menières (*BSNG* vol. 8, p. 389), et Alfred Dabre, instituteur à Môtiers, depuis 1895 (*BSNG* vol. 8, p. 390).

36 *BSNG* vol. 9, 1897, p. 262.

37 *BSNG* vol. 11, p. 306. Sur Victor Buchs, voir *DHBS*, 2[e] volume, 1928, p. 330 et Michel Charrière : *Buchs Victor* dans *DHS* : http://hls-DHS-dss.ch/textes/f/F5860.php (30.10.07) ou 2[e] volume. Hauterive, éd. Gilles Attinger, 2002, p. 692. Sur le récit de Victor Buchs, voir *«L'Abyssinie par un voyageur fribourgeois»* dans *La Liberté* n[o] 223 du vendredi 25 septembre 1896, p.3. Il publie encore un autre article intitulé *«De Port-Saïd à Aden»* dans *BSNG* vol. 12, 1901, pp. 58-83.

L'arrivée du professeur Brunhes, *«très proche des réseaux francophones où se construit l'ethnologie catholique»*[38], comme membre de la Société neuchâteloise de géographie ne passe pas inaperçue. En 1900, le bulletin le signale en *«adressant ici un pressant appel à nos excellents amis du canton de Fribourg, dont l'Université compte une chaire de géographie excellement occupée»*[39]. Cette mention souligne la reconnaissance implicite des rédacteurs de la revue avec une vision de la géographie dont les applications sont empreintes de profond colonialisme, comme le souligne justement Emmanuelle Sibeud :

> Les faiblesses de la géographie humaine de Brunhes sont compensées par ses résonances coloniales : à la réflexion méthodique des sociologues et des ethnographes, elle substitue en effet une vision binaire du monde qui justifie cyniquement la colonisation.
>
> […] La géographie humaine [selon Brunhes] rebondit ainsi sur un argument fondamental de la colonisation : l'idée que les sociétés primitives sont incapables de mettre en valeur leur milieu naturel et qu'il faut en conséquence les dominer pour préserver les ressources dont elles seraient les dépositaires défaillants.
>
> […] Ainsi, la géographie humaine de Brunhes est doublement réactionnaire, sur le plan scientifique en proposant un retour au déterminisme, environnemental faute de pouvoir être encore racial, et sur le plan politique en prenant le contre-pied des engagements intellectuels.[40]

Ce n'est pas dans les positions colonialistes de ce personnage, somme toute fort peu dérangeantes pour l'époque, qu'on trouve une explication à l'échec de l'adhésion massive de membres issus d'autres cantons. Une courte riposte à un appel daté du 11 novembre 1904 incite Charles Knapp à publier un nouveau texte, adressé aux lecteurs de *La Liberté*[41]. Il reprend en substance l'idée que l'union des sociétés de géographie fait la force. Une grande association regroupant les cantons de Fribourg, de Vaud et du Valais sous la houlette de Neuchâtel contribuerait à l'augmentation de publications aux contenus inédits et éviterait la dispersion des énergies et des ressources. Knapp insiste sur l'absence de *«toute polémique, de toute discussion politique ou religieuse»* et conclut en signalant la prochaine parution dont le contenu comprend un article du R. P. Trilles et les contributions de deux Fribourgeois[42].

La réaction ne se fait pas attendre. Datée du 22 novembre 1904 mais publiée quatre jours plus tard, la lettre du Professeur M. Musy, président de la Société fribourgeoise des sciences naturelles, précise d'emblée que la géographie a sa place

---

38 Emmanuelle Sibeud : *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France 1878-1930*. Paris, éd. de l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales, 2002, p. 246.

39 *BSNG* vol. 12, 1901, p. 356.

40 Emmanuelle Sibeud : *op. cit.*, pp. 247-248. Jean Bruhnes s'intéresse également de près au cinéma anthropologique et dirige un mouvement qui cherche à archiver la géographie de la planète, mouvement financé par Albert Kahn. Voir Marc Henri Piault : *Anthropologie et Cinéma. Passage à l'image, passage par l'image*. Paris, éd. Nathan, 2000, p. 21.

41 L'article est publié dans *La Liberté* n° 268 du mardi 22 novembre 1904, p. 3.

42 Il s'agit de Girardin et Gobet. Paul Girardin est professeur à l'Université et devient membre de la Société neuchâteloise de Géographie en 1907 (*BSNG* vol. 18, 1907, p. 228). Le Dr Louis Gobet est professeur de géographie au Collège St-Michel de Fribourg et est accueilli comme nouveau membre en 1905 (*BSNG* vol. 16, 1905, p. 378).

dans l'association qu'il préside et que les publications dans le domaine géographique existent à Fribourg depuis 1900[43]. Musy insiste pour que ces informations soient publiées rappelant que Knapp ne les ignore pas, vu qu'elles lui ont été fournies auparavant. La guerre d'influence n'a donc pas lieu. Chacun chassant sur ses terres, l'association supracantonale voulue par le dynamique conservateur neuchâtelois reste définitivement dans les tiroirs. Le bulletin neuchâtelois continue de publier des articles dont l'Afrique demeure le thème de prédilection. En 1910, dans le vingtième volume, un bilan est dressé à l'occasion du 25e anniversaire de la Société. Le rapport du président mentionne que *«sur 117 travaux publiés, 44 sont consacrés à l'Afrique, 17 à la Suisse et 7 au canton de Neuchâtel»*[44] non sans avoir rappelé précédemment que la *«Société reçoit l'impulsion précieuse des missionnaires neuchâtelois ou romands établis en Afrique»*[45]. Les publications de la Société neuchâteloise de géographie sont donc le produit quasi-exclusif de membres de l'église protestante, au regard scientifique et à l'objectivité grandement discutables. Les bases et les références ethnologiques des articles de synthèse ou des recensions sont tout aussi suspectes puisqu'elles sont le plus souvent rédigées par des savants convaincus des bienfaits de la colonisation et par des auteurs engagés dans la lutte antiesclavagiste[46].

Les sociétés de géographie suisses ont des liens assez distendus et parfois des relations difficiles. Les années 1911 et 1912 font état de tensions entre elles. La Première Guerre mondiale ne change pas la situation puisqu'en 1916, le problème est à nouveau évoqué[47]. Les publications ultérieures contiennent des articles qui rappellent constamment l'œuvre des missionnaires et les bienfaits de la colonisation.

La solidité et la perennité de cette alliance, qui unit quelques membres influents des principaux milieux intellectuels suisses intéressés par l'Afrique, expliquent la faible résistance des sceptiques et des contradicteurs. Broyés par la puissance redoutable et la diffusion considérable des idées développées, les opposants au système colonial mènent une guerre perdue d'avance. Aussi noble soit-il, le combat mené pour l'accès à la dignité des indigènes n'implique pas forcément une revendication d'abolition du colonialisme. De l'abolition de l'esclavage à l'anticolonialisme, il n'y a, semble-t-il, qu'un pas, qu'aucun individu, qu'aucune association ou ligue ne se résigne pourtant à franchir[48]. Les relations entre les différents scientifiques montrent que les milieux s'intéressant à l'Afrique et à la lutte antiesclavagiste sont très imbriqués : les sociétés, les ligues sont fondées par des individus qui œuvrent dans de nombreuses associations et signent leurs bulletins. Par exemple, le Genevois Gustave Moynier illustre parfaitement la très forte intrication entre ces diverses institutions. Cofondateur de la

---

43 *La Liberté* nº 272 du samedi 26 novembre 1904, p. 3.

44 *BSNG* vol. 20, 1910, p. 512.

45 *Ibidem*, p. 508.

46 Cette position ne nourrit aucune contradiction avec une vision colonialiste du monde. Voir à ce propos Françoise Vergès : *Abolir l'esclavage : une utopie coloniale. Les ambiguïtés d'une politique humaine*. Paris, éd. Albin Michel, 2001, 232p. Le débat sur les fondements constitutifs de l'humanitaire reste d'actualité. Pour une synthèse récente de la question, voir Rony Brauman : *«Mission civilisatrice, ingérence coloniale»* dans *Le Monde diplomatique* nº 618 de septembre 2005, p. 3.

47 *BSNG* vol. 21, 1912, p.175 et *BSNG*, vol. 25, 1916, p. 151.

48 Sur les mouvements abolitionnistes en Suisse, voir le chapitre III *«L'antiesclavagisme en Suisse»* dans Thomas David, Bouda Etemad, Janick Maria Schaufelbuehl : *op. cit.*, pp. 107-153, plus particulièrement, pour la période concernée, les pp. 125-135.

Croix-Rouge[49], président de la Société genevoise d'utilité publique, fondateur et rédacteur de la revue *L'Afrique explorée et civilisée*[50], créateur de l'Institut de droit international de Genève, membre du comité national de l'Association Internationale Africaine (A.I.A.) et délégué auprès du comité central de la même association à Bruxelles, membre de la Société de Géographie de Genève, Moynier est l'auteur de la proposition de la liberté de commerce sur l'étendue de tout le bassin du Congo, discutée lors de la Conférence de Berlin[51]. Il est en outre dès 1886 consul de l'Etat Indépendant du Congo, ce qui fait de la Suisse un des premiers pays du monde à reconnaître l'existence de cet Etat colonial[52]. Les liens avec la religion et les missions sont également très forts puisque la philanthropie rejoint les objectifs des missionnaires. Souvent sous-estimée, l'importance d'un tel réseau qui regroupe les mêmes personnes au sein de sociétés d'apparence fort diverse, est capitale pour qui cherche à comprendre comment le milieu colonial trouve des appuis en Suisse. Lors de la campagne de dénonciation des actes criminels commis par des colons européens au Congo, Moynier ne réagit pas. La présence d'un autre Suisse, très effacé dans sa fonction de membre de la Commission d'enquête de 1904-1905, le conseiller d'Etat et conseiller aux Etats lucernois Edmond de Schumacher, ne plaide pas en faveur d'un intérêt politique fort pour la remise en question des principes de colonisation[53].

LES MISSIONNAIRES

Une grande rivalité oppose les missionnaires protestants aux catholiques. Pourtant, ils se retrouvent sur le fond en partageant l'idée civilisatrice. Pour eux, il est nécessaire de christianiser les populations africaines. Cette tâche représente un réel devoir moral à remplir. Les arguments pour défendre cette position ne varient guère au cours de la période étudiée. Le public suisse répond positivement à l'appel de la mission et finance substantiellement ses oeuvres. Dans le cas des missionnaires protestants, deux grands groupes retiennent l'attention. Dans l'ordre chronologique de leur fondation, la Mission de Bâle (1815) et la Mission protestante de la Suisse romande

---

[49] Sur le rôle de Moynier auprès du CICR, voir Albert Wirz : *«Die humanitäre Schweiz im Spannunggsfeld zwischen Philanthropie und Kolonialismus : Gustave Moynier, Afika und das IKRK»* dans Thomas David (et alii, ss la dir. de) : *Suisse — Tiers-Monde : des réseaux d'expansion aux formes de domination. Op.cit.*, pp. 95-111.

[50] Le mouvement de lutte contre l'esclavagisme et pour la défense et la protection des indigènes est à l'origine de nombreuses publications émanant surtout des milieux philanthropiques protestants. Voir Arianne Spicher : *La Ligue suisse pour la défense des indigènes et le nouvel esclavage (1908-1940).* Fribourg, mémoire de licence, 1990, 170p.

[51] Sur Moynier, voir Marie-Claire Berguer : *op. cit.*, pp. 24-30 et 41-48.

[52] Le rôle de consul de Moynier doit être tempéré : il se borne à engager uniquement les docteurs en droit.

[53] Sur la Commission d'enquête, voir AAB l'inventaire A 25 divers 1 à 62. Sur Edmond de Schumacher et son rôle dans la Commission, voir *La Liberté* n° 199 du jeudi 1er septembre 1904, p. 2 *«La Commission du Congo»*. Sur sa démission des charges qu'il occupe en Suisse, voir *La Liberté* n° 265 du vendredi 18 novembre 1904, p. 2. Sur les effets de la Commission, un article du *Temps*, intitulé *«La Commission d'enquête du Congo belge»*, est reproduit dans *La Liberté* n° 38 du vendredi 17 février 1905, p. 2. Sur la mort d'Edmond de Schumacher, voir sa nécrologie dans *La Liberté* n° 202 du mardi 1er septembre 1908, p. 1 et dans *La Patrie suisse* n° 391, 1908, p. 220.

(1869) sont les organes les plus réputés en Suisse[54]. Cela veut dire aussi que d'autres formes d'organisation et d'autres prêtres protestants travaillent ailleurs et selon des méthodes différentes. Inventorier toutes les tendances est impossible. Cependant, grâce à quelques parcours de vie, une image suffisamment claire et précise se dessine au sujet des motivations profondes qui poussent des Suissesses et des Suisses missionnaires à se rendre, même en famille, sous le ciel africain.

La Mission de Bâle est aujourd'hui encore une véritable institution. Dans un bâtiment cossu et récemment rénové, au milieu d'un parc non loin de la Spalentor, on trouve un fonds d'archives très important, de nombreux clichés photographiques ainsi que la plupart des écrits missionnaires qui jalonnent le parcours de la mission sur près de deux cents ans d'activité. Réduire l'histoire de cette institution en quelques pages est évidemment une gageure et ce n'est surtout pas sous cet angle que la pertinence du propos repose[55]. L'état d'esprit général qui règne durant la période choisie démontre à quel point les arguments avancés par les missions conditionnent la perception du grand public grâce au prosélytisme déployé dans les publications et durant les campagnes de soutien. Les textes conservés mettent en évidence le soin et la rigueur apportés par les missionnaires à leurs témoignages.

Il n'y a pas grande différence entre les missionnaires protestants de langue alémanique et ceux de langue française. Tous participent au même projet avec plus ou moins de bonheur, la Mission de Bâle occupant certainement un rang privilégié par la durée et les effets de son action, alors que la Mission de la Suisse romande se détache peu à peu de la société française dont elle dépend jusqu'en 1895. Les individus masculins dominent le contingent religieux. La documentation helvétique, elle aussi, reste somme toute modeste en comparaison de celles des pays voisins. Les Suisses sont informés par le biais d'une multitude de revues et de publications qui rendent compte, par le texte et la photographie, de l'avancée des travaux missionnaires en terre africaine. La réalité représentée à travers ces pages destinées au plus large public est la vision de Suisses émigrés en terre africaine. Cela explique aussi pertinemment que logiquement la présence de la pensée coloniale dans l'imaginaire suisse.

---

[54] Sur les 125 ans de la Mission romande, voir l'exposition itinérante au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne du 18 au 28 août 1999, Patricia Briel : *«Il y a 125 ans, les Vaudois ouvraient le chemin de la mission romande en Afrique»* dans *Le Temps* du mercredi 18 août 1999, p. 37 et Blaise Willa : *«Les missionnaires, nos <surprenants ancêtres>»* dans *Le Matin* du dimanche 29 août 1999.

[55] Pour l'histoire de la Mission de Bâle se référer aux rares travaux de synthèse de Charles Piton : *Le champ, c'est le monde ; esquisse de l'œuvre de la Société des Missions de Bâle*. 4e éd. Neuchâtel, 1908-1909 ; d'Hermann Witschi : *Geschichte der Basler Mission 1914-1919*. Basel, Basileia Verlag, 1965, 318p. ; de Jonas Nwiyende Dah : *Missionary motivations and methods : a critical examination of the Basel Mission of Cameroon : 1886-1914*. Basel, 1983, Diss. Theol. 1984, 328p. ; de Peter Alexander Schweizer : *Mission an der Goldküste : Geschichte und Fotografie der Basler Mission in kolonialen Ghana*. Basel, C. Merian, 2002, 272p. et *Survivors on the Gold Coast : the Basel missionaries in colonial Ghana*. Accra, Swartline Publishing, 2001, 213p. ; de Wolfgang Schmidt (et alii) : *Ein Reich "aus allen Völkern" : Beiträge zur Verfassungsgeschichte der Basler Mission*. Basel, Evangelische Missionsgesellschaft Basel, 1995, 39p. Au sujet des fonds photographiques, voir Barbara Frey Näf : *Arresting entropy enabling new synthesis : conservation, access and the photographic record of the Basel Mission 1850-1945. Final report of a project, 1990-1998*. Basel, Basler Mission Archive, 2000, 36p. Selon le document intitulé *Course Catalogue Summer Term 2007*, Bâle, Centre d'Etudes africaines de Bâle, ZASB, 2007, p. 41, l'archiviste Guy Thomas signale que la bibliothèque de la Basler Missionen contient quelque 50'000 ouvrages et 300 journaux. Près de 80'000 clichés sont en outre consultables sur www.bmpix.org.

Parmi les missionnaires, quelques enthousiastes militent pour la colonisation afin qu'elle reste le projet messianique le plus crucial, le plus noble, le plus exigeant et le plus désintéressé qui soit. Du côté des catholiques, l'abbé Charles Raemy publie des passages d'un optimisme qui ne déroge pas au style lyrique :

> Le christianisme, la science, le commerce peuvent transformer leur état social. On ne saurait croire avec quelle facilité le nègre, même le plus dégradé et le plus abruti en apparence, s'assimile à notre civilisation. Instruisez-le, éduquez-le et vous verrez quels progrès étonnants il fera dans les arts, dans les lettres et dans les sciences. Annoncez-lui l'évangile des Droits de l'Homme : il fondera au bout de quelques années des Etats florissants et stables.[56]

Chez les protestants, des discours du même acabit existent également. Dans des envolées propres aux orateurs de l'époque, le pasteur Maurice Vuilleumier plaide avec ardeur et conviction pour que la Suisse soit en tête des nations coloniales. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, aux yeux de ce prêtre, les Suisses sont exhortés à repenser et à dynamiser le mouvement. Les extraits tirés d'un livret au titre évocateur donnent des preuves irréfutables sur la nature des pensées de leur auteur :

> Et si notre patrie a pu, par ses œuvres de charité et ses services d'intermédiaire, se rendre utile à l'Europe en sang, si sa Croix-Rouge, en particulier, a joué un rôle admirable pendant et après la tourmente, diverses expériences faites depuis la naissance de la Société des Nations, certaines responsabilités confiées à notre pays ou à tel de ses meilleurs citoyens, nous permettent de ne plus même limiter nos ambitions à panser ou adoucir les maux de la guerre. Nous pouvons aspirer sans orgueil à faire activement et directement notre part dans l'élaboration d'un monde nouveau.
>
> Ainsi donc, plus n'est besoin de combattre la modestie … territoriale de ceux qui invoquent toujours la petitesse de notre patrie pour nier les services qu'elle pourrait rendre au loin.[57]

Plus loin, le pasteur explique la différence qui réside entre la colonisation des puissances voisines et la conception particulière de la Suisse en ce domaine, si elle a l'occasion de l'exprimer :

> Les extrémités de la terre … Nos grandes nations s'en préoccupent, activement. Mais surtout pour y *chercher* quelque chose, toutes sortes de choses : du sucre, du café, du caoutchouc, de l'or, des débouchés, des colonies … Si elles y vont *porter* quelque chose, c'est pour en retirer davantage, par des moyens honnêtes et par d'autres qui le sont moins. Ce qu'elles y portent, c'est la pacotille, les colifichets ; l'eau de vie qui abrutit et réduit plus sûrement à merci l'indigène, l'immoralité qui le décime ; les brutalités, la chicote, le drapeau envahisseur, le canon … Y aurait-il de la présomption, pour la Suisse, à marcher sur les traces de ce peuple de jadis qui, hanté dans ses ambitions nationales par la pensée des contrées lointaines, songeait non pas à y établir des comptoirs de commerce ou des bases militaires, mais à y

---

[56] Charles Raemy : *L'Afrique d'après les explorations modernes. Conférence donnée à Fribourg en Suisse*. Paris, Genève, Neuchâtel, éd. Sandoz et Thuillier, 1882, p. 17.

[57] Maurice Vuilleumier : *«Cela nous regarde-t-il ?»* dans *Actualités missionnaires* n° 3 publiées par la Mission Suisse Romande. Lausanne, secrétariat de la Mission Suisse romande, 1921, p. 5.

> porter le salut de Dieu ? Et serait-il déraisonnable de penser que si Dieu a pu charger telles ou telles nations de faire l'éducation politique, artistique, commerciale ou religieuse de l'humanité, il puisse, aujourd'hui encore, réserver plus particulièrement à un pays comme le nôtre une tâche d'ordre spirituel, un rôle spécial dans le travail missionnaire ?
>
> Mais de nouvelles objections vont peut-être surgir. On dira que, enfermés comme nous le sommes, au centre de l'Europe, par tant de nations qui ont des colonies et des flottes, nous sommes singulièrement mal placés pour une action de ce genre ?[58]

S'ensuit un éloge de la grandeur de la petitesse helvétique. Se remémorant un discours prononcé en 1904 à Sainte-Croix par Daniel Couve, un missionnaire protestant français, Vuilleumier poursuit :

> […] notre Mission Suisse Romande, celle qu'on appelle là-bas la "Mission suisse" tout court, fait en Afrique des expériences bien émouvantes et bien convaincantes : librement et joyeusement, notre beau drapeau fédéral flotte sur de nombreux bâtiments, et, porté par quelque nègre, ouvre les cortèges d'inauguration et de promotions sans porter ombrage à qui que ce soit. Alors que derrière tout drapeau européen, l'indigène flaire le fusil ou le canon, les impôts et les pénibles corvées, ce drapeau-là, lui seul, on le connaît : c'est celui qui ne recouvre que des entreprises de charité, de secours de tout genre, d'inépuisable amour. C'est celui à l'abri duquel on court chercher son refuge contre les misères de la vie et les violences de tant d'autres Européens. […]
>
> Parmi les motifs trop rares de joyeuse fierté patriotique, j'en connais peu de plus beaux. Il serait à souhaiter que ces colonies d'un genre si unique que nous possédons, ces colonies morales, fussent connues d'un nombre beaucoup plus grand de nos compatriotes ![59]

Aux yeux de certains missionnaires parmi les plus militants, tel ce pasteur protestant, la Suisse est investie d'une mission divine à laquelle elle ne peut se soustraire. Cette vision téléologique engage la nation helvétique, chrétienne et pratiquante à conquérir les âmes et les esprits. Si le colonialisme territorial ne trouve plus d'exutoire, puisque les débouchés sont en mains des puissances occidentales depuis quelques années, la colonisation helvétique doit s'exprimer par le biais de l'apostolat et de la conversion. Vuilleumier conclut de façon passionnée en rappelant au lecteur cet objectif :

> Cette quatrième Suisse-là [celle des missionnaires], nous vous la mettons sur le cœur, parce que si la masse n'a pas le sentiment de sa grandeur sublime, si nos quotidiens n'accordent en général que des entrefilets rares et peu vibrants à cette catégorie-là de nos émigrés, c'est à nous chrétiens et membres de nos Eglises, à rétablir les véritables proportions, à élargir notre patriotisme à la mesure des visions prophétiques, à nous enorgueillir de cette Suisse, grande, utile, glorieuse plus que tout autre, puisqu'elle unit intimement le service de Son Sauveur et celui de sa patrie terrestre.[60]

---

58 *Ibidem*, p. 7.
59 *Ibidem*, pp. 9-10.
60 *Ibidem*, pp. 12-13.

Derrière le discours missionnaire apparaît l'idéologie coloniale. Le projet de convertir les indigènes, de mener une véritable croisade missionnaire en terre africaine, est déterminé par une vision plus lointaine : celle de la fraternité entre tous les hommes. C'est un leurre cependant de ne considérer que ce résultat attendu. La finesse du discours mérite que l'on s'attarde sur les modalités mises en œuvre pour atteindre ce noble dessein : on constate que, systématiquement, c'est à l'homme blanc qu'incombe la charge, la «mission» au sens propre du terme, de montrer l'exemple. Sous le couvert de l'égalité entre les hommes, mâtinée de bonté et de fraternité sincère, le travail des missionnaires ne consiste donc qu'à prêcher la bonne parole occidentale. Une phrase de Vuilleumier indique que cette parité humaine n'est qu'apparence :

> Et par-dessus tout, ayons cette ambition que notre Suisse qui fut naguère, dit-on, l'instructeur militaire de l'Europe, et conquit le plus clair de sa gloire sur les champs de bataille, aspire à une tâche autrement glorieuse devant Dieu : être la lumière des Nations ; et que la croix dessinée sur notre drapeau, reprenant sa signification primitive, puisse apparaître aux yeux des humains comme l'emblème d'un pays qui, sinon comme organisme politique, du moins dans la majorité de ses enfants, a accepté la mission de sauver le monde *«en portant le salut de Dieu jusqu'aux extrémités de la terre.»*[61]

La rivalité entre les deux grandes confessions chrétiennes perce parfois au travers des textes, même si les intentions de ralliement et de coopération entre missions sont maintes fois rappelées. Dans les revues missionnaires destinées au grand public, la propagande religieuse s'exprime ouvertement. Ces journaux ne sont cependant pas un support idéal qui permette de régler des comptes ou d'affirmer la supériorité de sa paroisse sur les autres. Les débats entre théologiens surgissent dans des écrits plus érudits et moins accessibles au commun des mortels. Le passage qui suit donne des indications précieuses sur ce qui divise le mouvement missionnaire en Suisse :

> Il est encore une objection que l'on peut nous présenter pour rabaisser le travail des Missionnaires. On peut prétendre que les succès attribués à ceux-ci sont dus à des influences politiques. Cela est absolument faux en ce qui concerne les Missions protestantes. Pour ce qui est des Missions catholiques, nous ne pouvons pas en dire autant. Ces dernières n'ont en effet rien de plus pressé, en cas de conflit, que d'appeler à leur secours les forces d'une nation catholique, la France en particulier. Mais cela n'arrive pas pour les Missions évangéliques. C'est un de leurs principes de répudier tout appui politique. Jamais elles ne demanderont l'aide de l'armée. Si, ces derniers temps, nous avons vu l'armée d'une grande nation européenne partir en guerre à l'occasion d'un meurtre de Missionnaires, ce n'est pas sur la demande de la société à laquelle ils appartenaient, c'est de son propre mouvement et dans le but d'une conquête territoriale. Ces deux attitudes différentes des Missions catholiques et protestantes proviennent de leurs différences de principes : l'une se base sur la méthode d'autorité, l'autre sur la liberté humaine. Le reproche qu'on nous formule s'applique donc aux Missions romaines mais ne touche en rien les Missions évangéliques.[62]

---

[61] *Ibidem*, p. 15.

[62] Robert Grosclaude : *Essai d'apologie de la Mission évangélique en pays païens*. Genève, thèse de théologie, impr. J. Studer, 1902, pp. 74-75.

Les catholiques, de leur côté, tiennent à l'évidence des propos sensiblement identiques à l'encontre de leurs frères protestants, comme l'indique, par exemple, ce passage assez incisif paru en 1895 dans *La Liberté* de Fribourg. Reproduisant les comptes de la Mission de Bâle pour l'année précédente, le correspondant du journal compare les sommes récoltées en Suisse et les met en rapport avec le nombre de païens convertis. A l'aide de savants calculs, il obtient un indice très faible d'augmentation chez ses rivaux protestants, indice qu'il commente ainsi :

> C'est bien peu eu égard aux importantes ressources financières dont dispose la Société. L'argent, heureusement, ne suffit pas à tout.[63]

Les attaques viennent parfois du monde politique, dans le sillage d'affaires qui trouvent un écho retentissant à travers l'Europe. Au sujet des exactions commises au sein de l'Etat indépendant du Congo, le rôle des missionnaires protestants anglais dans la dénonciation des mauvais traitements, puis dans la propagation de cette information à travers le monde par le biais de livrets et de revues n'est plus à démontrer. Les missionnaires catholiques sont également la cible de critiques, comme le rapportent certains journaux suisses[64].

Dans les archives consultées, aucune mention n'est faite d'éventuels désistements ou de désengagements de missionnaires. Au contraire, journaux publics et revues populaires relaient avec une régularité constante les annonces des départs de compatriotes vers les colonies ou le séjour en Suisse de l'une ou de l'un d'entre eux[65]. Ces retours momentanés au pays natal donnent souvent prétexte à des conférences et des projections d'images, censées à la fois rassurer les donateurs sur la réalisation des projets sur le terrain et souligner le besoin de poursuivre le travail en invitant les participants à continuer de financer la mission.

Les commémorations sont aussi l'occasion de rappeler aux lecteurs l'ampleur de la tâche, de faire œuvre de propagande et d'anticiper les éventuelles critiques. Pour que l'action missionnaire soit valide et justifiée, le journal est le support le plus adéquat. A l'occasion du cinquantenaire de la fondation de la Mission romande protestante, *L'Illustré* publie un article de deux pages dans lequel les arguments foisonnent. Les critiques les plus récurrentes sont résumées et reformulées :

> Le dimanche 4 juillet on fêtera le cinquantenaire de l'œuvre poursuivie par tant de nos compatriotes.
>
> Les lecteurs de L'Illustré s'y associeront-ils ? Ou bien sont-ils de ceux qui n'ont pas encore compris le pourquoi de l'effort missionnaire ? Sont-ils de ceux qui disent : «Pourquoi tant de vies consacrées, et souvent sacrifiées, à des moricauds ? Pourquoi

---

63 *La Liberté* n° 191 du mercredi 21 août 1895, p. 2.

64 *«M. Vandervelde est allé au Congo, en train spécial, avec des nègres pour porter ses bagages. Il a j*[e]*té un regard rapide sur les choses et les gens ; il a écouté les racontars des blancs et les … tambours des noirs, et il en a fait le sujet d'un livre qui a reçu aussitôt d'éclatants démentis !». «M. Vandervelde diffamateur des missionnaires»* dans *La Liberté* n° 3 du jeudi 4 janvier 1912, p. 2.

65 Pour se faire une idée du flux de missionnaires de nationalité suisse vers l'Afrique, voir par exemple la liste nominative des prêtres spiritains sur laquelle vingt-huit d'entre eux partent avant 1939. AGCSE, Chevilly-Larue, sans cote.

> tant d'argent dépensé ? Pourquoi ne pas distribuer plutôt cet argent aux pauvres … de chez nous ?» Cette question … comme elle a la vie dure ! […]
>
> «Pourquoi ne laissent-ils pas les noirs tranquilles ?» dit-on aussi. […]
>
> Direz-vous que les choses ont changé ? Que le noir n'est plus dans son état primitif ? Que la civilisation est intervenue ? […][66]

A ces considérations, des répliques sont adressées au lecteur pour le convertir à l'idée de soutenir la propagation de la foi en terre africaine et raffermir ses convictions en ravivant son intérêt pour cette question :

> Eh ! mais ! c'est qu'ils ne sont pas tranquilles du tout, ces noirs ! Ils ne l'ont jamais été. Dans leur état primitif, c'est tout le contraire de la tranquillité qu'ils connaissent. […]
>
> Tranquilles, les noirs ! Allons donc ! Vous n'y êtes pas allé voir ! […]
>
> Oui, la civilisation est intervenue. Et comment ! Elle envahit le domaine et l'âme indigènes. Elle entraîne l'indigène dans le tourbillon de son activité. Elle le transporte à la grande vitesse de ses trains et de ses autocars ; elle le fait danser au son de ses gramophones ; elle l'énerve par le spectacle de ses films cinématographiques ! Croyez-vous qu'elle le laisse tranquille, elle ? La civilisation déroute l'indigène et le désoriente. Elle le sort de ses habitudes, elle lui ôte ses croyances ancestrales, elle lui enlève ses appuis séculaires. Elle lui impose des changements purement extérieurs, mais ne fait rien intérieurement pour lui, parce qu'elle en est incapable. […]
>
> Le noir africain qu'à distance on se représente comme menant une vie paisible et idyllique connaît, en réalité, une détresse morale effrayante.
>
> Il *faut* aller à son secours.[67]

La colonisation est une affaire sérieuse et totale : elle ne saurait se limiter à l'amélioration des conditions matérielles et techniques. Les missionnaires veillent également à la morale, luttant contre la polygamie et l'alcool, considérés comme les fléaux de l'Afrique, loin derrière le combat contre les croyances païennes et animistes. Chez les catholiques, la revue populaire *L'Echo Illustré*, fondée en 1929, fait état de la journée universelle des missions, fixée régulièrement en octobre, par la publication d'articles détaillés sur le déroulement et le succès des festivités[68]. Des informations, plus anecdotiques, sur des missionnaires célèbres dans diverses régions du monde s'égrenent au fil des pages. L'école missionnaire catholique est souvent présentée comme un lieu de formation de qualité dont le but est l'un des plus nobles qui soit[69]. Parmi de très nombreux textes, le scénario d'un film glorifiant le travail missionnaire intitulé *La Sœur noire*, tourné au Natal dans les années 1935, est révélateur de la teneur du message civilisateur[70] :

---

66 H. Guye : *«Un demi-siècle de Mission Suisse dans l'Afrique Orientale Portugaise»* dans *L'Illustré* n° 27 du 1er juillet 1937, pp. 834 et 852.

67 *Ibidem*, p. 852.

68 Voir par exemple *L'Echo Illustré* n° 29, 1932, p. 723 ; n° 41, 1933, p. 1014 ; n° 42, 1936, pp. 1290-1293 et n° 43, 1937, pp. 1370-1372.

69 *Ibidem* n°11, 1936, pp. 336-337.

70 Les sources consultées dans la presse ne donnent aucune information sur la diffusion de ce film en Suisse.

> Les Zoulous de l'Afrique du Sud, primitifs et païens, sont attachés à leur passé glorieux.
>
> Farouchement épris d'indépendance, ils ne font pas grand état de la vie humaine, dès qu'il s'agit de combattre un rival ou de s'élever contre les exigences de certains fonctionnaires.
>
> L'influence des sorciers se fait constamment sentir. Ce sont eux qui luttent par tous les moyens contre les progrès du Christianisme. Néanmoins le contact des Zoulous avec la civilisation a déjà modifié de nombreuses coutumes. […]
>
> Loin en Afrique du Nord, le roi Ndabasita dit «Le Défenseur» règne sur le peuple fier et guerrier des Zoulous. L'époque des violents soulèvements et des guerres est révolue, et c'est en faisant assimiler à son peuple la civilisation des blancs, que le roi veut conquérir l'égalité des droits et la liberté. […][71]

Le contexte du film pose d'emblée un constat : la pacification appartient au passé. Les vainqueurs blancs exercent leur influence sur certaines populations, hostiles au développement chrétien. Le récit repose sur des stéréotypes dont l'évidence sert à mettre le spectateur en condition avec une rapide efficacité. L'histoire se poursuit autour d'un amour entre deux indigènes, amour qui suscite la jalousie d'une rivale du nom de Namba, surnommée *Le Serpent Rampant*. L'allusion est évidente pour tout chrétien au fait de son catéchisme et de la Bible. La malaria vient frapper le pays, emportant la moitié de la population. Le recours à la sorcellerie n'étant d'aucun secours, les païens refusent toute aide des convertis. Ils se rendent à l'évidence lorsque leurs enfants sont malades, demandant enfin le secours des missionnaires. Devenue religieuse, l'héroïne sauve son peuple avant de mourir, atteinte elle-même par le mal. La grandeur de son sacrifice impressionne le roi Ndabasita qui laisse pénétrer la civilisation européenne sur son territoire, décision qui *«adoucit les derniers instants de la Sœur Noire»*. Enfin pour donner plus de poids au message, la notice de présentation du film précise avec un sérieux aplomb que le récit se fonde sur des évènements authentiques, reproduits scrupuleusement devant la caméra[72].

A l'aide de ces quelques exemples, les religions chrétiennes en Suisse produisent, entretiennent et diffusent une vision très stéréotypée des populations noires avec lesquelles elles sont en contact. La nature de la relation entre colonisé et colonisateur, entre blancs et autochtones, est systématiquement unilatérale. L'occidental se déplace en Afrique, impose son mode de vie et de pensée. Seuls les indigènes convertis accèdent au salut que leur apporte la civilisation matérielle et morale européenne. Cependant, loin d'être monolithique, en raison des déchirements et des tensions interconfessionnelles, des luttes d'influences sur place, des mainmises politiques des gouvernements coloniaux et des multiples stratégies de propagande, le monde missionnaire soutient inconditionnellement la colonisation. Le bien-fondé de cette

---

[71] *«Les beaux films — La Sœur Noire»* dans *L'Echo Illustré* n° 47, 1935, pp. 1414-1415.

[72] *«Ce film a été tourné au Natal (Afrique du Sud) et les interprètes en sont des indigènes païens, qui ont reproduit des scènes vécues de leur vie nationale, au travers de faits scrupuleusement authentiques.»*, *ibidem*, p. 1414. Il faut mettre cet avertissement de véracité destiné aux spectateurs en opposition avec la fameuse phrase qui précède aujourd'hui les œuvres de fiction où *«toute ressemblance avec des personnes ou des faits existants ou ayant existé n'est que pure coïncidence»*. L'effet recherché par ce type d'annonce sur le spectateur est invariablement le même.

œuvre se manifeste par l'envoi ininterrompu d'agents acquis à la cause, de haute qualité morale et intellectuellement bien formés[73].

LES ADVERSAIRES DU COLONIALISME

Si la critique de la colonisation et de ses méthodes brutales émise par certains auteurs suisses est une profonde remise en question du bien-fondé de la colonisation en elle-même, elle devient alors un enjeu majeur.

LE CAS EXCEPTIONNEL DE DANIEL BERSOT, EMPLOYÉ COLONIAL ET TÉMOIN CRITIQUE

Parmi ceux qui voyagent en Afrique et d'après les sources consultées, un seul colon dénonce les abus à l'égard des indigènes dont il est, semble-t-il, témoin. Daniel Bersot connaît une courte carrière d'employé colonial auprès de l'E.I.C. et se convertit très rapidement à la philanthropie. D'après son registre de matricule conservé aux Archives africaines de Bruxelles, on apprend que sa mère Sophie Lina, née Buri, et que son père George Daniel Bersot sont déjà décédés au moment de l'engagement du jeune Genevois. Né le 30 juin 1873 à La Coudre, Bersot exerce la profession de journaliste deux ans avant son engagement, après avoir été instituteur *«à Martel»* (vraisemblablement les Ponts-de-Martel). Auparavant, il travaille durant six mois auprès de la *«classe supérieure temporaire»* et, durant six autres mois, il occupe le poste de professeur de français à l'Institution morave au château de Prangins. Les sources indiquent également un stage auprès du Département fédéral des Finances et Affaires étrangères. Engagé comme commis de 2e classe à 1'800 francs le 6 décembre 1897, il embarque à Anvers à la même date. Arrivé à Boma le 30 décembre 1897, il quitte déjà cette ville le 10 janvier 1898, car il est désigné pour la zone Rubi-Uele le 3 janvier 1898[74]. La santé de Bersot se détériore rapidement. Le 16 février 1898, soit un peu plus d'un mois après son arrivée en Afrique, il est soigné au camp d'Irebu après un diagnostic de *phtisis incipiens*, une forme de tuberculose pulmonaire à évolution très rapide[75]. Lors de son transfert à Léopoldville, à Songololo, Bersot contracte une *«bronchite aïgue»* que le médecin qualifie d'*«affection légère»*. L'état général du Genevois décline. Le 18 avril 1898, deux autres médecins basés à Boma réexaminent

---

[73] *«Avec ce devoir de répandre la civilisation chrétienne naît le leitmotiv de toutes les prétentions coloniales. En se présentant ainsi comme des hérauts de la foi chrétienne, les nations européennes s'attachaient les services des sociétés missionnaires, créant par là une alliance machiavélique entre colonisation et évangélisation. L'influence culturelle que l'autorité coloniale cherchait à établir et celle religieuse des sociétés missionnaires ne tendaient finalement que vers le même but : transformer le colonisé, le païen, dans son être, faire de lui un homme spirituellement acquis à la civilisation occidentale dite chrétienne».* Madiba Essiben : *Colonisation et Evangélisation en Afrique. L'Héritage scolaire du Cameroun (1885-1956)*. Berne, Francfort am Main, Las Vegas, éd. Peter Lang, thèse de doctorat, 1980, p. 15.

[74] SPA 11748 (K 2186), AAB.

[75] SPA 11195 (K 2117), AAB, lettre du 26 février 1898 du commandant du camp d'Irebu A. Jeuniaux au Gouverneur Général. Le certificat médical du Dr Nielsen daté du même jour y est joint précisant qu'il faudrait pour Bersot des soins spéciaux en Europe.

Bersot à trois reprises[76]. Ils le déclarent apte au service. Après une réaffectation du Genevois aux Travaux publics, une lettre du 16 mai 1898 du D[r] Etienne donne une indication sur le réel malaise qui habite Bersot :

> Mr Bersot, qui a eu quelques jours de fièvre, suivie d'embarras gastriques. Il va très bien, quoi qu'il en dise. Mais étant donné sa nostalgie, je le considère comme impropre au service d'Afrique.[77]

Le Genevois encombre les locaux de la Croix-Rouge et le médecin demande à sa hiérarchie ce qu'il doit faire avec un malade qui n'en est pas véritablement un. Une dernière lettre du 20 mai 1898 scelle définitivement la décision médicale :

> Depuis ce moment cet agent fut atteint de nostalgie & se déclara malade. Bien que la Commission Médicale eut déclaré, après nouvel examen, que Mr Bersot était en état de santé parfait, j'ai décidé de le renvoyer.[78]

Quelques années après son retour en Suisse, Daniel Bersot écrit des textes dénonçant les abus perpétrés dans la colonie léopoldienne devenue récemment belge. *Sous la chicote. Nouvelles congolaises* (1909) et *Les Blancs sont venus* (1910) sont révélateurs de sa pensée.

Certains pionniers de l'administration coloniale ne se gênent pas de critiquer le témoignage de leur ancien collègue genevois. Un employé de l'Etat indépendant du Congo, qui signe «G.G.», réagit par le biais d'un courrier de lecteur. Répondant à une nouvelle de Bersot publiée dans *La Suisse libérale*, il désavoue la dénonciation du Genevois. La rédaction du journal ajoute à la fin de la missive le texte suivant :

> Nous pouvons ajouter que, sauf erreur, M. Daniel Bersot n'a vu du Congo que les côtes. Tombé malade dès son arrivée dans ce pays, il a dû être réembarqué. Si les autres témoignages sur lesquels s'appuie la campagne en faveur des nègres congolais ont la même valeur que celui de M. Bersot, on peut craindre que notre public ne se soit légèrement emballé.[79]

En plus des erreurs sur le parcours réel de Bersot dans la colonie et sur le véritable diagnostic posé par les médecins de l'Etat indépendant du Congo que seule la consultation des archives — impossible à l'époque — corrige, l'argumentation avancée par cet ancien colon contre Bersot repose principalement sur deux points, la généralisation à outrance et l'imprécision :

---

[76] SPA 11748 (K 2186), AAB, certificat médical du 19 avril 1898 du D[r] E. Carré, médecin de l'Etat à Boma.

[77] *Ibidem*, memorandum de Boma du 16 mai 1898 du D[r] Etienne pour le Secrétaire général Ghislain.

[78] *Ibidem*, lettre de Boma du 20 mai 1898, non signée, probablement du D[r] Etienne, destinée au Secrétaire général Ghislain qui avait envoyé Bersot le 18 mai devant les médecins.

[79] Coupure de presse sans référence, vraisemblablement tiré d'un journal édité dans le canton de Neuchâtel aux alentours de 1909-1910, en lien avec la parution des ouvrages de Bersot. Fonds Steiger, APM.

> Je m'étonne qu'ici, en Suisse, l'on accorde tant de crédit aux récits les plus extravagants les uns que les autres, qui se publient sur la colonie belge, ancien Etat indépendant du Congo. Une centaine de Suisses sont employés par l'Administration du Congo, et la majorité sont Neuchâtelois.
>
> Croyez-vous que ces jeunes gens soient des criminels, des tyrans, ou même seulement des cruels ? J'entends la réponse de ces mères, de ces pères, qui ont leurs enfants là-bas. — Non, ce sont de braves garçons qui sont allés chercher un peu de bien-être.
>
> Tous ces récits, qui ne prouvent rien, sans date, sans désignation géographique — car le Congo est grand — sont pour la plus part inexacts ou truqués pour les besoins de la cause. […][80]

Le parcours éclair de Bersot en Afrique, peu glorieux aux yeux des pionniers suisses, prête le flanc à la critique. Un autre argument avancé est la méconnaissance de sa géographie : le Genevois met en lien une phrase prononcée par un indigène dans l'Uele, signifiant *«Moi bientôt comme mort»*, avec la récolte de caoutchouc, à l'origine des abus. Selon son détracteur, elle ne peut pas être prononcée dans cette région où aucune liane n'est exploitée. Ce que cette lettre ne dit pas, en revanche, c'est que d'autres formes d'exploitation des indigènes comme le portage ou le pagayage existent dans la colonie. Ainsi la phrase, certes faussement attribuée à la production caoutchoutière, devient parfaitement plausible si elle se réfère à d'autres formes d'exploitation des autochtones. Les imprécisions de Bersot desservent le message qu'il cherche à diffuser. Derrière les initiales du contradicteur «G.G.» se dissimule Gabriel Gander de Lausanne[81]. Une note manuscrite de Robert Steiger sur la coupure de presse dévoile l'identité de ce colon qui réside au Congo en même temps que lui. Les Suisses rentrés au pays sont attentifs à chaque publication concernant leur ancien lieu de séjour. Ainsi, la très grande majorité d'entre eux deviennent de zélés relayeurs de la propagande coloniale, respectant loyalement leur ex-employeur[82].

Moins connus que ses nouvelles, mais plus pertinents, les éditoriaux que Bersot rédige dans *L'Express de Genève*, alors qu'il en est le rédacteur en chef de 1911 à 1914, révèlent chez lui une attitude très critique envers ce qui se passe dans les colonies africaines. Il est le seul à être animé d'un profond sentiment anticolonial. Il condamne violemment la tournure barbare que prend la colonisation et propose de s'attaquer aux racines du mal. De toute notre masse documentaire, les articles du journaliste genevois

---

[80] *Ibidem*.

[81] Né le 17 juin 1882 à Aigle, Gabriel Gander est employé de bureau depuis 1898 dans différentes maisons de commerce. Il s'engage pour la colonie le 23 juillet 1903 et occupe dès le 3 décembre 1904 les fonctions de directeur de l'Hôpital des Noirs de Boma. Il quitte définitivement le Congo le 31 juillet 1906. RM 4574, AAB.

[82] Les fonds des colons congolais contiennent des coupures de presse, hélas sans référence, relatant le contenu des conférences organisées par certains d'entre eux, évoquant l'importance de l'œuvre civilisatrice réalisée, comme le prouvent les extraits suivants : *«Notre pasteur, M. P. Savary, félicita chaudement le conférencier et en termes heureux le remercia de son exposé si vivant et de la façon charmante dont il sut nous parler de cette œuvre utile entre toutes, et qui mérite d'être connue et soutenue davantage encore.»* ; *«Nous ne doutons pas que cette conférence intéressera le public qui pourra, tout en s'instruisant, passer une soirée agréable et contribuer en même temps à une œuvre de charité.»* ; *«Pour terminer, l'orateur rend hommage à Léopold II, créateur de cette colonie, au vaillant roi A*[l]*bert qui a poursuivi l'œuvre de colonisation de son père et aux nombreux suisses qui ont contribué à la civilisation de ce pays.»*. Fonds Paul Moehr, APM.

sont les seuls à être opposés à la colonisation. Les extraits qui suivent prouvent que le discours de Bersot reste exceptionnel, puisqu'il est le seul à démolir aussi nettement et clairement les fondements du colonialisme, tout en adressant un sévère avertissement aux scientifiques convaincus de l'existence de différences raciales :

> La question des races se pose aujourd'hui avec une acuité toute particulière ; les puissances européennes se partagent avec désinvolture d'immenses contrées du globe, sans souci des droits de leurs primitifs habitants, assujettis et exploités parfois avec une cruauté sans pareille.
>
> A la base de la colonisation moderne, nous trouvons, en fait, ce principe : le fait physiologique de la race étant le facteur important des progrès sociaux, certaines races étant encore barbares, et d'autres civilisées, il y a une différence congénitale et éternelle entre elles : les unes sont supérieures, les autres inférieures. Pour le triomphe de la civilisation, les premières doivent exterminer les dernières. La force prime le droit : les races primitives et faibles n'ont aucun droit à l'existence. Ainsi se pose la loi fondamentale de cette prétendue science, l'Anthroposociologie, qui a des défenseurs ardents dans le monde savant en Angleterre, en Allemagne, en France, en Italie ; ainsi se justifie, pour beaucoup, la politique d'écrasement et d'oppression des indigènes dans les pays que se sont appropriés et que conquièrent les nations civilisées. Les faits existent, sont patents. Les théories qui les expliquent et les justifient sont-elles fondées ? Et d'abord, est-il possible de définir les races ? Quels sont les caractères qui les différencient ? Ceux qu'on indique généralement forme du crâne, prognatisme, forme de la face, angle facial, couleur de la peau, des cheveux, des yeux, etc., sont bien arbitraires et bien subjectifs. On ne peut en réalité établir une corrélation certaine entre les capacités mentales (mesure réelle de la supériorité ou de l'infériorité humaine) et l'un ou l'autre des caractères indiqués ci-dessus.[83]

Bersot reprend plus loin le réquisitoire contre la communauté scientifique qui cautionne et légitime par ses actions le mouvement colonial :

> Il était bon de rappeler que les théories des de Lapouge, des Lombrozo, des Closson, des Gumplowicz, qui légitimaient, en quelque sorte, les entreprises de l'Europe conquérante et colonisatrice et absolvaient des crimes de lèse-humanité, sont sapées à la base et s'écroulent. Il importait de montrer que dans le domaine même de la science, le préjugé de la race qui — comme le déclare M. Colajanni — germe dans l'esprit des anthroposociologistes, disparaît et fait place à une conception plus en harmonie avec les idées de justice et de droit de la simple morale : ne fût-ce que pour encourager ceux qui défendent ces idées et se sont faits les champions des peuples subjugués et des populations opprimées, et pour dessiller les yeux à ceux qui, croyant à la science, vraie ou fausse, comme à une divinité, voyaient déjà les primitifs, les indigènes condamnés fatalement à périr sous le couteau de la civilisation.[84]

Quelques mois plus tard, un nouvel éditorial de Bersot dénonce les exactions commises par les compagnies concessionnaires du Congo. Ces dernières portent en elles toute la malédiction et la misère qu'engendre le colonialisme. Leur existence et leurs profits reposent sur l'exploitation des indigènes. Les bénéfices dégagés par le

---

[83] *L'Express de Genève* n° 204 du samedi 18 novembre 1911, p. 1.
[84] *Ibidem*.

travail forcé sont un tribut lourd de sang et de larmes qui n'affectent guère les riches propriétaires européens, ce que Bersot dénonce avec vigueur :

> Notre civilisation, qui cependant s'honore de beaux travaux et de nobles conquêtes, couvre, trop souvent, des entreprises viles, voire des crimes : c'est d'elle que les Etats européens se réclament pour subjuguer des peuples qu'on dit moins avancés ; c'est elle qu'on brandit comme un drapeau dans les guerres de conquêtes par quoi s'édifient les empires d'outre-mer ; c'est sous son égide, et même en son nom, que les hommes perpètrent les pires turpitudes. Civilisation ! ce mot emplit la bouche des « conquistadores », des coloniaux, de tous ceux qui ont une fonction en pays sauvage, en pays conquis : Voile de mensonge qu'il est bon de soulever de temps à autre, masque d'hypocrisie que l'on est heureux parfois d'arracher. Ce devoir appartient à la presse. Lorsque toutes voix se sont tues, elle doit élever la sienne. Elle n'y manque pas, heureusement. C'est elle qui dénonce les crimes commis au nom de la civilisation. Si tel journal y faut, un autre s'en charge, et la vérité perce et s'impose.
>
> A vrai dire, toutes les conquêtes coloniales méritent d'être stigmatisées, car toutes sont brutales et sanglantes, toutes s'accompagnent de la force et de la terreur, toutes asservissent des peuples qui ne demandaient qu'à demeurer libres. Les chocs meurtriers, les révoltes, les répressions, les convulsions qui marquent chacune des étapes de la conquête blanche forment un triste tableau et les fastes de la civilisation sont écrits en lettres de sang.
>
> Il n'est pas un pays conquis, il n'est pas une colonie, à quelque pays qu'elle appartienne, où ne soient commis, journellement, des abus de force, des dénis de justice et des crimes.[85]

Bersot recense ensuite différentes régions du monde dont les entreprises dominent les autochtones de façon brutale et sanguinaire. Il termine son éditorial sur un ton désabusé, qui laisse présager de sa capacité de rédacteur à évaluer lui-même les très modestes effets de ses plaidoyers et, par là, transparaître sa lucidité :

> La Belgique, en enlevant à la population indigène sa dernière ressource, qui consiste à utiliser librement les fruits des palmiers qui leur avaient jusqu'ici appartenu en propre, d'un trait de plume fait de ces propriétaires de simples ilotes.
>
> Mais il suffit. Si la civilisation que nous célébrons et dont nous sommes fiers fait le bonheur de quelques-uns, en Europe, elle cause le malheur et la ruine de millions d'êtres humains. Et cela est infiniment triste à constater.[86]

On s'étonne aujourd'hui de l'exceptionnelle clairvoyance de Bersot. Il résume très habilement le processus colonial en quelques mots :

> L'Afrique centrale est actuellement presque entièrement explorée… et exploitée : l'un ne va pas sans l'autre ; à peine le voyageur a-t-il tracé la voie que survient le trafiquant, généralement accompagné de soldats ; ainsi la civilisation affirme sa puissance et sa volonté de subjuguer les peuples primitifs et de mettre en valeur, par les moyens les plus expéditifs, ce qu'on est convenu d'appeler les terres nouvelles.[87]

---

[85] *L'Express de Genève* n° 432 du samedi 17 août 1912, p. 1.
[86] *Ibidem.*
[87] *L'Express de Genève* n° 582 du jeudi 13 février 1913, p. 1.

Néanmoins, la philanthropie implique qu'un monde civilisé, bon et respectueux, vienne au secours d'un monde sauvage, selon la classique vision européocentrée. Chez Daniel Bersot, le colonialisme à visage humain — paradoxale expression s'il en est — point parfois, rappelant que la civilisation des Blancs peut apporter aux indigènes les ingrédients d'une vie meilleure. Les extraits suivants du Genevois contiennent, sans contradiction sur le fond, les descriptions stéréotypées les plus convenues au sujet des Africains :

> Mr et Mme Harris ont visité la Nigeria du Sud. Ils ont parcouru l'Aruwimi, où par un contraste plaisant vivent les plus grands et les plus petits nègres, ces Basokos de haute stature, admirablement musclés, véritables hercules, au surplus actifs et excellents sculpteurs, et ces nains, découverts par Stanley, farouches habitants de la forêt équatoriale, courageux et vindicatifs malgré leur taille qui ne dépasse guère 1 mètre 30 ; ils ont traversé le pays des Bangalas, fiers et à l'aspect martial, et le district de l'Equateur, s'entretenant avec les indigènes, — Mme Harris sait le lomongo et le bangala aussi bien que sa langue maternelle.[88]

La musculature et la force, vus comme atout et avantage, sont l'apanage des indigènes. Un autre passage dans un éditorial de 1914 indique que Bersot accepte un postulat typique de la relation coloniale. L'évolution de sa pensée à travers le temps le fait adhérer désormais à une forme de colonialisme viable, aussi philanthropique qu'utopique, dont il est loin, cette fois, d'être le seul adepte :

> Il est des mots qui sonnent étrangement dans notre XX^me^ siècle, qui prennent l'aspect d'archaïsmes, que notre mentalité ne saisit plus très bien parce qu'ils paraissent l'expression de choses lointaines et vieilles.
>
> Qui donc ose venir parler d'esclavage à une époque de progrès, de lumière, de liberté, d'universelle bienveillance ? Qui donc ose évoquer ces sombres images — qu'on se souvient vaguement d'avoir vues, dans des livres anciens — d'hommes courbés sous le fouet et traînant des chaînes ? Il faut un certain courage pour affronter le scepticisme aimable, l'indifférence souriante, le léger haussement d'épaules et dire : Oui, il existe encore aujourd'hui des esclaves ; non, l'esclavage n'est point un mot s'appliquant à une chose passée, abolie, mais une triste réalité et l'une des hontes de notre temps qui, du reste, en connaît bien d'autres.
>
> Ces esclaves, il est vrai, ne sont que des nègres et qui vivent leur misère loin de nous. Mais quand on les a vus souffrir, qu'on a entendu leurs plaintes, qu'on sait qu'ils sont des hommes et qu'ils sentent, qu'ils pleurent, qu'ils rient, qu'ils chantent, qu'ils se lamentent, qu'ils aiment, comme nous, les blancs civilisés, on ne peut que les prendre en pitié ; et parce qu'ils [ne] sont presque que des enfants, qu'ils sont faibles et naïfs et primitifs, ils devraient être protégés, et non pas martyrisés.[89]

L'infantilisme, le stade de développement imparfait et inachevé dans lequel vit l'Africain est évoqué. La conviction qu'une évolution différente des populations soumises existe par rapport à la toute-puissante civilisation occidentale est fortement

---

[88] *Ibidem.*

[89] *L'Express de Genève* n° 899 du jeudi 26 février 1914, p. 1.

ancrée dans les esprits, même parmi les plus sceptiques et les plus critiques comme celui de Bersot. Curieusement, le journal dirigé par le philanthrope genevois n'hésite pas à publier des encarts publicitaires où la figure de l'Africain est décrite selon les phénotypes les plus stigmatisants. La responsabilité du rédacteur est sans doute limitée dans le choix des annonceurs, strictement lié à l'aspect financier garant de la survie du quotidien. Mais la consultation de pages où coexistent textes dénonciateurs de l'exploitation coloniale et exacerbation publicitaire des stéréotypes les plus éculés laisse le lecteur d'aujourd'hui songeur[90]. Dans le cas de Bersot, l'emprise du temps et l'acceptation définitive de la réalité coloniale en Afrique gagnent peu à peu du terrain sur ses premières convictions franchement hostiles au colonialisme. Il est donc difficile pour un homme comme Bersot de s'extirper de son temps et de son contexte.

LES ANARCHISTES

D'autres personnes, bien que rarement évoquées dans les travaux scientifiques, font mention de leur regard positif sur le Noir. Le cas de Mosè Bertoni, un anarchiste d'origine tessinoise, est révélateur de l'ambivalence qui réside dans l'esprit d'un admirateur de la race noire[91]. Trois missives de sa volumineuse correspondance mentionnent les Noirs africains ou américains. Dans une lettre qu'il adresse à sa femme Eugenia depuis Genève, il relate sa rencontre extraordinaire avec un Zoulou exhibé au *«Palais électoral»*[92] :

> Sono uomini di forme ammirabilmente ben fatte, che potrebbero servire di modello ai nostri artisti. Quanto al viso ve n'ha di brutti e di molto belli ; in genere non sono né piú belli né piú brutti dei bianchi. La loro pelle è color di rame e lucida, i loro capelli ricciuti. Non portano che una cintura di pelliccia alle reni, una berretta di pelle, e numerosi annelli alle braccia ed alle gambe, e delle collane al collo. Le rappresentazioni furono veramente strane : combattimento, inno di vittoria, lamento dopo la sconfitta, duelli, canti nazionali, tiro alla zagalia, lotta, ecc. Impossibile descriverti in sí breve spazio la stranezza dei loro atti e del loro canto. Quest'ultimo è monotono ; però il lamento ha qualchecosa che tocca il cuore. L'inno di vittoria è impetuoso, disordinato, accompagnato da gesta, da salti, da giuochi colle lancie, da grida del capo, ecc. Monotonia e vivacità, serietà e fanciullezza, ferocia e

---

[90] Par exemple, la publicité pour le dentifrice *L'Odontophile* avec la bouche d'un Noir grande ouverte ou celle du cirage *Brillant Congo* présenté par un groom noir, paraissent tout au long de l'année 1913, dans *L'Express de Genève* n° 569 du mercredi 29 janvier 1913, p. 7. L'unique publicité pour une vente de soldes d'un grand magasin genevois est illustrée par une servante noire. *Ibidem*, n° 872 du dimanche 25 janvier 1914, p. 7.

[91] Sur l'anarchiste Mosè Bertoni, voir Danilo Barati, Patricia Candolfi : *L'arca di Mosè. Biografia epistolare di Mosè Bertoni. 1857-1929*. Bellinzona, edizioni Casagrande, 1994, 827p. et E 2001 (C) volume 62, dossier B.46.114, AFB. Merci à Albert Wirz de l'Institut für Asien und Afrikawissenschaften de la Humbolt Universität à Berlin pour cette référence et à Bouda Etemad pour ses contacts.

[92] L'exhibition de la troupe est datée du 20 novembre 1879. Ni Rea Brändle, ni Balthasar Staehelin ne mentionnent sa présence dans leurs ouvrages de synthèse sur les spectacles s'étant déroulés respectivement à Bâle et à Zurich. Réa Brändle : *Wildfremd, hautnah. Völkerschauen und Schauplätze. Zürich 1880-1960. Bilder und Geschichten*. Zürich, Rotpunktverlag, 1995, 176p. et Balthasar Staehelin : *Völkerschauen im Zoologischen Garten Basel. 1879-1935*. Basel, Basler Afrika Bibliographien, 1993, 184p.

> gentilezza ; ecco in breve il miscuglio di cui noi bianchi non comprendiamo niente. […]
>
> Dopo la rappresentazione i Zulú circolarono tra l'uditorio per dar il saluto della partenza e ricevere i regali. Fu una confusione inesprimibile. Diedi una moneta al capo, il quale mi strinse amichevolmente la mano dicendomi il saluto Salon Kalakas[93]. I miei vicini fecero lo stesso ed egli era contentissimo. Non so dirti quale sensazione mi fece stringendo quella mano al Zulú ; la sua figura mi resterà lungamente impressa colla sua allegria ed intelligenza. Non so, ma partendo pareva che lasciassi degli amici. Non so darmi ragione sufficiente di questo sentimento. Ancor ora vorrei ancora risalutarli. Sento, è strano, per loro un'affezione che non sento per gli altri uomini ![94]

Ce très bel hommage rendu à des indigènes n'est cependant pas exempt de clichés exclusivement réservés aux Africains comme les corps sculpturaux, bronzés et harmonieux et les chants lancinants[95]. Il faut également remettre cette lettre dans le contexte global de la correspondance massive de Bertoni. En comparant ce texte avec une autre lettre de l'auteur datée de 1910, la vision africaine de ce Tessinois s'assombrit. Sa perception de l'autre n'est pas affranchie des concepts de supériorité raciale :

---

[93] Barati et Candolfi indiquent à cet endroit la note suivante : *«La séance* (…) *terminée, les naturels du Zoulouland se sont répandus dans le public donnant des poignées de main à droite et à gauche et répondant par un rapide Sacônagâ ! ce qui doit probablement signifier : merci ! à ceux qui leur glissaient une pièce de cuivre»* (*La Tribune de Genève*, 20 novembre 1879). I commenti della stampa sono abbastanza simili a quelli di Mosè [Les commentaires de la presse sont assez semblables à ceux de Mosè] : *«Les sauvages sont de beaux hommes, admirablement taillés, d'une souplesse merveilleuse, et plutôt bruns que noirs»* (ivi), *«Ces guerriers* (…) *semblent détachés de quelque bas-relief de basalte ou de bronze»* (*Journal de Genève*, 21 novembre 1879). La rapprezentazione ha ottenuto [la représentation a obtenu] *«un très grand succés de curiosité» (ivi)*. […]». Traduction de Claudio Damiani du 4 septembre 2007. Qu'il trouve ici l'expression de toute ma gratitude.

[94] *«Ce sont des hommes aux formes admirablement bien faites, qui pourraient servir de modèle à nos artistes. Quant au visage, il y en a des laids et de très beaux ; en général ils ne sont ni plus laids ni plus beaux que les blancs. Leur peau a la couleur du cuivre et elle est brillante, leurs cheveux frisés. Ils ne portent qu'une ceinture de fourrure à la taille, un béret de peau, et de nombreux anneaux aux bras et aux jambes, et des colliers autour du cou. Les représentations furent vraiment étranges* [bizarres] *: combat, hymne de victoire, complainte après la défaite, duels, chants nationaux, lancer de la sagaie, lutte, etc. Impossible de te décrire avec si peu de place l'étrangeté de leurs actes et de leurs chants. Ce dernier est monotone ; par contre cette complainte a quelque chose qui émeut* [touche le cœur]. *L'hymne de victoire, impétueux, désordonné, accompagné de gestes, de sauts, de jeux avec les lances, de cris du chef, etc. Monotonie et vivacité, sérieux et enfantillage, férocité et gentillesse ; voici en résumé le mélange auquel nous les blancs nous n'y comprenons rien.*[...] *Après la représentation, les Zoulous circulèrent parmi l'auditoire et les spectateurs pour les saluer en sortant et recevoir les cadeaux. Ce fut une confusion indescriptible. Je donnai une pièce de monnaie au chef, lequel me serra amicalement la main en me disant le salut* Salon Kalakas. *Mes voisins firent de même et le chef était très content. Je ne sais pas t'exprimer la sensation que je ressentis en serrant la main au Zoulou ; sa figure me restera longuement imprimée avec sa joie et son intelligence. Je ne sais pas, mais en partant j'eus l'impression de quitter des amis. Je n'arrive pas à me donner raison suffisante de ce sentiment. Aujourd'hui encore j'aimerais encore les saluer de nouveau. Je porte, c'est étrange, à leur égard une affection que je ne ressens pas pour les autres hommes !»* [trad. de C. Damiani]. Lettre de Bertoni *alla moglie Eugenia* du 21 novembre 1879, Danilo Barati, Patricia Candolfi : *op. cit.*, pp. 203-204.

[95] Il faut souligner ici que ces descriptions ne sont pas toutes forcément stéréotypées car elles illustrent une réalité que l'observateur transmet avec authenticité.

> Il y a beaucoup de nègres au Brésil ; mais leur proportion n'est pas bien plus grande qu'aux Etats Unis du Nord, le 30%, soit moins de 7 000 000, et l'on a tort de trop[96] mépriser les nègres ; leur mentalité est sans doute inférieure à celle du blanc et à celle de l'indien ; mais, bons cœurs, alègres et francs, durs à la peine lorsqu'on les y oblige directement ou indirectement, et n'ayant pas peur de la mort, ils sont bien loin d'être un élément inutile, en temps de paix comme en temps de guerre[97].[98]

Ce passage très explicite est corroboré par un autre extrait d'une lettre rédigée en 1922, soit quarante-trois ans après la rencontre avec le Zoulou à Genève. Bertoni fait l'éloge des Indiens du Brésil, en mentionnant que dans ce pays il n'y a *«aucun préjugé de race. Aucune différence pour les nègres»* parce que la race est mélangée depuis longtemps dont «[…] *1% à peu près, le 10% au maximum avec du sang africain»*[99]. En considérant l'ensemble des écrits de Mosè Bertoni, preuve est faite que, même chez un esprit aussi ouvert et tolérant que le sien, l'influence de la «science anthropologique» domine les pensées les plus positives envers les Noirs et ne repose que sur un fonds d'inégalité[100]. L'ancrage de la différence raciale est d'une profondeur insoupçonnée. C'est en grande partie cette vision du monde qui, en toile de fond, illustre et nourrit perpétuellement toutes les représentations et les stéréotypes des Africains.

---

[96] Barati et Candolfi indiquent à cet endroit la note suivante : *«L'avverbio è stato aggiunto in un secondo tempo.»*. L'adverbe a été ajouté par la suite [trad. de C. Damiani].

[97] Barati et Candolfi indiquent à cet endroit la note suivante : «*Ricordiamo che Mosè aveva seguito con passione le lezioni di Carl Vogt, che nel 1864 diceva : "Per l'apice arrotondato e per il lobo posteriore meno sviluppato, il cervello del negro rassomiglia a quello dei nostri bambini e, per la protuberanza del lobo parietale, a quello delle nostre femmine* (…). *Il negro adulto, per quanto riguarda le sue facoltà intelletuali, condivide la natura del bambino, della femmina e dell'uomo senile bianchi* (…). *Alcune tribú hanno fondato Stati che hanno un'organizzazione peculiare ; ma, per quanto riguarda il resto, possiamo tranquillamente affermare che l'intera razza non ha fatto, né nel passato né nel presente, nulla che tendesse al progresso dell'umanità o degno di conservazione" (citato in S. J. Gould, Intelligenzia e pregiudizio, cit., p. 92).» «Rappelons que Mosè avait suivi avec passion les leçons de Carl Vogt qui disait en 1864 : «A cause du sommet de leur crâne arrondi et à cause du lobe postérieur moins développé, le cerveau du nègre ressemble à celui de nos enfants et, à cause de la protubérance du lobe pariétal,* [il ressemble] *à celui de nos femelles.* [...]. *Le nègre adulte, en ce qui concerne ses facultés intellectuelles, partage la nature de l'enfant, de la femelle et de l'homme âgé blancs* [...]. *Quelques tribus ont fondé des Etats qui ont une organisation caractéristique ; mais en ce qui concerne le reste, nous pouvons tranquillement affirmer que la race entière n'a rien fait, ni dans le passé, ni dans le présent, qui tende vers le progrès de l'humanité ou digne d'être conservé.»* [trad. de C. Damiani].

[98] Lettre de Bertoni *al fratello Brenno* du 13 mars 1910, Danilo Barati, Patricia Candolfi : *op. cit.*, p. 440.

[99] Lettre de Bertoni *al fratello Brenno* du 20 septembre 1922, *ibidem*, pp. 583 sur l'éloge des Indiens Guaranis et 584-585 sur la proportion démographique des Africains de sang pur.

[100] Contrairement à ce qu'affirme Albert Wirz dans son courriel du 28.01.2002 adressé à l'auteur, on ne peut souscrire à l'idée que Bertoni soit à contre-courant de la mentalité coloniale. Wirz a en revanche raison sur le fait que les regards occidentaux posés sur les indigènes sont différents aux yeux de chaque observateur. Cependant, en faisant uniquement référence à la lettre de 1879 de Bertoni à son épouse, on donne une image fausse de la pensée de son auteur, de son évolution à travers le temps, et on passe sous silence l'absence de portée réelle auprès du public de cette correspondance privée. L'erreur n'est pas de considérer les sources comme un tout homogène, mais de les lire sans appliquer intégralement les principes de la critique historique, en incluant dans l'analyse, en l'occurrence, les lettres de Bertoni de 1910 et 1922.

Pour ne rien laisser au hasard, un dernier exemple de voix *a priori* en porte-à-faux avec la pensée pro-coloniale ambiante mérite d'être évoqué. Le poète genevois Louis Avennier[101] signe en mai 1896, c'est-à-dire à l'ouverture de l'Exposition nationale suisse de Genève dans le *Signal de Genève*, autoproclamé depuis le 29 décembre 1894 *«organe progressiste, national et indépendant»*[102], un article élogieux à l'égard des Africains, intitulé *«Billet à un ami»*. Le journal fondé par le pasteur protestant Albert Thomas se veut *«impartial, pacifique, religieux, chrétien, tolérant, éclectique même, sauf en ce qui touche le catholicisme, protestant, national et indépendant»*[103]. L'ensemble des bienfaiteurs du quotidien se recrute dans la mouvance des associations philanthropiques genevoises, le comité de rédaction comptant une majorité de pasteurs ainsi que des professeurs et des enseignants, tous sensibles à la question de la morale et aux théories véhiculées par le christianisme social.

Louis Avennier s'adresse au fil des semaines à un ami inconnu, en lui livrant ses pensées. Au sujet du village africain de l'Exposition, c'est avec une exceptionnelle humanité que le poète genevois considère ses occupants :

> Ces Fatougayes ont certes la beauté que j'apprécie. Je ne sais même si l'on doit, en vérité, leur préférer nos Européennes, «ces blanches gouttes d'écume». Soyons donc généreux, mon ami, et ne regardons pas de haut nos frères ni nos sœurs d'Afrique. Etre noir n'a plus rien d'infamant, n'est-ce pas ? […] La couleur sombre de la peau n'a quelque chose de répugnant et de flétrissant que si elle est due au manque d'ablutions biquotidiennes.[104]

Une telle indépendance d'esprit qui s'exprime dans un journal régional s'explique, peut-être, par le fait que, contrairement à la règle habituelle en vigueur à l'époque, *«les idées et la conscience individuelle de chacun étaient respectées et un article signé n'engageait par conséquent que son auteur»*[105]. Cependant, malgré le ton profondément discordant par rapport au langage dominant, une analyse serrée de l'article en question met en lumière le fond de la pensée d'Avennier. Sans aller jusqu'à les qualifier de coloniales, ses idées ne se libèrent pas des stéréotypes.

---

[101] Avennier milite activement jusqu'au tournant du siècle au sein du mouvement ouvrier genevois. Voir sa nécrologie dans *La Patrie suisse* nº 793 à la page 42 ; sur Louis Avennier, voir Charles Heimberg : *L'œuvre des travailleurs eux-mêmes ? Valeurs et espoirs dans le mouvement ouvrier genevois au tournant du siècle (1885-1914).* Genève, éd. Slatkine, 1996, pp. 136, 246-247, 465-467 et 553 ; Charles Heimberg : *«Quelques militants, un poète et des ouvriers déracinés dans un dossier de police sur la grève du bâtiment de 1903 à Genève»*, dans *Les Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* nº 9 / 1993, surtout pp. 47-50 ; Charles Heimberg : *«Quelques pratiques culturelles du monde ouvrier genevois avant 1914, entre domination et tentative d'appropriation»*, dans *Les Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* nº 19 / 2003, surtout pp. 13-14 et 17-18 ; Alain Clavien : *Les helvétistes : intellectuels et politique en Suisse romande au début du siècle*. Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande / éd. d'En bas, 1993, pp. 33-47.

[102] *Le Signal de Genève* nº 19 du 9 mai 1896, pp. 83-84. Sur ce journal, Danièle Gay-Fraret: *Le Signal de Genève (1894-1912) : Ethique et politique*. Genève, mémoire de licence, 1987, 107p.

[103] *Le Genevois* du 4 janvier 1895, cité dans Danièle Gay-Fraret: *op. cit.*, p. 2.

[104] *Le Signal de Genève* nº 19 du 9 mai 1896, p. 84.

[105] Danièle Gay-Fraret : *op. cit.*, p. 11.

L'admiration de la spontanéité des Africains est directement associée au paysage subjuguant l'auteur par son exotisme. Le mythe du paradis perdu et de la félicité innée des habitants du continent noir surgit sous la plume du philanthrope genevois :

> Et puis, ces pauvres nègres sont si peu compliqués ! Ils flattent leurs instincts sans réflexion, sans remords. Leurs végétaux énormes, leurs forêts aux fourrés inextricables, leurs grands fleuves et leurs vastes lacs leur prodiguant les oiseaux, les poissons, les fleurs, les fruits, les venaisons, ils sont heureux, ils touchent les causes de leur félicité et n'ont pas besoin de la rêver ailleurs.[106]

Plus loin, alors que les indigènes sont subtilement associés à la primitivité de l'humanité, le mythe de Cham est évoqué en termes très positifs :

> Mais restons avec les nègres, s'il vous plaît. Près d'eux, je sens rouler en moi l'obscurité première, j'atteins presque au commun berceau, aux mystérieux commencements de la vie et de l'homme. Je songe au long effort d'où nous sommes sortis, au premier éveil de la conscience, qui devint de plus en plus net, jusqu'à la conscience réfléchie, systématisée, qui prononce **moi** dans le cerveau de l'homme ; je songe à la disparition lente des satisfactions intérieures, à tout ce qui constitue enfin notre dignité, cette dignité que nous devons conserver et accroître. Une pareille songerie apaise et fortifie.[107]

Enfin, la beauté et la majesté des corps d'ébène fascinent ce chroniqueur :

> Savez-vous que ces êtres primitifs et simples sont plus intacts et plus beaux que nous, beaux comme des bronzes ou des statues d'ébène ? Ils ont le corps agile, le torse large, les articulations solides, les attaches musculeuses et pourtant assez fines, les mouvements souples et nobles. Ils ont encore ce que les sculpteurs modernes, à partir de Donatello, ont appelé le *caractère*.[108]

Ces exemples illustrent les stéréotypes des Africains et la façon de les restituer positivement. Si l'Africain est le représentant de l'origine du monde, le Blanc reste l'agent le plus évolué de la civilisation. La beauté et la force du corps sont africaines, celles de l'intelligence sont occidentales. Le vrai visage de la pensée du Genevois se découvre dans les références utilisées pour l'argumentation de ses propos. Le Noir est par définition l'être humain le plus simple, le plus proche de la Nature ; il est un des derniers représentants sur Terre d'un âge d'or perdu ; lui-même risque la disparition, c'est son corps et non ses capacités intellectuelles qui sont méritoires et dignes d'être relevées. Pour reprendre l'expression de Sylvie Chalaye, *«ce n'est pas le soldat, ce n'est pas le boxeur, ce n'est pas le danseur ou le guerrier qu'observent les Parisiens mais bel et bien la corporéité «Nègre» d'une présence qui impressionne. Ils retiennent la stature des tirailleurs, la musculature du boxeur, les ondulations de la danseuse, les*

---

[106] *Le Signal de Genève* nº 19 du 9 mai 1896, p. 83.
[107] *Ibidem*.
[108] *Ibidem*, p. 84.

scarifications du guerrier»[109]. Louis Avennier applique évidemment le schéma classique de la relation colonisé – colonisateur, suivant en cela les auteurs suisses, sans s'en démarquer. Il faut retenir dans cet exemple la force du stéréotype et son usage ambivalent, en l'occurrence l'exaltation positive des qualités de l'indigène, reposant sur une perception du monde par essence européenne et dominante.

Henri Roorda, instituteur à Lausanne, publie dans les années 1920 un passage critique sur la civilisation blanche en exhortant les Africains à ne pas suivre la voie de la civilisation. Cet extrait, fort inhabituel dans la production littéraire consultée, fait malgré tout appel à de nombreux stéréotypes comme la force, le retard de développement, la proximité avec une nature paradisiaque et l'animalité. Même pour cet enseignant libertaire et singulier, il est difficile de se départir de la préséance occidentale :

> Je vous crois capables de faire tout ce que nous avons fait. En y mettant le temps, vous donnerez à l'humanité de grands savants et de grands artistes. Votre musique a déjà beaucoup de succès dans le monde où l'on danse. Vos poings ont laissé des marques bleues sur les visages blancs de nos meilleurs boxeurs. Vous portez le smoking avec autant d'aisance que nos commis de banque les plus distingués. Et c'est l'un des vôtres qui, naguère, a remporté le prix Goncourt. Je le répète : votre prétention de nous égaler n'a rien d'absurde a priori. Si je vous conseille de réfléchir avant de vous lancer dans la grande aventure qui fut la nôtre, c'est que nous ne sommes pas heureux. Nous nous sommes peut-être affreusement trompés. […]
>
> Oui, bons nègres, restez en Afrique : asseyez-vous par terre, à l'ombre d'un catalpa, au milieu de vos petits négrillons, cachés dans l'herbe fleurie. Restez dans votre fertile Afrique où poussent, sans que l'on s'en occupe, l'arbre à pain, l'arbre à lait, l'arbre à viande, l'arbre à fromage et l'arbre à feuilles de vigne. Ne vous éloignez pas de la bonne Nature.
>
> Mais que dis-je ! C'est trop tard. Les Blancs vous ont volé l'Afrique de vos ancêtres et ils ne vous la rendront pas. Ils ont besoin de votre caoutchouc, de votre café et de tout le reste. Les affaires sont les affaires. Si vous insistez, on vous tirera dessus.
>
> Le problème à résoudre est donc plus difficile que je le croyais. Essayez quand même, Nègres. Tâchez de ne pas refaire la bêtise que nous avons faite. Profitez de la leçon. Ce qui nous excuse, c'est que nous ne savions pas où nous allions. Sur la Route du Progrès, il n'y avait pas de poteaux indicateurs.
>
> Il n'y a peut-être rien à faire. Celui qui veut sortir de l'animalité est peut-être condamné à perdre irrévocablement son insouciance et sa gaîté. Mais cela n'est pas encore tout à fait sûr. Qui sait si, instruits par notre triste exemple, vous ne parviendrez pas, Nègres, à conserver, en vous civilisant, une âme sereine ? Cherchez : cela en vaut la peine. Et quand vous connaîtrez la vérité, envoyez-nous des missionnaires. Nous ne les mangerons pas.[110]

---

[109] Sylvie Chalaye : *«Théâtre et cabarets : le «nègre» spectacle»* dans Nicolas Bancel (et alii, ss la dir. de) : *Zoos humains. De la Venus hottentote aux* reality shows. Paris, éd. La Découverte, 2002, p. 299. Nicolas Bancel complète cet avis en affirmant que *«la vigueur sexuelle du <sauvage> est un stéréotype bien ancré, et il renvoie à une vigueur corporelle et musculaire plus générale — dont d'autres s'empareront —, qui suscite une certaine fascination* […]*»* dans *L'image, le corps. Sur l'usage en histoire de quelques formations non discursives*. Paris, thèse d'HDR, version non publiée, 2003, p. 196.

[110] Henri Roorda : *«Nègres, réfléchissez !»*, chapitre du *Roseau pensotant* dans *Œuvres complètes*, vol. 2. Lausanne, éd. L'Âge d'homme, 1970, pp. 85-87. Un passage de cet extrait est retenu par André Guex,

LES ÉDITORIALISTES

Un commentaire discret signé par un mystérieux R. Mlin dans *La Tribune de Lausanne* en 1925 est le seul discordant relevé dans la presse. Il joue sur l'inversion des rôles et des fonctions. C'est un artifice connu des dessinateurs et des caricaturistes qui utilisent cette technique sur un mode humoristique[111]. Un rédacteur rapporte dans un petit éditorial de *La Tribune de Lausanne* un songe, inspiré de la venue du village noir lors du 6e Comptoir suisse et de la 1re Foire internationale des produits coloniaux[112]. Dans ce récit onirique, le marabout du village apparaît et interpelle le journaliste :

> Il n'en reste pas moins que nous sommes plus beaux que vous ; toute la grâce spontanée des races primitives est dans notre démarche ; notre couleur est une joie au soleil. On affirme communément que nous avons des âmes d'enfants.[113]

L'auteur retourne dans la bouche du sage africain le stéréotype de l'infantilisation contre les Blancs. Il mentionne aussi le nombre imposant de visiteurs venus assouvir leur curiosité au village. Ce défaut est considéré justement comme une caractéristique de la jeunesse. L'article poursuit en s'attaquant à la musique et aux chapeaux des femmes blanches, signes visibles de leur état de servitude. Un parallèle est d'ailleurs établi entre les coiffes et les anneaux aux poignets des femmes africaines. Le texte conclut sur le mépris que la race noire afficherait à l'égard de la race blanche :

> Au fond, et pour ne vous celer rien de ma pensée, nous nourrissons à votre endroit un peu de dédain, tempéré d'indifférence. […] C'est que nous ne plaçons pas notre orgueil où il n'a que faire. Nous ne savons et nous ne pouvons pas rougir : il nous reste de mépriser…[114]

Placés dans la bouche d'un marabout noir, ces mots sont le reflet d'une critique acerbe de la vision occidentale à propos des exhibitions de villages africains. L'auteur termine en effet par ces mots : *«Ainsi me parla le marabout de Beaulieu, dans un songe que j'eus, — parce que j'avais mangé avec excès d'une tarte aux abricots»*. Cauchemar donc que ce récit qui se termine dans une indigestion symbolique. Le rêve est rompu, la chute concomitante au réveil rend stéréotypée et rassurante toute la consistance du texte : il ne s'agit que d'une illusion. Dans ce texte, un point de vue inhabituel est certes pris en considération : le Blanc est gratifié de toutes les tares. Mais il ne reste au final qu'un

---

un ancien élève de Roorda, dans la préface de l'ouvrage, p. 13. Voir aussi Jean-Luc Porquet : *«Découvrons Henri Roorda !»* dans *Le Canard Enchaîné* n°4730 du mercredi 28 juillet 2004, p. 6, où il reprend partiellement cette citation.

111 Un exemple parlant est publié dans *Le Carillon de St-Gervais*, journal satirique des jeunes démocrates genevois, qui titre ainsi un dessin représentant des Blancs exhibés en tenue légère devant un public d'Africains habillés à l'occidentale : *«Exposition nationale nègre — Tombouctou 1896 — Le village blanc»*, no 19 du 9 mai 1896, p. 3.

112 *«Choses et autres — Pensées noires»* dans *La Tribune de Lausanne* n° 190 du vendredi 10 juillet 1925, p. 1.

113 *Ibidem*.

114 *Ibidem*.

sentiment de dégoût profond. L'indécence de songer à cette inversion des rôles de l'Africain noir et de l'Européen blanc se paie lourdement par le réveil brutal du rêveur.

Pour la période qui va de 1880 à 1939 et à la lecture de tous ces exemples, la diffusion à grande échelle des principales représentations coloniales des populations noires est un fait indiscutable. Même si la variété de ton est rare et que l'avis de certains publicistes, tout aussi exceptionnels, diverge en apparence sur le fond, en revanche, rien ne perturbe le discours dominant. Certains textes d'Edmond Privat[115] dans *La Coopération* ou des éditoriaux de *La Sentinelle* détonnent parfois, sans jamais remettre en cause le système colonial. C'est sur cette récurrence que l'on retrouve à d'autres niveaux de lecture et d'écriture que repose une partie des bases du colonialisme helvétique. Les auteurs les plus originaux et les plus tolérants reflètent, souvent à leur insu, l'idéologie prégnante de l'époque.

De toutes les publications consultées, le seul article profondément anticolonial, publié en 1905 dans *La Sentinelle et Le Courrier Jurassien réunis* est la reproduction d'un discours étranger, celui d'un député français. L'auteur de l'article, un certain «O. D.», le cite longuement sur deux pleines colonnes. La conclusion du journaliste est sans équivoque :

> N'en voilà suffisamment pour ceux qui sont encore aveuglés par cet esprit nationaliste et qui ne voient dans la colonisation qu'une action civilisatrice de la part des nations européennes. Combien se laissent encore enthousiasmer par une simple gravure d'Epinal ou du *Petit Journal illustré* représentant ces héros civilisateurs, mais combien ne voient déjà dans cette colonisation qu'un prétexte de civilisation et d'honneur national pour satisfaire les passions criminelles des militaires professionnels et donner satisfaction à la classe possédante, qui tente d'élargir son champ des profits, et qui forme aujourd'hui la majorité des pouvoirs dirigeants.[116]

A part cette exception aussi rare que remarquable, autant dire que les discours anticoloniaux se noient littéralement dans le torrent des pensées impérialistes : le retentissement des écrits d'un Bersot ou d'un Avennier se limite à leurs lecteurs, l'impact d'un Bertoni à la plus stricte intimité familiale. Autrement dit, le poids de la pensée coloniale ambiante, l'influence de cette idée d'une supériorité raciale, la croyance totalement intégrée en la nature des relations biaisées entre colonisé et colonisateur, tout concourt à admettre comme un fait inaliénable la réalité et la véracité de l'inégalité entre les hommes.

---

[115] Sur Edmond Privat, voir *DHBS*, 5e volume, 1930, p. 347. Sur les questions africaines traitées par lui, voir les fonds spéciaux de la BVLC, Fonds Edmond Privat, 2 boîtes, 2/32.

[116] *«L'hypocrisie de la colonisation»* dans *La Sentinelle et Le Courrier Jurassien réunis* n° 20 du mercredi 15 mars 1905, p. 2.

LES HOMMES POLITIQUES ET LES RESPONSABLES ÉCONOMIQUES

Sous l'impulsion des voyageurs, des employés coloniaux, des missionnaires, des scientifiques, de certains hommes politiques et responsables économiques, la croyance dans le bien-fondé du système colonial se diffuse et pénètre les mentalités. L'influence des détracteurs est réduite peu à peu à néant. Après le premier conflit mondial, plus un seul esprit ne doute de l'avenir et de l'influence de la civilisation occidentale dans le monde. Dans un dernier sursaut provoqué surtout par les milieux économiques, l'heure est au bilan : la Suisse n'aura jamais de colonie en Afrique, ni ailleurs. On se contente de la situation, sans limiter, officiellement du moins, les organes et les personnes qui se consacrent à la mission civilisatrice. Désormais, à partir des années 1920, le monde scientifique et ses doctes explorateurs en expéditions lointaines, le commerce et ses ambassadeurs dans chaque comptoir, la religion et ses zélés missionnaires, tous envisagent le processus de colonisation sous l'angle du pragmatisme, comme l'explique avec clarté le texte suivant, intitulé *«La Suisse pourrait-elle avoir une colonie ?»* paru dans *La Liberté* en 1922 :

> On a suggéré l'idée que la Confédération devrait chercher à créer quelque part outre mer une colonie.
>
> L'office de l'émigration a examiné cette affaire ; voici le résultat de cet examen :
>
> Il faudrait acquérir dans un Etat d'outre-mer des terres d'une étendue assez considérable, que des Suisses iraient coloniser.
>
> Ce projet n'est réalisable qu'aux conditions suivantes :
>
> 1° Il faudrait qu'un Etat d'outre-mer se déclarât disposé à céder, à un prix acceptable, un territoire de grandeur suffisante, ayant un climat favorable, propre à la culture du blé et permettant d'avoir du bétail producteur de lait ;
>
> 2° Il faudrait réunir des capitaux suffisants pour acquérir ce territoire, s'assurer la propriété du sol, faire diviser le terrain en lots, établir des chemins, ainsi qu'une route carrossable menant au centre de trafic le plus prochain, construire des abris pour ceux qui viendront et emmagasiner pour eux des denrées alimentaires pour 5 ou 6 mois au moins ;
>
> 3° On ne devrait choisir comme colons que des personnes dont l'entrée dans l'Etat étranger ne se heurterait à aucune difficulté, habitués aux travaux corporels pénibles, se contentant d'une nourriture simple et d'un logement primitif, supportant la fatigue, renonçant aux divertissements et ayant tout au moins assez d'argent pour acheter des outils et quelques animaux domestiques ;
>
> 4° Pendant des années, le capital engagé ne rapporterait rien ; pendant longtemps, en effet, le colon n'aurait rien à vendre et plus tard, vu le prix élevé des transports, il ne pourrait écouler ses produits avec bénéfice que s'il y avait une station de chemin de fer ou de bateaux à proximité de la colonie.
>
> Toute entreprise de colonisation qui ne tiendrait pas compte de ces conditions échouerait.
>
> Un petit Etat sans accès à la mer n'est guère à même de réaliser une entreprise de cette nature.[117]

[117] *La Liberté* n° 79 du mardi 4 avril 1922, p. 2.

Ce texte comporte plusieurs idées dont les racines trouvent leur origine dans les mouvements migratoires du siècle précédent. La surface du territoire doit être assez grande pour aboutir à une forme d'autosuffisance. L'idée de développer soi-même sa colonie est dépassée : la surface du globe entière est désormais explorée, cartographiée et répartie entre les puissances coloniales. La Suisse n'obtiendrait un territoire que par l'intermédiaire de l'une d'entre elles, avec son consentement. L'idée est aussi naïve qu'utopique au moment où chaque métropole cherche à rentabiliser au maximum ses possessions, au sortir d'un conflit sanglant et destructeur pour les hommes et leur économie. L'agriculture constitue la principale occupation des futurs colons, alors que les autres secteurs d'activité ne sont pas mentionnés. Paradoxalement, l'émigration des colons suisses en Afrique est essentiellement composée de jeunes travailleurs du secteur industriel ou qui occupent une place de travail dans le secteur des services qui prend peu à peu de l'importance. Le décalage entre la réalité du terrain et le rapport de l'office de l'émigration met en évidence le fort enracinement des origines traditionnelles migratoires helvétiques. Les déboires de nombreux migrants à l'étranger, pris en charge par les sociétés d'utilité publiques et la Société philhelvétique locale, sont l'objet de nombreuses plaintes auprès du gouvernement[118]. Les expatriés qui échouent dans un pays lointain se retrouvent sans le sou et dans une totale indigence. Leur nombre s'accroît avec le flux ininterrompu, ce qui inquiète fortement les autorités. Des contrôles de plus en plus sévères sur les agences de recrutement en Suisse sont ordonnés. Leur efficacité est prouvée, car l'influence de cet appareil juridique conjuguée avec l'évolution de la situation socio-économique en Suisse parvient à endiguer, puis tarir les départs[119]. Enfin, dernier élément très représentatif de l'époque, l'importance capitale des moyens de transports modernes modifie considérablement la façon de voyager. La situation géographique de la Suisse isolée au cœur de l'Europe, souvent évoquée comme un atout majeur par le passé, fût-il parfois héroïque, constitue l'inconvénient principal pour le développement futur d'une politique coloniale.

L'article se termine sur la solution idéale envisagée par l'office de l'émigration, solution qui confie aux sociétés commerciales la lourde responsabilité de la propagande coloniale que le gouvernement ne peut pas, de fait, assumer :

> Une société ayant des capitaux et bien organisée pourrait beaucoup mieux que l'Etat, le cas échéant avec son appui et sous sa surveillance, mener à bien un projet de colonisation, car une société a une plus grande liberté de mouvement, et les colons trouveraient alors dans l'Etat une instance à laquelle ils pourraient recourir, lorsqu'ils se sentiraient lésés dans leurs droits.[120]

Cette délégation de compétences, Max Liniger-Goumaz la résume lors de la parution de l'ouvrage de Hans Werner Debrunner en 1991 en insistant sur le fait que *«l'idéologie suisse face à l'Afrique est un mélange de motivations économiques,*

---

[118] Pour le Congo par exemple, voir les différents rapports du président de la Société philhelvétique de Bruxelles. AFB E 2200 Brüssel 1, 4, diverses brochures.

[119] Sur le rôle et l'influence des agences de recrutement en Suisse et les réactions des gouvernements, voir Patrick Minder : *«D'Helvétie en Congolie»…*, *op. cit.*, pp. 39 à 49.

[120] *La Liberté* n° 79 du mardi 4 avril 1922, p. 2.

religieuses, humanitaires et scientifiques ; mais ce qui frappe, c'est la jalousie suisse devant l'occupation politique du continent noir par d'autres nations»[121].

Les archives de l'OSEC, l'Office suisse d'expansion commerciale, notamment celles de son directeur Henri Muret, contiennent des dossiers de projets de colonisation. Un Etat impérialiste archiverait de tels documents dans ses ministères coloniaux[122]. Un dossier non-classé s'intitule d'ailleurs *«Colonisation du Congo»* dans lequel figurent, entre autres projets, des *«propositions* […] *pour la création d'un office colonial français pour l'Europe centrale, en Suisse»* datées de 1925[123]. Ce type de projet revient régulièrement sur la table, en 1935 notamment[124]. Sous l'égide de Muret, ingénieur de formation, fondateur en 1919 du Bureau industriel suisse, puis vice-président et président (1939-1945) de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC), la colonisation connaît un regain d'intérêt marqué par un dynamisme sans précédent. Dans les archives de l'ingénieur vaudois, les idées développées dans la presse des années 1920 se retrouvent :

> […] La crise dont souffre la Suisse et dont elle souffrira longtemps encore fait regretter qu'elle ne possède pas de colonies, où toutes les forces suisses mal utilisées trouveraient un champ d'activité en rapport avec leurs aspirations. Il y a en Suisse une foule d'hommes de valeur qui brûlent du désir de mieux remplir leur existence et d'y trouver la satisfaction d'un travail productif et utile.
>
> Nous devons veiller en Suisse au danger de la dénationalisation de nos ressortissants qui vont chercher ailleurs une vie plus active ou plus facile ; ne pourrait-on, pour obvier à ce danger, étudier par exemple la possibilité d'une collaboration systématique des Suisses dans certaines colonies, leur confier peut-être un mandat spécial sur certains territoires, où vivant entre eux, restant imprégnés de l'esprit, de la tradition suisses, ils resteraient Suisses et conserveraient les qualités si utiles dont je vous ai parlé et que fatalement la dénationalisation fait perdre ; ainsi ces qualités qui, pardonnez-moi l'expression, ont une valeur

---

[121] Résumé et analyse de l'ouvrage de Debrunner dans *Genève-Afrique*, vol. XXIX, 1991, n° 2, pp. 102-103.

[122] Ce qui explique l'absence de dossiers dignes d'intérêt aux AFB. C'est dans les fonds consacrés à la colonisation intérieure, développée par B. Bertoni en 1921 pour réduire l'émigration, que l'on trouve quelques dossiers qui abordent la question. Dossier 15/3, E 2175 -/1, vol. 15, AFB. D'un autre côté, entre 1921 et 1927, le Département politique et le Département de l'économie publique étudient des opportunités pour l'émigration des chômeurs. Dossier 15/11, E 2175 -/1, vol. 15. Enfin, la Confédération parraine l'émigration à travers la *Zentralstelle des Bundes für das kolonisatorische Auswanderungswesen*, oeuvrant paradoxalement dans la *Schweizerische Vereinigung für Innenkolonisation und Industrielle Landwirtschaft*, portant uniquement sur le Canada. Dossier 17/1, E 2175 -/1, vol. 16. Ces dossiers serviraient de base pour d'éventuels sujets de mémoires de master ou de thèses de doctorat. Merci à Peter Fleer des AFB pour son aide dans cette recherche à la logique fort contradictoire.

[123] Fonds OSEC PP 778.9/6, ACV.

[124] *Ibidem*, enveloppe *«Projet d'une colonisation suisse au Congo datant de novembre 1935»*. Muret reste ardemment convaincu de la possibilité de réaliser un projet de colonisation dans ce pays : *«*[…] *j'étais resté convaincu qu'il fallait chercher une autre solution pour intéresser la Suisse à la colonisation du Congo ; c'est alors que vous et moi avons accueilli avec très grand intérêt les propositions de Mr. Engel. En Suisse, la question coloniale est de plus en plus à l'ordre du jour et je suis certain que nous aurons à en reparler.»*. Lettre d'Henri Muret du 26 octobre 1936 adressée à Henri Genuc[c]hi, ancien président et président d'honneur de la Chambre de commerce suisse en Belgique, à Bruxelles-Uccle, *ibidem*.

> commerciale certaine, seraient conservées intactes et exerceraient leur influence.[…][125]

Une note non datée confirme de façon plus détaillée les avantages de développer une colonie au cœur de l'Afrique. Elle reprend les thèses avancées par l'Office fédéral de l'émigration et comporte les modifications apportées par Muret. Le texte qui suit constitue une première étape de la mise en application des principes émis par la Confédération :

> Le Suisse est colonisateur, il s'expatrie aisément et très travailleur, il réussit. La Suisse importe de grandes quantités de produits coloniaux, que produit le Congo belge. Au point de vue politique, la Suisse n'est pas envahissante en matière d'aspirations coloniales. On trouverait aisément en Suisse les ressources financières, nécessaires au développement d'une importante Concession coloniale. Une "colonie d'exploitation, Suisse" etablie au Congo Belge, n'aurait que des avantages pour les deux pays intéressés. D'un côté : trafic chemin de fer et maritime congolais ou belge, emploi pour partie, de materiel belge.
>
> D'autre part : Des Suisses trouvant du travail, et produisant au profit exclusif de la Suisse, ce qui libèrerait ce pays d'une quantité égale venant actuellement de l'étranger. Tout cela a pour les deux pays une importance économique, et même sociale pour la Suisse. Pour faire œuvre utile et durable, il faudrait trouver une formule souple, convenant aux nécessités d'une telle concession. Il y aurait peut être avantage à créer une société congolaise [*ce qui suit est tracé à la main* : à tout petit capital, nominatif. Pour la forme la majorité des fonds investis constituant le capital, et la majorité des administrateurs devraient être belges.] dans laquelle seuls les suisses et les capitaux suisses joueraient un rôle actif.
>
> Cette formule permettrait, à la colonie, de décider en toute liberté dans la question concession, concessionnaires, [*ce qui suit est tracé à la main* : les administrateurs belges étant nommés par la colonie. L'infime] Le capital pourrait être constitué partie par la colonie, ou par quelques particuliers [*ce qui suit est tracé à la main* : sans esprit de lucre], et par le gouvernement helvétique. Les gros besoins financiers, d'une telle concession devraient être fournis par la suisse, soit par les banques, soit autrement. Cette concession devrait jouir d'un statut spécial, lui permettant de se développer et de s'administrer dans l'esprit du rôle spécial qu'elle devrait jouer dans l'intérêt de la Suisse. Bien entendu cela ne devrait en rien heurter les lois coloniales.
>
> La colonie devrait consentir a un régime fiscal spécial, moyennant des avantages compensatoires en matière de contingentement des produits Belgo Luxembourgeois, exportés en Suisse. Le matériel nécessaire à cette concession devrait être en partie fournie par l'industrie belge.
>
> Il y a certes ici matière à œuvre utile, qui demande à être étudiée par les intéressés, car elle peut être féconde en matière économique pour les intéressés. [*ce qui suit est rajouté à la plume :*] Les produits venant de cette colonie devraient être considérés comme produits "Suisses" en transit Congo Suisse via Anvers.[126]

Le projet de colonisation le plus abouti est une notice de six pages, assortie de renseignements généraux sur les produits et les ressources du Congo. Elle est destinée au gouvernement suisse et est rédigée par Henri Muret, après un séjour de plusieurs

---

[125] *Bulletin mensuel de la chambre de commerce suisse en France*, Paris, juillet-août 1925, n° 62, p.74.

[126] *Papier à en-tête Edgar A. Biart «D'une Concession SUISSE au CONGO»*, non signé et non daté, Fonds OSEC PP 778.9/6, ACV.

semaines en Belgique[127]. Le contexte est idéal pour soumettre la question aux autorités : le gouvernement belge doit faire face *«depuis cinq ans»* à une diminution de *«la population européenne du Congo, soit en particulier* […] *la diminution des fonctionnaires et des agents des sociétés.»*. On reproche au Belge de n'être *«pas toujours un bon colonisateur»* et de n'être *«pas attiré par la vie coloniale. Il ne possède généralement pas les qualités de patience qui sont nécessaires.»*. Le chômage en Suisse, en revanche, doit être considéré *«comme un mal chronique»*. Enfin, un projet de développement suffisamment avancé dans la région de l'Ituri indique que la Belgique prend au sérieux l'intérêt de certains milieux économiques suisses pour la colonisation[128]. Malgré tous les efforts de propagande déployés, malgré les nombreux contacts établis entre les instances coloniales étrangères et les plus hautes sphères politiques helvétiques, malgré un contexte très favorable à la réalisation des projets de colonisation, les démarches de Muret et de l'OSEC restent vaines. La création de petites communautés de colons ne se concrétise pas. Cependant, la mentalité coloniale en Suisse, pétrie de représentations et de stéréotypes lourdement connotés, ne souffre aucunement de cet échec. Au contraire, elle se renforce en colonisant les esprits. Convaincre l'opinion publique d'appartenir pleinement à la civilisation occidentale, forte de sa supériorité raciale et technologique, est un sentiment qui s'accentue au fur et à mesure que les concrétisations des projets échouent.

Ainsi, parmi les personnes influentes en Europe, en Afrique ou en Suisse qui ont oeuvré à la réalisation de leurs idéaux, aucune d'entre elles n'a émis, officiellement et sans ambiguïté, une critique fondée sur les liens foncièrement inégaux qui régissent le monde colonial. Les mentalités suisses considèrent la colonisation comme faisant partie intégrante de leur univers et sont prêtes à accepter les stéréotypes les plus classiques.

---

[127] *Notice sur la participation de ressortissants suisses à la colonisation du Congo belge*, Lausanne, 29 novembre 1935, *ibidem*.

[128] *Note sur l'Action Coloniale pour la Colonisation Nationale au Congo*, éditée par la Belgique sur la situation des colons indépendants, *ibidem*.

2. LES AFRICAINS ET LA SUISSE

Les occasions de rencontres entre Suisses et colonisés sur territoire helvétique sont rares. Plusieurs raisons l'expliquent. L'absence de propriété coloniale limite, de fait, les contacts entre la métropole et le monde d'outre-mer. Le gouvernement suisse n'est pas représenté sur place et n'a pas la nécessité de justifier son action politique en Afrique, que ce soit au sein des institutions ou auprès de l'opinion publique. Cette non-présence en Suisse de la scène africaine et coloniale, officiellement du moins, n'implique pourtant pas qu'il y ait disparition de toute relation entre Noirs et Blancs. La spécificité de la Suisse dans ses rapports avec le continent africain réside justement dans l'unique voie de rencontres possibles, celle des rencontres privées et personnelles. Si elles sont le fait de grandes compagnies financières ou commerciales, les contacts sont limités. Le besoin de constituer l'unité nationale autour de grands enjeux comme le poids du fédéralisme dans la future gestion de l'Etat fédéral, le contexte et le débat politiques de la période qui s'étend de 1880 à 1939, tout se focalise sur la politique et la vie intérieures. Enfin, le fait que l'expansion coloniale s'est produite avant la naissance d'un quelconque intérêt sérieux pour la question et que ce développement des Empires s'est joué entre les différentes grandes nations européennes, place la Suisse au dernier rang des pays en quête de possessions. Les chances de succès de se lancer dans l'aventure coloniale au moyen de nouvelles conquêtes, de l'avis général, sont nulles. En conséquence, le flux migratoire en direction de l'Afrique noire est de très faible ampleur en comparaison avec les destinations très courues par les expatriés suisses, comme les Etats-Unis, l'Australie et, dans une certaine mesure, l'Afrique du Sud. Les relations entre populations noire et blanche sont donc très restreintes.

Autrement dit, les témoignages de ces contacts extrêmement rares avec des Africains reposent sur l'existence d'archives personnelles qu'il est vain de rechercher dans les institutions officielles, qu'elles soient communales, cantonales ou fédérales. Un autre élément d'explication dont il faut tenir compte, c'est que le flux de voyageurs noirs en Suisse est suffisamment mince en lui-même pour qu'il échappe aux analyses les plus minutieuses[1]. Le phénomène d'acculturation des Africains en Suisse est une conséquence extrêmement difficile à décrire et à étudier par la dimension fort restreinte du nombre d'Africains résidant en Suisse[2]. Enfin, la question de l'influence de l'art primitif sur les artistes helvétiques n'est pas abordée ici, bien qu'elle suggère des pistes intéressantes à explorer[3].

---

1 Pour ne citer qu'un exemple paru dans la presse, en 1905, sur vingt-six mille six cent soixante-trois clients d'hôtels enregistrés durant l'année dans le canton de Fribourg, seize proviennent de l'ensemble du continent africain, soit 0,06% du total. On peut supposer que les gens de couleur noire sont en nombre encore plus restreint. *La Liberté* n° 17 du mardi 23 janvier 1906, p. 3.

2 *«Les modalités d'acculturation sont multiples et varient en fonction de la diversité des relations et de la dimension des groupes de contact, mais aussi en fonction de la supériorité technique ou sociale d'un groupe sur l'autre, du caractère contraignant ou libéral du contact (colonisation, domination ou non) et du degré de résistance de la culture soumise à ce contact.».* Jacques Lombard : *Introduction à l'ethnologie*. Paris, éd. Armand Colin, coll. Cursus, 1998, p. 77.

3 Les masques en matériaux de fibres et de feuilles utilisés en Appenzell dans les années 1920 avec les masques du Burkina Faso indiquent qu'il y aurait eu une influence de l'art africain dans ce domaine.

LES RENCONTRES ÉCLAIR

L'absence de troupes coloniales et de conflit ouvert sur le territoire national durant la Première Guerre mondiale, ne laisse pas le temps aux Africains et aux Suisses d'établir des relations d'une intensité aussi forte de façon à perdurer après le conflit. Il y a bien sûr la question des soldats internés en Suisse, parmi lesquels figurent bon nombre d'hommes issus des colonies, mais les témoignages insistent sur le cadre extrêmement précis et contraignant dans lequel des échanges, dont la brièveté est la caractéristique principale, se déroulent. La presse mentionne parfois le franchissement des frontières de soldats déserteurs originaires d'Afrique, comme l'indique un court paragraphe de *La Liberté* en 1918 :

> Les déserteurs. Deux hommes de couleur, des Sénégalais, qui étaient occupés comme manœuvres près de Glères (France), ont passé la frontière suisse et sont arrivés à Porrentruy.[4]

Le récit des combats occupe en revanche un espace important dans les quotidiens et ce, dès le début des hostilités[5]. Le lecteur découvre des informations qui font la part belle aux stéréotypes : le comportement au combat des tirailleurs sénégalais est qualifié d'*«inexprimable furie»*[6] ; pour les Africains, la découverte de la neige est attribuée à un *«maléfice dû aux Allemands»*[7].

Les interprétations les plus radicales de la présence de Noirs sur les champs de bataille se répercutent dans les journaux pro-allemands qui dénoncent l'engagement

---

Marc Coulibaly : *Masques Bwaba (Burkina Faso), masques d'Appenzell (Suisse), dialogue interculturel autour d'une exposition*. Lausanne, Université de Lausanne, Faculté des Sciences Sociales et Politiques, Diplôme de spécialisation post-grade CUSO, mémoire de DEA en ethnologie et anthropologie (Diplôme d'Etudes Approfondies), 2003, p. 24.

4 *La Liberté* n° 80 du jeudi 4 avril 1918, p. 2. Cette information a droit au commentaire suivant, publié dans *L'Indépendance helvétique* n° 199 du mercredi 10 avril 1918, p. 3 : *«Voilà qui devient grave pour ce moral dont nous parlent tant les journaux français. Si les nègres de la justice se mettent à broyer du noir, que va devenir la civilisation ? Les barbares ont tous les atouts dans leur jeu»*. Sur ce journal radical, organe de la propagande allemande édité à Genève, voir Sophie Ding Guccione : *"La plume et l'encre pour l'honneur du Reich" : la propagande allemande en Suisse pendant la Grande guerre : le cas de l'Indépendance helvétique*. Fribourg, mémoire de licence, Université de Fribourg, 2003, 204p.

5 Pour ne donner que l'exemple du journal *La Liberté*, les troupes coloniales sont mentionnées à sept reprises entre le 1er août et le 31 décembre 1914, à quatre reprises pour l'année 1915, pour ne plus figurer de 1916 à 1918, les nouvelles des combats en Afrique occupant beaucoup plus intensément les colonnes dévolues aux informations étrangères. Sur les troupes coloniales françaises, voir Eric Deroo, Antoine Champeaux : *La Force noire. Gloire et infortunes d'une légende coloniale*. Paris, éd. Tallandier, 2006, p. 223.

6 *La Liberté* n° 197 du mercredi 26 août 1914, p. 3 citant le bulletin officiel français.

7 *Ibidem* n° 280 du mardi 1er décembre 1914, p. 1.

d'êtres inférieurs contre la race blanche[8]. La sauvagerie des Africains est le reproche principal, comme l'indiquent les extraits suivants, publiés dès 1916[9] :

> […] "Au bout d'une minute, dit le narrateur, les Allemands se relevaient avec précaution et cherchaient à se rapprocher de leurs victimes pour recueillir quelques trophées lorsque, avec une agilité de félins, une demi-douzaine de nègres sortirent brusquement de la forêt derrière eux et les attaquèrent avec leur fameux coutelas." […] Les lois de la guerre veulent que quand un soldat tombe, frappé par derrière, il soit le contraire d'un brave ; par conséquent, il faut admettre qu'attaqués comme ils l'ont été, les quatorze soldats allemands ont été victimes d'un assassinat et non pas vaincus dans un combat régulier.
>
> Des sauvages peuvent s'enorgueillir d'un tel fait d'arme, mais le pays qui prétend se battre pour le triomphe de la civilisation ne doit pas être fier d'être obligé de compter dans les rangs de son armée des héros de cet acabit. […][10]
>
> […] On court ! on court ! Voilà boches. Houa ! mon frère et moi on saute dans l'tranchée. *On coupe ! on tape !* Hô combien boches y crient kamarad ! kamarad ! *Pas camarade rien du tout, pas camarade, cochon. Y coupe, coupe boches tous.* […] *«Et Skoumi crache avec dégoût.»* […]
>
> Nous avons fait comme le nègre. Et nous avons retiré les conclusions suivantes de ce charmant récit :
>
> 1. Les nègres tuent les prisonniers qui se rendent.
>
> 2. Un grand journal français approuve ce procédé et publie le récit écoeurant du sauvage assassin avec complaisance et avec joie.
>
> 3. Des journaux suisses (!) reprennent ce récit, non pas pour blâmer, mais à titre d'épisode de la guerre. […][11]
>
> […] Des photographies de soldats allemands dont les noirs (turcos et spahis) ont crevé les yeux avec leurs couteaux, en sont les témoignages irrécusables et glacent d'effroi les lecteurs.
>
> Les troupes de couleur ont été prises maintes et maintes fois sur le fait, les témoignages et les preuves abondent. Des officiers français honteux de voir

---

8 *«C'est donc dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation que le Gouvernement allemand réclame énergiquement que les troupes de couleur ne soient plus employées sur les théâtres de guerre en Europe.». L'Indépendance helvétique* n° 226 du mercredi 24 juillet 1918, p. 4.

9 *Ibidem* n° 47 du samedi 10 juin 1916, p. 2. Sur le regard des Allemands et de la propagande allemande porté sur les troupes coloniales françaises, voir Jean-Yves Le Naour : *«"Bouffer du Boche" Animalisation, scatologie et cannibalisme dans la caricature française de la Grande Guerre»* dans *Revue Quasimodo* n° 8 tome 1 *Corps en guerre (imaginaires, idéologies, destructions),* pp. 255-261, en lien direct, format PDF sur http://www.revue-quasimodo.org/Quasimodo%20-%208_Guerre1.htm (14.12.2006). Voir également Peter Martin : *Schwarze Teufel, edle Mohren. Afrikaner in Geschichte und Bewusstsein der Deutschen.* Hamburg, Hamburger Edition, 2001, 586p. Sur le stéréotype du tirailleur sénégalais, déviant violeur de femmes blanches, voir Iris Wigger : *«"Schwarze Schmach" und "weisse Frau". Über die Logik rassistischer Rhetorik»* dans *Schwarz Weissheiten. Vom Umgang mit fremden Menschen*, catalogue de la Sonderausstellung du Landesmuseum für Natur und Mensch Oldenburg du 28 septembre 2001 au 27 janvier 2002. Oldenburg, Isensee Verlag, 2001, pp. 150-156. Sur la propagande allemande et française, voir Michael Jeismann : *La patrie de l'ennemi. La notion d'ennemi national et la représentation de la nation en Allemagne et en France de 1792 à 1918.* Paris, éd. CNRS, 1997, pp. 261-291.

10 *L'Indépendance helvétique* n° 47 du samedi 10 juin 1916, p. 2 reprenant une dépêche du *Journal du Jura.*

11 *Ibidem* n° 53 du samedi 22 juillet 1916, p. 8 sur les récits publiés dans la *Tribune de Genève*, *Le National Suisse* et *Le Démocrate* citant un article d'un envoyé du *Petit Journal* envoyé *«dans un hôpital où l'on soigne des nègres blessés dans la bataille de la Somme.».*

> commettre de tels excès de cruauté ont eu le courage de joindre leurs voix de protestation aux voix allemandes.[12]

Selon ces milieux, la sauvagerie de l'Africain ne s'arrête pas aux frontières des us et des coutumes de la guerre : les Africains constituent un danger pour la civilisation et la race blanche. La lubricité des Noirs et leur pouvoir de séduction sur les femmes blanches, mythe construit à partir de l'interprétation erronée du récit de la malédiction de Cham[13], fait encore des émules après la guerre :

> Il faut contempler, cinq mois après la trêve, un effarant spectacle, voir ceux qui ont déposé les armes supporter que leur pays soit occupé au nom de la civilisation par d'affreux et répugnants moricauds, recrutés au centre de l'Afrique, eux aussi, champions du droit qu'ils pratiquent en souillant la virginité des femmes qui veulent rester pures, l'honneur de celles qui entendent rester fidèles.[14]

L'ancrage de ce stéréotype est si profondément présent dans les consciences qu'il réapparaît en Allemagne dès l'accession du parti nazi au pouvoir où les campagnes de stérilisations frappent de plein fouet les quelques centaines de Noirs, de métis, pour la plupart issus de couples mixtes constitués lors de l'occupation des troupes africaines et de rares rapatriés des colonies[15].

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les possibilités de contacts avec des populations en provenance de pays fort éloignés de la Suisse ressurgissent. Une large documentation demeure cependant inexploitée et les ouvertures d'archives livrent peu à peu des pièces éclairant sous un autre jour le séjour des soldats noirs en Suisse[16]. Certains journaux relatent le séjour de soldats internés en Suisse, comme lors du premier conflit mondial. Les autorités militaires qui dirigent le pays décident de regrouper les troupes dans des camps sous la surveillance de la troupe, loin des regards

---

12 *Ibidem* n° 226 du mercredi 24 juillet 1918, p. 4.

13 Serge Bilé : *La légende du sexe surdimensionné des Noirs*. Paris. Ed. du Rocher, Le Serpent à Plumes, 2005, p. 18.

14 *L'Indépendance helvétique* n° 253 du samedi 12 avril 1919, p. 1. Le stéréotype sur la sexualité débridée des Africains n'a pas disparu, si l'on considère par exemple la récente affaire *Pascal Sevran*. Le journaliste français et animateur de télévision, appelé à commenter la phrase de son livre *Le privilège des jonquilles — «la bite des Noirs est responsable de la famine en Afrique» —*, lors d'un entretien avec *Var Matin*, a suscité une vague de réactions et le dépôt d'une plainte contre lui par le CRAN (Conseil représentatif des associations noires) et par l'Etat du Niger, ancienne colonie française, pour incitation à la haine raciale, malgré la présentation d'excuses publiques. Voir *Libération* du mercredi 13 décembre 2006, en ligne http://liberation.fr/actualite/societe/222894.FR.php (14.12.2006).

15 Sur les Noirs sous le régime hitlérien, voir Peter Martin, Christine Alonzo (ss la dir. de) : *Zwischen Charleston und Stechschritt …, op. cit.*, 790p. ; Serge Bilé : *Noirs dans les camps nazis*. Paris, éd. du Rocher et Le Serpent à Plumes, 2005, 158p. ; Catherine Coquery-Vidrovitch : *Des victimes oubliées du nazisme*. Paris, éd. Le Cherche-midi, 2007, 195p. et Raffael Scheck : *Une saison noire. Les massacres de tirailleurs sénégalais. Mai-Juin 1940*. Paris, éd. Tallandier, 2007, 287p.

16 Par exemple, l'exposition itinérante montée par le collectif Archimob et inaugurée au Musée historique de Lausanne *«L'Histoire, c'est moi – 555 versions de l'histoire suisse 1939-1945»*, mars-avril 2004. Voir à ce sujet *Le Matin* du dimanche 28 mars 2004, p. 72.

civils[17]. Les sources mentionnent la présence africaine en Suisse, sans préciser leur localisation en raison du secret militaire qui contrôle strictement la presse. Il faut relever que les Noirs ne sont de loin pas tous originaires du continent africain. L'arrivée plus massive d'internés américains multiplie les origines raciales.

Le camp de Cademario échappe à cette règle. Un article de deux pages publié dans *L'Echo Illustré* est intitulé *«Une mission chez nous»*[18]. Il est signé par Dom Michel Jungo OSB, vraisemblablement basé à Einsiedeln, puis peut-être comme aumônier militaire à Ascona. Cent Africains, Congolais, Camerounais et Malgaches, sont internés en Suisse à la fin de l'année 1943, après avoir combattu en Méditerranée et en Italie. Le prêtre s'active dans sa mission dès le mois de février 1944. Avec trente et un baptisés, la petite communauté africaine encore non convertie embrasse petit à petit la religion catholique. A Pâques, vingt catéchumènes se présentent pour le baptême. Le père Jungo insiste sur la sélection draconienne qu'il impose aux candidats :

> Par un sévère «scrutin» 8 étaient éliminés — retardés, non refusés. A l'examen 7 autres échouaient !… On me dit plus tard qu'ils en pleurèrent longtemps et qu'ils en maigrirent sensiblement.[19]

Le vocabulaire utilisé par le bénédictin est particulièrement révélateur de la perception des Africains. Ces derniers sont retardés, ils réagissent comme des enfants, par des symptômes corporels, à la frustration de l'échec. C'est du moins l'idée que l'on diffuse à travers les colonnes du journal. Même dans la fraternité du Christ, le chemin vers la conversion des Noirs est sensiblement différent de celui du Blanc. Pour les cinq heureux «élus», seuls deux d'entre eux ont le privilège de se rendre le dimanche de Pâques, le lendemain de leur baptême, en pèlerinage auprès de la Vierge… noire d'Einsiedeln[20].

Au-delà du discours angélique du prêtre Jungo, les mots utilisés sont fort significatifs. Ils dénotent un paternalisme, communément adopté par les missionnaires. Ainsi les Noirs d'Afrique sont *«touchant*[s]*»* par leur comportement, parlent *«affectueusement»*, montrent un *«geste de fidélité»* et sont toujours guidés ou accompagnés par des Blancs, leurs supérieurs en grade. Si l'article ne mentionne pas l'endroit exact du camp d'internement, une émission de radio plus prolixe fournit des indications complémentaires[21]. Un journaliste vient dans le camp tessinois pour faire des enregistrements destinés aux archives de l'armée. On ne connaît en revanche pas la date de l'enregistrement avec précision. Il faut la situer selon toute vraisemblance au début de l'année 1945. Peut-être que l'article paru dans l'hebdomadaire illustré lausannois suscite la curiosité du journaliste de radio qui se décide à traiter le sujet. La

---

17 Sur les internés en Suisse, voir par exemple Olivier Grivat : *Internés en Suisse, 1939-1945*. Chapelle-sur-Moudon, éd. Ketty & Alexandre, 1995, 210p. et Denis Borel : *Les Spahis internés en Suisse en 1940*. Neuchâtel, D. Borel, 1988, 31p.

18 *L'Echo Illustré* n° 3 du 20 janvier 1945, pp. 10-11.

19 *Ibidem* n° 3 du 20 janvier 1945, p. 10.

20 Sur Einsiedeln et sa vierge noire, voir Agnès Gerhards : *Dictionnaire historique des ordres religieux*. Paris, éd. Fayard, 1998, pp. 221-222.

21 ARSR CDR 86, plages 21 jusqu'à 25, durée : 11'38'', intervieweur : Fernand-Louis Blanc, journaliste à RadioLausanne ; intervieuwés : Bakorowa avec le sergent-chef Gabriel Batengi, traducteur. Les langues africaines parlées sont le sara et le sango.

diffusion de l'émission est prévue pour la fin de la guerre. Son contenu tient en peu de choses. Un caporal, dont le nom est inconnu, raconte le périple qui l'amène en Suisse[22]. Le sergent Bakorowa, originaire de Menka en Guinée française dans le département de Konakry, est Sénégalais. Il n'arrive pas à situer sur la carte les lieux et se fait aider par un lieutenant. La bande sonore conserve sans coupure les hésitations du soldat. Bakorowa est engagé dans les troupes coloniales françaises depuis quatorze ans. Le sous-officier sénégalais participe à la campagne du Maroc et, après plusieurs déplacements, il rejoint le reste du groupe en Palestine. Il s'échappe près de la frontière suisse, puis il erre huit jours dans la montagne. Son pantalon est tout déchiré en raison de son séjour dans les Alpes, ce qui fait rire le journaliste. Trois autres soldats africains racontent leur périple, et l'un d'entre eux mentionne la date d'entrée sur sol helvétique le 11 septembre 1943[23], ce qui confirme les propos du missionnaire. Si cette source sonore ne fournit que des informations destinées à corriger ou préciser des dates et des itinéraires, elle livre en revanche un indice précieux sur l'état d'esprit du journaliste. Un détail prend en effet toute son importance : l'«intervieweur», fort aimable au demeurant, passe très rapidement, dès le début de l'entretien, du vouvoiement au tutoiement des Africains. Cette attitude simple, anodine, banale et ordinaire démontre que, parfois, les relations qui régissent les rapports entre les Noirs et les Blancs, entre les Suisses et les Africains, peuvent être inégales. Les rencontres de soldats et le peu de traces qu'elles laissent dans les archives consultées n'autorisent pourtant pas à tirer un bilan exhaustif. Elles montrent cependant que les très rares contacts sont établis selon un mode inégalitaire, sans la moindre chance de susciter une meilleure opportunité d'écouter, d'interroger ou de comprendre l'autre.

Une autre occasion durant la guerre laisse la possibilité d'entrer en contact, certes très furtif, avec des Africains. Un article signé H. B. paru dans *La Liberté* de Fribourg illustre une «rencontre» lors d'un arrêt obligatoire en gare ferroviaire :

> Sur une couchette, la première en ouvrant la porte d'un wagon — jusqu'à la mort je m'en souviendrai — il y avait un nègre. Il avait traversé les mers. Il avait voyagé dans les plaines de France, vers le fracas de la bataille. Il était tombé dans cette bataille. Comme il gisait sur le sol, l'ennemi le prit, et le voyage recommença vers les Allemagnes. Maintenant il n'a plus de jambes. On les lui a coupées. Son bras, il le remue avec peine. Il le dirige cependant vers les objets que des mains fraternelles ont abandonnés sur sa couverture. Il touche ces cadeaux, les siens. Son œil les caresse ; ses yeux sont étonnés ! Il a oublié sa détresse. Il chante. C'est une chanson du pays, du pays des cocotiers. Sa pensée s'en est allée là-bas ; elle se réchauffe au soleil d'Afrique, et le souvenir de son gourbi lui murmure des harmonies étranges […][24]

Ce face-à-face est de courte durée : il repose uniquement sur un échange de regards et sur une très improbable conversation. Le journaliste rapporte avec lyrisme cette rencontre fugace. Les contacts dans les gares où se croisent les internés des camps

---

[22] Le périple est le suivant : Alep, Tartous, Palestine, Egypte, Libye, Bir-Hakeim (où il est fait prisonnier), Bengazi, Tripoli, Naples, puis internement au camp à Capoua, puis Bergamo, puis une halte à huit kilomètres de Milan et, enfin, entrée en Suisse par le poste de frontière de Chiasso.

[23] Il s'agit du caporal Guekwele, du sergent-chef Batali d'Afrique de l'Ouest et du brigadier Rakotombrawe de Madagascar, fait prisonnier à Bir Hakeim.

[24] *La Liberté* nº 62 du mardi 16 mars 1915, p. 3.

ennemis sont très rapidement interdits. L'armée et la gendarmerie fribourgeoise édictent un règlement strict qui signe l'arrêt définitif de ce type d'entrevue, réservée désormais au seul personnel de la Croix-Rouge[25]. L'extrême bonté de la population et ses encouragements aux soldats français incitent le gouvernement à penser que la neutralité helvétique est en péril. Les partisans suisses des nations en conflit expriment leur compassion et affichent ouvertement leur sensibilité en faveur d'un camp ou de l'autre. Dans la pensée des dirigeants responsables de l'évacuation des blessés et des prisonniers, cette attitude met très sérieusement en péril les relations avec les Etats belligérants. Plus pragmatiquement, la foule massivement présente sur les quais risque d'être rapidement incontrôlable, débordant les services de police fort occupés à surveiller les convois ferroviaires. En conclusion, cette mesure impopulaire qu'est la suppression des visites de trains d'internés diminue encore le champ des rares possibilités de rencontre avec les Africains.

Ce n'est que dans le domaine religieux et dans les arts, auxquels il faut inclure les foires et autres spectacles, que des espaces de discussion avec les Noirs sont possibles. Les Africains voyagent alors le plus souvent individuellement vers l'Europe. Les troupes sont essentiellement engagées pour des représentations populaires et au grand air. Les compagnies théâtrales ou cinématographiques constituent, elles, de très rares exceptions pour servir à la démonstration.

UN ESSAI DE DÉFINITION DES DIFFÉRENTS SPECTACLES

Depuis une quinzaine d'années environ, les recherches historiques sur la question de l'exhibition de l'altérité connaissent un engouement nouveau et un dynamisme très productif. Avant de présenter la typologie des divers événements culturels impliquant des Africains qui foisonnent en Suisse, il importe de proposer une classification de ces spectacles dans un dessein de clarification et pour faciliter la compréhension de ce phénomène plus complexe qu'il ne paraît de prime abord.

Il est nécessaire de classer les formes de représentations qui essaiment en Suisse tout au long de la période étudiée. Le premier type de spectacle est classique : il fait référence aux scènes de théâtre, de cabaret et de music-hall, aux concerts de chant, de musique ou de danse et aux bals. Le second type appartient à la grande famille des exhibitions. Il met en scène l'Africain, le plus souvent en tant qu'individu, au milieu d'une succession de représentations de l'autre. Le tout ressemble plus à une galerie de monstruosités qu'à un véritable spectacle. On regarde des êtres humains pour leur anatomie hors normes : nains, géants, femmes à barbe, hommes poilus, albinos sans parler de toutes les figures connues de la tératologie, comme les frères et sœurs siamois,

[25] Voir le règlement du 19 juin 1915 signé par T. Tscharner du service territorial du Département militaire suisse et de H. Vonderweid, commandant de la gendarmerie fribourgeoise, publié dans *La Liberté* nº 144 du mardi 22 juin 1915, p. 3. Un autre article mentionne la suppression des arrêts à Fribourg, *ibidem* n° 65 du vendredi 19 mars 1915, p. 3.

les hydrocéphales, les femmes-homards, les hommes-grenouilles ou élastiques[26]. Dans ce genre de foires, on exhibe aussi les individus des tribus en voie de disparition ou mises sous tutelle par les puissances occidentales, pour montrer toute la sauvagerie qui les caractérise. Le troisième et dernier type, les exhibitions de population, coloniales ou non, met en scène des troupes entières sur des lieux reconstitués que l'on appelle villages. La tâche des indigènes est alors de vivre simplement leur quotidien sous les yeux des spectateurs. C'est ce que les spécialistes appellent les *zoos humains*. Il faut exclure enfin de ces catégories les expositions ethnographiques. Souvent mises sur pied par les missions, elles sont essentiellement basées sur la reconstitution de certains habitats et sur la présentation de divers objets, sans que des Africains ne soient présents sur place[27].

LE JAZZ, LE THEÂTRE ET LE MUSIC-HALL

Les spectacles diffusés en Suisse sont incomparables avec ceux qui sont produits sur les scènes les plus célèbres des grandes villes européennes. Les petites cités suisses, même des villes de plus grande taille comme Genève, Berne, Bâle ou Zurich ne peuvent rivaliser avec la renommée internationale des scènes parisiennes, londoniennes ou berlinoises. A la lecture de l'échantillon relativement large des journaux consultés, les annonces de grandes manifestations de music-hall ne sont pas très nombreuses. La raison principale de cette rareté réside dans le fait que les stars de couleur noire sont américaines et qu'elles se produisent dans un espace très limité, aux Etats-Unis prioritairement. De plus, les déplacements en tournée ne sont pas aussi fréquents à une époque où traverser les océans nécessite plusieurs semaines de voyage.

Il n'existe pas de travaux de synthèse sur la présence africaine dans les troupes de théâtre ou de danse en Suisse[28]. Les informations sont enfouies dans des monographies qui traitent, prioritairement et fort remarquablement d'ailleurs, des exhibitions mais qui ne donnent guère une photographie de la situation générale, ni de précisions sur les spectacles musicaux, sauf pour la période postérieure à 1945[29]. La consultation de la

---

[26] Sur le thème général des monstres, voir Stéphane Pajot : *De la femme à barbe à l'homme-canon. Phénomènes de cirque et de baraque foraine*. Le Château d'Olonne, éd. d'Orbestier, 2003, 197p. ; Martin Monestier : *Les Monstres. Histoire encyclopédique des phénomènes humains des origines à nos jours. «Chefs-d'œuvre de la nature… ou oubliés de Dieu…»*. Paris, éd. Le Cherche midi, 2007, 462p. ; Pierre Ancet : *Phénoménologie des corps monstrueux*, Paris, PUF, 2006, 178p. et Jean-Louis Fischer : *Monstres, histoire du corps et de ses défauts*. Paris, éd. Syros-Alternatives, 1991, 126p. Sur l'exhibition des nains en Suisse, voir Patrick Minder : *Le corps monstrueux à la foire. Nains d'ailleurs, nains de chez nous* dans *Le Corps de l'alpin*, Gilles Boëtsch (ss la dir. de). Marseille, éd. des Hautes-Alpes, 2004, pp. 167-182 et sur la perception des pygmées, Nathalie Fleury, François Riat : *Pygmées : d'un regard à l'Autre*. Ed. Nathalie Fleury et François Riat, 2000, 93p. et Véronique Dasen, Patrick Minder : *«Curieux petits hommes»*, dans *Revue Corps*. Paris, éd. Dilecta, à paraître.

[27] Par exemple, voir le compte-rendu de l'exposition organisée par la Mission de Bâle au manège de Berne de la fin août au 12 septembre, *La Liberté* n° 192 du samedi 21 août 1909, pp. 2-3.

[28] Pour la France, voir la liste des pièces avec des rôles comportant des Africains, rarement joués par des acteurs originaires du continent noir. Sylvie Chalaye : *op. cit.*, pp. 402-413.

[29] Voir à ce sujet pour le canton de Zurich, Réa Brändle : *Wildfremd, hautnah…, op. cit.*, 176p. et pour le canton de Bâle, une étude qui aborde uniquement les spectacles du jardin zoologique, Balthasar Staehelin : *Völkerschauen im Zoologischen Garten Basel. 1879-1935. Op. cit.*, 184p.

presse quotidienne et hebdomadaire s'impose si on cherche à dégager des tendances plus générales pour les années 1880 à 1939.

Dans les bals, de nouveaux pas de danse font leur apparition. Leur inspiration africaine est parfois rappelée, entre les lignes, au milieu d'articles consacrés aux sujets les plus variés. Ainsi, en 1924, la *nouvelle danse mademoiselle*, baptisée *danse du cacao*, est inspirée par les *«nègres et les négresses en train de broyer la fève de cacao avec leurs pieds.»*[30]. Cette année encore, le journal relève une bagarre entre quatre musiciens noirs d'un jazz-band et leur chef dans un hôtel de Genève[31]. La différence entre Afro-Américain et Africain est inexistante, le terme nègre désigne pareillement à l'époque les deux origines[32]. Une annonce publicitaire pour des concerts donnés l'après-midi et le soir dans le jardin du lieu-dit Grande Fontaine, annonce un orchestre avec une image sans équivoque (fig. 1)[33] : les lèvres des personnages noirs sont lippues et les bouches grandes ouvertes. Il est impossible de savoir en observant le dessin qu'il s'agit d'un groupe anglo-saxon sans lire l'inscription sur la grosse caisse de la batterie. Mieux encore, il est possible qu'aucun des musiciens de la formation ne soit de couleur noire, car beaucoup de musiciens blancs s'amusent à se grimer en noir. Dans ce cas, l'image publicitaire ne servirait qu'à stimuler les représentations du lecteur intéressé.



1

Dans le même registre et à défaut de pouvoir faire venir des vedettes musicales en chair et en os se produire sur les scènes suisses, le cinéma profite de l'invention du sonore à la fin des années 1930 pour reproduire des scènes dont le jazz est le sujet principal. Cela dénote aussi l'importance de cette musique à la mode. Une annonce publicitaire parue en 1929 dans *La Sentinelle* fait la promotion du film américain *«Le Chanteur de Jazz»* (1927) d'Alan Crosland[34]. La composition graphique apporte beaucoup d'éléments pour la compréhension des mentalités en vogue. A côté d'un dessin où il est agenouillé, les mains tendues en avant, le héros principal, Al Jolson, est

30 *La Sentinelle* n° 93 du mercredi 23 avril 1924, p. 1 et *La Liberté* n° 90 du mardi 15 avril 1924, p. 2 sur l'origine de la même danse attribuée aux Antilles.

31 *La Sentinelle* n° 55 du vendredi 7 mars 1924, p. 3.

32 Voir par exemple l'article intitulé *«Rythmes et nègres»* dans *La Sentinelle* n° 159 du mercredi 14 juillet 1926, p. 1.

33 *Ibidem* n° 113 du samedi 17 mai 1924, p. 7.

34 *Ibidem* n° 55 du vendredi 8 mars 1929, p. 4 et n° 56 du samedi 9 mars 1929, p. 8. Sur l'acculturation des trois communautés américaines (juive, laïque nord-américaine et noire) présentes dans ce film, voir Sylvie Dallet : *«Filmer les colonies, filtrer le colonialisme»* dans *Le Livre noir du colonialisme*, p. 718.

représenté sous la figure du chanteur blanc et légèrement en retrait[35]. Le contraste des deux visages souligne les différences anatomiques entre les personnages : le chanteur noir montre une bouche ouverte, des lèvres charnues et des dents visibles. Le blanc, en revanche affiche une figure aux mâchoires serrées et aux traits fins (fig. 2). Le rôle du Noir hilare, incapable de contenir ses sentiments, est de fait plus animal, plus sauvage que son homologue blanc. Mais le plus intéressant dans cette illustration, c'est que le personnage principal du film interprète les deux rôles[36].



2

Les journaux suisses se font parfois les porte-parole des groupes opposés à cette nouvelle mode musicale qu'est le jazz. La rédaction de *La Sentinelle*, engagée dans les luttes et les revendications ouvrières, cite le passage d'un journaliste dont le *«cerveau* […] [est] *hanté par le bolchevisme.»*[37]. L'allusion au jazz est secondaire ici. Le texte utilise un vocabulaire ciblé et choisi qui critique vertement la musique dite nègre :

> Il vient de se former à Paris une ligue contre le jazz-band. Cette ligue se compose de Parisiens et de Parisiennes, exaspérés par les excès de la musique nègre — où une noire vaut deux blanches — et décidés à réagir. Il ne s'agit pas, sans doute, de lyncher, comme à Chicago, les nègres de la musique. […] Une bande — un jazz-band — d'écorcheurs s'était abattue sur Paris. […] En somme, le jazz-band, avec ses bruits intempestifs et sa cacophonie à outrance, est une sorte de bolchevisme musical. […] Il faut modérer aussi les autres jazz-band de moindre importance. Paris n'est pas Tombouctou ![38]

Ces lignes très critiques sur le jazz incitent à agir violemment contre les amateurs de musique et, surtout, contre leurs auteurs. Heureusement, aucun cas de lynchage n'est connu dans les Montagnes neuchâteloises ou dans le reste du pays. Cependant, ce que l'on mesure à la lecture de cet extrait, c'est le peu de cas réservé aux propos graves

---

35 Sur Asa Yolson dit Al Jolson, né le 26 mai 1886 à Srednik en Lituanie et décédé le 23 octobre 1950 à San Francisco, voir http://www.jolson.org (20.08.06). Voir sa photographie dans *L'Illustré* n° 31 du 30 juillet 1931, p. 1021.

36 Les acteurs noirs, africains ou non, ne sont admis que tardivement dans certains spectacles, surtout le théâtre traditionnel. Voir à ce sujet Sylvie Chalaye : *op. cit.*, pp. 338-340. L'Afrique du Sud et la Belgique coloniale sont les deux seuls pays au monde à n'avoir jamais considéré le statut de professionnel à des acteurs noirs. Sylvie Dallet : *op. cit.*, p. 714.

37 *La Sentinelle* n° 279 du mardi 2 décembre 1919, p. 1.

38 *Ibidem* n° 113 du samedi 17 mai 1924, p. 7. *La Liberté* n° 100 du lundi 29 avril 1929, p. 4 reprend un article de Maurice Prax tiré du *Petit Parisien* qui critique l'apparition d'orchestres étrangers au détriment de la musique et des musiciens français.

tenus dans ces lignes, même si l'incitation au meurtre est perçue comme un acte barbare et fait, peut-être, allusion aux lynchages pratiqués couramment aux Etats-Unis jusque dans les années 1950[39]. Le regard des responsables de la publication socialiste de cet extrait est focalisé sur l'accusation de bolchevisme : ce n'est donc pas le Noir qui intéresse ici la rédaction, c'est l'amalgame entre musique de jazz et bolchevisme qui fait l'objet de l'article.

Contrairement à d'autres lieux où elle s'est donnée en spectacle, Joséphine Baker est accueillie chaleureusement lors de ses premières apparitions en Suisse, à Genève comme à Berne[40], ce qui n'est pas le cas lors de ses exhibitions précédentes à Vienne et à Budapest, comme le relèvent certains journaux. Elle fait la une des magazines[41]. Lorsqu'elle va voir les célèbres ours de la ville de Berne, on publie le commentaire suivant : «[…] *Peut-être même leurs impayables mimiques auront-elles inspiré de nouvelles danses exotiques à l'exubérante étoile noire ! ?»*[42]. Le rapprochement avec les animaux est patent.

L'inquiétude générale à propos du jazz ou, plus communément, de la musique nègre se résume en une expression : halte à l'invasion. Des journaux s'offusquent de ne pas pouvoir lutter efficacement contre les orchestres qui programment des morceaux étrangers, joués par des étrangers. Par exemple, la *Rosengartenfest* de 1933, fête des sociétés d'étudiants de Berne qui se déroule au mois de juin, est organisée par un comité majoritairement issu de la *Wildenschaft* (littéralement *société de sauvages*). Un orchestre étranger est réservé et mandaté pour animer la fête. On considère ce choix comme une *«décision inqualifiable»*, suscitant *«l'indignation générale»* et de *«fantaisie exotique* […] *révoltante, quand on songe que tant de musiciens suisses sont en peine de gagner leur vie»*[43]. Cette crainte de l'invasion est mâtinée d'un brin d'admiration pour les capacités physiques des danseurs ou des chanteurs noirs. Une photographie parue dans *L'Illustré* est légendée d'un commentaire très explicite :

> Un dandy nègre. N'allez surtout pas rire de l'accoutrement de cet Adonis noir : les choses nègres connaissent une telle vogue depuis l'apparition du charleston que ce jeune gandin pourrait bien trouver des imitateurs chez nous ![44]

Le genre musical séduit d'autres modes d'expression artistique en Suisse comme en témoigne une sculpture polychrome de Pierre Blanc, sculpteur lausannois de La Sarraz[45]. Trois musiciens noirs, en smoking clairs sont représentés avec leurs attributs

---

[39] Voir par exemple à ce sujet le site présentant des photographies et des cartes postales des lynchages sur http://www.withoutsanctuary.org/main.html (10.07.08).

[40] *«La danseuse nègre sifflée»*, *La Liberté* n° 166 du jeudi 18 juillet 1929, p. 3, *La Patrie suisse* n° 5 1932, p. 103 pour Genève. Sur son mariage avec Jo Bouillon, voir *La Patrie suisse* n° 23 1947, p. 743.

[41] *«Une Eve noire»*, *L'Illustré* n° 46 du 18 novembre 1926. D'autres chanteurs au visage reproduit dans les colonnes des magazines sont mentionnés comme Marian Anderson lors de son passage à Genève, *L'Illustré* n° 48 du 26 novembre 1936, p. 1545 ; ou Paul Robeson, acteur et chanteur, *L'Illustré* n° 22 du 1er juin 1939, p. 695.

[42] *L'Illustré* n° 18 du 2 mai 1929, p. 507.

[43] *La Liberté* n° 157 du samedi 8 juillet 1933, p. 4.

[44] *L'Illustré* n° 38 du 15 septembre 1927, p. 846.

[45] *Ibidem* n° 2 du 12 janvier 1928, p. 34.

habituels : nez épatés, lèvres surdimensionnées et position des corps et des têtes libérées sans aucune contenance. Le dessin reprend les mêmes stéréotypes pour l'orchestre et leurs musiciens exotiques[46]. Cette séduction est limitée par la censure. On ne recense pas de cas où l'indécence serait la cause d'une interdiction de représentation, au contraire du cinéma. Le seul exemple connu est la censure d'un spectacle du ballet «nègre» *Ils sont venus* de Londres à Lucerne en 1947[47]. Les raisons de cette décision résident certainement dans une scène qui symbolise le conflit entre le christianisme et l'adoration des idoles. D'après la photographie annexée à l'article, les danseurs noirs ne sont pas légion.

La rencontre entre les Africains et l'Europe ne s'effectue donc pas vraiment par le biais des musiciens, quel que soit l'impact de leur musique en Occident. De plus, quand des musiciens noirs se produisent, il s'agit dans la très grande majorité des cas d'Afro-Américains. C'est donc vers d'autres types de représentations qu'il faut porter l'attention si l'on veut saisir plus aisément les instants furtifs d'échange entre personnes blanches et noires en Suisse.

LES EXHIBITIONS

Les exhibitions sont des productions aux caractéristiques dignes d'intérêt. Les monstres sont prisés sur l'ensemble de la période étudiée. Un solide réseau de tournées existe et le chercheur peine encore aujourd'hui à connaître dans les détails l'organisation des passages et le déroulement précis de ces spectacles. On peut cependant classer ce type d'attraction avec les spectacles forains pour trois raisons. Un premier point de comparaison est le lieu où l'exhibition se déroule. Le cadre est toujours strictement privé. La scène est installée sous tente ou dans des roulottes, sur des places des villes d'accueil, soit dans les brasseries, cafés, buvettes et autres restaurants, plus rarement dans le parc ou le jardin qui bordent ces établissements.

Un deuxième point de comparaison réside dans les modalités de l'annonce de la venue du phénomène et la publicité qui s'ensuit. La règle générale veut que le journal local ou régional publie une série d'annonces et que le rédacteur fasse lui-même la promotion de cette exhibition. Le battage publicitaire autour d'un événement de cet ordre obéit à des règles strictes. Par exemple, l'homme-tronc Kobelkoff, Russe s'exhibant à travers le monde, suscite la publication de trois articles dans *La Sentinelle* lors de son passage à La Chaux-de-Fonds en 1890[48]. Comme d'accoutumée pour ce genre de spectacle, le lieu de l'exhibition est une tente située sur la place de la gare.

---

[46] *«Les danses modernes»*, dessins humoristiques d'Arsène Brivot, *L'Illustré* n° 12 du 21 mars 1929, p. 302 et *«Le jazz, composé de six musiciens noirs…»*, dessin de Maurice, *ibidem* n° 17 du 23 avril 1931, p. 513.

[47] *La Patrie suisse* n° 46 1947, p. 1455.

[48] *La Sentinelle* n° 220 du dimanche 21 septembre 1890, p. 3 ; annonce publicitaire dans le n° 221 du mardi 23 septembre 1890, p. 4 ; n° 223 du jeudi 25 septembre 1890, p. 3 ; la même annonce parue dans le n° 221 avec un rajout concernant des animaux sauvages dans le n° 223 du jeudi 25 septembre 1890, p. 4 et le récit d'une visite à l'exhibition dans le n° 225 du samedi 27 septembre 1890, p. 3. Sur Kobelkoff, voir Stéphane Pajot : *op. cit.*, pp. 34-36.

L'engouement général du public relativise fortement la seule remarque critique négative du corpus. Publié dans ses colonnes en 1898, l'extrait de *La Liberté* qui suit s'en prend très clairement à l'immoralité des spectacles considérés comme dégradants. Le cheval de combat du journal est de prôner un retour à des temps meilleurs où les mœurs seraient nettement mieux respectées :

> La Police cantonale de Zurich rappelle aux tenanciers d'établissements de ce canton les dispositions prohibitives de la loi à l'égard de l'exhibition de personnes-phénomènes (géants, nains, dames tatouées). A teneur de cette loi, ces exhibitions, qui souvent choquent les bienséances, et sont en tout cas d'un goût douteux, sont formellement interdites.
>
> Voilà une sage disposition qui devrait être introduite ailleurs encore qu'à Zurich.[49]

Deux autres critiques sont encore repérables dans les journaux romands. *La Sentinelle* s'insurge en 1923 contre l'exhibition d'un homme nommé Franz im Birchi, à Fiesch dans le canton du Valais, enchaîné au plancher de son chalet et montré aux touristes de passage[50]. Le journal chaux-de-fonnier s'insurge sur ce qu'il considère comme un spectacle des plus dégradants qui ne devrait pas se produire en Suisse :

> Le procédé est tellement inhumain qu'il est permis de se demander si les sages qui ont séquestré cet homme et l'obligent à vivre dans un taudis et dans la vermine ne sont pas plus insensés que leur fou. Il est scandaleux aussi que des autorités n'aient pas mis fin à ce spectacle révoltant en internant ce malheureux dans un asile. Chose pareille peut-elle être vraiment vue en Suisse ?[51]

La seconde critique date de 1925. *La Sentinelle* reprend les remarques du journal *Le Quotidien* sur l'exhibition d'un homme qualifié de singe en marge d'une exposition d'arts décoratifs. Ce phénomène qui semble souffrir d'une très grave malformation cérébrale est présenté vêtu d'une robe verte. Pour le journal, le même argument présenté en 1923 reste valable : *«Montrer un idiot pour de l'argent ? Pourquoi pas, pendant qu'on y est, les infirmes, les gâteux et les fous ?»*, s'exclame-t-on[52]. D'après les sources, la provocation lancée par le journal se réalise : de 1875 à 1939, on dénombre en Suisse romande pas moins de trente-neuf spectacles et trois musées anatomiques en 1883,1887 et 1902[53]. Pourtant, exhiber les individus qui sont issus de la société à laquelle appartiennent les spectateurs n'est pas un bon filon. C'est dire à quel point il importe de montrer l'autre, exotique, en le choisissant le plus étrange possible.

---

[49] *La Liberté* n° 289 du vendredi 16 décembre 1898, p. 3.

[50] Sur Franz im Birchi, voir deux clichés du photographe Rudolf Zinggeler dont le fonds est conservé à Berne, aux archives fédérales des monuments historiques EAD-ZINGG-5781-gn et EAD-ZINGG-5782-gn. Sur le commentaire de *La Sentinelle*, voir aussi Patrick Minder : *Le corps monstrueux à la foire…, op.cit.*, p. 176.

[51] *La Sentinelle* n° 81 du mardi 10 avril 1923, p. 1.

[52] *Ibidem* n° 266 du lundi 16 novembre 1925, p. 1.

[53] Ce chiffre est un minimum parce qu'il se base sur la consultation systématique de *La Sentinelle* et de *La Liberté*, deux journaux régionaux, d'influence relativement modeste sur l'ensemble de la Suisse romande. Pour la période de 1887 à 1904, *Le National suisse* et la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* ont été consultées par Valérie Sierro, du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, qui a aimablement accepté de me transmettre ses notes.

Autrement dit, la différence est exhibée mais elle choque moins si elle est choisie à l'extérieur du corps social.

Un troisième point de rapprochement avec les fêtes foraines est le fait que la présentation des monstres reste individuelle, plus rarement en duos. Lorsque le personnage est suffisamment malformé ou relève du sensationnel, il suffit à assurer à lui seul le succès des représentations. Pour ne citer qu'un cas, le personnage de l'*«homme poileux»*, un certain Rham-A-Sama, est exhibé à Lausanne, à Genève et à Fribourg avant de décéder dans un hôpital de Paris[54]. La durée d'une tournée s'étale sur de longues périodes, comme l'indique la consultation systématique des annonces parues dans la presse. Grâce à l'exhibition de certains duos comme celui du géant hollandais Van Albert et du nain appenzellois Seppetoni[55], on sait que le succès populaire ne faiblit pas sur des décennies. Dans le cas des deux inséparables compères, l'exhibition se déroule en Suisse romande sur plus de vingt ans[56]. Le succès de ces spectacles est souvent immédiat et l'on prolonge volontiers la durée du séjour, comme l'indique la presse :

> […] ce fut tout le jour une cohue de visiteurs […] Malheureusement, nombreuses furent les personnes qui allèrent à l'hôtel de la Croix-Blanche, sans pouvoir approcher van Albert […]. Afin que personne ne manque l'aubaine d'approcher van Albert et Seppetoni, ceux-ci seront à nouveau visibles […] demain et dimanche.[57]

Si les chants et les danses du lilliputien et les discussions charmantes du colosse sont appréciées, il y a des duos dont la présentation est d'un goût plus douteux comme les personnes que l'on désigne comme les deux derniers représentants des Aztèques. Ce

---

[54] Sur Rham-A-Sama, voir la description anthropologique destinée au grand public réalisée par le professeur genevois Eugène Pittard dans *La Patrie suisse* n° 142 1899, pp. 58-59 ; voir aussi *La Liberté* n° 38 du vendredi 17 février 1899, pp. 2-3, n° 58 du dimanche 12 mars 1899, p. 3 et annonce en page 4 et n° 59 du mardi 14 mars 1899, p. 4. Sur sa mort, voir l'entrefilet de *La Liberté* n° 18 du mercredi 24 janvier 1900, p. 3.

[55] Dans l'édition de 2007 de *Monstres, op. cit.,* de Martin Monestier, une photo légendée attribue au nain Seppetoni le nom de Fred Aslept, ce qui est certainement son vrai patronyme, p. 122. Bien que le travail documentaire de Monestier soit remarquable, il appert que les légendes mentionnées ne sont pas toujours correctes : *«Le géant Albert»* devient à la p. 127 : *«Le géant Armand, 2,38 m,* [qui] *pose avec sa fiancée et le nain Basile»*, alors qu'il s'agit de la même personne. Le cliché représentant Marcel-Georges Prêtre avec une naine noire, dans l'édition de 1954, est légendé ainsi : *«Cette femme minuscule est âgée de'une douzaine d'années, elle est enceinte d'environ 5 mois et mesure à peu près 80 cm. haut, elle tient dans sa main une photo que je lui ai donnée en cadeau»*. Cette légende est publiée par Monestier à la page 78 de la façon suivante : *«Un explorateur suisse découvre en 1954 en Guinée espagnole un peuple nain de 55 à 60 centimètres de haut.»*. La réalité est beaucoup moins pittoresque. Le cliché original est recadré : la naine, qui n'a rien d'une pygmée, se trouve à l'intersection d'une piste large et très bien entretenue où circulent un homme à vélo et un véhicule à moteur. Fonds Marcel-Georges Prêtre, stocké au dépôt de Beauregard, BCU, en cours de traitement.

[56] Voir *La Sentinelle* n° 144 du samedi 23 juin 1917, p. 6 (Brasserie du Jura de St-Imier), n° 38 du jeudi 15 février 1923, pp. 3-4 (La Chaux-de-Fonds) ; *La Liberté* n° 77 du samedi 2 avril 1932, p. 8 et n° 82 du vendredi 8 avril 1932, pp. 5-6 (Hôtel de la Croix-Blanche de Fribourg) et n° 94 du vendredi 24 avril 1937, pp. 4 et 11 (Hôtel de la Croix-Blanche de Fribourg). Voir aussi Patrick Minder : *Le corps monstrueux à la foire…, op. cit.*, p. 172.

[57] *La Liberté* n° 82 du vendredi 8 avril 1932, p. 5.

sont deux cas de microcéphalie[58]. Face au sentiment mitigé d'attraction pour l'insolite et de répulsion à montrer l'anormalité, point le sens moral. C'est parce que les deux handicapés sont montrés dans une ménagerie ambulante, au milieu d'animaux sauvages et rares, que les réactions les plus violentes surgissent :

> Nous regrettons de trouver dans cette exhibition des représentants de la race humaine : des [A]tztèques, débris dégénérés des vieilles civilisations de l'Amérique centrale. Ils n'en sont pas moins très curieux à examiner et ceux qu'on nous montre à Fribourg ont fait l'objet de recherches savantes dans plusieurs universités européennes.[59]

L'idée d'associer la science à l'exhibition est d'une importance capitale, dont il convient d'apprécier aujourd'hui pleinement les effets. Pour le grand public de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle, le positivisme et le déterminisme sont en vogue. Les savants avancent des théories parfois fumeuses dans des domaines qui commencent seulement à être explorés. De nouvelles branches académiques naissent — c'est le cas de la géographie, par exemple, pétrie d'ethnologie et d'anthropologie physique —, d'autres sont désormais enseignées différemment. Lorsqu'un scientifique est appelé à donner son avis d'expert sur une personne monstrueuse exhibée en spectacle, la frontière entre fiction et réalité s'estompe au point de troubler les esprits critiques les plus sceptiques. Comment ne pas croire l'annonce faite en 1931 au sujet d'une *«jeune fille dont le corps est entièrement recouvert d'une peau de crocodile ayant plusieurs centimètres d'épaisseur»*, devenue *«célèbre phénomène scientifique»*, sans douter de son importante rareté et de son intérêt scientifique indéniable. Ne va-t-on pas jusqu'à préciser d'ailleurs que *«MM. Les docteurs sont spécialement invités»*[60] ?

C'est dans cette vaste et fluctuante cour des miracles que des Africains évoluent en spectacle. Si on en dénombre très peu, c'est parce qu'on préfère les montrer en groupe, en tribus, avec femmes et enfants, suivant le modèle hybride inspiré à la fois par le zoo et le cirque. En 1887, un certain M. Galibi, *«nègre du Congo contorsionniste»*, est présenté au public comme un *«homme-serpent»*[61]. Plus intéressant encore est le cas des *«deux nègres prisonniers de guerre du Dahomey»*, exhibés à la *Schweizerhalle* de Fribourg en décembre 1896, qui occupent quelques jours plus tard la fonction de serveurs[62]. Le propriétaire annonce à sa clientèle habituelle *«une variété de plus»* à venir contempler. Il semble qu'il soit lui-même à l'initiative des deux journées supplémentaires de service, ce qui laisse à penser que les contrats de ce type de spectacle sont tributaires du plus pur pragmatisme ambiant.

---

58 Le couple mexicain Maximo et Bartola sont exhibés à Berlin en 1900. Voir Réa Brändle : *op. cit.*, pp. 80-83.

59 *La Liberté* n° 230 du samedi 6 octobre 1906, p. 3. Pour les annonces du spectacle, voir *La Liberté* n° 226 du mardi 2 octobre 1906, p. 4, n° 229 du vendredi 5 octobre 1906, p. 4, n° 230 du samedi 6 octobre 1906, p. 4 et n° 231 du dimanche 7 octobre 1906, p. 4.

60 *La Liberté* n° 12 du vendredi 16 janvier 1931, p. 5.

61 Selon le *National suisse* des 18-21 juin 1887, Galibi se produit à la Brasserie Hauert située au n° 12 de la rue de la Serre à La Chaux-de-Fonds. Il se redonne en spectacle, semble-t-il, à Neuchâtel à la Place du Port au Grand Théâtre central selon la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* du mardi 21 juin 1887, p. 3.

62 *La Liberté* n° 290 du dimanche 13 décembre 1896, p. 4 et n° 294 du vendredi 18 décembre 1896, p. 4.

Mais le mode le plus fréquent suivant lequel les Africains sont exhibés est celui de l'exhibition de groupes ethniques entiers, à l'instar des villages reconstitués à travers l'ensemble de l'Europe, qui rencontrent un succès énorme.

LES ZOOS HUMAINS

Des femmes, des hommes et des enfants sont exposés au regard des Occidentaux en plein air, dans des constructions bâties pour l'occasion[63]. Les Noirs ne sont pas les seuls à être montrés ainsi au public suisse, mais ils constituent la majorité. Parmi les monstres évoqués plus haut, seuls les nains échappent à l'exhibition individuelle[64]. Pour eux, le critère anatomique, et non le critère ethnologique, est un facteur de discrimination. Les Africains sont exhibés dans des cirques, des expositions ethnologiques — comme celle de la Compagnie de la Nouvelle-Guinée ou un spectacle de fakirs indiens[65] —, ou encore dans les parcs d'une ville, d'un propriétaire de restaurant qui dispose d'un espace suffisant ou, enfin, dans les jardins zoologiques des villes suisses. Ce sont les Africains qui sont montrés sous toutes les formes possibles, dans tous les registres et dans tous les lieux imaginables.

Le recensement obtenu par la consultation des deux quotidiens fribourgeois et neuchâtelois, *La Liberté* et *La Sentinelle*, des hebdomadaires illustrés romands, *L'Illustré* et *La Patrie suisse*, sur toute la durée de la période étudiée mentionne sept villages noirs[66]. Certains des groupes figurent également dans les tableaux réalisés avec rigueur par Staehelin pour le jardin zoologique de Bâle et par Brändle pour la ville de Zurich. Ce recoupement établit avec certitude que les troupes circulent à travers l'Europe, sillonnant la Suisse. Les managers cherchent évidemment à rentabiliser au mieux les spectacles qu'ils organisent.

---

63 Voir à ce sujet l'ouvrage collectif consacré aux zoos humains en Europe et aux Etats-Unis de Nicolas Bancel (et alii, ss la dir. de) : *Zoos Humains*, *op. cit.*, 480p.

64 Les représentations théâtrales de troupes de nains ont lieu en 1890 (Schweizerhalle de Fribourg), *La Liberté* n° 262 du dimanche 9 novembre 1890 p. 3 et n° 268 du dimanche 16 novembre 1890, p. 4 ; en 1903 (Grande Brasserie Helvetia de Neuchâtel), *Feuille d'Avis de Neuchâtel* du vendredi 29 mai 1903, p. 2 avec une annonce qui paraît jusqu'au 13 juin 1903 ; en 1922 (Kursaal de Genève), *La Sentinelle* n° 99 du mercredi 3 mai 1922, p. 3 ; en 1929 (en tournée en Suisse romande), *L'Echo Illustré* n° 2 1929, p. 3 ; en 1932 (Théâtre de La Chaux-de-Fonds), *La Sentinelle* n° 14 du mardi 19 janvier 1932, p. 5 et en 1933 (Hôtel de la Croix-Blanche de Fribourg), *La Liberté* n° 73 du mardi 28 mars 1933, pp. 4-5, n° 74 du mercredi 29 mars 1933, p. 7 et n° 75 du jeudi 30 mars 1933, p. 4 et à La Chaux-de-Fonds (lieu indéterminé), *La Sentinelle* n° 109 du samedi 13 mai 1933, p. 4. Les cirques utilisent régulièrement les services d'une troupe entière de nains comme, par exemple en 1919 à La Chaux-de-Fonds (Grand cirque Far West), *La Sentinelle* n° 158 du samedi 12 juillet 1919, p. 3 ou en 1937 (Cirque Knie), *La Sentinelle* n° 133 du samedi 12 juin 1937, p. 7.

65 *Feuille d'avis de Neuchâtel* du lundi 2 juillet 1888, p. 3 et du jeudi 17 septembre 1903, p. 2.

66 Pour la Suisse romande, il s'agit du village noir de l'Exposition nationale suisse à Genève en 1896, de la troupe des Togomandingos à Fribourg, après un passage à Genève, Lausanne, Vevey, Payerne et Zurich en 1903, d'un village sénégalais à Fribourg en 1909, du village noir du Lunapark de Genève en 1911, du village du Comptoir suisse de Lausanne de 1925 qui se déplace ensuite à Zurich, d'un village noir à Genève en 1927 et d'un village noir à Lausanne, puis Fribourg, La Chaux-de-Fonds et Zurich en 1930. Il est possible que ces troupes se soient produites encore ailleurs en Suisse et en Europe.

Cet inventaire est incomplet : il faudrait disposer pour cela de tableaux de synthèse, illustrant non seulement la chronologie selon les lieux de présentation mais aussi les itinéraires d'une troupe. Ce point n'est cependant pas essentiel pour la démonstration. On se borne à constater deux aspects importants : d'une part, la coupure de 14-18 n'influence guère la mode de l'exhibition ; d'autre part, si des troupes de Lapons, d'Esquimaux ou de Cinghalais sont présentées, elles ne constituent pas la majorité des exhibitions. Ce dernier constat en appel un autre : en enlevant la part prise par les groupes se mettant en scène dans les cirques, les villages noirs prennent proportionnellement encore plus de place dans la statistique. Sans grossir le trait, le zoo humain suisse est typiquement africain.

La question désormais est de savoir ce que l'on donne à montrer au public et pourquoi les Suisses manifestent un tel engouement pour les villages noirs. Les archives posent des problèmes très difficiles à résoudre[67]. Les documents parfois nombreux ne sont pas aussi riches et aisément consultables que prévu[68]. Les difficultés deviennent quasiment insurmontables pour les villages dont on ne dispose souvent que de quelques photographies ou dont les sources résident dans plusieurs fonds fort disparates[69].

Notre choix retient deux exhibitions. Le premier village est celui de l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896, situé plus précisément dans le Parc de Plaisance jouxtant le site principal de l'exposition proprement dite[70]. Le second village noir date

---

[67] Selon François Pairault : *«A la Belle Epoque, les expositions à vocation coloniale furent tellement nombreuses que seules les cartes postales contemporaines permettent d'en établir l'inventaire* […]». *Bons souvenirs des colonies*. Paris, éd. Tallandier, 2003, p.126.

[68] Sur les quelque deux cents mètres d'archives conservés aux Archives d'Etat de Genève (AEG), seules cinq caisses et une petite dizaine de dossiers contiennent des éléments intéressants. Les caisses contiennent toutes les coupures de presse écrites sur le sujet, les articles rédigés en caractères gothiques n'étant pas facilement consultables. Des quotidiens microfilmés ne reflètent pas l'entier des articles publiés en version papier : c'est le cas de quatre numéros du *Journal de Genève* contenant des informations importantes sur les habitants du village de 1896, mais dont la quatrième édition seulement est consultable en version microfilmée à la BNS à Berne.

[69] C'est le cas du village de 1925 pour le 6e Comptoir suisse de Lausanne et la 1ère Foire internationale des produits coloniaux et exotiques. En l'absence d'archives du Comptoir suisse centralisées que nous n'avons pas consultées, les informations essentielles se trouvent dans quatre fonds : les archives Henri Muret du fonds OSEC aux ACV, un petit fonds aux AVL, les albums de coupures de presse et de photos du Comptoir au MHVL et, enfin, les quotidiens vaudois et lausannois de l'époque.

[70] Sur le Village suisse et Village noir de l'Exposition nationale de Genève de 1896, voir S. Henchoz (éd.) : *Guide de ce que nous verrons à Genève et à l'Exposition nationale suisse de 1896 avec deux Plans indicateurs*. Lausanne, S. Henchoz éditeur, 1896, 160p. ; Gérald Arlettaz (et alii) : *Les Suisses dans le miroir. Les expositions nationales suisses. De Zurich 1883 à l'ex-future expo tessinoise de 1998, en passant par Genève 1896, Berne 1914, Zurich 1939, Lausanne 1964 et l'échec de CH-91*. Lausanne, Payot, 1991, 163 p. ; Bernard Crettaz, Juliette Michaëlis-Germanier : *Une Suisse miniature ou les grandeurs de la petitesse*. Genève, Bulletin du Musée d'ethnographie de la ville de Genève, n° 25-26, 1982-1983 (tiré à part 1984), pp. 64-185p. ; Bernard Crettaz : *Ah Dieu! Que la Suisse est jolie !*. Conférences *Jardins 97*. Lausanne, EPFL, 1997, 46p. ; Bernard Crettaz : *Un si joli village. Essai sur un mythe helvétique* dans Bernard Crettaz et alii (éds) : *Peuples inanimés, avez-vous donc une âme ?*. Lausanne, 1987, pp. 5-18 ; Bernard Crettaz, Christine Détraz (éds) : *Suisse, mon beau village. Regards sur l'exposition nationale de 1896*. Genève, 1983, n° 240, pp.14-19 ; Leïla El-Wakil, Pierre Vaisse (ss la dir. de) : *op. cit.*, 189p. ; Bruno Dupasquier : *A la recherche de l'identité perdue — La Suisse et son image à L'Exposition Nationale (Genève-1896)*. Genève, mémoire de licence, 1988, 60p. ; Yves Froidevaux : *«Nature et artifice : Village suisse et Village nègre à l'Exposition nationale de Genève, 1896»* dans *Revue historique neuchâteloise*, n° 1-2, janvier-juin 2002, pp. 17-33 ; Alain Chardonnens : *Expo.02 racontée à mon fils*. Fribourg, éd. Faim de siècle, 2002, 199p. Pour

de 1925. Il est créé à l'occasion du 6e Comptoir suisse, implanté pour la première fois dans des installations fixes à Beaulieu, sur les hauts de Lausanne[71]. A la différence des autres villages, les lieux de l'implantation et les festivités auxquels ces exhibitions sont rattachées concernent la Suisse entière et s'adressent à l'ensemble de la population helvétique, toutes langues et religions confondues.

Comparer ces deux villages noirs en Suisse est original car, traditionnellement, l'historiographie oppose le fameux *Village suisse* au *Village nègre*, sans plonger suffisamment dans les sources pour comprendre leur réel mode de fonctionnement[72].

De nombreuses questions se posent au sujet de ces lieux de rencontre sur sol helvétique. Il s'agit de connaître la vraie nature des relations, si elles existent, entre les exhibés et les organisateurs d'abord, entre les exhibés et le public ensuite. Comment se déroule la vie d'un village noir au quotidien ? Comment s'occupe-t-on d'une troupe et quelle est la place véritable laissée aux figurants du village ? Les informations fournies par les sources suscitent-elles des interrogations au sujet de l'organisation ? Qui est l'initiateur d'un projet de village et quelles sont les raisons qui le poussent à le faire aboutir ? Quels sont les intérêts financiers, politiques, voire symboliques, que l'on cherche à obtenir lorsqu'on installe une troupe africaine en Suisse ? Pourquoi un pays sans colonie comme la Suisse sacrifie-t-il, lui aussi, à la mode européenne de l'exhibition de peuplades ?

Pour répondre le plus correctement à ces nombreuses questions, sans pouvoir toutefois les résoudre avec une réussite égale, la maîtrise des sources et la mise en liaisons des différentes données sont primordiales. Entrons donc dans le monde oublié des villages noirs, visitons-les en nous fiant aux récits rapportés par les coupures de presse et restituons, dans la mesure du possible, l'esprit et l'atmosphère qui y règnent. Les photographies confirment ou infirment certains points de détails, pas forcément des plus anodins d'ailleurs. Enfin, la comparaison entre les deux villages et leurs organisations respectives ouvre la porte sur les motivations officielles et cachées de leurs auteurs.

En première hypothèse, on suppose que les impresarios des troupes africaines montrées à travers toute l'Europe amassent des gains importants et font fortune en utilisant cette pratique sans retenue. Les archives ne laissent pas planer de doute sur la rentabilité réelle de ces spectacles. Le 10 juin 1897, Monsieur Antoine-Marc

---

les références d'ouvrages traitant le village de 1896, voir la bibliographie exhaustive dans l'article de Patrick Minder : *«Regards suisses sur l'Afrique …», op. cit.*, p. 88. Certains auteurs reprennent l'idée que le village noir est construit pour servir de miroir au Village suisse afin de le valoriser, ce que la consultation approfondie des sources ne prouve pas.

[71] Sur le village de 1925, voir *«Les vingt ans du Comptoir Suisse — Lausanne — 1920-1939»*. Lausanne, Imprimerie centrale Lausanne, 1939, 124p. Pour connaître l'état de la recherche sur cette exhibition, voir l'article de Gilbert Salem intitulé *«Il y a huitante ans, un zoo humain à Beaulieu»*, paru dans le *24 Heures* des samedi-dimanche 23-24 juillet 2005, p. 3 et le même article intitulé *«1925, un zoo humain à Beaulieu»* dans la *Tribune de Genève* du 19 septembre 2007.

[72] Pour une analyse et une remise en cause de cette comparaison, voir Patrick Minder : *«Regards suisses sur l'Afrique …», op.cit.*, p. 82. Il faut éviter de traiter le zoo humain dans une perspective uniquement chronologique comme le fait Emmanuel Garrigues en présentant un album de photographies des différentes manifestations en France sous l'angle purement sociologique. *Villages noirs. Zoos humains*. Paris, *L'Ethnographie* n° 2, Revue de la Société d'Ethnographie de Paris, éd. L'Entretemps, 2003, pp. 13-14.

Cherbuliez, notaire et administrateur du Parc de Plaisance de l'Exposition nationale de Genève de 1896, rédige son rapport final. Il écrit que :

> […] les causes de l'insuccès du Parc de Plaisance sont d'abord sa trop grande superficie, il était impossible de louer les 48000 m.c. de terrain disponible ainsi que l'événement l'a démontré, sans compromettre l'existence des nombreux occupants qu'il aurait renfermés, le chiffre d'entrées à notre Exposition et de la population de notre ville, ne permettant pas d'alimenter un aussi grand nombre d'établissements […].[73]

Plus loin, il explique que le Village noir subit une perte de plus de 7'000 francs en raison de la fuite de son concessionnaire, Monsieur Louis Alexandre. Dans son rapport, la Direction du Comptoir suisse de 1925 donne l'information suivante :

> […] le changement de date du Comptoir suisse, l'organisation de l'Exposition suisse d'agriculture, la suppression des marchés concours de bétail, tout fais prévoir un déficit non seulement dans le nombre des exposant mais aussi dans celui des visiteurs. Il fallait trouver des attractions pour atténuer ce déficit. L'idée de la création d'un village africain, soumise par la Direction au comité central, fut approuvée par celui-ci.[74]

A la lecture de ces deux rapports, distants d'une trentaine d'années, on est en droit de se demander si les Africains sont les sauveurs des manifestations suisses ou les responsables de la faillite en cas d'échec. La réussite financière des exhibitions est un argument pour rentabiliser une exposition de grande ampleur, mais n'en consitute pas pour autant une garantie absolue. Au-delà de l'aspect purement lucratif, quel est l'apport de ces *«villages nègres»* lors de rendez-vous nationaux et quel sens donner à leur présence ?

LE VILLAGE NEGRE DE 1896, SA STRUCTURE ET SON FONCTIONNEMENT

Ce village fait partie de l'ensemble dénommé Parc de Plaisance, sur la proposition d'un membre du Comité qui cite comme référence l'Exposition de Chicago et celle de Berlin[75]. Le locataire est Monsieur Louis Alexandre de Sainte-Croix de Ténériffe, domicilié ensuite à Genève, rue de Hesse 16, puis en l'étude de ses avocats, Maîtres Pierre Moriaud et Mariam[76]. Alexandre est un impresario amateur : c'est la seule troupe qu'il ait dirigée en se rendant lui-même à l'intérieur de l'Afrique pour recruter les

---

[73] AEG, *«Exposition nationale caisse 54, dossier 976» / «Rapport final VIII Le Parc de Plaisance»*, pp. 5-6 et p. 5 du brouillon.

[74] ACV, *«OSEC 778.9/8 — Archives Muret — Comptoir suisse 1925» / «Sixième Comptoir Suisse — 1925 — Rapport de la direction»*, pp. 30-31.

[75] L'Exposition de Chicago est connue pour avoir dégagé de gros bénéfices. Cette information n'a pas dû échapper au Comité central puisqu'on retrouve les plans et prospectus de l'exposition d'Anvers de 1894 et le *«Prospectus of the Cotton States and international to be held at Atlanta, september 18th to december 31, 1895»*, *«Exposition nationale caisse 54, dossier 976» / «Rapport final VIII Le Parc de Plaisance»*, AEG.

[76] AEG, *«Jur Civ AAa 240, dossier n° 3774»* et *«Jur Civ AAa 254, dossier n° 1721»*.

indigènes[77]. Assisté de son secrétaire, un certain P. Simonot, il est lié avec Auguste Rozet, entrepreneur à Genève, rue de l'Entrepôt, constructeur du village et co-exploitant[78]. Les rapports entre Alexandre et ce dernier se délitent par la suite.

Le Comité central reçoit quelques autres propositions de construction de villages ou d'exhibitions. Toutes sont refusées, en raison de l'octroi du monopole à Alexandre[79]. Si son projet est retenu, c'est qu'il comporte un volet économique doublé d'un volet pédagogique, comme le comité l'explique dans sa présentation :

> Aujourd'hui que l'effort des puissances européennes se porte vers la colonisation du continent africain, appelé à devenir un jour le débouché le plus important des produits manufacturés de la vieille Europe, et une soupape de dégagement à l'excès possible de la population, j'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt ni sans enseignement de présenter à la vue de tous dans l'enceinte de l'Exposition Nationale suisse les ressources du sol de cet immense continent encore si peu connu et mettre en évidence au point de vue éthimologique les contraste qui existe dans l'espèce humaine qui le peuple.[80]

L'emplacement est choisi dans le Parc de Plaisance, peuplé de 1'200 personnes, lieu teinté d'exotisme, selon la volonté du comité. Les deux extraits suivants éclairent le lecteur sur les intentions voulues et le souhait que la direction désire réaliser en créant un espace plus récréatif dans l'enceinte de l'Exposition nationale :

> L'exotisme tenait une large part dans le Parc de Plaisance, contrastant étrangement avec la couleur bien suisse [*les mots qui suivent sont supprimés dans le brouillon* : couleur locale nationale] de l'Exposition. Il régnait dans le Palais des Fées de M. Lavanchy Clarke, un homme à l'imagination remarquablement féconde ; au Concert-théâtre javanais ; au Panorama du Congo et dans un grand nombre de cafés confiseries ou bazars arabes ou turcs. Dans cette catégorie, l'intérêt du public s'est principalement porté sur le Village Noir.[81]
>
> […] C'est tout un monde de distractions multiples que ce Parc de Plaisance, une vraie Babel de l'harmonie, des couleurs et des récréations de toutes sortes,

---

77 AEG, *«Exposition nationale 57/361/3»*, Notice sur le Village noir du 20 janvier 1896, rédigée par Alexandre, signée par Cherbuliez, secrétaire du Parc de Plaisance, et adressée au D^r^ A. Hablützel, président dudit parc. On tourne en dérision le recrutement d'Alexandre dans *Le Carillon de Saint-Gervais* n^o^ 29 du 20 juillet 1895, p. 2. Alexandre ne figure pas dans le fichier de Gérard Lévy, collectionneur et spécialiste des villages noirs français, qu'il faut remercier d'avoir accepté de vérifier certaines des informations récoltées ici.

78 Le *Guguss' à l'Exposition*, 3^e^ volume, été 1896, n° 4 se moque de Rozet aux pp. 62-64.

79 AEG, *«Exposition nationale 57 / 2 à 349 / Parc de Plaisance, dossiers de candidature des exposants : les abandonnés et les refusés»*. Les quatre dossiers 57 / 16, 57 / 78, 57 / 105 et 57 / 121 existent mais sont mystérieusement vides. On contourne cette difficulté en consultant *«Exposition nationale 57 / 361.1-57 / 363.1»*. Les projets des quatre autres villages noirs et un projet de campement arabe sont refusés, deux autres intéressés ne donnent aucune suite à leur postulation (n^os^ 57 / 117 et 57 / 346).

80 AEG, *«Exposition nationale 57/361/3»*, Notice sur le Village noir du 20 janvier 1896, rédigée par Alexandre, signée par Cherbuliez, secrétaire du Parc de Plaisance, et adressée au D^r^ A. Hablützel, président dudit parc.

81 AEG, *«Exposition nationale caisse 54, dossier 976»* / *«Rapport final VIII Le Parc de Plaisance»*, p. 5 du brouillon.

> carrousels bruyants et éblouissants, chemin de fer aérien, tour métallique, verrerie, panorama, musées, concerts, ménagerie et surtout Village nègre.[…][82]

Il faut ajouter à cet ensemble fort disparate les vitrines exposées dans les locaux de la caserne toute proche par l'explorateur Alfred Bertrand sur une soixantaine de mètres carrés[83].

Le village noir est situé aux confins du parc, sur un terrain de 3'200 mètres carrés environ, c'est-à-dire le quinzième exactement de la surface totale pour un prix de location de 35'000 francs[84]. Le choix de cette place n'est pas dû au hasard. Le village n'étant pas totalement intégré dans le site de l'Exposition, les responsables de l'exhibition encaissent directement la vente de leurs billets, le ticket d'entrée officiel n'y donnant pas accès (fig. 3)[85].

L'habitat est composé de baraques en pisé avec une mosquée qui retient l'attention de tous. Un petit lac complète l'ensemble[86]. Les visiteurs circulent librement dans le village et se mêlent aux Noirs. La seule restriction pour eux est de ne pas pénétrer dans les cases[87].

---

82 *L'Ami du Peuple* du 24 mai 1896.

83 AEG, *«Exposition nationale caisse 54, dossier 976» / «Rapport final VIII Le Parc de Plaisance»*, p. 14 ; *Journal officiel de l'Exposition nationale suisse Genève 1896* / D 20 ; n° 32 du 28 août 1896, pp. 382-383 *«Voyages et Exploration I»* et n° 33 du 4 septembre 1896, pp. 395-396 *«Voyages et exploration II — Au pays des Ba-rotse»* ; *«Exposition nationale caisse 46 / dossier no 46 / 475» — «Alfred Bertrand, explorateur»* ; *Tribune de Genève* du 16 juillet 1896 et *L'Echo de Plainpalais* n° 226 du 21 juillet 1896, p. 3. Sur Alfred Bertrand, voir *DHBS*, 2e volume, 1928, p. 147 ; Therese Steffen Gerber: *Alfred Bertrand*, dans *DHS*, http://www.snl.ch/dhs/externe/protect/textes/F28779.html (09.09.06). Une exposition lui est consacrée du 9 février au 28 octobre 2007 au MEG : *«Un Genevois autour du monde»*. Le journal *Totem* du MEG n°46 de janvier-avril 2007 est en grande partie consacrée à ce personnage-clé dans l'histoire du Musée d'ethnographie et dans la vie publique de Genève. Bertrand est impressionné par le travail du missionnaire Coillard dont il devient un ardent défenseur. Sur les travaux de Coillard, voir François Coillard : *Sur le Haut-Zambèze. Voyages et travaux de mission*. Paris et Nancy, éd. Berger-Levrault, 1898, 590p.

84 AEG, «*Jur Civ AAa 239 dossier no 3574 / Location du terrain du parc de plaisance. Prix minimal»*. Le prix de location du terrain varie en général de 25 à 50 francs le mètre carré, celui du village nègre est loué à 10,95 francs environ le mètre carré. La localisation à l'extrémité du site et la grandeur de la surface louée expliquent ce prix, pratiqué en dessous de la moyenne.

85 Une série de plans de l'Exposition se trouve aux AEG, *«Exposition nationale 54 / dossier 976»*. Le plan donné ici se trouve dans *La Patrie suisse* n° 42, supplément du 1er mai 1895, p. 102. Le village noir n'est pas expressément mentionné mais se situe entre le Pont du Parc de Plaisance et la Brasserie.

86 Seules treize photographies sont conservées au CIG, *RecEst 398 f. 209 nos 1-12* et *47 P Expo 1896 44 no 1-13*. Elles figurent également dans le *Journal officiel illustré de l'Exposition* n° 19 du 29 mai 1896, pp. 227-228 et n° 24 du 3 juillet 1896, p. 288. D'autres photographies sont publiées dans le Journal, mais les originaux ont disparu. Les treize clichés originaux ont été publiés dans la *Revue historique neuchâteloise*, n° 1-2, janvier-juin 2002, pp. 17-33.

87 *La Revue* du 9 juin 1896.

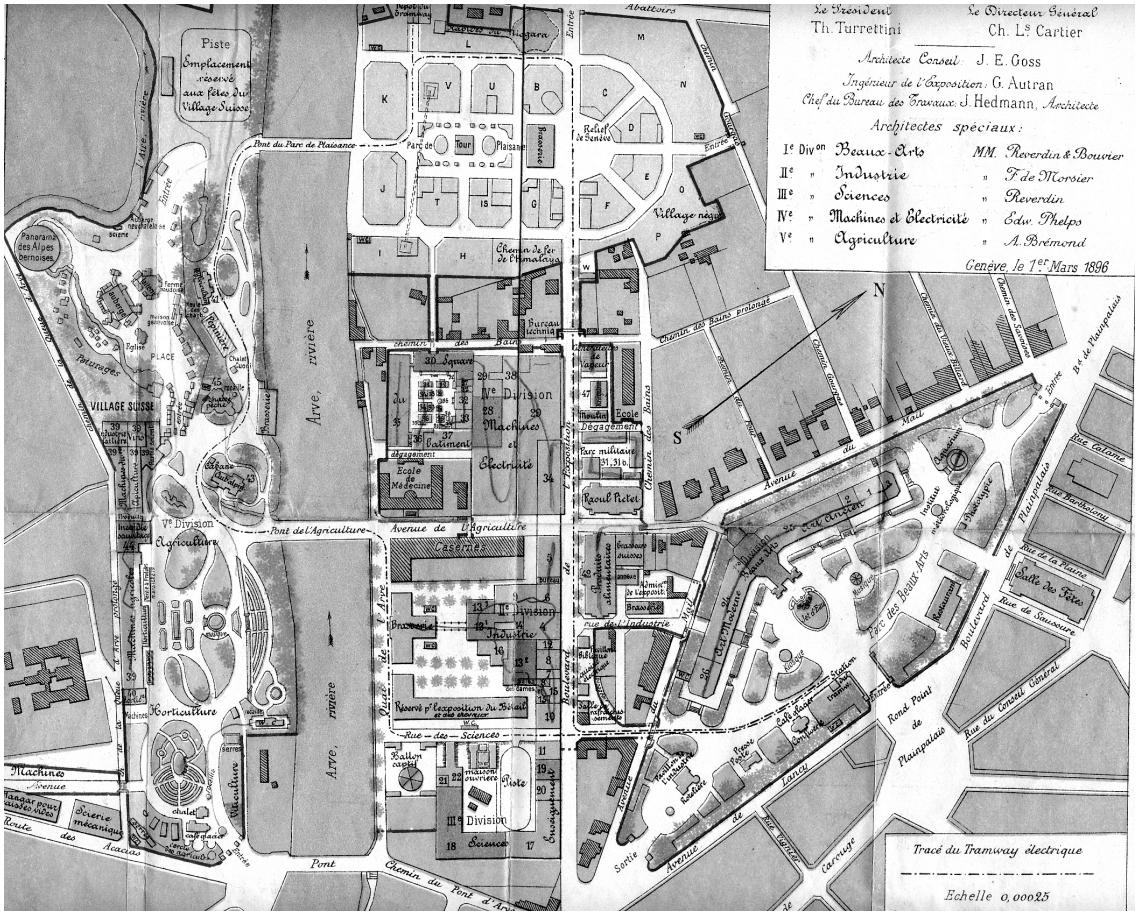


Figure 3 : 3e édition du plan de 1896 de l'Exposition nationale suisse de Genève. Le village noir se situe en haut, à gauche de l'encadré.

L'ARRIVÉE DES HABITANTS ET LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

La troupe est dirigée par trois chefs de tribus, Jean Thiam[88], Mamadou-Seck[89] et Biram Thiam[90], responsable polyglotte parlant très bien le français pour avoir servi vingt ans dans la marine française[91]. Des affichettes annoncent la venue de toute cette population de manière originale : *«Les 200 sont en route»*[92] ou *«Ils sont 200 !»* sur un modèle semblable à celui-ci (fig. 4)[93] :

---

88 Il porte le nº 53660 du registre *«Permis de séjour étrangers 49871-59450 Dj 7»* en date du 21 mai 1896, inscrit avec trois hommes, une femme et deux enfants, AEG. De nationalité française, ce qui est relativement rare pour des exhibés, il est maître-bijoutier à Gorée et chef de village de 1899 à 1910, collection de Gérard Lévy, Paris. Cette information est confirmée par le *Landschäfter* du 4 juillet 1896, dont l'article est repris en très grande partie dans le *Confidentia* du 30 juillet 1896.

89 *«Permis de séjour étrangers 49871-59450 Dj 7»*nº 53661, AEG, inscrit avec deux hommes, une femme et trois enfants. Il est chef de village de 1904 à 1924 et a un fils qui s'appelle Doudou, collection de Gérard Lévy à Paris.

90 *Ibidem* nº 53645, AEG, inscrit avec sa femme et cinq enfants. Il n'y a pas d'autres informations sur lui dans la collection de Gérard Lévy.

91 *Journal officiel de l'Exposition* nº 17 du 15 mai 1896, p. 203.

92 *Le Genevois* nº 98 du mardi 28 avril 1896, p. 3.

93 *RecEst 398 f.208 n° 11*, CIG.



Figure 4 : affichette publicitaire pour le village noir de l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896

Tout le monde à Genève parle *«des Maures»*, ce qui crée la confusion au point que des journaux doivent démentir le fait qu'il y aurait eu *«dix morts»* à l'Exposition[94]. D'emblée, on se gausse de la bizarrerie des nouveaux venus et les clichés apparaissent[95]. L'arrivée des habitants est attendue pour six heures du soir le 27 avril 1896 et on organise un immense et impressionnant cortège pour les accueillir : la Fanfare municipale de Carouge ouvre la marche, suivi d'un landau à quatre chevaux occupés par les organisateurs et, selon les sources, de quarante-deux à cinquante voitures, ouvertes et enguirlandées, le tout complété par quatre ânes, des singes, des perroquets et de tous les instruments nécessaires à la cuisine et à la musique[96]. Une quête au *«profit de l'Hospice général, Cuisines populaires de Plainpalais et des*

94 *Le Journal de Genève* du 5 mai ; *Le Courrier de Genève* nº 106 du 7 mai ; *Der Bund* nº 134 du 14 mai 1896 ; *Feuille d'Avis des Montagnes* de La Chaux-de-Fonds nº 108 du 8 mai 1896 et *Feuille d'Avis de Vevey* nº 127 du 30 mai 1896. Les *«dix Maures»* en question sont des musiciens qui se produisent dans un établissement proche du village noir.

95 *Le Sapajou*, nº 20 du 22 avril 1896, p. 157 et nº 36 du 13 août 1896, p. 281 ; *Le Papillon* nº 184 du 6 mai 1896, p. 1.

96 *Le Journal de Genève* nº 101 du 29 avril ; *Volksfreund* de Burgdorf nº 102 du 30 avril ; *Badener Tagblatt* n° 102 du 30 avril ; *Der Tössthaler* nº 36 du 5 mai ; *Genève—Exposition* nº 2 du 1er mai, p. 4 et *Tageblatt Schaffhausen* nº 109 du 9 mai 1896.

Cuisines scolaires» a lieu tout au long du parcours passant par les rues du Mont-Blanc, Molard, rues-Basses, Corraterie et Place-Neuve[97]. Un petit film sur le cortège, à pied, à l'intérieur de l'enceinte du Parc de Plaisance est connu et conservé[98]. On y reconnaît François-Henri Lavanchy-Clarke, concessionnaire Lumière en Suisse et exploitant du *Palais des Fées* à l'Exposition et François Lavanchy, son neveu.

Les indigènes sont accueillis avec un grand feu. On sert aux membres du comité un vin d'honneur. Les festivités sont officiellement ouvertes le vendredi 8 mai à deux heures de l'après-midi par la célébration d'un premier baptême, celui de Gonée Thiam, fille de Aminata Benga, l'épouse de Birama Chiam, née durant la traversée de Dakar à Marseille[99], cérémonie qui se déroule selon le rite musulman. Cette fillette africaine est rebaptisée Marie-Rozet Chiam, son parrain étant Auguste Rozet et sa marraine, l'épouse de ce dernier[100]. Ce baptême sert de prétexte pour attirer un nombreux public[101]. Il nécessite en outre le sacrifice d'un mouton[102]. La cérémonie suscite tout de même des réactions négatives parce qu'il s'agit d'un rite païen[103]. Mais cela ne nuit guère à son succès. L'avantage recherché par les organisateurs dans cet événement, c'est la possibilité d'encaisser un billet d'entrée spécial fixé, en l'occurrence, à deux francs[104].

Deux autres naissances ont lieu au Village, ceux d'un garçon et d'une fille, inscrits au registre des naissances de Plainpalais[105]. Les journaux ne sont pas très au

---

97 *La Tribune de Genève* nº 100 mercredi 29 avril 1896, p. 3.

98 Intitulé *«Ces quatre dernières vues»* et daté du 7 mai 1896, ce film, de très courte durée, montre le *«Cortège arabe»* [nº 310 à 313] *«défilant devant la salle de projection du Cinématographe Lumière pendant l'exposition»*. L'opérateur est Alexandre Promio. L'inventaire signale que ce film a été présenté la première fois le 12 juin 1896 à Madrid en représentation privée pour la Régente d'Espagne, la première projection publique à Lyon, datant, elle, du 14 juin 1896. ACNC, au Bois d'Arcy, à Paris. Le film passe dans le documentaire *Zoos humains* de Pascal Blanchard et d'Eric Deroo, Arte, 2002, à la 11e minute.

99 Les sources divergent sur le fait que cette fille soit née durant la traversée de Dakar à Marseille, *Journal officiel de l'Exposition* nº 17 du 15 mai 1896, p. 204, ou à l'arrivée à Marseille, *Tribune de Genève* nº 109 dimanche et lundi 10 et 11 mai 1896, p. 3.

100 *Le Genevois* nº 107 du 9 mai 1896, p. 3. M. et Mme Rozet sont des parrains qui ne participent pas à la cérémonie. Ils ont assumé cependant leur rôle en offrant la première layette au bébé, un costume neuf à la mère et dix kilos de savon, selon les usages en vigueur.

101 Gérard Lévy confirme ce fait dans le film de Pascal Blanchard et d'Eric Deroo, *Zoos humains*, Arte, 2002, à la 23e minute.

102 *Le Courrier de Genève* nº 106 du 7 mai *; Le Nouvelliste vaudois* nº 107 du 7 mai ; *Le Journal du Jura* nº 109 du 8 mai ; *Feuille d'Avis des Montagnes* de La Chaux-de-Fonds nº 108 du 8 mai ; *Le Démocrate* de La Chaux-de-Fonds nº 5819 du 8 mai ; *Basler Nachrichten* du 10 mai ; *L'Echo de Genève et du Léman* nº 18 du dimanche 10 mai, p. 1 ; *Le Journal de Nyon* nº 57 du 12 mai ; *Tages Anzeiger* nº 111 du 12 mai ; *Wochenblatt von Pfäffikon Zürich* nº 34 du 13 mai ; *Baselbieter Sissach* nº 36 du 12 mai ; *Der Bund* nº 34 du 14 mai ; *Thurgauer Zeitung* nº 112 du 13 mai ; *Farnsburger-Botsgelternbunden* du 13 mai ; *Sankt. Galler H. Anzeiger* nº 113 du 15 mai ; *L'Ami du Foyer* n° 20 du 15 mai, p. 1 et *Journal officiel de l'Exposition* nº 17 du 15 mai 1896, p. 203.

103 Voir par exemple *Le Fribourgeois* nº 53 du 12 mai 1896.

104 *Le Genevois* nº 105 jeudi 7 mai 1896, p. 3.

105 AEG, *«Registre d'Etat civil des naissances Plainpalais 1896»* nº 198 le 16 mai 1896 pour Fatou Diouff et le nº 326 le 19 août 1896 pour Fatimat N'Dongo. On trouve encore d'autres prénoms dans les journaux, comme celui de Nehla, sans pouvoir les confirmer officiellement. La marraine est Mlle Marguerite Alexandre, fille du directeur, selon *Le Nouvelliste vaudois* n° 131 du vendredi 5 juin 1896, p. 2, et les parrains, M. Page, maire de Plainpalais, et le Dr Jentzner, qui s'est occupé dans sa clinique des premiers soins, *ibidem*, nº 155 du vendredi 3 juillet 1896, p. 2.

clair sur le sexe des nouveaux-nés, ni sur l'orthographe de leurs prénoms, souvent retranscrits phonétiquement. Ils annoncent tantôt la naissance de deux filles, tantôt la naissance simultanée d'un garçon et d'une fille quand ils ne font pas tout simplement l'amalgame entre baptêmes et naissances. En outre, un autre enfant est né durant le voyage de retour[106]. Au-delà de la mise à jour du carnet rose, ce que la presse retient souvent, c'est l'arrivée d'étrangers nés sur sol genevois et les réactions xénophobes qui apparaissent par la suite :

> On avait baptisé jeudi dans la mosquée une petite fillette née en route et inscrite à l'état-civil de Genève. Mais qu'on ne s'impatiente pas, l'office d'état-civil n'en a pas fini ; d'après ce que j'ai vu, ce ne sera pas la dernière, il y aura sous peu de nombreuses inscriptions à faire, de nouveaux enfants de Genève à enregistrer. Feu Antoine Carteret, si prudent avec les naturalisations, s'écrierait, s'il était encore sur cette terre de misère : «Trop de noirs !».[107]

La crainte d'une invasion noire, la peur de perdre son identité suisse et la sensation de voir les populations se mélanger les unes aux autres nourrissent chez certains publicistes un sentiment de xénophobie et de rejet de la population africaine.

D'autres fêtes religieuses attirent le public, celle dite du *«Tabaski»*[108] d'abord, à l'occasion de laquelle quatre moutons sont égorgés. Suite à l'intervention de la Société protectrice des animaux, cela ne se produit désormais plus en spectacle[109]. Dernières réjouissances enfin, celles qui marquent le début de l'année du calendrier musulman[110]. Ces fêtes sont agrémentées de musique, de danses, de chants, de flambeaux, de tir à l'arbalète, de courses, de fantaisies équestres et de luttes.

Un décès est à déplorer durant toute la durée de l'Exposition, celui du jeune Ibraïma Tiame, fils de Benda Tiame et de Arwa Tiame, âgé de 22 ans et originaire de Gambie[111]. Sa mort survient le dimanche 23 août 1896 à six heures du matin des suites d'une myocardite, selon l'acte officiel ; de phtisie, selon *La Tribune de Genève*[112] et des suites d'une maladie contractée durant la traversée de Dakar à Marseille, maladie *«heureusement peu douloureuse»*, selon d'autres journaux.

Le jeune Africain a réussi à esquiver la visite médicale du départ. Il est donc soigné seulement dès son arrivée à Genève, à l'Hôpital cantonal, où il reçoit

---

106 *La Liberté* nº 276 jeudi 26 novembre 1896, p. 2.

107 *La Revue* du 9 juin 1896.

108 *Tribune de Genève* nº 118 du 22 mai ; *Le Genevois* nº 119 lundi 25 mai, p. 3 et *Le Nouvelliste vaudois* nº 122 du 26 mai 1896. Sur la fête du Tabaski ou Aïd-el-Kebir au Sénégal, pays d'où viennent les habitants du village noir de Genève, voir Armelle Chatelier dans http://www.senegal-online.com/francais/histoire/religions/tabaski.htm (07.09.06). Sur le calendrier et la détermination de la date de cette fête, voir Loïc-Michel Perrin : *Le lexique du système calendaire-chronométrique wolof*, annexe 1, pp. 654-674, www.linguistique-wolof.com (07.09.06).

109 *Le Genevois* nº 153 du vendredi 3 juillet 1896, p. 3.

110 *Journal officiel de l'Exposition* nº 24 du 3 juillet 1896, p. 288.

111 AEG, *«Registre d'état civil de Plainpalais de 1896»* nº 552.

112 Elle reprend le texte d'un de ses collaborateurs, E. Trachsel, qui a adressé à l'*Impartial* ses «*Adieux au Village noir*». Nº 253 du mercredi 28 octobre 1896, 1ère édition, p. 2. Ibraïma y est nommé Fatou.

régulièrement les visites de ses compatriotes[113]. Ce sont ces derniers qui procèdent à la toilette du mort et l'enterrement a lieu le mardi 25 août 1896 au cimetière de St-Georges de Genève, avec un corbillard, suivi de cinq voitures fermées comprenant les marabouts et une vingtaine de personnes en tout. Une couronne de fleurs offerte par M. Rozet est déposée sur le cercueil. Le défunt est enseveli dans une tombe individuelle sur laquelle est dressé un petit tumulus de terre dont chaque Africain prélève une poignée pour l'apporter à la sœur du disparu, restée en Afrique. L'oncle d'Ibraïma, qui n'est autre que Jean Thiam, commande un monument funéraire à la maison Henneberg pour le ramener en Afrique[114]. En souvenir du jeune homme, trois jours et dix jours après sa mort, on distribue un repas aux enfants du Village, repas fait de morceaux mélangés avec une pâte et du couscous.

LA VIE QUOTIDIENNE

L'état sanitaire général des Noirs dès leur embarquement est un souci pour les organisateurs, comme l'indique l'extrait suivant :

> A remarquer en passant qu'avant de monter à bord du Béarn qui devait les amener en Europe, ils ont été vaccinés avec le vaccin Haccius de Lancy, sage précaution mais opération qui n'a pas paru leur plaire outre mesure.[115]

Une fois sur place, il semble que l'on se préoccupe tout autant de cette question, à lire le rapport du médecin-chef D[r] Wyss à Monsieur Cartier, directeur général de l'Exposition nationale dans sa lettre du 5 mai 1896[116]. Un autre incident n'apparaît que dans le bilan du Service de santé de l'Exposition, dirigé par le médecin-chef Wyss :

> Par mesure de précaution, les futurs habitants du Village noir avaient été vaccinés en route avec du vaccin que l'Institut vaccinal de Lancy leur avait envoyé. Une inspection minutieuse faite par le médecin-chef, le lendemain de leur arrivée, lui avait permis de constater que personne n'avait échappé à la vaccination. Ce n'est donc pas sans une vive surprise et une inquiétude très compréhensible que la direction du service médical fut informée, le 17 mai, par les médecins du Village noir que deux nègres atteints d'éruption suspectes avaient dû être évacués au pavillon d'isolement de l'Hôpital cantonal. Le Bureau cantonal de salubrité publique, informé aussitôt par le directeur de l'Hôpital cantonal, demanda au médecin-chef de procéder sans retard à une enquête. Celle-ci, faite les 18 et 19 mai, permit heureusement d'affirmer qu'il ne s'agissait que de cas de petite vérole volante, maladie non épidémique.[117]

---

[113] *Le Nouvelliste vaudois* n° 201 mercredi 26 août, p. 2 ; *La Tribune de Genève* n° 200 du mercredi 26 août, p. 2 ; *Le Courrier de Genève* n° 200 du jeudi 27 août, p. 3 et *La Sentinelle* n° 101 du samedi 29 août 1896, p. 2.

[114] *La Liberté* n° 276, jeudi 26 novembre 1896, p. 2. On y précise que l'inscription qui figure sur le petit monument *«n'est pas en arabe, mais en dialecte ouolof.»*.

[115] *La Tribune de Genève* n° 100 mercredi 29 avril 1896, p. 3.

[116] AEG, *«Exposition nationale caisse 35 / dossier 35 / 26 A "Service médical"»*.

[117] *Journal officiel illustré de l'Exposition nationale suisse Genève 1896,* n° 45 du 27 novembre 1896, pp. 539-540.

On comprend pourquoi la troupe reçoit la visite des médecins trois fois par jour[118]. Une alerte aurait été catastrophique pour les comptes de l'Exposition, à lire les termes qui concluent ce rapport final :

> A propos de cet incident, nous croyons de notre devoir d'adresser de sincères remerciements à la presse qui, mue par des sentiments patriotiques a, par son silence, épargné à la population et aux visiteurs toute alarme inutile.[119]

Ainsi, selon les sources officielles et la presse, il appert que les médecins n'ont jamais dû intervenir sur toute la durée de l'exhibition, sauf pour trois danseuses javanaises souffrant de panaris[120]. Cela est parfaitement inexact, mais la crainte d'inquiéter inutilement les visiteurs et, par là, de perdre de l'argent, impose aux organisateurs de bloquer l'information. Preuve en est que, de surcroît, des médecins non mandatés par l'Exposition sont intervenus, si l'on se réfère à la notice historique d'Eugène Revillod sur l'hôpital Gourgas :

> L'année de l'Exposition nationale, 1896, Gourgas a eu un voisinage plutôt désagréable : le village nègre était séparé de son jardin par une simple cloison de planches. Nous avons eu, en revanche, l'occasion de donner des soins à quelques négrillons, ce qui n'a pas manqué d'intéresser et d'amuser les médecins, les infirmières et surtout les enfants blancs en séjour à Gourgas.[121]

Pendant toute l'exposition, soit de mai à octobre 1896, le climat n'est pas favorable. Les Africains souffrent assez souvent du froid, c'est pourquoi on leur distribue des couvertures militaires[122]. Le jour de leur départ, avec l'apparition de la neige, on relève encore ce fait[123]. Il semble aussi que le public se soit ému de cette situation.

Il ne faudrait pas croire qu'il n'y ait pas d'autres activités hormis les cérémonies religieuses chez les Africains du Parc de Plaisance. On organise des luttes, notamment contre les trois champions turcs Yousouff, Ibrahim et Kara Ahmet du palais impérial de Constantinople[124]. Cette activité ressemble à un sport à la mode à l'époque, la boxe, où l'on s'intéresse au plus haut point à savoir si les champions blancs prennent le dessus sur les champions de couleur, censés être investis d'une force quasi animale[125].

---

[118] *La Tribune de Genève* nº 109 des dimanche et lundi 10 et 11 mai 1896, 1ère édition, p. 3.

[119] *Journal officiel illustré de l'Exposition nationale suisse Genève 1896,* n° 45 du 27 novembre 1896, p. 540.

[120] AEG, *Exposition nationale caisse 35 / dossier 35 / 26 B "Suite"*.

[121] Eugène Révillod : *Hôpital Gourgas 1872-1922*. Genève, Atar, 1923, p.15, AEG, Rés. 3312/42. Cette information est fournie par Madame Véronique Probst, archiviste, que je remercie vivement.

[122] *La Revue vaudoise* nº 104 du 4 mai ; *L'Impartial* du 10 mai et *Emigrante ticinese* du 23 mai 1896 sous la rubrique *«I negri e la bise»*.

[123] *Le Démocrate* du 28 octobre 1896 et *La Tribune de Genève* nº 250 du samedi 24 octobre 1896, p. 3.

[124] *La Gruyère* du 18 juillet et *Le Courrier de Genève* nos des 15, 16 et 18 juillet 1896. Les séances sont renvoyées à deux reprises en raison du mauvais temps au 23 juillet 1896, *Le Genevois* nos 163 du mercredi 15 juillet, 166 du samedi 18 juillet et 170 du jeudi 23 juillet 1896.

[125] Sylvie Chalaye : *«Théâtre et cabarets : le "nègre" spectacle»*, p.299 et Philippe Liotard : *«Des zoos humains aux stades : le spectacle des corps»*, p. 412, tous deux dans *«"Zoos humains". De la Vénus hottentote aux reality shows»* dans Nicolas Bancel (et alii, ss la dir. de) : *op. cit.*

Un spectacle de prestidigitation est organisé dans l'enceinte du Village à deux reprises[126]. Un fait intéressant est à retenir plus que l'association, discutable d'ailleurs, des exhibés aux pratiques occultes et la magie. Les organisateurs imposent aux Noirs leur vision de l'Afrique, truffée de représentations et de stéréotypes, comme l'indique le passage suivant :

> […] on peut prévoir que l'attrait sera encore augmenté par la surprise qu'éprouveront les enfants du pays du soleil, toujours enclins à attribuer à un pouvoir surnaturelle, ce que leur intelligence modérée ne leur permet pas de comprendre. [127]

L'exhibition doit à tout prix rester rentable. La direction imagine alors un nouveau moyen susceptible de remplir les tiroirs de la caisse. On se fait prendre en photo, entouré par quelques membres de la troupe pour la somme peu modique de trois francs[128]. Cette idée, confiée au talent et au savoir-faire du photographe Antoine Chevalley, auteur de la série des photographies officielles, rencontre un vif succès[129].

Les sources tarissent lorsqu'on cherche à connaître les activités de la troupe en dehors de celles réservées aux exhibitions et aux villages nègres. Un lecteur raconte l'épisode suivant :

> Dimanche dernier, me trouvant au village nègre en compagnie de quelques amis de N[e]uchâtel, un de ces derniers crut bien faire d'offrir à un jeune nègre de 15 ans, qui avait pris place avec nous, au restaurant de ce village, une chope de bière où, s'il le préférait, un verre de vin.[130]

Le jeune noir en question refuse de boire de l'alcool en raison de sa religion et accepte avec plaisir de l'eau. Les Neuchâtelois tentent avec le même insuccès de faire boire un bambin qu'ils estiment être âgé de trois à quatre ans. Le lecteur explique encore qu'une maman, soupçonnant la présence d'alcool dans un bonbon à la menthe donné à son enfant par une spectatrice, le lui arrache, le goûte et le crache avec dédain. Êtres considérés comme inférieurs, ces Noirs étonnent pourtant par leur modération à un moment du siècle où la lutte antialcoolique est vive. D'ailleurs, malgré tout ce que la bizarrerie exotique autorise dans l'accoutrement et le comportement, on est très à

---

[126] *Le Genevois* n° 162 du mardi 14 juillet 1896, p. 3.

[127] *Ibidem* n° 160 du samedi 11 juillet 1896, p. 2.

[128] *La Gazette de Lausanne* du 16 septembre ; *Vaterlandschaftlische Zeitung* du 16 septembre ; *Le Genevois* n° 218 du jeudi 17 septembre, p. 3 ; *Le National Suisse et l'Abeille* n° 221 du jeudi 17 septembre, p. 2 ; *Il Dovere* du 18 septembre 1896 ; *Geschäftsblatt* de Thoune n° 76 du samedi 19 septembre, p. 2 ; *Schweizerische Chronik* du 19 septembre 1896 ; *Wochenblatt von Seebezirk* sans date dans *Exposition nationale caisse 19 / 77*. Tous reprennent le communiqué officiel du comité, AEG, *Exposition nationale caisse 52 / dossier 849 / Village nègre*.

[129] AEG, *Exposition nationale caisse 19 / 77* et lettres d'Antoine Chevalley du 19 juillet et du 31 octobre 1896 à Paul Pictet, secrétaire général de l'Exposition, AEG, *Exposition nationale caisse 40 / dossier 46 / 469 B / Photographies de l'Exposition*. Ce dossier ne contient malheureusement aucun cliché.

[130] *Le Courrier de Genève* n° 148 du vendredi 26 juin, p. 3 et *Le Nouvelliste vaudois* n° 149 du vendredi 26 juin 1896, p. 2, repris dans *La Tribune de Genève* n° 150 supplément des dimanche et lundi 28 et 29 juin 1896.

cheval sur la moralité qui, d'après la presse, n'est jamais transgressée par les Africains[131]. Ce témoin conclut : *«C'est une leçon pour des chrétiens !»*[132].

Un article de la *Freitags-Zeitung* de Zurich traduit dans *L'Helvétie*, tranche avec les autres comptes-rendus :

> Il serait bon, ce me semble, de placer ici et là quelques écriteaux invitant le public au respect des convenances. On est vraiment confus en constatant l'indélicatesse et le manque de tact de certains Européens soi-disant civilisés. Il est facile de s'égayer aux dépens de ces naïfs Africains qui, dans leur curiosité, entourent le voyageur blanc, suivent chacun de ses mouvements et vont parfois jusqu'à toucher sa peau à la dérobée pour s'assurer si la couleur en est naturelle. Mais que dire de la conduite de plus d'un visiteur du village nègre ? Ainsi j'ai vu de mes propres yeux une élégante demoiselle qui importunait et taquinait de toutes les manières quelques jeunes filles occupées à coudre, en sorte que je n'ai pu retenir un cri d'indignation ! Par exemple, elle piquait avec le manche de son ombrelle, et sans ménagement aucun, le visage, le corps ou les jambes d'une de ces enfants, chose qu'aucun directeur de ménagerie n'autoriserait à l'égard de ses animaux. Elle ne songea pas même à donner le moindre sou pour se faire pardonner ses vexations, en sorte qu'à la fin les enfants lui signifièrent son congé en gestes et en paroles, et lui dirent d'un ton moqueur : Adieu Madame, bonjour Madame !
>
> Voici un autre fait. Un des nègres ayant trouvé un vieil horaire de chemins de fer, s'efforçait, avec un crayon, d'en copier bien proprement les colonnes de chiffres sur une feuille de papier. Vient à passer un *monsieur*, qui lui arrache son papier, y trace une figure horriblement grotesque, le lui rend et s'en va en ricanant. Le nègre ne riait pas en voyant tout son travail abîmé. Ses yeux étincelaient et ses poings étaient crispés de colère. Comment qualifier de tels actes, et se figure-t-on vraiment que les pauvres noirs ne sont que des animaux entièrement dépourvus de sentiments ? Ce serait une grave erreur. Ils ont comme nous le sentiment de l'honneur et de la dignité humaine ; ils ont aussi celui des convenances et de la justice, comme toute créature faite à l'image de Dieu et, soyons-en sûrs, les faits que nous venons de signaler ne leur donnent pas une haute idée de notre civilisation.[133]

Cette déclaration critique ouvertement le comportement indigne de quelques visiteurs et incite à respecter la vie du village et les corps des colonisés. Elle ne remet toutefois pas en cause l'existence de ce spectacle. Pourtant, l'origine de tels débordements se situe logiquement dans le principe même du zoo humain. Les Suisses acceptent l'exhibition d'Africains pour autant que certaines conditions soient remplies. Le spectacle colonial est acceptable pour les visiteurs les plus critiques.

Les habitants du village ne sont pas vraiment considérés comme des animaux en cage : il n'y a pas de grilles séparant spectateurs et indigènes. Il est rare d'avoir des traces écrites sur les sorties des habitants et les relations, aussi furtives que superficielles, qui se tissent avec les visiteurs suisses. Si les membres de la troupe peuvent sortir de l'enceinte, c'est avec certaines restrictions. Ils ne doivent pas être trop en contact avec la vie européenne. La crainte réside dans le fait qu'au moment du départ, ils refuseraient de rentrer chez eux et qu'ils deviendraient ensuite des êtres

---

[131] *Zürcherische Freitagszeitung* du 5 juin dont l'article est traduit en partie dans *L'Helvétie* n° 9 du 15 juillet et *L'Impartial* du 10 mai 1896, dont l'article est signé Charles Nicolet.

[132] *Le Courrier de Genève* n° 148 du vendredi 26 juin, p. 3. Cette phrase n'est pas reproduite par *Le Nouvelliste vaudois*.

[133] *L'Helvétie* n° 9 du 15 juillet 1896.

civilisés par assimiliation. Dans ce cas, ils perdraient toute la valeur d'authenticité et toute leur originalité naturelle sur laquelle repose la réussite de leur exhibition. Autoriser les membres d'une troupe à sortir de temps à autre de l'enclos de l'Exposition est un moyen de dispenser de la publicité bon marché. Les Noirs sont des placards, des affiches de promotion vivants. A deux reprises en tout cas, des membres de la tribu de Plainpalais se sont rendus à des spectacles. Voilà ce que rapporte un journal local genevois :

> Les nègres du Village noir ne se refusent rien : Lundi soir, au théâtre, à la représentation de Guillaume Tell, on en voyait une douzaine qui se prélassaient aux fauteuils de première galerie, prêtant la plus grande attention au spectacle qui se déroulait devant leurs yeux émerveillés.
>
> Et ne pas croire que ces bons noirs avaient été gratuitement invités à entendre la musique de Rossini. Ces messieurs avaient parfaitement payé leurs places aux contrôle. Par ce temps de décavage universel le métier de nègre a du bon ![134]
>
> On les voit toujours au théâtre, au Kursaal, où mardi soir ils faisaient un tapage inouï et se livraient même à des exhibitions ultranaturalistes.[135]

Les contacts entre organisateurs et exhibés ne laissent pratiquement pas d'autres traces, à l'exception d'un témoignage. Le passage qui suit met en exergue l'invention du cinéma. Dans ce récit, le fossé existe entre la civilisation — la culture, qui n'est pas un vain mot en l'occurrence — et la sauvagerie – la nature, état dans lequel vit l'Africain —. Le témoin Pierre Simonot valorise la civilisation occidentale au détriment de la culture africaine en amplifiant et en stigmatisant la différence :

> Un Noir livide: la caméra invisible de jadis.
>
> […] L'organisateur du village noir, Pierre Simonot, raconte …
>
> «Un jour de fête musulmane, le village noir défila en cortège pompeux devant l'objectif. Pour ne pas éveiller leur instinctive méfiance, nous n'avions pas prévenu mes pensionnaires. Lorsque le dispositif fut prêt, l'on me fit appeler pour une première vision. J'étais en compagnie d'un Noir favori dont la mission consistait à entretenir la propreté de mon bureau. Il se nommait Biram N'diaye; un Bambara de 20 ans, beau comme un bronze antique. Enfin l'écran s'éclaira; une musique ouvrait la marche du cortège, et voici que défilent les congénères de notre ami: il reconnaît le géant, Abdulaye, puis Mahmadou-Cora le musicien; Abdou Faye dit le Lion, les marabouts, la belle Fatou Diako, splendide Laobé de 14 ans à l'insolente poitrine. Enfin, gambadant avec son inséparable Guilé Benga le grimpeur, Biram se reconnaît lui-même. Et ce fut une sensation que je n'oublierai jamais. Tremblant, suant la fièvre, ses mains d'hercule broyant mon épaule, mon bon Biram crut à la présence de tous les démons malfaisants qu'il avait laissé en Sénégambie. Lorsque la lumière reparut, nous eûmes le spectacle peu fréquent d'un nègre livide. Le pauvre Biram fut malade toute la nuit.»[136]

---

[134] *L'Echo de Genève et du Léman* nº 26 dimanche 5 juillet 1896, p. 1.

[135] *Ibidem* nº 31 du dimanche 16 août 1896, p. 1.

[136] Simonot participe à l'organisation du village nègre, sans qu'on puisse pour autant lui attribuer l'étiquette erronée d'organisateur principal. Hans Peter Treichler (et alii): *La Suisse au tournant du siècle. Souvenirs du bon vieux temps*. Zurich, éd. Sélection du Reader's Digest, 1985, p. 266.

Derrière la facade moqueuse et ironique du témoignage pointent les représentations. La splendeur, l'adresse, la souplesse et l'originalité des corps, l'érotisme sensuel des femmes, la force animale des hommes, tout indique que le regard du Genevois porté sur les Africains est pétri de clichés, dont la nature repose sur l'inégalité engendrée par le colonialisme.

Un autre stéréotype, le plus fréquent — le nombre des journaux qui en parlent est impressionnant —, c'est la mendicité propre à ces nègres qui ne cessent de réclamer des *«sous»* aux visiteurs[137]. Quelques articles expliquent comment les Blancs versent leur obole de manière originale, c'est-à-dire en jetant les piécettes dans le bassin pour voir les jeunes noirs plonger en les ramenant dans leur bouche[138]. Des quotidiens alémaniques se plaignent ouvertement de cette situation, ce qui fait réagir la direction du village. Elle n'arrive pas à se faire respecter par la suite[139], vu la permanence des critiques émises encore lors de la fermeture du village.

A la fin de l'Exposition, le moment du départ suscite encore de la curiosité[140]. Les rumeurs vont alors bon train au sujet d'éventuelles idylles nouées durant la durée de la manifestation. On touche là au tabou, à la transgression suprême des codes de bienséance. S'il est très inconvenant pour un homme blanc de s'unir à une femme de couleur noire, une femme blanche amoureuse d'un homme noir est tout simplement inimaginable. L'ancrage de ces normes est profond dans les esprits suisses. A Genève, les Africains réussiraient à séduire des femmes blanches. Selon les témoignages, les Noirs demandent les demoiselles du pays en mariage, se marient précipitamment[141] ou envisagent de réaliser d'autres ambitions[142]. Pire, ils refusent de quitter la Suisse. Rien n'est plus faux, pourtant, en tout cas en ce qui concerne les mariages et force est de constater que les sources contredisent ces rumeurs[143].

---

[137] *La Revue vaudoise* nº 104 du 4 mai ; *Tages Anzeiger* nº 111 du 12 mai, pp. 1-2 ; *Thurgauer Zeitung* nº 112 du 13 mai ; *Handels Courier Biel* nº 114 du 14 mai ; *Appenzeller Zeitung* nº 114 du 16 mai ; le *Winterthurer Tagblatt* nº 115 du 18 mai ; *Emigrante ticinese* du 23 mai ; *Il Corriere del Ticino* nº 126 du mercredi 3 juin, p. 2 ; *Zürcherische Freitagszeitung* du 5 juin ; *Feuille d'Avis de Neuchâtel* du 13 juin ; *Landschäfter* du 4 juillet ; *Neue Zürcher Zeitung* nº 191 du 11 juillet ; *Confidentia* du 30 juillet ; *Le Nouvelliste vaudois* nº 179 du vendredi 31 juillet, p. 2 ; *Thurgauer Tagblatt* du 11 septembre ; *Der Bund* du 18 octobre et, même dans la forme humoristique, *Le Carillon de Saint-Gervais* nº 30 du 4 juillet 1896, p. 2. Après le départ de la troupe, on a la nostalgie de la phrase «fétiche» : *«Donne-moi un sou»* dans *La Tribune de Genève* du vendredi 30 octobre 1896.

[138] *Baselbieter Sissach* nº 36 du 12 mai ; *Farnsburger-Botsgelterbunden* du 13 mai ; *L'Helvétie* nº 9 du 15 juillet ; *Le National Suisse et l'Abeille* nº 182 du dimanche 2 août, p. 5 et *Schweizerische Milchzeitung* nº 37 du 12 septembre 1896, p. 1.

[139] *La Liberté* nº 177 du samedi 1er août, p. 2 ; *Le Démocrate* du 2 août ; *La Sentinelle* n° 90 du mardi 4 août, p. 2 et *L'Echo de Plainpalais* nº 228 du 6 août 1896, p. 3.

[140] *Le Genevois* nº 250 du samedi 24 octobre, p. 3 ; *Le Démocrate* du 28 octobre ; *La Tribune de Lausanne* du 30 octobre et *La Tribune de Genève* du vendredi 30 octobre 1896.

[141] *L'Echo de Genève et du Léman* nº 42 du 1er novembre 1896, p. 1. On y parle, *«sous toute réserve»*, d'un mariage au Petit-Saconnex.

[142] *Le Nouvelliste vaudois* nº 210 du samedi 5 septembre 1896, p. 2. Il y est fait mention de trois jeunes filles suisses dont les parents ne semblent pas approuver le choix du mari, et *«l'un des couples se propose d'ouvrir un café appelé Au Continent noir. Un autre parle d'un commerce, d'une exploitation agricole, etc.»*.

[143] Cela est démenti par la *Geschäftsblatt* de Thoune nº 76 du samedi 19 septembre 1896, p. 2. Une vérification dans le répertoire des mariages de la commune du Petit-Saconnex et dans celui des quarante-cinq communes genevoises pour 1896 et 1897 confirme qu'il s'agit d'un canular, AEG.

On rit aussi des bagages hétéroclites rassemblés par les exhibés, on stigmatise une dernière fois leur appât du gain en mentionnant combien ils rentrent chez eux les poches pleines[144]. Quitter l'Exposition se fait avec moins de faste qu'à l'entrée : deux trains à voies étroites conduisent la troupe à la gare de Cornavin.

LA RÉVOLTE DES AFRICAINS ET LA FUITE DU DIRECTEUR

A la lecture des paragraphes qui précèdent, hormis le décès du jeune Ibraïma, on pourrait croire que la vie du village se déroule dans des conditions normales pour l'époque, selon les modalités régies par la curiosité et par les pratiques courantes dans ces manifestations connues en Europe. Rien n'est moins vrai. La vie du village noir est profondément bouleversée à deux reprises. Une première fois, le renvoi du chef de la tribu engendre un mouvement, qualifié de révolte ou, plus justement, de grève. Une seconde fois, la fuite du directeur Alexandre oblige le comité central à le poursuivre en justice.

La révolte des Africains exhibés à Genève est un fait unique dans l'histoire[145]. Certes, des bagarres ont parfois lieu entre spectateurs et exhibés, ou entre exhibés[146]. Les cas d'abandon ou de fuite des responsables sont, hélas, plus fréquents[147]. Il est difficile de trouver des traces dans les archives genevoises de cet épisode peu glorieux. On peut admettre qu'on a oublié cet incident sans tenir un quelconque procès-verbal. Le recoupement de plusieurs journaux suffit toutefois à rendre l'événement plus compréhensible[148]. Le chef de la troupe, qui sert également d'interprète, nommé Byram-Sassoum par la presse, est renvoyé *illico presto* avec sa famille (neuf personnes en tout) le lundi après-midi 11 mai 1896 en direction de Marseille, soit quelques jours seulement après l'ouverture officielle. Seule preuve formelle, un dossier de la police de Lyon aurait fait état d'actes délictueux. Ces informations auraient été transmises à la police genevoise[149]. D'autres articles expliquent que des différends opposent l'Africain

---

144 *La Tribune de Genève* nº 253 du mercredi 28 octobre 1896, p. 2.

145 Gérard Lévy confirme le cas exceptionnel de la révolte qu'il qualifie à tort de grève. Mais il se trompe en revanche sur la date (*«1915 environ»*) et ne signale qu'une seule cause de l'événement (l'absence de versement de la rémunération). Film *Zoos humains* de Pascal Blanchard et d'Eric Deroo, Arte, 2002, à la 28e minute.

146 Une bagarre oppose Noirs et Blancs au village nubien de l'Exposition de Milan. *La Liberté* nº 146 du vendredi 29 juin 1906, p. 2.

147 Par exemple des Dahoméens abandonnés à Marseille. *La Liberté* nº 242 du mercredi 18 octobre 1893, p. 3.

148 *Le Nouvelliste vaudois* nº 112 du mercredi 13 mai, p. 2 ; *La Tribune de Genève* nº 111 du mercredi 13 mai, p. 3 ; *Le Genevois* nº 110 mercredi 13 mai, p. 3 ; *L'Impartial* nº 4740 du 14 mai ; la *Luzerner Tagblatt* nº 113 du 14 mai ; *Sankt-Galler H. Anzeiger* nº 113 du 15 mai ; *Le Journal de Nyon* nº 59 du 16 mai ; *L'Ami de Morges* nº 40 du 16 mai ; *Appenzeller Zeitung* nº 114 du 16 mai ; le *Basler Nachrichten* nº 131 du 16 mai ; *Le Carillon de Saint-Gervais* nº 20 du 16 mai, p. 2 ; le *Volksfreund* de Berthoud nº 116 du 17 mai ; *Der Unterwaldner Giswyl* nº 40 du 21 mai ; *Le Pays de Porrentruy* nº 2461 du 16 mai ; *Solothurner Anzeiger* nº 115 du 16 mai ; *Le Courrier de Genève* nº 113 samedi 16 mai, p. 3 ; *L'Echo de Genève et du Léman* nº 19 dimanche 17 mai, p. 1 et, sur la même page, un autre article humoristique ; *Der Werdenberger und Obertoggenburger Buchs* nº 58 du 19 mai ; *Luzerner Bote* du 23 mai 1896 et *Guguss' à l'Exposition* nº 4, pp. 59-62.

149 Comme il n'y a pas condamnation, il n'y a aucune trace de cet épisode dans les dossiers de justice. Aux AEG, sous *Exposition nationale caisse 17 / dossier 17 / "Polices et gardes, Exposition nationale caisse 2 / dossier 2/ 67 "Police"*, *Exposition nationale caisse 49 / dossier 49 / 648 "Garde du Village*

au directeur Alexandre. Ce dernier convoque le chef noir devant le commissaire de police Aubert pour une explication, puis décide de le rapatrier au Sénégal, accompagné d'un agent de la sûreté, ce qui est réalisé à cinq heures de l'après-midi, le jour même de son expulsion.

Après deux heures d'attente sans nouvelles, les habitants du village ne voyant pas rentrer leur chef, ni leur directeur, décident de plier bagages. D'après les journaux, les femmes pleurent et crient beaucoup, car tout le monde pense comme elles que Byram-Sassoum a été condamné à mort et exécuté. Sur ce, pour empêcher leur départ, arrive la police de l'Exposition, police assistée peu après du maire de Plainpalais Page, et de Rozet qui, avec Aubert, en attendant le retour d'Alexandre, tentent de s'expliquer avec quelques Africains qui comprennent le français. Peu après, l'incident est clos. Un chef noir donne une pièce de deux francs *«en signe de respect et de soumission»* au commissaire et les Africains reçoivent de la limonade en échange.

Ce qui étonne dans cet événement particulier, c'est d'abord l'attention donnée à une affaire somme toute secondaire, pour ne pas dire courante. Si on se place dans la perspective occidentale, celle du regard du colonisateur sur le colonisé, donc celle des organisateurs suisses, cela s'explique assez facilement. D'une part, les indigènes traînent derrière eux une réputation d'insoumis et la *«pacification»* n'est pas encore achevée partout en Afrique en 1896. D'autre part, cela signifie que si les Africains cherchent à partir, c'est qu'ils sont indomptables, à l'image de ce qu'on raconte sur leurs mœurs. Un doute s'empare des responsables lorsque le village se vide. Comment est-ce possible ? Les organisateurs ne peuvent comprendre cela sans recourir à des explications qui leur paraissent rationnelles. Tout l'incident repose sur un quiproquo, c'est-à-dire sur l'incompréhension. La stupidité des habitants du village qui ne comprennent décidément rien au problème est relevée. Cet incident est révélateur de la nature de la relation inégale entre les Africains et les Suisses en visite à l'Exposition.

Une autre preuve, si nécessaire, est le second épisode qui ne suscite quasiment pas de réaction, au contraire du premier, puisqu'il se déroule strictement dans le cadre juridique. Le 25 juillet 1896, quand la justice procède au séquestre des sommes d'argent déposées au Village noir et des recettes journalières, Alexandre est en fuite et abandonne la troupe sans demander son reste[150]. Auguste Rozet veille alors à la bonne marche de l'exhibition. Pourtant, le comité central se plaint de ne pas parvenir à encaisser les sommes dues pour le loyer. Alexandre explique que le prix du terrain est trop cher et qu'il doit être revu à la baisse, pour s'aligner sur les tarifs pratiqués dans une foire. Il perd le procès le lundi 28 septembre 1896 et est condamné à verser à l'Exposition nationale — qui n'est pas une foire comme le précise le procès-verbal — la somme de 23'333 francs 35 centimes et 5% d'intérêts courant depuis le 6 juillet[151]. Alexandre connaît d'autres démêlés juridiques avec Rozet. Parce que le fait est suffisamment rare pour être relevé ici, ce dernier est associé dans sa plainte aux trois chefs de tribus du village[152]. Dans cette affaire, Alexandre est déclaré perdant. Dans

---

suisse" et *J & P Ga rép* (trois fichiers manuels) on ne trouve aucune trace à ce sujet. Le *Journal officiel illustré de l'Exposition nationale suisse Genève 1896* n°17 publié le 15 mai ne mentionne aucun incident.

150 AEG, *Jur Civ AAa 238 dossier n° 3054*.

151 AEG, *Jur Civ AAa 239 dossier n° 3574*.

152 AEG, *Jur Civ AAa 240, dossier n° 3774* et *Jur Civ AAa 254, dossier n° 1721*.

l'affaire l'opposant au photographe Boissonnas[153], le directeur indélicat a la possibilité de respecter son contrat dans un délai fixé par le tribunal.

LA CAUTION SCIENTIFIQUE

La conférence donnée par Emile Yung[154], anthropologue à Genève, à partir de sujets vivant au Village, constitue un tournant majeur dans la compréhension des mécanismes qui lient la science à la culture populaire au sujet de la perception des Africains. La démarche de l'éminent professeur de Genève montre à elle seule à quel point le monde savant suisse de l'époque est subjugué par l'exhibition de peuples colonisés, au point d'en perdre ses repères et, surtout, tout bon sens critique. A la fin de l'Exposition, environ quatre-vingts objets sont déposés dans les fonds du Musée d'ethnographie de Genève, sans aucun contrôle de leur provenance exacte[155]. Faut-il sourire ou s'inquiéter du fait que cette collection soit constituée d'ustensiles d'acteurs payés pour jouer dans un spectacle ? Il serait intéressant d'étudier en détails les étiquettes de chaque objet et de mesurer le poids scientifique accordé à l'inventaire de cette collection jusqu'à nos jours. Que dire encore des résultats soi-disant scientifiques obtenus en puisant à une source si douteuse et si imprécise[156] ?

Annoncée par les journaux[157] et intitulée *Caractéristiques anthropologiques de la race nigritique étudiées sur quelques-uns de ses représentants du Soudan occidental — Parenté de cette race avec les autres nègres africains, sa distribution géographique*, la conférence de Yung coûte 2 francs par personne et est donnée le 11 juillet 1896 à 17 heures au Pavillon Raoul Pictet. La salle est comble. Le professeur est accueilli par des *«bravos prolongés»*. Au pied de la chaire, *«quinze nègres, hommes, femmes et enfants, choisi par le conférencier dans les différentes tribus du village nègre»*. Le silence règne dès que la voix *«indécise, mais insinuante, persuasive»* du professeur se fait entendre. Commence alors une succession de considérations à caractère scientifique : la peau d'abord — une paume d'un individu est comparée, *«par facétie»*, à celle d'un *«Nègre de Carouge»*, c'est-à-dire d'un ouvrier — ; puis la tête et le volume crânien, — à l'aide d'un crâne d'un Genevois et d'un crâne de nègre, Yung rappelle les théories du Français Paul Broca et raconte sa rencontre avec Quatrefages — ; le pied ensuite — la *«démarche ballottante»* de l'Africain est causée par l'appui sur la partie externe et non interne de la plante du pied — ; et, enfin, le nez analysé avec les cheveux — *«crépus, lisses, "en vadrouille"»*. A la lecture de ce résumé, on reste dubitatif quant au sérieux de l'enquête scientifique et de son objet. Elle ne rencontre pourtant que l'approbation et les éloges des auditeurs présents. Notons encore que la conférence s'est terminée par

---

153 AEG, *Jur Civ AAa 256 dossier n° 2097*.

154 Sur Emile Yung, voir Arnold Pictet : *«Emile Yung. 1854—1918. Notice biographique»* dans *Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, volume 39, fascicule 2. Genève, Imprimerie Albert Kündig, 1919, pp. 79-89.

155 Juliette Michaelis : *«La préhistoire du Musée ethnographique»* dans *Le visage multiplié du monde*, *op. cit.*, pp. 92-93.

156 *Le Temps* du vendredi 15 septembre 2006, p. 37 reproduit une interview du conservateur nouvellement nommé Jacques Hainard. On y apprend qu'il désire consacrer une exposition à Alfred Bertrand, autre donateur d'objets récoltés lors de ses nombreuses expéditions. Voir également le n° 46 de la *Revue Totem* éditée par le MEG, janvier-avril 2007, pp. 1-14.

157 *La Tribune de Genève* n° 125 du samedi 30 mai, p. 3 ; *Le Journal de Genève* du 10 juin et *Le Genevois* des 6 juin et 9 juin 1896.

«la présentation de différents types, les uns fort complaisants, d'autres un peu ennuyés et intimidés. Un marabout, un pâtre de zébus, un vieillard de 82 ans, un enfant à la mamelle et divers types pris dans toutes les professions.»[158].

Un élément capital est la confusion de la pensée scientifique occidentale de cette époque. Par cette conférence, la mesure de ce que l'on peut désormais appeler l'*«union sacrée»* entre le monde scientifique et le système de stéréotypes prend de l'ampleur et gagne en justesse. C'est là que réside la pseudo-science ou, en recourant à un mot forgé, le *scientifisme colonial*[159]. Le grand public ne peut, ni ne veut mettre en cause le discours scientifique, détenteur de la vérité. On l'approuve, sans esprit ni distance critique, sans moyens ni outils de compréhension surtout. Les auditeurs de Yung croient ce qu'ils entendent. Par ignorance ou par respect, ils n'ont aucune raison de mettre en doute la parole du scientifique. Mieux encore : avec la même conviction, on forme et conforme les enseignants, car on sait que la courroie de transmission du savoir passe par eux. Les écoles sont encouragées à se déplacer dans l'enceinte du Village pour une leçon de choses. Avec le recul, le message des anthropologues et des ethnologues apparaît comme un discours truffé de représentations. Le zoo humain réunit en un lieu la curiosité du quidam et du scientifique. Le stéréotype s'y exprime avec force et puissance, grâce à la caution des chercheurs les plus éminents et les plus reconnus. Pour preuve, Emile Yung conclut ainsi son article intitulé *Au Village noir* dans le *Journal officiel illustré de l'Exposition nationale* :

> Le village compte 227 habitants. Quinze tribus du Soudan occidental y sont représentées, en sorte que, non seulement l'amateur du pittoresque, mais aussi le curieux de l'ethnographie peut trouver un vif intérêt à les visiter. C'est à ce dernier point de vue, pour offrir à nos lecteurs quelques renseignements scientifiques sur ces beaux spécimens de la race nègre, que nous en reparlerons dans un prochain article.[160]

---

[158] *Le Genevois* n° 136 du samedi 13 juin, pp. 2-3 et *La Tribune de Genève* n° 137 du samedi 13 juin 1896, p. 2. Tous les éléments mentionnés dans ce paragraphe figurent dans ces deux comptes-rendus qui paraissent relativement fidèles à la réalité, mais avec des différences toutefois : *La Tribune de Genève* mentionne vingt-trois à vingt-cinq spécimens au lieu de quinze, par exemple. On peut douter également de l'âge du vieillard. Cette conférence est donnée sous une forme remaniée par Yung le 7 octobre 1896 devant la Société suisse des professeurs de gymnase, réunie en congrès à Fribourg. Voir *La Liberté* n° 243 du dimanche 18 octobre 1896, p. 2.

[159] Le *scientisme* serait inapproprié car ce terme définit une attitude qui prétend résoudre les problèmes philosophiques par la science. *Le nouveau Petit Robert* : *op. cit.*, p. 2327. Ici, l'idée est d'expliquer comment le langage scientifique et ses méthodes (la particule *scientif-* de *scientifisme*) s'applique aux exhibitions, qui ne sont pourtant que spectacle, pour en justifier la valeur et l'authenticité. Cette pratique étant courante, elle devient une habitude (la particule *–isme* de *scientifisme*, suffixe relatif à une idée généralisable).

[160] *Journal officiel illustré de l'Exposition nationale suisse Genève 1896*, n° 17, p. 204. Le prochain article annoncé par le journal ne paraît pas par la suite dans ses colonnes. Il correspond sans doute à la conférence que Yung donne le 7 octobre 1896.

LE VILLAGE NOIR DE 1925 AU 6E COMPTOIR SUISSE ET À LA 1RE FOIRE INTERNATIONALE DES PRODUITS COLONIAUX ET EXOTIQUES DE LAUSANNE

Sur cette exhibition, moins de sources sont disponibles[161]. L'initiateur du projet est Henri Muret, le premier directeur du Comptoir suisse en 1919 et fondateur de la 1re Foire internationale des produits coloniaux et exotiques — appelée souvent 1re Foire coloniale — à Lausanne. Ce dernier est obsédé par la pensée de développer le commerce suisse à l'étranger de façon optimale. Selon lui, la Suisse est victime de la crise, elle connaît le chômage de manière chronique et son attitude craintive la pousse vers un isolement inexorablement fatal et vers la dénationalisation par la fuite incontrôlée de ses ressortissants vers des territoires plus cléments[162]. Mais Henri Muret reste convaincu que le salut vient de l'utilisation de la propagande et de l'apport des Suisses de l'étranger, véritables relais de l'Etat fédéral, trop faible, selon lui, pour relancer l'économie[163]. Le dynamique directeur expose ses convictions coloniales au grand public et explique les raisons de son choix :

> La Foire coloniale — Enfin, au Comptoir suisse, nous adjoignons, cette année, une Foire coloniale. Pourquoi ?
>
> Par la Foire internationale de produits coloniaux et exotiques, nous voulons proclamer que la Suisse tient à intéresser l'étranger à sa vie économique et que nous désirons de toute notre force que nos échanges avec l'étranger deviennent de plus en plus actifs.
>
> Si, contre notre gré, à tort ou à raison, nous avons dû nous plier au régime des restrictions d'importation, c'est que nous y avons été forcés par l'exiguïté de notre pays et par notre situation monétaire. Par la Foire, nous voulons contribuer à faire disparaître l'impression fâcheuse que, fatalement, par les restrictions, nous avons parfois créée à l'étranger.
>
> Enfin, par la Foire, nous voulons montrer aux Suisses ce qu'ils peuvent tirer des colonies et des pays d'outre-mer ; comme aussi nous voulons montrer aux étrangers ce qu'ils peuvent tirer de la Suisse pour leurs exploitations coloniales. Nous voulons aussi montrer aux Suisses les possibilités qui s'offrent à eux dans les colonies. Nous voulons ouvrir des horizons nouveaux pour beaucoup, provoquer la participation des Suisses à l'œuvre si utile qu'est la colonisation.[164]

Vu les circonstances liées à l'organisation, Muret propose de prolonger le Comptoir et d'éviter un déficit en faisant d'*«une pierre, deux coups»* : sauver ce qui peut l'être au niveau financier et promouvoir la stratégie qui le convainc. Ainsi un village noir est mis sur pied avec un objectif très clair comme l'indique le livret de présentation :

---

[161] Voir *«Les vingt ans du Comptoir Suisse — Lausanne — 1920-1939»*. Lausanne, Imprimerie centrale Lausanne, 1939, 124p. Pour les photographies du village noir, les recoupements de plusieurs fonds sont nécessaires, faute de disposer d'archives centralisées sur le Comptoir suisse.

[162] *Bulletin mensuel de la chambre de commerce suisse en France*. Paris, juillet-août 1925, nº 62, pp. 73-74.

[163] *Conférence pour l'expansion économique* par Henri Muret, texte publié dans la *Gazette de Lausanne* du 13 septembre 1923 ; *Tribune de Lausanne* nº 154 du jeudi 4 juin 1925, p. 3.

[164] *Le Droit du peuple* du 2 juin 1925.

> La présentation du village a donc, outre le but attractif, une raison documentaire, et de propagande commerciale puisqu'elle peut permettre à notre commerce et à notre industrie de susciter des besoins chez les peuplades de l'Afrique de façon à les inciter à produire davantage.[165]

Soixante-dix ressortissants africains, des Foulas de la Guinée et du Sénégal arrivent le jeudi 25 juin 1925 après-midi par Vallorbe. Leur transfert de la gare sur le site du Comptoir se fait avec deux bus et cela suscite la curiosité des badauds[166]. La troupe s'installe dans le village baptisé *Tibidabo*, d'une surface de 1'500 mètres carrés, conçu selon un plan précis, sur lequel les fonctions des habitations sont indiquées[167]. Ces plans restent rares dans l'histoire de la documentation des villages noirs, dont les traces ont systématiquement disparu des archives (fig. 5 et 6)[168]. Par recoupement avec les diverses photographies connues, le relevé des constructions facilite la reconstitution des lieux et leur organisation.

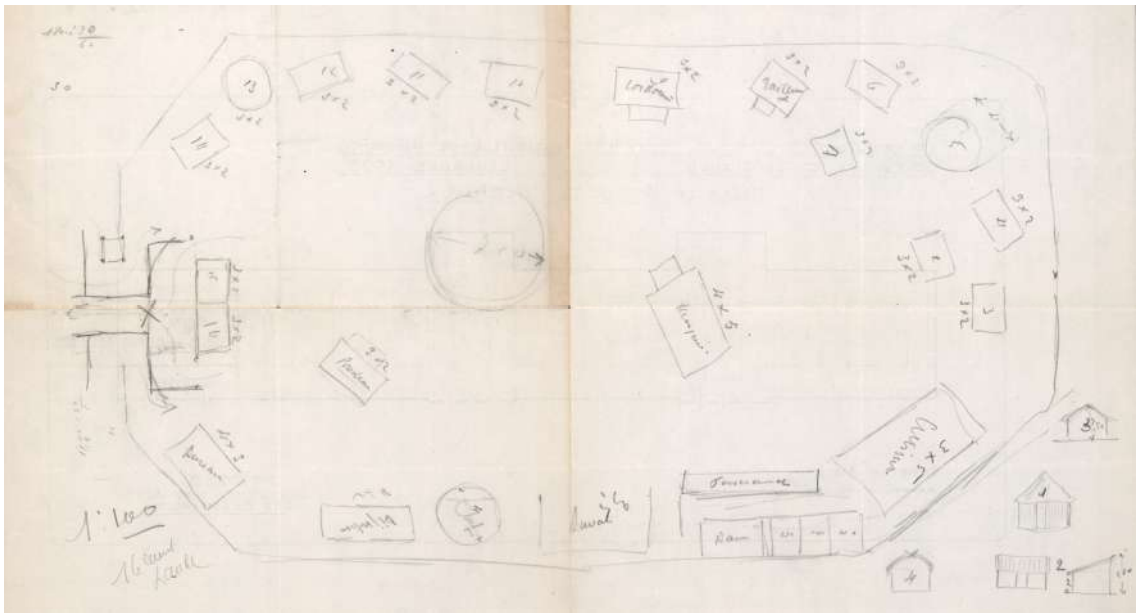


Figure 5 : plan provisoire du village noir du 6e Comptoir suisse de Lausanne en 1925

[165] P. Verschave, C. Guillerme : *Au Village noir — Organisation de Villages exotiques — F. Tournier*. Paris, imp. A. Tournon, avril 1925, p. 19.

[166] *Tribune de Lausanne* no 176 vendredi 26 juin 1925, p. 2.

[167] Bien que les archives ne contiennent aucune trace sur les origines exactes de ce nom, Gilbert Salem note qu'en latin l'expression *tibi dabo* signifie *je te donnerai*, ce qui indiquerait bien le sens des relations envisagées avec les Africains. *24 Heures* des samedi-dimanche 23-24 juillet 2005, p. 3 et le même article intitulé *«1925, un zoo humain à Beaulieu»* dans la *Tribune de Genève* du 19 septembre 2007.

[168] Ces plans se trouvent aux ACV dans le fonds OSEC sous les cotes PP 778.9/8.

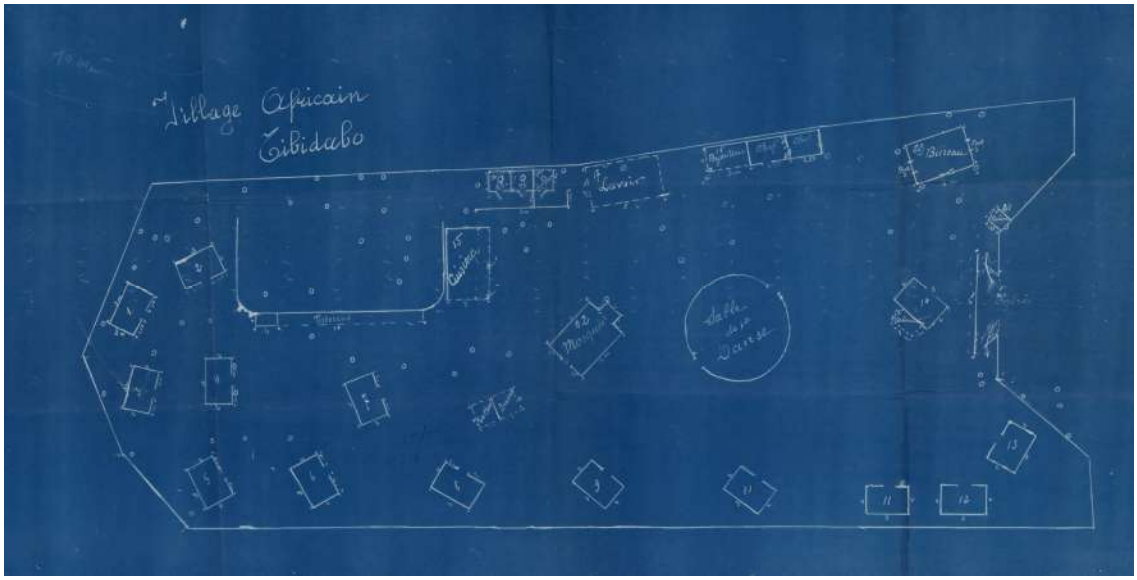


Figure 6 : plan définitif du 6e Comptoir suisse de Lausanne en 1925

C'est la Direction du Comptoir qui assure la construction, le logement et l'entretien. Un contrat est signé pour une durée de trois mois. Une convention autorise un tiers à exhiber la troupe dans diverses villes suisses. L'impresario s'appelle Justin Krebs, il est associé au recruteur dans les négociations du contrat avec le comité d'organisation[169].

Les Africains s'installent et l'ouverture du village a lieu en même temps que le reste des halles, le samedi 27 juin 1925. Il reste accessible au public quatre jours après la clôture de la manifestation fixée au 26 juillet[170]. Le site est accolé à la halle des produits exotiques à Beaulieu, ce qui n'est pas anodin. Les denrées coloniales à l'état brut trônent à côté des habitants qui les fournissent aux Blancs, les seuls aptes à les transformer en raison de leur degré élevé de civilisation et de maîtrise technologique.

---

[169] Il est difficile de clarifier les rôles de chacun des responsables. Rea Brändle mentionne dans *Wildfremd, hautnah…*, *op. cit.*, les parties contractuelles liant le restaurant d'exhibition à Alstetten, lieu où la troupe sera envoyée après sa prestation au comptoir suisse de Lausanne. Elle indique à la page 173 le nom de Charles Bretagne (sur Bretagne voir aussi la p. 114 et les pp. 119 à 121), sous une cote qui reste inconnue (Ag Bonard) aux ACV. Une vérification systématique des Bonard, Bonnard et Bretagne, sous les cotes ATS Bretagne Charles (1863—1947) inventaire de 2004, P Bonard Arnold, PP 602 Famille Bonard, PP 527 Bonard Paul, PP 138 Bonard notaires à Romainmôtier, PP Bonnard 767 et PP Bonnard 805 ne livrent rien sur le village noir de Lausanne (20.09.2006). On apprend seulement par une coupure de presse de source inconnue que Charles Bretagne, régisseur et promoteur immobilier, est *«un apiculteur avisé, administrateur et rédacteur du Bulletin de la Société romande d'apiculture»* et que *«depuis vingt ans, il était le dévoué et actif président de la commission de la loterie du Comptoir suisse»* (ATS, Bretagne Charles, ACV). C'est peut-être en raison de cette dernière fonction qu'il fut chargé des contrats liés aux Africains durant leur tournée suisse. Justin Krebs serait dans ce cas l'impresario principal, négociant la durée de la tournée en général, la troupe pouvant se produire durant trois mois en tout, sous la responsabilité des organisateurs du Comptoir. En conclusion, vu l'imprécision de la référence de Brändle, le fonds Muret est le seul fiable pour l'établissement des faits.

[170] *Sixième Comptoir suisse — 1925 — Rapport de la Direction*, p. 31.

Le Comptoir gère lui-même les entrées. Pour accéder au village, il faut longer une palissade de chaume, puis on entre par une place, bordée d'un petit bassin, le tout dominé par une mosquée. On connaît le nom de trois personnages africains : le *«grand chef»* Prosper Seck, le chef des Foulas, majoritaires dans la troupe[171], Mamadou Diallo et le marabout Madiap Seck[172]. Les Africains sont recrutés par Fleury Tournier, un ancien combattant blessé à la Grande Guerre. Les contrats d'engagements précisent dans les moindres détails les recettes pour chacun et les charges qui incombent aux organisateurs[173]. Pourtant, le salaire des Africains n'apparaît ni dans le budget, ni dans la comptabilité. Il est englobé dans la somme attribuée au promoteur français.

Vu la durée du séjour, on a peu de détails sur ce qui se passe au village. Des extraits tirés de la presse locale et régionale donnent quelques informations à ce sujet :

> Le village africain fait suite à la halle de la Foire coloniale. Il est des plus amusants à visiter. Ils sont là une septantaine de natifs de la Guinée française, avec femmes et enfants. Ce sont de beaux types ; ils s'occupent à des métiers divers et font en particulier une musique originale. Le village africain sera certainement un des clous du Comptoir.[174]
>
> […] Nous arrivons enfin au village nègre, une annexe que chacun était impatient d'aborder. Des groupes de musiciens armés d'instruments à percussion et à cordes que nous serions forts gênés de nommer, s'évertuent à nous initier aux mystères de leur art. Des tam-tam aux formes rebondies ou malingres, retentissent, des vielles inédites glapissent ; sous un pavillon, au centre, les femmes esquissent quelques contorsions à la faveur de ce vacarme, tandis que leurs compagnes frappent des mains. Nous cherchons avec peine à découvrir un rythme, sinon une mélodie. Il est vrai que tels de nos artistes… mais c'est une autre histoire. Assis dans un petit enclos, un noir en turban, barbiche grisonnante, armé de grosses lunettes, lit imperturbablement un gros livre. L'homme est un marabout, et le livre le Coran. Tout à l'heure, ayant accompli ses devoirs envers Allah, il gagnera sa hutte, sur le seuil de laquelle il restera à fumer une délectable bouffarde. De taille moyenne, nos hôtes de quelques semaines ont le teint café rôti et la physionomie intelligente, malgré un prognatisme assez accentué. A part le froid, leur acclimatation à Beaulieu semble avoir été facile, et l'une de ces dames, — notons en passant le port très digne de celles-ci,— voulut bien confier son bébé à un membre très connu du Cercle démocratique ![175]

Des danses sont données ainsi que la fête du *«Tabaski»*, le dixième jour du mois[176]. Un agent de police lausannois est responsable du bon ordre et quelques ouvriers passent de temps à autre pour l'entretien et la vérification de la sécurité du site. Le

---

[171] Prosper est son prénom français. Il s'appelle Adbullaye, signifiant *«l'esclave du seigneur»*. Chef de village de 1924 à 1933, il prend la succession de son cousin Mamadou-Seck, un des chefs de tribu à Genève en 1896, ce qui indique que ces troupes fonctionnent sur des décennies selon Gérard Lévy. Voir supra n. 89.

[172] *La Tribune de Lausanne* n° 179 du lundi 29 juin 1925, p. 4. D'après Gérard Lévy, le marabout appartient à la même famille que Prosper. On ne possède aucune information sur Diallo.

[173] ACV, *«OSEC PP 778.9 — Comptoir suisse (1920-1930)»* sous *«Projet de contrat»*, *«Convention»* et *«Village africain — Exploitation uniquement à Lausanne jusqu'au 16 août 1925»*.

[174] *La Gazette de Lausanne* du 28 juin 1925.

[175] *La Revue* du 29 juin 1925.

[176] Selon *The English Herald Abroad*, juillet 1925.

public se mélange aux habitants, à en croire les rares clichés qui sont conservés[177]. Il n'y a pas, semble-t-il, d'incident à relever durant l'exhibition. Le départ des Africains suscite peu de curiosité et rien ne transpire des journaux consultés. Seule exception, l'apparition d'une nouvelle idylle, à en croire le policier de faction, confirme ce que le journaliste de la *Feuille d'Avis de Lausanne* remarque lors de sa visite[178].

La troupe est attendue ensuite à Berne, à Bâle au jardin zoologique, et à Zurich. Bâle étant déjà occupé par une troupe de Cinghalais[179], puis Berne et le comité de l'Exposition d'agriculture signifiant leur refus de l'accueillir, la ville de Zurich ensuite, par le biais de sa police, n'autorisant pas l'ouverture d'un site, c'est la commune zurichoise d'Alstetten qui accueille enfin les Sénégalais jusqu'au 25 septembre 1925[180].

BILAN COMPARATIF DES DEUX VILLAGES

Examinons les différences d'abord. Les buts de l'exhibition ne sont pas tout à fait les mêmes : le premier village doit divertir en priorité, le second doit surtout informer et convertir. L'événement et le cadre dans lequel se déroule l'exhibition conditionnent la taille de la troupe et la durée du spectacle. Ce dernier facteur explique aussi pourquoi les sources varient en abondance, en variété et en qualité d'un village à l'autre.

En gros, aux yeux des contemporains, une Exposition n'est pas une foire. Un document tiré du fonds Muret souligne la différence établie à cette époque entre les deux phénomènes. L'original en anglais, non daté et non signé, retient l'attention du directeur du Comptoir suisse au moment où il cherche à donner à celui-ci une impulsion nouvelle :

> […] It is difficult to define exactly the relationship between an "exhibition" and a "fair", but as they exist today a fair is primarily for immediate and specific business, where as an exhibition is a judicious mixture of business, education and amusement. I do not propose to bring into account art exhibitions, for their name is legion, nor those fairs which have for thier purpose merely the fun of the fair. […][181]

Plus loin, l'auteur anonyme britannique, visiblement au fait de l'histoire des foires organisées dans l'Empire britannique, rassure l'organisateur suisse au moment où

---

177 AMHL, livre *Comptoir Suisse 1920-1942 — Photos* avec 9 clichés signés C. P.

178 L'article est signé *«Yum». Feuille d'avis de Lausanne* n° 181 du mardi 4 août 1925, p. 11.

179 La troupe de John Hagenbeck, composée de 38 membres originaires de Ceylan, et de trois éléphants, s'y produit du 27 mai au 10 juin 1925, soit durant 15 jours. Balthasar Staehelin, *op.cit.*, pp. 92-93 et 158.

180 Voir *supra* n. 169 et Réa Brändle, *op. cit.*, pp. 111-122.

181 *«C'est difficile de définir exactement la relation entre une "exposition" et une "foire", mais comme elles existent aujourd'hui, une "foire" est principalement faite pour des affaires immédiates et spécifiques, alors qu'une exposition est un mélange judicieux de commerce, d'éducation et d'amusement. Je ne me propose pas de prendre en considération les expositions d'art, car elles sont légion, ni ces foires qui ont simplement pour but l'amusement, la fête foraine.»* [trad. de C. Favre]. *«Exhibitions and Fairs»* dans les Archives Muret OSEC PP 778.9/8, *«Comptoir suisse 1925 Foire internationale de produits coloniaux»* (dossier scotché), p. 1.

ce dernier s'apprête à déplacer le site du Comptoir suisse sur les hauts de Lausanne. Voici ce qui l'intéresse dans l'exposition organisée à Wembley en 1924-1925[182] :

> So has history repeated itself. Wembley – a name that is destined to be found in every British history book of the future – was all wrong, said the critics. The site was wrong ; it was too remote ; the exhibition would never be ready ; it was designed on wrong lines, and so forth. In spite, however, of one of the worst summers on record, nearly twenty million people will have visited the British Empire Exhibition when it closes on the 1st November [1925]. We all know and recognise its value. It has already given millions of people, especially the younger generation, a more vivid appreciation of our Empire and all that it stands for than maps and history books – it imbues their studies with life, and forms impressions which must change the nature of their hopes of the future.[183]

La Première Guerre mondiale constitue une coupure importante dans l'histoire des zoos humains en Suisse. Dans les colonies, la phase de *«pacification»* a débuté avant le conflit. Des soldats venus des quatre coins de l'Afrique combattent en Europe grâce à un recrutement relativement efficace. Les métropoles des pays devenus Empires consolident ainsi leurs acquisitions et maintiennent leur domination. La propagande consacre définitivement l'union du colonial et du colonisé. La Suisse suit de loin les événements. A défaut d'expositions coloniales calquées sur le modèle européen en raison des difficultés d'acheminement dues à la guerre, les cirques et les jardins zoologiques remplacent les exhibitions[184].

Ce qui est significatif aujourd'hui en revanche, c'est de voir avec quelle constance les représentations des Africains se maintiennent entre les deux exhibitions. D'abord, parce que les organisateurs des villages nègres sont toujours de la même trempe. Les responsables de 1896 veulent rassembler le peuple suisse en un lieu. Ceux du Comptoir de 1925 sont avant tout des industriels et des commerçants pour lesquels l'intérêt économique national est prioritaire. Ils agissent quelques années après le conflit, dans une période propice, on l'a vu, à ranimer la flamme des promoteurs de la colonisation. Pour eux, l'important est de créer un déclic dans la tête du spectateur pour qu'il devienne un client différent, sensible au commerce et consommateur de denrées

---

[182] Au sujet des exhibitions coloniales en Grande-Bretagne, voir John MacKenzie : *Les exhibitions impériales en Grande-Bretagne* dans Nicolas Bancel (et alii, ss la dir. de) : *Zoos Humains*, *op. cit.*, pp. 195 et 198-200. Pour l'*«Empire Exhibition»*, il avance le chiffre record de vingt-sept millions de visiteurs.

[183] *«Ainsi l'histoire s'est répétée. Wembley – un nom qui est destiné à être dans chaque livre d'histoire britannique dans le futur – "serait un fiasco", selon les critiques. Le site était mauvais, il était trop éloigné, l'expo ne serait jamais prête à temps ; elle était préparée de bien mauvaise façon, etc. Malgré un des pires étés enregistrés, environ 20 millions de personnes auront visité l'Exposition de l'Empire Britannique quand elle fermera ses portes le 1er novembre. Nous connaissons et reconnaissons tous sa valeur. Elle a déjà donné à des millions de gens, spécialement la jeune génération, une appréciation plus juste de notre Empire et de tout ce qu'il représente, plus que les cartes et les livres d'histoire – elle imprègne leurs études de la vie et d'impressions des formes, elle doit changer la nature de leurs espoirs pour le futur.»* [trad. de C. Favre]. *«Exhibitions and Fairs»* dans les Archives Muret OSEC PP 778.9/8, *«Comptoir suisse 1925 Foire internationale de produits coloniaux»*, p. 3.

[184] Voir le chapitre d'Olivier Razac : *«Le zoo n'est pas le cirque ou la foire»* dans *L'écran et le zoo. Spectacle et domestication des expositions coloniales à Loft story*. Paris, éd. Denoël, coll. Essais, 2002, pp. 82-89.

coloniales. Tous les moyens sont bons pour obtenir cette conversion, sans faire, si possible, de déficit. Cela en dit long sur la haute considération que l'on accorde aux exhibés.

Dans les deux cas examinés, la structure du village ne change quasiment pas. On construit un décor, le plus réaliste qui soit. Il s'agit d'une construction éphémère et légère. Ce qui est subtil et qui piège le spectateur, c'est de le laisser croire à la chance exceptionnelle de rencontrer d'authentiques Africains. En réalité, ce ne sont que des acteurs d'une troupe d'indigènes, payés pour jouer dans un décor factice, qui sont proposés à la curiosité populaire. Cette méprise accentue l'amalgame entre la réalité et la fiction. Comme le visiteur peut s'immiscer dans le décor monté pour l'occasion et participer à la pièce jouée, il est dupé. De plus, grâce à ce subtil stratagème, la vie ordinaire de la population du village noir constitue l'essence même du spectacle. Les Africains sont exhibés pour leur existence, c'est-à-dire pour ce qu'ils sont, et non pour ce qu'ils font, au seul prétexte qu'ils viennent d'ailleurs. Ils sont *exotiques*. C'est ce qui explique le succès populaire d'une telle manifestation dans toute l'Europe :

> A croire les Français en manque de sensations fortes à une époque qu'ils ont pourtant eux-mêmes qualifiés de "belle époque" : l'engouement pour les "villages nègres" ira croissant […] sans que l'on sache près d'un siècle plus tard si cette frénésie correspondait à une soif de découverte, à un sordide besoin de voyeurisme ou encore à une morbide pulsion de pathologie collective.[185]

Cette vaste mise en scène impose enfin de trancher: le zoo humain est-il un simple objet de curiosité populaire ou un instrument de propagande coloniale ? Une réponse facile stipulerait que c'est à la fois l'un et l'autre, mais elle reste insuffisante. En fait, les exhibitions sont par essence le fruit de la pensée coloniale. La construction de l'autre autour de stéréotypes, le tout planté dans un décor de carton-pâte et de palmiers en pot est un spectacle qui rassure. Il se rapproche de la réalité telle que le colonisateur l'envisage. Le faux et l'illusion se confondent ainsi avec la vérité. Toute la vision de l'Afrique et des Africains est faussée dès le départ. De plus, les scientifiques pèsent de tout leur poids dans l'élaboration de cet imaginaire. Par leur caution intellectuelle, ils déterminent et calibrent le regard porté sur les colonisés.

Aujourd'hui, hormis les archives et les souvenirs individuels, aucune trace de ces exhibitions si fréquentées ne subsiste. Seules des images, sous forme d'affiches et de rares photographies et quelques objets conservés au MEG rappellent cet épisode étrange de notre passé. Vu la curiosité des contemporains pour les villages nègres, le paradoxe est indéniable. Le village noir est la devanture d'une propagande économique de type colonial, arrivée trop tard pour qu'elle puisse parvenir à des résultats tangibles. La volonté politique fédérale d'expansion manque, la création de colonies est une idée désormais dépassée, la nostalgie des colonies de peuplement[186], enfin, empêche l'expression de toute tentative de conquête. Même si la Suisse arrive trop tard, il n'en reste pas moins qu'elle aspire à la grandeur, comme l'indique très explicitement le texte

---

[185] René Naba : *Du bougnoule au sauvageon. Voyage dans l'imaginaire français*. Paris, éd. L'Harmattan, 2002, pp. 54-55.

[186] Voir par exemple *La Liberté* n° 79 du mardi 4 avril 1922, p. 2, l'article intitulé *«La Suisse pourrait-elle avoir une colonie ?»*.

de l'avant-propos du *Guide officiel de l'Exposition nationale suisse de 1896* rédigé par Alexandre Gavard, rédacteur général de l'Exposition :

> Cette nouvelle manifestation du génie national dénote le grand effort de notre petit pays pour se maintenir à la hauteur de ses besoins matériels et de ses aspirations morales.
>
> Puisse le visiteur, après avoir admiré les produits de l'intelligence et du travail suisses, emporter le sentiment d'une estime plus profonde pour l'auteur de ces belles choses, pour le petit peuple libre, fier de son histoire, confiant dans ses destinées, passionnément épris de cet idéal de progrès, de justice et de paix sociale qui seul fait les nations fortes et prospères ![187]

Les Africains constituent par leur présence le moyen d'exprimer cette volonté de puissance qui permettrait à la Suisse de rejoindre le cercle fermé des grandes nations occidentales, sans nuire au bon fonctionnement des affaires et du commerce et sans grand investissement. En 1925, les ambitions de 1896 ne se sont pas vraiment estompées, même si le volet national, voire nationaliste, suisse n'est désormais plus une priorité pour les organisateurs.

LES AFRICAINS RÉSIDANT EN SUISSE

Trouver des documents rédigés par des Africains sur leur séjour européen reste aussi rare que stimulant. Le traitement des informations obtenues par ce biais engendre des difficultés méthodologiques et nécessite la plus grande prudence. En effet, la tradition écrite est une importation européenne dans la plupart des régions africaines, surtout dans les zones de l'Afrique centrale. Le support écrit et sa maîtrise supposent un apprentissage au contact du Blanc. Il y a de très fortes chances pour que les textes produits par les Africains avant 1939 portent en eux cette relation pédagogique empreinte de colonialisme, même si elle se cache derrière un visage humaniste. De plus, quelle pourrait être la nature du discours qui émane des Africains ? Peut-on supposer que ces derniers se sentiraient suffisamment libres d'exprimer le fonds de leur pensée ? Iraient-ils jusqu'à dénoncer par les mots, faute de ne l'avoir fait par des actes de rébellion, le poids de l'inégalité, de l'injustice et de l'exploitation qu'ils endurent quotidiennement ? Les réponses à ces questions paraissent évidentes : les Africains sont muselés et sous la dépendance quasi totale de l'occupant. Le professeur belge Jean-Luc Vellut, spécialiste de l'histoire coloniale, apporte sa réponse et invite le chercheur à adopter la plus grande circonspection lorsqu'il traite des documents rédigés par des colonisés :

> Il serait illusoire d'accepter littéralement l'image du Blanc telle que la transmettent les sources écrites africaines datant de la période coloniale. Souvent il s'agit de textes rédigés dans une «langue de bois» qui reproduit fidèlement les clichés du discours officiel tel qu'il était répandu par l'Etat, l'Eglise ou généralement les

[187] Alexandre Gavard : *Guide officiel de l'Exposition nationale suisse. Genève 1. Mai – 15. Octobre 1896*. Genève, Imprimerie Rey et Malvallon, 1896, p. 4.

> pouvoirs coloniaux. Plusieurs de ces écrits dont les auteurs sont africains furent en fait suscités d'«en haut», ils furent écrits sans spontanéité, et leur langue paraît servile et empruntée. Ce n'est qu'à coup de précautions oratoires ou de déclarations conformistes que les «évolués» réussissent à franchir le mur du silence et à voir leurs textes acceptés pour publication.[188]

De ce constat, il est intéressant de se pencher sur le cas de la Suisse et sur ses spécificités. Les très rares écrits laissés par les Africains diffèrent-ils radicalement de ceux produits et conservés dans les archives des puissances coloniales voisines ? Les archives missionnaires, diplomatiques ou commerciales constituent les fonds principaux[189]. Des Noirs sont recensés çà et là, à Zurich ou à Bâle par exemple[190]. Leur présence indique que les échanges avec l'Europe existent depuis longtemps, ce qui est aussi vrai pour la Suisse. Cependant, il faut se garder d'interpréter cette présence comme un signe de reconnaissance mutuelle des différences. Dans ce contexte précis, les Africains restent des êtres inférieurs, surveillés parfois par la police et placés sous la dépendance et la bonne volonté des autorités locales. De plus, le nombre très restreint de ces personnes montre que les villes suisses ne concurrencent pas les métropoles des puissances coloniales qui accueillent un flux nettement plus grand d'immigrés de couleur, colonies obligent.

L'analyse qui suit porte donc sur les deux seuls Africains qui ont l'occasion de rester en Suisse pour une certaine durée et sur lesquels on dispose d'informations suffisamment précises. Cela est maigre, trop maigre même pour attribuer à ces sources une valeur généralisable. Mais l'exemplification est faible du point de vue historiographique. D'autres Africains ont certainement laissé des traces de leurs passages en Suisse. Reconstituer leur dossier serait un travail de longue haleine pour un piètre résultat. Il faut donc se contenter des documents disponibles.

Le premier Noir est un converti en villégiature chez des missionnaires neuchâtelois. Le second est un métis issu de l'union d'une femme congolaise et d'un ressortissant neuchâtelois. Si ce dernier passe le restant de sa vie en Suisse, le premier rentre définitivement chez lui après un séjour d'octobre 1903 à mai 1904.

---

[188] Jean-Luc Vellut : *«Une image du Blanc dans la société coloniale»* dans Jean Pirotte (ss la dir. de) : *Stéréotypes nationaux et préjugés raciaux…, op. cit.*, p. 106.

[189] Hans Werner Debrunner : *Presence and Prestige : Africans in Europe. A history of Africans in Europe before 1918*, p. 283.

[190] Pour une synthèse fouillée sur le sujet pour la Suisse, voir le point 3 du chapitre 10 de l'ouvrage de Hans Werner Debrunner : *Presence and Prestige…, op. cit.*, aux pp. 353 à 367. Voir aussi la contribution de Wolbert Smidt au colloque *Imperial Culture in Countries Without Colonies* de Bâle des 23-25 octobre 2003 : *Africans in Switzerland : The example of Basel in the 19th century*. Le premier serviteur noir, arrivé à Zurich le 14 avril 1903 (*Wochen-Kronik* du 26 septembre 1903), est né à Freetown au Sierra Leone en 1872 et porte le nom de John Galtty. Réa Brändle : *op. cit.*, pp. 98-99.

FÉLIX OMBAGHO, CATÉCHISTE GABONAIS

L'histoire de Félix Ombagho est mieux connue grâce au travail aussi méticuleux que pionnier de Pierre Favre[191]. Ce qui frappe à la lecture des échanges épistolaires entre cet Africain et un couple de missionnaires neuchâtelois, c'est de constater la banalité des propos échangés, truffés de mots agréables que l'on destine à de vieilles amitiés. On s'adresse les salutations d'usage, on s'inquiète de l'état de santé de la famille et des proches, on donne des renseignements sur sa situation. En ce qui concerne le séjour d'Ombagho en Suisse, le paysage du lac de Neuchâtel et des Alpes est ce qu'il y a de plus marquant. Une *«jolie»* excursion à la montagne est transcendée par la présence de la neige, un événement inoubliable pour cet Africain qui n'en a jamais touché de sa vie[192]. Au-delà des anecdotes relevées dans la correspondance, l'élément le plus marquant réside dans la durée des échanges épistolaires, qui s'étale très vraisemblablement de 1899 à 1928. De cette période relativement longue, il ne subsiste paradoxalement que quatre lettres[193].

En date du 9 mai 1904, Félix Ombagho reçoit une missive de Charles Knapp, le conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel[194]. Le visiteur africain s'est rendu quelque temps auparavant dans les locaux du musée et fournit à cette occasion des indications fort utiles à la classification des objets. Le but de sa visite est de retrouver dans le musée les objets que Virgile Gacon avait envoyé vers 1890 au MEN en même temps qu'au musée de l'Areuse[195]. En raison de son absence, Knapp s'empresse alors de demander au Gabonais de passage de créer une collaboration entre eux. La récolte d'objets préoccupe le conservateur neuchâtelois l'année même de la création du Musée[196]. Knapp saisit très clairement que l'opportunité qui se présente à lui est exceptionnelle et qu'elle ne se présentera peut-être plus jamais. Il décide très adroitement d'agir en lui écrivant une lettre dans laquelle il dévoile sans ambages son projet :

> […] Nous désirons autant de pièces ayant déjà servi, faites sans l'aide et sans l'influence des Blancs [souligné dans le texte]. Prière de bien vouloir indiquer exactement le nom de la tribu, le nom de l'objet en langue indigène et en français, avec une courte description, la date, si possible, de fabrication. L'Appel [souligné

---

191 Pierre Favre : *De la Suisse au Gabon. Bertha et Etienne Favre à Talagouga. 1897-1898. Histoire et analyse d'un bref passage en Afrique et de son contexte*. Neuchâtel, éd. Statinfo, 2003, 215p. Je tiens à remercier vivement cet auteur pour la confiance qu'il me témoigne et pour les informations qu'il a bien voulu me transmettre au fur et à mesure de ses recherches. Sans son entremise et celle de Philippe Henry, ce chapitre n'aurait jamais pu être aussi bien documenté.

192 *Lettre de F. Ombagho à M. et Mme Etienne Favre*, écrite de l'Ecole Normale Evangélique de Peseux, près Neuchâtel en 1903 (date inconnue), certainement après la mi-octobre dans Pierre Favre : *op. cit.*, p. 164 et APF.

193 En dehors de cette correspondance, les souvenirs d'Ombagho, dictés à la fin de sa vie au pasteur Ndjavé au début de 1960, dont le texte a été transmis à Pierre Favre par Pascal Ndjavé de Libreville, sont apparemment déposés au DEFAP au Gabon, APF. Cette transcription ne fournit malheureusement aucune information supplémentaire sur le séjour d'Ombagho en Suisse et en Europe.

194 Archives du MEN, lettre transmise à Pierre Favre par Roland Kaehr en 2003.

195 Selon Pierre Favre dans sa lettre du 21 janvier 2007 : *«De ce fait, en ce qui concerne le Gabon, la collection neuchâteloise n'était pas si maigre que cela* […]*»*.

196 Valérie Sierro : *Les rêves fous du premier conservateur* dans GHK : *op. cit.*, pp. 113-121.

> dans le texte] ci-joint que je vous prie de conserver, vous donnera tous les renseignements désirables.[…][197]

La présence d'esprit de Charles Knapp souligne le souci d'adopter une extrême rigueur à propos de la récolte d'objets. Contrairement au scientifique neuchâtelois, beaucoup de responsables de collections et de musées ne se préoccupent pas autant des codes d'archivage et des principes de récolte d'objets en ethnographie[198]. C'est ce qui fait l'originalité de Knapp et qui donne une impulsion décisive au développement et à la renommée du Musée d'ethnographie de Neuchâtel en Suisse et au-delà des frontières.

Quant à la collaboration invoquée dans l'extrait ci-dessus, elle n'est peut-être restée qu'au stade de la formulation d'un vœu pieux. On remarque que le Neuchâtelois ne mentionne aucun contrat financier pour l'envoi des objets qu'il recherche, envoi fort coûteux en raison des difficultés du transport, de la longueur et des conditions du voyage, et, surtout, de l'emballage des pièces. Quand on sait que Félix Ombagho est à la charge de ses hôtes helvétiques et qu'il lui manque de quoi se payer des timbres-poste, il est difficile d'imaginer que, malgré toute la bonne volonté qu'il placerait dans cette entreprise, cet Africain exilé ait un jour les moyens de répondre à la demande du Musée[199]. Enfin, le ton poli et très courtois de Knapp est celui de la correspondance administrative. Derrière la curiosité scientifique et la parfaite exploitation par le conservateur Knapp de cette exceptionnelle visite, se cache une relation qui lie le Blanc au Noir de façon unilatérale, inégale, donc typique de la mentalité coloniale. Ce que le Musée de Neuchâtel désire ardemment, c'est remplir les collections d'une institution à peine née et dont le devenir est encore incertain, à moindre coût. Knapp n'hésite pourtant pas à s'endetter dans d'autres circonstances, quand les vendeurs sont des Européens[200]. La *«collaboration»* évoquée par le conservateur, terme significatif dans

---

[197] Lettre de Charles Knapp à Félix Ombagho, Ecole Normale, Peseux du 9 mai 1904. Archives MEN. Une copie de cet appel est consultable à la page 111 de GHK : *op. cit.*

[198] *«Préfigurant d'une trentaine d'années* les Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques : Musée d'ethnographie et Mission scientifique Dakar-Djibouti *(1931), l'<Appel en faveur du Musée ethnographique>, rédigé par Charles Knapp entre le 29 et le 30 octobre 1903, paraît le dimanche 1er novembre 1903 dans* La Suisse Libérale *et le lendemain dans la* Feuille d'Avis de Neuchâtel.*».* GHK : *op. cit.*, p. 110. *«*[Knapp] *obtient sa première consécration officielle avec l'ouverture du Musée présentant des collections déjà prestigieuses : <Il y a là des morceaux de tout premier ordre, des pièces uniques que ne possèdent pas les Musées similaires de Londres, de Paris ou de Berlin> (*La Liberté*, 27 octobre 1904). La seconde réussite consiste en l'organisation par Arnold Van Gennep, en 1914 à Neuchâtel, du Premier Congrès international d'ethnologie et d'ethnographie qui aurait pu apporter au MEN une renommée internationale.».* Valérie Sierro : *«Les rêves fous du premier conservateur»* dans GHK : *op. cit.*, p. 120.

[199] Dans la lettre qu'il adresse au couple Favre à la fin 1903, Ombagho mentionne son manque de moyens : *«Je suis fachée de vous demander ceci mais puisque j'aurai besoin et nous nous sommes des amis c'est pourquoi je n'ai pas honte de vous en demandez si c'est d'autres besoins inconnus je ne ferai pas, en fin je vous prie de m'envoyez s'il vous plaît quelques timbres de poste 25 10 et 5 pour faire mon courrier pour le Congo car j'en ai plus de timbres, merci beaucoup pour l'avance».* Au dos de cette lettre pliée, Etienne Favre note le produit de la collecte effectuée à Sonceboz et Péry pour Ombagho (20 francs 40 en tout) et 7 francs pour ses voyages dont 2 destinés aux timbres. Pierre Favre : *De la Suisse au Gabon*, *op. cit.*, pp. 164-165 et APF.

[200] Knapp achète en 1905 la collection de Vivaldi Virchaux, un ancien employé de l'E.I.C., pour le prix de 5'500 francs, alors que la dette du MEN se creuse. Valérie Sierro : *«Les rêves fous du premier conservateur»* dans GHK : *op. cit.*, p. 120. Sur Virchaux, voir RM 2322, AAB.

ce contexte, ne s'opère en vérité que dans un sens : de l'Afrique vers la Suisse. Aucune mention n'est faite d'une quelconque réciprocité. Autrement dit, en répondant à la demande du musée, Ombagho ne recevrait rien en retour. La marque de l'empreinte coloniale se dissimule dans ces lettres *a priori* banales. La demande de Knapp met en lumière la nature authentique des relations qui unissent le catéchiste africain au monde occidental. Par le contenu de ses lettres, Félix Ombagho montre qu'il adhère de fait à l'assimilation. Sa position d'Africain inférieur ne peut changer que par l'imitation, en suivant une formation religieuse dispensée par des Blancs, ce qui implique le passage obligé par la Suisse et l'Europe en se confrontant au mode de vie occidental.

ALBERT BÉGUIN, CHAUX-DE-FONNIER ET NEGRE DE L'ARMÉE SUISSE

Retrouver la trace de ce personnage a été difficile. Les sources, une fois réunies, brossent le portrait d'un individu emblématique à plus d'un titre. Une coupure de presse de *La Suisse libérale* mentionne pour la première fois l'existence d'une recrue noire à Colombier en 1925 :

> Détail piquant, la troisième école de recrues compte dans ses rangs un nègre qui est, par son père, son nom et son origine un authentique Neuchâtelois ; il portait la bannière des jeunes libéraux à l'inauguration du monument au soldats morts, à La Chaux-de-Fonds.[201]

Le journal socialiste *La Sentinelle* annonce à sa façon la nouvelle :

> Un nègre neuchâtelois et … libéral – La troisième école de recrues, à Colombier, compte dans ses rangs, selon «La Suisse libérale», un nègre qui est, par son père, son nom et son origine, un authentique Neuchâtelois ; il portait la bannière des jeunes libéraux à l'inauguration du monument aux soldats morts, à La Chaux-de-Fonds. M. Musy apprendra cette nouvelle avec plaisir ![202]

Albert Béguin est fils d'un Neuchâtelois pure souche et d'une Congolaise. Son père, Frédéric Achille, fils d'Emile et d'Elise, née Vuilleumier, naît le 8 mars 1879 à La Chaux-de-Fonds. Après son apprentissage à la Banque Reutter et Cie dans la même ville, où il est encore employé une année en 1899, il devient durant cinq mois secrétaire à l'Hôtel du Château à Lausanne, de juin à octobre 1900. On perd son parcours professionnel jusqu'en mai 1901, date à laquelle il fonctionne comme employé de fabrication chez Rueff, horlogers dans sa ville natale. Recommandé par le consul Jean Boillot-Robert, il s'engage auprès de l'E.I.C. le 27 mars 1902. Il effectue un premier terme dans le district du Lac Léopold II, au début comme commis de 2e classe, puis de 1ère classe et termine son contrat comme commis-chef le 15 mai 1905. Il s'embarque

[201] *La Suisse libérale* n° 170 du vendredi 24 juillet 1925, p. 4. Sur l'inauguration du monument aux morts, *ibidem* n°148 du lundi 29 juin 1925, p. 4.

[202] *La Sentinelle* n° 170 du samedi 25 juillet 1925, p. 4. Connu pour ses positions nationalistes, le Fribourgeois Jean-Marie Musy est conseiller fédéral du 11.12.1919 au 30.04.1934, il est élu Président de la Confédération en 1925. Urs Altermatt : *Conseil fédéral. Dictionnaire biographique des cent premiers conseillers fédéraux*. Yens, éd. Cabédita, 1993, p. 355.

encore à deux reprises, mais décède de pleurésie le 6 août 1911 à Bafwasembe, dans le district de la Province orientale[203].

C'est lors de son premier terme, lorsqu'il est désigné comme commis de 1ère classe le 6 juin 1902 pour le poste de Bolingo, qu'il devient père d'un enfant métis, Albert, né le 14 avril 1904. Sa mère est Congolaise — elle se prénomme N'Geli—, réside dans le village de Bolingo et serait originaire de Songi[204]. Ce genre d'union reste assez rare au Congo[205]. Pourtant, les relations entre hommes blancs et femmes noires sont souvent montrées du doigt par le gouvernement colonial, qui y voit une atteinte aux bonnes mœurs et l'origine de problèmes de politique indigène. En effet, le statut de supériorité conféré à la race blanche est mis à mal par ces concubinages qui sèment le discrédit sur la rigueur morale et la parfaite tenue du colonisateur.

Comme le souligne Jean-Luc Vellut, la pratique des amours interraciales est largement répandue dans la colonie belge :

> L'initiation avait lieu avant même l'arrivée dans la colonie. E. Vandervelde ne cache pas sa réprobation lorsque des passagers blancs «affirment la supériorité de leur race et de la civilisation» en malmenant les passagères africaines qui empruntent à Freetown le paquebot du Congo.
>
> […] Dans la période des débuts, la concubine noire, la «ménagère», suivant un euphémisme révélateur, était affichée au grand jour. Les ouvrages contemporains de l'Etat Indépendant du Congo n'hésitaient pas à reproduire des photographies de «femmes de Blancs». Au début des années 1920 encore, un visiteur américain s'étonnait que le concubinage était plus ouvertement pratiqué au Congo Belge qu'ailleurs en Afrique colonisée. Voici comment un ancien agent de l'administration évoque ses souvenirs des «années héroïques». Au départ en congé, on laissait au remplaçant «poules, chèvres, canards, la ménagère. Cela se faisait amicalement, sans marchandages, sauf quelques recommandations pour la ménagère» […].
>
> Pour effacer cette tache, incompatible avec l'image immaculée du Blanc, il apparut nécessaire de diminuer la femme africaine. Suivant un processus démonté par A. Memmi, les portraits des amies des Européens du Congo sont souvent peu flatteurs. Le ton est sarcastique à l'égard de ces «demi-civilisées», ou tout simplement c'est le mépris qui perce […].[206]

Le fruit d'unions mixtes, lui, est particulièrement rare : en 1919, toujours selon Vellut, on ne dénombre que trois cents mulâtres dans toute la colonie[207]. C'est dire si Albert Béguin constitue une exception. Il faut d'abord remarquer que le statut de métis lui est refusé en Suisse, puisque la presse le qualifie de *«nègre»*. Lui-même cultive sa

---

[203] AAB, RM n° 4023 et lettre de Bruxelles du 12 septembre 1911, AABM.

[204] Selon l'état-civil de la Ville de La Chaux-de-Fonds et la Police des habitants, n° de matricule 19267, anciennement 59141. Messieurs Aebi et Jobin trouvent ici l'expression de notre gratitude pour les recherches entreprises.

[205] Sur les enfants métis en Afrique coloniale française, voir l'ouvrage de synthèse d'Emmanuelle Saada, tiré de sa thèse soutenue en 2001 : *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*. Paris, éd. La découverte, coll. L'espace de l'histoire, 2007, 335p.

[206] Jean-Luc Vellut : *«Matériaux pour une image du Blanc dans la société coloniale du Congo Belge. B : L'image du Blanc au Congo : le point de vue des conquérants»* dans Jean Pirotte (ss la dir. de) : *Stéréotypes nationaux … , op. cit.*, pp. 102-103.

[207] *Ibidem*, p. 103.

différence, si l'on en croit les témoignages qu'il laisse comme musicien de la *Musique militaire Les Armes Réunies* de La Chaux-de-Fonds: *«J'étais le seul nègre de l'armée suisse»* affirme-t-il à qui veut l'entendre[208].

Jusque vers la fin des années 1920, l'habitude est de confier l'éducation des enfants issus d'un couple mixte aux soins des établissements religieux[209]. Sans que l'on puisse documenter les premières années de la vie d'Albert avec certitude, son père le rapatrie en Suisse, probablement lors de son premier grand congé en Europe entre le 15 mai 1905 et le 28 septembre 1907. La procédure de reconnaissance pour accorder la nationalité suisse à Albert est entamée dès 1909. Elle préoccupe beaucoup Béguin père[210]. L'éducation d'Albert est confiée à l'une des cousines paternelles. Frédéric Achille repart au Congo. Il ne revient que lors de son second grand congé entre le 23 mai 1909 et le 3 mars 1910[211]. Il n'existe aucune trace à ce jour des années chaux-de-fonnières de son fils. On sait qu'Albert accomplit sa formation professionnelle au Technicum du Locle[212]. L'état-civil mentionne sous la rubrique *profession* le métier de conducteur-typographe, mais c'est comme technicien et mécanicien qu'il figure dans les nécrologies.

Originaire de Rochefort, Albert Béguin habite deux ans à Besançon de 1923 à 1925 avant d'accomplir son service militaire à Colombier. Il réside à Paris de 1926 à 1938, où il devient joueur de jazz — il excelle, semble-t-il, à la batterie et à la contrebasse — et chanteur professionnel. Son retour en Suisse est définitif. Lors de la Seconde Guerre mondiale, il est détaché avec un groupe de musiciens pour se produire devant les soldats mobilisés et les divertir. Il n'existe malheureusement aucune trace écrite de cette période, sauf une photographie[213]. A l'âge de 51 ans, Albert Béguin se marie à Jacqueline Schaffter, alors âgée de 23 ans. De cette union naît un fils, Raphaël Vincent, né en 1961. Ce mariage se solde par un échec et le divorce est prononcé le 11

---

208 Voir sa nécrologie dans *L'Impartial* du 24 août 1978.

209 Jean-Luc Vellut : *op. cit.*, pp. 104-105.

210 AABM, acte mentionnant que dix francs ont été payés par le père d'Albert *«pour passation d'un acte de reconnaissance pour son fils Albert à Lokandu le 1er mars 1909 par l'officier d'état-civil»* ; lettre de la Commune de Rochefort du 15 décembre 1909 sur la procédure à suivre pour établir un acte d'origine ; lettre d'Achille Béguin de Bruxelles du 25 février 1910 sur son souci qu'Albert puisse commencer les classes, même s'il n'est pas encore reconnu officiellement ; lettre d'Achille Béguin de Léopoldville du 31 mars 1910 sur l'avancée du dossier d'Albert ; lettre d'Achille Béguin de Baswaboli du 23 octobre 1910 sur l'avancée de la reconnaissance d'Albert en passant par un notaire à Stanleyville ; lettre d'Achille Béguin du 2 décembre 1910 à sa sœur où il donne des nouvelles de l'avancée des dossiers sur la reconnaissance d'Albert ; lettre de Stanleyville du 8 décembre 1910 du Greffe du Tribunal de 1ère instance de Stanleyville à Achille Béguin sur la déclaration de la mère de renonciation de ses droits sur l'enfant. Cette dernière serait retournée à Lokandu.

211 Selon l'entretien téléphonique avec Monsieur Jacques Béguin, cousin germain du père d'Albert, ancien conseiller communal et ancien conseiller d'Etat, domicilié au Locle, le 13 mars 2003. Selon *L'Impartial* du 24 août 1978, il aurait été élevé par un oncle.

212 Selon *L'Impartial* du 24 août 1978, il s'agirait du Technicum de La Chaux-de Fonds.

213 Ni les archives militaires de la division de campagne 2, troupe dans laquelle Albert Béguin a servi, ni les AFB, ni la cinquantaine de clichés de mobilisation du pharmacien Nicolet de St-Imier, dont le fonds est conservé au Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy, ni les contacts pris avec le Kompetenzzentrum um Militaermusik d'Aarau ne fournissent quoi que ce soit à son sujet. Une photographie montrant Béguin en uniforme avec un groupe de soldats suisses, sans lieu ni date, a été retrouvée en 2008 par Monsieur Yvan Lab, époux de l'ex-femme d'Albert Béguin. J'exprime ici ma reconnaissance pour le temps précieux qu'il a bien voulu consacrer à ce dossier.

mai 1965. Albert Béguin décède à La Chaux-de-Fonds le 23 août 1978 à l'âge de 74 ans[214].

Loin d'être le premier métis à résider de façon durable en Suisse[215], ce Neuchâtelois et son parcours en Europe — les premières années de sa vie africaine et son séjour de quatorze ans en France —, certes peu documenté, laissent poindre quelques précieuses informations sur l'intégration d'un Africain dans la population helvétique d'avant 1939. Les textes attribuent à Albert Béguin les caractères et les stéréotypes — essentiellement positifs dans son cas — dévolus habituellement aux Africains. Ainsi, le journal *La Voix ouvrière* souligne dans son hommage au métis décédé, membre actif dès sa fondation du *Parti Ouvrier Populaire* de La Chaux-de-Fonds, *«sa bonhommie, sa gentillesse, sa chaleur africaine»*[216]. *L'Impartial* mentionne qu'*«il avait fait un très sérieux apprentissage de technicien-mécanicien* […] *et exerçait ce métier avec talent, zèle et cette ardeur souriante qu'il mettait en tout.»*. Il avait *«toujours le mot sympathique, fin, jamais moqueur, avec un regard tendre, un tout petit peu rigolard sur les bords»*. C'est *«un homme de cœur»*[217]. Le journal du club d'athlétisme *L'Olympic* dans son éloge publié lors de sa disparition, dépeint Albert Béguin comme quelqu'un d'affable et de *«populaire dans notre ville où sa gentillesse était largement appréciée»*[218]. *«Malgré les difficultés de sa vie, Albert répandait l'optimisme autour de lui avec une agréable phylosophie»*. Dans le même bulletin, André Meyrat se remémore un souvenir de juillet 1938 où Albert arrive avec un parapluie tout neuf qui devient la mascotte de son club de La Chaux-de-Fonds[219]. La présence du sportif métis marque les esprits : *«la population de la Gruyère qui n'avait pas coutume de rencontrer des Noirs, l'accueillit avec sympathie et lui fit fête lors du grand cortège»*. Lors du voyage de retour, le groupe fait une halte à la piscine de Vidy *«où nous nous sommes baignés* […] *sous l'œil amusé du public par "un nègre au bain avec son parapluie"»*, selon les mots du chroniqueur. Ce dernier mentionne encore que Béguin *«était à la fois masseur, coach et bonne à tout faire, apportant un grand rayonnement au sein de notre équipe»*. Plus loin, il conclut : *«Par ses chants, sa bonne humeur et son dévouement, Albert Béguin apporta beaucoup à notre section dont il était l'aîné avec Henri Meyrat»*. Autant dire que le volontariat et le bénévolat définissent assez justement l'engagement de l'Africain d'origine neuchâteloise dans les différentes associations qu'il fréquente. Il siège de nombreuses années au comité de son club sportif. En date du 26 novembre 1964, Béguin est admis en qualité de membre actif de la *Musique militaire Les Armes réunies*[220]. Une photographie prise à l'occasion

---

214 Selon l'état-civil de la Ville de La Chaux-de-Fonds, n° de matricule 19267, anciennement 59141.

215 On peut citer parmi de multiples exemples les cas les plus anciens comme le baptême d'un Africain à Moudon en 1787 dans Paul Burnand : *«Baptême du nègre Hercule-Emmanuel, dit George-le-Maure, à Moudon en 1787, Les prémices du Congo»* dans *Bulletin de l'Association du Vieux Moudon*, n° 2, 1913, p. 56 ; ou celui du Lausannois Louis Henri Bourgeois, fils d'une Guyannaise et d'un Vaudois issu d'une famille prestigieuse, qui devient député libéral élu à l'Assemblée constituante de 1830, puis ministre des finances du canton de Vaud, lors de la première séance du nouvel exécutif en 1831. *La Liberté* du jeudi 14 août 2003, p. 21.

216 *La Voix ouvrière* du 25 août 1978.

217 *L'Impartial* du 24 août 1978.

218 René Jacot dans *L'Olympic* n°4, octobre 1978.

219 *Ibidem*.

220 Archives de la Musique d'Harmonie "Les Armes Réunies" (AMHAR), anciennement dénommée *Musique militaire Les Armes Réunies* de La Chaux-de-Fonds, dossier 1964. Un remerciement

de l'inauguration des nouveaux uniformes en 1968 montre le métis africain en bonne place sous le drapeau[221]. Enfin, une dernière pièce mentionne l'accession du musicien noir au premier chevron de la société en 1974, pour ses dix ans d'ancienneté[222].

Albert Béguin reste l'un des seuls personnages pour lequel on dispose d'une documentation, pauvre mais relativement variée, et de témoignages. Son intégration dans la société suisse du début du XX^e^ siècle est à la fois pionnière et exceptionnelle. L'assimilation est un vœu explicite de son père :

> Donc voilà une affaire presque terminée maintenant, ce ne sera pas malheureux. je suis toujours content qu'il [= Albert] aille bien. ne te donne t il pas trop d'ennuis. Je serai content de voir les changements dans 2 ans. Quand je reviendrai, il sera tout à fait européaniser.[223]

Quelques mois plus tôt, Achille Béguin exprime sa certitude en la capacité d'intégration de son fils en demandant à sa cousine si Albert *«se souvient* […] *encore des quelques mots congolais qu'il a retenus. Je ne pense pas.»*[224].

Cependant, le regard qui est posé sur Albert Béguin en tant que demi-blanc ou demi-noir ne doit pas masquer les réalités. Apparaissent, entre les lignes des nécrologies élogieuses et dans les interstices des différents témoignages, les poncifs habituels que l'on prête aux Africains. Très bon sportif, Béguin dispose d'un corps développé par la nature. On ne lui attribue guère des qualités intellectuelles, à la seule exception près où l'on salue sa finesse, noyée au milieu d'autres valeurs liées au dévouement[225]. Il est souriant, gai — il chante —, plaisantin, rigolard, sympathique, excellent camarade, *«bonne à tout faire»* à l'ardeur souriante et au regard tendre. Tous les stéréotypes positifs sont réunis pour décrire ce qu'il est dans le regard des autres. La question impossible à résoudre est de savoir comment Béguin gère les probables dénigrements du racisme ordinaire, du mépris quotidien, de la discrimination, de la jalousie, car rien ne transperce des écrits. Les personnes qui rendent hommage à leur exotique ami au moment de sa disparition n'échappent pas aux stéréotypes et aux images réductrices.

Le statut de citoyen suisse de Béguin constitue pour lui à la fois un avantage et un inconvénient. En remplissant sans anicroche ni scandale ses obligations militaires, en s'impliquant intensément dans diverses associations, le Neuchâtelois fait preuve de sa bonne volonté et de son intégration réussie. Bref, c'est un Africain adopté par les autres Chaux-de-Fonniers, intégré dans son environnement social. Il ne fait peur à personne, car son origine africaine et son humour lui sert de refuge et renvoie une image

---

particulier s'adresse à Madame Ann Schaub-Murray, ancienne présidente de la société et présidente du comité en 2003 pour le 175^e^ anniversaire de la fondation de la fanfare, pour son dévouement et sa disponibilité.

221 La photographie de grand format est déposée dans les fonds de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. C'est grâce à l'opiniâtreté de Madame Sylvie Béguelin, conservatrice des fonds spéciaux qu'Albert Béguin a été repéré, ce dont nous la remercions chaleureusement.

222 *«"Armes Réunies" classeur 1^er^ mars, Palmarès 1974»*, AMHAR.

223 Lettre d'Achille Béguin du 2 décembre 1910 à sa sœur, AABM.

224 Lettre d'Achille Béguin du 20 août 1910 à sa sœur, AABM.

225 *L'Impartial* du 24 août 1978.

rassurante à ceux qui le dévisagent. Ne dit-il pas lui-même, en reprenant *«la célèbre parole de Mac-Mahon : "Je fais comme le nègre, je continue."»*[226] ?

Il est difficile de dresser un bilan convenable et généralisable à partir des expériences de ces émigrés au parcours exceptionnel. Cependant, la venue des quelques rares Africains qui laissent des traces en Suisse ne suffit pas à briser la vision coloniale des indigènes, comme le suggèrent les biographies d'Ombagho et de Béguin. Les représentations sont plus fortes que l'évidente réalité. Un Africain reste un Noir. Qu'ils soient brefs ou de plus longue durée, les contacts reposent sur le rapport inégal de deux cultures, la sphère du sauvage et du naturel nécessairement soumise à la civilisation et à la supériorité occidentale.

[226] *Ibidem*.

3. LE DISCOURS COLONIAL ET SA DIFFUSION EN SUISSE

Les Etats coloniaux utilisent une multitude de supports pour propager l'idéologie coloniale dans le but de convertir petit à petit leur population métropolitaine au bien-fondé de l'expansion territoriale et des théories impérialistes :

> Le but poursuivi était la propagande dans la foule simpliste et dans la bourgeoisie, en faveur de l'idée et du sentiment impérialistes. Pour atteindre ces objectifs, les colonialistes utilisaient toutes les techniques modernes de propagande de l'époque : la presse (livres, revues, affiches, etc.), l'éducation scolaire généralisée, l'image (gravures, peintures, photos, cinéma, etc.), les autres expressions de l'art (architecture, sculpture et musique), ainsi que les grandes manifestations comme, par exemple, les expositions coloniales.[1]

Les supports suisses de diffusion des images et des textes coloniaux à travers toute la période étudiée foisonnent. Une analyse complète de l'imagerie coloniale est impossible à réaliser. Etablir une synthèse de la littérature coloniale est une tâche encore plus délicate et hasardeuse. Cependant, de l'ensemble des sources à disposition, un corpus d'une grande ampleur se dessine, moins impressionnant en quantité que la production d'un Etat possédant des colonies outre-mer. L'idée coloniale reste pourtant la même : la façon de représenter les Africains prouve avec quelle constante homogénéité les esprits helvétiques s'imaginent les indigènes, leur cadre de vie et leurs occupations. En citant le travail remarquable de l'Anglais John Mac Kenzie, *Propaganda and Empire*, Edward W. Saïd relève le poids que prennent les supports apparemment les plus anodins dans la construction subtile de l'esprit colonial :

> […] tout un assortiment d'«objets manipulateurs» (images des paquets de cigarettes, cartes postales, partitions, almanachs, manuels, numéros de music-hall, soldats de plomb, concerts de fanfare, jeux de société, etc.) exaltaient l'empire et soulignaient sa nécessité pour le bien-être stratégique, moral et économique de l'Angleterre. Ils soulignaient aussi que les races noires ou inférieures étaient dégénérées, qu'il fallait les réprimer, les traiter sans ménagement et les garder éternellement soumises.[2]

En Suisse, il n'y a pas de différence avec les autres nations impérialistes dans la pratique et dans la diffusion très large des images coloniales, diffusion relayée par une grande variété de supports. Les historiens considèrent comme originale et solidement scientifique l'idée de travailler à la fois sur des matériaux «construits» — des textes imprimés, des images fixes (les illustrations, les peintures, les gravures, les caricatures, les photographies et les cartes postales) et des images animées (cinéma) — et sur des matériaux plus «fugaces» comme la mémoire orale, les formes implicites, le gestuel, les

---

1 Guido Convents : *Préhistoire du cinéma en Afrique. 1897 — 1918. A la recherche des images oubliées*. Bruxelles, éd. OCIC, coll. Cinemedia. Cinémas d'Afrique noire, 1986, p. 40.

2 Edward W. Saïd : *Culture et impérialisme*. Paris, éd. Fayard, Le Monde diplomatique, 2000, p. 224.

odeurs et les supports inavouables (les histoires drôles)[3]. Sans passer en revue la panoplie complète des techniques et moyens de diffusion, — tâche à proposer à une équipe de recherche —, notre démarche consiste à passer au crible les deux grands types de documents.

LA PRESSE QUOTIDIENNE

L'ASPECT QUANTITATIF

Une cinquantaine de revues et de journaux ont été dépouillés, depuis leur année de fondation jusqu'à 1939[4]. Pour quelques revues, la consultation se poursuit au-delà de cette année pour vérifier certaines hypothèses sur la continuité de la diffusion de stéréotypes des Africains après le second conflit mondial. Le corpus est essentiellement composé de journaux francophones. Cependant, pour l'année 1896, année de l'Exposition nationale de Genève, plus de quatre-vingt journaux ont été dépouillés sur la période de mai à novembre, dont la majorité est alémanique[5]. Au total, c'est l'équivalent de cinq cent mille pages consultées dans une quinzaine de bibliothèques et d'archives réparties dans toute la Suisse.

Travailler directement sur les supports originaux, sans devoir passer par les microfilms, est un avantage considérable[6]. La lecture synoptique des pages est facilitée. Les annonces publicitaires, souvent absentes des microfilms, sont consultables. Dans cette masse de documents, environ trois mille pages sont retenues. Les critères de choix dépendent des thèmes traités, quelle que soit leur longueur. Seuls les textes concernant l'Ethiopie et l'Afrique du Sud sont écartés, en raison de la quantité d'informations factuelles pour des dates clés (1936, pour l'Ethiopie; les années 1900-1903 pour la question du Transvaal) et à cause de la problématique qui se focalise principalement sur l'Afrique noire.

---

[3] Gilles Boëtsch, Christiane Villain-Gandossi : *«Introduction»* dans *Stéréotypes dans les relations Nord-Sud*, p. 20 et Dominique Chevé : *«Conclusion»*, *ibidem*, p. 203.

[4] Le nombre de quotidiens suisses est de cent cinq pour l'année 1913, de cent vingt et un pour 1930 et de cent quatorze en 1939. Ersnt Bollinger : *La presse suisse : structure et diversité*, *op. cit.*, p. 3. En incluant les hebdomadaires, Bollinger donne le chiffre de trois cent trente-huit journaux en 1896 ; quatre cent dix-huit en 1913 et quatre cent six en 1930. Ersnt Bollinger : *La presse suisse. Les faits et les opinions*, *op. cit.*, p. 86. Voir également l'article du D[r] Karl Weber : *«Die entwiklung der politischen Presse in der Schweiz»* dans *Die Schweizer Presse*, op. cit., pp. 5-103, surtout les pp. 89-97, et celui de Pierre Grellet : *«La Presse, miroir des lettres»* dans *ibidem*, pp. 105-122, surtout les pp. 117-122.

[5] D'après l'archiviste responsable du fonds de l'Exposition nationale, c'est la première fois que la revue de presse est consultée dans son ensemble. Elle représente un volume total de cinq caisses.

[6] Il est nécessaire de signaler ici le problème particulièrement révélateur de la saisie du microfilm du *Journal de Genève* à la BNS. Les usagers n'ont accès qu'au microfilm qui ne comporte que la quatrième et dernière édition du jour. Les volumes reliés, désormais interdits à la consultation, ne concernent que les premières éditions du jour. Dans le cas du Village noir de 1896, quatre articles fondamentaux permettant de reconstituer le décès d'Ibraïma Tiame et des moments de la vie quotidienne auraient été définitivement perdus, si la consultation de la version papier ne m'avait pas été autorisée. Merci à Noël Menoud d'être intervenu en ma faveur. Par ce malheureux exemple, on comprend mieux l'importance de l'archivage des journaux sous plusieurs formes.

L'exemple du journal *La Liberté* met en lumière le fait que l'Afrique n'est pas négligée par les rédacteurs[7]. Au contraire, les colonnes réservées aux dépêches et aux communiqués de presse laissent une part belle à l'Afrique, même si la plupart des informations publiées sont d'origine étrangère. Ce sont les conflits coloniaux et les débats parlementaires des puissances coloniales qui occupent le devant de la scène. Pour ce journal d'obédience catholique à tendance conservatrice, la position du Vatican et de l'Eglise sur les questions coloniales trouve souvent un écho détaillé sous la forme d'articles publiés en plusieurs épisodes. Du premier octobre 1871, jour de la parution du premier numéro, à 1880, une petite centaine d'articles traitent de l'Afrique avec une préférence pour la question missionnaire et les conflits du Zoulouland. La première brève consacrée à l'Afrique est publiée en 1872 déjà[8]. Le journal comporte en outre une rubrique intitulée *Afrique* dès ses premières parutions. Les décennies suivantes ne discriminent aucunement l'information concernant le continent noir, à l'exception notable des années 1914 – 1918, années où le journal subit le couperet douloureux de la censure et des restrictions économiques liées à la publication en temps de guerre. Ce n'est que tardivement que des photographies, d'abord de piètre qualité, égrèneront les pages du quotidien fribourgeois[9]. La première photographie d'un Africain paraît en 1933 et montre *un roi de la Côte d'or et sa cour* accompagnée d'une légende informative sur les capacités d'exportation des plantations de cacao en provenance de cette zone[10]. L'absence d'illustrations, et surtout de photographies, dans les quotidiens suisses est une constante. Pour la dernière décennie, le nombre de références à l'Afrique atteint presque une centaine d'occurrences par année. Le continent noir n'est pas le parent pauvre de l'information, même s'il ne bénéficie pas du même statut que d'autres régions du monde. En effet, rapporter ce qui se passe dans les colonies ne constitue pas une priorité des rédactions suisses. Par rapport à la France, les publications helvétiques sont tardives, ce qui s'explique certainement par l'absence de possessions coloniales. Le constat est pourtant symptomatique : la Suisse jette un regard sur les frontières lointaines depuis longtemps et avec une régularité quelque peu insoupçonnée jusqu'à présent.

D'autres quotidiens ou hebdomadaires fonctionnent sur le modèle du quotidien fribourgeois. *La Sentinelle* de La Chaux-de-Fonds, traditionnellement à gauche de l'échiquier politique est susceptible de traiter l'information de façon différente[11]. Jamais, toutefois, ce journal ne modifie sa perception du colonialisme. *Le Réveil*

---

7 Journal fribourgeois catholique à 3'000 exemplaires en 1895, soit après vingt-cinq années d'existence. Ernst Bollinger : *La presse suisse. Les faits et les opinions*, *op. cit.*, p. 84. Sur l'histoire de ce journal, voir Roland Ruffieux (et alii) : *1871—1971. La Liberté en son premier siècle*. Fribourg, Imprimerie St-Paul, 1975, 346p.

8 *La Liberté* nº 43 du vendredi 23 février 1872, p. 3 : *«L'affaire de la caisse de fusils Remington s'est expliquée : cette caisse était simplement expédiée en Afrique pour le compte d'un particulier.».*

9 L'année 1912 marque le début des reproductions photographiques au milieu des textes, généralement pour représenter des portraits, surtout ceux des têtes couronnées d'Europe. Un saut remarquable se situe dès la seconde partie de l'année 1928 où l'abondance de photographies est très nettement visible par rapport aux tirages précédents.

10 *La Liberté* nº 89 du samedi 15 avril 1993, p. 3.

11 Journal socialiste ne dépassant jamais 9'000 exemplaires, depuis sa création en 1890 à sa disparition en 1971. Ernst Bollinger : *La presse suisse. Les faits et les opinions*, *op. cit.*, p. 91.

anarchiste, consulté sur toute la période[12], ou *La Voix ouvrière* reprennent à leur façon les informations, mais ne présentent jamais d'alternative à la question coloniale, à l'exception notable de la publication de quelques pages d'André Gide, à son retour de voyage au Congo[13].

L'ASPECT QUALITATIF

La mentalité d'une époque ne se mesure pas à l'aune de la seule lecture des journaux. Ces derniers sont susceptibles en revanche, *a priori* du moins, d'être lus par le lectorat le plus large[14]. A chaque date-clé correspondant à des exhibitions d'Africains, notre étude se base sur la consultation de la presse locale, régionale et nationale. La plus grande variété possible d'opinions exprimées dans la presse est prise en considération. Sur l'ensemble de la période, la plupart des tendances politiques ou religieuses et les idéologies extrémistes sont retenues. Rares sont les pages critiques à l'égard des attitudes colonialistes. Jamais, dans tout l'échantillon, une voix discordante n'émerge, critiquant le but ou le fondement de l'organisation d'une exhibition, jamais on ne fustige les abus du colonialisme en le remettant en cause. Il y a bien quelques discordances dans ce discours uniforme, mais ce sont des points de vue personnels, noyés dans un océan d'adhésions au modèle colonial. Ainsi, contrairement à une idée reçue, même dans les publications anarchistes consultées, l'Afrique et le sort de ses habitants ne constituent pas l'objet d'un réel débat sur la défense ou la critique du colonialisme. Ce constat général ne doit en revanche pas occulter les prises de position de certains éditorialistes comme Bersot ou Avennier, qui se prennent d'affection pour ces étranges Noirs.

LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les publications hebdomadaires et illustrées constituent une autre part importante des lectures appréciées par les Suisses. Il faut y distinguer trois catégories dont les critères discriminants ne sont peut-être pas aussi clairs et précis qu'une analyse à

---

[12] Le CIRA, basé à Lausanne, met l'intégralité des publications anarchistes à la disposition des chercheurs. Les conditions de conservation de ces supports sont malheureusement mauvaises et les exemplaires consultés ne tarderont guère à disparaître si des mesures d'urgence ne sont pas prises rapidement (acidité du papier, décomposition des pages en miettes).

[13] *Le Réveil* nº 754 du 6 octobre 1928, p. 4. L'historiographie a souvent classé le *Voyage au Congo* (1928) d'André Gide dans la littérature anticoloniale, alors que certains sont d'avis qu'il s'agit plus d'une dénonciation des conditions d'exploitation dans les colonies que d'une profonde critique du modèle colonial qui constitue le cœur du récit. Voir aussi *La Liberté* du samedi 17 mars 2001, p. 46. Le film tourné par Marc Allégret sur les lieux porte le même titre que l'ouvrage. A notre avis, il devrait figurer comme complément dans les critiques de l'œuvre littéraire de Gide.

[14] Il est difficile de donner des chiffres précis sur le nombre de lecteurs de journaux. Les tirages sont mieux connus. En 1895, cinq journaux dépassent les 10'000 exemplaires, le *Tages Anzeiger* étant le premier du classement avec un tirage de 33'000. A cette date, le tirage global suisse dépasse les 150'000 exemplaires. Voir Ernst Bollinger : *La presse suisse. Les faits et les opinions*, *op. cit.*, pp. 82-87. De mai à novembre 1896, les quatre-vingt-trois quotidiens consultés pour ce travail couvrent donc la quasi-totalité des lecteurs potentiels. Les revues et les journaux consultés de 1870 à 1939 représentent moins de la moitié de l'ensemble des publications suisses.

première vue ne le laisserait supposer. Les revues destinées au public non averti, fortement illustrées, au contenu vulgarisé et à grand tirage, touchent leur cible par le biais d'une diffusion à grande échelle et à grands renforts de publicité. Les revues scientifiques, à la parution parfois confidentielle et aux éditions souvent réservées à une population de lecteurs avertis, survivent souvent grâce au nombre d'abonnés qu'on espère le plus fidèles possible. Les journaux satiriques et humoristiques constituent, enfin, un groupe à part. Une remarque générale s'impose : ce type de littérature donne une image précise des sujets qui retiennent l'intérêt du public. Le recoupement de plusieurs articles est nécessaire pour esquisser assez fidèlement le substrat dont se nourrit l'imaginaire. Pour les revues scientifiques, les critères de sélection des articles par les comités de rédaction reflètent les choix proposés aux lecteurs. Il n'y a donc pas de neutralité de point de vue des sociétés rédactrices de bulletins et d'informations lorsqu'elles choisissent un thème à développer. Pour les revues destinées au grand public, la diversité des documents présentés nécessite de trier entre les données purement informatives, les pages récréatives et les textes de fiction des romans-feuilletons qui sont très à la mode[15].

Afin de disposer de sources suffisamment représentatives de la Suisse romande, la lecture exhaustive des revues comme *La Patrie Suisse*, de *L'Echo Illustré* et de *L'Illustré* sert de base de référence. Un sondage dans les revues alémaniques laisse supposer que les divergences d'opinion relèvent de la forme plus que du fond, à l'instar de ce qui prévaut dans la presse quotidienne.

La longévité de la *Patrie suisse* est remarquable et sa diffusion couvre la Suisse romande, d'où l'intérêt particulier de l'analyser en détails[16]. En 1893, une publicité du *Papillon* signale que la revue est consultable dans trois cent quarante-sept hôtels, pensions, brasseries, cafés et commerce de la ville et du canton de Genève, dans cent onze établissements du canton de Vaud, dans quatre-vingt-un autres de la république et canton de Neuchâtel alors que Fribourg n'en dénombre que vingt-trois[17]. La partie francophone du canton de Berne clôt cette longue liste avec douze établissements et commerces seulement. Un chapeau introductif annonce que l'inventaire n'est pas exhaustif car il omet les médecins, les dentistes et les pharmaciens *«abonnés pour leur salon d'attente»*. Le total s'élève au final autour de huit cents abonnements. Cette indication prouve que l'impact d'une revue populaire comme *Le Papillon* est très large et touche une très grande partie du lectorat francophone du pays.

Un illustré est habituellement composé de différents cahiers qui ne changent guère durant toute la période étudiée. La *Patrie suisse* change deux fois d'éditeurs et connaît

---

[15] Au sujet des romans-feuilletons voir Anne Thiesse : *Le roman du quotidien. Lecteurs et lectures* populaires à la Belle-Epoque. Paris, éd. du Seuil, coll. Points Histoire n° 277, 2000, pp. 114-115. Elle affirme en outre au sujet des représentations des indigènes que *«ne se manifeste donc jamais qu'une série de stéréotypes idéologiques banalisés : racisme paternaliste à l'égard des peuples colonisés»*. *Ibidem*, p. 112.

[16] Cet illustré est fondé à Genève en 1895 et paraît chaque semaine jusqu'en 1947, cinquante-quatre ans après sa naissance. A partir de 1894 et jusqu'en 1918, un supplément humoristique intitulé *Le Papillon*, fondé en 1889, est vendu en alternance avec la publication de la revue tous les quinze jours.

[17] Liste publiée à la fin du volume relié des publications du *Papillon* n° 122 du 20 décembre 1893 pour l'année écoulée.

parfois quelques modifications de format et de mise en page[18]. Au niveau du contenu, très peu d'éléments varient dans cette formule qui fonctionne très bien. Différents thèmes ou sujets sont traités régulièrement. Cette revue consacre, par exemple, une ou plusieurs nécrologies à des hommes et des femmes influents avec une photo-portrait. Des romans ou des nouvelles sont publiées en plusieurs épisodes. Les progrès techniques sont salués : la médecine durant les cinq premières années de la publication est remplacée par d'autres sujets comme les chemins de fer. Les catastrophes naturelles et les dégâts qu'elles causent trouvent une place de choix au milieu de photographies illustrant la conquête des Alpes. Sont très prisés également les clichés de groupes de compatriotes, expatriés dans le monde entier, qui ne manquent pas d'écrire quelques lignes sur leurs vies en exil. Les sociétés de tir et de gymnastique ne sont pas en reste, tout comme les manifestations, cortèges et autres manœuvres militaires, rassembleuses d'un public avide de curiosité. Le tout est agrémenté de pages spéciales, à sensation, où la longévité de certaines personnes ou les anomalies physiques sont relevées, quand elles ne sont pas stigmatisées.

A partir de 1907, les nouvelles techniques de reproduction permettent à la revue de publier des pages traitant de l'archéologie et des beaux-arts, de proposer même des analyses de fresques ou de tableaux et de livrer des commentaires sur les artistes. La première apparition de la publicité est signalée dans un feuillet encarté dès l'année 1910. Il est difficile cependant de savoir si la pratique s'est poursuivie par la suite. Les relieurs des bibliothèques ont souvent modifié la mise en page des numéros quand le cahier publicitaire n'a tout simplement pas disparu. Pour les années complètes, on remarque que la publicité occupe une place prépondérante et sert, déjà à cette époque, à combler les frais d'impression. En 1914, la mobilisation générale est intégrée dans les reportages, mais ne suscite pas de modifications majeures de la ligne rédactionnelle. Il faut attendre l'année suivante pour que la guerre devienne le sujet principal. La photographie publicitaire apparaît, elle, encore plus tardivement, en 1916, et se généralise dès l'année 1918. Comme la presse quotidienne et pour les mêmes raisons, les publications hebdomadaires et illustrées s'intéressent plus tardivement à l'Afrique colonisée, à la différence des revues similaires éditées en France.

La place de l'Afrique et des Africains dans *La Patrie suisse* n'est cependant pas négligeable. Alors qu'aucune page de couverture n'est consacrée au continent noir sur toute la période étudiée[19], chaque volume annuel comporte quelques articles ou informations intéressantes, agrémentés de photos. Seules les années 1902 et 1903 sont vides de tout contenu africain. Peut-être faut-il interpréter cette absence par une certaine accalmie dans le flux d'informations en provenance des métropoles coloniales. Plus simplement, l'attrait pour les colonies diminue. C'est une conséquence directe du faible attrait migratoire de l'Afrique pour les Suisses à la recherche d'un exil doré[20]. Le

---

[18] La Société genevoise d'édition passe la main en 1906 à la Société suisse des publications illustrées, puis en 1931 aux éditions G. Meyer, sans quitter Genève. En 1927, le format change légèrement de taille.

[19] Il faut attendre le n° 36 de l'année 1945 pour qu'une page montrant des soldates noires américaines soient en couverture avec le titre, décalé voire surréaliste, de *«Permissionnaires exotiques»*, p. 1033.

[20] Le continent africain n'attire en effet qu'une très faible minorité d'émigrants qui ne dépasse officiellement jamais plus de soixante-dix personnes par année sur la période qui s'étend de 1888 à 1914, à l'exception des années 1912 et 1913 avec respectivement cent treize et cent quatorze personnes. Annuaire statistique de la Suisse, 1914, p. 51. Pour l'ensemble du flux migratoire de cette

contrôle sévère exercé par les autorités fédérales sur les agences d'émigration explique aussi ce phénomène.

Dans les premières années de parution de cet illustré, les récits des explorateurs suisses en Afrique sont préférés aux reportages réalisés par des journalistes. Le 18 août 1920, on rapporte le récit de la venue de trois Africaines du Nigeria à Genève. L'événement est suffisamment rare pour que soit publiée une photographie les représentant sur le flotteur d'un hydravion posé sur le lac Léman, en compagnie de René Claparède, président du Bureau international pour la Défense des Indigènes, basé à Genève, de M^me^ Harris, missionnaire britannique militante, et du pilote Pillichody. Le commentaire éclaire le lecteur de la façon suivante :

> […] trois belles Africaines, de pure race yoruba […] se sont déclarées enchantées et se réjouissent de raconter à leurs parents et amis […] qu'elles ont admiré de haut le merveilleux panorama de cette illustre Ville de Genève qui devient le Siège de la Société des Nations.[21]

Mis à part les relations sur les villages noirs de Genève en 1896[22] et de Lausanne en 1925[23], figure la mention de l'arrivée en Suisse du pasteur noir Calvin Mapopé[24], originaire d'Afrique du Sud et formé par la Mission suisse romande. Vêtu à l'européenne, cet Africain paraît en portrait dans la revue[25]. Un texte biographique accompagnant le cliché révèle des conceptions typiques de l'idée qu'on se fait des indigènes à l'époque :

> Son père avait huit femmes et une trentaine d'enfants dès l'âge de cinq ans, le futur pasteur noir gardait avec ses frères, les chèvres de son village.[26]

Cette information insiste sur la tâche à laquelle Mapopé est destiné dès son plus jeune âge. Ce n'est pas anodin de relever les mœurs du pays d'où est issu le pasteur africain. En effet, ce n'est qu'en 1911 que Calvin Mapopé accède au rang de pasteur, à

---

période, voir G. Lobsiger : *L'émigration suisse pour outre-mer de 1887 à 1938*, p. 2 ; Gérald Arlettaz : *«L'émigration suisse outre-mer de 1815 à 1920. Documentation pouvant servir à l'étude de l'émigration suisse outre-mer de 1815 à 1920»* dans *Etudes et sources* n° 1, 1975, pp. 66-75 ; Gérald Arlettaz : «*Emigration et colonisation suisses en Amérique (1815-1918)»* dans *Etudes et Sources* n° 5, pp.13 et 23 ; les différents annuaires statistiques de la Suisse de 1891, p. 33, de 1902, pp. 44-45, de 1914, pp. 50-51, et de 1920, pp. 34-35 et les recueils des rapports annuels des consulats suisses, notamment celui de Belgique à Anvers, et les rapports de gestion du Conseil fédéral de 1889 à 1914. AFB, E 2300 Antwerpen 1 (1837-1936) et E 2400 Anvers 2 à 6 de 1875 à 1916.

21 La *Patrie suisse* n° 707, p. 263.

22 *Ibidem* n° 72, p. 152.

23 *Ibidem* n° 829, p. 158 et pour un récit plus détaillé de la vie du village accompagné de six photographies, *ibidem* n° 830, pp. 166-170.

24 Jean-François Zorn orthographie *«Calvin Matsivi Maphophe»*. Voir *«125 ans de Mission romande : quel enseignement pour nous aujourd'hui ?»* dans *Le Fait missionnaire*, cahier n° 9, Lausanne, juin 2000, p. 38. *L'Illustré* n° 15 du 9 avril 1925 publie en page 180 une photo du *«pasteur indigène Calvin Mapopé»*. Une photographie le montre lors du 50^e^ anniversaire de la mission en 1927 au côté du missionnaire Junod. GHK : *op. cit.*, p. 106. Un autre cliché le représente en compagnie du missionnaire Paul Berthoud. *L'Illustré* n° 27 du 1^er^ juillet 1937, p. 834.

25 *La Patrie suisse* n° 825, 1925, p. 103.

26 *Ibidem*.

l'âge de quarante-sept ans, soit quatre ans après l'institution du pastorat indigène, alors qu'il est né en 1864 et baptisé en 1878 déjà. Son long parcours d'*«évolué»*[27] surprend le rédacteur qui, paradoxalement, s'étonne de la puissance de la civilisation qui s'exprime par la réussite de la carrière du pasteur noir, considérée comme exemplaire :

> Tous ceux qui l'ont vu chez nous ont été conquis par sa grâce, par son intelligence, par sa bonté, la vivacité de son regard, l'aisance de sa parole, la précision de son geste.[28]

Mapopé ne devient moins «sauvage» qu'à partir du moment où il est assimilé. Lorsqu'il devient pasteur, vêtu d'habits occidentaux, il accède au rang de civilisé. Par son nouveau statut, il incorpore les qualités habituellement attribuées à la race blanche. Ce commentaire du journal cache la récurrence des stéréotypes attribués aux Noirs. Êtres lourdauds, sans intelligence, retors, amorphes, incultes et désordonnés dans leur pays, ils deviennent des modèles de réussite au contact de la civilisation. Le miracle s'opère sous la houlette du colonisateur.

La venue exceptionnelle de Mapopé évite toute forme de glorification ou de réussite trop ostensible de la part des responsables de la Mission romande qui se félicitent modestement d'accomplir avec succès leur tâche. Leur mission, au sens propre du terme, leur interdit *de fait* de perdre la domination sur les indigènes. En 1920, à l'âge de cinquante-six ans, soit une dizaine d'années après sa consécration en tant que pasteur, malgré un séjour dans la région du lac Pati où il a travaillé en relative autonomie, Calvin Mapopé n'est toujours pas reconnu comme un pasteur accompli. Il est déplacé à Lourenço Marques comme collaborateur du missionnaire blanc Paul Loze. Il reste un prêtre de seconde catégorie.

La Patrie suisse devient peu à peu le héraut des théories alarmistes sur la disparition des races. Les articles que le journal consacre aux populations indigènes participent à un mouvement général qui, à défaut de lutter pour la conservation des individus, cherche à sauver ce qui peut encore l'être. Aux yeux des tenants de cette théorie, la race noire — ou, selon une variante plus élaborée, des sous-groupes de cette race — s'éteint inexorablement. Inutile donc de chercher à sauver les espèces humaines en voie de disparition. Il importe plus de conserver les traces de leur vécu, dont les vestiges remplissent les collections des musées européens. Cette écriture de l'histoire des peuples indigènes ressortit du positivisme scientifique. Les autochtones sont considérés comme des bêtes curieuses. Pour illustrer cette pensée, l'année 1927 livre des exemples frappants. Le texte qui suit décrit la typologie des habitants des îles Fidji, sans craindre la contradiction en respectant les thèses darwinistes, en louant d'un côté la robustesse des habitants et, de l'autre, en soulignant leur disparition inéluctable :

> Les habitants, types robustes, de grande taille, à la peau de couleur chocolat, aux cheveux noirs crépus, sont reconnaissables à leur apparence sauvage. Au dire des

---

[27] Ce terme désigne généralement les indigènes qui accèdent aux études et qui, aux yeux des colonisateurs et selon des critères souvent subjectifs, manifestent des qualités intellectuelles supérieures à celles de leurs congénères. Il va sans dire que cette classification ne remet pas en cause la hiérarchie selon laquelle la race blanche domine les autres.

[28] *La Patrie suisse* n° 825, p. 102.

> missionnaires, ils ont conservé tous les caractères de leur ancienne férocité. Les cas de cannibalisme sont assez fréquents. A de rares exceptions près, ils sont restés polygames. Sans sentiment aucun, ils suppriment le vieillard et l'enfant débile, ce qui est probablement une raison du recul de l'espèce. Tandis qu'on comptait, en 1874, 140.000 indigènes, c'est à peine si, aujourd'hui, ce chiffre atteint 90.000.[29]

La légende de la photographie qui accompagne ce passage mentionne que les *«clôtures* [sont] *faites de bambous entrecroisés et renforcés par un entassement de racines, de fruits ; les porcs en font leur logis … et leur nourriture»*[30]. Afin de lever le doute sur ce qui pourrait être le fruit du hasard, signalons une autre photographie, parue deux semaines plus tard, dans un reportage consacré aux Indiens d'Amérique du sud. Les poncifs habituels sont évoqués : paresse, apathie, ruse, indolence, nonchalance sont les mots utilisés pour décrire leur vie quotidienne, marquée par la tristesse étrange de leurs visages sévères[31]. Une photographie reproduit l'idée de la disparition des races inférieures :

> […] la tente d'un chef dans une des rares réserves concédées à cette malheureuse race destinée à bientôt disparaître. Ce groupe d'Indiens a, assurément, une existence analogue à celle des pensionnaires de nos jardins zoologiques.[32]

La frontière entre l'homme et l'animal est clairement rompue, l'amalgame entre zoologie et ethnologie est avalisé. L'indigène est réduit à l'état de spécimen, dont l'anatomie et le mode de vie méritent d'être observés avant qu'il ne soit considéré comme disparu. Cette lecture figée du monde reflète l'état d'esprit dans lequel on perçoit l'autre et avec quelle humanité — le terme est ici mal choisi — on le considère. Le colonisé est objet, le discours colonial l'objective. Cette idéologie ne choque guère puisqu'elle reflète avec fidélité ce que l'ensemble de la société occidentale pense. Pour l'historien, il n'y a pas de jugement à émettre. Comprendre les modes de fonctionnement colonial qui régissent la société suisse du début du XX^{e} siècle nécessite l'analyse précise de tels passages.

En résumé, *La Patrie suisse* reproduit en permanence et avec assiduité l'entier du registre propre au discours colonial. La suprématie de la population blanche sur les autres est constamment assénée. Bien que le journal ne fasse pas explicitement l'éloge du colonialisme et de ses applications, le discours reproduit les mêmes schémas idéologiques des métropoles impérialistes. Aucune restriction ne peut être émise quant à une éventuelle atténuation des propos tenus au cours du temps et en fonction de la sensibilité des rédacteurs : au sujet des Africains, les pages se succèdent et se ressemblent.

Fondé en 1929, *L'Echo illustré* a une apparence foncièrement identique à *La Patrie suisse*. La trame rédactionnelle, en revanche, emprunte d'autres chemins. Mis à part le fait que la version publiée dans la revue de *Tintin au Congo* est adaptée à la

---

29 *Ibidem* n° 883, p. 331.
30 *Ibidem*, p. 332.
31 *Ibidem* n° 884, p. 355.
32 *Ibidem*, p. 356.

Suisse[33], l'Afrique occupe une position importante. Plusieurs couvertures montrent des photographies de quelques indigènes[34]. Dès 1941, la journée des missions, fixée à la fin du mois d'octobre, fait régulièrement la une avec des images représentant des Africains dévêtus ou des indigènes en costumes traditionnels[35]. Les sujets sérieux traitent le plus souvent des missions religieuses. L'humour trouve également sa place. Sur l'ensemble de la période étudiée, on dénombre une moyenne de quinze rubriques par année sur l'Afrique, même pendant les années de guerre. Les photos sont légendées et commentées en deux ou trois lignes. En revanche, les articles développés sur une ou deux pages sont plutôt rares.

L'hebdomadaire *L'Illustré* de Lausanne publie une dizaine de sujets sur l'Afrique par année. S'intéressant en priorité aux aventures et aux récits de voyages de Suisses partis sur le continent noir, des résumés accompagnés de photos remplissent les rubriques. Les pages humoristiques truffées de dessins affublent les indigènes de stéréotypes. L'Afrique ne figure jamais en couverture. La Mission scientifique suisse en Angola de 1929 ou le raid aérien transafricain de Gouzy et de Mittelholzer en 1930 sont traités sur plusieurs pages en grand format, à l'intérieur, sans bénéficier d'une couverture. Bien que nous ne disposions pas d'informations précises sur le réseau de diffusion de *L'Echo illustré* et de *L'Illustré*, on peut affirmer que le lectorat a été régulier et assidu en raison de leur longévité. Sans prétendre que les pages africaines éduquent avec une égale efficacité les abonnés fidèles et les curieux occasionnels, il est évident que le discours et le regard porté sur les Africains sont ceux de l'Occidental. Ainsi chaque lecteur ne reçoit qu'une information normalisée et teintée de supériorité raciale.

A la lecture de ces journaux, se dégage une image de l'Afrique réduisant ses habitants a de simples supports d'évasion, de rêverie et d'exotisme. Les considérations politiques, économiques, stratégiques ou religieuses passent au second plan, quelle que soit la nature de la publication et des choix rédactionnels. L'éloignement géographique explique en partie la situation. Les informations provenant d'Afrique sont souvent et surtout tributaires des personnes qui sont elles-mêmes l'objet de l'article et qui l'écrivent parfois[36]. Preuve en sont les citations extraites telles quelles des journaux de bord de voyageurs envoyés à la rédaction. Les articles publiés sont aussi le reflet

---

[33] Le début de l'album est publié en série à partir du n° 6 du 10 février 1945, à la seizième année de parution de l'hebdomadaire catholique genevois, en page 22, pour se terminer une année plus tard le 23 février dans le n° 8 de la dix-septième année. Il importe d'intégrer la publication de *Tintin au Congo* dans l'analyse d'un contexte plus large englobant l'entier de la production de ce journal.

[34] La première couverture montrant deux indigènes australiens date du n° 17 de 1931, alors que la couverture du n° 33 montre de façon erronée des participants noirs d'Afrique à l'Exposition coloniale dans un avion. Il s'agit plutôt de personnes provenant des colonies françaises du Pacifique. Le n° 44 de la même année montre en couverture des indigènes transportant la moto d'un missionnaire dans une région montagneuse du Tanganyika. En 1932, si trois couvertures comportent un sujet africain (n° 9, p. 193, n° 20, p. 469 et n° 40, p. 965), il n'y en aura plus par la suite, sauf celle du n° 43 de 1938, p. 1344.

[35] Consulté jusqu'en 1950, le journal montre des Africains en couverture pour les n° 41 du 18 octobre 1941, n° 43 du 23 octobre 1943, n° 43 du 21 octobre 1944, n° 42 du 19 octobre 1946 et n° 43 du 23 octobre 1948.

[36] C'est le cas, par exemple, du raid transafricain de Mittelholzer présenté dans les articles avec de nombreuses photographies parus dans les n° 7 du 13 février 1930 en pages 169-170, n° 8 du 20 février 1930 en page 194, n° 13 du 27 mars 1930 en pages 345-346 et n° 14 du 3 avril 1930 en pages 380-381.

symptomatique du rapprochement, de l'amalgame entre les sources fournies par les Suisses de l'étranger et leur traitement, sans distance critique ni discussion ou réflexion préalables. L'homogénéité des images et des représentations véhiculées dans les pages des magazines au sujet des indigènes noirs, homogénéité dont la régularité se mesure à travers le temps, n'est guère surprenante.

LA PUBLICITÉ

Deux obstacles majeurs bloquent l'analyse de ce support : la masse documentaire publicitaire et sa diffusion réelle dans le public sont difficiles à estimer. La nature même de la publicité pose des problèmes à l'historien :

> L'affiche publicitaire est pour l'historien un document complexe. Complexité des codes de la stratégie publicitaire qui au niveau de l'image elle-même, mêle le réel et la fiction, un produit et un scénario.[37]

L'image publicitaire se répand rapidement dès la fin du XIX[e] siècle[38]. En Suisse, l'affiche connaît un retard notable, signalé dès 1893 c'est-à-dire au moment des préparatifs de l'Exposition nationale de Genève de 1896, par rapport aux pays voisins au niveau du développement des techniques[39]. En revanche, l'affichage est une nouvelle mode envahissant les rues suisses qu'un dessin caricatural paru dans *Le Papillon* en 1889 dénonce déjà[40]. Les industries comme les plus petits commerces ne peuvent pas se passer de ce moyen de propagande désormais nécessaire. Le corpus des productions publicitaires suisses est vaste et dispersé en plusieurs fonds. Les critères de sélection des images sont en revanche facilités : une image reproduisant un Noir, qu'elle soit ou non produite en Suisse, est retenue à l'unique condition qu'elle soit diffusée en territoire suisse. Si la littérature consacrée à l'utilisation du corps de l'Africain dans la publicité est peu développée, elle est néanmoins fortement documentée[41]. Une affirmation, tirée du dossier suisse de *Negripub* stipule qu' :

---

[37] Voir *Negripub. L'image des Noirs dans la publicité depuis un siècle*. Paris, Société des Amis de la Bibliothèque Forney, 1987, p. 75.

[38] Par exemple, la première annonce publicitaire pour les chocolats *Suchard* dans *La Liberté* de Fribourg paraît dans le n° 275 du dimanche 25 novembre 1877, p. 4. La première gravure exotique avec un indigène ressemblant à une Indienne dans un paysage luxuriant et une case en arrière-plan paraît pour la publicité d'un nouveau cigare *«Produit de P. Notter»* d'Yverdon dans *La Liberté* n° 45 du vendredi 25 février 1887, p. 4.

[39] Au sujet des prémices de l'affiche en Suisse et à Genève en particulier, voir Jean-Charles Giroud : *L'affiche artistique genevoise. 1890-1920.* Genève, Ville de Genève et Bibliothèque publique et universitaire, 1991, pp. 34-35. Pour une brève synthèse de l'histoire de l'affiche publicitaire, voir Karl Wobmann : *Die Geschichte des Plakates — vom Mittelalter bis heute* dans *Email — Reklameschilder — 1900-1960.* Zürich, Birken Galerie, sans date et sans pagination et Jean-Charles Giroud (ss la dir. de) : *L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres*. Genève et Neuchâtel, Association des amis de l'affiche suisse, 1994, 160p.

[40] Dessin de A. Viollier légendé : *«Une ville suisse au moyen-âge — La même au vingtième siècle»* dans *Le Papillon* n° 16 du 27 novembre 1889, p. 132.

[41] Voir *Negripub. L'image des Noirs dans la publicité depuis un siècle*. Paris, Société des Amis de la Bibliothèque Forney, 1987, 157p. ; Raymond Bachollet et alii : *Negripub. L'image des Noirs dans la*

> […] il y aurait lieu de comparer systématiquement, par exemple, la publicité des chocolatiers français ou anglais avec celle de leurs collègues suisses, par hypothèse moins riche, ou plutôt débarrassée, d'images tropicales.[42]

Si on admet la première hypothèse sur la quantité réduite d'images produites en Suisse et par des Suisses, il est impossible d'abonder dans le sens de la seconde hypothèse sur l'absence d'images dites *«tropicales»*. Le premier aspect est la question de la production et de son importance. Les fonds principaux se trouvent à Bâle et à Zurich[43]. D'autres institutions aux fonds plus petits ont été intégralement consultées par nous comme les archives de la *Cinémathèque suisse* à Lausanne, le *Centre d'iconographie genevoise*, les fonds des industries chocolatières *Nestlé* et *Suchard*, celui du *Musée de l'Alimentation* à Vevey, le fonds d'affiches de la BNS à Berne[44] ainsi que les pages publicitaires de la presse quotidienne et hebdomadaire[45]. Au final, quelques centaines d'images d'affiches contiennent des stéréotypes des Africains. Dans l'ensemble, la production helvétique se démarque de la production des pays voisins par deux caractéristiques. La première est que la production totale est faible par rapport à l'ensemble des fonds. La seconde, qui infirme la deuxième hypothèse mentionnée plus haut, réside dans la rare homogénéité des images proposées. Autrement dit, il n'y a pas d'images qui contredise la vision coloniale occidentale — ou suisse — du monde colonisé. Cela ne veut certainement pas dire qu'il n'y a pas eu de telles images. Au cas où on en trouverait, il s'agirait d'une exception notable. On peut conclure à l'absence de nuance idéologique dans la publicité suisse. La publicité en ce sens s'apparente à de la propagande[46]. La représentativité des fonds consultés renforce dès lors notre intérêt.

---

publicité. Paris, Somogy, 1992, 22p. ; *Negripub. 100 ans d'images des Noirs dans la Publicité.* Université de Fribourg, 1-30.06.1988, tiré à part du dossier paru dans la livraison du 8 mai 1988 (n° 25) de la revue *Vers un développement solidaire*, organe de la Déclaration de Berne, 16p. ; Edouard Vincke : *«L'image du Noir dans les espaces publics»* dans *L'Autre et Nous. «Scènes et types»,* Pascal Blanchard (et alii, ss la dir. de). Paris. Ed. Syros et ACHAC, 1993, pp. 253-259.

42 *Negripub. 100 ans d'images des Noirs dans la publicité depuis un siècle*, *op. cit.*, p. 8.

43 Les collections d'affiches conservées dans ces deux villes sont consultables au moyen d'un fichier-cartothèque dans lequel chaque affiche est collée sous la forme d'un petit fac-similé sur une fiche. L'entier des quelque 70'000 affiches de Zurich ont été consultées ainsi que 30'000 affiches environ des 50'000 que compte le fonds bâlois.

44 Un quart de la collection de la CS est consultable facilement (39'116 affiches précisément) sur un fonds de près de 120'000 affiches de films. Seuls deux films publicitaires sont susceptibles d'avoir été tournés avant 1939, sans garantie qu'ils ont été diffusés en Suisse. Le CIG possède des affiches et des images en lien avec le village noir de l'Exposition nationale de Genève de 1896. Le fonds d'affiches de *Nestlé* est stocké au MAV avec un peu moins de 900 pièces, le reste des supports est consultable pour le monde entier au siège de l'entreprise de Vevey. Le fonds *Suchard* est déposé aux AVN avec une petite centaine d'affiches et de nombreux autres supports. Plus de 8'000 affiches de la BNS ont été consultées sur diapositives alors que le fonds concernant les affiches des cirques a été consulté en magasin.

45 Il est difficile de dénombrer le nombre d'images produites dans la publicité contenue dans la presse. En revanche, il importe de constater que les premières images sont le produit de graphistes, la photographie et la couleur n'apparaissant que tardivement, souvent à l'extrême fin de la période définie, c'est-à-dire vers la fin des années trente.

46 Selon Eric Michaud, le parallélisme entre images de propagande et images publicitaires est patent *«parce qu'elles se fondent sur la même foi que la réalité va se conformer à l'image, de sorte qu'entre réalité et fiction toutes les frontières en viennent à se brouiller.»* dans Laurent Gervereau (ss la dir.

La publicité parue dans la presse permet de mesurer l'impact d'un produit et de son image dans le public. Des images sont éditées avant le début du XX[e] siècle : *La Liberté* publie la première gravure d'Africain dans une publicité en décembre 1892[47]. L'annonce du *Café de Malt Kathreiner* ne montre pas de Noir[48], mais elle rappelle que le produit se mélange au café d'origine coloniale. Les denrées coloniales séduisent peu à peu les consommateurs en Suisse[49]. Dans d'autres publicités, le corps de l'Africain est mis en valeur. Par exemple, dans l'annonce pour l'usine Remy publiée dans le journal *Coopération*[50] dès sa fondation en 1904, une image est reproduite quasiment tous les mois, dans des formats parfois différents, jusqu'à la fin de l'année 1907. Le total est de cinquante-deux apparitions (fig. 7 et 8). Le succès de cette campagne de publicité est réel, sans quoi l'usine aurait rapidement changé l'image du produit[51].



7



8

Un autre cas intéressant est celui du magasin de café genevois *A la Case de l'Oncle Tom*, enseigne qui existe toujours aujourd'hui (fig. 9). Cette annonce publicitaire paraît pour la première fois en 1889, année de la fondation du *Papillon*, le supplément humoristique et satirique de *La Patrie suisse*, pour disparaître au dernier numéro de l'année 1906. L'année 1894 est la seule qui ne la mentionne jamais. L'entier représente tout de même trois cent quatre-vingt-une apparitions.

---

de) : *Peut-on apprendre à voir ?* Paris, *l'image* et l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 1999, p. 82.

47 Il s'agit d'une tête d'Africain avec une boucle à chaque oreille à côté figure le texte suivant : *«On obtient de suite* [de suite en italique] *des dents blanches et éblouissantes par l'emploi du Cream pour dents de Bergmann Bergmann et Cie Zurich.». La Liberté* n° 295 du mardi 20 décembre 1892, p. 4.

48 Publiée pour la première fois dans *La Liberté* n° 268 du mardi 21 novembre 1899, p. 4. Elle est reproduite encore douze fois en 1900.

49 Voir par exemple l'annonce de l'entreprise Jules Lenweiter d'Estavayer-le-Lac, qui vend des *«spécialité*[s] *de café, huiles, bougies, savons, saindoux, riz, pâtes alimentaires, sucre, pétrole d'Amérique, grand choix de conserves, etc., etc.». La Liberté* n° 133 du dimanche 11 juin 1893, p. 3. ou l'annonce de J. Scherwey, à Fribourg. *La Liberté* n° 142 du jeudi 21 juin 1894, p. 4.

50 Organe officiel de l'Union suisse des Sociétés de consommation et des coopératives de consommation d'une zone couvrant quasiment l'entier de la Suisse romande, ce journal est publié à Bâle et paraît tous les quinze jours.

51 Publicités de l'usine Remy diffusées par *Coopération*, à gauche dans le n° 2 du 23 janvier 1904, p. 3 et à droite, dans le n° 4 du samedi 20 février 1904, p. 3. Format original 7,5 cm x 9,5 cm. C'est l'image de gauche qui sera diffusée encore cinquante fois dans le journal jusqu'au n° 26 du samedi 28 décembre 1906, p. 3.



9

Pour ce seul journal, un tirage de 4'600 exemplaires est annoncé par l'éditeur en 1898, ce qui veut dire que, potentiellement et en prenant ce chiffre comme base moyenne du tirage sur la période considérée, un total de plus de 1'700'000 exemplaires de cette publicité ont été imprimés. De plus, en 1896, on retrouve ce motif, en buste avec le logo et avec ou sans texte, dans *Le Courrier de Genève*, *La Tribune de Genève*, *Le Genevois*, ou dans *Le Signal de Genève*, à vingt reprises entre août et décembre pour ce dernier[52]. Bien plus tard, dès 1931 dans l'édition de *L'Echo illustré* jusqu'en 1934, seize parutions de la même annonce sont publiées[53]. Après quarante-cinq années d'existence et des éditions aussi nombreuses, la production n'est pas confidentielle, le tirage n'est pas destiné uniquement à un public ciblé.

D'autres exemples illustrent la présence des Noirs dans certaines publicités suisses. La crème *Bab* pour les chaussures (fig. 10), fabriquée chez E. Babel à Genève, apparaît dans *Le Papillon* en 1910 et est reproduite cinquante-trois fois jusqu'au numéro 610 du mercredi 4 septembre 1912[54].



10



11

Pour 1912, la crème pour chaussures *Congo* apparaît dix-huit fois dans le quotidien *La Liberté*, sept fois en 1914 dans *La Sentinelle* (fig. 11). Le personnage est revêtu du même habit de ville et sert les mêmes stéréotypes que ceux des chaussures *Bab*[55]. Il réapparaît, dévêtu cette fois, à huit reprises pour 1914 et pour 1915[56] (fig. 12).

---

52 *Le Signal de Genève* nº 32 du 7 août 1896, dernière page jusqu'au nº 52 du 25 décembre 1896.

53 Annonce publicitaire de *La Case de l'Oncle Tom*, maison de commerce de café basée à Genève, telle qu'elle apparaît dans *L'Echo Illustré* nº 49 p. 1128. Format original 18,5 cm x 3 cm. Les images les plus reproduites sont plus petites et conservent comme logo le profil de la tête de l'Africain ainsi que le nom du commerce.

54 Annonce publicitaire telle qu'elle apparaît dans *Le Papillon* nº 553 du mercredi 29 juin 1910 dans l'encart publicitaire. Format original 4,3 cm x 3,7 cm.

55 Annonce publicitaire telle qu'elle apparaît dans *La Liberté* nº 28 du samedi 3 février 1912, p.6. Format original 3,5 cm x 4,9 cm.

56 Annonce publicitaire telle qu'elle apparaît dans *La Liberté* nº 109 du lundi 11 mai 1914, p. 4. Format original 3,5 cm x 3,5 cm.



12



13

L'annonce paraît en allemand, à deux reprises, en 1919 et en 1920[57] (fig. 13). De 1920 à 1923, onze annonces reprenant les trois modèles sont publiées. On voit par ces spécimens comment la reproduction des images des Africains survit aux modes et résiste au temps à travers les supports publicitaires. La récurrence des images fortement connotées par la supériorité et la domination coloniale suit le principe de la répétition. La redondance et le rabâchage harcèlent le lecteur :

> […] la publicité […] au lieu de gommer, insiste, renforce les croyances et les préjugés du client-spectateur, utilise les mythes dans le sens du conformisme.[58]

Un exemple de matraquage — certes peu agressif en comparaison des campagnes de publicité actuelles — est celui de la publicité pour l'huile française *Végétaline*. Les deux exemples (fig. 14 et 15) sont reproduits à trente-trois reprises entre mars et décembre 1906 et à vingt-huit reprises entre janvier et décembre 1907, dont dix uniquement sur le dernier mois[59]. Les commerçants ont déjà compris l'influence des fêtes de Noël sur la consommation. Dans *Le Peuple suisse*, organe succédant quelques années à *La Sentinelle* et regroupant cinq journaux, *Végétaline* est publiée avec diverses variations de son image de base à raison de vingt fois en 1907, douze fois en 1908 et encore quinze fois en 1909. Les apparitions sont regroupées en avril et mai pour 1907, à la fréquence de tous les deux ou trois jours. En 1908, c'est sur les mois de novembre et de décembre que les encarts surgissent avec la même régularité.

---

[57] Annonce publicitaire telle qu'elle apparaît dans *La Liberté* nº 198 du mercredi 27 août 1919, p. 4. Format original 3,5 cm x 3,5 cm.

[58] Préface d'Anne-Claude Lelieur et Bernard Mirabel : *Negripub. L'image des Noirs…, op. cit.*, p. 6.

[59] A gauche, l'annonce telle qu'elle apparaît pour la première fois dans *La Liberté* nº 57 du dimanche 11 mars 1906, p. 4. Format 4,2 cm x 4,7 cm. Au milieu, l'annonce de *La Liberté* nº 70 du mardi 26 mars 1907, p. 4. Format 8 cm x 10 cm. A droite, l'annonce parue dans *La Liberté* nº 42 du lundi 22 février 1909, p. 4.



14



15



16

En 1909, ce ne sont pas moins de quatre publicités différentes, utilisant des thèmes ou des mots africains, qui paraissent dans le quotidien fribourgeois : une nouvelle version de *Végétaline* à quatre reprises (fig. 16), le cirage brillant *Togo* à onze reprises, la girafe dans son décor de brousse pour le vinaigre *Citrovin* à trois reprises et le cirage *Brillant Congo*, déjà mentionné, à six reprises, sans dessin cette fois. En 1910, *Végétaline* apparaît neuf fois et *Brillant Congo*, douze fois dans sa dernière version. Le mot *Congo* est très célèbre puisque, dès 1890, il se vend d'abord sous la forme de savon et de parfums fabriqués à Lyon[60] et change parfois de nom, comme en 1892, pour s'appeler désormais *Congoline*[61]. Dans les affiches de grand format, le café et le cirage pour chaussures sont les produits de prédilection liés à l'image de l'Africain. En sus des encarts publicitaires déjà analysés, l'annonce de 1896 pour le magasin A. Herren à l'Hôtel-de-Ville de La Chaux-de-Fonds montre que le Noir sert à faire vendre, partout en Suisse, dès avant le tournant du siècle. Malgré des numéros manquants pour la période et les nombreuses interruptions de publication de *La Sentinelle*, il est établi que l'annonce est publiée à cinq reprises en 1896 et trois en 1899[62] (fig. 17). Plus tardivement, un encart représentant un personnage noir nu, chevauchant un hippopotame et ne portant qu'une seule chaussure, est publié en 1912 dans le même journal à douze reprises[63] (fig. 18). L'image réapparaît une fois avec un texte différent en 1921[64]. Une autre annonce datée de 1923, montre la permanence des clichés dans la publicité, notamment dans la tenue vestimentaire, même si le Noir représenté est américain (fig. 19)[65]. Elle est publiée treize fois cette année-là, entre les mois de janvier et mars.

---

60 *La Liberté* nº 265 du jeudi 13 novembre 1890, p. 3, nº 259 du vendredi 6 novembre 1891, p. 6, nº 200 du dimanche 28 août 1892, p. 3, nº 48 du mardi 28 février 1893, p. 3 ou encore nº 69 du dimanche 22 mars 1896, p. 3. *Le Papillon* nº 37 du 17 septembre 1890, p. 390 et nº 38 du 1er octobre 1890, p. 402.

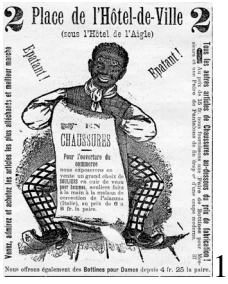
61 *La Liberté* nº 246 du vendredi 21 octobre 1892, p. 3.

62 Annonce publicitaire telle qu'elle apparaît dans *La Sentinelle* nº 14 du samedi 1er février 1896, p. 4. Format original 10 cm x 14 cm.

63 Annonce publicitaire telle qu'elle apparaît dans *La Sentinelle* nº 46 du mercredi 10 avril 1912, p. 4. Format original 15 cm x 8,6 cm.

64 *La Sentinelle* nº 160 du jeudi 14 juillet 1921, p. 3.

65 *Ibidem* nº 19 du mercredi 24 janvier 1923, p. 4. Format original 11 cm x 10,2 cm.



17



18



19

Dans les images présentées, l'habillement de l'Africain se décline selon trois catégories. L'habit de livrée, si possible tourné en dérision par des rayures, connaît le plus de succès. Selon un spécialiste français, l'utilisation de cet élément particulier de la tenue vestimentaire n'est pas innocent :

> Dans les images que j'ai analysées, nombreuses sont celles où est présent le tissu rayé. Il a par conséquent une signification. Michel Pastoureau a publié en 1991 un livre intitulé «L'Etoffe du Diable», dans lequel il parcourt l'histoire de l'étoffe et du tissu rayé, de l'esclave jusqu'aux prisonniers des camps en Allemagne, pendant la Seconde Guerre mondiale. Je pourrais vous citer de nombreuses publicités.[…][66]

La nudité et les haillons figurent dans les autres images. Certaines publicités mélangent les registres, montrant à la fois le pantalon bariolé et la nudité ou le trou dans la semelle d'un soulier. Les deux autres produits qui utilisent le plus le personnage africain pour leur promotion sont le chocolat et le tabac. Les annonces publicitaires sont plus rares dans la presse pour la promotion du cirage. Pour ce produit, l'affichage de plus grand format est largement préféré par les industries qui usent de grands moyens pour leur campagne. Les petits commerces de confiseurs et de pâtissiers font parfois l'effort de mettre une annonce dans le journal, où l'indigène est représenté de manière stéréotypée. Par exemple, la confiserie neuchâteloise Noz et C^{ie}, des Brenets, illustre sa publicité de 1924 d'un visage d'Africain typiquement connoté. Cette annonce est publiée à huit reprises durant le mois de juillet[67] (fig. 20). Cette entreprise ne craint pas le plagiat en empruntant le célèbre slogan du *Banania* français[68].

---

66 Jean-Barthélémi Debost, cité dans Pascal Blanchard, Armelle Chatelier (ss la dir. de) : *Images et colonies — Nature, discours et influence de l'iconographie liée à la propagande coloniale et à la représentation des Africains et de l'Afrique en France, de 1920 aux Indépendances.* Actes du Colloque organisé par l'ACHAC, du 20 au 22 janvier 1993 à la Bibliothèque Nationale. Paris, Syros et ACHAC, 1993, p. 88. Voir également Michel Pastoureau : *L'Etoffe du Diable : une histoire des rayures et des tissus rayés*. Paris, éd. du Seuil, 1991, 188p.

67 Annonce publicitaire telle qu'elle apparaît pour la première fois dans *La Sentinelle* n° 152 du vendredi 4 juillet 1924, p. 7. Format original 11 cm x 4,6 cm.

68 Sur l'histoire de la publicité Banania, voir Claudie Roger : *«Il était une fois… Banania»* dans *Negripub. L'image des Noirs …, op. cit.*, pp. 145-157.



20

Les tirages et les effets réels des affiches publicitaires de plus grand format sont difficilement évaluables. Cependant, les entreprises commerciales ne lésinent pas sur ce support en injectant des sommes considérables. Ce sont des graphistes professionnels qui sont engagés la plupart du temps pour élaborer des placards. Les techniques de l'époque sont loin d'être aussi sophistiquées qu'aujourd'hui, à l'ère de la numérisation et de l'informatique. Il faut concevoir le sujet publicitaire comme objet commercial, sans négliger toutefois la part d'élaboration plastique[69]. A l'époque, la couleur est souvent utilisée et les auteurs l'utilisent à foison. Des affiches sont placardées au-delà des frontières des pays dans lesquelles elles sont censées circuler. Dans ces conditions, la technique permet de réimprimer le texte sans devoir retoucher au fond, c'est-à-dire à l'image. La seule caractéristique que l'affiche doit constamment conserver est le contenu de son information, c'est-à-dire le respect d'une reproduction très fidèle du produit de consommation dont elle fait l'article[70]. Il arrive aussi que la même affiche soit déclinée selon différents formats, comme celle de *Teppichhaus Forster Altorfer & Co, Zurich*[71]. Certaines sont éditées en format carte postale. Aucune affiche contenant des Africains ou des Noirs n'utilise la photographie durant la période étudiée.

LE CINÉMA ET LES FILMS

L'invention du cinéma entre 1890 et 1895 concorde avec les mouvements d'expansion coloniale. Auparavant, le théâtre et le cirque sont les expressions les plus populaires de la culture du spectacle. Le Noir figure régulièrement dans des pièces jouées et ce depuis le XVI^{e} siècle. L'arrivée du cinéma d'abord muet, puis parlant, bouleverse le mode de représentation scénique pour devenir à son tour le moyen de

---

69 Dans ce sens, la publicité n'est pas de l'art : «[…] *elle est conformiste et totalement aux antipodes de la création artistique dont la fonction est d'inquiéter, de provoquer, de bouleverser. Elle tend à imposer une vision uniforme : un mode de vie, des types humains, des modèles de comportements. Elle est le meilleur véhicule d'une culture de masse.*». Geneviève Cornu : *Sémiologie de l'image dans la publicité*. Paris, éd. d'Organisation, 1990, p. 134.

70 Georges Mounin : *Introduction à la sémiologie*. Paris, éd. de Minuit, 1970, p. 37.

71 Affiche montrant un personnage noir, une femme selon toute vraisemblance, habillée en costume oriental. Affiche de Burkhard Mangold, 1911, lithographie en couleurs, 95 cm x 124 cm, J.E. Wolfensberger AG, Zurich, cote 5-458, MGPZ. Cette affiche est publiée en petit format noir-blanc dans *La Liberté* n^{o} 46 du samedi 24 février 1923, p. 5.

divertissement, puis d'information, le plus prisé[72]. Au théâtre, au cirque comme au cinéma, rares sont toutefois les acteurs d'origine africaine qui jouent leur propre rôle[73]. Les représentations du monde exotique et des aventures de héros sur le continent mystérieux sont des sources d'inspiration largement utilisées par les réalisateurs et les producteurs de l'époque. Il semble que, dès ses débuts, le cinéma mélange gaillardement les genres, projetant dans le désordre des sketches, des comédies, des informations appelées *«actualités»* et des scènes filmées qui mettent en évidence des aspects techniques rendus possibles par l'usage de la caméra. Tout cela ne paraît guère surprenant aujourd'hui, si l'on compare ces programmes avec ceux de la télévision. La découverte de cette nouvelle technologie de représentation du réel séduit fortement le public. Pour illustrer le mélange des genres et des sujets typiques des premières séances de cinématographe, un commentaire de *La Liberté* sur une séance de projection à Fribourg en 1898 est parlant :

> Le Cinématographe, installé à la Grenette, présente de nombreuses vues, parmi lesquelles nous citerons l'arroseur, bien connu ; la cigarette introuvable, scène entre trois clowns ; une bataille de concierges où l'on voit des pipelettes se crêper le chignon ; le cocher endormi : des mauvais plaisants détèlent le cheval et le remplacent par un petit cheval de bois ; les manœuvres des cadets à Aarau avec le tir au canon ; une charge de cavalerie ; un cul-de-jatte qui détale à toutes jambes à la vue d'un policemen ; un bataillon qui passe devant la poste, à Lausanne ; les bains de Diane à Milan et les plongeurs. Rien de plus curieux lorsqu'on fait marcher l'appareil à rebours, que de voir les plongeurs ressortir de l'eau et bondir sur la planche. Très réussi également le départ du cortège de l'Indépendance, où l'on voit défiler les autorités avec les huissiers, les jeunes filles en blanc avec leurs fleurs, etc. Citons encore l'entrée du roi de Siam à Berne, avec M. Ruffy dans l'une des voitures de gala ; un combat de taureaux à Madrid, très émouvant ; la cascade du Village suisse et le Watertoboggan ; une très intéressante vue prise en chemin de fer de Viège à Zermatt, avec les flots grisâtres de la Viège battant la rive, etc.[74]

Bien que la production soit loin d'être connue, conservée et rendue aujourd'hui visible par projection en salle, il est possible d'estimer le nombre de salles de cinéma en Suisse qui mettent à leur programme des films sur l'Afrique et sur ses habitants. Des grands succès comme *Tarzan* ou les films d'Osa et Martin Johnson sur la vie animalière dans la brousse africaine sont des exemples célèbres qui cachent l'existence d'une multitude de films aux objectifs divers. Si le cinéma documentaire ou ethnographique est relativement bien étudié, ce n'est guère le cas d'autres genres où se mêlent saynètes anecdotiques ou humoristiques et grands drames burlesques ou grand-guignolesques. De plus, la production suisse dans le domaine reste mineure et méconnue. Même s'il ne rivalise pas avec les moyens énormes mis en place et garantis par les nations voisines

---

[72] Sur l'arrivée du cinéma en Suisse, voir *«Les images animées en Suisse, 1895-1896. Une chronologie»* dans *Equinoxe* n° 7, 1992, pp. 151-158.

[73] Voir à ce sujet Sylvie Chalaye : *op. cit.*, p. 319 par exemple.

[74] *La Liberté* n° 62 du jeudi 17 mars 1898, p. 3. Il s'agit d'un programme de projection de vues Lumière *«avec accompagnement du phornographe haut parleur»* (annonce p. 4), et, le doute subsiste également, d'une séance organisée par Lavanchy-Clarke, selon Roland Cosandey dans sa note du 28 juillet 2005. La publicité de l'annonce propose un rabais aux porteurs de l'almanach du *«Sunlight Savon»*, marque dont Lavanchy-Clarke est le promoteur. Je remercie chaleureusement Roland Cosandey pour sa relecture critique et précise de ce sous-chapitre.

pour les films de divertissement, le cinéma suisse, du moins à ses débuts, ne produit de loin pas des films dénués d'intérêt[75]. Les thèmes africains ne sont cependant jamais développés dans le cinéma populaire[76]. L'Afrique n'est en revanche pas délaissée par les voyageurs suisses, ni par les scientifiques qui utilisent ce support pour inscrire, croit-on, la réalité de la façon la plus objective qui soit. Ainsi, la Suisse n'échappe pas à la mode européenne d'un certain engouement pour le continent africain, sans posséder toutefois de colonies :

> En dehors des maisons de production et de distribution françaises et britanniques dominantes en Europe, des firmes d'autres pays européens, comme la Belgique, l'Italie, l'Allemagne et (même) l'Autriche-Hongrie présentaient également dans leur choix des films d'Afrique noire.[77]

Les premières images animées d'Africains en Suisse sont tournées en 1896 déjà, dans l'enceinte du Parc de Plaisance, rassemblant les attractions prévues en marge de l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896. Il s'agit de deux petits films Lumière intitulés *Cortège arabe* et *Danse égyptienne*[78]. Le catalogue des ACNC indique qu'il est tourné par l'opérateur Alexandre Promio. Le premier extrait, le seul digne d'intérêt pour cette étude, montre l'arrivée des Sénégalais dans l'enceinte de l'Exposition et passant devant le *Palais des Fées*, dont le concepteur François-Henri Lavanchy-Clarke, par ailleurs concessionnaire Lumière en Suisse et son neveu François Lavanchy, sont facilement reconnaissables[79]. La date du tournage crée problème en raison de son catalogage imprécis[80]. On peut affirmer sans grand risque d'erreur que le cortège des

---

[75] Les spécialistes eux-même peinent à regrouper des archives et à définir ce qu'est un film suisse. *«Qui ne s'est jamais aventuré dans le maquis de cette production* [de films suisses] *imagine mal l'envergure et les difficultés de l'entreprise. Il n'existe en effet aucun répertoire annuel fiable des films réalisés en Suisse, ni rien qui ressemble à un dépôt légal, même embryonnaire. L'établissement d'un "corpus organisé" et, ajouterons-nous, complet ne ressemble en aucune manière à un recensement par année de livres ou de périodiques.* […] *Il faut compulser des sources extrêmement hétérogènes, souvent imprécises et non spécifiques, d'une fiabilité discutable et d'accès parfois malaisé.* […] *Encore fallait-il définir ce qu'est un film suisse. La notion même de nationalité d'un film est de toute façon aussi complexe qu'imprécise, et varie selon les points de vue adoptés et selon les législations nationales. Il est donc exclu de trouver un consensus général* […]». Recension de Rémy Pithon de l'ouvrage publié sous la direction d'Hervé Dumont et de Maria Tortajada : *Histoire du cinéma suisse 1966-2000*. Lausanne, Hauterive, Cinémathèque suisse et éd. Gilles Attinger, 2007, 2 tomes, 1540 pp. dans *Revue Suisse d'Histoire*, vol. 58, n° 2, 2008, p. 237.

[76] Sur les films populaires, voir Rémy Pithon (ss la dir.) : *Cinéma suisse muet. Lumières et ombres*. Lausanne, Antipodes et Cinémathèque suisse, 2002, 232p. et Nicolas Dufour : *«Un DVD pour une mémoire audiovisuelle de la Suisse»* dans *Le Temps* du mercredi 4 décembre 2002, p. 44.

[77] Guido Convents : *Préhistoire du cinéma en Afrique. 1897-1918. A la recherche des images oubliées*. Bruxelles, éd. OCIC, coll. Cinemedia, Cinémas d'Afrique noire, 1986, p. 136.

[78] Les originaux sont catalogués sous les numéros 310 et 311 et stockés à l'Association Frères Lumière aux ACNC. Le premier extrait est repris dans le film *Zoos humains*, documentaire de Pascal Blanchard et d'Eric Deroo, Arte, 2002, à la 11e minute. Voir la n. 98 du chapitre 2.

[79] Sur ce personnage, voir Roland Cosandey : *«Le cinéma en Suisse : les vingt premières années (1895-1914)»* dans *Cinéma suisse muet*, *op. cit.*, pp. 34-35, 37 et Roland Cosandey, Jean-Marie Pastor : *«Lavanchy-Clarke : Sunlight et Lumière, ou les débuts du cinématographe en Suisse»* dans *Equinoxe* no 7, Lausanne, 1992, pp. 9-27.

[80] J'ai pu visualiser ce film grâce à l'heureuse initiative d'Eric Deroo. Ces informations m'ont été aimablement fournies en date du 18 juillet 2005 par Nathalie Morena (ACNC), d'après les archives

habitants du village noir de Genève se déroule le soir du 27 avril 1896[81]. Le titre donné à l'événement — *Cortège arabe* — ne correspond pas à la réalité.

Par la suite, les explorations du zoologue Adam David laissent des traces dont il faudrait écrire encore l'histoire. Le Bâlois sert de guide au cinéaste belge Alfred Machin et au jeune opérateur Julien Doux lors de voyages au Soudan en 1908 et 1910 pour le compte de Pathé. Adam David relate ses souvenirs dans son livre paru quelques années plus tard[82]. Son frère aîné, Jean-Jacques, laisse aussi des archives[83]. Ces films africains esquissent pour la première fois les thèmes qui font le succès des films de chasse dans les années 1930. On ne sait pas vraiment quel a été l'influence réelle de ces premiers films dans le public, mais on peut supposer un certain succès parce qu'ils sont réédités par Pathé et se retrouvent dans le répertoire de Pathé-Baby dès le début des années 1920. En 1908, un forain, Weidauer-Wellenda, projette à Fribourg une série de films sur l'Afrique. L'annonce signale que *«par nos relations avec les plus grandes fabriques de l'univers, il nous est possible de représenter le plus nouveau et le meilleur»*[84]. Il est certain que les films Pathé, avec un budget adapté aux coûts que représente une entreprise africaine à cette époque, sont diffusés à très grande échelle en Suisse et en Europe.

Lumière. Voir également Roland Cosandey : *Le catalogue Lumière (1896-1907) et la Suisse, éléments pour une filmographie nationale*. Association française de recherche sur l'histoire du cinéma. Paris, 1993, n° 15, pp. 3-30.

[81] Selon la lettre de Rozet et de Simonot au Président et aux membres du Comité central. AEG, *Exposition nationale caisse n° 54 / dossier 976.*

[82] Selon Roland Cosandey, deux chapitres de son livre *Jagden und Abenteuer in den Gebieten des obern Nil* (Bâle, 1916), sont capitaux pour comprendre les enjeux autour des premières années de cinéma. *«Le cinéma en Suisse : les vingt premières années (1895-1914)»* dans *Cinéma suisse muet*, *op. cit.*, p. 39. Sur Adam David et les deux explorateurs français, voir Guido Convents, *op. cit.*, pp. 124-131 ; Paul Meier-Kern : *Verbrecherschule oder Kulturfaktor ? Kino und Film in Basel. 1896-1916*. 171. Neujahrsblatt, Basel, in Kommission bei Helbing und Lichtenhahn, 1993, pp. 48-49 et 86 ; Roland Cosandey : *Golddigers of '98 : état des chantiers. Rapport analytique*, p. 16, non publié, consultable sur le site www.memoriav.ch ; Roland Cosandey : *«Wahrheit und Machenschaft. Adam David und Alfred Machin mit Kinematograph und Büchse im afrikanischen Busch. Erster Teil : Die Kinematographenreise an den Dinderfluss, von Dezember 1907 bis August 1908»* dans *Kintop*, Frankfurt, Basel, nº 10, 2001, pp. 106-150 et *«Prächtige Naturkunde für späteren Zeiten. Adam David und Alfred Machin mit Kinematograph und Büchse im afrikanischen Busch. Zweiter Teil : von Dezember 1909 bis August 1910»* dans Sabine Lenk (éd.) : *Grüsse aus Viktoria. Film-Ansichten aus der Ferne*, dans *Kintop*, Schriften 7. Stroemfeld / Roter Stern, Frankfurt, pp. 60-115. Sur Alfred Machin, voir Eric de Kuyper : *Alfred Machin cinéaste / Alfred Machin film-maker*. Bruxelles Cinémathèque royale de Belgique – Royal Belgian Film Archive, 1995, 272p. et Francis Lacassin : *Alfred Machin : de la jungle à l'écran*. Paris, éd. Dreamland, 2001, 223p.

[83] Les biographies détaillées des frères David sont consultables chez Hans Werner Debrunner : *Schweizer im kolonialen Afrika*, Bâle, Basler Afrika Bibliographien, 1991, pp. 80-86. Pour un complément archivistique, voir Patrick Minder : *D'Helvétie en Congolie…, op. cit.*, pp. 138-139. Voir également les coupures de presse de sa nécrologie *Zur Erinnerung an Dr J.-J. David*, Rüt 5327 n° 2, MHNB.

[84] *La Liberté* nº 206 du samedi 5 septembre 1908, p. 6 annonce intitulée *«Salon cinématographique géant»*.

LES FILMS DES EXPÉDITIONS SUISSES

Il existe peut-être d'autres films tournés par des ethnologues et des anthropologues suisses durant leurs expéditions[85]. Leur production est confinée à un public strictement savant et les projections se sont souvent déroulées de manière quasi confidentielle, devant un parterre d'amateurs éclairés. Souvent aussi, ces films datent d'après la Seconde Guerre mondiale, hors de la période analysée. Parce qu'ils ont rencontré une grande audience populaire, deux longs métrages méritent d'être retenus. Une énorme documentation écrite et photographique complète ces sources, ce qui permet d'intéressants recoupements et de précieuses comparaisons. Dans les deux cas, il s'agit d'expéditions de grande envergure.

La première expédition, la plus grande d'entre toutes organisée en Suisse et par des Suisses, est réalisée par Walter Mittleholzer et René Gouzy, accompagnés par le docteur Arnold Heim de Bâle entre le 7 décembre 1926 au départ de Zurich et le 21 février 1927 à l'arrivée au Cap de Bonne-Espérance, soit la durée d'un voyage de soixante-dix-sept jours. Baptisée R-A-S-T, abréviation du *Raid Aérien Suisse Transfricain*, cette expédition connaît un succès phénoménal en Suisse. Les produits dérivés servent à accentuer encore plus sa diffusion auprès du public[86]. Un rapide recensement pour les années allant de 1924, début de la carrière prometteuse de Walter Mittelholzer, à 1937, année de sa disparition dans un accident de montagne, donne la mesure de l'ampleur de la notoriété du personnage, élu au rang de héros national. Ses exploits font l'objet d'articles, de photographies, de reportages et d'interviews à plus de cent soixante reprises dans les six quotidiens et hebdomadaires retenus, tous francophones. La grande majorité des textes s'articulent autour du raid transfricain. Si l'on effectue une statistique sur la base des journaux de langue allemande, on a des chiffres plus importants encore, comme l'indique la présence de vingt-trois dessins et articles humoristiques parodiant l'aviateur dans les pages du journal satirique zurichois *Der Nebelspalter*. Quatre articles paraissent dans *La Liberté* durant les quatre jours qui suivent la mort du célèbre pilote le 9 mai 1937. Pour être complet, il faut ajouter encore l'ensemble des productions écrites par d'autres mais inspirées par ce héros moderne lors de ses expéditions à travers le monde. René Gouzy signe des articles sur l'expédition publiés dans pratiquement tous les organes de presse romands. De 1922 à 1939, il rédige plus de cent vingt articles dans le journal *Coopération*, où l'Afrique retient

---

[85] Si on consulte la liste des explorations soutenues, à Bâle, par le Musée d'ethnographie entre 1883 et 1963, on constate qu'un nombre relativement élevé d'expéditions a été mis sur pied. Il y a donc des chances pour que du matériel cinématographique ait été emporté. Cependant, aucune trace ne permet actuellement de le prouver selon Roland Cosandey et la consultation qu'il a faite de l'inventaire Fuerst (Ethnologica Helvetica). Pour les expéditions, voir *Expeditionen und Reisen*, liste éditée à l'occasion de l'exposition *Fenster zur Welt : 100 Jahre Museum für Völkerkunde und Volkskunde* de Bâle en 1994. Sur trente-huit voyages et expéditions organisés en lien avec le Musée, six se déroulent en Afrique noire : en 1884-1885, le Cameroun avec Karl Passavant ; en 1902-1906 et 1906-1908, le Congo belge avec Jean-Jacques David ; en 1921, le Soudan avec Adam David ; en 1933, Afrique de l'Ouest et 1934-1935, le Soudan avec Paul Wirz. On peut y rajouter en 1900-1914, le Nord-Nigéria, avec Sir Hanns Vischer, accompagné d'Isabelle Vischer-von Tscharner durant une partie du voyage. Feuille établie par le D[r] Bernhard Gardi, datée de mars 1993, 2p.

[86] Par exemple, les jeunes enfants suisses peuvent retracer à l'aide de pions disposés sur un plateau le périple de Mittelholzer. AMAV, AI 6861, jeu I intitulé *Mit Mittelholzer durch ganz Afrika — Avec Mittelholzer par avion à travers l'Afrique*, produit par les chocolats *Nestlé Peter Cailler Kohler*.

souvent son attention[87]. Difficile de dire en revanche dans quelle mesure il s'inspire, dans ses nombreux textes, précisément de ce voyage ou s'il se réfère à l'ensemble de sa longue expérience africaine. Le film de la deuxième expédition de Mittelholzer au Kilimandjaro a du succès au-delà des frontières suisses, comme l'indique l'accueil qui lui est réservé à Berlin[88]. La popularité de l'expédition suisse se vérifie encore par la grande affluence du public lorsque des conférences sont données[89].

Une affiche du film *Mittelholzer's Afrikaflug 1930* représente l'hydravion *Switzerland* , dont l'inscription est parfaitement lisible, survolant un paysage de savane africaine. Il fait fuir un couple de lions au premier plan, des éléphants et des girafes au second plan ainsi que des animaux aux formes indéfinissables, que l'on devine sauvages, à l'arrière-plan[90]. Une autre affiche, sans date mais certainement postérieure à 1939, présente une synthèse des films réalisés par Mittelholzer. Intitulée *Walter Mittelholzer Pionier der Zivilluftfahrt*, elle se compose d'une photographie du *Switzerland* devant un public d'indigènes africains, tirée du stock d'images ramenées de cette fameuse expédition[91]. D'autres affiches existent encore à ce sujet[92].

Des copies des films originaux sont conservées[93]. D'après les membres de l'expédition, on sait que les bandes initiales sont plus longues que celle du montage final. 2'500 mètres de films sont tournés au total en 1926-1927[94], chiffre qui augmente lors du deuxième voyage[95]. En 1932, René Gouzy se fend même d'un opuscule qui traite du film africain[96]. Il semble en outre que les versions destinées aux écoles sont censurées, notamment lorsqu'apparaissent des personnes nues[97]. Les autorités de

---

87 La collaboration de Gouzy avec *La Coopération*, prévue pour une année d'abord, est annoncée dans le nº 3 du 19 janvier 1922 en page 2. Elle durera jusqu'en 1939 et peut-être au-delà.

88 *La Sentinelle* nº 187 du vendredi 15 août 1930, p. 8.

89 Comme celle, par exemple, de René Gouzy du lundi 31 octobre 1927. L'exposé est agrémenté par la projection d'une centaine de clichés. *La Liberté* nº 252 du samedi 29 octobre 1927, p. 4 pour l'annonce et n° 253 du lundi 31 octobre 1927, p. 4.

90 Affiche vue dans un catalogue de mise aux enchères. Elle est absente des catalogues des fonds consultés. Guido Tön : *Plakatauktion. Plakate / Affiches / Posters*. Zurich, 2/ 2002, nº 315, lithographie en couleur. Format original 90 cm x 128 cm.

91 Cote nº 22559, CS. André Chevailler, archiviste responsable de la collection d'affiches, date l'image autour des années 1980. D'après lui, il s'agit d'un film réalisé pour *Swissair* par Georges Schellenbaum.

92 Par exemple celle figurant dans le catalogue de vente aux enchères de Jörg Weigelt : *Auktionen Plakate* nº 31, *Mittelholzers Afrikaflug* de 1927 env., nº 234, p. 71 et *Auktionen Plakate* nº 41, *Mittelholzer's Afrikaflug* de 1930, nº 161, p. 51.

93 Sur les films africains de Mittelholzer, voir Martin Schlappner : *op.cit.*, pp. 97-100. Des confusions existent parce que Mittelholzer effectue deux tournages en Afrique en 1926-1927 et en 1929-1930. Les films portent tous deux le titre d'*Afrikaflug*. *Neue Schweizer Biographie*. Basel, Buchdruckerei zum Basler Berichthaus AG, 1938, p. 358.

94 R-A-S-T*, op. cit.*, p. 24.

95 *La Sentinelle* nº 19 du samedi 14 janvier 1931, p. 8 parle de deux films de 4'000 et 3'000 mètres. La totalité des images prises par Mittelholzer est estimée à 30'000 images. Aucune mention n'est faite sur le métrage total de sa filmographie. Alfred Waldis : *Schweizer Pioniere der Wirtschaft und Technik*. Glarus, Tschudi Druck und Verlag, 1987, Verein für wirtschaftshistorische Studien nº 46, p. 94.

96 René Gouzy : *Film Africain*. Lausanne, Société romande de lectures populaires, deuxième série, nº 28, 1932, 61p.

97 L'information est de Roland Cosandey en date du 2 décembre 2000 et confirmée par André Chevailler, archiviste responsable de la collection d'affiches, CS, le jeudi 28 décembre 2000.

Schwanden, dans le canton de Glaris censurent le film de Mittelholzer pour les raisons suivantes :

> Le film de Mittelholzer interdit à Schwanden !
>
> Les autorités de Schwanden (Glaris) ont interdit la projection du film que Mittelholzer a tourné au cours de son raid africain, projection qui était prévue dans les écoles de la localité. Un recours sera adressé au Conseil d'Etat glaronnais. Il paraît que les pudibondes autorités de Schwanden se sont effrayées de la projection sur l'écran de types de négresses en costume… naturel ![98]

La censure des films africains existe depuis longtemps. Le cas de *Bei den Schillukken, Kulturbilder vom westlichen Ufer des Weissen Nils*, faisant partie de la série *Mit Kinematograph und Büchse durch die afrikanische Wildnis* produite par Pathé [99], présenté aux écoliers de dix à quinze ans, est connu en 1910 déjà. Une autre affaire de censure d'une photographie confirme le fait que l'époque ne tolère guère les images de nus et les défauts attribués aux indigènes dans les documentaires scientifiques. Un critique, Louis Roya, signe un article consacré à l'éducation par le cinématographe dans *La Sentinelle*, où il dénonce le fait de ne passer au jeune public que des documentaires illustrant la sauvagerie des Africains :

> On ne saurait toutefois exiger que toute une soirée se déroule en films documentaires. […] il y a aussi cette sauvagerie que l'on rencontre encore chez certaines peuplades inférieures de l'Afrique, — où la ruse même criminelle est considérée comme vertu.[100]

De plus, on sait que les photographies destinées à être reproduites dans des bulletins ou des journaux font parfois l'objet d'un masquage. Ainsi, la photographie prise par Victor Buchs lors de son voyage en Abyssinie, intitulée *Jeunes filles d'Asmara*, montre un montage d'un dessin sur la poitrine de la fille du milieu fixant l'objectif[101]. Déposé en 2004 seulement à Fribourg, le cliché prouve que l'image est intacte dans sa version originale. La pratique perdure : la couverture d'un autre ouvrage daté de 1944 de Fred Blanchod, *Les mœurs étranges de l'Afrique noire*[102], reprend en partie la photographie publiée dans son premier ouvrage de 1932, *La Randonnée africaine*[103], intitulée *«Au Fouta Djallon : Nettoyage d'un ulcère pianique»*[104]. Hormis

---

98 *La Sentinelle* nº 104 du jeudi 8 mai 1930, p. 2.

99 *«Chez les Schillouks, documentaire sur la rive occidentale du Nil blanc / Avec le cinématographe et des boîtes de conserve à travers l'Afrique sauvage»* [trad. de l'auteur]. Sur la censure des versions scolaires des films d'Adam David, la première connue à son sujet à Bâle date d'octobre 1910. *«Die Filmzensur wird aktenkundig». «La censure figure dans un dossier»* [trad. de l'auteur]. Paul Meier-Kern : *op. cit.*, pp. 53-54.

100 *La Sentinelle* nº 159 du vendredi 11 juillet 1913, p. 1.

101 *BSNG* vol. 9, 1896-1897, p. 47.

102 Lausanne, Payot, 312p., 2e édition en 1948.

103 Lausanne, Payot, 349p., 2e édition en 1936 et 3e édition en 1943. Le *BSNG* le considère comme un bon ouvrage si l'on en croit la remarque du comité au sujet des livres à lire, vol. 45, 1937, p. 87. *«Ce récit captivant* […] *présenté sous une gaie couverture coloriée fera les délices des jeunes assoiffés d'aventures et des adultes apaisés qui aiment voyager dans leur fauteuil»*, c'est ce qui ressort de la

un personnage qui disparaît au montage et un recadrage général, malgré le passage du noir-blanc à la couleur, la censure couvre la poitrine dénudée de la femme. Un autre ouvrage de Blanchod subit les foudres d'un lecteur outré par la vision de la nudité d'une femme indigène[105]. Dans les exemples de censure mentionnés, les dates différentes, les légendes différentes, les techniques différentes pour un seul et même modèle, tout concourt à la perte de sens de l'image. Elle est sortie de son contexte au moment même où elle est publiée sous sa forme épurée. Cette technique permet de nourrir un imaginaire colonial imprégné de morale et de volonté de contrôle des images.

La seconde expédition populaire dont il faut rendre compte est la Mission scientifique suisse en Angola. Elle se déroule en deux temps. La première entreprise dure du 26 juin 1928 au 19 mars 1929. Elle est menée par quatre hommes : le D[r] Georges Hertig, médecin originaire de La Chaux-de-Fonds et vivant en Afrique du Sud depuis 1900, l'industriel passionné de chasse William Borle, de Fleurier, son fils, Marcel, le cinéaste et photographe de l'expédition, et le D[r] Albert Monard, conservateur du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds[106]. C'est la mission la plus documentée et accessible au grand public[107]. 5'000 mètres de bobines de négatifs sont embarqués. Un film d'une heure au montage final, dont on ignore le titre, existe en copie. Des conférences sont données dans plusieurs cantons par Borle et Monard[108]. Marcel Borle inaugure la nouvelle salle du cinéma *Capitole* de Fribourg le soir du jeudi 13 mars 1930[109]. Elle est mise gratuitement à disposition à cette occasion bien qu'une entrée de 1 franc 20 soit demandée pour toutes les places. Le bénéfice réalisé est destiné aux œuvres paroissiales de St-Pierre. Une deuxième séance réservée pour les pensionnats est prévue dans l'après-midi[110]. Le film est divisé en six parties : *«le bateau, l'automobile, puis la lente progression à pied, les chasses, la préparation des animaux»*. Cette projection a lieu a Fribourg en raison d'une rencontre avec le missionnaire et Révérend Père Bourqui, originaire d'Estavayer-le-Lac, qui a accueilli les explorateurs et a émis le vœu que cette projection ait lieu dans la capitale de son canton.

---

recension intitulée *«Un Suisse qui a traversé l'Afrique noire»* de *La Liberté* n° 298 du vendredi 23 décembre 1932, p.7.

104 Page de photographie intercalée entre les pages 112 et 113.

105 Une photographie d'*Au paradis des grands fauves* du médecin lausannois Fred Blanchod, dans sa version conservée à la BCU de Fribourg, montre qu'un grattage profond du papier a été effectué sur le sexe de la jeune fille de droite, celle dont le cache-sexe est le plus petit de tous. Photographie intitulée *«En Oubanghi-Chari, rencontre sur la piste»*, intercalée entre les pp. 208 et 209.

106 Introduction de Marcel S. Jacquat, conservateur du MHNLC dans Marcel Borle : *Avec la Mission scientifique suisse en Angola*, cahier 1, 26 juin au 12 août 1928, p.1.

107 Marcel Borle prend 1'200 pages de notes manuscrites publiées en six volumes en 1992 par le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds. Cette édition inclut les photographies contenues dans l'album de photographie *Voyage en Angola*. Albert Monard publie un récit dans le *BSNG* : *«Voyage de la Mission scientifique suisse en Angola»*, vol. 39, 1930, pp. 1-99 et *«Note sur les collections ethnographiques de la Mission scientifique suisse en Angola»*, *ibidem*, pp. 100-122.

108 Conférence donnée par Monard à l'aula de l'Université de Neuchâtel le 18 février 1930 sur le thème *«Un peuple primitif, les Wa-Nganguéla de l'Angola»* dans *BSNG* vol. 40, 1931, pp. 145-146. Une autre conférence de Monard a été donnée auparavant au Locle, selon *La Sentinelle* n° 29 du jeudi 5 février 1931, p. 2.

109 *La Liberté* n° 59 du mercredi 12 mars 1930, p.4.

110 *Ibidem* n° 60 du jeudi 13 mars 1930, p.4.

Une seconde Mission scientifique suisse est dirigée par Monard en 1932 et est prévue pour une durée de dix-huit mois. Elle a pour destination le sud de l'Angola et compte comme participants Théodore Delachaux, ethnologue et conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, et Charles Thiébaud, géologue[111]. Le naturaliste chaux-de-fonnier donne des conférences plusieurs années après la fin du voyage. Il vient parler par exemple de son expédition à Fribourg en décembre 1936[112]. L'année précédente, le résultat des deux expéditions est enfin présenté au public et les vitrines des collections du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds offrent aux visiteurs les meilleurs échantillons rapportés. L'événement est annoncé et commenté par les journaux[113]. Le discours d'inauguration d'Albert Monard est publié *in extenso*[114].

Ces exemples expliquent le succès des voyages scientifiques suisses auprès d'un large public. L'effet des séances cinématographiques se mesure également par le succès des conférences souvent accompagnées de projections lumineuses. Elles illustrent les divers thèmes évoqués par les orateurs. Tout cela participe à l'écriture d'une histoire particulière de l'Afrique qui s'imprègne dans les esprits. La vision du continent noir et de ses habitants dépend fortement des images réalisées et montrées à l'occasion de ces manifestations. Le discours sur la vie africaine se généralise autour des thèmes et des scènes montrés à ces occasions, sans que ne soit jamais rappelée l'importance des sources et les objectifs des auteurs. C'est ainsi que les films mélangeant fiction et sources scientifiques entretiennent la confusion. Est-ce à dire que les spectateurs subissent les projections sans émettre aucune critique ni remarque ? Les documents tendent à prouver le contraire. En 1906, des plaintes sont portées à la connaissance de la

---

[111] Sur le départ de Delachaux et le budget alloué pour cette seconde expédition, voir *BSNG* vol. 42, 1933, pp. 26-27. Un ouvrage est publié au retour, signé par Delachaux et Thiébaud : *Pays et peuples d'Angola*. Neuchâtel, éd. Attinger, 1934, 300p. Une recension de cet ouvrage est signée par Biermann et publiée dans le *BSNG* vol. 44, 1935, pp. 122-123 ; une autre signée par le Dr Monard est consultable dans *La Coopération* n° 7 du 14 février 1935, p. 3. Un texte de Delachaux intitulé *«Benguela»* est publié dans le *BSNG* vol. 43, 1934, pp. 61-68. Une conférence intitulée *«Six mois avec la 2e mission scientifique suisse en Angola»* est donnée par Delachaux le 2 mars 1934, *ibidem*, p. 72 ; une autre conférence en date du 16 mai 1934 accompagnée de projections est intitulée *«Habitations des nègres d'Angola»* dans *BSNG* vol. 44, 1935, p. 107. *«Ethnographie de la région du Cunène. 2me Mission scientifique suisse en Angola 1932-1933»*, un texte signé par Delachaux est suivi de nombreuses planches choisies des 2'500 clichés réalisés alors dans *BSNG*, 2e tome, vol. 45, 1936, pp. 5-80 et pp. 81-108. Enfin, voir l'exposition très récente du MEN, intitulée *«Retour d'Angola»*, inaugurée le 6 décembre 2007, consacrée à Delachaux plus particulièrement et le compte-rendu de cette exposition de Claude Chuard : *«Le blues de l'ethnologue»* dans *La Liberté* du samedi 22 décembre 2007, p. 35.

[112] *La Liberté* n° 294 du jeudi 17 décembre 1936, p. 8. Une conférence encore plus tardive de Monard intitulée *«Voyage aux confins du Sahara»* et mentionnée dans *La Sentinelle* n° 63 du mercredi 17 mars 1937, p. 4 ne semble plus avoir de lien avec les deux missions précédentes, ce qui n'est pas le cas de celle donnée à La Chaux-de-Fonds la même année avec Th. Burnier, missionnaire de Genève, et intitulée *«Une heure dans la brousse»*. A cette occasion, *«un chœur de 25 exécutants interpréta quelques chants zambéziens accompagnés des pittoresques tambours indigènes». La Sentinelle* n° 95 du lundi 26 avril 1937, p. 2. La dernière conférence africaine de Monard recensée dans la période délimitée par cette étude est intitulée *«Voyage d'un naturaliste en Guinée portugaise avec projections». La Sentinelle* n° 265 du lundi 14 novembre 1938, p. 5. En lien avec cette dernière conférence, Monard publie deux articles dans *La Coopération* : *«Un voyage scientifique en Guinée portugaise»*, n° 11 du 10 mars 1938, pp. 1-2 et *«Le Corubal* [fleuve de la Guinée portugaise]», n° 29 du 14 juillet 1938, p. 3.

[113] *La Sentinelle* n° 219 du lundi 23 septembre 1935, p. 6.

[114] *Ibidem* n° 220 du mardi 24 septembre 1935, pp. 1-2.

rédaction de *La Liberté*. Le public est vivement déçu et, de plus, très *«scandalisé par la tendance généralement égrillarde des représentations cinématographiques»*[115]. Les spectateurs font montre, dès les premières représentations, d'un certain esprit critique centré sur les conditions de projection et sur la variété des films proposés. D'après la presse, ils ne s'inquiètent pourtant guère des conditions de tournage.

LES FILMS DE DIVERTISSEMENT

Les films commerciaux rencontrent une très grande popularité parmi le public suisse. Le nombre de personnes assistant à une séance est difficilement évaluable. La vive concurrence entre projectionnistes indique qu'il est possible de gagner relativement bien sa vie en exerçant ce métier. En une seule année, le programme du cinéma *The Imperial Vio* accueille 1'200 places. Le programme est divisé en deux parties, séparées par dix minutes d'entracte. La première série de six films comme la seconde est divisée en tableaux. Le programme change pour la séance du dimanche avec trois parties mélangeant les genres[116]. En un même week-end, la famille Weber-Clément d'Yverdon projette un programme basé sur trois cents numéros avec cinq projections prévues les dimanche et trois les jours de la semaine[117]. Pour une petite ville comme Fribourg, ces chiffres sont élevés et représentatifs de l'attrait encore nouveau pour le cinéma.

Des conflits peuvent naître entre exploitants. La projection du film *Les Trois Mousquetaires* suscite une vive réaction de l'exploitant du *Cinéma du Théâtre* de La Chaux-de-Fonds qui crie à la concurrence déloyale. Selon lui, il n'existe qu'une seule version de ce film. Le propriétaire de *La Scala* se défend en citant un cas similaire concernant un film sur l'Afrique. Dans une annonce qu'il fait paraître dans *La Sentinelle*, il argumente ainsi :

> Ne sait-il pas [le propriétaire du *Cinéma du Théâtre*] qu'il existe aussi deux films sur l'Afrique orientale pris dans la même région ?
>
> 1^0 Le nôtre, sur la vie et les mœurs des indigènes du cœur de l'Afrique orientale ;
>
> 2^0 Le sien, sur la faune du cœur de l'Afrique orientale.
>
> Nous ne promettons ni zèbres, ni gazelles, et ne critiquons pas son film, nous annonçons et affichons le film **«Au cœur de l'Afrique orientale», la vie et les mœurs des indigènes**, c'est tout.
>
> Il est inutile de se rendre malade à propos de telles futilités. Chacun goûtera du nègre et de la gazelle !…[118]

Le public ne s'interroge guère sur les conditions dans lesquelles sont tournées les scènes qui les divertissent. Les écrits de Martin et d'Osa Johnson mettent en lumière, en partie seulement, les massacres animaliers qui sont commis au nom des conditions imposées par le tournage et par les prises de vues que l'on veut les plus sensationnelles possible. En 1925, un article signé de Jean Dublin résume la méthode utilisée par les Johnson, sans la critiquer toutefois, *«car promesse a été faite de ne pas tuer un seul*

---

[115] *La Liberté* n° 90 du vendredi 20 avril 1906, p. 3.
[116] *Ibidem* n° 91, imprimée par erreur n° 90 du samedi 21 avril 1906, p. 4.
[117] *Ibidem* n° 92, imprimée par erreur n° 91 du dimanche 22 avril 1906, p. 3.
[118] *La Sentinelle* n° 27 du vendredi 3 février 1922, p. 3.

animal, sauf en cas d'extrême nécessité ou de légitime défense»[119]. Le couple de cinéastes aventuriers rapporte lui-même un témoignage de ce qu'il entend par légitime défense. La réalité des méthodes est plus crue :

> Je commençais à peine à tourner la manivelle lorsque le lion avança, sa queue agitée d'un côté puis de l'autre, donnant tous les signes de la colère naissante. Il ne chargea pas tout de suite. Il avançait de quelques mètres, puis restait un instant tapi au sol, comme ruminant sa rage ; six fois il répéta ce geste pendant que je filmais un à un tous ses mouvements. Enfin il ne put pas résister à son désir de nous supprimer. Il se trouvait à cent mètres environ de nous, en pleine vue dans la pleine lumière du jour, lorsqu'il se leva pour bondir. Je ne saurais dire avec quelle joie je tournais ma manivelle pendant cette scène. C'était la chose la plus belle et en même temps la plus terrifiante que je crois avoir jamais vue. Il paraissait aussi gros qu'un taureau adulte lorsqu'il se précipita sur nous, la crinière flottante, les dents à nu pour la décisive attaque à mort. Les noirs étaient prêts à s'évanouir lorsque Osa fit feu. L'énorme corps s'immobilisa une seconde, dressé, puis tomba, et roula exactement à quatre mètres du trépied de mon appareil.[120]

Une affiche américaine du film *Simba*, conservée et non répertoriée par la CS, représente une scène qui devient par la suite un classique du genre. Un fauve s'approche de façon menaçante face à la silhouette de l'opérateur caché derrière sa caméra. Une femme, fort stylisée, à ses côtés est prête à faire feu. La méthode des Johnson est résumée dans cette image. Cette scène garantit au couple américain un succès sans concurrence et sans précédent dans le genre.

Les sociétés suisses protectrices des animaux ne se plaignent pas par voie de presse de cette manière expéditive de filmer la faune africaine. Les journaux rapportent une exception au sujet d'un tournage d'une production américaine pour la réalisation d'un film documentaire intitulé *L'Afrique parle*[121] et projeté simultanément en Allemagne et en Angleterre, *«qui aurait été pris sur le vif dans l'est africain anglais, en Ouganda»*[122]. La question soulevée avec horreur est de savoir si un indigène est jeté en pâture aux lions pour satisfaire aux besoins de réalisme voulu par la production. Des protestations indignées s'élèvent de Berlin et de Londres. Les déclarations de la société

---

[119] *Ibidem* n° 226 du mercredi 30 septembre 1925, p. 3.

[120] Martin Johnson : *Safari. Récit de la brousse africaine. A la recherche des images oubliées*. Paris, éd. Stok, coll. Les livres de nature illustrée, 1931, p. 166. Le livre est une traduction tardive de la version anglaise, rédigée à partir de notes prises lors d'un voyage effectué depuis New York le 1er décembre 1923. Sur les biographies de Martin et Osa Johnson, voir le documentaire *Les Amants de l'aventure* de Michel Viotte, Nestor Productions et LaSeptArte, 80 minutes, 1999, diffusé sur la chaîne Arte en décembre 1999 et rediffusé en 2004, disponible en DVD depuis 2005 ; Osa Johnson : *J'ai épousé l'aventure. Vie et aventures de Martin et Osa Johnson*. Paris, éd. René Julliard, coll. "La Croix du Sud", 1951, surtout les pp. 1 à 125, sur les premières années de vie de Martin et du couple Johnson. Sur Osa Johnson, voir Alexandra Lapierre, Christel Mouchard : *«Osa Johnson. La force de l'image»* dans *Elles ont conquis le monde. Les grandes aventurières. 1850-1950*. Paris, éd. Arthaud, 2007, pp. 208-213.

[121] Deux titres existent pour le même film *L'Afrique parle* ou *L'Afrique vous parle*. Le titre original est *Africa speaks*. USA, 1930, 77 minutes, premier film réalisé par Paul L. Hoeffer et Walter Futter, selon l'IMDB (International Movie Database). Futter devient Fuller, selon le cd-rom d'Alan Goble : *The complete Index to World Film*, éd. Bower & Saur, 1999 consulté à la CS.

[122] *«Faits divers — Pour tourner un film, un nègre aurait été jeté à un lion»* dans *La Sentinelle* n° 31 du samedi 7 février 1931, p. 4.

de production américaine insistent sur l'existence d'un trucage, mais l'argument ne convainc guère. *La Sentinelle* estime que *«même si cela était, ce serait à peine moins écoeurant»*. Le journal de gauche conclut sur le mode politique en déclarant qu'*«il serait intolérable que le capitalisme de l'écran pût impunément se rendre coupable de pareil crime»*. En publiant cette information, la rédaction de *La Sentinelle* ne se doute pourtant pas qu'une annonce publicitaire publiée neuf mois plus tard dans ses colonnes vante la venue du prochain film intitulé précisément … *L'Afrique vous parle* :

> Toute la faune de l'Afrique défilant en liberté devant les yeux émerveillés des spectateurs. D'émouvantes scènes de chasse aux bêtes féroces. La reproduction sonore des mille bruits de la brousse, depuis les conversations des indigènes jusqu'au barrissement de l'éléphant, en passant par le chant des oiseaux et, enfin, les cris d'angoisse d'une victime humaine, mêlés aux rugissements des lions…… ses agresseurs ……Voilà le film admirable et passionnant.[123]

Etonnament, plus personne ne s'indigne à ce moment-là de l'affaire du Noir sacrifié. La rédaction du journal, qui s'est pourtant émue auparavant, ne censure pas l'encart publicitaire, ce qui montre à quel point les conditions de tournage et de réalisation des films ne sont pas des sujets prioritaires pour le public suisse, ni pour les amateurs de cinéma en particulier. Sans qu'elle ait beaucoup d'accointances avec le quotidien socialiste chaux-de-fonnier, *La Liberté*, journal catholique-conservateur, publie une recension élogieuse de ce film :

> *L'Afrique vous parle*, qui passe cette semaine au Capitole, est un des meilleurs films de voyage que nous ayons vus au triple point de vue de la qualité de la prise de vue — effectuée pourtant dans des conditions inégales — de la variété de la faune photographiée et de la beauté de certains sites. […]
>
> C'est, encore, le lion, puissant, patient, souple et terrible, qu'on nous donne en gros plan : l'agression d'un indigène ; le départ pour la chasse et cette chasse admirable ; la bête rabattue qui fait front et essaye de trouer le cercle qui la presse ; ce cercle un instant rompu par la chute d'un homme ; la mort du fauve percée de vingt lances, et, enfin, en premier plan, les chasseurs réunis autour du cadavre de la bête, tristes de la mort du roi des animaux.[124]

S'inspirant des recommandations des *Dossiers du cinéma*, revue catholique française, le journal classe *«ce film dans la série de ceux qu'on peut aller voir en famille et qui peuvent, même, peut-être, figurer au programme de salles d'œuvres»*. Être directement confronté aux bêtes sauvages fascine les spectateurs. L'observateur se retrouve littéralement à la place du cinéaste. L'illusion et l'émotion sont garanties :

> Vous rendez-vous compte des émotions et des minutes supérieures que durent vivre Livingstone, Stanley, Gérard, le tueur de lions, et Bombonnel, le chasseur de panthères, dans le mystère du continent noir ? Vous pourrez en juger par ce film.
>
> Si le fictif passionne à l'écran, combien est plus prenant le réel. Les gorilles, qui déracinent un chêne aussi aisément que nous une tige d'avoine, sont d'une férocité

[123] *La Sentinelle* n° 264 du vendredi 13 novembre 1931, p. 7.
[124] *La Liberté* n° 283 du vendredi 4 décembre 1931, p. 3.

> terrible quand on les menace ou qu'on menace leur famille. Quelque maître de soi qu'on puisse être, et bien qu'on se sente assis dans un fauteuil, ce n'est pas sans un petit frisson qu'on se met à la place du chasseur.[125]

Le public est avide de telles sensations et le cinéma est un spectacle qui en donne beaucoup à vil prix. Le film parlant gagne en crédibilité et ajoute aux perceptions visuelles des spectateurs les subtilités de la sonorité,

L'examen d'un grand nombre de titres de «films africains» projetés en Suisse suggèrent toujours des intrigues classiques. Il faudrait disposer des programmes des salles de cinéma ou des projections ambulantes et des bobines. Cela est impossible parce que la période traitée est trop ancienne. La part du cinéma colonial traitant de l'Afrique est petite par rapport à l'ensemble des projections réalisées en Suisse. La production helvétique est encore plus infime, mais pas pour autant inexistante. C'est pourquoi il faut dresser une liste des différents titres évoquant, de près ou de loin, l'exotisme, pour montrer à quel point l'Afrique est présente sur les grands écrans, en sélectionnant les films projetés dans les villes de Romandie. En compulsant deux quotidiens de sensibilité politique et religieuse différente, *La Liberté* de Fribourg et *La Sentinelle* de La Chaux-de-Fonds, on compare deux régions périphériques[126] représentatives des programmes cinématographiques diffusés en Suisse. Les villes de plus grande importance sont susceptibles de proposer une palette encore plus large et variée de films. Le tableau synthétique réalisé uniquement à partir des annonces publicitaires parues et des critiques de films renseigne sur la nature des films africains en tournée dans les salles obscures[127]. La première remarque est que, sur les cinquante-six films repérés, sept d'entre eux doivent être sortis de la statistique. *Niemandsland* (1933) et *Pour un Sou d'amour* (1932) sont accompagnés d'une annonce dont les dessins représentent des Noirs. Rien dans le générique, ni dans le résumé du film, ne laisse cependant supposer qu'une quelconque action se déroule en Afrique. D'autres films comme *La famille noire* (1915), *Ham, l'explorateur* (1919), *Le Crime du Soleil ou les trois ans de garnison de Lady Diana* (1928) ou *Le dernier Négrier — La chasse aux trafiquants d'esclaves africains* (1938), aux titres suggestifs et troublants, ne sont pas répertoriés dans les index généraux des filmographies. On ne peut pas les prendre en considération, même si leur titre est évocateur. Les films diffusés en 1908, dont le titre est suggestif uniquement parce que la mention *«Afrique»* y figure, ne peuvent également pas être retenus, faute de précisions sur leur contenu.

Les quarante-huit films restants se regroupent en quatre genres différents. Vingt-deux films de divertissement, passant de la comédie à la tragédie, ont pour théâtre l'Afrique. Un deuxième groupe comprend treize films consacrés aux scènes de chasse, à

---

[125] *Ibidem* n° 73 du mardi 27 mars 1928, p. 6.

[126] Pour le cinéma à Fribourg, voir Nadya Abd-Rabbo : *Archéologie du spectacle cinématographique dans le canton de Fribourg. 1896-1939*. Fribourg, mémoire de licence inédit, 1994, 201p. Pour le canton de Neuchâtel, voir Caroline Neeser : *«Une histoire du cinéma à l'échelle du canton. Le cas neuchâtelois. Chronique d'une recherche sur les origines»* dans *Equinoxe* n° 7, 1992, pp. 29-44 ; Jean-Blaise Junod (et alii) : *«Le cinéma neuchâtelois au fil du temps»* dans la *RHN*. Neuchâtel, Musée neuchâtelois, n° 4, 1995, pp. 165-275 et *Neuchâtel, mémoire du cinéma. Le cinéma neuchâtelois au fil du temps. 1910-1950*. Document vidéo, montage Cine Qua Non, La Chaux-de-Fonds, 88 minutes, noir-blanc, 1995.

[127] Voir annexe 1, pp. 359-361.

la nature et aux animaux en général. Le couple Johnson réalise trois films de ce genre. Le troisième groupe s'intéresse à la vie des indigènes d'un point de vue ethnologique ou documentaire, avec dix titres répertoriés. Les quatre derniers titres regroupent la production des missionnaires religieux.

Les films missionnaires sont analysés uniquement à partir de la presse fribourgeoise. Cela implique que dans les autres cantons, notamment protestants, les projections sont susceptibles d'être différentes. Les modalités de projection changent d'un lieu à l'autre, de même que les salles ou les jours prévus, la publicité circulant aussi et de surcroît par d'autres biais que la presse. Les journaux publient les noms des réalisateurs, qui sont le plus souvent des prêtres, et consacrent beaucoup de lignes au contenu des images des films. Une collecte est souvent organisée, dont le bénéfice n'est pas forcément consacré aux seules missions : les œuvres de bienfaisance de la région reçoivent parfois une part du produit. Les films documentaires et ethnographiques font également l'objet de conférences et de commentaires. Dans l'esprit des organisateurs, l'aspect pédagogique doit être soigné et l'on veille à ce que l'orateur soit au courant des faits et soit capable de fournir toutes les explications nécessaires à la compréhension. Cette pratique est valable pour les autres films. Avec le *Cinéma au cœur de l'Afrique* qui a fait *«courir tout Zurich, Bâle, Lausanne, Genève»*[128] en 1922, on prévoit l'organisation de deux séances de projection réservée aux écoles[129].

Quand l'auteur est présent, on l'utilise comme argument publicitaire. En 1922 toujours, *Au cœur de l'Afrique orientale — Mœurs, coutumes et vie des indigènes* est expliqué et commenté à La Chaux-de-Fonds par un certain A. Lion de Genève, qualifié de *reporter scientifique*. La même année, lorsque *Chez les cannibales* et *Une Blanche prisonnière des Cannibales* sont projetés, le même Lion agrémente les séances de ses commentaires. Il conquiert la rédaction de *La Sentinelle* qui ne tarit pas d'éloge à son égard :

> Il ne s'agit pas de scènes répugnantes, mais de jolies tranches de la vie si curieuse et des coutumes si excentriques de certaines peuplades mangeuses d'hommes et singulièrement superstitieuses. M. Lion a su, comme toujours, commenter ce film réellement scientifique et intéressant, avec une compétence profonde. […].[130]
>
> Les mœurs étranges de ces individus bizarres vivant au milieu de merveilleux paysages tropicaux nous sont dévoilés dans ce superbe film, commenté de façon fort spirituelle par l'aimable conférencier M. Lion […] (Comm.)[131]

En respectant la chronologie des apparitions à l'écran, le cinéphile, qui n'aurait fait son choix qu'en s'inspirant des deux quotidiens retenus par cette étude, aurait d'abord vu des films d'ethnographie consacrés à la connaissance des habitants de l'Afrique, doublés d'une série de scènes animalières et de chasse. Il aurait assisté ensuite à une multiplication des films de divertissements et des projections missionnaires, suivant son envie ou sa foi. Cette périodisation résume la réalité vécue sur le terrain. De 1900 à 1922, les habitants des terres africaines sont encore une

---

[128] *La Sentinelle* n° 45 du vendredi 24 février 1922, p. 3.
[129] *Ibidem* n° 46 du samedi 25 février 1922, p. 2.
[130] *Ibidem* n° 81 samedi 8 avril 1922, p. 3.
[131] *Ibidem* n° 82 lundi 10 avril 1922, p. 2.

nouveauté pour les Européens. Les montrer par le biais des caméras est possible grâce aux voyageurs qui rapportent les premières images. Jusqu'à l'apparition du cinéma, l'Afrique est un monde construit au travers des gravures et des illustrations de livres. Les indigènes font sensation parce qu'ils sont exotiques, c'est-à-dire sensationnels par eux-mêmes. C'est l'époque des exhibitions, des villages noirs — nègres selon l'expression consacrée — et des zoos humains. La nature et les animaux sauvages bénéficient de l'engouement du public pour les mêmes raisons. Les films animaliers font florès. Le commentaire de *La Sentinelle* sur *Les Mystères de la Jungle* sorti en Suisse en 1921, illustre l'enthousiasme que le spectateur éprouve en assistant aux séances de projection :

> Tourné dans la mystérieuse jungle africaine, parmi les fauves et les dangers de la grande brousse, ce film est le comble de l'audace. Rien de plus passionnant que de voir la jeune héroïne de ce roman se débattre seule au milieu des fauves, dans les immenses frondaisons de la sombre forêt tropicale, avec toutes ses embûches et ses traîtrises.[132]

On retrouve pratiquement les termes qui figurent dans la littérature de voyage et dans les notes des Suisses qui ont séjourné en Afrique. L'attrait pour les scènes montrant la vie quotidienne des Africains dans leur milieu va perdre de l'intérêt une fois que les pays colonisateurs assoient leur domination. La mainmise sur les colonies s'évalue désormais par la meilleure connaissance des territoires annexés, par un quadrillage cartographique serré, relevant en détails villages, routes, cours d'eau, lacs et reliefs, par les échanges commerciaux et par l'action désormais pacifique, parfois violente encore, de la mission civilisatrice. C'en est fini de la danse des indigènes et, dans une moindre mesure, de la chasse. Le cinéma se consacre désormais à mythifier différemment les réalités africaines en usant de représentations romancées ou humoristiques. Le tournant est marqué dans les années 1930.

La Croisière noire projetée en 1929 et en 1933 fait exception à cette tendance. La modernité de l'entreprise et la mécanisation de l'expédition associées à des scènes de chasse sont, en fait, les centres d'intérêt et les réelles garanties de succès vantés par les communiqués de presse. Le décor a beau être exotique, c'est la prouesse technique et humaine qui séduit. Pour la chasse, la frontière temporelle est nettement moins précise. Le succès des Johnson est certes exceptionnel. Le décès de Martin en 1937 met un frein au genre dans lequel il est passé maître. Mais la décennie reste profondément marquée par *Simba, le roi des animaux* (1928), *Congorilla* (1932) et *Baboona* (1935). En Suisse comme ailleurs, le public semble moins se lasser des animaux, voisins biologiquement éloignés, que des indigènes, frères anthropologiquement proches, mais déconsidérés.

Six films projetés à Fribourg et à La Chaux-de-Fonds appartiennent au genre animalier mêlé de fiction. En 1919, *Tarzan* reçoit l'éloge du chroniqueur de *La Sentinelle* et donne une indication sur l'affluence en salle :

> Parmi les films d'art, évocateurs des beautés sauvages du Tropique, il nous a encore rarement été donné un film aussi magnifique, aussi puissamment évocateur que «Tarzan». La première partie vient d'être représentée au Palace où jamais on ne vit

[132] *Ibidem* n° 76 du jeudi 1er avril 1920, p. 3.

> pareille affluence. C'est une reconstitution impeccable dont la suite, donnée dès vendredi, ne manquera pas d'attirer le tout Chaux-de-Fonds amateur de beaux films.[133]

Tarzan est suivi d'une série d'aventures dont le succès ne diminue pas au cours du temps. A Fribourg, il est mis au programme une nouvelle fois en 1921. *Tarzan et sa compagne* est à l'affiche en 1936 et 1937. Deux autres films du couple Johnson sont projetés : *Simba, le roi des animaux*, en 1929 et 1930 ; *Congorilla*, en 1932 et 1933. A La Chaux-de-Fonds, en 1929 — en 1933 à Fribourg —, *La Croisière noire* est suivie en 1933 par *Trader-Horn*. Il s'agit à chaque fois de productions énormes au budget colossal et à l'impact publicitaire hors du commun. Ce sont surtout eux qui véhiculent avec le plus d'effet, en marquant les esprits pour une longue période, l'image mythifiée de la nature sauvage et des habitants peuplant l'Afrique.

La production cinématographique décrite précédemment n'est que la minuscule pointe d'un iceberg qui cache une énorme quantité de sources. Seule une équipe de chercheurs pourrait traiter de manière satisfaisante une telle somme d'archives. Une synthèse sur le cinéma suisse consacrée à l'Afrique masquerait les avantages que des séries de monographies résoudraient plus facilement. Ces dernières sont malheureusement inexistantes. Il faut analyser avec un large spectre la production cinématographique en croisant des sources iconographiques, des écrits et des filmographies. Beaucoup de matériel au contenu encore inexploité recèle des parts d'explication supplémentaires et non négligeables.

Le premier élément à mentionner est la production privée. Les particuliers, équipés très tôt de caméra portable rapportent des images à leur retour. Avec de la chance, des informations au sujet des conférences qu'ils donnent çà et là renseignent lapidairement sur le contenu filmique. Les films missionnaires appartiennent en partie à cette catégorie. Pour les missions protestantes, la production de la Basler Mission est stockée à la CS et la collection des films de la Mission romande a été vendue. Chez les catholiques, la collection de l'abbé Joseph Joye, originaire de Fribourg et exerçant à Zurich et à Bâle[134], contient une très grande variété de films commerciaux de tous genres en dehors du cinéma tourné en Afrique. Toute cette production ne fait l'objet d'aucune trace répertoriée d'affiches ni de placards publicitaires.

A ce premier constat, il faut ajouter une remarque sur l'ensemble des films dont les bobines ont disparu et qui sont néanmoins repérés dans le reste du corpus. Souvent une affiche de cinéma régional donne des informations précieuses sur un titre qui ne ressemble en rien au libellé original. C'est une pratique courante des projectionnistes ambulants, appelés aussi tourneurs. Ils récupèrent le matériel chez les distributeurs une fois les droits des films échus. Le droit suisse concernant le cinéma étant très strict, ils

---

[133] *Ibidem* nº 35 du mercredi 12 février 1919, p. 2.

[134] Un portrait de l'abbé Joye est publié dans Paul Meier-Kern : *op. cit.*, p. 55. Sur cette personne, voir Roland Cosandey : *«L'abbé Joye, une collection, une pratique. Première approche»* dans R. Cosandey, A. Gaudreault, T. Gunning (éd.) : *Une invention du diable ? Cinéma des premiers temps et religion*. Québec / Lausanne, 1992 ; Roland Cosandey : *Le cinéma en Suisse, op. cit.*, p. 35 ; Roland Cosandey [réd. Corinne Siegrist-Oboussier]: *«Film um 1910, Welcome home, Joye !»* Basel, Stadtkino Basel, Frankfurt a. M. Stroemfeld / Roter Stern dans *Kintop Schriften* n° 1, 1993, 212p.; Urs Berger : *«Abbé Joye SJ»* dans *Jurablätter*, Derendingen, Heft 9 / 10, Oktober 1976. Voir la nécrologie de Joye dans *La Liberté* nº 52 du mardi 4 mars 1919, p. 3.

ont l'autorisation de se rendre dans les villages, avec l'accord des producteurs, pour projeter les bobines dans les salles communales. Ils n'ont pas le droit, en revanche, d'utiliser le titre original du film. Ils le modifient à leur guise afin d'échapper à d'éventuelles taxes ou amendes[135]. Cette pratique, au demeurant fort ingénieuse, complique la tâche de recherche, dans la mesure où les liens entre copies et bande originale se cachent derrière les titres reformulés. Des films sur les Africains ou sur l'Afrique échappent ainsi à tout recensement[136]. Un film, *Bouboule*, joué par Georges Milton, acteur comique, change de titre et devient *En mission spéciale* pour le canton du Valais[137]. Les cantons peu dotés en salles de cinéma n'impriment pas d'affiches spéciales lors du passage des projections sur leur territoire. Les exploitants exposent les supports fournis avec la bobine ou, dans certains cas encore, fabriquent leur affiche de toutes pièces.

Comme autres sources, les photographies de films montrent quelques-unes des scènes phares retenues pour attirer les spectateurs hésitants. Les films humanitaires issus des fonds du Comité international de la Croix-Rouge à Genève ne concernent pas l'Afrique noire[138]. Parce qu'elle n'apparaît qu'en 1953 en Suisse romande, la télévision ne possède pas d'archives sur cette période[139]. A moins d'un coup de chance exceptionnel et de très longues recherches exhaustives dans les fonds non répertoriés, il est difficile d'envisager d'autres sources cinématographiques sur l'Afrique qui recèlent encore des extraits de films inédits[140].

De 1895 à 1939, une ou plusieurs personnes noires figurent sur trente et un affiches et placards. Dans ce cas, le thème du film n'est pas obligatoirement en lien avec l'Afrique. Trois affiches se présentent sous la forme d'un programme rédigé sans aucune image. Enfin, douze films sont répertoriés, dont deux seulement sont documentés par une affiche iconographique. On remarque que, dès les années 1920, plus nettement encore à partir des années 1930, l'augmentation de la documentation correspond à la fois à la production cinématographique en progression constante et à la

---

[135] Ces informations sont confirmées par Mr André Chevailler, archiviste responsable de la collection d'affiches de la CS, lors d'un entretien téléphonique le 22 juillet 2005.

[136] Roland Cosandey signale les films suivants, répertoriés dans l'inventaire du fonds Hofmann consultable à la CS, et dont on dispose d'une filmographie commentée : *Abessinien* FH 15 ; *Parmi les nègres et les animaux d'Afrique* FH 17 ; *Au cœur de l'Afrique sauvage* connaît d'autres titres comme *Les grandes chasses africaines*. Le titre original de ce dernier film est *Med Prins Wilhelm på Afrikanska jaktsigar*, réalisé par Oskar Olsen, Suède, 1922. Les deux premiers films ne sont pas mentionnés dans la presse consultée.

[137] Clichés n^{os} 17645 et 17646, 1933, CS. Les deux affiches sont tirées de la collection acquise par la CS à un exploitant forain valaisan du nom de Maye.

[138] Les deux DVD intitulés *Humanitaire et Cinéma*, édités par Memoriav, le CICR et J.-B. Junod, 2005, se focalisent sur les premiers films tournés par des délégués dès la fin de la Première Guerre mondiale, en Europe et surtout en Europe de l'Est. La famine en Russie est un autre grand sujet utilisé pour la récolte de fonds et de matériel. Le fonds nitrate 35mm ne contient pratiquement plus rien à partir des années 1923-1924 pour ne s'épaissir que vers la fin des années trente. La déception des responsables du CICR face au peu de succès de ces entreprises cinématographiques semble être la cause de l'arrêt de la production. Seule l'attaque d'un convoi du CICR durant le conflit italo-abyssin de 1935-1936 est filmée par un délégué. Le fonds 16mm concerne surtout la période 1939-1945. Ces précieuses informations ont été transmises par Jean-Blaise Junod lors d'un entretien téléphonique du 22 juillet 2005.

[139] Cette information est confirmée par Didier Bufilier, archiviste de la TSR, en date du 22 juillet 2005.

[140] Voir annexe 2, pp. 363-365.

plus grande densité associée à de meilleures conditions de conservation des supports dans les fonds d'archives.

Globalement, peu de recoupements sont possibles entre la première approche, à savoir le dépouillement systématique de la presse, et la seconde, strictement archivistique dans les fonds de la CS. Pour la Suisse, le résultat du croisement des résultats est intéressant puisqu'une petite centaine de films et d'affiches de films mettent l'Afrique ou des corps de Noirs en exergue[141]. La réalité est certainement loin de ce chiffre et, en extrapolant, le nombre de projections et de films est plus élevé encore. A défaut d'occuper le haut de l'affiche, l'Afrique est montrée aux spectateurs suisses, sous l'angle du regard des cinéastes, suisses, mais surtout étrangers. Leur vision du continent noir est celle de l'Occident, c'est-à-dire qu'elle porte en elle tous les germes nécessaires à la mythification du regard porté sur le colonisé[142]. Preuve est faite que l'Afrique n'est plus vraiment mystérieuse aux yeux du public suisse. Elle est mythifiée.

LES ÉMISSIONS DE RADIO

Les archives sonores sont peu nombreuses et difficiles à exploiter dans la mesure où elles ne sont pas toujours conservées dans les règles de l'art. Deux méthodes de recherche sont applicables. Le premier moyen d'accéder aux contenus des émissions est la consultation des programmes publiés dans la revue *Le Radio*, journal fondé en 1932. L'heure de diffusion, le nom de l'émission et, parfois, la description du sujet sont mentionnés dans de brefs articles souvent accompagnés de photographies. La consultation de ce journal va de l'année 1933, première année disponible, à 1936, c'est-à-dire une année après que les enregistrements ne deviennent une pratique habituelle. La première émission consacrée à l'Afrique est diffusée à 20 heures le mardi 18 juillet 1933. *«Dans l'intimité des nègres»* est une causerie de M. G. de Bellet, chargé de missions. Quelques photos indiquent qu'il parle de la tribu des Agnis d'Afrique occidentale française et qu'il donne *«lecture de lettres d'amour, de lettres d'affaires et d'articles écrits par des noirs* […]*»*[143]. D'autres émissions traitent des Noirs par la suite, mais il s'agit surtout des populations noires américaines. *«L'Afrique vous chante»*, sketch pour enfants d'Albert Rudhart est un *«reportage imaginaire avec musique nègre authentique qui sera donné par le Studio de Genève, mardi 18 juin* [1935] *à 20h10»*[144]. Là aussi, ce ne sont que quelques clichés sur l'Afrique, fournies par Presse-Photos et un certain M. Burnier qui renseignent sur le contenu africain de l'émission.

Ces résultats très maigres doivent être complétés par un corpus plus intéressant, obtenu en appliquant la seconde méthode. Elle consiste à écouter les diverses plages conservées au moyen de gravage de disques. Avant 1935, les enregistrements sonores n'existent pas : les interviews se réalisent instantanément. On privilégie le contact avec

---

[141] Pascal Blanchard et Nicolas Bancel estiment la production française sur le thème colonial à plus de quatre cents films de fiction réalisés de 1921, année de la sortie du film de Jacques Feyder, *L'Atlantide*, jusqu'aux indépendances. *De l'indigène à l'immigré, op. cit.*, p. 47.

[142] Voir à ce sujet Abdelkader Benali : *Le cinéma colonial au Maghreb : l'imaginaire en trompe-l'œil*. Paris, éd. du Cerf, 1998, 371p.

[143] *Le Radio* nº 536 à la page du samedi 22 juillet 1933, p. 939.

[144] *Ibidem* nº 636 du 14 juin 1935, p. 1118.

l'interlocuteur. Les discussions avec plusieurs personnes, les prestations de chorales, de fanfares et d'autres sociétés indiquent la fin de la prédominance des émissions réalisées en direct. Le gain en mobilité du journaliste est un autre atout. Les supports de conservation de la voix humaine subissent mal les affres du temps. Sur l'Afrique, aucune bande n'existe avant 1939, mais le catalogue signale dès 1940, l'enregistrement de personnages célèbres, comme René Gouzy, le D[r] Fred Blanchod, ou des interviews d'anonymes qui ont laissé des informations intéressantes. Un registre des œuvres restaurées est disponible[145] mais la conformité entre l'intitulé de l'émission et son contenu n'est pas garantie.

Durant la Seconde Guerre mondiale, cinq enregistrements retiennent particulièrement l'attention. Entre 1940 et 1941, le D[r] Blanchod figure sur trois bobines totalisant plus de 20 minutes d'émission, erreurs et reprises comprises. Qu'y apprend-on ? Tout d'abord le médecin lausannois, auteur de best-sellers, anime une émission dont la série s'intitule *Le globe sous le bras*. Un extrait, daté du 10 décembre 1940, évoque l'infériorité et la naïve stupidité des Africains. D'autres thèmes chers à Blanchod, comme celui du Jardin d'Eden et de la sauvage beauté naturelle de la faune rencontrée sont relatés :

> […] Mon petit boy, étendu auprès de mon lit de camp, à même le sol, m'explique à voix basse : Panthère y en a mordre derrière, à gauche, partout. Cela veut dire en son jargon qu'elle est rusée, ne se laisse pas tuer sans essayer de se défendre et trompe le chasseur sans appliquer les lois de la ligne droite.[…]
>
> […] je laisse le camp à la garde du petit boy qui fait mon pain très simplement. Il creuse un trou en terre, le remplit à moitié de braise, place son moule qu'il croit bien fermé, couvre de cendres et de terre. Une heure plus tard, j'ai du pain frais, mélangé de quelques cailloux.
>
> Il nettoie aussi les lampes à pétrole qui ont fumé toute la nuit.
>
> Bernardin de St-Pierre, pour prouver l'amicale prévoyance du Créateur, disait que le melon a des côtes pour être mangé en famille. Si vous me demandiez pourquoi les nègres ont les mains noires, je vous répondrais que c'est sûrement pour essuyer les fumeuses lampes à pétrole. […]
>
> Il faut voir cette population mouvante pour y croire et je pousse plus d'exclamations étonnées pendant ce jour de Noël que pendant toute mon existence. Le père Noé n'a pas vu défiler plus d'animaux que moi quand il les appela dans l'arche. Il y là toute la belle vie fougueuse, celle que le Créateur avait prévu à la surface du globe.
>
> […] Tout au commencement, avant que l'homme inventa les armes pour les terroriser et les détruire, les bêtes sauvages devaient avoir confiance en lui, se laisser approcher comme elles le font ici. Le Jardin d'Eden n'était pas une invention merveilleuse, mais la simple réalité dont les mythologies et les religions se sont transmis le récit et que l'homme a détruit de ses propres mains. […][146]

Ce texte enregistré est certainement le résultat d'une synthèse de plusieurs écrits de Blanchod, publiés quelques années auparavant dont voici la source :

---

[145] Voir http://www.memoriav.eurospider.com (21.01.02).

[146] CDR 3462 *Noël au Serengeti : Causerie du D[r] Blanchod*, plages 18 et 19, durée totale : 8 : 47, diffusion du 10.12.1940, ARSR.

> Mon voisin noir m'explique : «panthère y en a mordre derrière, à gauche, partout» cela veut dire qu'elle est rusée, ne se laisse pas tuer sans essayer de se défendre et bondit sur le chasseur, sans appliquer les lois de la ligne droite. […][147]
>
> […] Je laisse le camp à la garde de Kidourou, qui fait mon pain très simplement. Il creuse un trou en terre, le remplit à moitié de braises, place son moule bien fermé, couvre de cendres et de terre. Une heure plus tard, j'ai du pain frais. Il nettoie aussi les falôts-tempête qui ont fumé toute la nuit. Bernardin de Saint-Pierre a des côtes pour être mangé en famille. Si tu me demandes, Brin d'Amour, pourquoi les nègres ont les mains noires, je te dirai que c'est pour essuyer les fumeuses lampes à pétrole.
>
> […] J'ai devant moi la création telle que son auteur l'avait prévue, telle qu'elle serait si l'homme dans sa fureur de destruction n'avait pas tout anéanti autour de lui. Au commencement, avant que l'homme inventât les armes pour les terroriser et les détruire, les bêtes sauvages devaient avoir confiance en lui, se laisser approcher comme elles le font ici. Le Jardin d'Eden n'était pas une invention merveilleuse, mais la simple réalité, dont les mythologies et les religions se sont transmis le récit et que l'homme a détruit de ses propres mains.[148]

Ainsi le texte écrit est adapté à la radio : le boy ne porte désormais plus de nom, le pain contient des cailloux, ce n'est plus Bernardin de St-Pierre mais le melon qui a des côtes. La première admiratrice du médecin vaudois, qui n'est autre que sa fille tendrement baptisée Brin d'Amour, est occultée. Le récit de Blanchod tient plus du bricolage réalisé à partir d'éléments déjà existants que de la construction savante destinée spécifiquement à la diffusion radiophonique.

Un autre enregistrement de trois minutes et demie fait allusion à l'Afrique, plus particulièrement au Nigéria, au Soudan et à la civilisation haoussa. Une partie tronquée au début dévoile les intentions de Blanchod et, surtout, les convictions sur lesquelles il bâtit son jugement sur l'Africain :

> […] à même la terre brûlante, humide, molle et moite, tous [les Noirs] déliés du joug quotidien dormiront à poings clos la figure contre les étoiles. Mais avant qu'ils partent dans leurs rêves, écoutez ce récit qui les montrent tels que les observèrent les explorateurs et tels que je les ai vus. Penchez-vous avec moi sur ces grands enfants que sont les Noirs que j'aimerai jusqu'à mon ultime heure. […][149]

Les extraits relevés sont les preuves les plus tangibles de l'amalgame qui préside à la construction des récits. Les références les plus strictes se mélangent au gré des intentions de l'auteur avec des modifications et des nuances ridiculisant l'Africain ou interpelant de façon plus appropriée, soit le lecteur, soit l'auditeur. La pratique ressemble en tous points à la technique de réappropriation des images coloniales et de leur recyclage.

Quarante ans après les premiers écrits des voyageurs dépeignant la végétation africaine, la radiodiffusion du mois de juin 1941 reprend les mêmes accents lyriques et exotiques. L'extrait qui suit, faussement attribué par les archivistes à l'Afrique

---

147 Fred Blanchod : *La randonnée africaine*. Lausanne, Payot, 1933, p. 137.

148 Fred Blanchod : *Au Paradis des grands fauves. Voyage dans l'est africain*. Paris, Payot, 1937, pp. 100 à 102.

149 CDR 3453 *Globe sous le bras / Invitation au voyage : Causerie du Dr Fred Blanchod sur le Soudan et le Nigéria*, plage 6, durée 3 : 30, diffusion du 08.10.1941, ARSR.

équatoriale, décrit les essences rencontrées lors d'un voyage de Blanchod en Malaisie. L'émission est une interview réalisée par un journaliste non identifié. La description détaillée, exubérante, du paysage ne détonne avec les textes plus anciens que sur les termes scientifiques. Ils trahissent la profession de leur auteur. Sinon, toute la sauvagerie des lieux et l'exotisme du décor sont rendus selon les critères canoniques du récit de voyage, glorifiant un paysage idyllique propre à la vision paradisiaque du Jardin d'Eden. Les indigènes disparaissent littéralement du récit au profit d'une nature considérée comme vierge :

> Là-bas, elle [la forêt équatoriale] s'épanouit dans toute sa gloire. Le chemin taillé à la hache est bordé d'une cathédrale de colonnes arborescentes. Un clair-obscur voile une atmosphère que ne trouble à l'heure de la méridienne aucun cri d'animal, aucun chant d'oiseau. De haut en bas, les troncs sont couverts de plantes parasites. Des lianes innombrables, fines comme des cheveux et grosses comme la cuisse escaladent ces colosses, s'enchevêtrent de mille manières dans leurs ramures et se hissent jusqu'au sommet où elles étalent leurs fleurs brillantes. Ce sont des boinias, des passiflores, des aroïdés aux énormes feuilles, des cyclanthées à étages réguliers, des fougères grimpantes, des poivriers et des bignonias aux corolles éclatantes. Une pluie de fleurs tombe de ces gouttes de feuillage sans que je puisse deviner de quel arbre elles proviennent. […][150]

Une autre interview à retenir est celle de François Reymond, président de la Société des Anciens Africains de Genève, et de Louis Buttex, ancien président de cette société. Le 7 mai 1941, ils évoquent des souvenirs et se présentent. Un chant africain, entonné par une femme blanche, certainement l'une des épouses d'un Suisse d'Afrique — et non une chanteuse africaine comme l'indique faussement le catalogue —, est encore en partie audible. C'est l'introduction récitée par le journaliste Henri Meyer de Stadelhofen, reporter et journaliste à Radio-Genève, qui donne le ton et montre à quels points les poncifs entretenus au sujet des Africains ont encore de la vigueur, plusieurs décennies après les entreprises de colonisation :

> Le rythme frénétique de cette danse d'Afrique évoque la jungle mystérieuse des forêts impénétrables, refuges des grands fauves. Mais rassurez-vous, chers auditeurs, nous ne voulons pas vous entraîner dans ces contrées lointaines et un peu inquiétantes où sévit la fièvre jaune et la mouche tsé-tsé. Non, je ne vous entraînerai pas ce soir en Afrique, c'est l'Afrique qui viendra vers nous. Comme vous le savez, le Comité international de la Croix-Rouge […a lancé ?, inaudible] un appel il y a quelques semaines aux personnes ayant vécu en Afrique afin de trouver des traducteurs parlant les langages ou idiomes indigènes. Or, la Société des Anciens Africains de Genève, parmi lesquels nous nous trouvons en ce moment, a présenté plusieurs de ces utiles auxiliaires de la Croix-Rouge internationale. Nous sommes donc au local de la Société des Anciens Africains de Genève qui groupe les Suisses qui vécurent pendant plusieurs années sur le continent noir.
>
> Devant nous, suspendus aux parois de la salle, des panoplies, sagaies, flèches et arcs, statuettes, façonnés selon l'art étrange des peuplades noires, évoquent aux yeux des broussards les jours passés loin de la patrie.

---

[150] Le vocabulaire botanique mérite une analyse approfondie. CDR 2591 *Témoignage du docteur Fred Blanchod sur l'Afrique équatoriale*, plage 27, durée totale : 8 : 48, diffusion du 26.06.1941 sur Radio-Lausanne, ARSR.

> […] Visages brunis, masques énergiques se penchent autour de notre micro.[151]

L'extrait suivant laisse Buttex décrire la panoplie qui orne la salle de réunion composée de *«couteaux bangalas, peignes équateur, de fétiches bakoulas et de haches dénommées Kasaï,* […] *d'une queue d'éléphant dont les poils, paraît-il, portent bonheur* […] *et d'un fanion, dont la maquette a été peinte par notre ami Henri Dufaux, qui vous parlera tout à l'heure»*. Il reste une photographie d'un décor réalisé par ce personnage dans *L'Illustré* du 15 septembre 1938, lors du onzième congrès de la Société suisse des Anciens Africains. Le cliché donne une idée précise des objets susceptibles d'intéresser le visiteur comme, par exemple, une statue sculptée et un crâne humain déposé aux pieds des cases reconstituées[152].

Une interview d'un pasteur dénommé Roussillon a lieu en 1944. Elle est consacrée à la magie et aux croyances des Noirs. L'homme d'église tente d'expliquer comment les Africains envisagent la vie et son déroulement, empreinte d'esprit irrationnel : *«le Noir n'a pas l'esprit scientifique comme nous»*, affirme-t-il sans hésitation[153]. Une question posée par l'intervieweur Meyer de Stadelhofen, préposé, semble-t-il d'après les enregistrements retenus, aux émissions consacrées au continent noir, amène une réponse symptomatique. Le pasteur reflète l'état d'esprit qui règne en Suisse au sujet des Africains en ces temps de guerre :

> *Henri Meyer de Stadelhofen* : Pensez-vous, en résumé, pourquoi pensez-vous que la civilisation noire en soit restée à ce stade de stagnation ?
>
> *Pasteur Roussillon* : Les tribus indigènes, ces tribus indigènes dont je viens de parler font partie de peuples sans culture, qui sont à mentalité primitive. Or, ces différentes tribus dont leur civilisation auraient dû, semble-t-il, se développer. Au contraire, cette civilisation s'est cristallisée autour de la pensée des ancêtres guidée par la magie. […][154]

Un dernier entretien d'après-guerre, consacré au voyageur René Gouzy, retient l'attention. La discussion menée par Vigny parcourt la vie africaine de ce journaliste explorateur. Ce sont surtout les itinéraires empruntés et les progrès technologiques des moyens de transport depuis la fin du XIX^{e} siècle qui retiennent l'attention de l'aventurier. Les habitants de l'Afrique sont brièvement évoqués par le souvenir teinté d'humour d'un séjour chez des anthropophages et du refrain des pagayeurs indigènes, qualifié de *«barbare et de monotone»*. Gouzy prend lui-même la mesure de la distance qui le sépare des explorations modernes et de la fin d'une époque désormais révolue. Il

---

[151] CDR 2252 *La Société des anciens africains de Genève*, plages 27 et 28, durée totale de 3 : 35, diffusion du 07.05.1941, ARSR.

[152] *L'Illustré* n° 37 du 15 septembre 1938, p. 1148. La légende précise : *«A cet effet, l'excellent peintre Henri Dufaux, vieil «Africain» lui-même, avait brossé dans la salle des Rois un décor tout à fait suggestif, ainsi qu'en témoigne notre photographie»*. Sur Henri Dufaux, son frère et leurs nombreux exploits, voir Alfred Waldis : *op. cit.*, pp. 7 à 27. Gouzy évoque les deux voyages qu'il réalise avec Henri Dufaux à la plage 7 du CDR 1231 *Entretien avec René Gouzy, grand voyageur : Ses expéditions en Afrique au début du 20ème siècle*, durée totale : 26 : 56, diffusion du 12.08.1946, ARSR.

[153] CDR 2408 *Interview du pasteur Roussillon sur les Noirs d'Afrique / Missionnaire*, plages 12 à 14, durée totale : 8 : 32, diffusion du 21.04.1944, ARSR.

[154] *Ibidem* CDR 2408, ARSR.

mentionne que ses voyages sont consignés *«dans un volume un peu oublié aujourd'hui, évidemment, mais que d'aucuns feuilletteront peut-être encore avec plaisir»*[155].

Les archives sonores ne fournissent qu'une confirmation des thèses avancées jusqu'ici. Il importe pourtant d'en tenir compte malgré la maigreur des sources : la vision du continent noir et de ses habitants est baignée de colonialisme. Les souvenirs exotiques des anciens Africains comme les récits de voyage de Blanchod contribuent à nourrir et à entretenir les idées coloniales et européennes au sujet des indigènes. Lorsque les Suisses d'Afrique ont la parole, l'itinéraire exotique et les aléas de la guerre intéressent le journaliste et l'auditeur, et non les souffrances encourues par les combattants. Moyen populaire de diffusion culturelle, la radio prouve la persistance en Suisse de la curiosité pour l'autre et de l'intérêt pour le lointain dans sa version coloniale.

Parce qu'il fait appel à la mémoire plus qu'à l'histoire, le souvenir des chants africains ramenés par des voyageurs suisses à leur retour survit parfois longtemps à leur disparition. Catherine Minder-Moehr, la fille de Paul Moehr, né en 1912 et décédée en 1992, lors d'une interview réalisée à son domicile, chante un chant africain et répète une phrase en langue indigène apprise il y a longtemps en écoutant son père[156]. Yvette Müller-Steiger, fille de Robert Steiger, rapporte qu'elle joue d'un instrument de musique rapporté par son père[157]. Il n'est pas impossible que des mélopées africaines aient quelquefois égayé le salon de cette famille neuchâteloise.

LES CARTES POSTALES

La carte postale est le support le plus facilement reproductible. La Suisse ne fabrique pas de cartes-vues de type colonial. Les images coloniales d'origine étrangère circulent à travers le pays grâce à la correspondance. Il est impossible de reconstituer les mouvements extrêmement intenses du courrier postal. Certains clichés figurant sur les cartes connaissent des tirages qui dépassent plusieurs millions d'exemplaires[158]. De fait, sans une équipe de recherche, il est très difficile de travailler efficacement sur ce support.

Les rédacteurs des cartes font souvent un lien entre le sujet de la photographie ou de l'image, au recto, et leur texte, au verso, relatant à leurs destinataires leurs impressions de voyage. Cela est surtout vrai pour les vues de paysage, où le nom du lieu traversé est écrit en toute lettre, dans la légende sur la photographie. La correspondance échangée entre les voyageurs et l'Europe peut être régulière et de longue durée. Par un heureux concours de circonstances, la cartothèque de Paul Moehr est d'une richesse unique et insolite. Ce n'est que récemment, à la fin de l'année 2004, que le recoupement

---

[155] CDR 1231 *Entretien avec René Gouzy, grand voyageur : Ses expéditions en Afrique au début du 20ème siècle*, durée totale : 26 : 56, diffusion du 12.08.1946, ARSR.

[156] Interview réalisée le 16 septembre 1989 par l'auteur, APM.

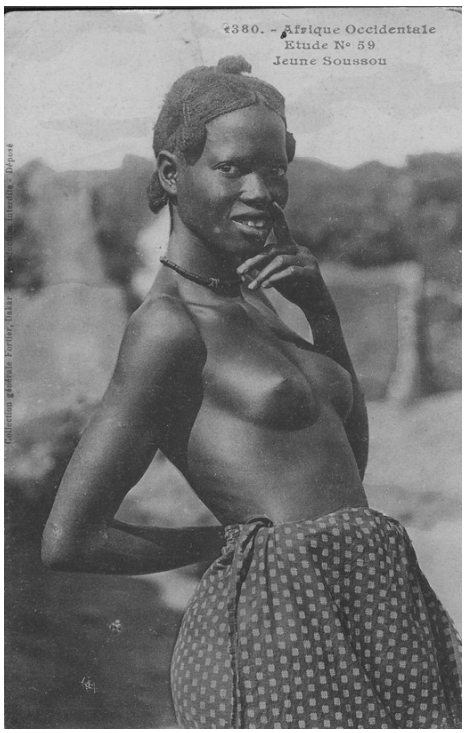
[157] Cité par Julien Glauser, dans une interview du 16 juillet 2003 dans GHK : *op. cit.*, p. 135.

[158] Il n'existe pas de grands collectionneurs spécialisés sur ce sujet en Suisse. La plus grande collection connue est celle de Gérard Lévy de Paris, avec près de 250'000 clichés d'indigènes et d'exhibitions en provenance du monde entier. Pour la photographie, voir les exemples tirés de la collection de Charles-Henri Favrod dans *Le temps des colonies*. Lausanne, éd. Favre, 2005, 162p.

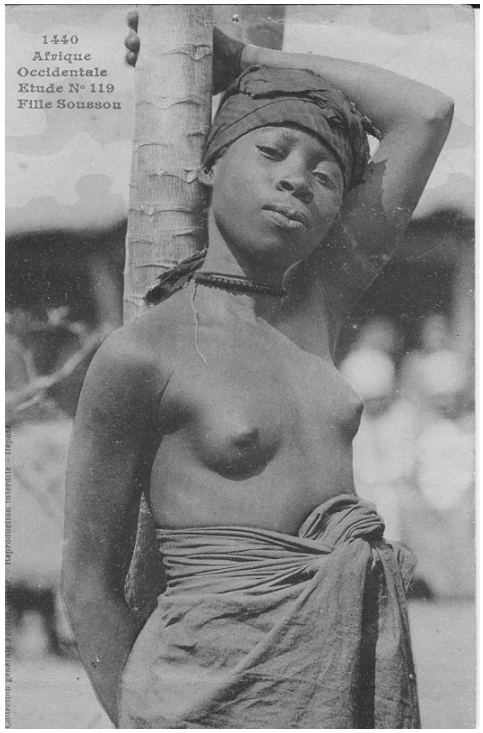
entre les sources à disposition dans la famille et celles provenant d'un fonds privé révèle des informations importantes. On apprend ainsi que le Fribourgeois écrit plus de six cents cartes postales provenant de toutes les régions africaines où il transite et où il séjourne. Le hasard veut que l'ensemble est conservé dans son intégralité et dans de bonnes conditions, malgré le fait qu'il n'aurait jamais dû quitter les archives familiales[159]. L'acquisition de ce fonds afin de lui garantir son unité devrait être envisagé.

Paul Moehr envoie à sa future épouse jusqu'à trois cartes postales par jour. Ces dernières rendent possible la reconstitution d'une grande partie des échanges. Ce travail relativement long et fastidieux, reste encore à faire. Il indique que d'autres fonds privés de ce type reposent ailleurs en Suisse. Malheureusement, dans de nombreux cas, la destruction met fin à tout développement de la recherche.

Pour les photographies, les Africains sont l'objet de nombreux sujets, même si la majorité des échanges s'effectuent sur des cartes non illustrées. Quand une photographie est envoyée, l'allusion à la colonie est systématique. Dans la palette très large des sujets chers aux photographes, l'exotisme et l'érotisme vont de pair[160]. Deux illustrations de jeunes filles africaines montrent précisément comment s'effectue le mélange des genres :



21



22

[159] Interviews enregistrées sur dictaphone les 16 septembre 1989 et 11 décembre 1989. Interviews réalisées par l'auteur, APM.

[160] Sur les premiers reporters-photographes qui arpentent le globe et les sujets qu'ils immortalisent, voir André Barret : *Les premiers reporters-photographes. 1848-1914*. Paris, éd. Duponchelle, 1996, 213p.

Le cliché intitulé *Afrique occidentale — Etude n° 59 — Jeune Soussou*, est resté vierge de toute écriture et est emporté tel quel par Paul Moehr (fig. 21). La photographie *Afrique occidentale — Etude n° 119 — Fille Soussou* illustre une carte datée du 6 octobre 1911, postée de Duma au Congo belge (fig. 22)[161]. Le signataire, non identifié, signale qu'il a l'occasion de venir saluer l'ancien pionnier fribourgeois chez lui, en juillet de l'année suivante, et de le féliciter à l'occasion de son prochain mariage. Dans le fonds Moehr, on trouve d'autres clichés de ce type où les personnes posent devant l'objectif, à moitié nues. La collection de cartes postales du Fribourgeois est un assemblage de vues générales, de paysage considérés comme pittoresques, de maisons et de quartiers, de photos de groupes et de poses individuelles, en habit ou dénudées.

Il faut insister sur le fait que les exemples proposés ne sont de loin pas représentatifs de la production photographique coloniale. Comme le souligne d'ailleurs un spécialiste de l'histoire de la photographie africaine au sujet des cartes postales coloniales :

> Pour clore son propos, Philippe David lance un «plaidoyer pour une analyse objective de la carte postale» et souligne que les productions coloniales grivoises sont extrêmement minoritaires dans le corpus global. Il récuse, dans son analyse, toute étude «simpliste» qui n'intégrerait pas le rapport entre l'ensemble de la production et une production qu'il juge «pornographique».[162]

L'image et les représentations qu'elle contient ont un sens, tant pour celui qui la crée que pour celui qui la regarde. Ce n'est pas le fabricant, l'auteur et l'émetteur de la carte qu'il s'agit d'observer, mais plutôt l'acheteur, le destinataire et le récepteur du message. Ainsi, on suit méthodologiquement le raisonnement développé par Martine Joly :

> Mais si l'on persiste à s'interdire d'interpréter une œuvre sous prétexte qu'on n'est pas sûr que ce que l'on comprend correspond aux intentions de l'auteur, autant arrêter de lire ou de regarder toute image immédiatement. […] Ce que nous voulons dire par là, c'est que, pour analyser un message, il faut commencer par se placer délibérément du côté où nous sommes, à savoir celui de la réception.[163]

En ce sens, la carte postale par son texte et par ses images, sont les transmetteurs des idées en vogue. Pour les colonies, la vision mythifiée d'un paradis terrestre, la curiosité des mœurs et des coutumes de ses habitants, tout aussi étranges, voilà de quoi nourrir le fonds de commerce des photographes et des imprimeurs. De plus, si le thème est récurrent, certains sujets photographiques sont recyclés à souhait, la légende changeant régulièrement d'une époque à l'autre. Par le texte, on explique l'image au gré

---

[161] Format original pour les deux cartes : 13,5 cm x 8,5 cm. Photographies colorisées. Collection générale Fortier, Dakar, APM.

[162] Pascal Blanchard, Armelle Chatelier (ss la dir. de): *op. cit.*, p. 86.

[163] Martine Joly : *Introduction à l'analyse de l'image*. Paris, éd. Nathan Université, coll. Image 128, 2001, pp. 35-36.

des envies[164], on fait dire à l'image ce qu'on veut. Se mettre à la place du récepteur constitue une excellente porte d'entrée pour l'historien des mentalités coloniales.

Parce qu'elle est bon marché, populaire, pratique et rapide, la carte postale est prisée en Suisse comme partout ailleurs en Europe. Elle reflète l'esprit du temps et régit les valeurs propagées par les idéologies dominantes. Quelle que soit son origine, la mentalité coloniale se propage et diffuse des images qui apparaissent comme réalistes et véridiques. Pire, les témoins oculaires, vivant en Afrique, confirment cet état de fait, leur parole alliant poids et persuasion. L'argument qu'ils avancent réside dans l'expérience vécue avec les peuplades africaines. Quand on sait que le regard porté sur les Africains est, à cette époque, *par essence* colonial, on mesure l'énorme impact des stéréotypes reposant sur une base argumentaire fausse, mais ô combien efficace.

LES LOISIRS POUR ENFANTS ET LA LITTÉRATURE SCOLAIRE ET ENFANTINE

Deux corpus sont à décrire ici : le premier, ludique, est destiné aux jeunes et à leurs loisirs. Le second est fourni sur les bancs d'école, à travers l'enseignement des disciplines scientifiques et religieuses, au moyen de supports pédagogiques écrits et illustrés[165]. Les sources les plus abondantes se rencontrent dans les pages illustrées des magazines populaires. On y trouve des petits récits destinés au public jeune par une rubrique spécifiquement réservée à cet effet. Des blagues et des bandes dessinées paraissant en feuilleton constituent le fond principal du cahier. Des bricolages ou des travaux d'aiguilles prennent leurs inspirations dans l'iconographie abondante sur l'Afrique.

LES JEUX

Trois plateaux de jeu de société sont connus[166]. Tous sont de provenance suisse et destinés aux enfants suisses. Ils sont fabriqués par l'entreprise *Nestlé — Peter — Cailler — Kohler* de Vevey et par *Maggi*. En 1931, *Avec Mittelholzer par avion à travers l'Afrique* fait partie d'une série de cinq plateaux de jeux qui remplacent les très populaires séries de livres imagés *Les Merveilles du Monde*. Pour le jeu africain, il est précisé qu'il est basé *«sur les données du livre célèbre de notre grand aviateur». «Les douze images marquent douze étapes de ce raid transafricain où vous l'accompagnerez, de Zurich à la Ville du Cap»* indiquent que l'on cherche à impliquer la jeunesse,

---

[164] La pratique est toujours d'actualité. Un Noir d'origine africaine, de nationalité suisse de longue date et très actif dans sa commune, a été photographié lors d'une vente du 1er août. Selon son témoignage, le cliché réapparaît parfois, présenté dans le cadre d'articles consacrés, par exemple, à la pauvreté des étrangers immigrés en Suisse. Source à disposition de l'auteur.

[165] Charles-Robert Ageron *: Le «Parti colonial»* dans *Les collections de l'Histoire* n° 11, avril 2001, pp. 31-32.

[166] Sur les représentations dans l'imagerie enfantine, voir Yann Holo : *«Les représentations des Africains dans l'imagerie enfantine»* dans Pascal Blanchard (et alii, ss la dir. de) : *L'Autre et nous …*, *op. cit.*, pp. 201-204.

virtuellement du moins, dans les exploits et dans les résultats des explorations[167]. L'exemplaire du jeu conservé à Vevey et daté du 1er mai 1932, a été découvert dans un chalet de montagne en Valais. Il présente une particularité : les règles sont recopiées soigneusement à la main sur le fond du jeu représentant les pourtours de l'Afrique et des cases numérotées[168].

Les deux autres jeux sont produits par le même groupe industriel sous la marque *Maggi*, basée à Kemptthal, dans le canton de Zurich. Le *Maggi's Abenteuerspiel*, consiste à partir en expédition en Afrique pour ramener des pierres précieuses et des animaux, suivant le modèle des explorations occidentales célèbres et rapportées par les journaux et les films projetés dans les salles[169]. Autrement dit, on joue à domicile les prédateurs et les chasseurs sans courir de risque. Cinq pions différents, deux faces de colons coiffés d'un casque blanc et trois faces d'indigènes aux oreilles et au nez percé, font avancer les joueurs sur un plateau de jeu circulaire. Au centre, un festin, vu en perspective aérienne, est dressé sur une table blanche, les convives étant entourés d'animaux sauvages. Deux colons vêtus de blanc côtoient deux indigènes au torse nu. Une rivière traverse le centre du jeu et le divise en huit cases circulaires réparties sur toute la surface. A l'intérieur de ces cases, des animaux et des plantes féroces sont les dangers à éviter. Trois coins du plateau représentent des lions, des éléphants et une famille africaine dans une case se réjouissant d'avaler les produits confectionnés par Maggi.

Le dernier jeu, le *Maggi's Fliegerspiel*, est basé sur le principe du jeu de l'oie. Le fond est une esquisse d'une carte géographique représentant le sud de l'Europe, l'Afrique, le Proche et le Moyen-Orient, ainsi que l'Inde et l'Australie. Les règles sont imprimées sur le plateau et les numéros des cases expliquent au joueur le comportement adéquat à adopter. Le parcours est celui d'un aviateur *Maggi* qui se retrouve au milieu de tribus sauvages et d'animaux exotiques lorsqu'il séjourne en Afrique et en Australie[170].

On constate à l'aide de ces trois exemples que les schémas de pensée habituels sont reproduits pour la jeunesse selon des critères identiques à ceux que l'on utilise pour les supports destinés au public adulte. En conséquence, cela signifie aussi que le discours dominant est imprégné par la pensée coloniale et par les idéaux de civilisation véhiculé par l'Occident. Aucune distanciation ne vient contrecarrer la tendance qui constitue peu à peu une pensée non plus individualisée ou individuelle, mais un univers commun.

---

167 *«En deux mots»*, préface aux Jeux N.P.C.K. — Règles des jeux, *Chocolats Nestlé — Peter — Cailler — Kohler*, Vevey, printemps 1931. AMAV, Al 6481.

168 AMAV, Al 6861.

169 *«Diese Expedition, die aus Gelehrten und Jägern besteht, hat den Auftrag, alles Merkwürdige zu sammeln und womöglich nach Hause zu bringen, zum Beispiel seltene Steine und Tiere. Maggi's Abenteuer-Spiel — Ein Hüpfspiel für 2 und mehr Spieler»*, sans date. *«Cette expédition composée de savants et de chasseurs a la mission de récolter tout ce qu'il y a de curieux et si possible de le ramener à la maison, comme par exemple des pierres précieuses et des animaux. Le jeu de l'aventure Maggi — un jeu stimulant pour 2 joueurs ou plus»* [trad. de l'auteur], AMAV, Al 6478 / 2.

170 *Maggi's Fliegerspiel*, sans date. AMAV, Al 6479.

LES LIVRES DE VIGNETTES

Les vignettes accompagnant les tablettes constituent des arguments de vente car elles permettent de coller des images dans un album fourni par les fabricants et de combler des lacunes dans une collection. L'exemple ci-après (fig. 23, recto et verso) se rapporte à l'Amérique latine, mais il montre à juste titre quel univers idéologique on présente à la jeunesse au moyen de messages anodins comme un rébus ou un jeu[171].





23

Certains dessins se veulent éducatifs et la collection *Les Merveilles du monde* lancée par le groupe de fabricants *Nestlé — Peter — Cailler — Kohler* rencontre un succès indéniable. Le premier album composé de 1'440 vignettes est lancé en 1920. Le livre est bâti sur le principe du collage d'images qui, une fois assemblées en une page, développe un thème. Les planches constituent cent vingt séries. Imaginé sans commentaire explicatif, ce premier essai rassemble des illustrations sur la faune et la flore, les inventions techniques majeures dans une perspective à la fois naturaliste et historique. Les albums suivants prennent une forme différente. Si le principe des vignettes reste le même, chaque planche est agrémentée d'une page de commentaires. C'est ainsi que les albums réalisés dès 1929 répondent aux vœux des collectionneurs *«puisqu'en regard de chaque série de 12 timbres, une notice scientifique très simple, sérieuse, de bonne vulgarisation, introduisait le sujet»*[172].

Un certain idéalisme se cache derrière cette production. L'intention est de donner à la jeunesse suisse la possibilité de se cultiver tout en achetant. On associe en quelque sorte plaisir et éducation grâce à un produit de consommation. L'introduction de l'album montre que ce souci est récompensé par le chaleureux accueil réservé à la publication. La recette est d'ailleurs reprise par la concurrence qui n'hésite pas à illustrer ses productions de scènes africaines[173]. La publicité pour la collection joue également un grand rôle dans cette réussite[174] :

---

171 Vignette rébus : *«C'est en Amérique latine que les noirs dirigés par des blancs cultivent le Cacao qui mélangé au sucre donne le chocolat préféré des enfants»*, sans date (vers 1900), Chocolats Suchard, Neuchâtel, CPM.

172 *«En quelques mots»*, introduction à l'album *Les merveilles du monde* volume III. Edité par les *Chocolats Nestlé-Peter-Cailler-Kohler*, automne 1933, Vevey, p.1. Le succès populaire de ces publications est confirmé dans *La Liberté* n° 57 du mercredi 10 mars 1926, p. 4.

173 C'est le cas, par exemple, de *Lindt et Sprüngli* qui lance son troisième album en 1930 comportant de *«passionnantes scènes de chasse en Afrique»*. *L'Illustré* n° 18 du 1er mai 1930, p. 506. Voir aussi *J. Staub's Bilderwerk — Heft IV — I. Auflage. Fremde — Menschen Tafel 47*, sans date et *La Suisse*

> Sans tomber dans la niaiserie d'une certaine «littérature enfantine», ces textes étaient destinés d'abord à la jeunesse. Comme rien n'est trop bon pour elle, nous les demandâmes à des savants de premier ordre. De même, les dessins sont l'ouvrage de spécialistes qui surent y mettre à la fois un sens artistique parfait et une remarquable fidélité de reproduction. Notre attente fut récompensée. Des lettres toutes intéressantes, de parents de jeunes collectionneurs, de professeurs, d'instituteurs nous ont dit tout l'intérêt que présentaient nos deux premières séries des «Merveilles du monde», toute leur valeur instructive[175].

Une série de planches contient des images relevant les différences anatomiques et culturelles de tribus établies sur tous les continents[176]. Le troisième volume publié en 1933 comporte deux pages sur des thèmes consacrés à l'Afrique et à ses habitants. La série *Pour se faire une beauté* est annoncée d'ailleurs comme amusante en raison des déformations corporelles représentées[177]. La série *Les races qui s'éteignent* indique en revanche la fin d'un monde, celui des tribus et des peuples autochtones, réduits à quelques rares individus parfois. Pour prouver la permanence des stéréotypes attribués aux Africains, l'édition de 1950 n'hésite pas à montrer, par exemple, une femme pygmée qu'on qualifie de *«pas jolie»*.

LA BANDE DESSINÉE

D'autres produits sont destinés aux enfants pour leurs loisirs comme les bandes dessinées et les pages humoristiques[178]. Ce n'est qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale que *L'Echo Illustré* livre en feuilleton une édition de *Tintin au Congo* dont des détails sont adaptés à la Suisse. De février 1945 à en février 1946, le célèbre reporter à la houppe est promu journaliste auprès du magazine catholique suisse[179]. C'est en 1932 qu'apparaît la première bande dessinée comportant des Africains dans une rubrique destinée aux enfants. *La Patrie suisse* publie une histoire dessinée, *Le Capitaine Pétin va à la chasse aux lions*, signée par G.-Th. Rothmann[180]. Les vignettes sont complétées par du texte. Les indigènes sont des sauvages peureux, fuyant le danger. Au service des Blancs quand cela est nécessaire, la tribu africaine devient inquiétante parce qu'elle est soupçonnée d'être anthropophage. Le chef de la tribu

---

pittoresque Chocolat Suchard — Huttes des nègres Wagandas et *Jeune Hottentote (Afrique méridionale)*, sans date également, tous deux aux ACG.

174 Voir par exemple les pages publicitaires publiées dans le n° 48 de la *Patrie suisse*, entre les pages 1152 et 1153, 1933 ; le n° 47 du 23 novembre 1933 de *L'Illustré*, p. 1427 et le n° 46 de *L'Echo illustré* de 1933, p. 1125.

175 *«En quelques mots»*, introduction à l'album *Les merveilles du monde* volume III, *op. cit.*, p. 1.

176 Voir annexe 3, pp. 367-368.

177 *«*[…] *les descriptions de mœurs exotiques, les scènes de la vie indienne et l'amusant chapitre : «Pour se faire une beauté» amuseront les jeunes lecteurs* […]*»*, *«En quelques mots»*, introduction à l'album *Les merveilles du monde* volume III, *op. cit.*, p. 2.

178 Voir par exemple l'article de Christian Jannone : *«Les hommes-léopards et leurs dérivés dans la bande dessinée»* dans Pascal Blanchard (et alii, ss la dir. de) : *L'Autre et nous …*, *op. cit.*, pp. 197-200.

179 La première série est publiée dans le n° 6 du 10 février 1945, p. 22 au n° 8 du 23 février 1946, p. 25.

180 Voir les numéros 22, 24, 26, 28, 32, 34 et 36 de *La Patrie suisse*, 1932, interpages pp. 528-529 ; 576-577 ; 624-625 ; 671-672 ; 768-769 ; 816-817 et 864-865. Les numéros 32 et 34 ne comptent pas de dessins d'Africains dans leurs vignettes.

souffre d'un mal de dents guéri grâce à l'intervention brutale et radicale du héros de l'histoire. En résumé, tous les stéréotypes habituellement attribués aux Africains se retrouvent dans cette littérature destinée aux jeunes. Par rapport à ce public, ce ne sont que les formes de présentation du continent noir qui varient d'un support à l'autre.

Les pages humoristiques pour les enfants sont publiées surtout à partir des années 1930. Une planche dessinée, des contes et des histoires agrémentent les parutions qui signalent leurs rubriques de façon très explicite. Des bricolages de papier ou de laine utilisent également les images au sujet des Africains. Bref, l'ensemble de la production de loisirs destinés à la jeunesse suisse contient des figures et des représentations des indigènes stéréotypées.

LES MANUELS SCOLAIRES

Les fonds contenant des productions d'élèves sont extrêmement rares. Les supports pédagogiques n'ont pas toujours été conservés et la mise à jour régulière des documents scolaires expliquent la disparition complète de séries d'ouvrages et de livrets qui servent à l'enseignement. Les sources les plus complètes se trouvent à *La Criée* (Communauté de Recherche Interdisciplinaire sur l'Education et l'Enfance) à Genève. Les séries des manuels consultés ne sont pas exhaustives mais elles ont l'avantage de couvrir toute la période. Des illustrations égaient quelquefois les pages scolaires, les textes dominant largement la production.

Le corpus analysé touche essentiellement les cantons romands, l'origine religieuse des auteurs ne constituant pas de rupture majeure dans les façons de représenter les Africains. Les disciplines qui s'intéressent au continent africain sont la géographie et l'histoire. Le cours de français comporte quelques textes sur les Noirs. En 1889, le livre de lecture à l'usage des écoles de la Suisse romande rédigé par B. Dussaud, professeur de pédagogie à Genève et A. Gavard, conseiller d'Etat du même canton, est destiné au degré supérieur de l'école primaire des cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Genève. Cet ouvrage connaît en tout cas cinq éditions. On y apprend que l'espèce humaine se divise en cinq variétés ou races, classées dans un ordre d'importance de la race caucasienne ou blanche à la race américaine. Le point quatre présente les Noirs :

> La race *nègre* ou noire habite l'Afrique et une partie de l'Océanie ; elle a les cheveux laineux et crépus, le nez écrasé, le front fuyant, les mâchoires proéminentes.[181]

En 1906, le livre de lecture du degré intermédiaire élaboré pour les classes du canton de Vaud par Louis Dupraz et Emile Bonjour expose que l'espèce humaine se décompose en trois grands groupes : les races blanches, les races jaunes et les races noires. Les populations de Chine et du Japon sont placées avant les Noirs parce que, selon les deux auteurs, elles ont été civilisées dans l'Antiquité. Les Africains sont les derniers de la liste :

---

[181] *Livre de lecture à l'usage des écoles de la Suisse romande* par B. Dussaud, professeur de pédagogie à Genève et A. Gavard, Conseiller d'Etat, Genève. Degré supérieur de l'école primaire des cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Genève. Lausanne, Lucien Vincent, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1889, p. 40.

> Les races noires varient du brun ou noir foncé. Elles ont les cheveux laineux et crépus, le crâne allongé, le front fuyant, le nez épaté, les lèvres épaisses.
>
> Leur intelligence est moins développée que celle des races blanches et jaunes.[182]

Les ouvrages utilisés dans les cantons catholiques mentionnent aussi la couleur de peau et les marqueurs ethniques visibles comme critères de définition de la race africaine[183]. En 1921, le livre de lecture de L. Mercier et de A. Marti, destiné au degré supérieur des écoles primaires, pour les cantons de Genève et de Neuchâtel, livre primé à l'Exposition nationale de Berne de 1914, est édité pour la deuxième fois. Un article intitulé *Nègres africains* et signé Ch. Delon décrit les indigènes et reproduit la hiérarchie des races sans équivoque :

> Faisant la part de ces différences, on peut dire que les vrais nègres sont des hommes de couleur noire ou presque noire, à peau lisse et comme luisante, douée d'une odeur particulière et désagréable. Ils ont la tête petite en proportion du corps, le crâne étroit, le front fuyant ; la face large, le nez aplati ; la mâchoire saillante, de grosses vilaines lèvres noirâtres, proéminentes et lippues. Leurs cheveux sont courts, crépus et laineux, de teinte noire mate et comme fumée ; certaines races ont une barbe courte et crépue aussi, d'autres en sont presque dépourvues. Ils ont la prunelle noire, mais le blanc des yeux, tranchant sur la couleur sombre de la face, et aussi leurs dents blanches, lorsqu'ils rient, produisent un effet tout particulier et leur donnent une physionomie qui ne rassure pas… Tels sont à peu près les noirs du centre de l'Afrique, du Congo et du Zambèze, de la Guinée et du Gabon. Les populations indigènes du sud de l'Afrique appartiennent, pour la plupart, à une race que l'on désigne sous le nom de Bantous, très distincts des vrais nègres par la forme plus élégante du corps et des teintes de peau différentes ; mais, pour le reste, idées, mœurs, costumes, industries, ils ne sont pas au-dessus de leurs voisins à la peau d'ébène.[184]

La géographie traite des thèmes africains. En 1900, le manuel — atlas de William Rosier adopté par les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève pour le degré supérieur de l'école primaire consacre le point 8 du chapitre *Les êtres vivants* aux races humaines. Selon l'auteur, elles se divisent en trois groupes, respectant la hiérarchie sociale en vigueur. Les Africains, derniers du classement, sont définis ainsi :

> Sous le nom de **races noires**, on n'entend pas seulement les *nègres* d'Afrique ; mais aussi d'autres populations à peau foncée, en particulier les *Australiens*. Les nègres sont reconnaissables à leur teint variant du brun au noir, à leur front fuyant, leur nez aplati et leurs grosses lèvres.
>
> Au point de vue de la civilisation, les races blanches occupent généralement la première place.

---

[182] Louis Dupraz, Emile Bonjour : *Livre de lecture — degré intermédiaire*. Lausanne, Lucien Vincent, 2e éd., 1906, p. 24.

[183] Voir par exemple *Livre de lecture pour les écoles primaires du canton de Fribourg, degré supérieur.* Einsiedeln, Etablissements Benziger & Co. S. A., 1912, p. 425.

[184] L. Mercier, A. Marti : *Livre de lecture à l'usage du degré supérieur des écoles primaires*. Genève, Atar, 2e éd., 1921, p. 211.

> Les races jaunes viennent ensuite. Les races noires sont restées au rang inférieur.[185]

En guise d'illustrations, différentes gravures représentent des types d'humains considérés comme caractéristiques du groupe auquel ils appartiennent. Leur vêtement est traditionnel alors que celui du Noir du Soudan est occidentalisé. Le sens de lecture respecte l'ordre de classement des races, de gauche à droite et de haut en bas (fig. 24 et 25)[186].



Fig. 75. — Lesghien du Caucase (Race blanche).

Les races jaunes viennent ensuite. Les races noires sont restées au rang inférieur.

Les savants ont reconnu que les différences entre les races sont moins marquées qu'on ne le croyait autrefois ; entre les groupes principaux et

Fig. 76. — Chinois (Race mongole).

bien distincts, il y a de nombreux groupes intermédiaires. D'ailleurs les différences s'atténuent peu à peu par le mélange des races ; une forte proportion de la population du globe est composée de *métis*. Avec le temps, les nombreux peuples,

Fig. 77. — Javanais (Race malaise).

dont l'ensemble forme l'*humanité*, se rapprochent de plus en plus les uns des autres.

Fig. 78. — Indien des États-Unis.

Questionnaire. — 1. Pourquoi les rivages des mers sont-ils en général plus peuplés que l'intérieur des continents ? — 2. La population totale du globe atteint un milliard et demi d'habitants environ ; la superficie des terres est de 144 millions de km² ; quelle est, en moyenne, le nombre d'habitants

24



Fig. 79. — Nègre du Soudan.

25

Le quatrième chapitre du même ouvrage est consacré au continent africain. La géographie physique domine l'ensemble des rubriques divisées en petits chapitres aux dénominations précises : situation et forme, relief, cours d'eau, climats. La population est également abordée. Les races blanches et noires sont séparées. La description des indigènes suit le canevas habituel, insistant sur les éléments anthropologiques les plus visibles :

> Les *nègres du Soudan* […] ont la peau noire, les cheveux laineux, le nez aplati, de grosses lèvres et le bas du visage proéminent. Ceux qui résident dans les régions de l'équateur et au sud de cette ligne ont un visage plus allongé, plus régulier, et la peau moins foncée ; on les appelle *Bantous*. Les plus intelligents des Bantous sont les *Cafres*, qui habitent au sud-est du continent. […][187]

La gravure montrant un Cafre au torse dénudé (fig. 26) complète la description qui se poursuit au niveau sociologique, en qualifiant les mœurs des indigènes et leur état social, tel qu'il apparaît aux yeux des Européens :

---

185 William Rosier : *Manuel-Atlas destiné au degré supérieur des écoles primaires.* Lausanne, Payot et Genève, R. Burkhardt, 1900, pp. 37-38.

186 *Ibidem*, pp. 38-39.

187 *Ibidem*, pp. 75-76.

> Les nègres sont divisés en tribus gouvernées par des chefs jouissant d'un pouvoir absolu ; superstitieux, ils adorent les choses de la nature et de grossières idoles. Ils sont causeurs et apprennent facilement les langues. Leurs conditions sociales sont bien inférieures ; l'esclavage existe encore chez eux. Toutefois les nègres savent travailler les métaux, élever le bétail et cultiver le sol. Enfin ils ont beaucoup de goût pour le commerce.
>
> Les *Hottentots* et les *Bushmen* ont la peau d'un jaune brun ou gris et les cheveux implantés par petites touffes. Leur état social est encore plus misérable que celui des nègres. Repoussés par les Bantous, ils sont relégués dans le Kalahari et dans la région comprise entre ce désert et l'Atlantique.[188]

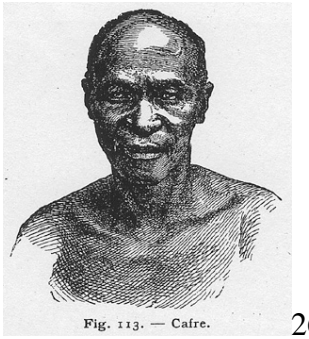


Fig. 113. — Cafre.

26

Le chapitre se poursuit par des articles plus précis sur les régions les plus connues comme l'Afrique du nord et l'Afrique australe. L'Afrique centrale contient moins d'informations, à l'exception de l'Etat indépendant du Congo dont le rapide et prospère développement économique est relevé. Une lecture intitulée *«Progrès de l'Afrique»* synthétise les informations sur le sujet, qu'un petit résumé conclut. Ce texte est truffé de considérations propres à la vision civilisatrice que partagent beaucoup de contemporains. On insiste sur les récentes découvertes de l'intérieur du continent longtemps ignoré par les Européens et sur les espaces blancs laissés sur les cartes. L'œuvre de Stanley est rappelée et les progrès technologiques dans le domaine des transports sont illustrés par le creusement du canal de Suez, dont la performante réalisation est comparée au percement du tunnel du Gothard. L'Afrique est considérée comme un continent ouvert, sans limites et soumis à l'avancée des puissances occidentales[189].

Les précis de géographie élémentaire sont imprimés à de très nombreuses reprises. Les livres rédigés par Paul Chaix et utilisés dans le canton de Genève sont un bon exemple de cette massive diffusion. La quinzième édition de 1906 consacre un chapitre aux éléments de géographie physique du continent africain[190]. Les textes sont construits de façon systématique en suivant les subdivisions retenues par les auteurs[191]. La dix-neuvième réédition de 1924, garde une structure identique à celle de 1906 et le texte du

---

188 *Ibidem*, p. 76.
189 *Ibidem*, pp. 82-83.
190 Paul Chaix, Emile Chaix : *Précis de géographie élémentaire*. Genève, Philippe Dürr, 1906, pp. 171-172.
191 *Ibidem*, pp. 172-190.

chapitre ne change quasiment pas[192]. On ne sait pas si ce thème est réellement travaillé en classe. Un texte d'un livre scolaire n'implique pas nécessairement qu'il soit abordé de la même façon par tous les enseignants au sein d'une école et à l'échelle d'un canton. Ce serait faire l'impasse sur l'esprit d'initiative des instituteurs et des professeurs et sur toutes les contraintes qui pèsent sur la vie scolaire en général. L'exemplaire d'un élève, annoté systématiquement au crayon à papier dans les marges, lève le doute et montre, au contraire, que le thème, lorsqu'il est travaillé en classe, peut devenir l'objet de la plus grande attention. C'est ainsi que le passage présentant les Africains et leurs diverses formes anatomiques caractéristiques, est mis en évidence *«à apprendre très bien»*[193].

L'histoire est une discipline scolaire qui aborde le thème de l'Afrique. Présenter des populations considérées comme sans histoire par manque de traces écrites explique, peut-être, la faible quantité de documents. Il ressort très clairement que les Africains sont les grands absents du récit historique. Dans l'édition de 1911 de l'abrégé d'histoire générale signé par Paul Maillefer, professeur à l'Université de Lausanne, dix-sept lignes seulement sont consacrées à l'Afrique. D'ailleurs, seules les puissances occidentales et leur répartition territoriale respective sont prises en considération[194]. Deux autres éditions plus tardives et datées de 1935 et 1939 adoptent un point de vue strictement occidental, en relatant les événements uniquement sous l'angle des mouvements européens de colonisation[195].

Qu'il s'agisse de loisirs ou d'éducation, les enfants et les jeunes suisses reçoivent des informations stéréotypées sur le continent noir et ses habitants. Elles ne font que refléter l'opinion générale d'une époque. Bien plus, les discours reproduits sur les différents supports constituent le discours colonial lui-même. La connaissance de l'Afrique est issue de la seule pensée occidentale, pétrie d'*a priori* et de convictions erronées. L'axe majeur de cette idéologie repose sur une confiance sans faille dans le discours scientifique. Les savants suisses instrumentalisent par leurs publications destinées à l'éducation de la jeunesse la hiérarchisation des races humaines. Par leur statut supérieur, les scientifiques suisses renforcent la croyance populaire que leur confère leur rôle de détenteurs de vérité. En cela, la Suisse ne diffère en rien d'une nation impérialiste dans l'expression de sa propagande à travers les écrits et les images destinées à la formation de la jeunesse.

LA CHANSON ENFANTINE

C'est un des supports les moins utilisés, peut-être en raison de l'abondante production des pays voisins où chaque communauté linguistique puise les thèmes qui l'intéresse. La plupart des chants suisses trouvent leur inspiration dans la construction de l'Etat moderne et célèbre les valeurs, stéréotypées ou non, propres au pays et à la nation. Les textes glorifient les Alpes, les beautés sublimes des paysages suisses et le

---

[192] *Ibidem*, pp. 160-163 pour le chapitre consacré à l'Afrique en général.

[193] Exemplaire de la vingt-et-unième édition du *Précis de géographie élémentaire* de l'étudiant Marcel Jenny de la classe 4e CB du Collège Calvin, 1936, p. 205, ACG.

[194] Paul Maillefer : *Abrégé d'histoire générale à l'usage de l'enseignement secondaire et primaire supérieur*. Lausanne, Payot, 1911, pp. 265-266.

[195] Henri Grandjean : *Notions d'histoire de la civilisation*. Genève, Département de l'Instruction publique, 1935, pp. 209-211 et Marius Perrin : *Histoire moderne et contemporaine, Manuels d'histoire à l'usage de l'enseignement secondaire*. Lausanne, Payot, 1939, pp. 399-404.

bonheur de vivre dans cet espace géographique. Il est évident que, dans ce contexte, les paroles concernant les Africains sont plus que rares, certes, mais pas inexistantes[196].

Pour la partie francophone, trois textes sont à mettre en évidence. Le premier date de 1896 et est publié en lien avec l'Exposition nationale qui se déroule à Genève. Intitulée *«Le Voyage de Tom à Lémanville»*, cette chanson satirique est une parodie d'un air connu sous le nom de *«Joyeux chasseur, vite en campagne»*[197]. Ecrite en style *p'tit nègre*, neuf strophes reprennent des thèmes récurrents : la faim tiraille Tom, le héros qui est un colon africain, la noirceur de son corps est entretenue avec du cirage, l'expression de son visage montre toutes ses dents, sa beauté est dérangeante pour la femme indigène qui l'accompagne. L'ennui commence à poindre au Parc de Plaisance et le regret de l'Helvétie, une fois Tom rentré au pays noir, lui rappelle les bons traitements à son égard.

Les deux autres chansons sont plus tardives : leur création se situe autour de l'année 1949. Il s'agit d'un projet de publicité pour le célèbre bonbon *Sugus*, produit phare de la marque *Suchard*[198]. Le premier texte est une parodie de l'air populaire *«Au clair de la lune»*, dont le titre est transformé en *«Le Négro Sugus»*[199]. Les paroles racontent une histoire simple destinée en priorité aux enfants. Le petit *négro* rêve de fortune du fond du Congo, décide de quitter l'Afrique en emportant de beaux fruits qu'il dépose en les offrant à Serrières, lieu de fabrication du célèbre bonbon. Un petit jeu de labyrinthe, dont la consigne correspond au texte de la chanson, complète le projet publicitaire avec la mention suivante : *«Par quel chemin NEGRO SUCHARD est-il arrivé à Serrières ?»*. Le bonhomme de la marque porte sur sa tête un panier avec des fruits. Ce projet ne voit pas le jour, sans qu'on sache pourquoi.

La seconde chanson semble être un projet suffisamment abouti pour être diffusé aux enfants suisses. Sur l'air de *«Il était un petit navire»*, le texte publicitaire s'intitule *«Il était un petit nègre»*. Les poncifs habituels à l'égard des Africains ponctuent les paroles. Une caravane ne trouve plus une seule goutte d'eau dans le désert. Le chef roule des yeux étranges en voulant sacrifier le plus gros chameau pour étancher sa soif. Enfin, un autre nègre a l'idée de sucer des caramels, ce qui sauve toute la troupe. Le bonhomme *Sugus*, avec son éternel plateau de fruits sur la tête, porte la mention *Cousin Sugus*.

On constate qu'à une époque relativement tardive, l'image du Noir et ses caractéristiques sont utilisées en chanson. Le but de toute industrie est de vendre un

---

[196] Sur la production française, beaucoup plus abondante voir le chapitre II *«La chanson et l'impérialisme conquérant (1880-1930)»* de Claude Liauzu, Josette Liauzu : *Quand on chantait les colonies. Colonisation et culture populaire de 1830 à nos jours*. Paris, éd. Syllepses, 2002, pp. 35-57 et la *«liste des chansons utilisées»*, pp. 199-231.

[197] *Le Papillon* n° 185 du 20 mai 1896, p. 82.

[198] Le bonbon aux fruits est une invention polonaise, importée à Neuchâtel pour sa fabrication en 1931. La production s'élève à 140 tonnes pour l'année 1938. Le petit bonhomme *Sugus* est un noir stylisé créé par le graphiste zurichois P. O. Althaus. A ses débuts, dans les années 1934, il ressemble plus à un Africain pour devenir définitivement une silhouette stylisée. Exposé de M. H. C. Lichti, Président d'honneur de Chocolat Suchard SA, à l'occasion du Jubilé SUGUS fêté le vendredi 15.5.81 à 15.30 h au Foyer, 4p. et Exposé de M. H.-E. Parel, Directeur général Suchard-Tobler SA, à l'occasion du Jubilé SUGUS fêté le vendredi 15.5.81 à 15.30 h au Foyer, 9p. *Boîte Sugus II Dossier complet de 1930 à 1981 — Campagne publ. 63-64*, AVN, fonds Suchard et Tobler.

[199] *Boîte Sugus II Dossier complet de 1930 à 1981 — Campagne publ. — Documents originaux — photo — Annonces — Syn de demande*, cote 3978, AVN.

produit en rappelant des clichés qui sont immédiatement compréhensibles. La sauvagerie — dents, yeux, faim démesurée —, la stupidité aussi — détruire le chameau, seul moyen de quitter le désert, boire l'eau contenue dans la bosse du chameau — et l'infériorité — offrir en présent au Blanc la production des fruits exotiques — sont les attributs que l'on rappelle à travers ces paroles à l'apparence anodine. Il est fort probable que d'autres chansons ou pièces existent dans les diverses langues nationales, qui mériteraient un traitement plus poussé que celui qui sied à cette étude[200].

LES HISTOIRES DRÔLES

L'humour est le registre où le Noir est le plus présent dans les sources populaires comme les revues destinées aux ménagères et aux enfants. Le tri des documents est relativement aisé : la presse quotidienne et hebdomadaire publie des petites rubriques qui peuvent devenir des pages entières destinées à faire rire et sourire les lecteurs. L'apparition de textes humoristiques, de blagues et de gags est parfois concomitante à la fondation de certains organes comme les journaux satiriques spécifiques à l'Exposition nationale de Genève de 1896. Dans cette presse, les bons mots ou les traits d'humour sont cependant plus rares que les dessins légendés. Dans les quotidiens, un premier inventaire est possible à partir, par exemple, de la rubrique intitulée *Echos de partout,* complétée, de temps à autre, du sous-titre de *Mot de la fin* de *La Liberté* de Fribourg. Une fois qu'elle apparaît dans les colonnes comme un article à part entière, la rubrique montre que les indigènes sont régulièrement au cœur des histoires humoristiques de l'époque. Si l'humour ne se publie pas d'emblée, dès la création du journal en 1871, c'est certainement en raison de la volonté de la rédaction qui veut donner l'image d'un journal sérieux de défense du catholicisme et du parti conservateur fribourgeois. Dans le premier quart de son existence, les combats politiques comme celui du Kulturkampf ou les conflits avec les organes des autres partis circonscrits au canton de Fribourg monopolisent l'actualité[201]. A cela s'ajoute le changement de rédacteur en chef, après le

---

[200] On peut mentionner par exemple *La messe des piroguiers, sur des thèmes de l'A.E.F. avec accompagnement de tam-tam parlant — Adaptation pure de chœurs Bandas (Oubanghi) dans le mode original*, dédiée à Ste-Anne du Congo et composée par Eliane Barat-Pepper, à Brazzaville à la fin des années 1940. Le rythme est constitué de quartes et de quintes, sans recours aux tierces, afin de souligner le caractère primitif de la mélodie. Le texte introductif précise : *«Les chœurs, dans le médium respectent la tessiture des voix indigènes ; aucun développement, aucune modulation (ou note étrangère au mode),* rien *ne vient trahir la musique africaine qui, dans sa simplicité primitive, est un moyen d'expression ou le noir révèle sa personnalité. Le Tam-tam BANDA (Linga, tambour de bois qui transmet les nouvelles et accompagne les danses et les chants) garde ici son rôle important d'*instrument de musique *parlant. Conservant son utilisation africaine, il exprime la pensée principale des chanteurs, et cette pensée devient un rythme auquel se mêlent librement les voix et l'accompagnement.».* Merci à Jean-Benoît Clerc de m'avoir signalé cette partition jouée dans le canton de Fribourg. Paris, Editions musicales de la Schola Cantorum, CPM. A une époque beaucoup plus ancienne, une pièce d'origine française intitulée *Danse congolaise*, à quatre mains pour piano, est dédiée au parfumeur Victor Vaissier. Vantée comme une *«œuvre géniale»*, cette composition présente *«Le Congo tout entier* [qui] *se reflète en couleurs locales très vives* […]*»* dans *La Liberté* n° 259 du vendredi 6 novembre 1891, p. 4.

[201] Roland Ruffieux (ss la dir. de): *op.cit.*, pp. 17 à 50.

décès de Jean-Mamert Soussens en octobre 1903[202]. Au tournant du siècle, l'humour occupe une place encore très discrète dans les pages du quotidien fribourgeois.

Comme c'est le cas dans de nombreux organes de presse et supports de communication, le continent noir n'est pas le premier centre d'intérêt, sauf si l'actualité le permet. Les tirailleurs et autres soldats appelés — faussement d'ailleurs — «sénégalais» occupent une place centrale, presque monopolistique, pour les années 1915-1919. Les journaux relatent les événements de la guerre et des photographies des troupes coloniales circulent[203]. Parfois, il y a de furtifs contacts physiques, lorsque des internés et des blessés circulent dans des trains à travers la Suisse pour retourner dans leur pays, comme on l'a vu précédemment avec l'exemple de Fribourg ou à Constance, quand des soldats d'infanterie avec *«un certain nombre de zouaves et quelques hommes de couleur»*[204] font l'objet d'un article.

Dans le cas de *La Liberté*, sur l'ensemble de la période considérée, ce qui détonne en revanche, c'est le peu de variations au cours du temps des stéréotypes utilisés pour susciter le rire[205]. Quelle que soit la période à laquelle on se place, ce sont toujours les mêmes ingrédients qui sont utilisés. Il en découle que les évolutions sont difficiles à saisir, chaque catégorie paraissant régulièrement au cours de la chronologie. Tous les registres utilisent sans exception les stéréotypes attribués aux Africains. Le jeu de mots domine largement. Quelques histoires sont inclassables parce que l'élément drôle n'est pas l'indigène africain ou son corps. Une définition humoristique des Etats-Unis (15 septembre 1924) et le journal du 22 février 1926 utilisent l'Africain de manière indirecte, le rire étant suscité par la dénonciation ou par l'absurdité de la situation. De même, on compare l'Africain à Poincaré en novembre 1915, sans que l'Africain ne soit visé. Dans l'histoire du 30 mars 1935, teintée à l'évidence d'un racisme profond, l'avarice dénoncée va à l'encontre des deux Parisiens et non des indigènes. Le reste, c'est-à-dire la grande majorité des blagues répertoriées, infériorise l'Africain, souligne sa stupidité, stigmatise sa bestialité teintée d'anthropophagie et ridiculise son langage.

Dans l'échantillon retenu, l'Africain n'occupe jamais un rôle valorisant. Il joue encore moins sur un pied d'égalité avec le Blanc. Plus encore que la stigmatisation de la couleur de sa peau, c'est l'infériorité du Noir qui ressort en priorité. Le marqueur le plus évident de la différence, la peau noire, est principalement utilisé pour les jeux de langage. Le fait que la domination et la supériorité font le fonds de commerce des histoires drôles est une preuve supplémentaire de la profonde empreinte laissée par l'idéologie coloniale en Suisse. Ces valeurs occidentales sont exprimées tout au long de la période qui s'étend de 1900 à 1939, sans coupure durant le premier conflit mondial, malgré la loyauté des troupes coloniales à la métropole. Qu'elles soient positives ou négatives, drôles ou tristes, les représentations de l'Africain survivent aux événements sans subir de modifications fondamentales. Elles montrent à quel point l'imaginaire dépasse les faits, à quel point la représentation dépasse en véracité le réel.

S'il est relativement plus fréquent dans les années 1903-1906, l'exemple de l'anthropophagie ne disparaît pas pour autant puisqu'il réapparaît en 1913 et même en

---

[202] *La Liberté* n° 242 du mardi 20 octobre 1903, p. 1.

[203] Voir par exemple *La Suisse* n° 193 du lundi 12 juillet 1915, p. 1 qui publie une photographie de grands blessés français dont un Africain en gare de Constance.

[204] *La Liberté* n° 163 du mercredi 14 juillet 1915, pp. 2-3.

[205] Voir annexe 4, pp. 369-373.

1934, alors que les Empires coloniaux sont créés et contrôlés depuis quelques années[206]. Ce sujet est traité de temps à autre dans les actualités. On rapporte les actes de cannibalisme qui se seraient produits dans les différentes régions du monde. L'Afrique occupe évidemment une place centrale. Si l'anthropophagie intéresse autant les Occidentaux, c'est qu'elle transgresse l'un des tabous les plus importants de la société. En informant la population sur la sauvagerie qui est commise en Afrique, les journaux mettent en évidence le rôle du Blanc. La rédemption par la civilisation est un credo profondément ancré dans l'esprit de tous les Occidentaux. Dans ce registre, l'humour n'est que l'expression d'une des formes de la pensée d'une époque, il n'est qu'une forme débonnaire et joviale de l'imaginaire occidental partagé entre personnes du même monde. En même temps, le rire montre comment les stéréotypes sont répercutés à travers l'ensemble des discours, quels que soient les modalités et les supports utilisés.

Les blagues parues dans la presse hebdomadaire et quotidienne suisse romande et alémanique sont souvent similaires. Sur la quarantaine d'histoires drôles répertoriées çà et là, le critère de coloration de la peau occupe la seconde place derrière les stéréotypes négatifs habituels que sont la sauvagerie et la brutalité, soupçonnées d'entretenir des tendances à l'anthropophagie, la stupidité et une panoplie d'autres défauts[207]. L'infériorité et les relations ancillaires forment un groupe de première importance. Cela revient à dire que l'évidente différence liée à la couleur de peau est un stéréotype négatif qui caractérise l'Africain par-dessus les frontières linguistiques et religieuses et en dehors de toute trame chronologique.

LE DESSIN HUMORISTIQUE

S'il y a un support qui mérite d'être documenté de manière exhaustive, c'est celui du dessin de presse. Laurent Gervereau estime que le comptage s'adapte particulièrement bien à ce support :

> L'essentiel demeure que le corpus soit *fini et fiable*. Dans certains cas, il n'est nullement probant […]. Deux solutions s'offrent alors au chercheur. Soit se fonder sur une estimation de ce qu'il a consulté (en précisant le chiffre de documents vus), soit – ce qui reste plus sûr que cette appréciation «à la louche» - quantifier néanmoins son corpus en indiquant évidemment ses sources et le fait que ce corpus n'est pas fini. Dans la seconde solution, plus le chiffre de documents du corpus sera important, plus il pourra acquérir quelque fiabilité.[208]

Dans ce domaine, les images sont nombreuses et montrent les stéréotypes les plus usités. Notre corpus d'images présente l'avantage de regrouper une masse d'écrits que le regard peut embrasser sans grand risque de se perdre. L'importance des annexes consacrées à ce type de représentations répond à un besoin crucial de combler un

---

[206] Pour la période allant de 1894 à 1934 par exemple, *La Liberté* et *La Sentinelle* recèlent une quarantaine d'articles sur l'anthropophagie touchant différentes régions du monde.

[207] Voir annexe 5, pp. 375-380.

[208] Laurent Gervereau : *Voir, comprendre, analyser les images.* Paris, éd. de la Découverte, coll. Guides Repères, 1997, p. 56.

manque de sources inédites et doit servir également à la démonstration[209]. De plus, la pratique du dessin humoristique associe à la fois la caricature, l'actualité, l'humour et les jeux de mots. Les images sont le plus souvent légendées et s'adressent plutôt aux lecteurs de la presse et au public adulte. Les dessins humoristiques sont en outre des contenus accessibles aux enfants et aux adultes illettrés.

Le corpus de sources est principalement tiré de magazines satiriques et d'hebdomadaires, en français et en allemand. Le critère retenu est simple : il suffit qu'un Noir figure sur l'image. Au niveau de l'origine de la production, les images sont soit essentiellement suisses, par la nationalité de leur auteur, de l'imprimeur ou de l'éditeur du journal, soit importées de l'étranger, avec ou sans retouches. Dans le cas du *Papillon*, la première image attestée représentant un Africain est signée par le Genevois Evert van Muyden en 1894[210]. Cependant, les pages humoristiques publiées en Suisse ressemblent plus à une mosaïque aléatoirement composée de pages de journaux le plus souvent non identifiés qu'à un ensemble homogène, prédéfini et affichant une authenticité exclusivement suisse. Ces documents, organisés chronologiquement, mettent en lumière les principaux stéréotypes attribués aux Africains.

Sur quelque quatre cents dessins humoristiques retenus, c'est la sauvagerie qui domine, dans plus du tiers de la production. Que faut-il entendre par «sauvagerie» ? La définition est aussi floue que difficile à établir. En l'occurrence, ce sont les signes considérés comme sauvages par les Occidentaux qui servent de facteurs discriminants. Des oreilles ou un nez percés, les lèvres démesurées des négresses à plateaux, des têtes coiffées bizarrement ou affublées d'objets hétéroclites comme des casseroles, des anneaux aux biceps ou aux chevilles, un corps peint, tatoué ou scarifié, des habits dépareillés ou portés incorrectement, tout concourt à souligner l'aspect «sauvage» de l'indigène. Dans ces images regroupées en respectant la chronologie, la régularité des représentations à travers la période étudiée frappe d'emblée. Ni la coupure de 1914-1918, ni l'évolution politique des Etats coloniaux qui consolident leurs empires respectifs, ni les différences confessionnelles ou linguistiques, encore moins les tendances politiques ne créent des séparations catégoriquement claires entre les illustrations. Une exception notable reste celle de la figure du tirailleur noir, dit tirailleur sénégalais, sur laquelle il est nécessaire de resserrer l'analyse.

Cette sauvagerie s'exprime au moyen d'un autre stéréotype, l'anthropophagie. Le cannibalisme occupe régulièrement les colonnes. Le moindre recoin de la terre susceptible de receler une quelconque tribu primitive mérite un article plus ou moins développé. En fonction des intérêts de la politique coloniale, les indigènes sont considérés comme des obstacles à la bonne marche de la colonisation. En ce sens, ils forment une opposition indésirable bloquant le projet colonial. La chronologie de la parution des textes est respectueuse du calendrier des événements qui se déroulent sur le terrain militaire et politique. La majorité des articles recensés dans *La Liberté* et *La Sentinelle* sont datés d'avant 1913. Ceux qui sont publiés dès 1928 décrivent l'existence de tribus reculées et éloignées de toute civilisation, dernier avatar d'un monde désormais sous le contrôle incontesté de l'Occident.

---

[209] Voir les annexes 6 à 13, pp. 381-520.

[210] *Le Papillon* n° 125 du 31 janvier 1894, p. 231.

Contrairement à toute attente, l'anthropophagie ne domine pas quantitativement le corpus iconographique. Quelques dessins montrent un blanc qui mijote dans une marmite, mais cela reste somme toute très anecdotique. Les jeux de mots associés au cannibalisme sont en outre très fréquemment publiés. Cela indique clairement que les stéréotypes n'ont pas besoin de paraître sous une forme explicite pour qu'ils soient immédiatement compris par tous. Au contraire, c'est la force de la suggestion et de la persuasion qui est recherchée. On ne s'étonne guère que l'anthropophagie, sous sa forme caricaturale et stéréotypée, respectant les mises en scène des dessinateurs européens, n'a jamais été l'objet d'un seul récit documenté et vérifiable dans toute la littérature scientifique suisse de l'époque. Tout voyageur sensé qui se rend en Afrique se donne la peine de consulter un guide ou un ancien broussard. Il tient alors leurs affirmations au sujet de l'anthropophagie pour vraies et authentiques[211].

Les dessinateurs, les humoristes et autres caricaturistes aiment illustrer la stupidité qui stigmatise l'infériorité intellectuelle atavique des Africains. La couleur de la peau sert de référence aux blagues publiées dans les journaux. Cette caractéristique est surprenante, car la coloration est le facteur le plus visible et le plus évident dans la description du corps d'un Africain. Les dessins humoristiques reproduisent à leur façon et dans un ordre d'importance différent les échelles de hiérarchisation des races. Ils respectent en revanche scrupuleusement cette classification, validée par l'ensemble de la communauté scientifique occidentale. Miroir de l'opinion générale au sujet des colonisés africains, les images humoristiques reproduites dans les journaux helvétiques sont les éléments les plus sûrs pour mesurer l'influence de la pensée coloniale en Suisse.

[211] Le récit de René Gouzy et les notes de Paul Moehr montrent à quel point cette idée persiste quand bien même leur témoignage relativise, souvent avec humour, la réalité des faits. Interview de René Gouzy du 12 août 1946 par Vigny. CDR 1231, plage 1, ARSR. Chez le pionnier fribourgeois, la description des faits se résume à l'affirmation que des indigènes se liment les dents en pointe pour mieux mordre les bras de leurs adversaires durant les combats (p. 57) et que des colliers de dents ornent les poitrines d'individus appartenant à un autre groupe (p. 63). APM, carnet de voyage n° 1, pp. 19, 23, 35, 47, 57 et 63. Tout cela ne constitue évidemment pas une preuve tangible d'une réelle pratique du cannibalisme.

2E PARTIE

L'IMAGINAIRE COLONIAL

4. LA DÉCOUVERTE DU PAYSAGE EXOTIQUE

LA DESCRIPTION DU PAYSAGE

Le paysage marque l'esprit d'un Suisse qui se rend en Afrique centrale pour la première fois. Les récits font abondamment mention de la végétation luxuriante et des espèces végétales extraordinaires et inconnues. Parfois, cet environnement engendre la monotonie et l'ennui pour celui qui le traverse. Une autre tendance, intéressante par sa récurrence, c'est le besoin de ramener la description du paysage à celle des panoramas de la Suisse.

René Gouzy le rappelle à plusieurs reprises par exemple lors d'une tournée en brousse dans un paysage africain *«monotone, farouche, écrasant d'ennui»*[1]:

> Et, surtout, quatre heures devant soi pour aller faire une tournée dans la brousse, pour examiner d'un peu plus près tout ce vert, toute cette végétation interminable et monotone que depuis huit jours on côtoyait, du matin jusqu'au soir.[2]

L'aspect monotone est souvent lié à la grandeur des paysages, ce que ne manque pas de souligner Albert Monard dans un des carnets de notes rédigés durant les Missions scientifiques suisses en Angola dans les années 1930. Il relate les derniers instants avant son départ définitif de l'Afrique, alors qu'il ne compte plus jamais y revenir :

> Elle [= l'Afrique] est entrée en moi avec toute sa monotonie et sa grandeur. Combien de fois, au détour du chemin, ai-je espéré un paysage nouveau, autre chose que la répétition du précédent ! Mais, toujours déçu, on espère encore et, toujours, ce sont les mêmes arbres, les mornes plaines, les rivières sèches, les mêmes villages inconfortables établis en plein soleil. […] L'étape est toujours longue, et plus longue encore la monotonie des êtres. Car cette terre est trop grande pour être variée. Les petits pays, comme le nôtre, rachètent leur petitesse par leur continuelle variété : tableau minuscule plein de détails, plein d'imprévus. La terre d'Afrique se contente de sa grandeur et ne varie pas : forêts et pâturages, pâturages et forêts.[3]

On peut s'étonner de lire ce passage rédigé par un scientifique dont la collection ramenée en Suisse est d'une richesse et d'une variété exceptionnelles pour avoir été prélevée dans une région du monde aussi ennuyeuse à ses yeux[4]. Eugène Béguin,

---

1 Fred Blanchod : *Au grand soleil d'Afrique, op.cit.*, p. 7.

2 *Ibidem*, p. 55.

3 Monard cité par Willy Lanz : *Le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, 1880-1980*. La Chaux-de-Fonds, éd. de la Girafe, 1980, p. 52.

4 *Ibidem*, p. 22. Au retour des deux expéditions scientifiques, on dénombre entre autres 6'000 espèces d'insectes, deux cent soixante-treize espèces d'oiseaux et quarante-deux espèces de reptiles, amphibiens et poissons, dont beaucoup de nouvelles.

missionnaire à Nalolo, au pays des Ma-Rotze (Haut-Zambèze) décrit ainsi la plaine du Bo-Rotse irriguée par le Zambèze :

> Elle est traversée, dans toute sa longueur, par le Zambèze qui la partage en deux moitiés ; elle est bordée, de toutes parts, par une chaîne de collines boisées qui, vues de loin, rappellent vaguement le Jura. Livingstone a cru devoir appeler cette plaine la *Vallée des Ma-Rotse*. Mais cette appellation est inexacte […], c'est absolument comme si on voulait donner ce nom à la région qui s'étend entre Soleure et Bienne.
>
> Le Bo-Rotse est une plaine excessivement monotone ; seuls les villages situés au bord du Zambèze jouissent d'une vue qui peut, en une certaine mesure, consoler le cœur d'un Suisse […][5]

Plus loin, Béguin se prend à critiquer l'attitude des nations européennes en Afrique et à stigmatiser *«le non-sens»*, le *«sans-gêne* […] *sous prétexte de les* [= les Africains] *civiliser, c'est-à-dire de les exploiter.»*[6]. Malgré son évidente humanité, cette phrase ne fait pas de ce missionnaire une exception. Pour lui, l'immoralité est autant l'apanage des Blancs que celui des Noirs, mais la cruauté et le mensonge sont des éléments propres au mode de vie de ces derniers[7]. Le missionnaire suisse explique ainsi l'occupation des territoires en Afrique :

> C'est absolument comme si un jour quelques puissants voisins de la Suisse décidaient de partager ce pays et que, dans ce partage, le vignoble neuchâtelois fût aux uns et la montagnes aux autres ![8]

PAYSAGE AFRICAIN, PAYSAGE SUISSE

Les références au paysage suisse sont une constante chez les voyageurs helvétiques lorsqu'ils décrivent la terre africaine. Ils estiment que la beauté des lieux mérite d'être partagée avec leurs compatriotes. Pour que la démonstration porte et qu'elle édifie les esprits, la comparaison avec des régions connues des lecteurs s'impose. Ainsi Paul Berthoud, missionnaire à Lourenço Marques en Angola :

> Nous traversons alors l'ouverture de la Baie de Delagoa. La longueur du lac de Neuchâtel mesure assez bien la largeur de ce golfe.[9]

Un autre missionnaire, E. Perregaux, utilise les références paysagères de sa patrie lorsqu'il évoque les abords d'un lac méconnu dans le pays des Achantis :

---

5 *«Au Bo-Rotse»*, *BSNG* vol. 11, 1899, p. 94.
6 *Ibidem*, p. 95.
7 *Ibidem*, p. 100.
8 *Ibidem*, p. 95.
9 Paul Berthoud : *«Lourenço Marques» Conférence donnée à Neuchâtel le 5 février 1895 à l'occasion du 10e anniversaire de la fondation de la Société Neuchâteloise de Géographie»* dans *BSNG* vol. 8, 1894-1895, p. 101.

> Je me figurais aussi qu'arrivé au pied de la montagne je longerais le lac sur un joli chemin ombragé et que j'aurais l'illusion d'une course au bord du lac de Neuchâtel.[10]
>
> Au reste, le lac n'est pas considérable, il m'a paru moins large et moins long que le lac de Thoune […][11]

Il n'y a pas une prédominance protestante des descriptions sur l'Afrique. Les frontières linguistiques classiques ne sont pas plus pertinentes. Les catholiques ne sont pas en reste, à l'exemple de l'abbé Charles de Raemy, qui, dans un texte de 1882, se veut visionnaire. Il imagine la future colonisation de l'Afrique tout en la comparant à sa mère-patrie :

> Quand l'Afrique sera mieux connue, quand elle sera ouverte à la civilisation et qu'elle sera dotée de voies de communication sûres et faciles, elle offrira de nombreux débouchés pour notre commerce et notre industrie, des centres de ravitaillement et d'approvisionnement. […] Nos concitoyens retrouveront là-bas, mais sous une forme démesurément agrandie, avec des gras pâturages et des champs fertiles, des torrents et des lacs, des montagnes et des glaciers qui leur rappelleront leur première patrie !…[12]

En respectant l'ordre de parution des textes, l'historien ne remarque guère de différences d'une période à l'autre. L'analogie avec la Suisse est un instrument utilisé systématiquement. Grâce au raid très médiatique de l'hydravion piloté par Mittelholzer qui accomplit pour la première fois la traversée nord-sud du continent africain, René Gouzy emploie la comparaison qui devient classique :

> Bien que la région ne soit pas précisément montagneuse, le paysage a parfois quelque chose d'alpestre et, à plusieurs reprises, je me crus transporté dans la vallée du Hasli où l'Aar roule ses flots écumants.[13]
>
> Le premier essai de décollage, sur les eaux paisibles de la baie, que l'on pourrait comparer à celle de la presqu'île d'Au, dans le lac de Zurich, se révéla infructueux.[14]
>
> Puis, peu à peu, l'aspect du terrain se modifia et nous nous trouvâmes au-dessus d'une région qui, au point de vue morphologique, rappelle celle du Napf. Les vallées, toutefois, étaient moins creusées, les affaissements moins marqués.[15]
>
> Le paysage, ici, rappelle un peu celui de Quinten, au bord du lac de Wallenstadt.[16]
>
> Puissent les uns et les autres contribuer à faire mieux connaître cette région incomparable du «lac des Quatre-Cantons africain» ! [= le lac Kivu][17]

---

10 *«Le Lac Obonsomtwê»* dans *BSNG* vol. 11, 1899, pp. 116-117.
11 *Ibidem*, p. 118.
12 *«L'Afrique d'après les explorations modernes»*. Conférence donnée à Fribourg en Suisse. Paris, Genève, Neuchâtel, éd. Sandoz et Thuillier, 1882, p. 17.
13 Walter Mittelholzer, René Gouzy et Arnold Heim : *Au-dessus du Continent noir. Le Raid aérien Suisse-Transafricain R.A.S.T. Avec l'Hydravion «Switzerland» de Zürich au Cap de Bonne-Espérance*. Neuchâtel, éd. de la Baconnière, 1927, p. 98.
14 *Ibidem*, p. 109.
15 *Ibidem*, p. 115.
16 *Ibidem*, p. 117.
17 *Ibidem*, p. 122

> Peu après avoir quitté le Shiré, le Switzerland survola une immense région marécageuse, dont l'étendue égalait celle du lac de Zoug.[18]
>
> A l'arrière-plan, nous apercevions également nombre de gros villages et par ci par là, la haute cheminée d'une fabrique, si bien que nous aurions pu nous croire quelque part au-dessus de l'Emmenthal, entre Berne et Aarau.[19]
>
> Plus de paysage riant, mais un vaste steppe, une nappe de gazon, semé de gros blocs de pierre, s'étendant à l'infini et rappelant parfois les hauts-plateaux de notre Jura.[20]
>
> Je pourrais me croire chez nous, quelque part au-dessus des Alpes saint-galloises ou des montagnes du Vorarlberg ! [vers les monts Langkloof en Afrique du Sud][21]

L'expédition suisse en Angola des Borle — père et fils — accompagnés du D[r] Albert Monard et du D[r] Hertig utilisent cette comparaison lorsqu'ils assimilent le paysage africain à celui du Jura *«qu'on voit de la plaine vaudoise»*[22]. Autre spécialiste de la comparaison entre les paysages africains et la Suisse, quelques années plus tard encore, Frédéric Blanchod. Dans un ouvrage intitulé *«Au paradis des grands fauves»*, les analogies entre les sites africains et suisses sont nombreuses[23]. Ainsi, lorsqu'il remonte le Nil, ses commentaires sont explicites :

> Sur le fleuve, les voiles latines, nos voiles du Léman inventées ici — […][24]
>
> Le Nil se rétrécit et n'est pas plus grand que l'Aar à Soleure.[25]
>
> Le Nil s'en va à l'ouest vers le lac Albert, grand comme le Léman […][26]
>
> Dans le lac Victoria qui est à onze cents mètres d'altitude on mettrait tout juste la Suisse sans en changer la forme mais en l'inclinant un peu pour que le puzzle s'adapte bien.[27]
>
> Il s'agit là d'un grand réseau de disjonctions qui doivent avoir le même âge que nos Alpes.[28]
>
> […] une presqu'île comme celle de l'île de Saint-Pierre au lac de Bienne.[29]
>
> Parfois, mais à peine, je me demande ce qui se passe en Europe, il me faut un effort pour compter les jours, pour imaginer l'hiver aigrelet, ma maison engourdie dans la froidure.[30]

On comprend l'intention de l'auteur de vouloir illustrer ses propos avec des exemples connus par ses lecteurs. On voit surtout également la trace de tout l'européocentrisme qui nourrit sa pensée. Ce qui est vu et observé n'est pas ramené à sa

---

18 *Ibidem*, p. 132.
19 *Ibidem*, p. 148.
20 *Ibidem*, p. 152.
21 *Ibidem*, p. 159.
22 Marcel Borle : *Avec la mission scientifique suisse en Angola. Journal de Voyage*. Cahier I. 26 juin au 12 août 1928. La Chaux-de-Fonds, éd. de la Girafe / MHNLC, 1992, p. 51.
23 Les paysages alpins et les lacs sont les éléments les plus évoqués dans les récits. Voir encore à ce sujet Vivienne von Wattenwyl : *Un thé chez les éléphants*. Paris, éd. Payot, 2002, pp.124-125.
24 *«Au Paradis des grands fauves»*. Paris, éd. Payot, 1937, p. 33.
25 *Ibidem*, p. 47.
26 *Ibidem*, p. 60.
27 *Ibidem*, p. 61.
28 *Ibidem*, p. 67.
29 *Ibidem*, p. 69.
30 *Ibidem*, p. 103.

réalité propre : tout est automatiquement juxtaposé à la réalité occidentale. Les phrases et les expressions qui précèdent constituent des indices prouvant l'ethnocentrisme. La comparaison entre paysage suisse et africain n'a pas d'autre valeur que de poser un jalon et d'étalonner ce que l'auteur voit avec ce qu'il connaît. Son observation n'en est plus une : c'est un jugement de valeur. Dans un monde où tout *«ressemble à»* quelque chose de connu, il n'y a pas de place pour exprimer une forme plus proche et plus exacte de la réalité.

Cette affirmation est confirmée par Hugh Honour de la manière suivante pour une période comparable — le début du XIX^{e} siècle — au sujet des représentations picturales propres à l'*«orientalisme»* :

> L'Orient, devenu domaine artistique, élargissait le champ des sujets ouverts aux peintres de paysage, d'architecture et de genre. Ils passèrent aisément de la représentation des montagnes suisses aux déserts et aux oasis de l'Afrique du Nord, des ruines romaines et des églises gothiques aux pyramides, temples et mosquées, des paysans français ou italiens aux nomades d'Algérie et aux fellahs égyptiens.[31]

LE PAYSAGE AFRICAIN IDYLLIQUE

Un demi-siècle plus tard et à l'aide des extraits mentionnés plus haut, on constate que l'exercice a engendré plus d'un émule. L'Afrique et ses mystères ont remplacé avec succès la Sublime Porte et ses fantasmes.

Les descriptions des paysages africains sont d'emblée élaborées à partir d'un système de valeurs et d'un point de vue par essence européen. Avec la meilleure volonté du monde, un peintre ou un voyageur, curieux et ouvert d'esprit, ne transcrit pas ses remarques ni ne dessine ses impressions sans se détacher de ses origines et de ses modes de pensées occidentaux. A ce constat évident mais souvent négligé, il faut ajouter la pratique du recyclage des illustrations, courante dans le monde de l'édition. Elle se superpose aux références d'origine des images et dénature profondément leur authenticité. Des clichés ou des gravures ramenés en Suisse par des explorateurs, quelle que soit leur origine, sont reproduits sans aucune distance critique, avec des erreurs de copies, de localisation et de désignation de légendes, dans la plupart des magazines destinés au grand public. Cela commence à se propager dans les esprits :

> L'image qu'on avait de l'Afrique et des Africains émanait en majeure partie des gravures publiées dans les livres et les périodiques ; elles étaient souvent l'œuvre d'Edouard Riou qui pouvait fournir des illustrations de n'importe quelle partie du monde malgré l'étendue limitée de ses propres voyages.[32]

Ce que Gouzy, grand voyageur et explorateur suisse, ne renie pas :

> Le paysage, là, était bien africain et, invariablement, je me remémorais les vieilles gravures, un peu naïves, des bouquins feuillettés alors que gamin, je rêvais d'imiter les exploits des Burton, des Stanley ou des Speke.[33]

---

[31] Hugh Honour : *op. cit.*, pp. 93-94.
[32] *Ibidem*, pp. 217-218.
[33] Walter Mittelholzer, René Gouzy, Arnold Heim : *op. cit.*, p. 104.

L'importance des souvenirs d'enfance imprégnés des récits d'aventures des grands explorateurs marquent les Suisses partis sur le continent noir[34]. Lorsqu'il lit un article consacré à l'Afrique, le commun des mortels estime que le texte et les illustrations s'y référant sont les dignes témoignages d'un décor dont le reflet exact ne peut qu'être que la stricte réalité. Le passage de la gravure ou de l'illustration à la photographie accentue cette confiance en l'image. Ce dernier support respecte au plus près le modèle, jusque dans les détails et sans le moindre artifice. Les photos du paysage africain représentent le paysage tel qu'il est.

La description de la forêt intertropicale du jeune Genevois Daniel Bersot, employé au service de l'Etat indépendant du Congo, est exemplaire :

> L'antique forêt se rue vers la lumière, vers le ciel, vers le soleil : lutte énorme, lente, silencieuse, acharnée, éternelle. Ecartant sans peine les obstacles, les géants à la membrure forte arrondissent dans l'éblouissement du jour tropical des dômes de feuilles luisantes ; des palmiers sveltes jaillissent tout en nerfs, coulent leurs stipes entre les végétations serrées, épanouissent leurs couronnes gracieuses au soleil de vie ; des lianes, encore, atteignent la clarté par une lente et perpétuelle reptation. Plus bas, c'est l'ombre, le chaos, la bataille pour des gouttes de lumière instillées par les trous des feuillages, aux heures ardentes du jour, pour des filets de soleil, si minces et pâlis qu'on croirait des rayons de lune.[35]

Suivent encore trois pages du même style sur la nature et le paysage africains. Les missionnaires utilisent les mêmes codes pour décrire les sites, surtout lorsqu'il s'agit de mettre en évidence le côté mystérieux et sauvage de l'Afrique, c'est-à-dire le côté obscur de sa réalité. Aline Bory, Suissesse en mission dans le sud du continent, explique :

> Cette vie païenne, que beaucoup croient idyllique, et qui, certainement, a un grand charme comme la brousse sous le beau soleil d'Afrique, mais qui, comme celle-ci, dès que les ténèbres du soir la couvrent de leur manteau, est pleine de choses mystérieuses, de voix étranges, d'ombres malfaisantes, de mauvais esprits, de fantômes, de l'ombre de la mort, toutes choses qui s'attachent aux pas des païens les suivent, les harcèlent d'une terreur continuelle.[36]

Un autre, F. Chapuis, missionnaire à Mangamba au Cameroun :

---

[34] Ainsi, par exemple, l'employé de l'E.I.C. Robert Steiger (RM 5263) possède tous les ouvrages de Stanley dans sa bibliothèque — que sa fille M^me^ Yvette Müller-Steiger détient encore —, Paul Moehr, ceux concernant la colonisation belge. Albert Monard, conservateur du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, rédige à cinquante et un ans, avant son troisième départ pour l'Afrique, le passage suivant : *«Tout enfant déjà, la magie des aventures au continent des Noirs passionnait mon imagination : voir ces animaux puissants, chez eux, libres et sauvages, ces plantes étranges, ces peuples primitifs : vivre comme ont vécu les grands découvreurs, les Livingstone, Stanley, Grant, Serpa, Pinto, Brazza… ; avoir à soi les infinis espaces d'un grand continent ; tout cela me paraissait déjà dans mes rêves et ne devait, semble-t-il, jamais se réaliser !»*. Dans MHNLC : *«Hommage à Albert Monard, conservateur du musée, de 1920 à 1952»*. La Chaux-de-Fonds, MHNLC, 1986, p. 14.

[35] Daniel Bersot : *Sous la chicote…*, *op. cit.*, pp. 3-4.

[36] *Op. cit.*, p. 1.

> Jusqu'ici j'ai été plutôt et, très volontiers du reste, un habitant du «bush», de sorte que je connais peut-être tout aussi bien le pays des ba-Kosi, région encore sauvage à bien des égards, dont les habitants, peu en contact avec la côte, ont conservé des mœurs curieuses et intéressantes, que la côte elle-même.[37]

L'impression que les émigrants suisses ressentent en foulant le sol africain pour la première fois est imprégnée de sentiments mêlant à la fois le mystère et le dépaysement, la curiosité et la diversité. Par sa longue expérience d'Africain, René Gouzy décrit simplement ce sentiment :

> Freetown ! Premier contact avec la terre d'Afrique, avec cette terre mystérieuse que l'imagination enflammée du novice, mille fois depuis son départ d'Europe, lui a dépeinte sous des couleurs violentes et enchanteresses.[38]
>
> J'avais déjà la nostalgie de l'Afrique, grandiose et sauvage, des vastes forêts, des montagnes et des grands fleuves roulant, sous le soleil éblouissant, leurs flots mystérieux ![39]

Plus tard, en 1939, Gouzy revit la même expérience tout en regrettant que la sauvagerie d'autrefois perde du terrain au profit de la civilisation :

> Farouche, voire cruelle parfois, sévère presque toujours, elle sait aussi, cette Afrique marâtre, sourire à ses dévôts. Assez rarement il est vrai et à contre cœur. Mais toujours elle demeure attachante, pleine de caractère. Vraiment, il émane de cette terre de légende une sorte d'envoûtement. Elle vous prend tout entier et ne vous lâche plus.[40]

La nostalgie est une des composantes non négligeables de la perception du décor africain et de l'imaginaire auquel il donne naissance. Le paysage remplit aussi parfois un rôle salvateur au point d'être personnifié. Valeur-refuge et ressource, il est glorifié et magnifié, comme si le contact physique avec les éléments naturels ont une influence tangible sur le moral et l'esprit des Occidentaux. Le sentiment qui en découle confine à une expérience magique : la terre africaine, aux mœurs mystérieuses et porteuse de rites ancestraux, transmet l'occultisme qui la caractérise jusque par l'entremise de ses végétaux. Marthe Kunz, missionnaire protestante d'origine vaudoise, naturalisée française, décrit en juillet 1922 l'effet thérapeutique que lui procure la contemplation de la brousse, à Mabumbu :

> Les arbres, les herbes, le soleil sont vraiment des compagnons splendides. J'avais un cafard noir toute seule sur ma colline, et je suis allée, vers le soir, après le travail accompli, leur faire une visite. Une paix profonde règne sous les vieux arbres aux branches noueuses, sur les grandes herbes fauves, dans le flamboiement du soleil. Sur certains arbres, on dirait que les feuilles, toutes rondes, sont en train de devenir des pièces d'or rouge et jaune, comme dans les contes de fées.[41]

---

37 *«Excursion au Kamerun»* dans *BSNG* vol. 31, 1899, p. 109.
38 *Des gorilles, des nains et même… des hommes*. Lausanne, éd. Spes, 1919, p. 16.
39 Walter Mittelholzer, René Gouzy, Arnold Heim : *op. cit.*, pp. 148-149.
40 *Visages de l'Afrique*, *op. cit.*, pp. 8-9.
41 *Terre d'Afrique : notes et souvenirs*, *op. cit.*, pp. 13-15.

> […] le lac de Kamubwe est d'un bleu jubilant sous la lumière du matin ; la forêt s'étire, heureuse sous le jour radieux ; l'herbe d'or se balance ; la brume, là-bas, sur la colline opposée, est en fuite. Et j'emporte dans mon cœur ce tableau ensoleillé […][42]

C'est dans le prologue de son ouvrage que l'aspect magique de l'Afrique est évoqué avec le plus de force :

> L'Afrique est une sorcière, une enchanteresse. Ceux qui l'aimeront le plus, commenceront par la détester. Plus tard, elle les ensorcellera, ne les lâchera plus […]. Ceux qui ne sont pas saisis par son charme, ce sont les insipides, les insensibles. […] Mais à celui qui l'aime, elle se donnera, et jamais il n'aura fini de trouver en elle de nouvelles beautés, de nouvelles grâces, de nouveaux mystères, de nouvelles surprises.[43]

LE PAYSAGE AFRICAIN, DÉCOR DE CINÉMA

L'importance du paysage dans la construction de l'imaginaire colonial est capitale. En France, par exemple, les productions cinématographiques ou photographiques les plus demandées *«étaient en premier lieu les clichés dits «pittoresques» concernant les paysages, la vie des «indigènes», le tourisme»*[44]. La production qui circule en Suisse ne subit aucune adaptation. Elle est publiée dans son format original ou elle est recadrée. Les légendes des images et leur utilisation au sein du contexte dans lequel elle apparaît sont retouchées. Le paysage devient ainsi une véritable construction servant à la consommation de masse, à une époque où les supports utilisés sont produits à des échelles jusqu'alors inconnues. Le cinéma véhicule ainsi une part très importante des paysages africains qui alimentent sans discontinuer l'imaginaire des Européens. Les décors sont souvent décrits comme des fresques naturelles. La nature du film, documentaire ou non, et sa provenance, suisse ou non, n'influencent en rien le corpus des représentations. Au contraire, le public, charmé, est demandeur de sensations et c'est dans la savane ou dans la jungle, toujours vierge, que les pulsions trouvent leur exutoire. Les liens entre le cinéma et l'ethnographie sont très forts au point qu'ensemble, ils permettent de révéler au monde occidental les découvertes, de les identifier et de se les approprier[45].

Le succès de la publication de clichés représentant le paysage est difficile à mesurer. Il importe donc de montrer à quel point l'impact de cette diffusion n'atteint pas uniquement certaines catégories sociales et dépasse le cercle restreint des cabinets privés. La presse révèle que, parfois, au gré d'expositions, la population se déplace en masse pour satisfaire sa curiosité. A l'heure où le livre est encore une denrée rare et

---

42 *Ibidem*, p. 56.

43 *Ibidem*, pp. 5-6.

44 Sandrine Lemaire : *L'Agence économique des colonies. Instrument de propagande ou creuset de l'idéologie coloniale en France (1870-1960)*. Thèse de doctorat de l'Institut Universitaire Européen, Florence, 2000, 1er vol., p. 312.

45 *«La mise en place d'une observation dynamique et totalisante, le passage «sur le terrain» et donc l'expérimentation, faisaient du cinéma et de l'ethnographie les enfants jumeaux d'une entreprise commune de découverte, d'identification, d'appropriation et peut-être d'absorption et d'assimilation du monde et de ses histoires.»*. Marc Henri Piault : *op. cit.*, p. 10.

chère, le journal reste, lui, bon marché. Le public dépense aussi plus facilement pour une activité culturelle à portée de bourse. Par exemple, *La Sentinelle* du jeudi 22 juin 1899 annonce qu'*«il y aura* [au cinéma] *des cartes-vues de paysages, de portraits de souverains, de types de populade et de costumes»* de tous les continents[46].

Des résumés de films, parfois rédigés par les responsables des salles eux-mêmes, parfois par un journaliste, donnent des informations intéressantes. Vanter le paysage africain est un atout qui devrait attirer un large public. Des titres de films au nom évocateur ne manquent pas de faire la part belle aux représentations désormais classiques des paysages africains comme, par exemple, *«Seul dans la forêt vierge ou la Vengeance de l'Africaine»*[47] . Dans les années 1930, l'annonce publicitaire du film *«Rango»* promet *«toute la féérie brutale de la jungle»*[48]. Des articles comme celui d'un certain Tell Fred Bersot dont l'un est intitulé *«En Afrique — Une traversée de fleuve et de forêt»* sont explicites :

> Il n'y a rien de meilleur pour reposer l'esprit que de jouir d'une paisible soirée en traversant les bois de nuit tout lentement, tandis que, partout, l'air résonne des mille bruits de la forêt silencieuse le jour […][49]

La description du paysage sauvage n'est pas l'apanage ou l'exclusivité de l'Afrique[50]. En revanche les représentations des panoramas africains ne varient guère, que ce soit dans la chronologie ou dans les thèmes évoqués.

LE PAYSAGE AFRICAIN DANS LA PERSPECTIVE GÉOGRAPHIQUE

La conception de la géographie elle-même est marquée par l'époque. Les descriptions des paysages de l'Orient et de l'Afrique ne correspondent, de fait, à aucune réalité historique ou géographique[51]. Ce qui revient à dire que la culture savante en général et la science en développement qu'est la géographie, en particulier, dépendent très fortement des scientifiques qui construisent et produisent le discours sur l'Afrique. La prédominance de l'européocentrisme contamine les réflexions.

Le paysage géographique est mesuré, balisé, reproduit sur plans, sur cartes[52] et sur photographies, analysé, ausculté par de multiples prélèvements, colonisé et, enfin, domestiqué. Selon les exigences des Etats coloniaux et leurs économies[53] :

---

[46] *La Sentinelle* nº 72 du jeudi 22 juin 1899, La Chaux-de-Fonds, p. 2.

[47] *Ibidem* nº 248 du vendredi 27 octobre 1892, p. 2.

[48] *La Liberté* nº 257 du mercredi 4 novembre 1931, p. 6.

[49] *La Sentinelle* nº 40 du vendredi 17 février 1928, p. 1. Tell-Fred Bersot est un des membres influents du Cercle des Anciens Africains de Lausanne dont les souvenirs de voyage de 1914 à 1929 sont publiés dans la Revue *Tam-Tam* de 1949 à 1952. L'extrait mentionné le situe *«à 30 km de Seccondee en Côte-d'Or anglaise»* [actuel Ghana].

[50] Le fils du directeur des écoles primaires de La Chaux-de-Fonds, Wasserfallen, rédige un article intitulé *«Dans la jungle — Notes d'un Chaux-de-Fonnier prospecteur de pétrole au Vénézuela»* dans *La Sentinelle* nº 112 du samedi 18 mai 1929, pp. 1-2.

[51] En France, elle correspond à la direction et au rythme de l'expansion coloniale. Voir Claude Liauzu : *Race et civilisation. L'Autre dans la culture occidentale. Anthologie critique.* Paris, éd. Syros / Alternatives, 1992, p. 121.

[52] Dans *Le Globe*, organe de la Société de géographie de Genève, de 1876, on vante l'excellente qualité des cartes suisses, ce qui est d'ailleurs présenté au Pavillon suisse de l'Exposition géographique de

> L'impérialisme et la culture qui l'accompagne posent à la fois la primauté de la géographie et une idéologie de contrôle du territoire. Le sens «géographique» effectue des projections — imaginaires, cartographiques, militaires, économiques, historiques ou culturelles en général.[54]

Les Suisses participent activement à la réalisation de cette vaste tâche. On leur reconnaît d'excellentes qualités techniques[55].

Grâce aux nombreux exemples mentionnés ci-dessus, on peut sans risque conclure à une *«exotisation»* du paysage africain. Le monde décrit est situé dans un lieu qui soude l'histoire et la géographie, dont la singularité est révélée de différentes manières[56]. Monotonie, exubérance, grandeur, beauté, sauvagerie, ce sont là les modalités principales avec lesquelles les auteurs suisses, quelle que soit leur intention scientifique ou littéraire, décrivent le paysage africain. La période choisie ne livre pas de véritables séries. Le roman colonial suisse n'est pas une catégorie suffisamment affirmée pour être retenue. Seuls le roman de voyage, le récit autobiographique et la description ethnographique évoquent les caractéristiques de l'exotisme[57].

LE PAYSAGE AFRICAIN MEURTRIER

La façon dont le paysage est décrit est d'une importance capitale. Par la mise en scène, l'homme blanc peut survivre dans divers environnements typiquement africains, comme le désert et la forêt équatoriale. Sans être systématiquement exagérée, cette vision entretient dans les esprits l'idée que les expatriés en Afrique sont de réels pionniers, courageux et résignés dans la souffrance[58] : *«le sable mortifère du Sahara, les forêts inconnues du Cameroun doivent être «pénétrés», «dévoilés» et vaincus par le*

Paris. Genève, Société de géographie, Athénée, 1, tome quinzième — Seconde série — Tome II, pp. 85-86.

53 *«Elle* [= l'Europe] *est aussi la seule qui ait fait de la science un instrument de cette expansion. Explorer, cartographier, décrire, classer, faire reculer l'inconnu, c'était dominer.»*. Marie-Claire Hoock-Demarle, Claude Liauzu : *Transmettre les passés. Les responsabilités de l'Université. Nazisme, Vichy et conflits coloniaux*. Paris, éd. Syllepse, 2001, p. 115.

54 Edward W. Saïd : *op. cit.*, p. 134.

55 A titre d'exemple, on peut citer le cas d'Edgar Emile Kocher, Neuchâtelois, au service de l'Etat indépendant du Congo de 1902 à 1913, dont la formation d'horloger et la connaissance des instruments de mesure suscitent la demande écrite de mutation auprès du service de la Marine et de l'Hydrographie adressée au Gouverneur général de la Colonie à Boma les 23 et 25 juillet 1911. Cette demande restera sans suite pour d'obscures raisons. AAB dossier complémentaire SPA 4419 (K 1768). Sur Kocher voir, RM AAB n° 4022 et Julien Glauser : *«Le Musée «colonial» d'une Suisse sans Empire»* dans GHK : *op. cit.*, pp. 126-127 ; Minder Patrick : *«D'Helvétie en Congolie»…, op. cit.,* p. 196 et Minder Patrick : *«Soixante-trois Neuchâtelois au service de sa Majesté Lépold II…»* dans *Musée Neuchâtelois*, *op. cit.*, p. 27.

56 *«A la conscience européenne l'exotisme oppose ici l'opacité des paysages et d'êtres radicalement différents. On remarquera que la géographie rejoint ici l'histoire, car ces contrées lointaines et exotiques sont celles-là mêmes qui ont subi l'impérialisme occidental.»*. Jean-Marc Moura : *Lire l'exotisme*. Paris, éd. Dunod, 1992, p. 13.

57 Voir à ce propos Jean-Marc Moura : *op. cit.*, pp. 1, 3, 13, 19, 85, 102 et 110.

58 Voir à ce sujet *«Les Suisses de l'étranger au XX^ème^ siècle»* dans *Revue des Archives Fédérales Suisses*, *Etudes et Sources* n° 28. Bern — Stuttgart — Wien, Verlag Paul Haupt, 2002, p. 325.

chemin de fer et l'automobile»[59]. Dans les années de conquête, la mortalité des coloniaux blancs est souvent élevée. Celle des indigènes est encore plus forte, mais elle est souvent omise. Or, dans la réalité, ce ne sont paradoxalement pas les conditions climatiques qui sont mortelles pour les autochtones africains, mais bien le contact avec l'homme blanc[60]. Les colonies se gagnent par la force. Parce qu'elle dessert les intérêts des colonisateurs, cette violence est masquée par la dureté de la vie tropicale.

Si la comparaison entre les paysages exotiques et la Suisse est évidemment un artifice pour accrocher le lecteur, elle cache en réalité une moins évidente nostalgie d'un pays connu pour ses points de vue spectaculaires, montrés et reproduits en une grande variété de format, du plus petit, la carte postale, au plus grand, le panorama. La Suisse n'est-elle pas elle-même sauvage ? Forêts denses et nature dominante font des Alpes le symbole de la totalité d'un monde fermé, véritable *«répertoire de la Nature»*[61]. Comparer les paysages suisses avec ceux que l'on découvre en Afrique permet de comprendre partiellement les éléments d'une pensée coloniale. Ce que Edward Saïd résume ainsi :

> Conrad est le père des visions occidentales du tiers monde que l'on trouve chez des romanciers aussi différents que Graham Greene, V. S. Naipaul et Robert Stone, chez des théoriciens de l'impérialisme comme Hannah Arendt, et chez tant d'écrivains-voyageurs, cinéastes et polémistes qui se sont fait une spécialité de présenter le monde non européen soit sur le mode de l'analyse et du jugement, soit pour répondre au goût de l'exotisme des publics européens.[62]

Le dernier élément propre au paysage africain, et non des moindres, est le climat mortifère. Si la luxuriance de la forêt alterne avec la sécheresse du désert, les conditions de vie extrêmes sont souvent décrites comme meurtrières[63]. La caravane du Lucernois de Schumacher rencontre des difficultés que l'on rapporte volontiers dans les journaux :

> La colonne Schumacher s'enfonça dans le Sud-Ouest. Elle eut fort à souffrir de la chaleur atroce des jours, de la fraîcheur humide des nuits. L'humidité et les fourmis ont causé de grands dommages aux vivres et bagages de l'expédition. Pendant des jours et des jours, la caravane traversa la forêt vierge, enfonçant parfois jusqu'à la poitrine dans les bas fonds marécageux.[64]

---

[59] Marc Henri Piault : *op. cit.*, p. 111.

[60] *Ibidem*. Voir à ce sujet p.74 et plus particulièrement la n. 38.

[61] Voir André Reszler : *Mythes et identité de la Suisse*. Genève, éd. Georg, 1986, p. 49 et pp. 58-59.

[62] *Op. cit.*, p. 19.

[63] Voir l'article de René Gouzy de la *Tribune de Genève*, repris dans *La Sentinelle* n° 224 du jeudi 27 septembre 1934, p. 1 : *«Les fléaux de la Nature — Quand les cyclones ou les typhons s'abattent sur les régions tropicales»*. Sur les cas de décès, les exemples sont nombreux. Il faut pourtant mentionner à titre d'exemple et en raison de leur importance politique Arnold-Fritz Comtesse, fils du conseiller fédéral neuchâtelois Robert Comtesse et le conseiller d'Etat, député et conseiller des Etats catholique-conservateur, le Lucernois Edmond de Schumacher, membre de la Commission d'enquête du Congo, tous deux décédés après un court séjour en Afrique centrale. Par son influence politique et suite à la disparition de son fils, Comtesse découragera toute émigration vers le continent africain. Voir Patrick Minder : *«D'Helvétie en Congolie»…*, *op. cit.*, p. 48 et Patrick Minder : *«Soixante-trois Neuchâtelois au service de sa Majesté Léopold II»* dans *Musée neuchâtelois*, *op. cit.*, pp. 16-17.

[64] *La Liberté* n° 36 du mercredi 15 février 1905, p. 2.

La beauté et le mystère recèlent la mort qui foudroie le Blanc et impressionne les compatriotes survivants. Combien de récits rappellent cette réalité dans le but de glorifier l'héroïsme de ces nouvelles victimes à inscrire au martyrologue colonial. Cela est d'autant plus vrai que les pionniers suisses en service en Afrique écrivent régulièrement à leur famille et, souvent, à la presse qui sélectionne des extraits de leur correspondance et les publie :

> […] seulement, il faut faire attention à sa santé, car le climat est très malsain. Nous sommes plus souvent dans les marais et dans la brousse que sur des chemins praticables, qui sont du reste très rares ici.[65]

A une époque où le positivisme et la confiance en la force des Occidentaux sont à la mode, la disparition d'un Suisse sur le continent africain suscite toujours de l'émotion. On annonce régulièrement les décès dans la presse locale et régionale, quels que soient le statut, l'origine et la confession du disparu. On n'hésite pas à corriger d'une édition à l'autre les éléments erronés pour en ajouter d'autres avec force détails. Le cas de la disparition de Samuel Biéler[66], fils du directeur de l'Institut agricole du Champ de l'Air à Lausanne, est exemplaire, car il lie le climat à la fatalité. On accorde à ce décès, comme à d'autres, une grande importance. La jeunesse des victimes et leur mort expliquent l'ampleur de la réaction saisie dans les entrefilets de la presse suisse :

> Le gouvernement venait de lui assigner comme résidence le district de Louzambo, dont la salubrité soulageait ses parents de toute inquiétude à son sujet. Il était en chemin pour sa destination, lorsque le *Roi Léopold*, vapeur sur lequel il avait pris passage, fut assailli, le 14 février, par une violente tempête sur le Cassaï, un affluent du Congo qui est, par endroits, aussi large que le lac Léman […][67]

Bien que croyants et solides dans leur foi, les missionnaires cèdent également à la description terrible des conditions de vie, de survie et de décès qui frappent la relève de leur congrégation ou de leur Eglise. Dans un texte de 1921, le pasteur Maurice Vuilleumier le souligne dans un style ampoulé, aux phrases clairement apologétiques :

> C'est la Suisse de ces jeunes missionnaires qui mouraient successivement, ces toutes dernières années, à trente, à quarante ans, vaincus par la fatigue, ou la tête fracassée d'un coup de hache par un indigène forcené ; de tous ces autres qui, avant eux déjà, ont laissé là-bas leur dépouille comme une semence sainte, et dont le sang crie au ciel un appel que nous devons entendre.[68]

---

[65] Lettre d'un soldat suisse de la Légion étrangère basée au Dahomey à sa famille habitant Bienne, publiée par le *Journal du Jura* et reprise en partie dans *La Liberté* n° 261 du mercredi 9 novembre 1892, pp. 1-2.

[66] *La Liberté* n° 62 du samedi 17 mars 1906, p. 2 alors que des détails supplémentaires sont publiés dans le n° 92 du mardi 24 avril 1906, p. 3 : *«Mort d'un Vaudois au Congo»*, soit plus de deux mois après l'événement.

[67] *La Liberté* n° 63 du dimanche 18 mars 1906, p. 2. Sur Samuel Biéler, AAB RM 4322 (872). Il n'y a malheureusement pas de dossier complémentaire SPA à son sujet.

[68] Maurice Vuilleumier : *op. cit.*, p. 13.

Résumons : le paysage africain permet de planter le décor. Le Suisse qui n'a jamais vu l'Afrique ni ses habitants se documente au moyen d'un imposant échantillon de descriptions de paysages. Plusieurs éléments capitaux y sont ressassés : la ressemblance avec les panoramas naturels de son propre pays, le côté mystérieux et dangereux de cette nature non maîtrisée et ses charmes quasi surnaturels, l'envie, enfin, de pénétrer ce paysage devenu décor, par la récurrence des récits et le martelage unanime de détails toujours identiques[69]. C'est à partir de ce cadre exotique, à travers toute la période étudiée et comme s'il avait été volontairement figé, que se déroule l'histoire de la construction d'un imaginaire colonial, spécifiquement suisse de par son origine et de par sa nature.

LA NATURE DU CONTINENT MYSTÉRIEUX

Le décor africain est habité par une faune et une flore dont les formes originales et particulières stimulent la curiosité, la soif de la découverte et, au final, la prédation. Pour l'homme blanc, dit civilisé, la pénétration du continent africain est indissociablement liée à la possession et à la conquête. Le Suisse, voyageur occidental, participe d'abord à l'enchantement, puis à la mainmise et à la classification de cette nature si luxuriante et au potentiel encore insoupçonné.

L'exubérance et la luxuriance de la végétation sont les critères qui retiennent le plus l'attention. Et c'est la brousse qui domine le tout, parce qu'elle correspond au stéréotype le plus connu et le plus attendu des lecteurs. L'image de l'*«Africain accompli»* — expression désignant l'homme blanc ayant vécu une expérience africaine d'une certaine durée — n'existe pas sans brousse ou forêt vierge :

> Le pays change, ce ne sont plus les hauts plateaux dénudés ou les montagnes escarpées, c'est la vraie brousse encore, chaude et qui paraît morte. Les arbres sont espacés les uns des autres, des buissons, des taillis, de l'herbe haute et jaune, puis des arbres, des buissons, c'est loin d'être une forêt, représentez-vous un territoire grand comme la Suisse, plat, et qui serait un formidable verger abandonné. Il y a là toutes sortes d'acajou, voici leurs noms indigènes […][70]

Il faudrait prendre beaucoup de temps et de place pour recenser ici tous les récits des Suisses au sujet de la flore africaine. Chaque voyageur sans exception et à toute époque de la période analysée s'y est montré sensible. L'effet de ces récits est formidable : les lecteurs de la presse locale et régionale ne manquent pas de lire les aventures d'un compatriote séjournant aux antipodes. Ils se souviennent souvent de l'auteur ou de sa famille, de son lieu d'origine ou de son domicile. Des notes inédites, inconnues comme celle de Paul Moehr, servent trente ans après leur rédaction à illustrer des conférences qui rencontrent toujours du succès[71] :

---

[69] Voir Albert Memmi : *op. cit.*, p. 45. D'après lui, le décor est construit déjà à partir des livres pour enfants, des livres de lecture et des films, idée que nous partageons également.

[70] J.-E. Chable : *«Lourenzo Marquès»* dans *La Suisse libérale* nº 171 du samedi 25 juillet 1925, p. 1.

[71] Le texte intitulé *«La forêt vierge»* porte plusieurs chiffres romains qui correspondent vraisemblablement aux plaques de verre appelées autrefois projections lumineuses, dont nous ne

> Imaginez vous cette forêt, composée d'arbres arrêtés dans leur croissance par l'ombre impénétrable de vieux géants élevant leurs têtes entre 40 et 60 m de haut : ronces et épines abondent dans le sous bois, de paresseux cours d'eau serpentent a travers les ténèbres de la brousse, et parfois aussi quelque profond affluent d'une grande rivière.
>
> Figurez vous ces jungles, à toutes les périodes de croissance ou de vétusté ; vieux arbres pourris, déracinés, inclinés d'une façon menaçante, puis tombant enfin […][72]

Pas de différences notables entre les impressions de voyage rapportées par le Fribourgeois avant 1910 et celles de Chable de 1925 provenant d'une autre région de l'Afrique. Ce qui marque les Suisses de manière systématique et constante, ce sont toujours les mêmes éléments de la nature. Les sensibilités reposent sur des écrits parfois plus scientifiques ou biologiques que d'autres, mais la description, dans son ensemble reste la même, focalisée par la grandeur et la luxuriance présentes, comme le montre l'exemple suivant :

> Le matin nous voit dans le bois. C'est une végétation luxuriante, épaisse et ronde ; partout des arbres, des buissons, des lianes et des herbes, une très grande variété d'espèces. Des grevia et des gardenia aux fleurs roses, odorantes, de grandes fleurs blanches escaladent les arbres les plus hauts dont la frondaison arrondie domine la forêt presque impénétrable. Ces arbres élevés sont des podocarpes qui atteignent 80 pieds. Des accacias et des arbres inconnus aux vulgaires naturalistes s'entremêlent dans un désordre pesant. Des fougères grimpent sur les troncs et font des tapis qui vous cachent traitreusement. Au bord des ruisseaux cascadant dans les hautes mousses, des begonias luisent. Partout des iridacées, entre autres les délicieux Moraea Iridioides, blanches, avec une étoile violette et des points oranges, des Watsonia en grands épis roses, des massifs violets.
>
> A mesure que nous pénétrons dans la forêt, suivant le lit d'un ruisseau, nous nous enfonçons dans la mousse, nous nous entravons dans les lianes […].[73]

La végétation — la flore est un mot de botaniste —, est l'un des thèmes récurrents des représentations coloniales. Elle est souvent personnifiée, hostile, sauvage et mystérieuse ; parfois elle est belle, accueillante, paisible et devient un jardin connu sans être vraiment maîtrisé. Dans tous les cas, ce monde végétal est vivant, primitif et intact. Dans cette nature sauvage et originelle évolue l'animal dans un décor de plantes peuplé d'une innombrable faune et, parfois, d'indigènes[74]. Considérer l'Africain comme un élément du paysage dans lequel l'homme blanc occupe le premier rôle est un fait loin d'être anodin.

---

disposons d'aucune copie. Ce document est clairement destiné à une conférence, peut-être celle de 1937. APM, affichette pour la Société des Bas Quartiers de la Ville de Fribourg. Pour l'annonce de la conférence, voir *La Liberté* n° 242 du samedi 16 octobre 1937, p. 4 *«Société pour la défense des intérêts des bas quartiers»* et pour son compte-rendu, voir *La Liberté* n° 245 du mercredi 20 octobre 1937, p. 6 avec le même titre.

72 APM, *La forêt vierge*, p. 2.

73 J.-E. Chable : *«Au pays des Amapondo»* dans *La Suisse Libérale* n° 121 du samedi 2 mai 1925, p. 1.

74 Pascal Blanchard, Armelle Chatelier (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 14.

LA NATURE, SOURCE DE PIEGES MORTELS ET DE DANGERS

Une autre fonction de la nature est d'ériger un obstacle, une barrière symbolique entre l'Africain et nous. Comme si une coupure nette entre les deux mondes, le connu et l'inconnu, existait par la seule présence d'une forêt ou de la brousse, toujours étendues à perte de vue[75]. Cette distance est souvent meurtrière. Elle cache en son sein des pièges et des traquenards. La nature sauvage et rebelle des indigènes se mêle à celle de la végétation. On retrouve dans les notes de voyageurs suisses des passages croustillants. Ainsi, dans les textes de Paul Moehr, on lit sous la rubrique *«Brochettes meurtrières»* que les Africains usent de stratagèmes pour attaquer les Européens en utilisant les avantages de la brousse ou de la forêt : l'exemple des baguettes à demi enfoncées avec une extrémité affûtée comme un couteau, parsemant un sol jonché de feuilles pour que l'illusion d'un abattage récent masque le traquenard, côtoie celui de la fosse au gros gibier – dont les victimes sont parfois des hommes — aux côtés verticaux, dont le fond est parsemé de piques acérées et le sommet recouvert de léger feuillage[76]. Tout cela intéresse l'auditeur ou le spectateur suisse, car il se sent proche du danger, plongé dans le sensationnel sans devoir bouger de son fauteuil. On comprend à quel point les nouveaux médias que sont le cinéma ou la photographie, selon les mêmes modalités que celles utilisées par le conférencier, nourrissent un imaginaire de frissons sans prise de risque.

Le lien très fort qui associe la nature végétale aux dangers est si dense que la thématique se retrouve chez les missionnaires, dont les esprits n'échappent pas à la croyance en la puissance maléfique de l'environnement. Le mode de vie des habitants de l'Afrique est influencé par les conditions naturelles et cette influence est irrésistible. Seule la capacité de l'homme blanc à explorer, à découvrir, à analyser, puis à domestiquer cette nature peut changer la situation :

> Cette vie païenne, que beaucoup croient idyllique, et qui, certainement, a un grand charme comme la brousse sous le beau soleil d'Afrique, mais qui, comme celle-ci, dès que les ténèbres du soir la couvrent de leur manteau, est pleine de choses mystérieuses, de voix étranges, d'ombres malfaisantes, de mauvais esprits, de fantômes, de l'ombre de la mort, toutes choses qui s'attachent aux pas des païens les suivent, les harcèlent d'une terreur continuelle.[77]

Daniel Bersot, le Genevois qui dénonce activement les pratiques inhumaines du régime léopoldien, décrit cette fascination pour le continent africain qui semble naître dès l'enfance déjà chez tout colonisateur ou explorateur en herbe :

> Nous l'avons étudiée, cette Afrique, sous tous ces aspects, explorée dans tous ses recoins, marquant ensemble, sur les cartes, à mesure que nous parvenaient des nouvelles, les étapes des explorateurs, dessinant le contour sinueux des rivières découvertes, mettant ici la tache d'azur d'un lac nouveau, là l'espace vert d'une forêt vierge peuplée de nains.

---

[75] Voir Eric Deroo : *«Le cinéma gardien du zoo»* dans Nicolas Bancel (et alii, ss la dir. de) : *Zoos humains, op. cit.*, p. 386 à la n. 4.

[76] APM, *La forêt vierge*, p. 1.

[77] Aline Bory : *op. cit.*, p. 1.

> L'Afrique était pour M. Daigle [= le professeur du jeune Bersot], le pays des merveilles, le seul qu'il valût en réalité la peine d'étudier avec passion, parce que tant d'inconnu s'y cache encore que chaque jour une nouvelle découverte vient réjouir le cœur des géographes.[78]

Le continent africain entretient lui-même ce côté mystérieux qui charme tellement les aventuriers européens et suisses. La logique occidentale rationnelle et construite ne trouve jamais une réponse satisfaisante lorsqu'elle cherche à élucider ces *«mystères africains»*. En conséquence, l'importance de la construction mentale des représentations hante l'esprit occidental confronté aux réalités africaines. Le bon sens, la rationalité, la pensée logique sont en contradiction avec la nature sauvage et ses règles. Dans les années 1940, l'esprit du très pragmatique médecin Blanchod se heurte au monde exotique, qui le séduit par sa capacité de dérouter la raison : *«J'aime cette Afrique où on ne respecte ni le temps, ni les distances. On n'y respecte pas non plus les noms d'endroits»*[79], affirme-t-il sans détours.

Pourtant, dans la production iconographique suisse diffusée en Suisse, l'Afrique et ses habitants restent inanimés. Le colon, lui, est en pleine action et devient finalement le personnage central des images[80]. On saisit pleinement l'irréalité qui englobe toute description de la nature africaine. Qu'elle soit belle, sauvage ou mystérieuse, ensorcelante ou encore carrément hostile et dangereuse, elle est dénuée d'une temporalité et d'une localisation précise, dans un monde où dominent l'irrationnel et le sensationnel[81]. Cette description du monde africain contient un mécanisme efficace : elle passe pour réaliste et concrète, véritable et véridique aux yeux des amateurs avides de récits, dont la trame est fort peu guidée par des principes scientifiques, comme la distance critique par exemple.

La nature du continent africain revêt une fonction particulière pour les Occidentaux dont les représentants suisses relèvent facilement les caractéristiques. La nature, et plus généralement le paysage, sont perçus comme un élément créateur de conditions qui expliquent les défauts, plus rarement les qualités, des indigènes. Cela revient à dire que l'on croit, jusqu'à une époque avancée du XX^{e} siècle, que l'environnement conditionne l'existence et façonne les êtres. L'époque est au déterminisme. Un exemple parlant tiré d'un des ouvrages du D^{r} Blanchod illustre cette pensée :

> Les Bicharines [= un peuple du sud du Soudan anglo-égyptien] ont l'œil brillant mais toujours à demi fermé par l'habitude prise d'abaisser la paupière devant la lumière cruelle que réfléchit le sable. Cet œil demi-clos donne au Bicharine un air soupçonneux, rusé, presque féroce. […][82]

---

78 *«Le Journal du capitaine Bjoerneboe»* dans Daniel Bersot : *op. cit.*, pp. 54-55.

79 *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, p. 120.

80 Pascal Blanchard, Armelle Chatelier (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 14.

81 *«Les récits de voyage et les romans d'aventures exotiques présentent le continent Africain et ses habitants comme un tableau sensationnel à l'esthétique homogène et aux thèmes récurrents. Pour les explorateurs de la fin du XIX^{e} siècle, l'Afrique est le continent de l'étrangeté et de l'exubérance. Fleuves, montagnes, plantes, animaux, tout y est plus grand, plus vivant, plus violent. Les habitants sont présentés sous l'angle de la plus grande altérité. Ils sont soit sauvages, dangereux, cannibales, soit faibles, paresseux, soumis.»*. Olivier Razac : *op. cit.*, p. 57.

82 *Au Paradis des grands fauves*, *op. cit.*, p. 35.

Les descriptions des voyageurs font l'amalgame entre nature et habitants, fondant ces deux entités différentes un seul tout. Le lecteur n'a pas le réflexe d'identifier ce qui construit l'exotisme, à savoir une vision faussée des Africains plongés dans leur pays, comme s'ils appartiennent au paysage lui-même. Gouzy ne se prive pas de jouer sur cette idée de fusion de la nature et des indigènes lorsqu'il décrit une scène où des habitants, éloignés de tous contacts avec la civilisation, craignent d'approcher l'hydravion *«Switzerland»* :

> Avec l'arrière-plan bleuâtre, sous le soleil qui est au zénith, à l'ombre des cocotiers et des magnifiques palmiers-éventails, sur le rivage que de grosses lames régulières ourlent d'écume blanche, tout ce monde braillant, se démenant, gesticulant, offre un coup d'œil pittoresque, «exotique» à souhait.[83]

LA NATURE AFRICAINE GÉNÉREUSE

Un autre rôle de la végétation, banal et évident, est l'un des arguments préférés des publicitaires et des commerçants. La nature africaine regorge de produits d'exportation. Pour l'Européen et surtout pour le Suisse ne pouvant accéder à la mer, les ressources tropicales que sont les denrées coloniales débarquent sur les étalages. Les habitudes alimentaires se modifient peu à peu au contact des nouveaux goûts importés d'Afrique suite à l'essor de ce commerce[84]. Dans les magasins spécialisés, on trouve diverses marchandises et emballages où le paysage, la nature et la végétation sont représentés sous une forme stylisée. Les grandes industries, les sociétés commerciales et les petits détaillants, personne n'échappe à cette vague d'exotisme commercial où la fraîcheur et l'authenticité sont les atouts des produits africains. Consommer du café, du cacao ou des cacahouètes, c'est voyager, un peu, et s'approprier, beaucoup, une partie de la luxuriance — en partie légendaire — du continent noir. Les manuels scolaires n'échappent pas à cette mode et détaillent systématiquement les rendements des plantations et leurs bienfaits pour les économies européennes. On ne s'étonne pas de connaître à l'école primaire l'importance de la production d'arachides, de riz, d'huile de palme, de cacao alors que les végétaux traditionnels exploités par les indigènes, comme le mil ou l'igname, sont généralement absents[85].

Les idées, les visions et les représentations de la nature africaine sont issues du *«naturalisme matérialiste»*, c'est-à-dire sorties d'un monde dans lequel la nature, la végétation et la vie sauvage deviennent matière à domestication et à soumission[86]. Le stéréotype existe donc déjà dans les multiples descriptions de la luxuriante nature[87]. Ce

---

83 Walter Mittelholzer, René Gouzy, Arnold Heim : *op. cit.*, p. 94.

84 Des enquêtes sur les débouchés suisses du commerce des primeurs, des pâtes alimentaires et des vins ont été menées en France sous la responsabilité de l'Office colonial, organisme responsable également de la propagande. Voir Sandrine Lemaire : *op. cit.*, pp. 52-53.

85 Voir par exemple le *Manuel — Atlas destiné au degré supérieur des écoles primaires* rédigé par William Rosier dont les éditions ont été diffusées dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève durant de nombreuses années. Le chapitre *«IV. — Afrique»* au point 4 *«Climat ; végétaux ; animaux»* à la page 75 et le résumé du même chapitre à la page 83 de l'édition de 1900. Les manuels scolaires des cantons catholiques pour le même public donnent les mêmes indications, ACG.

86 Voir Mondher Kilani : *Introduction à l'anthropologie*, *op. cit.*, p. 236.

87 Jean-Marc Moura : *op. cit.*, p. 105.

point est capital pour une compréhension des concepts, des représentations et de l'imaginaire colonial. Si, dès le début des conquêtes coloniales, les Suisses voyageant en Afrique ne sont pas capables de décrire un paysage et les éléments qui le composent sans échapper aux stéréotypes, cela montre clairement que la vision du monde africain est faussée. On ne peut guère s'étonner ensuite que les Européens portent un regard dominateur sur les Africains. Ce regard conditionne toute la pensée européenne et est intrinsèquement indissociable de l'esprit de supériorité occidentale, puisqu'il en est l'une des composantes majeures.

LA VIE SAUVAGE

Dans un environnement naturel si riche et si varié, la vie sauvage reste l'un des meilleurs souvenirs pour les Suisses résidant en Afrique. Missionnaires, explorateurs, voyageurs et employés passent leurs heures creuses à chasser ou à photographier la faune africaine. Mieux, le monde animal et végétal est si exotique pour ces émigrants qu'il se situe aux portes d'un monde nouveau, riche en découvertes. Quoi de plus légitime que de prétendre à la découverte d'espèces inconnues, garantes d'assurer une grande renommée à son découvreur[88] ? Les répertoires indiquent l'existence d'animaux bizarres comme le *bende*, sorte de brontosaure vivant[89], ou d'un serpent nommé *lipata*, dont les témoignages sur sa réelle existence sont recueillis par un scientifique des plus sérieux, Albert Monard[90].

La prédation des animaux sauvages et exotiques alimente les expositions et les jardins zoologiques dont la concurrence attise le sensationnel et le tape-à-l'œil, gages de succès et de recettes excédentaires[91]. La lecture des journaux donne des indications parfois précises sur les investissements réalisés pour exposer à un large public les

---

88 Le cas célèbre de l'okapi est un exemple qui concerne des Suisses. Découvert en 1901 par un Anglais, Harry Johnson, c'est le Bâlois Jean-Jacques David qui devient le deuxième Européen à observer et décrire scientifiquement cet animal, tué le 23 novembre 1903. David ramène la peau à Bâle et en fait don au Musée d'histoire naturelle, après avoir obtenu l'autorisation officielle de l'E.I.C. Voir Hans Debrunner : *Schweizer im kolonialen Afrika*, p. 82, Fritz Sarasin : *Bericht über das Basler Naturhistorische Museum für das Jahr 1906*, pp. 2 et 15 et Patrick Minder : *«D'Helvétie en Congolie»…*, *op. cit.*, pp. 138-139.

89 *La Liberté* n° 4 du mercredi 7 janvier 1920, p. 2. Le brontosaure, figure d'un monde définitivement perdu, sert d'image pour illustrer l'expérience unique de vivre dans un monde intact et sauvage, figé à l'époque de l'apparition de la vie sur Terre. Seule l'Afrique offre encore une faune et une flore considérées comme préservées de toute intervention humaine.

90 MHNLC : *Hommage à Albert Monard…, op. cit.*, pp. 77-78. Le serpent en question est mentionné dans les archives du cryptozoologue belge Heuvelmans.

91 Ainsi la création de zoos suscite l'engouement du public sur toute la période étudiée. *La Liberté* nº 103 du mardi 5 mai 1874 en page 2 relate la création du zoo de Bâle et de la donation des animaux. Ce zoo subit un lourd échec en montrant des espèces alpines, ce qui, devant le désintérêt du public, le pousse à modifier sa stratégie et adopter la voie de l'exotisme. Eric Baratay, Elisabeth Hardouin-Fugier : *op. cit.*, p. 184. *La Liberté* indique dans le nº 254 du mercredi 30 octobre 1935, soit soixante et un ans plus tard, la création d'un zoo à Fribourg, en page 2 et avec une annonce en page 9. Pour souligner la présence exotique non domestiquée au zoo, il faut rappeler ici l'importance du lien affectif qui doit lier le visiteur aux animaux exhibés, comme le zoo de Genève semble en souffrir du fait du transit des animaux. *Ibidem*, p. 226.

espèces animales du continent noir[92]. Les livres, les jeux pour enfants[93] et les manuels scolaires[94] n'hésitent pas à décrire sous toutes les coutures la faune africaine, images ou dessins à l'appui. Ces représentations servent à éduquer la jeunesse tout en lui inculquant des stéréotypes marquants :

> Dans le tableau de Meyerheim [peintre allemand, contemporain de Carl Hagenbeck] l'homme et la bête semblent presque indissociablement liés à la nature sauvage et l'un comme l'autre sont pris en charge par un gardien européen. Ici encore, il y a des enfants parmi l'assistance car de tels spectacles, qui passaient pour éducatifs, devaient laisser sur les jeunes esprits une impression indélébile de la sauvagerie africaine.[95]

Il faut ajouter aussi l'influence des films et des récits d'aventures de production étrangère dont l'influence et la mesure exacte des effets sur les représentations du monde sauvage sont difficiles à mesurer. Citons l'exemple du couple Osa et Martin Johnson, auteurs de films animaliers mondialement célèbres et dont les descriptions des techniques de prises de vue figurent en détail dans des livres faciles d'accès pour les Suisses[96]. Voici le récit de cette vie sauvage par le médecin vaudois Fred Blanchod :

> L'arbre le plus grand est le M'paffou. De son tronc, qui a sept à huit mètres de tour, s'écoule une gomme odoriférante. A son ombre, les hippopotames se douchent et renâclent, les crocodiles sortent couverts de vase, les oiseaux pêcheurs en multitude gîtent dans les roseaux, les hyènes rôdent autour des cabanes, les renards glapissent leur mauvais augure, les chats sauvages poursuivent le menu gibier, un furet passe l'épaule basse, les rats palmistes grimpent à leur branche, un grand perroquet grisâtre pousse son maigre cri, le léopard redouté des villageois se tapit dans son fourré, le sanglier grogne dans sa broussaille. Mais de tous les animaux que j'aime à voir ici, mon préféré est le singe colobus à la somptueuse chevelure blanche et noire. Il est un cadeau tout particulier de la nature.[97]

---

92 On apprend ainsi que quinze mille paires d'oiseaux expédiées du Sénégal à l'Exposition universelle de Paris de 1878 peuplent la volière située entre le Champ de Mars et l'Ecole militaire. Un Africain *«Boubakare N'djaie, de la tribu des Ouolof»* est, semble-t-il, *«le maître de toute cette gent ailée». La Liberté* nº 147 du samedi 29 juin 1878, p. 4.

93 Les albums à vignettes des industries chocolatières ainsi que le plateau de jeu Maggi, *«Maggi's Fliegerspiel»*, déjà mentionné, comportent tous des dessins d'animaux sauvages d'Afrique et d'ailleurs. Pour les albums à vignettes, voir les archives du fonds *Suchard* déposées aux AVN et les ANV. Pour le plateau de jeu, voir AI 6479 aux AMAV et le même jeu, sans cote, aux ACG.

94 Voir par exemple la liste figurant dans le *Manuel — Atlas destiné au degré supérieur des écoles primaires* de William Rosier à la page 75 où ce sont surtout les grands animaux de la savane — classiques — que l'on énumère.

95 Hugh Honour : *op. cit.*, p. 140.

96 Voir Martin Johnson : *op. cit.*, 185p. et Osa Johnson : *op. cit.*, 377p. Comme l'a soulevé Bernhard Gardi, fils du cinéaste suisse René Gardi, lors du colloque de Bâle des 23-25 octobre 2003, *«Imperial culture in countries without colonies : Africa and Switzerland»* (actes à paraître), dans sa contribution intitulée *«René Gardi (1909-2000) : Traveler, Writer, Photographer and Filmmaker»* : *«Who remembers authors like Martin and Ossa Johnson or Attilio Gatti ?»*. Ces cinéastes sont aujourd'hui tombés dans l'oubli, malgré leur immense succès de l'époque.

97 *Au Paradis des grands fauves*, *op. cit.*, p. 170.

Les ménageries, les cirques et les zoos contribuent à développer les connaissances des espèces les plus exotiques d'un public de plus en plus nombreux[98]. Lieux clos et maîtrisés, ils proposent une vision assagie et domptée de la sauvagerie, une lecture du discours scientifique naturaliste mis en scène et, enfin, montrent les classifications et les hiérarchies où règne évidemment l'homme sur les mammifères sauvages[99]. Sur l'ensemble de la période étudiée, l'engouement populaire pour le cirque ne faiblit jamais :

> De sorte qu'au premier abord, zoos et cirques peuvent être assimilés à des lieux d'emprisonnement et de conditionnement, offrant une vision assagie de l'animal sauvage, incarcéré ou dompté, et jouant sur l'image de l'humanité triomphant de ses marges. Comme si l'humain devait, pour se rassurer quant à son origine, donner en tout temps et en tout lieu la preuve de sa suprématie.[100]

La Suisse est visitée par de nombreux chapiteaux qui s'installent dans les villes et choisissent un parcours qui englobe à la fois les agglomérations de grande taille et celles de moyenne et petite superficie. Les genres se mélangent et les journaux relatent souvent les points forts ou faibles du spectacle. Les commentaires publiés dans les quotidiens sont souvent dithyrambiques et s'apparentent à de la publicité déguisée[101]. Cependant, certains spectacles comme le cirque Barnum et Bailey suscitent la critique lorsqu'ils arrivent pour la première fois en Suisse[102]. L'argument invoqué est d'ordre économique, moral, voire xénophobe : une représentation de ce spectacle engrange, selon le journal, dix mille à quinze mille francs de recettes, argent qui a pour but *«d'enrichir un montreur d'acrobates, de monstres et de ménagerie américain»* plutôt que renflouer l'économie locale.

En prenant l'exemple d'une ville de taille moyenne comme celle de Fribourg, on remarque que le jeu successif des représentations procède d'une logique bien huilée, devenue traditionnelle, à force d'être pratiquée selon les mêmes règles : les lieux et les dates des passages des troupes se retrouvent d'une année à l'autre inscrits aux calendriers. De plus, pour mesurer le succès et l'influence des cirques sur la population, il faut se pencher sur d'autres sources que la presse quotidienne. Une concurrence sévère domine ce spectacle particulier. Elle explique pourquoi une troupe disparaît de la scène. L'exclusivité est garante de la survie d'un cirque. Durant les années 1929 et 1930, années charnières où le contrôle de la police locale et cantonale des spectacles passe en mains fédérales, les décisions politiques ne sont pas faciles à appliquer[103].

---

98 Pour l'heure, il n'existe pas d'études spécifiques sur le développement des ménageries et des zoos en Suisse. Pour une étude approfondie à l'échelon européen, voir par exemple Eric Baratay, Elisabeth Hardouin—Fugier : *op. cit.*, 295p.

99 Marc-Olivier Gonseth: *«Les intimes, les consommables, les sauvages et les autres»* dans Jacques Hainard, Roland Kaehr : *Des animaux et des hommes*, *op. cit.*, pp. 42-44.

100 *Ibidem*, p. 42.

101 Parmi les nombreux exemples recensés et afin de montrer l'étendue du phénomène sur la période analysée, *La Liberté* publie entre 1883 et 1935 pas moins de cent dix articles et annonces publicitaires invitant les lecteurs à se rendre au cirque. La concurrence du cinéma mentionnée à partir de 1906 déjà ne grève pas, dans le cas présent, la promotion du cirque et l'engouement qu'il suscite au sein de la population fribourgeoise.

102 *La Liberté* n° 168 du mercredi 23 juillet 1902, p. 3.

103 ACVF, Protocoles du Conseil communal 1929, séance du 1er octobre 1929, pt 9, p. 233.

Ainsi, pour la seule année 1929, on compte dans les *«Protocoles du Conseil communal»* de la Ville de Fribourg quatorze rubriques attestant de prises de position et de décision à propos des représentations de cirque, soit un peu plus de la moitié des séances bimensuelles planifiées.

Il est difficile de dire aujourd'hui si cette disposition a connu une efficacité instantanée. En revanche, l'importance des rentrées financières engendrées par l'activité d'un cirque dans les comptes d'une collectivité publique est confirmée. Le 22 octobre 1929, le bénéfice réalisé par la venue du cirque Knie s'élève à *«1'800 frs. comme location de la place et 4'574,45 frs. pour la taxe sur les spectacles, soit en tout 6'374, 4 frs.»*[104], c'est-à-dire près de 1'200 francs de mieux que l'année précédente. Pour la première fois en 1930, apparaît clairement le choix prioritaire donné au cirque national suisse *Knie frères*, mention que l'on tâche d'atténuer un peu en se réservant le droit *«de se prononcer plus tard sur l'époque du séjour»* d'autres cirques[105].

Lieu de prédilection de l'enfermement de la vie sauvage, le cirque est donc un spectacle populaire qui rencontre un succès indéniable sur toute la période étudiée. Des épisodes plus creux sont plus liés au contexte dans lequel se déroulent les représentations que dans la baisse de l'intérêt pour ce genre artistique. Ainsi ni l'apparition du cinéma, ni la coupure importante causée par la Première Guerre mondiale au sein de la production artistique en général n'entament la curiosité du public helvétique. Au contraire, si le film permet de faire connaissance différemment avec les animaux sauvages, en privilégiant leur environnement naturel et en entretenant une certaine distance avec le spectateur, le cirque insiste sur la proximité immédiate du danger. Les décors ou les situations suggérées sur la piste rappellent vaguement les forêts vierges, les savanes et la brousse, les costumes des dompteurs et des artistes évoquent le monde colonial. Les grilles de protection montées avant l'apparition des fauves devant la première rangée des spectateurs ont une double fonction. La première, nécessaire, est d'assurer la sécurité. La seconde, symbolique, est de créer une frontière artificielle entre le monde sauvage et le monde civilisé. Cette limite place le spectateur devant une réalité, éminemment artificielle, mais ô combien excitante : il côtoie, paradoxalement sans aucun risque, le plus grand des dangers.

La fonction du cirque n'est pas seulement de divertir. La ménagerie est plus qu'un loisir, elle devient une leçon de choses. Comment expliquer l'engouement pour l'exhibition d'animaux sauvages de la part des écoles ? A la tête des enfants, les instituteurs ne dédaignent pas l'idée de déplacer leurs classes. Les cirques saisissent rapidement l'enjeu commercial de cet intérêt et proposent des rabais aux écoles et aux groupes d'enfants sur le modèle de ceux qu'ils accordent aux familles. Mieux, ils entrent en contact directement avec les établissements scolaires pour toucher le plus large public possible. A l'exemple du Collège de Delémont, qui reçoit de la part de la direction du *Grand cirque national suisse Knie frères* le message suivant, à *«faire circuler* […] *parmi les plus d'intérressés possibles»* :

> Ce qui en premier lieu doit éveiller l'attention des autorités scolaires c'est la richesse de notre ménagerie et de nos écuries. Une quantité de bêtes fauves, lions, tigres, léopards, ours des espèces les plus diverses tous en exemplaires magnifiques,

[104] *Ibidem*, séance du 22 octobre 1929, pt 23, p. 255.
[105] *Ibidem*, séance du 10 décembre 1929, pt 22, p. 312.

> sont réunis dans notre jardin zoologique ambulant à côté d'innombralbes bêtes de petite taille telles que chats sauvages, chacals etc. sans compter les nombreux poneys de race, chameaux, etc.[106]

Les prix sont considérés comme bon marché — quarante centimes par enfant pour l'exemple mentionné — pour une visite simple de la ménagerie, le maître entrant gratuitement. Il est prévu un billet qui regroupe à la fois le spectacle et la visite du jardin zoologique, *«les prix* [étant] *extrêmement bas»* comparé *«à ce qui est offert»*.

Le cirque suisse n'exhibe pas seulement des animaux, mais aussi des êtres humains[107]. Souvent, il le fait en parallèle dans une confusion des genres qui n'offusque personne à cette époque[108]. L'arène du cirque et la ménagerie sont des lieux qui réunissent la masse, sont rentables et assurent une prospérité facile à la fois à leurs propriétaires et à leurs hôtes. De plus, la dimension pédagogique est à relever, car elle marque des cohortes entières de générations par le biais de leurs enseignants ou, plus simplement, de la famille. Le cirque déforme la perception de la réalité de la vie africaine et du monde animal et sauvage. Pire, il accentue la perte de sens critique où l'artifice du spectacle, dans lequel réside toute sa superficialité, est masqué par la proximité sensationnelle de l'inconnu. Ce spectacle incite le quidam à interpréter ce qu'il voit comme étant le véritable reflet de la réalité. Enfin, la conclusion que tirent les spécialistes de la question pour la France s'applique aisément et dans la généralité de ses traits à la Suisse :

> La représentation de la nature est très présente, non seulement comme cadre d'une scène coloniale mais aussi comme véritable «personnage». Il s'agit d'une nature présentée comme hostile, dont les paysages tout comme les animaux (dits sauvages) sont emblématiques. Le glissement entre le monde animal et celui des hommes «de là-bas» se fait tout naturellement. C'est un thème largement utilisé à travers la trilogie : désert, chameau et touareg ou forêt, singe et homme noir. Là-bas, qui est pourtant la France — voir la plus grande France —, la nature, loin des paysages français, ne peut être qu'un danger. Ce type de traitement subsiste dans ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui l'«Aventure», dans laquelle l'homme blanc domine l'environnement de l'Autre.[109]

LE MYTHE DU PARADIS PERDU

Selon certains auteurs, le peuple africain est voué à rester un éternel enfant. Cet état ressortit à une explication logique : l'indigène trouve tout ce dont il a besoin dans la nature et son environnement ce qui limite, de fait, son développement intellectuel[110]. De là découle aussi l'idée qu'il n'a pas besoin de travailler : aucun produit et aucun aliment

---

106 ACD, liasse 1925-1929, lettre du 10 mai 1929 du *Cirque National Suisse Knie Frères*.

107 Cette pratique est tardive en Suisse. Le cirque Knie exhibe encore des Indiens d'Amérique en avril 1957. Réa Brändle : *op. cit.*, pp. 152-153.

108 *«*[…] *les zoologues s'intéressent de plus en plus aux spécimens nouveaux qu'on ramène de l'Afrique profonde : animaux exotiques ou sauvages emplumés, on les expose côte à côte dans les parcs des zoos ou les baraques foraines»*. Sylvie Chalaye : *op. cit.*, p. 257.

109 Pascal Blanchard, Armelle Chatelier (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 14.

110 William B. Cohen : *op. cit.*, p. 294.

africain ne nécessite une transformation. La mécanique, le machinisme et toutes les autres techniques sont rudimentaires ou inexistants parce que l'utilité d'en disposer n'existe pas. On se trouve face à une nature qui représente sous des aspects multiples le paradis des origines où l'homme n'apparaît pas et où l'état de nature se résume par une succession de descriptions des éléments du paysage. Le tout renvoie une image idéalisée d'un parc originel. Le voyageur utilise les décors qui lui conviennent et les sélectionne en éliminant par exemple les paysages désertiques ou montagneux, trop éloignés de l'idée du jardin édénique[111] :

> Et l'île où éclaire la lune, où murmure une brise douce, où la vague baise les pieds des vieux arbres, où l'air n'est qu'un parfum, l'île où naquit le Printemps, sera le paradis.[112]

LE PAYSAGE AFRICAIN COMME JARDIN D'EDEN

Cette vision du paradis perdu caractérise les récits. Comme la littérature coloniale n'est pas aussi développée en Suisse qu'en Europe, on pourrait croire que l'influence du voyage est d'autant réduite. Il n'en est rien car la position de l'observateur ne change pas : il transmet ses impressions sans perdre de vue les repères et les critères qui appartiennent à son mode de vie habituel. Le Suisse visitant l'Afrique utilise et reproduit les formes de l'écrit de manière identique à celle d'un Français, d'un Anglais ou d'un Allemand. Ce constat se retrouve dans toute la production littéraire coloniale des pays voisins. Les acheteurs s'intéressent *«plutôt* [aux] *livres de souvenirs ou* [aux] *récits de voyage aux titres parfois racoleurs, mêlant anecdotes vécues, avis péremptoires sur les «indigènes» et la bonne façon de les diriger, palpitants souvenirs de chasse et furtives évocations de jeunes Vénus noires troublantes»*[113].

Pour les écrivains, il n'y a donc pas seulement le choc d'une altérité géographique, une altérité qui se baserait sur la distance dans laquelle sont confinés les rapports avec l'autre. Il y a aussi et surtout une stimulation et une prédisposition de l'esprit qui consiste à décrire le monde qui l'entoure en fonction de normes et de valeurs propres à sa culture. Cela se transmet aux lecteurs :

> L'inspiration exotique ne relève pas d'un simple changement de cadre substituant à un décor familier les séductions ou les effrois de régions mal connues. Elle suppose une certaine attitude mentale envers l'étranger, une sensibilité particulière, développée dans le contexte d'un voyage.[114]

L'autre versant de l'image paradisiaque, illusoire et inaccessible de l'Afrique est fabriqué littéralement sous les yeux des contemporains. C'est un paradis qui contient

---

[111] Sur la construction du paradis dans la littérature coloniale et primitiviste, voir l'article *«Paradies»* de Joachim Schultz : *Wild, Irre & Rein. Wörterbuch zum Primitivismus*. Giessen, Anabas-Verlag, 1995, pp. 146-148.

[112] Marthe Kunz : *Terre d'Afrique : notes et souvenirs.* Paris, Société des Missions évangéliques, 1932, p. 193.

[113] *Notre Congo / Onze Kongo. La propagande coloniale belge : fragments pour une étude critique*. Bruxelles, Coopération par l'Education de la culture, 2000, p. 34.

[114] Jean-Marc Moura : *op. cit.*, p. 3.

tous les dangers et qu'il s'agit de modeler à la mesure des références occidentales en vigueur :

> Ce reflet [renvoyé par les images de tous supports] nous montre une Afrique sauvage, dangereuse, valorisant les conquêtes et la nécessité de la mission civilisatrice. Il se voit complété, sur l'autre versant, par la mise en avant de l'angélisme d'un paradis retrouvé, tout aussi illusoire.[115]

Cette image-là de l'Eden est une représentation ethnocentrique, propre à la culture et à la civilisation occidentale. Sous cette forme particulière, elle est, dans son essence et dans ses modalités d'expression une création de l'esprit chrétien. Si la sensibilité religieuse n'est pas forcément l'apanage de chaque individu, la mythologie de l'Antiquité grecque et romaine sert de référence, sans craindre de comparer les jeunes beautés indigènes à des Vénus ou, dans le registre de la violence, à des Amazones. Cette évolution se retrouve en Angleterre où *«la métamorphose du paysage d'Afrique noire, qui de sombre et menaçant devient pastoral, presque biblique»*[116]. La supériorité des Blancs sur les Noirs s'exprime à partir d'un autre concept, la notion de stades de développement. L'évolution forcément positive et valorisée des peuples occidentaux industrialisés sur ceux qui sont restés le plus proche de la Nature constitue le discours majoritaire. Cette conception scientifique permet de renforcer sans contradiction apparente la domination supposée des populations noires sur celles des blancs. En effet, cette domination est liée à la pureté des origines. Un Noir se débrouille plus facilement qu'un Blanc en raison des conditions naturelles dans lesquelles il vit. Son développement mental s'arrête en revanche plus rapidement que celui du blanc par le manque de stimulation technique civilisée, dont les travers sont reconnus. Walter Mittelholzer envie les Européens implantés et émigrés en Afrique pour la chance qu'ils ont de contempler tous les jours ce spectacle grandiose :

> Heureuses gens, en vérité, que les «Exilés» (!) vivant dans ce paradis africain. J'avoue que j'enviai leur sort. Loin du monde et de la soi-disant civilisation, ils coulent des jours paisibles, au milieu d'une nature grandiose. Aussi ne tiennent-ils point du tout, je gage, à regagner l'Europe, où les rivalités et les disputes de tout genre sont, hélas ! à l'ordre du jour.[117]

Être en Afrique signifie être plongé dans la nature. Être avec des Africains, ce n'est pas se retrouver avec des hommes proches de la nature, mais avec des hommes *de* et *dans* la nature. La fonction de ce mythe est de pouvoir en quelque sorte voyager dans le temps, de vivre une expérience unique et de vivre les derniers instants de la vie de peuples destinés à disparaître de la surface de la Terre comme un témoin privilégié. L'époque désigne les Africains, sans ambages et en toute logique d'ailleurs, comme des *naturels*. Française d'origine, écrivant et publiant en Suisse, la missionnaire Marthe Kunz résume ainsi cette position :

---

[115] Laurent Gervereau : *Les images qui mentent. Histoire du visuel au XX^e siècle*. Paris, Seuil, 2000, p. 75.

[116] Raymond F. Betts : *«Les images anglaises de l'Afrique noire dans les années 20 et 30»* dans Pascal Blanchard, Armelle Chatelier (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 125.

[117] Walter Mittelholzer, René Gouzy, Arnold Heim : *op. cit.*, p. 121.

> En Afrique, vivre d'une vraie vie, c'est accepter et loger dans son âme un peu de ses grands espaces, de son horizon illimité ; c'est vivre dans la nature qui y règne souveraine, près de ses habitants qui font partie de cette nature […].[118]

Les voyageurs suisses n'échappent pas à la règle et leurs écrits confirment l'attitude générale qui régit les consciences. Les fondements du paradis perdu se basent tout d'abord sur l'observation, c'est-à-dire sur le mode habituel du regard occidental face à l'inconnu africain. Daniel Bersot relate l'épisode suivant dans sa nouvelle *«Le Journal du Capitaine Bjoerneboe»* :

> *Sur le fleuve. Octobre.* Quelques femmes Utopos se baignent entre la rive et le steamer amarré et s'ébattent nues, dans l'eau tiède. Leur pudeur ne s'offense point des regards qui les caressent : elles ont l'innocence d'Eve dans le paradis.[119]

Cet exemple est une illustration des nombreux passages dispersant çà et là un peu de saveur et d'érotisme. Le médecin Blanchod exprime bien la synthèse des sentiments qui habitent le voyageur suisse lorsqu'il contemple le décor africain et ses habitants :

> La première rencontre de l'homme vous émeut par surcroît ; noir, nu, puissant, beau, appuyé sur sa lance, sorti du paysage vierge, il vous regarde, dans la tenue d'Adam, proscrite désormais de presque partout, simple comme aux premiers matins du monde. Le genre humain retrouve là ses archives. Ce primitif éveille en vous de lointaines réminiscences héréditaires. Venu tout droit des mains du Créateur, il ignore ce que nous avons appris, mais il se souvient de ce que nous avons oublié. Il garde l'instinct des choses du sol, vit près du cœur de la nature, conserve ses sens subtils ; il entendrait presque pousser les herbes tropicales.[120]

«La vie commence à me sembler bien monotone ainsi seul. J'ai toujours regardé avec beaucoup de circonspection et sans désir aucun, les négresses défilant devant moi dans la tenue d'Eve», déclare François Huberty, un employé belge de petit rang dans l'administration de l'Etat indépendant du Congo, en contact avec quelques Suisses[121]. Le Blanc qui part en Afrique entreprend un voyage dans le temps. Il joue le rôle du héros capable de réaliser ce que seuls les dieux mythologiques peuvent accomplir. Frédéric Blanchod explique les intentions qui motivent son départ pour le continent africain en faisant référence au mythe du héros blanc :

> Je vais chercher la vie des gens, des bêtes, des forêts, des plaines, restés tels qu'ils étaient il y a des milliers d'années. Je vais contempler avec des milliers d'années de civilisation dans les veines, ce qui rend palpitante à l'observateur la compréhension de l'humaine aventure.[122]

---

[118] Marthe Kunz : *op. cit.*, p. 7.
[119] Daniel Bersot : *Sous la chicote*, *op. cit.*, pp. 109-110.
[120] Fred Blanchod : *Au cœur brûlant de l'Afrique*, *op. cit.*, p. 9.
[121] François Huberty : *Mundele Moke (Petit Blanc) Journal d'un agent colonial au Congo belge*. Lausanne, éditions Spes ; Bruxelles, les Editions de Belgique, 1935, pp. 74-75.
[122] Fred Blanchod : *Au Paradis des grands fauves*, *op. cit.*, p. 11.

Au risque d'être redondant, il est impératif de montrer à quel point cette représentation du paradis sur terre puise sa source dans un registre qui dépasse l'anecdote. Arrivant en Ouganda, Blanchod affirme ressentir *«la sensation d'avoir trouvé la terre promise»* avec force détails sur la description du lieu et de la végétation[123]. Il devient péremptoire en affirmant que *«cette vie sauvage est ici telle qu'elle fut avant qu'Adam se soit laissé faire le fâcheux coup de la pomme»*[124]. En pleine région du Tanganyika, au milieu de la faune africaine décrite comme une image d'Epinal, le médecin vaudois fait directement référence à la religion et à la mythologie sur le mode conceptuel européen du paradis terrestre :

> J'ai devant moi la création telle que son auteur l'avait prévue, telle qu'elle serait si l'homme dans sa fureur de destruction n'avait pas tout anéanti autour de lui. Au commencement, avant que l'homme inventât les armes pour les terroriser et les détruire, les bêtes sauvages devaient avoir confiance en lui, se laisser approcher comme elles le font ici. Le Jardin d'Eden n'était pas une invention merveilleuse, mais la simple réalité, dont les mythologies et les religions se sont transmis le récit et que l'homme a détruit de ses propres mains.[125]

Démiurge, Blanchod est le spectateur privilégié d'un tableau vivant des temps des origines : le paradis terrestre non pas comme il se l'imagine mais tel qu'il est, dénonçant en sus les défauts de la civilisation à laquelle il appartient, qu'il qualifie de destructrice. Pourtant, cette même culture lui accorde son statut exceptionnel d'observateur. Pour sa fille, à laquelle l'ouvrage est dédicacé et qu'il nomme affectueusement Brin d'Amour, le Lausannois commente l'épisode de l'Arche de Noé à grands renforts d'artifices pédagogiques et d'images. L'Africain est un banal élément parmi d'autres, constitutifs du tableau idyllique du jardin terrestre. Blanchod considère encore l'indigène comme inférieur à certains animaux :

> Tu vas me demander, Brin d'Amour, comment la mère Noé, qui, la loupe à la main, contrôlait les couples entrant dans l'Arche et en tenait le rôle d'une belle plume d'oie, a laissé passer ces sales bestioles [= les parasites]. Accepter les collaborateurs était tout naturel : l'éléphant qui tirait les madriers pour construire l'arche, l'hippopotame qui mâchait les mortaises, les pique-bois charpentiers qui enfonçaient les clous, les singes qui apportaient les bananes, les girafes qui inspectaient l'horizon, les castors qui maniaient le mortier, les gazelles qui donnaient des leçons de saut aux fils de Noé, un peu lourdauds, surtout à celui qui fut le père de tous les nègres, les paons pour le seul plaisir des yeux.[126]

Le temps est figé, arrêté et les scènes qui se déroulent sous les yeux des Occidentaux deviennent des tableaux d'un autre temps. Cette perception du monde est propre à l'ensemble des Européens qui considèrent l'Afrique comme l'endroit le plus préservé de la planète, où la nature domine et où reste palpable le monde originel. Cette caractéristique naît avec le début des explorations et gagne en vigueur au cours des années. L'abbé Charles Raemy, de Fribourg, exalte les conquêtes africaines dans une

---

123 *Ibidem*, p. 61.
124 *Ibidem*, p. 69.
125 *Ibidem*, p. 102.
126 *Ibidem*, p. 104.

conférence, déjà mentionnée plus haut, qu'il donne en 1882 dans sa ville. Sa pensée résume et illustre la mission qui incombe aux Européens, car il oppose au dynamisme et au progrès de sa culture l'immobilisme et l'apathie misérable des tribus indigènes :

> Il est des hommes à l'esprit aventureux, pleins d'activités et d'audace, enflammés du noble amour de la religion, de l'humanité et de la science, qui ont entrepris de longs et périlleux voyages, soit dans le but principal de faire de nouvelles découvertes et d'étendre ainsi toujours plus la sphère et les horizons de l'esprit humain, soit pour répandre les bienfaits de la civilisation sur des peuplades assises depuis des siècles à l'ombre de la mort.[127]

Lorsqu'un voyageur observe le paysage naturel africain, il le contemple différemment d'un paysage coutumier. Il n'est pas un touriste mais un observateur rare et privilégié d'un monde censé disparaître sous peu. Les écrits d'Osa et de Martin Johnson racontent à la fois la mise sur pied des tournages et la vie quotidienne en brousse, entourée d'animaux et les marches escortées par des indigènes :

> Songez que les bêtes venaient déjà boire ici lorsque Cléopâtre naviguait sur le Nil, même lorsque Noé debout près de la voile de son arche plaisantait avec ses fils, dont l'un engendra ces hommes noirs qui errent là-bas perdus avec leur bétail et vous devinerez le tressaillement que nous ressentions et qui était peut-être de l'inspiration.[128]

Cette lecture du monde dans lequel rien n'a changé depuis la nuit des temps est récurrente et explique l'incompréhension qui règne entre les deux cultures, occidentale et africaine, lorsque les coutumes, les gestes et les habitudes sont en décalage[129]. Les Africains ne fabriquent et n'utilisent aucun objet selon l'usage occidental, preuve qui souligne non pas seulement une différence, mais surtout une inégalité. Les charpentiers de Johnson n'obéissent pas à ces instructions, ils continuent de construire selon *«ce que leurs ancêtres avaient fait depuis le temps du déluge»*[130].

Les missionnaires n'échappent pas à cette vision bien que leurs préoccupations premières soient éloignées de celles du voyageur curieux ou de l'employé du gouvernement. Dans son ouvrage au titre explicite, *Les négrillons ont-ils une âme ?*, Aline Bory reconnaît que les Africains vivent dans une société de liberté totale. Cet état proche de la nature et du divin est illusoire si on considère les vicissitudes de l'existence africaine où règnent la mort, la maladie et les mœurs barbares. Ce qui devrait être perçu comme un cadeau céleste, c'est-à-dire vivre comme au temps du couple primitif du Paradis, ne l'est pas parce que les préceptes de la religion chrétienne — l'unique détentrice de la vérité selon les auteurs, — est totalement absente des schémas de pensée des autochtones :

---

[127] Charles Raemy : *op. cit.*, p. 3.
[128] Martin Johnson : *op. cit.*, p. 29.
[129] Cette vision du monde imaginaire, constituant un véritable atlas imaginaire, montre l'indigène proche de la nature et vivant en harmonie avec elle. Claude Liauzu : *op. cit.*, pp. 202-203.
[130] Martin Johnson : *op. cit.*, p. 33.

> Sont-ils heureux ? A les voir, insouciants et gais, libres de toute contrainte, souvent moqueurs et insaisissables, on pourrait le croire. Ils font l'effet de petits gnomes de la brousse apparaissant soudain dans les hautes herbes. Et pourtant ils ont une âme, une vie propre.[131]

Comparés à des lutins, les enfants africains n'accèdent donc pas au statut de véritables hommes et femmes *«à l'image de Dieu»*. Ils sont confinés au rang d'humains, certes, mais inférieurs, bien qu'ils aient une âme. Chez le missionnaire, le tableau idyllique du paradis recouvre une face cachée, un visage sombre de cette vie dans la nature. En fait, l'illusion réside dans l'idée qu'il ne suffit pas d'être naturel pour être proche de Dieu : il faut encore être civilisé. Et cela ressortit à une logique implacable que masque un apparent paradoxe. Puisque le développement des peuples primitifs passe obligatoirement par les mêmes étapes que la société européenne a franchies pour accéder à la modernité, il importe de sauver et de corriger les défauts des indigènes. Une forte croyance est placée en la responsabilité de l'Européen qui a le devoir d'œuvrer pour le salut de l'Africain. En caricaturant à peine, dès la venue de la civilisation en Afrique, on passe du couple d'Adam et Eve à celui de Caïn et Abel. Il y a grande urgence à sauver chez les primitifs ce qui reste d'intact. La déclaration du missionnaire protestant Grandjean est explicite :

> Oui, ce tableau est paisible ; et pourtant, que de turpitudes il recouvre ! Quelle vie fatigante et dégradante que celle de ces femmes ! Quel monde de superstitions, que de projets criminels dans les conversations de ces hommes ! Quelles ténèbres spirituelles dans ce cadre si lumineux de la nature africaine ! Essayons de comprendre ce qui se passe sous ces peaux noires, dans ces âmes frustes, de ce que sont leurs notions religieuses, morales et sociales, et alors nous serons en état de répondre à ceux qui prétendent que ces gens vivent bien plus heureux que nous et qu'il faut les laisser dans leur inconscience et dans leur innocente quiétude.[132]

LE MYTHE DE CHAM

Les Noirs ne sont que des privilégiés qui profitent d'une nature luxuriante. L'usage de l'expression *«naturel»* n'est pas anodine. L'état d'enfance éternelle dans lequel les Africains sont classés ne constitue qu'une variante de ce stéréotype. C'est le reflet typique des idées exprimées au XIX^{e} siècle[133]. Les missionnaires désirent résoudre les problèmes liés à ce qu'ils nomment la barbarie, en apportant l'Evangile et leur religion dans les contrées reculées. Ils se trouvent critiqués, jusque dans leur propre milieu, alors que l'idée de la mission et de l'apostolat est largement acquise lors des conquêtes coloniales suivies de sanglantes *«pacifications»*. Dans sa thèse en théologie soutenue à l'Université de Genève en 1902, Robert Grosclaude résume clairement cette position :

> «Pourquoi, disent-ils [= les non croyants qui repoussent l'idée missionnaire], aller troubler ces braves païens dans la quiétude de leur conscience ? Vous leur apportez

---

131 Lausanne, secrétariat de la Mission Suisse dans l'Afrique du Sud, 1929, p. 1.

132 Arthur Grandjean : *La Mission romande. Ses racines dans le sol suisse romand. Son épanouissement dans la race thonga*. Lausanne, Georges Bridel / Paris, Librairie Fischbacher, 1917, p. 72.

133 William B. Cohen : *op. cit.*, p. 294.

> avec le christianisme des luttes, des doutes, des troubles. Ils étaient plus heureux auparavant.» - Cette objection, nous le verrons, repose sur un manque complet d'observation. Ce qui est plus grave, c'est que ce ne sont pas seulement des non-croyants qui la formulent, mais aussi des chrétiens.[134]

La chute primitive, notion qui semble être partagée par presque toutes les religions selon Grosclaude, justifie plus qu'elle n'explique le rôle et la mission de l'homme blanc en Afrique. Le retard pris par les indigènes sur la civilisation se comble justement par le recours au religieux :

> […] C'est la découverte que presque chaque religion a gardé le souvenir d'une chute primitive. Cette chute a des modes et des aspects très divers, mais elle a toujours pour but d'expliquer la déchéance dans laquelle se trouve l'humanité. Souvent aussi, elle sert à rendre compte de la différence de puissance entre les races blanche et noire.[135]

Autre grand voyageur suisse en Afrique, René Gouzy, accompagné du peintre Dufaux lors d'un de ses nombreux périples en voiture cette fois-ci, relate dans ses souvenirs des épisodes où des Noirs déambulent nus dans la nature. Il relève l'importance de la réalité du contact direct avec le temps des origines. La nudité est une marque tangible de cette authenticité :

> Plus hardies, ou plus curieuses, en *vraies* [souligné par l'auteur] filles d'Eve, les négresses, demeurant sur place, considéraient avec étonnement mes jumelles […][136]

Cette proximité avec la nature comme marque de réalisme est partagée par les scientifiques. Les peuples dits primitifs sont considérés comme les contemporains des hommes préhistoriques disparus en Europe depuis longtemps, mais dont il subsiste quelques restes dans des poches de territoires encore inconnus des Occidentaux[137]. Le médecin Blanchod illustre de manière explicite cette notion surtout lorsqu'il voyage pour rencontrer les fameux pygmées. Véritables attractions, en raison de leur taille et des coutumes étranges qu'on leur prête, les pygmées sont classés au rang des races les plus primitives que la terre ait portées :

> Les Pygmées étaient à l'origine des temps humains, les propriétaires de l'Afrique. Chassés par la vague des Noirs, venus d'un continent disparu qui gisait à l'est de l'Afrique actuelle, ils se sont réfugiés dans la forêt vierge impénétrable à d'autres qu'eux, derrière les Montagnes de la Lune. Les envahisseurs ont passé au nord et au sud de leur repaire où ils ont duré jusqu'à aujourd'hui dans des conditions de vie où une autre race moins dure aurait péri.[138]

---

[134] *Essai d'apologie de la Mission évangélique en pays païens*. Genève, thèse de théologie, Impr. J. Studer, 1902, p. 9.
[135] *Ibidem*, p. 36.
[136] René Gouzy : *Visages de l'Afrique*, *op. cit.*, pp. 62-63.
[137] Mondher Kilani : *Introduction à l'anthropologie*, *op. cit.*, p. 175.
[138] Fred Blanchod : *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, p. 192.

Mondher Kilani propose une lecture du mythe du bon sauvage qui trouve son origine en plein cœur du XVI[e] siècle, où se mêlent retour à la Nature et El Dorado. Il explique que la quête assoiffée de l'or des Européens comme la volonté de fonder des colonies chez les persécutés religieux de tous bords appartiennent au registre de la culture de l'homme européen et de sa façon d'appréhender le monde. Cette image du *«bon sauvage»* s'exprime dans le langage cinématographique lorsque les gestes d'un primitif face à des outils ou des objets issus et produits par la société de consommation sont projetés. Les manipulations des objets sont soigneusement mises en scène *«dans d'innombrables productions racontant les explorations aventureuses de nos porteurs de civilisation et de certitudes à travers tous les <mondes lointains> qu'on ne cesse de découvrir et de redécouvrir»*[139]. L'autre caractéristique intéressante pour la Suisse est la création de la figure du bon sauvage. C'est un sujet majeur chez les philosophes et les écrivains, comme le Bernois Albrecht von Haller ou le Genevois Jean-Jacques Rousseau[140]. C'est sur un mode semblable que la figure du Noir, et donc plus précisément la figure de l'Africain, incarne le mauvais sauvage. L'opposition entre civilisés et indigènes est l'expression la plus évidente de l'ethnocentrisme[141]. Cette construction mentale trouve des arguments dans les textes bibliques :

> Soit on fait valoir que les Noirs ne figurent pas dans la Bible, soit on prétend que les Noirs sont les descendants de Cham, et qu'à ce titre ils sont frappés par la malédiction divine qu'ils portent en stigmate sur leur peau noire.[142]

Après le paradis terrestre retrouvé et l'état de nature intact, le mythe de Cham trouve un impact considérable dans tout l'Occident[143]. C'est ainsi qu'il n'est jamais fait référence à la déchéance d'Adam et d'Eve, mais toujours à celle de Cham, deuxième fils de Noé, maudit dans sa descendance pour son irrévérence envers son père[144]. A l'opposé, l'origine des Européens, descendants de Japhet, est exceptionnelle. Les conditions climatiques d'existence expliquent le statut supérieur des Occidentaux sur les

---

[139] Marc Henri Piault : *op. cit.*, p. 72.

[140] André Reszler : *op. cit.*, p. 49. Dans la perspective idéalisée et positive du bon sauvage, figure créée déjà aux alentours des années 1570, les caractéristiques conférées à l'indigène font de lui une personne *«simple, crédule et vivant à l'heure du seul instant»*, *«naturellement porté*[e] *vers le bonheur»*. *Ibidem*, p. 53.

[141] Roy Preiswerck, Dominique Perrot : *Ethnocentrisme et Histoire. L'Afrique, l'Amérique indienne et l'Asie dans les manuels occidentaux*. Paris, éd. Anthropos, 1975, p. 51.

[142] Mondher Kilani : *Introduction à l'anthropologie*, *op. cit.*, p. 228.

[143] Henri Brunschwig le présente comme *«le plus persistant des mythes»* au sujet des Africains. Henri Brunschwig : *Noirs et Blancs dans l'Afrique noire française ou comment le colonisé devient colonisateur (1870-1914)*. Paris, éd. Flammarion, 1983, p. 215.

[144] Pour une analyse critique complète au sujet du mythe de Cham, voir l'article de Philippe Lavodrama : *«Cham, le maudit de la Bible, Victime première et unanime»* dans *Regards africains*, n° 47/48 été-automne 2002, pp. 5-13. Les références renvoient à la littérature déjà existante sur ce sujet et notamment l'article de Jean-Pierre Chrétien : *Les deux visages de Cham* dans P. Guiral, E. Termine : *L'idée de race dans la pensée politique française contemporaine*. Paris, éd. du CNRS, 1977, pp. 171-199. Il faut relever que le mythe trouve aussi un accueil favorable dans la tradition et la littérature arabe. Voir aussi Catherine Coquery-Vidrovitch : *«Le postulat de la supériorité blanche et de l'infériorité noire»* dans Marc Ferro (ss la dir. de) : *Le livre noir du colonialisme*. Paris, éd. Robert Laffont, 2003, p. 652 et Eric Savarèse : *Histoire coloniale et immigration*. Paris, Les colonnes d'Hercule Séguier, 2000, pp. 79-81.

autres peuples de la terre[145]. On associe également le mythe de Cham aux théories darwiniennes sur l'évolution des espèces, expliquant les raisons de l'existence des différences, stigmatisant les écarts et préfigurant, en interprétant faussement les conclusions du scientifique anglais, des temps où les forts écartent les plus faibles[146].

La nudité en terre africaine est victime d'actes de la censure une fois qu'elle est présentée en Europe. En effet, à l'exception notable des exhibitions où les corps nus des représentants des races dites primitives ne choquent personne, grâce à la caution scientifique qui considère ce genre de spectacles comme éducatif, la nudité fait l'objet d'un contrôle des autorités aussi strict que sévère. Les projections des scènes de la vie des indigènes ne servent jamais un idéal pédagogique axé sur la perception de la différence. Au contraire, toute représentation sert à inventorier les écarts qui séparent le mode de vie des indigènes opposé au mode occidental. Il faut donc considérer le cinéma colonial, même documentaire, comme un moyen d'exprimer l'avis du Blanc à des spectateurs blancs sur des indigènes inférieurs. A propos d'Indiens et d'Indiennes nus filmés au Brésil entre 1912 et 1917, Marc Henri Piault souligne que :

> C'est déjà là, l'aspect problématique de projections d'images dont l'intention est de signaler les différences, non pas comme des voies optionnelles ou des questions posées à la compréhension et à l'intelligence de celui qui regarde mais comme des distances, sinon des distorsions, par rapport à une norme qui n'est pas explicitée mais reste celle du témoin principal, le spectateur occidental.[147]

Le cinéma reste le medium qui suscite le plus souvent des plaintes au sujet de l'exhibition de la nudité des habitants du *«paradis»*. S'ils ne réagissent pas en coupant ou en masquant les scènes litigieuses, les propriétaires et les opérateurs encourent des amendes et des interdictions, même si le film est réalisé par un scientifique reconnu. Ainsi, les versions cinématographiques des films du Bâlois Adam David ou du célèbre pilote zurichois Walter Mittelholzer n'échappent pas aux ciseaux des commissions de censure, surtout lorsqu'il s'agit de représentations destinés au public scolaire[148].

---

[145] Claude Liauzu : *op. cit.*, p. 42.

[146] *«L'Eglise établit que Cham, maudit par Dieu, les Noirs, quoique n'appartenant pas à la même race, avaient été maudits du même coup. Sous le nom de «loi de Darwin», on propage volontiers l'éviction des faibles par les forts.»* Marie Gachet : *«L'image des Noirs dans les récits de voyage»* dans *Negripub. L'image des Noirs dans la publicité depuis un siècle*, *op. cit.*, p. 26. Hormis des raccourcis laissant une large place aux erreurs d'interprétation – Noé prononce la malédiction divine par sa voix —, il convient de relire cette citation sur Darwin à l'aune des dernières recherches, notamment sous l'angle de son admiration pour les travaux de Thomas Robert Malthus (1766-1834), économiste britannique, rendu célèbre pour sa théorie démographique. Voir l'article de Véronique Maurus du journal *Le Monde* paru dans *Le Temps* du lundi 4 août 2003, p. 11 et l'article de Christine Mironesco : *«La place des sciences sociales dans la recherche, ou la dette de Darwin à Malthus»* dans *Le Temps* du mardi 29 octobre 2003, p. 13. A ce propos, Balthasar Staehelin passe un peu trop rapidement sur l'explication biblique de la malédiction qu'il délaisse au profit de la théorie de la hiérarchie des races où le Noir est un échelon qui complète la chaîne unissant l'*homo sapiens* à l'animal. *Op. cit.*, p. 22.

[147] Marc Henri Piault : *op. cit.*, p. 43.

[148] Au sujet de la censure du film de Adam David et des actes de censure en Suisse allemande, voir Paul Meier-Kern : *op. cit.*, pp. 53-55 et 86. Pour le film de Mittelholzer, voir la n. 98 du chapitre précédent et la version scolaire du voyage en hydravion de Mittelholzer en Afrique, le Raid aérien Suisse-Transafricain (R.A.S.T.) de décembre 1926 à février 1927, conservée à la CS.

Ainsi, ce qui importe ici, c'est la capacité d'utiliser l'image du Noir dans un sens positif ou négatif en respectant une logique interne. Le Noir est à la fois Adam et Caïn, bon ou mauvais sauvage. Il n'y a pas d'incohérence et de contradiction dans cette perception de l'Africain. Son image se créant au prisme des valeurs et des idées occidentales, la possibilité pour lui d'échapper à ce discours s'exclue immédiatement. L'explication du monde et de l'existence des autres résident dans ce qui définit l'observateur et dans ce qui conditionne son regard. De là découle en toile de fond la construction d'un imaginaire qui englobe et inscrit la mentalité suisse dans une perspective européocentrée. Comme le dit Edward W. Saïd, la volonté de subordonner et de dominer les autres est une caractéristique de l'Européen du XIX^e^ siècle :

> Telle est la base des voyages de découverte, du commerce lucratif, de la gestion, de l'annexion, des expéditions et des expositions scientifiques, des spectacles exotiques, de la nouvelle classe des administrateurs et experts coloniaux.[149]

Le fait de posséder des colonies ou non n'intervient aucunement dans la construction des représentations mentales. La propagation des idées coloniales dans les esprits suisses de la fin du XIX^e^ siècle à la première moitié du XX^e^ siècle mérite une analyse serrée de l'iconographie comparée à l'abondant et redondant discours sur l'Afrique et ses exotiques habitants.

[149] Edward W. Saïd : *op. cit.*, p. 200.

5. LA VIE AFRICAINE

Il y a plus d'un siècle, en décembre 1903, lors de son premier contrat au sein de l'E.I.C., le Fribourgeois Paul Moehr fonde le poste de Bangu en plein pays du même nom[1]. Accompagné de cinquante soldats de la Force publique — l'armée congolaise —, et de quelques domestiques, tous de couleur noire, il est le premier Blanc à visiter le village du chef Efufa. Pendant l'expédition de reconnaissance qu'il effectue en sa compagnie au village de Welle, dirigé par le Bangu Iselonga qui l'accueille d'ailleurs très chaleureusement, Moehr relève dans son carnet de route :

> Iselonga me souhaite la bienvenue, tout en m'examinant curieusement des pieds à la tête, il est excusable car il n'a encore jamais vu d'Européen.[2]

La troupe s'installe ensuite dans le village, le Blanc choisissant sa tente comme logement plutôt que l'*«infecte»* case *«d'une saleté repoussante»* qui lui est offerte. Par la suite, cette cabane sert curieusement de cuisine. Les habitants des alentours ne cessent désormais de harceler l'Européen de leur présence. Si Moehr est fonctionnaire d'Etat, il est surtout un colonial, témoin rare et privilégié de la vie africaine et des coutumes de ses habitants. Le Fribourgeois a pleinement conscience de sa position extraordinaire :

> Bien entendu, je suis entouré avec une curiosité importune, absolument, comme lorsque nous allons voir des exhibitions de sauvages dans un jardin public.[3]

Cette citation illustre la confusion vécue par Paul Moehr. Elle est à la fois dramatique et magistrale. Une relation ambiguë se construit avec l'Africain dès les premiers contacts. En effet, dans le cas présent, la comparaison proposée par le pionnier fribourgeois est faussée, même si elle repose sur une logique. Une telle phrase, anodine, noyée dans un récit de souvenirs et d'aventures, porte en elle toute l'équivoque qui régit les rapports humains entre le monde colonisé et le monde colonisateur. Selon Moehr, les Africains et les Européens se dévisagent et apprennent à se connaître. Chacun se découvre mutuellement sur un pied d'égalité, ou — le terme est préférable dans le cas présent —, sur un pied d'équité. Or, cette affirmation ne résiste pas à l'examen. Le ressortissant africain, de chair et d'os, *in situ* et *in vivo* est un véritable, un réel et un authentique — il faut absolument insister sur ce mot — Africain. Aux yeux du Fribourgeois Moehr, il *est* Africain parce qu'il correspond en tous points à celui qui *est*

---

1 Cette région est située entre les parallèles de latitude 2º nord et 2º sud de l'Equateur, entre les rivières Busira et Ikelemba, dans le district de l'Equateur, à cinquante kilomètres environ d'Ingende et à un peu plus de cent kilomètres à vol d'oiseau de Coquilhatville, capitale du district, terminus à cette époque de la ligne télégraphique partant de Boma. La nomenclature de l'époque est respectée. *Carte du Congo belge — Service cartographique du Ministère des Colonies — Février 1947, complétée en 1949-1950-1951*, AAB.

2 APM, carnet de voyage nº 3, p. 30.

3 *Ibidem*, p. 31.

exhibé dans les foires d'Europe. Autrement dit, la confusion entre la réalité du terrain africain et le spectacle ethnologique en Europe est acceptée par les personnes qui, par leur proximité avec les indigènes du continent noir, seraient pourtant capables de distance critique. Ecrite par un Européen vivant en plein cœur de l'Afrique au milieu d'une population qui ignore beaucoup de lui et de sa civilisation, en position de témoin privilégié, cette phrase prouve qu'un Blanc n'est pas ou n'est plus capable de diriger son regard autrement que dans un rapport biaisé d'inégalité. L'exemple illustre avec force la puissance de l'imaginaire occidental colonial. Comment donc un homme digne de foi, — de celle dont sont investis ceux qui ont vu, celle des témoins oculaires —, peut-il avec autant de naïveté confondre un spectacle destiné au public européen, une mise en scène, une *représentation* avec la *réalité* africaine qu'il a sous les yeux et dans laquelle il vit[4]? L'exemple de Moehr est généralisable. L'Africain que le pionnier suisse découvre est, à ses yeux du moins, le même que celui qu'il a rencontré lors des exhibitions payantes, bien avant d'avoir posé le pied sur le continent africain. Que cette vision réductrice s'opère en un seul regard, que ce regard particulier soit dans cet exemple le fait d'un modeste employé d'Etat, tout ceci illustre avec évidence le poids des représentations et des stéréotypes dans les esprits européens. Nous sommes au cœur de la définition de l'imaginaire colonial.

Alors comment les Suisses, issus d'un pays qui n'est *a priori* pas une métropole coloniale, observent-ils et commentent-ils la vie quotidienne des Africains ? Sans prétendre réunir l'exhaustivité du corpus, les sources à disposition décrivent avec précision les éléments constitutifs de la pensée et de l'opinion générale au sujet de l'Afrique et des Africains. La plupart des Européens laissent à leur retour des souvenirs et des traces de leurs expériences. Quel que soit le but de leur démarche, quel que soit l'objet ou le sujet qu'ils consignent, dessinent, décortiquent, photographient ou rapportent dans leurs bagages, les Suisses n'échappent pas au réflexe de la conservation. Le support utilisé et l'objectif visé par ces voyageurs ne sont pas importants au contraire du contenu, source extrêmement riche pour l'historien. En effet, le corpus constitué par les anciens *«Africains»* est un message digne à leurs yeux d'être transmis aux générations suivantes[5]. Les auteurs mentionnent explicitement leur intention. Par ce biais, l'historien parvient à saisir une part de l'imaginaire et des représentations entretenues par les *«explorateurs»* suisses.

Face à la réalité de la terre africaine et de la vie quotidienne en brousse, quelles sont les descriptions marquantes ? Le vécu de la société africaine est prioritaire parce qu'il est porteur d'exotisme. Avec ses mœurs et ses coutumes étranges, l'Africain reste objet de curiosité. Avant de rédiger des notes sur la complexité des relations sociales, les observateurs suisses décrivent la banalité du quotidien qui n'en est pas une, à leurs

---

[4] Seize ans après son retour définitif du Congo, Moehr adresse une carte postale à sa famille dont le verso est une photographie intitulée *«Foire coloniale, Lausanne — Pavillon du Congo belge»*. Il souligne ces mots de sa plume et signe. Il précise dans son texte : *«Je regrette que vous ne soyez pas avec moi ici. Cette fois ci j'ai visité en détail les halles et la foire»*. Lettre de Moehr à sa famille du 11 juillet 1925, APM.

[5] Deux exemples de témoignages sont à relever. Madame Yvette Müler-Steiger, fils de Robert Steiger, à Neuchâtel, et Madame Catherine Minder-Moehr, fille de Paul Moehr, à Fribourg, habitent la demeure familiale dans laquelle une part importante du logement est décorée d'objets africains. Toutes deux se souviennent de récits vécus par leurs parents au Congo. Entretiens du 25 février 1997 avec M^me^ Müller et du samedi 16 novembre 1989 avec M^me^ Minder.

yeux du moins. Commençant leur témoignage par la description de l'habitat, ils expliquent ensuite les tâches dévolues aux femmes — la préparation des repas, la toilette, les soins des enfants, les corvées ménagères et agricoles —, celles qui sont l'apanage des hommes — la chasse, la pêche, les obligations du pagayage ou du portage — ainsi que les activités communes — la danse, la prise des repas — et les rites marquant les étapes principales de la vie — la naissance, le passage à la vie adulte, le mariage, la mort —. Les rôles spécifiques des chefs, des forgerons et des sorciers bénéficient d'une attention toute particulière. Dans chacune des tâches décrites, au-delà de l'apport scientifique ou pseudo-scientifique de ces récits, dont tout voyageur se réclame et au nom duquel il se légitime, pointent des images et des représentations des indigènes récurrentes. Ces textes sont des illustrations concrètes de la vision coloniale du monde africain. Voici un florilège d'exemples parlants qui reprend l'ensemble des thèmes énumérés plus haut.

L'HABITAT

Ce qui frappe dans ces récits, c'est le peu de détails sur la composition et la structure de l'habitat. Cette notion est d'ailleurs confondue avec la répartition de la population[6]. Une certaine logique guide le regard du voyageur européen. L'indigène intéresse en priorité les observateurs. Son environnement et son habitat sont exposés sommairement. Dès les premières explorations, les récits sur la vie villageoise insistent sur des éléments qui deviennent des poncifs :

> Dans les cours sont les mortiers en bois pour piler le grain, ainsi que les métiers entre deux arbres, et les *jouets des enfants*, car la cour est le préau de la jeune génération. Des jardins occupent l'espace libre entre les habitations ; les indigènes y cultivent du chanvre sauvage, du tabac, des tomates, du poivre rouge, des courges, des ananas, des cannes à sucre, du ricin et d'autres plantes médicinales. Un bouquet de bananiers et de plantains s'élève derrière chaque maison ; les palmiers fournissent à leurs propriétaires des noix, de l'huile, du vin, des fibres. […] Chaque habitation, avec sa ferme, occupe une longue bande de terrain, qui s'étend de la rue du village jusqu'au ruisseau et est bornée par des sentiers bien tracés, le long desquels cheminent des porteurs d'eau. […][7]

La simplicité des lieux ne suscite guère d'étonnement, comme l'explique Paul Moehr :

---

[6] Voir le texte intitulé *«Proverbes, légendes et contes Fang»* du Révérend Père H. Trilles, missionnaire catholique français au Congo-Brazzaville, qui donne des conférences à Neuchâtel en 1904, dans *BSNG* vol. 16, 1905, le point 2 sur l'*«L'Habitat»*, pp. 60-61. Sur le Père Trilles, voir Emmanuelle Sibeud : *op. cit.*, pp. 118 et 314. Sur une autre conférence du Père Trilles, voir *BSNG* vol. 15, 1904, p. 85. Le manque d'intérêt pour cet aspect de la vie africaine s'explique par le devoir des fonctionnaires d'établir des recensements précis de la population, exigés par le gouvernement colonial afin de percevoir massivement l'impôt indigène. Voir, par exemple, les exemplaires de recensement détaillés des postes du Congo belge de Luébo, Mushengué et Kalamba (district du Kasaï — Lualaba Kasaï), établis les 1er et 7 août 1912. AAB, SPA 24847.

[7] *L'Afrique explorée et civilisée* nº 1, mars 1889, p. 33.

> Les villages de la région Bangu sont presque tous construits sur le même plan. Ils forment ordinairement une ou plusieurs rues suivant l'importance du village : Les cases sont rectangulaires ou carrées, hautes de 1 m 50 à 2 m sans autres ouvertures que la porte. L'ameublement est des plus sommaires, quelques lits indigènes allongés près d'un feu et c'est tout.[8]

Une telle pauvreté d'informations indique que les auteurs considèrent la région dans laquelle ils résident comme un lieu figé, un décor, un donné sans histoire. Pour preuve, l'exemple suivant est particulièrement convaincant : en 1923, dans une autre région et avec un regard différent, le D^r^ Hertig, médecin à Morija, dans une région de l'actuel Lesotho, décrit sommairement une maison près de Quelimane en utilisant les mêmes éléments de description que le Fribourgeois Moehr évoquait dix-sept ans plus tôt :

> Faite de branches et de roseaux, crépie de terre à l'extérieur et à l'intérieur, elle contient deux chambres spacieuses sans fenêtres ; les indigènes dans ces pays n'aiment pas la lumière chez eux. Un trou de sortie, soigneusement dissimulé dans la seconde chambre, permet de disparaître facilement dans la brousse, si l'on reçoit une visite désagréable. Des nattes fixées sur des pieux, à une certaine hauteur, servent de lit ; un foyer occupe la première pièce et la porte principale est fermée par une serrure de bois très ingénieuse.[9]

La description d'un village retient l'attention des explorateurs et voyageurs suisses jusqu'à la fin de la période étudiée. En 1939, dans un ouvrage paru à Zurich, Fred Bowald, ancien agent subalterne responsable d'une factorerie en Afrique de l'Ouest, raconte la fascination ressentie par son collègue et lui lors de leurs premiers contacts avec la terre africaine. A leur avis, le village qu'ils traversent est typique, c'est-à-dire reconnaissable, parce qu'il correspond à l'image qu'ils s'en font :

> Obwohl es so nahe am Städtchen liegt, hat es doch seinen urwüchsigen Charakter als typisches geruhsames Negerdörfchen bewahrt. Die runden, mit Gras bedeckten Hütten und die Eingeborenen selbst samt der ungenierten Nackheit der Kinder zeigt uns zwei «Neuen» erstmals das unverfälschte Afrika.[10]

La culture d'origine des Suisses n'influence pas leur vision de l'ailleurs : de religion ou de langue différente, les Suisses utilisent des schémas de pensée identiques. C'est un indice d'une «stéréotypification» des éléments du paysage exotique. A la même période, la description de Frédéric Blanchod reste inchangée par rapport au début de la colonisation, comme si le temps est définitivement figé, ne laissant aucune place à une perception différente de l'habitat africain :

---

8 APM, carnet de voyage n^o^ 3, p. 29.

9 *BSNG* vol. 32, 1923, p. 30.

10 *«Bien qu'il se situe à proximité de la petite ville, ce lieu a pourtant conservé le caractère primitif du village noir typiquement ancestral. Les huttes circulaires recouvertes d'herbe et leurs habitants eux-mêmes, par leur désinvolte nudité d'enfants, nous montrent pour la première fois à nous, les deux «nouveaux», le visage de l'Afrique authentique.»* [trad. de l'auteur]. *In den Sümpfen des Rio Nunez.* Zurich, Büchergilde Gutenberg, 1939, p. 36.

> Les huttes ne sont plus exposées à la vue de tous, mais parquées derrière des nattes de palmier tressé, formant des rues tortueuses et des ruelles secrètes, où débouchent d'une porte étroite, à serrure plus compliquée qu'une batterie d'arquebuse, des filles brunes au corps long et grêle de sauterelles en maroquinerie havane.[11]

Ces exemples illustrent le peu de variété des discours relatifs à l'habitat. La découverte de l'ailleurs et les caractéristiques de l'exotisme ambiant devraient pourtant susciter la curiosité, clé du succès du récit de voyageur. La description des habitants est privilégiée à celle de l'environnement. L'attention est portée sur les êtres humains, si différents des observateurs. L'habitat, comme le paysage naturel étudié précédemment, n'est qu'un décor, qu'une mise en scène.

Dans un article du *BNSG* intitulé *«Correspondances — De Rikatla à Marakouène»*, le missionnaire Henri-Alexandre Junod justifie le choix du site d'un village par les indigènes et son implantation :

> Avant d'entrer dans la dépression proprement dite, nous avons encore à passer près d'un fourré épais de buissons, de lianes, de mimosas parasols, au milieu duquel on aperçoit le bout pointu de quelques huttes coniques. C'est bien ainsi que les noirs aiment à construire : pas loin du bas-fonds marécageux, afin d'être à portée de l'eau qu'ils vont chercher au petit lac, s'il en est un, ou au puits qu'ils ont creusé à six ou huit pieds de profondeur, jusqu'au sous-sol spongieux et toujours humide. Ils laissent aussi les arbres et la verdure croître en pleine liberté tout autour du kraal. Autrefois, c'était pour se cacher durant les guerres.[12]

Réminiscence du paradis perdu, le village africain est littéralement noyé dans la nature. La description d'un village suisse, flanqué sur le versant le plus isolé d'une vallée alpine supporte la comparaison. L'analogie relève de nombreuses similitudes entre cette Afrique d'aujourd'hui et la Suisse des temps anciens et difficiles, la localisation mise à part. Le marécage, dompté en Suisse depuis les grandes corrections des rivières et des fleuves, est réputé pour sa pestilence et certaines maladies contagieuses ou endémiques désormais éradiquées. La dernière phrase du missionnaire est une explication tout à fait rationnelle de la nature africaine. Elle indique également — est-ce volontaire ou non ?— qu'une certaine absence de logique caractérise les êtres primitifs, puisqu'ils conservent des pratiques qui n'ont désormais plus raison d'être. Ainsi, les Noirs de Junod laissent la nature envahir le village sans raison valable.

Presset, *«instituteur-missionnaire»* à Baraka-Libreville, décrit un village proche d'une contrée montagneuse près des sources de la rivière Kaluila, à une altitude de 1'510 mètres :

> C'est là que vivent les Bena-Kabambo, groupés dans de petits villages palissadés, perchés sur des rochers au pied desquels se trouvent dissimulées des entrées de cavernes où ils cherchent un refuge en cas de danger. Quelques groupes sont franchement troglodytes.[13]

---

[11] *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, p. 229.
[12] *BSNG* vol. 6, 1891, p. 323.
[13] *Ibidem* vol. 7, 1892-1893, p. 393.

La structure du village donne une idée du style de vie des habitants. La caverne rappelle au lecteur l'origine lointaine de l'homme tout en stigmatisant volontairement l'énorme écart qui sépare l'homme civilisé et industrialisé de l'homme primitif et artisan. La fusion du lieu et du temps donne le vertige à qui mesure le décalage entre l'Occidental et l'Africain. Le spectateur assiste *en temps réel* à un véritable retour aux origines, si éloignées et si différentes de ce qu'il est. Il vit en direct une scène passée de la vie humaine. Le thème des troglodytes est de surcroît à la mode dans certains milieux en Suisse[14].

Parfois, d'autres précisions[15] sont mentionnées parce que, aux yeux de l'observateur suisse, tous les villages africains se ressemblent. Ainsi un autre témoignage du Révérend Père H. Trilles ne donne toujours pas plus d'explication sur la typologie du village chez les Fang :

> Les villages des Fang sont entourés de fortes palissades et l'on ne peut y pénétrer que par les deux extrémités ; là sont établies des barrières avec un corps de garde où veillent des gens armés. Les maisons, couvertes de toits de paille, sont supportées par des pieux dont les intervalles sont revêtus de terre glaise et d'écorce d'arbre déroulée qui servent à fermer les ouvertures. Toutes ces maisons sont étroitement reliées entre elles sans aucun interstice, les cloisons de l'une formant les cloisons de l'autre. Une seule rue constitue ces villages qui, assez généralement, ne comportent pas une nombreuse population ; hommes et femmes ont des demeures séparées.[16]

Des agents de basse condition comme François Huberty[17] fournissent inlassablement les mêmes éléments de description :

> Villages bien alignés, cases spacieuses, vérandah à chaque case, dessins artistiques ressemblant aux gravures égyptiennes exposées aux Musées Royaux du Cinquantenaire.[18]

Souvent la misère, la pauvreté, la saleté servent de justificatifs pour civiliser : «*Nous sommes sur le territoire du chef Motata*», explique Frédéric Christol dans son texte intitulé «*Souvenir d'une excursion à la cascade de la Maletsunaye (pays des Ba-*

---

[14] L'origine latine du mot troglodyte provient de *troglodyta* qui veut dire *peuple sauvage d'Afrique*. *Le nouveau Petit Robert*, *op. cit.*, p. 2629. Les recherches archéologiques suisses de la fin du XIX[e] siècle connaissent un engouement indéniable, duquel naissent également quelques mythes comme celui des lacustres par exemple. Voir à ce sujet, Marc-Antoine Kaeser : *Les Lacustres*. Lausanne, éd. Presses universitaires romandes, coll. Le Savoir suisse, 2004, 142p.

[15] Comme H.-A. Junod le fait pour sa description d'un village ronga dans *BSNG* vol. 10, 1898, pp. 196-199. Sur Junod, voir Henri-Philippe Junod : *Henri-Alexandre Junod 1863-1834. Bibliographie de ses ouvrages*. Genève-Afrique 4, 1965, pp. 271-277 et Serge Reubi : «*Aider l'Afrique et servir la science : Henri-Alexandre Junod, missionnaire et ethnographe (1863-1934)*» dans *Revue historique neuchâteloise / Musée Neuchâtelois*, n° 4, 2004, pp. 197-214.

[16] «*Proverbes, légendes et contes fang*» dans *BSNG* vol. 16, 1905, p. 59.

[17] D'origine belge, l'ouverture de son dossier personnel n'a pas été autorisée en raison d'une affaire pénale. Son registre de matricule est en revanche consultable aux AAB, RM 6189. On y apprend qu'il réside au Congo du 22 avril 1909 au 23 avril 1914, date de sa révocation.

[18] *Mundele Moke*, *op. cit.*, p. 151. L'ouvrage de Huberty a le mérite de mentionner quelques noms de Suisses travaillant au Congo. Retrouvé dans la bibliothèque de Paul Moehr, cela signifie qu'il est lu par des pionniers.

Souto)». «Son village a piteuse mine et ne rappelle en rien les hôtels et pensions bourgeoises suisses» poursuit-il encore, en se référant à son pays, à l'évidence qualitativement supérieur à celui qu'il découvre[19].

Seules les villes méritent plus d'attention parce qu'elles sont peu nombreuses, mais surtout parce qu'elles sont construites par des Européens pour des Européens[20]. Les équipements modernes, c'est-à-dire civilisés, redorent le blason de la cité coloniale. Transport, énergie et logement se mesurent par la présence de tramway, d'électricité et d'hôtels. L'indice de confort le plus pertinent reste le climat. Une station réputée insalubre n'a guère de chance de gagner en réputation en améliorant son accueil et ses infrastructures. Il arrive même qu'elle disparaisse au profit d'un nouvel emplacement ou d'une nouvelle affectation. La cité idéale, rêvée par certains sympathisants d'un apartheid total, n'empêche pas le mélange de la population noire, comme à Freetown, la capitale du Sierra Leone :

> C'est une vraie cité nègre, où toutes les tribus de l'Afrique, toutes les dénominations du christianisme, le mahométisme et le paganisme sont représentés, ainsi que les costumes les plus divers ; la sauvagerie et la civilisation vivent côte à côte.[21]

Ici, la description d'un missionnaire repose sur la religion et ses marques. Ce compte-rendu donne un résumé de la vie en ville, de la religion et du degré de civilisation de chaque habitant.

Le film colonial, qui connaît son véritable essor vers les années 1910 seulement[22], montre le paysage naturel tout en insistant sur le rôle important de la propagande impérialiste. Il n'échappe pas à la tendance générale qui vante les vertus de l'expansion européenne. Cet extrait tiré de *La Dépêche coloniale* du 3 septembre 1918 illustre la philosophie qui doit guider l'industrie cinématographique :

> [Ces films coloniaux ne devaient pas montrer des] *«kilomètres de vues de forêts vierges, plus ou moins peuplées de ouistitis ou de serpents à sonnette, de villages nègres, de parties de pêche sur le Haut ou Bas-Niger, d'exhibitions de négrillons aux abdomens grotesques et de femelles aux mamelles tombantes.»* [Ce que les films devaient montrer, par contre, c'était la] *«cité-mère coloniale, les routes, les moyens de transport, les ports organisés ainsi que les sujets d'exploitation et les conditions climatiques* […]»[23]

---

19 *BSNG* vol. 13, 1901, p. 139.

20 Ainsi, symptomatiquement, le nombre d'habitants blancs d'une ville est souvent connu à l'unité près, alors que la population indigène est noyée dans une masse aux chiffres approximatifs. Voir par exemple la description de la ville de Benguéla faite par Théodore Delachaux dans *BSNG* vol. 43, 1934, p. 64. Voir également la description du village de Saint-Trudon — Moteba en langue indigène au Congo dans *La Liberté* n° 2 du jeudi 3 janvier 1895, p. 2 et la recension d'un livre de l'explorateur genevois Alfred Bertrand au sujet de la ville de Boulawayo construite par des Anglais dans *BSNG* vol. 11, 1899, p. 291.

21 *BSNG* vol. 7, 1892-1893, p. 124.

22 D'après Guido Convents : *Préhistoire du cinéma en Afrique — 1897 — 1918 — A la recherche des images oubliées*. Bruxelles, éd. OCIC, collection Cinemedia. Cinémas d'Afrique noire, 1986, p. 58.

23 *Ibidem*, p. 157.

La presse n'est guère plus prolixe au sujet de l'habitat. Une lecture attentive de *La Liberté* et de *La Sentinelle* complétée par l'apport d'autres journaux suisses couvrant la période de 1880 à 1939 montre à quel point la description des villes et des villages africains ne constitue pas une priorité. Pour *La Liberté*, seuls le récit décrivant la ville éthiopienne de Harar[24] et le feuilleton *Sang Noir* rédigé par l'abbé L. Vigneron, diffusé en trente-cinq épisodes entre le vendredi 20 octobre et le 20 décembre 1893[25], comportent des passages détaillant la structure d'une ville et de ses bâtiments. L'environnement ne joue donc pas de rôle fondamental, il fait partie d'un décor où les acteurs sont les personnages principaux. L'uniformité des descriptions de l'habitat met en évidence l'européocentrisme des regards.

Par les quelques exemples présentés ci-dessus, la construction de villages africains en Europe sur un modèle unique, quelle que soit la provenance de la troupe exhibée, ne suscite logiquement aucune critique ni remarque de la part des scientifiques, encore moins de la part des voyageurs malgré leur statut de témoins privilégiés.

L'AFRICAINE

Le regard du Suisse sur les tâches féminines s'exprime de manière différente en fonction du voyageur et des lieux visités. Il faut insister sur la masculinité des observateurs, puisqu'en ces temps-là le nombre restreint de Suissesses en Afrique ne permet pas de produire une analyse des divergences dans les regards portés sur les Africaines[26]. La place des femmes missionnaires suisses, minoritaires pour la période concernée, est dépendante de l'activité religieuse qu'elles mènent. Celles-ci restent confinées dans les rôles d'éducatrices et d'infirmières secondant leurs époux. L'analyse ne s'intéresse pas aux écrits suisses souvent ici des milieux protestants de la lutte pour l'abolition de l'esclavage. Le fond de l'antiesclavagisme réside essentiellement dans la croisade chrétienne contre les esclavagistes musulmans, ce que quelques chercheurs se sont attelés à démontrer récemment[27]. Ici et prioritairement, il reste à savoir si l'image des femmes africaines dans le regard des Suisses travaillant en Afrique diffère des représentations que l'on véhicule en Suisse, en dehors de toute idéologie morale ou religieuse.

---

[24] Voir *La Liberté* nº 286 du mercredi 8 décembre 1875, p. 3. Cette ville fait l'objet d'une description détaillée en raison de la présence de constructions en pierre. Elle est également décrite par Raymond de Boccard dans *La Liberté* nº 119 du jeudi 25 mai 1905, p. 2.

[25] Il s'agit plus précisément de l'épisode nº 5 du nº 250 du vendredi 27 octobre 1893, p. 2 sur le village de Kissimbika, dans le district de Manyéma, de l'épisode nº 8 nº 255 du vendredi 3 novembre 1893, p. 2 sur la case du chef Liohoua et de l'épisode nº 11 du nº 260 du jeudi 9 novembre 1893, p. 2, où village de Karoungou est décrit comme ressemblant *«absolument à Kissimbika ; même disposition de rues ; mêmes maisons rectangulaires.»*.

[26] Sur les femmes africaines, voir les travaux d'Eric Savarèse et de Gilles Boëtsch. Eric Savarèse : *«La femme noire en image. Objet érotique ou sujet domestique»* dans Pascal Blanchard (et alii, ss la dir. de) : *L'autre et nous …*, *op. cit.*, pp. 78-82 et Gilles Boëtsch : *«Le corps de l'Orientale»* dans *Quantara* n° 40 (Les Sept Plaisirs capitaux de l'Orient). Paris, 2001, pp. 40-42 ; Gilles Boëtsch et Jean-Noël Ferrié : *«La Mauresque aux seins nus : l'imaginaire érotique colonial dans la carte postale»* dans Pascal Blanchard, Armelle Chatelier (ss la dir. de) : *op. cit.*, pp. 93-96 et Gilles Boëtsch : *«Corps mauresques»* dans *Corps* n°1 (*Ecrire le corps*). Paris, octobre 2006, pp. 83-98.

[27] Voir à ce propos Thomas David, Bouda Etemad, Janick Marina Schaufelbuehl : *op. cit.*, 183p.

Trois tendances principales se dégagent des témoignages : la première prend la défense des femmes, exploitées et utilisées par les hommes considérés comme des feignants. La deuxième stigmatise le retard de civilisation des femmes africaines sur les Européennes. La troisième, la plus marginale sans doute, érotise les corps et leur prête des qualités nourrissant les imaginaires masculins occidentaux.

LA FEMME AFRICAINE ESCLAVE

Plusieurs extraits confirment le transfert des valeurs sociales européennes à la société indigène. Paul Moehr insiste dans ses écrits sur l'exploitation de la femme pour toutes les tâches quotidiennes, sans pour autant critiquer cette situation :

> La femme noire supporte beaucoup plus facilement que sa sœur blanche les fatigues et les douleurs de l'enfantement. J'en ai vu, mettre au monde leur enfant dans une marche de caravane, s'arrêter quelques heures et rejoindre le campement le soir même, apportant à la fois et leur charge et l'enfant nouveau né.[28]
>
> La femme n'est pas considérée comme une compagne, mais plutot comme une marchandise qui est la propriété exclusive de l'époux. […] Pour ce qui concerne les droits et devoirs de l'épouse, cette dernière n'a qu'a s'occuper des soins de son ménage et de l'éducation des enfants. La se borne tout ses droits.[29]

La domination de l'homme sur la femme ne gêne pas le regard occidental. La hiérarchie sociale reproduit d'ailleurs en Europe les mêmes schémas de prépondérance masculine. La répartition des rôles dans la société tribale indigène dérange le regard du Blanc qui souhaiterait reproduire sa vision du monde social dans le pays qu'il occupe. Cette remarque se retrouve dans de nombreux autres textes dont les auteurs sont de sensibilités différentes[30], comme le prouve l'extrait suivant :

> Baptiste le cuisinier et son aide Cambinda sont interrogés sur la valeur d'une femme noire.
>
> Combien as-tu payé la tienne Cambinda ?
> — Un porc et quatre tinientes.
> Mme Cambinda lui a coûté Fr. 4.40.
> — Et toi Baptiste ?
> — 60 escudos parce que c'était la fille d'un chef.
> Mme Baptiste lui a coûté Fr 12.-
> — Et qui est-ce qui va chercher le bois dans ton ménage ?
> — C'est ma femme.
> — Qui est-ce que qui travaille aux champs ?
> — C'est ma femme.
> — Qu'est-ce qui pile le maïs ?
> — C'est ma femme.
> — Qui est-ce qui fait la cuisine
> — C'est ma femme.

---

[28] Paul Moehr : *La naissance*. Feuilles manuscrites, sans date, vraisemblablement après 1910, au retour de ses deux termes, p. 4, APM.

[29] Paul Moehr : *Notes ethnographiques sur l'Etat Independant du Congo*. Carnet manuscrit, sans date, vraisemblablement après 1910, au retour de ses deux termes, APM, pp. 24-25.

[30] Voir par exemple «*La femme noire au Congo*» dans *La Sentinelle* n° 69 du samedi 25 mars 1922, p. 5.

— Qui est-ce qui soigne le bétail ?
— C'est ma femme.
— Et qui est-ce qui fume la pipe ?
— C'est moi.

Mme Baptiste, qui vaut trois fois Mme Cambinda, c'est-à-dire un bon gros porc (Mme Cambinda ne représente que la valeur d'un maigre petit cochon), Mme Baptiste peut bien dire : c'est moi qui fait tout dans ce ménage. Et Maître Baptiste de se rengorger sur la valeur de sa femme à tous points de vue.
Il y a femme et femme. Il y a aussi porc et porc ![31]

Les travaux de force confiés aux femmes africaines plutôt qu'aux hommes choquent le cinéaste Marcel Borle qui dénonce le machisme de l'indigène. Il ne pose pas la question de savoir en quoi cette société est très différente de la sienne. Il lit les propos de Baptiste avec incrédulité. L'impossibilité de passer d'une culture à l'autre a valeur de vérité dans l'esprit d'un Européen.

Quelques années plus tard, le médecin lausannois Fred Blanchod reproduit à sa manière les mêmes reproches :

> Et toujours, ce spectacle auquel j'ai de la peine à m'habituer : l'homme crâneur, une badine à la main, la femme bête de somme, la lourde amphore sur la tête et le gosse sur le dos.[32]

D'autres extraits du même acabit se rajoutent à cette liste. Le plus choquant pour l'Européen, c'est le peu de valeur attribué aux femmes sur lesquelles les hommes ont quasiment le pouvoir de vie et de mort. Marcel-Georges Prêtre relate dans l'un de ses romans, l'anecdote mémorable suivante :

> Certaines peuplades primitives ont d'ailleurs coutume de punir les femmes adultères en les enterrant jusqu'au cou — vivantes bien entendu — à proximité d'une fourmilière. On imagine la mort atroce de ces malheureuses. Un chef de village rencontré dans la brousse m'affirma très calmement, un jour, qu'il s'était débarrassé de cette façon d'une de ses femmes adultère. Je livre ce trait aux réflexions des maris trompés d'Europe.[33]

Chaque voyageur rapporte dans ses souvenirs l'une de ces nombreuses cruautés. La pièce est à verser au compte des dangers et des curiosités du continent africain. Le qualificatif de sauvage gagne ainsi ses lettres de noblesse.

L'œil des témoins voyageurs stigmatise l'inégalité des rôles entre l'homme et la femme dans les sociétés indigènes. Ce constat repose sur le schéma de l'organisation de la société occidentale comme norme de référence. Aucune réflexion n'anime les esprits quant à savoir si ce modèle à l'européenne n'est pas, lui aussi, reproducteur d'inégalité. Les acteurs sont victimes de leur contexte. De plus, les missionnaires renforcent cette idée en proposant *«un modèle de relation contraire à l'autonomie des femmes* […] *: élimination de la liberté sexuelle prémaritale et conjugale, du droit au divorce, de la*

---

[31] Marcel Borle : *Avec la Mission scientifique suisse en Angola*, *op. cit.*, pp. 187-188.
[32] Fred Blanchod : *Au Paradis des Grands Fauves*, *op. cit.*, p. 144.
[33] Marcel-Georges Prêtre : *Calibre 475 Express*, *op. cit.*, p. 48.

polyginie mais aussi de la polyandrie, subordination des épouses à leur mari»[34]. Le mode de vie colonial cherche à reproduire une société à la hiérarchie idéale, copiée sur la vie occidentale et épurée de ses tares et de ses défauts majeurs.

LA FEMME AFRICAINE INFÉRIEURE

L'image de la femme africaine est celle d'une mauvaise ménagère et d'une mère indigne. Les récits des témoins insistent sur l'état de délabrement moral dans lequel vivent les familles. La femme au foyer idéalisée n'est que la reproduction des schémas de hiérarchie sociale européenne appliquée à la réalité africaine. Les cases sont mal entretenues, poussiéreuses et sales. Les règles d'hygiène ne sont en aucun cas respectées. C'est à propos de la maternité que les critiques sont les plus acerbes. Le voyageur suisse est sensible à la manière d'éduquer les enfants et de leur transmettre les valeurs familiales et sociales. Ce qu'il voit confirme les causes de la situation désastreuse dans laquelle vit la société africaine. Les rares Suissesses à côtoyer des Africaines s'offusquent et dénoncent les abus sans remettre en cause l'inégalité de traitement qui régissent les rapports entre les hommes et les femmes. La missionnaire Aline Bory dépeint ainsi l'enfance malheureuse des filles :

> N'ayant pas la possibilité de devenir une personnalité, elles se contentent d'être un être qui rit, chante, travaille et pleure, et qui sera achetée comme une bête de somme. Elle deviendra la chose d'un polygame et n'aura qu'une ambition : supplanter les autres femmes de celui-ci et être sa préférée. Personne ne se demande en pensant à elle : Sera-t-elle heureuse ? Son enfance se passe ainsi.[35]

René Gouzy décrit la décrépitude des corps des femmes des soldats accompagnant la caravane en marche dans la forêt équatoriale :

> Il en est de vieilles – elles auront bientôt trente ans ! – aux seins lamentables et pendants, telles des outres, de toutes jeunes – treize ans à peine – aux membres frêles, aux gestes mièvres et qui font peine à voir. Beaucoup d'âge imprécis, guenons quelconques aux articulations difformes, aux jambes cagneuses, au masque bestial.[36]

L'ignoble description des squelettes et des chairs des femmes donne une résonance très forte au modèle habituel d'esthétique et de beauté. L'Africaine n'accède jamais au statut de femme. Fred Blanchod décrit en peu de mots tout ce qui le répugne dans les gestes quotidiens d'une mère :

> Touchantes mamans nègres, au travail, comme au bal, elles gardent leur enfant. Le petit, enrobé de crasse, bien collé au dos maternel, à califourchon sur les hanches honnêtes et amples, ne pleure que lorsqu'il a faim. La mère fait alors virer son rejeton, à la peau aussi douce que le dos d'un chat, et, sans le démaillotter, l'amène sur son flanc. Après plusieurs maternités, elle passe facilement par-dessus l'épaule,

---

[34] Arlette Gautier : *«Femmes et colonialisme»* dans *Le livre noir du colonialisme*, *op. cit.*, p. 596.
[35] Aline Bory : *op. cit.*, pp. 9-10.
[36] René Gouzy : *Des gorilles, des nains et même … des hommes*, *op. cit.*, pp. 52-53.

> ou par-dessous le bras, son sein flasque au poupon qu'elle n'a plus besoin de déplacer. Alors, elle se remet à danser.[37]

Fred Bowald, travaillant en Guinée pour le compte d'une société commerciale, décrit une très jeune fille africaine, fille de Modum'bang, ancien traducteur pour le gouvernement français, habillée à la mode occidentale. La comparaison animale souligne la proximité des indigènes avec la nature, mais aussi l'impossibilité irréductible d'accéder à un statut d'égalité avec les Occidentaux. Autrement dit, le Noir qui s'accommode des mœurs européennes ne donne à voir qu'une risible imitation du Blanc :

> Vor der grössten Hütte des Dorfes steht eine schwarze «Dame». Von den engen Lackstiefelchen über die weissen Seidenstrümpfe bis zu dem hellseidenen, bedruckten Fähnchen gleicht sie einem Backfische aus dem Internat. Ein buntseidenes Kopftuch – übrigens das einzige landesübliche Kleidungsstück an ihr – hält mühsam die krausen, ausgekämmten Haare zusammen. Sie ähnelt in diesem Aufzug einem kostümierten Affen.[38]

Le Belge Huberty ne détonne pas lorsqu'il décrit un fonctionnaire de l'Etat marié à une indigène et père de deux enfants métis :

> Parmi sa suite, je remarque une négresse plantureuse, habillée à l'européenne, grand chapeau à fleurs, paletot-sac, voilette, bottines. Elle avait même une petite sacoche à la main : son porte-monnaie. Parfaitement ridicule d'abord.[39]

Le point de vue essentiellement masculin sur la société africaine est biaisé. Il est l'unique source de témoignage sur la vie conjugale en brousse parmi les indigènes. A ce titre, il revêt une importance capitale dont l'influence sur les représentations et la perception du monde est irréversible.

LA FEMME AFRICAINE, OBJET DE DÉSIR

L'érotisation des corps féminins figure en bonne place dans la littérature coloniale suisse. Auteurs de romans, témoins directs de scènes dignes d'être relevées, rédacteurs de récits de voyage, tous participent à un moment donné du récit à l'écriture de passages sensuels où le corps de la femme africaine est connoté sexuellement[40]. L'occidental fantasme sur l'autre.

---

37 Fred Blanchod : *Au Paradis des Grands Fauves*, *op. cit.*, p. 137.

38 *«Devant la plus grande hutte du village se tient une <dame> noire. De ses bottines serrées en cuir laqué, par les bas de soie blancs jusqu'aux froufrous de soie claire, elle ressemble à une adolescente sortie de l'internat. Un foulard de soie multicolore, — d'ailleurs le seul vêtement typique de son pays qu'elle porte —, retient avec difficulté les cheveux crépus qui ont été lissés. Dans cette tenue, elle ressemble à un singe costumé.»* [trad. de V. Zellweger]. Fred Bowald : *op. cit.*, pp. 157-158.

39 François Huberty : *op. cit.*, p. 186.

40 La question de la prostitution est un sujet qui n'échappe pas aux ligues antiesclavagistes. Voir *«La prostitution au Congo»* dans le *Bulletin de la Ligue suisse pour la défense des indigènes* n° 1, janvier-mars 1914, pp. 10-14.

La nudité n'est plus paradisiaque. Le corps féminin devient le lieu de la fixation des frustrations masculines occidentales. Parmi la masse de femmes croisées sur les chemins d'exploration, il y en a toujours l'une ou l'autre qui se font remarquer par leur beauté. Les critères esthétiques retenus appartiennent au registre plastique, faisant souvent référence à la sculpture[41].

René Gouzy donne une description précise des sentiments qui submergent l'Occidental lors de sa confrontation avec la nudité de la femme africaine vaquant à ses occupations quotidiennes :

> Une de ces jeunes ménagères, accroupie, se leva et nous crûmes voir une statuette de bronze. Mais c'était mieux encore : une œuvre d'art vivante, animée dont les mouvements que ne gênaient aucun vêtement étaient d'une grâce et d'une souplesse infinie. […] Moins l'indigène est vêtu, moins il est contaminé par la civilisation et plus il demeure propre et sain, de corps et d'esprit.[42]

L'allusion à la statuaire de bronze est un poncif présent dans de nombreux témoignages. L'expression de la *«frustration sexuelle des Européens projetée, de manière fantasmatique, sur les Africaines»* est patente[43]. Parfois, le texte devient si suggestif que l'auteur feint l'auto-censure. René Gouzy, toujours, dans son recueil *Visages de l'Afrique*, s'exprime ainsi :

> Ces dames n'étaient point voilées et leurs allures très libres scandalisaient notre vertueux capitaine, Mahométan zélé, qui jetait des regards désapprobateurs sur le manège de ces filles d'Eve, très coquettes. Et fort jolies, ma foi, avec leur teint bistré, leurs anneaux d'or, leurs grands yeux où brûlait un feu sombre, leurs … mais je m'arrête, car vous allez vous imaginer Dieu sait quoi et me prendre pour un littérateur peu sérieux.[44]

Enfin, avant que la censure officielle n'agisse, des récits détaillés se veulent croustillants sur les moeurs légères des *ménagères*[45] africaines au service des employés blancs des colonies. On y apprend le prix d'une passe amoureuse. Une licence certaine des mœurs existe contre laquelle ni les gouvernements, ni les missionnaires ne semblent vouloir lutter. François Huberty livre un témoignage assez choquant. Il s'intéresse à Paulina, la fille d'un ancien soldat du nom de Ababua, établi près du poste auquel il est affecté. Cette fille est âgée de quatorze ans seulement et fréquente la mission catholique[46]. Les parents de Paulina prennent l'affaire au sérieux et s'enquièrent des

---

41 Voir à ce sujet le chapitre *«Beautés noires et présence nègre»*. Sylvie Chalaye : *op. cit.*, pp. 351-355.

42 Walter Mittelholzer, René Gouzy, Arnold Heim : *op. cit.*, p. 86.

43 William B. Cohen : *op. cit.*, p.47. Cette thèse est confirmée par John Mackenzie dans le film *Zoos humains* de Pascal Blanchard et d'Eric Deroo, Arte 2002, 41e à 43e minute.

44 René Gouzy : *Visages d'Afrique*, *op. cit.*, pp. 84-85.

45 Terme désignant la compagne d'un Blanc dans les colonies. Ce dernier est alors appelé *ébéniste*. La coutume semble très commune et la durée de ces idylles ne dépasse que très rarement la longueur du séjour que l'employé effectue dans la zone de son affectation.

46 Un ouvrage comme celui du docteur dénommé Jacobus, intitulé *L'art d'aimer aux colonies*, devenu une rareté au point qu'aucune bibliothèque suisse ne le possède, prouve que la publication de photographies de jeunes filles prépubaires exotiques est tolérée. Paris, éd. Georges Anquetil, voir l'édition de 1927, troisième partie *«Afrique»*, pp. 188-263.

intentions du colon blanc. Le cas est réglé par le chef de secteur, un certain M. Milis, en présence du père supérieur du coin, des parents, de la jeune fille et du futur mari :

> Le chef de secteur demanda, d'abord à la jeune fille, ce qu'elle désirait : moi ou la mission ? Aux parents la même question fut posée : la réponse fut en ma faveur. L'affaire était terminée. Le R.P. supérieur s'en fut sans rancune, étant donné la correction avec laquelle l'affaire s'était passée.[47]

Si l'on en croit l'auteur, cet exemple montre à quel point les relations entre représentants du gouvernement et de l'Eglise peuvent parfois aboutir à une forme de connivence. L'indécence des mœurs édifie le lecteur afin qu'il soit convaincu de la légèreté des femmes africaines. Cette impudence est transmise de génération en génération par l'éducation dissolue des filles par leurs mères :

> J'ai constaté aujourd'hui que les «ménagères» des blancs ne sont pas jalouses et ont une mentalité renversante, relative à la fidélité conjugale. Rentrant dans ma chambre, je me préparais à me glisser dans le lit. Soulevant la toile moustiquaire, j'aperçus une forme noire féminine allongée. Ce n'était pas Paulina qui somnolait déjà dans son lit, placé près du mien. Alors ? Je secouai la «forme» qui se dressa sur son séant. C'était une très jolie négresse, avec des yeux de braise, qui me regardait curieusement nullement étonnée. Paulina, éveillée, intervint. «C'est ma sœur, Mafuta Mingi. Je te la donne pour une nuit ou deux, car, moi, je ne puis te satisfaire momentanément. C'est ma mère, qui m'a bien recommandé d'agir ainsi». Pauvre Paulina ! Pauvre «Mama !» Quelles mœurs animales ![48]

Voilà ce qu'Huberty exprime dans un mélange de stupéfaction pudibonde et de virile satisfaction. Ce récit contourne toute tentative de censure. Pourtant les Etats colonisateurs vont instaurer des mesures strictes et un contrôle sur leur personnel. Ainsi, le modèle idéalisé du Blanc est celui qui ne vit aucune relation de chair et de cœur avec l'indigène, en respectant les codes d'une monogamie à la fidelité absolue. Les femmes noires *«concubines du Blanc, volages et célibataires, sont progressivement ostracisées»*[49].

Dans la littérature suisse, Fred Bowald semble être le seul à ne pas craindre les critiques envers son comportement licencieux. Il n'hésite pas à publier dans son récit de voyage la photographie de Boffon, une Nalou à peine pubère, représentée seins nus et coiffée d'une sorte de foulard en turban, dans le plus pur style des séries de cartes postales érotiques coloniales. L'homme déclare ouvertement son intérêt pour la jeune fille :

> Das Mädchen gefiel mir, ich leugne es nicht. Nun kann ich aber nicht einfach zu Mutter und Stiefvater mit dem Begehren kommen : « So, hier ist Geld, gebt mir das Mädchen zur Frau ! » [50]

---

[47] François Huberty : *op. cit.*, p. 83.

[48] *Ibidem*, pp. 90-91.

[49] Pascal Blanchard, Armelle Chatelier (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 123.

[50] *«La jeune fille me plut, je ne m'en cache pas. Cependant je n'arrive pas à déclarer sans ambages à sa mère et à son beau-père : "Voilà l'argent, donnez-moi la fille comme épouse"».* [trad. de V. Zellweger]. Fred Bowald : *op. cit.*, p. 185.

Puis il décrit son mariage, en mentionnant par le menu la liste d'objets hétéroclites et de peu de valeur qu'il se voit contraint de fournir en échange. Selon les coutumes en vigueur, la future mariée ignore tout du projet, entièrement négocié par les parents et le colon. Bowald ne passe pas sous silence l'étape du contrôle de la virginité de la jeune fille[51]. Dans l'esprit de l'auteur, cette description se justifie par la nécessité de témoigner de son expérience tout en y insérant des aspects qu'il considère comme intéressants au point de vue de la recherche ethnographique.

La vision de la vie quotidienne de la femme africaine est ainsi réduite à de très simples expressions : esclave travailleuse, mère de famille aux mœurs douteuses, femme volage et dépravée. Ce tableau est évidemment le résultat d'une lecture tronquée du monde. Le regard posé sur la société féminine africaine est faussé par l'incompréhension du colonial à l'égard du colonisé. Même si l'exception que constituent les documents ethnographiques, lorsqu'ils expliquent les différents gestes du quotidien, mérite d'être relevée, rien n'atténue l'image récurrente de la femme africaine soumise. En Europe, ces récits sensationnels touchent leur cible et la dépasse aussi. Les femmes occidentales sont, pense-t-on, rassurées sur leur sort. Par rapport à leurs consoeurs noires, elles auraient grand tort de vouloir se plaindre.

LES ENFANTS

Les enfants africains sont rarement considérés comme dangereux à l'opposé de leurs parents. La jeunesse est perçue comme un avantage dans l'esprit des colonisateurs. Ces derniers tablent sur la malléabilité et l'absence de corruption chez les jeunes indigènes. Ces qualités font des petits Africains l'évidente cible privilégiée des missionnaires[52].

LA PROPAGANDE MISSIONNAIRE ET LES PETITS HELVETES

L'activisme des religieux se mesure à l'importance qu'ils donnent aux conversions et aux baptêmes. L'enfant africain n'est pas encore, croit-on chez les missionnaires, complètement corrompu par les adultes. Les revues servent de liens entre enfants suisses et africains, mais la relation est unilatérale. Par le biais des messages missionnaires, les petits blancs apprennent combien la vie sous les tropiques est difficile. Le ton moraliste domine l'ensemble de la production. L'exemple de la revue catholique *Le Négrillon*, éditée en neuf langues à Fribourg par la Sodalité de Saint Pierre Claver, est représentatif de la manière de penser l'autre. Chaque numéro du bulletin mensuel ne dépasse pas la quinzaine de pages. Les articles sont rédigés par des prêtres ou des sœurs résidant en Afrique. Des gravures et des photographies prises au jour le jour agrémentent le tout[53].

---

[51] Fred Bowald : *op. cit.*, p. 187.

[52] Anne Hugon : *«La propagande missionnaire»* dans Pascal Blanchard, Armelle Chatelier (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 80.

[53] Il importe de mentionner que la publicité pour ces revues insiste sur le fait que *«l'une et l'autre publications* [*L'Echo d'Afrique* et *Le Négrillon*], [sont] *toujours agrémentées de clichés appropriés,*

Les enfants africains en sont le sujet principal. Les récits publiés en épisodes mettent en lumière la capacité de conversion des missionnaires et leur ascendant sur une population apte à être civilisée. La couverture des revues comporte souvent un récit authentique relatant une récolte de fonds fructueuse, avec une exhortation à poursuivre l'action :

> Combien de petits païens pourraient être sauvés, baptisés et instruits, si beaucoup d'enfants imitaient le zèle et l'esprit de sacrifice de la petite Espagnole ! Qui veut essayer, à son tour, pendant les fêtes de Noël, par exemple, où vous recevrez tant de bonbons, d'images, de chocolat ?.. Vous pourriez même agrémenter la loterie, en y joignant la représentation d'une petite pièce de théâtre missionnaire ; les bureaux de la Sodalité de S. Pierre Claver en ont de très jolies à votre disposition. Vous pourriez aussi réciter une des poésies, publiées de temps en temps, par le *Négrillon*.[54]

L'émulation est encouragée. La propagande mise sur la parenté toute relative à établir entre enfants des deux mondes. Pour le jeune Suisse, s'identifier au sort de son semblable africain est le résultat attendu par les missionnaires. Par cette proximité idéale, on récolte le bénéfice de l'action missionnaire : dons désintéressés, éducation, moralisation de la jeunesse. La production écrite n'est qu'un des multiples volets de la croisade. Les tirelires africaines surgissent partout : dans les églises, évidemment, mais aussi dans les commerces et les écoles, si l'on en croit les nombreux témoignages[55] :

> Chez la mercière, se trouve une tirelire : un négrillon aux yeux brillants, qui remercie d'un salut, au moment où il reçoit un sou dans le socle… C'est très amusant.[56]
>
> Nous avons aussi un négrillon-tirelire. Quand les garçons gagnent le plus, il est habillé en garçon ; quand les fillettes ont le dessus, il est vêtu en fillette.[57]

Ces récoltes font parfois l'objet de vol[58].

Mais l'acte le plus singulier de l'esprit colonial inculqué à la jeunesse est sans doute le parrainage[59]. Chez les catholiques, les enfants ont la possibilité de rejoindre le Régiment noir de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus ou Régiment Noir Thérésien (fig. 27[60]) :

---

d'authentique provenance africaine». «Sommaire des Revues» dans *La Liberté* n° 217 du jeudi 17 septembre 1933, p. 8.

54 *Le Négrillon* du 15 novembre 1927, n° 11, 4e de couverture.

55 Il est intéressant de remarquer que cet objet est détourné en fétiche européen par les surréalistes de la contre-Exposition coloniale de 1931 à Paris. Herman Lebovics : *La «vraie France». Les enjeux de l'identité culturelle, 1900-1945*. Paris, éd. Belin, 1995, p. 110.

56 *Le Négrillon* du 15 janvier 1936, n° 1, p. 3.

57 *Ibidem,* 15 décembre 1939, n° 12, 4e de couverture.

58 Dans une salle de classe, le négrillon-tirelire Bombo, surnom attribué par des élèves, disparaît. *Ibidem,* 15 septembre 1937, n° 9, 4e de couverture.

59 Sur la marrainage et le parrainage d'enfants noirs, voir Anne Hugon : *«La propagande missionnaire»* dans Pascal Blanchard, Armelle Chatelier (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 79.

60 *Le Négrillon* du 15 avril 1936, n° 4, p. 60.



27

Individuellement ou par groupe — une classe par exemple —, les enfants blancs baptisent un Africain moyennant la somme de 25 francs. Les témoignages de donation tapissent les quatrièmes pages des couvertures de revues :

> Ci-joint 25 fr. pour le baptême d'un petit païen. Je voudrais qu'il s'appelle Paul-Marie. J'ai économisé pendant toute une année. J'aurais désiré offrir au Saint Enfant Jésus un négrillon pour Noël ; mais, malgré toutes mes peines, je n'en suis pas venu à bout […][61]
>
> A l'occasion de ma 1re communion, j'envoie l'offrande pour le baptême d'une négrillonnne, à laquelle je désire le nom de Marie-Elvira. J'espère qu'elle aussi apprendra à aimer Jésus.[62]

Les Africains se font ainsi littéralement dépouiller de leur nom, mesure qui se justifie très facilement comme le souligne un missionnaire :

> […] les noms des Cafres ne dépendent pas de règles prévues. Chacun est libre de donner à son enfant celui qui lui plaît. Sans doute, beaucoup de ces noms n'ont ni poésie ni sens. Toutefois, les exemples cités plus haut prouvent que, dans les cœurs de ces gens, sommeille une idée religieuse ; notre devoir à nous, missionnaire, est de la réveiller, de la développer.[63]

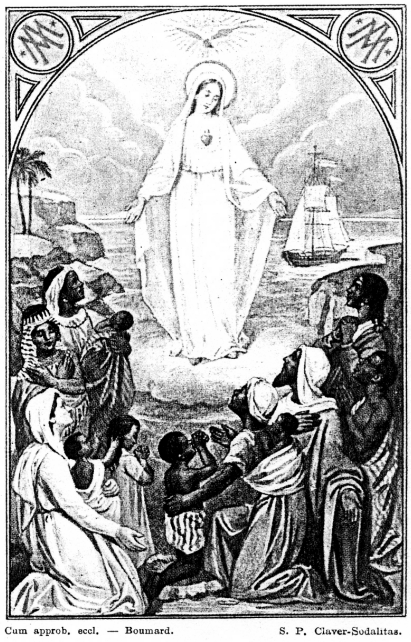
Des explications rationnelles sur le choix du changement de prénom se justifient par le maintien des noms indigènes dans les registres de baptêmes :

> Le christianisme supprime, de plus en plus, les noms païens. Un nom de saint est donné à l'enfant au moment de son baptême, selon le désir de l'Eglise. Cependant, en inscrivant, dans nos registres, ce nom de baptême, nous y ajoutons toujours le nom indigène : 1° parce que les noms de nos saints ne sont pas encore devenus courants ; 2° à cause de l'entourage païen, qui n'emploie pas les noms de baptême.[64]

---

61 *Ibidem*, 15 juin 1936, n° 6, 3e de couverture.
62 *Ibidem*.
63 *Ibidem*, 15 août 1936, n° 8, p. 123.
64 *Le Négrillon* du 15 août 1936, n° 8, p. 121. La figure 28 est tirée de la CPM.

Les petits Européens qui remplissent leurs devoirs de chrétiens reçoivent une attestation pour leurs bonnes œuvres sous la forme d'un signet de prière, comme l'atteste l'image souvent reprise de la Vierge blanche au-dessus du peuple indigène (fig. 28)[65]. Cette gravure est intéressante à plus d'un titre. La prière imprimée au bas de la partie droite appelle à la fraternité et à l'égalité des peuples. Le texte est en parfaite contradiction avec l'image. Une femme blanche vêtue comme la Sainte Mère porte un enfant noir alors que tous les autres personnages africains sont représentés en habits rayés, symbole d'infériorité et d'infamie[66].



Nous avons reçu la somme de
26 frs pour le baptême
d'une Négrillonne à nommer
Marie Thérèse

Que Jésus vous en récompense!

Bienfaiteur généreux, continuez
à secourir les pauvres Négrillons!

Fribourg, le 6 avril 1925

Marie Falkenhayn
Directrice générale.

Celui qui sauve une seule âme, prédestine la sienne pour l'éternité. (S. Augustin)

Jésus est né pour les Noirs, pour les Blancs;
Il les veut tous pour ses très chers enfants.

24 4 23 - 1600

28

LES ENFANTS AFRICAINS VUS PAR LES MISSIONNAIRES

Pour les missionnaires, la vie des jeunes Africains païens n'est guère réjouissante. L'insouciance[67] est un défaut relevé chez les petits indigènes. A cela s'ajoutent l'apathie, l'étourderie et la nonchalance[68] :

> Si l'on organisait un concours d'insouciance, je crois que nos négrillons obtiendraient une bonne place au classement. Les conditions de la vie sont, pour eux, tellement simplifiées qu'elles favorisent singulièrement leur insouciance.[69]

---

65 Par exemple, *ibidem*, 15 mai 1936, n° 5, p. 65.
66 Voir à ce sujet Michel Pastoureau : *op. cit.*, p. 69 et pp. 143-144.
67 Selon M^gr^ Auneau, de la Compagnie de Marie, vicaire apostolique du Shiré : *«Négrillon Sans Souci»* dans *Le Négrillon* du 15 mai 1936, n° 5, pp. 74-75.
68 Erich Franke : *op.cit.*, p. 191.
69 *Le Négrillon* du 15 mai 1936, n° 5, p. 74.

Les mœurs culinaires occupent dans les témoignages une place plus large encore. Elles donnent une indication du quotidien des enfants des missions sans que l'on puisse toutefois attester de l'authenticité des récits recueillis. Le plus choquant reste l'absorption d'animaux considérés comme impropres à la consommation. Rats, souris, oiseaux, sauterelles, fourmis, viande faisandée constituent le fond de nombreux textes publiés[70]. Les exemples suivants montrent la permanence de cet engouement de l'indigène à consommer d'infâmes denrées :

> Mais la cuisine, ici, ne requiert pas des cordons bleus. Les noirs sont peu exigeants pour la nourriture. Deux repas leur suffisent largement. Toutefois, les enfants ne s'assujettissent pas à cet usage. S'ils trouvent quelque chose à grignoter, ils s'en donnent du matin au soir. Et, dans la forêt, il y a tant de friandises : fruits sauvages, baies, racines, chenilles…, souris !… Naturellement, nous ne permettons pas de manger durant la classe. Souvent, quand ils arrivent, nous fouillons les petits et trouvons des grains de maïs ou des souris rôties.[71]
>
> Puisqu'il faut jeûner dès minuit pour recevoir la communion le lendemain, un négrillon dit : *«— C'est vrai, Père, qu'en venant à l'église, je fus tenté de sucer quelques sauterelles, qui commençaient à sauter dans les champs. Déjà, j'en avais attrapé une poignée. Mais, me rappelant que je voulais communier, je les ai jetées.»*[72]
>
> Hélas ! à la fin de la semaine, ils n'ont souvent rien appris, tant leur tête est déjà dure, plus apte à transporter les fardeaux qu'à assimiler les éléments d'une langue nouvelle. C'est que, dans leur enfance, ces noirs ne sont pas venus s'asseoir sur les bancs de l'école de la mission ! Ils préfèrent déterrer, dans la brousse, les rats des champs et les faire rôtir à titre de friandises.[73]
>
> Ho ! ho !… Qu'est-ce qui saute sur le banc ? … Des sauterelles, de trois à quatre centimètres de long !… Immédiatement, nos gamins les poursuivent… Mais d'où donc sortent ces sauterelles ?… Regardez mes petits écoliers, et vous aurez la clef de l'énigme. Leurs pantalons sont fortement ficelés, au milieu et aux jambes ; l'intérieur en est très agité… Sur le chemin de l'école, les négrillons ont aperçu un essaim de sauterelles, qui venaient de s'abattre sur le flanc de la colline ; ils ont fait main basse et les ont enfilées dans leurs pantalons. Quel bon dîner ils auront aujourd'hui ! Ils en sautent de joie … Les menottes noires se mettent à l'arrachage. Adroitement, tout y passe : la tête, les ailes, les pattes… Une bouchée… Un coup de dents… et les sauterelles sont ensevelies dans les profondeurs des jeunes estomacs nègres.[74]

En lisant ces récits exotiques, extraordinaires et cocasses, les petits Helvètes se font une idée très stéréotypée de la vie de leurs congénères africains que les religieux, catholiques ou protestants, prétendent rapporter fidèlement. Dans la production littéraire missionnaire suisse, qui est loin d'être réduite à quelques ouvrages, de nombreux extraits reflètent la perception que l'on a de l'indigène. Marthe Kunz livre ses pensées

---

70 Parmi les exemples à citer, voir *ibidem*, 15 juin 1936, n° 6, p. 94 et p. 96 ; 15 octobre 1936, n° 10, p. 146 ; 15 février 1938, n° 2, p. 32 ; 15 août 1938, n° 8, p. 118 et 15 juin 1939, n° 6, p. 96.

71 *Ibidem*, 15 septembre 1936, n° 9, p. 137.

72 *Ibidem*, 15 mars 1937, n° 2, p. 43.

73 *Ibidem*, 15 avril 1939, n° 4, p. 49.

74 Sœur Evangéline Weber, religieuse de la Sainte Croix de Menzingen, missionnaire au Transvaal, dans *ibidem*, 5 août 1939, n° 9, p. 138.

sur l'éducation de la jeunesse noire et sur les activités quotidiennes des enfants dont elle a la charge dans la zone du Zambèze :

> L'enfant organise sa jeune vie sans prendre conseil de personne. Poulain échappé, il court, s'amuse sous le gai soleil, avec ses petits camarades. Très vite, il connaît tout, sait tout, la vie ne contient plus de mystère pour lui. Il ressemble absolument à un petit animal auquel la pudeur et la moralité sont inconnues. Voler, c'est se glorifier aux yeux de ses camarades. Mentir et jouer à des jeux laids et immoraux sont un signe d'intelligence, et les vieilles femmes païennes les y encouragent.[75]

On retrouve dans ce passage tous les poncifs généralement reprochés aux Africains. La civilisation commence donc là où la moralité, la pudeur et les mœurs occidentales sont glorifiées. Ce point perturbe beaucoup la jeune missionnaire au point qu'elle relève à de nombreuses reprises l'immoralité patente de ses ouailles. Une autre missionnaire protestante, Aline Bory, décrit les mêmes problèmes :

> Tout d'abord, nous devons écarter le mot famille tel que nous le concevons. L'enfant païen ne connaîtra pas la douce intimité du foyer paternel, les soins éclairés qui entourent la première enfance, ni l'éducation, à la fois ferme et tendre, d'un père et d'une mère.
>
> Hélas ! l'éducation ne finit pas là. Voler, ce n'est pas un péché, ce qui en est un c'est de se laisser prendre. Pour être un homme, il faut être habile, et être habile c'est savoir voler et nier énergiquement son vol.[76]

L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DES ENFANTS AFRICAINS

L'éducation est une préoccupation de tous les jours dans les tâches missionnaires. Le but est d'arracher les enfants dès leur plus jeune âge au cercle familial, source diabolique des comportements sauvages de la jeunesse. Cette éducation passe par l'école et par le redressement moral des individus. Le bon petit chrétien africain est d'abord celui qui porte des habits, qui récite pieusement ses prières et qui s'adonne avec zèle et application aux tâches domestiques. Extirper le mal à la racine implique le déplacement de l'enfant vers la mission, loin du regard de ses parents. Le regard porté sur les indigènes explique la croyance en la portée de telles mesures éducatives, appliquées en Europe aux enfants difficiles et aux délinquants :

> La grand'mère zambézienne n'est pas dans la vie de l'enfant la douce flamme paisible et réchauffante que sont nos grand'mères d'Europe. Trop souvent c'est elle qui s'oppose à une éducation saine et rationnelle de l'enfant. C'est elle qui lui enseigne le mensonge et maintes autres choses sombres et malsaines. Toute sa connaissance de vieille routinière de la vie, et l'amertume, la superstition que laissa dans son âme cette vie qui ne lui fut pas douce, la peur haineuse des choses mystérieuses qui la firent souffrir, elle les infiltrera peu à peu dans l'âme de l'enfant. Cette pauvre vieille ignorante, courbée sous le poids de la vie dont elle ne connaît pas la joie, c'est le paganisme incarné, et elle enseignera à l'enfant ce qu'elle croit être la vie, vie sombre, toute de matière et de choses qui rampent. Dans l'obscurité de la nuit, elle rassemble les enfants du village et leur enseigne les rondes qui

[75] Marthe Kunz : *op. cit.*, p. 85.
[76] Aline Bory : *op. cit.*, p. 2 et p. 7.

> éveillent et stimulent les sens. D'un œil indulgent et même complaisant, elle regarde les enfants jouer à des jeux immoraux. A l'âge de la puberté, elle initie la fillette aux choses qu'elle croit être seules utiles, et cela non seulement d'une façon tout à fait cynique, mais cruelle, barbare.[77]

Le projet de civilisation est une conviction partagée par toutes les communautés religieuses. Henri-Alexandre Junod, missionnaire protestant et président du Bureau international pour la Défense des Indigènes, le rappelle dans un des nombreux textes des bulletins missionnaires paraissant périodiquement à Lausanne :

> *L'internat* consiste à réunir chez soi une foule plus ou moins grande de négrillons qui viennent s'offrir à l'état de nature et qui sortiront de la maison missionnaire à l'état de civilisés.[78]

La théorie évolutionniste chère à Junod résume l'entier de sa pensée anthropologique et sociale, malgré les qualités indéniables de ses observations[79]. Dans son cas, il faut pourtant considérer la somme de ses écrits avant de les comparer avec la production des autres romanciers et scientifiques pour en dégager les tendances et relever les similarités ou les divergences. C'est pourquoi on ne partage pas entièrement l'analyse de Gérald Berthoud sur le célèbre missionnaire suisse[80]. Certains traits particuliers attribués aux Africains émergent. Par exemple, la capacité de la jeunesse africaine de produire un effort intellectuel est fortement mise en doute par Junod : le jeune garçon ou la jeune fille ne parviennent que très difficilement à réaliser les tâches qui leur sont dévolues. Plusieurs explications à cette situation apparaissent çà et là, toutes ayant comme point commun l'infériorité de la race noire. Les passages mentionnés ci-après ne mettent en lumière que les principaux éléments de cette vision tronquée et biaisée des capacités indigènes. Si, contrairement aux usages, un jeune Africain démontre des qualités indéniables dans sa fonction, ses prestations respectent sans les contredire les théories raciales : le jeune Noir est plus indépendant qu'un Blanc à sa naissance. Sa progression est limitée dans le temps et stagne une fois l'adolescence atteinte :

---

77 Marthe Kunz : *op. cit.*, pp. 58-59.

78 Henri-Alexandre Junod : *«Domesticité africaine»* dans *Croquis africains* n° 1 publiés par la Mission Suisse romande. Lausanne, secrétariat de la Mission Suisse romande, 1923, p. 1.

79 Gérald Berthoud : *«Entre l'anthropologue et le missionnaire»* dans *Le visage multiplié du monde*, *op. cit.*, pp. 65-73.

80 Malgré toute la reconnaissance des ethnologues et des anthropologues à l'égard de l'excellence incontestable des travaux scientifiques d'Henri-Alexandre Junod, il reste néanmoins que ces scientifiques sont tous des Occidentaux dont le regard sur l'autre est orienté. Chez Junod, *«ce souci d'éviter la confusion entre les observations précises, les réflexions théoriques et les affirmations doctrinales est clairement présent dès la première version de son œuvre maîtresse»*, phrase de 1898 citée par Berthoud est en contradiction parfaite avec la vision de l'indigène *«attardé»* que Junod formule à la fin de sa vie, d'après l'anthropologue français Verneau. Gérald Berthoud : *«Entre l'enthropologue et le missionnaire»* dans *Le visage multiplié du monde*, *op. cit.*, p. 60 et Henri-Alexandre Junod : *«Le Noir africain. Comment faut-il le juger ?»* dans *Actualités missionnaires* n° 9 publiées par la Mission suisse dans l'Afrique du Sud. Lausanne, secrétariat de la Mission Suisse dans l'Afrique du Sud, 1931, pp. 18-20.

> Jusqu'à quel point réussit-on à former les petits cuisiniers noirs ? Cela dépend des individus ; cependant, on peut leur rendre le témoignage qu'ils saisissent très rapidement l'enseignement culinaire qu'on leur donne. Au bout de peu de jours ils sont déjà capables de se tirer d'affaire et j'ai souvent pensé que des enfants blancs de leur âge seraient beaucoup plus embarrassés. Seulement les progrès s'arrêtent très vite. A la Jamaïque, dans des écoles où il y avait des écoliers noirs, des métis et des blancs, on a constaté que les noirs étaient les premiers durant les deux années du début, à cause de cette grande facilité d'imitation qu'ils possèdent ; durant les deux années suivantes, les métis prenaient les devants et, au bout de ce laps de temps, ce sont les blancs qui dépassaient métis et noirs, et qui affirmaient leur supériorité. Je le crois volontiers.[81]
>
> Les élèves de nos écoles [missionnaires] apprennent, sans trop de peine, à lire et à écrire ; cependant leur développement s'arrête assez rapidement ; ils sont peu doués tout particulièrement pour l'arithmétique ; ils apprennent bien à faire les quatre règles, mais il ne faudrait pas leur donner de problèmes à résoudre, car la réflexion leur fait complètement défaut.[82]

Cette théorie du développement intellectuel n'est pas seulement partagée par les missionnaires, principaux pourvoyeurs de l'éducation dans les colonies. Les voyageurs occidentaux y adhèrent volontiers comme l'indiquent leurs récits. Tous les témoignages ne sont pas forcément négatifs. Pour prendre un exemple paru dans *La Sentinelle* de 1931, l'article *«Les Enfants des Cannibales»*, tiré d'un livre de voyage au Congo d'une certaine Madame Flandreau, fait l'éloge des petits enfants mangbetus[83]. Fred Blanchod, quant à lui, ne partage pas son avis. Il s'adresse dans son livre directement à sa fille pour lui indiquer clairement le fond de sa pensée au sujet des capacités intellectuelles des jeunes Africains :

> Les petits enfants sur le dos des mères crient parce que les gouttes les poinçonnent fort et font mal [lors d'une averse]. Ceux d'un an, Brin d'Amour [surnom donné à la fille de Blanchod, âgée de trois ans et demi], sont plus adroits et plus indépendants que tu n'étais à leur âge, habitués dès leur naissance à s'agripper au dos maternel tandis que tu dormais dans tes langes. Comme les jeunes chiens qui se débrouillent vite, ils arrêteront plus tôt que toi leur développement cérébral et resteront ces êtres simples et touchants par leur faiblesse alors que tu seras une grande jeune fille intelligente.[84]

L'enfance est un état permanent chez les Africains, dans la perception des Blancs. Le stade de développement de l'adulte est conditionné par les croyances dans les théories raciales inspirant la suprématie sur les peuples inférieurs. Les missionnaires n'échappent pas à cette pensée occidentale :

> Affirmer que le noir est un enfant, est répéter une vérité bien connue. A dix ans, à vingt ans, sa mentalité, surtout dans les questions religieuses, est vraiment celle d'un enfant. Aussi le missionnaire qui veut lui faire du bien, ne doit-il pas perdre de vue ce point.[85]

---

81 Henri-Alexandre Junod : *«Domesticité africaine»*, *op. cit.*, p. 5.
82 Eugène Béguin : *«Au Bo-Rotse»* dans *BSNG* vol. 11, 1899, p. 99.
83 *La Sentinelle* n° 58 du mercredi 11 mars 1931, p. 5.
84 Fred Blanchod : *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, p. 180.
85 *Le Négrillon* n° 1 du 15 janvier 1936, p. 7.

> Avouez, chers lecteurs, que les jeunes noirs, cueillis souvent par les missionnaires dans la sauvage brousse africaine, ne manquent ni d'imagination, ni d'intelligence, puisqu'ils deviennent capables d'écrire aussi bien dans une langue étrangère pour eux. Vous constatez ainsi que tout ce que les bienfaiteurs s'imposent de sacrifices pour leur éducation, est loin d'être perdu.[86]

La charge du missionnaire, celle qu'il estime être de son devoir, est clairement exprimée. Quelle que soit la confession, la vision des prêtres suisses sur l'enfance noire est symptomatiquement uniforme. C'est au berceau que se mesurent déjà les écarts entre race blanche et noire. Les différences s'accentuent au fur et à mesure du développement physique, intellectuel et moral de ces jeunes Africains dont on cherche à améliorer le sort à tout prix.

Les théories les plus avancées confirment la supériorité intellectuelle des Blancs, comme le montre l'Allemand Erich Franke, dans sa thèse de doctorat soutenue en 1915, largement diffusée dans les milieux de l'anthropologie et de l'ethnologie helvétiques, à l'aide d'exemples pris dans de nombreuses colonies :

> Er führt noch Hamilton Smith an, der die Fähigkeiten des Negerkindes für bedeutend hält, so dass sie oft die weissen Kinder in der Entwiklung überflügeln, nur um das 12. Jahr bleiben die Negerkinder nach Smith hinter den weissen zurück, wenn die Fähigkeit zum Nachdenken die Oberhand zu gewinnen anfängt.[87]
>
> Ein Schwarzer begreift schneller und leichter ein Rechnenexempel als ein Weisser ; sobald es sich aber darum handelt, diese Operationen auf etwas anderes als blosse Zahlen anzuwenden […][88]
>
> Allerdings verhält es sich damit so, dass, wie der Neger viel schneller körperlich reift als der Europäer, so auch seine geistige Entwiklung schneller abgeschlossen ist ; aber über eine gewisse Stufe scheint er da nicht mehr hinauskommen zu können.[89]

Les conclusions de ce savant sont sans appel. Si l'enfant africain ne peut pas progresser en dehors de tout contexte racial, climatique, historique et géographique, c'est entre autres en raison du développement physique, crânien et cervical différents du Blanc. L'autonomie précoce de la jeunesse noire explique également sa stagnation intellectuelle. L'éducation très libérale, supprimant pratiquement la notion de punition par le corps social, soudé par la polygamie, fait que, par le maintien de la tradition et des rites initiatiques, l'individu reproduit ce qui existe au lieu de progresser[90]. Dans ces

---

86 *Ibidem* n° 2 du 15 février 1937, p. 28.

87 *«Il cite encore Hamilton Smith qui considère comme importantes les capacités de l'enfant nègre de telle sorte qu'elles dépassent souvent les enfants blancs dans leur développement ; c'est seulement vers ses 12 ans que le négrillon prend du retard, selon Smith, par rapport à l'enfant blanc, au moment où la capacité de réflexion commence à primer.»* [trad. de V. Zellweger]. Waitz citant Hamilton Smith dans Erich Franke : *op. cit.*, pp. 139-141.

88 *«Un noir comprend plus vite et plus facilement un exemple de calcul qu'un blanc ; mais aussitôt qu'il s'agit d'appliquer ces opérations sur autre chose que de simples chiffres* […]*»* [trad. de V. Zellweger]. Abbé Borghero en 1865 au Dahomey cité par Erich Franke : *op. cit.*, p. 140.

89 *«Il faut dire que c'est un fait que le corps d'un nègre mûrit plus vite que celui d'un Européen et ainsi son développement spirituel est aussi plus vite terminé, mais il semble qu'il ne peut pas dépasser un certain niveau.»* [trad. de V. Zellweger]. Le missionnaire Raum cité par Erich Franke : *op. cit.*, p. 146.

90 *Ibidem*, pp. 264-269.

considérations apparaît en filigrane une certaine vision du monde occidental et de la société telle qu'elle doit se construire. Les plus grands tabous, comme la polygamie, sont condamnés. Quant aux méthodes éducatives, elles reflètent parfaitement leur époque : la punition, c'est-à-dire la correction corporelle, est une des seules méthodes qui permet à un enfant de se développer dans de bonnes conditions.

LE BOY

Rendu célèbre par l'épisode de *Tintin au Congo*, le jeune boy noir, serviteur et faire-valoir du Blanc, est un personnage indissociable de la vie coloniale[91]. Bien avant la création de la bande dessinée d'Hergé, le boy est le personnage-clé de tous les récits coloniaux. C'est également l'un des rares Africains dont on connaisse le prénom, dûment mentionné. Tutoyé systématiquement, il porte les noms les plus dépréciatifs ou un prénom indigène sans mention de sa traduction ou de sa signification[92]. Quoi qu'il en soit, le serviteur reste souvent anonyme, malgré sa relative proximité avec le Blanc durant son séjour. Par rapport à tous ses congénères, il occupe donc une place privilégiée et enviée[93] :

> Il me fallut choisir aussi mon personnel indigène […] Je choisis les plus expérimentés et les plus intelligents dans une noire armée de faces grimaçantes venant de tous les points de l'Afrique orientale.
>
> J'enrôlai d'abord Ndundu, sage et habile porteur de fusil, bon travailleur, solide, et aussi vain qu'un dindon pourvu d'une petite autorité ; Japandi, un dépouilleur, qui avait déjà voyagé avec Roosevelt ; Omara, de Meru, futur jardinier du lac Paradis ; Abdulla, un Buganda, chauffeur et mécanicien ; Jagongua, un Kuwarando aux fortes épaules, pour porter sur sa tête les appareils photographiques ; Thu, un jeune Kikuyu, comme aide photographe ; Nasero, un Minumewasa, aide porteur de fusil ; Suku, un jeune Meru, domestique personnel ; Semona, un Buganda, second domestique ; deux Merus dont j'ai oublié les noms, pour les gros travaux de charpente ; et en première ligne Bukhari, mon guide-chef, un Nubien de six pieds, noir comme l'encre, aux membres puissants, aux traits de statue, un véritable aristocrate d'Afrique. Plus, naturellement, les ordinaires porteurs de charges en caravane, des abatteurs d'arbres, des nettoyeurs de piste dans la jungle ; mais je n'ai donné les noms que de ceux avec qui nous avions un contact personnel.[94]

Une relation de confiance est difficile à mettre en place pour le Blanc. Il redoute l'esprit retors de l'indigène, il craint les défaillances, il soupçonne une éventuelle

---

91 *«On constate que souvent les compagnons noirs des héros blancs jouent un rôle de faire-valoir. Dans le safari, la peur des porteurs montre le courage du grand chasseur blanc ; la naïveté du serviteur souligne l'intelligence de son maître».* Yann Holo : *«L'imaginaire colonial dans la bande dessinée»* dans Pascal Blanchard, Armelle Chatelier (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 76.

92 Vivienne von Wattenwyl : *In blaue fernen. Afrikanische Jagdabenteuer*. Bern, Hallwag Verlag, 1949, p. 27.

93 Selon Roland Barthes, *«la seule image pleinement rassurante du Nègre sera celle du* boy [en italique]*, du barbare domestiqué, couplé d'ailleurs avec cet autre lieu commun de toutes les bonnes histoires d'Afrique : le boy voleur qui disparaît avec les affaires du maître». «Bichon chez les Nègres»* dans *Mythologies*. Paris, éd. du Seuil, 1957, p. 62.

94 Martin Johnson : *Safari*, *op. cit.*, pp. 11-13.

désertion à un moment crucial, il se méfie des attitudes[95]. Le missionnaire Paul Rosset exprime ce sentiment malsain qui l'habite lorsqu'il doit se fier à son boy. La mise en jeu des relations de dominant à dominé est une étape ardue. Le Suisse hésite beaucoup avant d'engager son personnel :

> Comment, moi, un homme civilisé, je promettrais à un sauvage de m'en remettre à lui en tout et partout pendant plusieurs jours, alors que lui ne voulait révéler aucun de ses projets ? Je ne me sentais pas libre de m'engager avant d'en avoir parlé à ma femme ; c'est ce que je répondis à Makoti.[96]

A la fin de son expédition, Rosset ne manque pas de saluer le dévouement de son boy et la fidélité de celui-ci à sa promesse, concrétisée par toutes les bonnes actions accomplies par lui.

Les Suisses n'échappent donc pas à la mode de s'offrir les services d'un boy ou d'une boyesse[97]. Ces domestiques occupent une place de choix à la charnière des deux cultures sans qu'ils puissent, cependant, élever des passerelles entre elles, malgré la proximité quotidienne qu'ils partagent avec le Blanc. La vie dans la brousse, la nourriture partagée, les épisodes de chasse, le nettoyage et l'entretien des habits et de la maisonnée, rien ne brise l'inégalité des rapports sociaux. Cette situation n'est guère enthousiasmante pour le Noir, car il est considéré comme un subalterne, exclu systématiquement de l'intimité du Blanc et de la familiarité qu'il pourrait entretenir sur le ton de la confidence. Dans cette relation contractuelle, il n'y a donc ni échanges ni reconnaissance mutuelle. Quand Paul Moehr encadre le portrait de son boy en grand format et l'accroche à son retour en Suisse au mur le plus en vue de son appartement, ce n'est pas par fidélité en amitié ou par esprit de solide camaraderie entre anciens combattants[98] : c'est par nostalgie d'un âge d'or, désormais révolu, qui maintient vivace le culte des souvenirs. Une chose est sûre : prendre des photos du personnel dévoué à son service, comme le prouve le cliché de l'album du Fribourgeois (fig. 29) souligne aux yeux de tous la puissance du Blanc[99].

---

[95] Voir à ce sujet la description très poussée du personnel noir de la Bernoise Vivienne von Wattenwyl : *Un thé chez les éléphants*, *op. cit.*, pp. 42-46 et pp. 61-62.

[96] Paul Rosset : *«Autour d'une chasse à l'élan»* dans *Croquis africains* n° 2 publiés par la Mission Suisse Romande. Lausanne, secrétariat de la Mission Suisse Romande, 1921, pp. 6-7.

[97] Cette mode est partagée dans toute l'Europe, comme le souligne Catherine Coquery-Vidrovitch pour la France, *«Le postulat de la supériorité blanche et de l'infériorité noire»* dans Marc Ferro (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 658.

[98] Une photographie de ce serviteur existe aussi en plus petit format dans l'album de photographies n° 1, cliché n° 54 / 67, 1902-1909, APM.

[99] Voir en particulier quatre clichés d'une femme noire, avec deux clichés identiques, fonds Steiger, APM.



29

La légende de cette illustration, *«Les serviteurs du blanc au Congo»*[100], souligne l'anonymat des individus les plus proches du colon, alors que d'autres prises de vue comportent les noms des personnages indigènes les plus en vue, c'est-à-dire essentiellement les chefs de tribu et leur descendance directe. Cette règle n'est toutefois pas généralisable. Les missionnaires cherchent au contraire à nommer leurs ouailles dans les textes, sans qu'il y ait un lien correct avec les illustrations[101]. La source n'est quasiment jamais mentionnée. Chez les protestants, dans l'*Album de la Mission romande* par exemple, quarante et une planches photographiées sont reproduites pour la seconde édition[102]. Le pasteur Trivier explique le seul but de cette publication : *«que cet Album, tout en familiarisant un grand nombre de personnes avec la physionomie de l'œuvre poursuivie par notre mission, contribue pour sa part à exciter un intérêt toujours plus vif pour la sainte et grande cause de l'avancement du règne de Dieu en pays païen.»*[103].

En termes économiques, l'édition cherche à justifier l'action entreprise grâce à l'aide suisse et encourage en même temps la poursuite des dons tout en soulignant les succès réalisés sur place. Dix-sept commentaires mentionnent donc la fonction ou les prénoms des indigènes posant sur les photos[104], alors que chaque missionnaire est cité systématiquement avec les particules *«Mademoiselle»*, *«Madame»* et *«Monsieur»*,

---

100 Album de photographies n°1, 1902-1909, APM.

101 La comparaison des photographies entre enfants encore sauvages et enfants entrés en religion démontre qu'il ne s'agit souvent pas des mêmes enfants sur les clichés, l'objectif prioritaire étant de prouver à tout prix que par la foi, la civilisation triomphe. Voir à ce sujet Anne Hugon : *«La propagande missionnaire»* dans Pascal Blanchard, Armelle Chatelier (ss la dir de) : *op. cit.*, pp. 80-81.

102 *Album de la Mission romande. Mission des Eglises libres de la Suisse romande*. Lausanne, éd. Georges Bridel, 1889, sans pagination.

103 Pasteur P. Trivier : *«Avant-propos»* dans *ibidem*, sans pagination.

104 La liste est un mélange de noms chrétiens et de noms indigènes : Matsivi (4e et 41e pl.), Jack (7e pl.), Phineas et Honisse (9e pl.), Béthuel, Priscille, Mokopane, Mabaroué, Christina et Antipas (15e pl.), Maboubou, Mavouza et Franck (22e pl.), Thoubouka (29e pl.), Zébédée, Manassé et Eliashile (34e pl.), Yozéfa (34e et 41e pl.), Jonas, Nouamadjahèné et Zacharie (36e pl.), Daniel (37e pl.), Georges (39e et 40e pl.), enfin Ruth et Lenchen (41e pl.).

suivies du nom de famille respectif. Deux seules exceptions chez les convertis africains confirment la règle, mais sans recevoir la formule de politesse exclusivement délivrée aux Blancs : le commentaire de la première planche[105] sur les premiers indigènes baptisés dans la mission et les convertis, fidèles et employés les plus pratiquants et les plus occidentalisés — c'est-à-dire civilisés, chrétiens et pratiquants — de la planche n° 19, intitulée *Catéchistes indigènes*[106]. Enfin sept planches indiquent sans les nommer la présence d'indigènes[107]. Donner un nom à un Africain répond à des intentions déterminées. Le décryptage du discours colonial est subtil et révélateur. A travers toute la littérature analysée, cette différence de traitement ne soulève d'ailleurs aucune remarque. La logique réside dans l'inégalité fondamentale des partenaires :

> En Afrique, c'est différent [de la Suisse et des USA]. Les blancs rencontrent là une population indigène nombreuse, ignorante, peu prétentieuse et, somme toute, très disposée à travailler à leur service. La valetaille ne manque pas, d'autant plus que le moindre négrillon s'imagine aisément qu'il est capable de toutes les besognes.[108]

Plusieurs exemples illustrent et renforcent l'idée d'une absence complète de considération pour des individus dont on reconnaît, en partie du moins, certaines de leurs qualités. Le sabir parlé par les serviteurs africains est souvent relevé. Leur stupidité est une caractéristique régulièrement mise en évidence. Les raisons qui poussent les Blancs à se payer les services d'un personnel si peu formé sont multiples : absence de réseau routier et d'infrastructures de logement sur toute l'étendue de la colonie, nécessité d'arpenter le terrain de façon sûre, domesticité à la mode dans la plupart des pays occidentaux. On relève certains points forts, certaines qualités chez l'Africain pour souligner discrètement la suprématie du Blanc dans tous les domaines. Le sens de l'orientation et le courage face à un animal blessé sont, par exemple, le seul apanage du Blanc.

Parmi la masse documentaire réunie, quelques extraits mettent en lumière les principaux éléments qui régissent les rapports inégalitaires entre les partenaires de cette relation, pétrie de domesticité et d'ancillarité. Le médecin Fred Blanchod mentionne à de nombreuses reprises des épisodes soulignant la disparité voulue entre Blancs et Noirs :

> «Boïou, Commandant dotteur…» Mon compagnon, qui tient la caisse, a, de ce fait, passé au rang de colonel : «Boïou, Colonel.» Le boy écrase notre café en grains ; un instant après, nous sommes servis ; il n'a pas pris garde que le mortier contenait encore du piment : c'est un breuvage brûlant d'épices qu'il nous sert…[109]

Le langage est stigmatisé, de même que l'incompréhension de la valeur des titres et grades. Dans cet exemple, la situation est cocasse, empreinte d'un humour léger où, de bonne grâce, le Blanc essaie d'apprécier un liquide certainement imbuvable. Le Noir

---

[105] Lydia Setloumoula et Moïse Mapakoa sont les premiers convertis baptisés.

[106] Le commentaire mentionne en quelques mots la fonction de chacun et pour la majorité des hommes représentés, le caractère ou le degré d'intelligence.

[107] Il s'agit des planches 14 à 16, 23 et 24, 30 et 40.

[108] Henri-Alexandre Junod : *«Domesticité africaine»*, *op. cit.*, p. 1.

[109] Fred Blanchod : *La randonnée africaine*, *op. cit.*, p. 52.

est incapable d'accomplir des tâches simples — faire du café en l'occurrence — sans l'aide et l'assistance d'un colon. Logiquement, les défaillances d'un Blanc sont inacceptables : elles remettent en question son autorité et sa suprématie.

Le boy est un serviteur fidèle mais peu consciencieux, comme le montrent les extraits suivants :

> Le boy chauffeur se cramponne aux pédales de ses pieds nus, préhensibles. Les Noirs ont la peau dure, l'accélérateur me percerait la plante du pied si j'essayais de conduire ainsi, le boy ne s'en aperçoit pas.[110]
>
> Le boy chauffeur dit avoir de la fièvre. Je lui donne de la quinine bien que, en réalité, il n'ait pas de température. Il s'est éclipsé hier soir, a bu de la bière jusqu'à la crapule avec les Masaïs. Réconforté par mon cachet, il reprend sa place sans trop se faire prier. Il se mouche de temps en temps dans ses doigts, les essuie au volant où je vais le remplacer tout à l'heure. Il serait trop difficile de lui expliquer en souhahéli que j'aimerais mieux qu'il les sèche ailleurs et, comme ce n'est après tout qu'un préjugé, je ne dis rien. Bientôt, je me méfie des réflexes que lui dicte sa cervelle éclairée à l'alcool et je reprends le volant de l'Impavide [le surnom donné à la voiture]. Ce Noir a une puissance de sommeil inconcevable pour un Blanc. Il se faufile sur les caisses dans la camionnette et s'endort aussitôt, les genoux repliés dans la position du fœtus. Les pires sauts, les cahots les plus brutaux ne sauraient le tirer de son état léthargique. A côté de lui je me fais l'effet d'un être sous haute tension.[111]

Dans la vie pratique comme dans la maîtrise des techniques les plus simples, on prend toujours en défaut l'incapacité foncière des domestiques. Missionnaires et voyageurs se rejoignent sur ce point et critiquent abondamment le service négligé dont ils sont les victimes :

> Représentez-vous Bouélé, une écolière du Tembé, grande et mince, à la chevelure abondante, aux yeux noirs assez doux, pas très intelligente mais désireuse de s'instruire et décidée à vivre en chrétienne. […] Bouélé devient donc la domestique de Madame pour trois ans. C'est très beau … mais comment cela ira-t-il ? Quel caractère a-t-elle ? Est-elle intelligente ? Pourra-t-elle s'astreindre à un travail aussi prolongé ? La folle du logis est si puissante chez ces enfants de la brousse ! […] Ainsi en fut-il durant deux ou trois semaines. Cependant, bientôt elle commença à brûler son pain en le laissant trop longtemps dans le four. Elle nous donnait des charbons à manger. Elle avait cru pouvoir diriger la lessive et la cuisine en même temps. Evidemment, à la longue, elle n'était pas capable de mener deux travaux à la fois. Il faut renoncer à demander cela à la plupart des membres de sa race.[112]
>
> Nous marchons à l'ouest, puis au nord. Bientôt j'ai l'intuition que nous sommes sur une fausse piste. Le boy Bosio Loango, recruté à Buta, assis à côté de moi sur le siège de la camionnette d'avant-garde, affirme de telle façon : «Moi tout connaître, toi bien sur la route Bondo» que je continue à rouler.[…] La carte était inexacte et le boy ignorant. Quand je le gronde, il me répond : «Moi y en a été aussi tout trompé.» Devant une telle candeur il n'y a qu'à rire, à rebrousser arrière, et à faire avec bonne humeur les cent kilomètres supplémentaires.[113]

---

[110] Fred Blanchod : *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, p. 92.
[111] *Ibidem*, p. 127.
[112] Henri-Alexandre Junod : *«Domesticité africaine»*, *op. cit.*, p. 8 et p. 10.
[113] Fred Blanchod : *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, p. 212.

> Nous étions absents ; nos domestiques, voyant ce serpent, le poursuivirent avec des torches d'herbes allumées. Il leur échappa naturellement. Ils jetèrent alors leurs torches étourdiment dans l'herbe sans les éteindre et s'en allèrent. Bientôt après, la station était en feu […].[114]

Le cuisinier est important, comme l'indiquent les écrits d'explorations, d'expéditions et de voyages au cœur du pays. Quand les installations font cruellement défaut, la cuisine et le gîte se déplacent et à chaque étape, on dresse la tente. Lorsque le nombre de voyageurs est important, un véritable campement s'installe pour la nuit. Le hasard explique souvent la bonne qualité des repas servis. Les Occidentaux évitent de connaître les rudiments de la cuisine indigène pour ne pas être dégoûtés par la suite. Le choc causé par les pratiques culinaires exotiques explique les réflexes très caractéristiques des Blancs contraints à se nourrir dans des endroits fort reculés :

> La nourriture que me sert le boy me goûte très bien. Jamais je ne m'amusais à regarder la façon dont il la préparait. «C'est la meilleure façon pour se dégoûter de manger !» m'avait toujours dit un ancien ! Je suis son conseil ![115]

A Djinja, installé à l'Ibis-Hôtel, Gouzy raconte :

> Les repas sont servis à la salle à manger, le plus vaste des « bâtiments » dont je parlais, à des heures assez fantaisistes et dans un ordre non moins extravagant. Le « service » s'effectue par des boys fainéants, crasseux à miracle et voleurs comme des pies. J'ai préféré ne pas aller faire une visite à la cuisine, craignant d'horribles découvertes.[116]

La cuisine est un lieu valorisant pour un Africain basé dans une station ou dans un poste de l'Etat. L'installation permanente du matériel, le ravitaillement régulier et le nombre de repas fixes pris dans la journée sont les conditions avec lesquelles le boy peut exceller dans sa fonction. L'accession à ce poste dans la hiérarchie pléthorique des boys se réalise sur le long terme. L'ascension sociale est lente et doit se mériter, conformément aux théories préconisées sur le développement des races et le degré de civilisation :

> Du soin des marmites, le petit bonhomme passera à celui des poules. C'est un progrès dans l'échelle sociale et c'est aussi un progrès dans la responsabilité ; car le poulailler joue un grand et utile rôle sur la station missionnaire.[117]
>
> Mais le chef de l'internat, celui qui revêt la fonction la plus aristocratique, c'est le cuisinier. Chaque négrillon, à son entrée dans le service, rêve de devenir cuisinier. C'est l'idéal qui flotte devant ses yeux durant tout son apprentissage. Songez-y ! Le cuisinier est bien habillé ; il a des pantalons et porte même parfois un tablier vert ou bleu suspendu autour du cou. Il faut dire que dans le contrat primitif auquel j'ai fait

---

[114] Arthur Grandjean : *«Contribution à l'étude anthropologique des Ba Ronga»* dans *BSNG* vol. 11, 1899 pp. 78-79.
[115] François Huberty : *op. cit.*, p. 67.
[116] Walter Mittelholzer, René Gouzy, Arnold Heim : *op. cit.*, p. 99.
[117] Henri-Alexandre Junod : *«Domesticité africaine»*, *op. cit.*, p. 3.

> allusion, il y avait une clause pleine de promesses. «Si tu fais bien ton travail, on te donnera des habits.»[118]

Lors de randonnées, pour les victuailles, les conserves existent, mais elles n'empêchent pas le devoir de chasser pour ramener suffisamment de nourriture pour l'ensemble de la colonne. Dans certains Etats coloniaux, les règles de portage et de rétribution sont fixées très précisément par un règlement. Un contrat signé par les deux parties décrit les devoirs et les obligations de chacun[119]. Cependant ces lois sont faites pour être contournées et de nombreux incidents sont cités lorsque le paiement des travaux se fait dans la plus grande injustice.

En résumé, le boy passe sa vie au service du Blanc sans aucun échange personnel de longue durée. La relation est uniquement basée sur la supériorité et ne souffre aucune exception. Si, par hasard, l'acuité et la vigilance du serviteur sauvent le maître d'une situation délicate — fausse orientation en chemin, perte et casse de matériel important —, le service rendu ne pèse pas lourd dans la balance au moment de la rupture du contrat. Le salaire n'est pas augmenté et les éventuelles gratifications sont souvent payées en nature[120]. En Europe, le serviteur noir devient un attribut indispensable. On s'attache les services d'un groom noir. Par manque de moyens, c'est une sculpture, une horloge, un porte-apéritif à l'effigie d'un noir qu'on arbore dans son salon[121].

LES HOMMES

Le mode de vie des autochtones rappelle les temps anciens. La tradition se limite souvent à des actes de prédation et de cueillette, fidèles aux coutumes et aux rituels des peuples nomades et primitifs. Les témoignages des voyageurs et des missionnaires suisses font l'inventaire des défauts et des qualités qu'ils repèrent chez les indigènes. Les chefs de tribus et les sorciers sont souvent les seules personnes dignes d'un intérêt plus marqué[122]. La description du groupe, de la foule et de la tribu est une généralisation alors que l'individu mériterait une plus grande attention. On ressasse les phénotypes attribués le plus habituellement aux Africains, comme la couleur des cheveux et des

---

[118] *Ibidem*, p. 5.

[119] Osa Johnson : *op. cit.*, p. 233.

[120] Fred Blanchod remercie son boy en lui laissant son accordéon. Fred Blanchod : *La randonnée africaine*, *op. cit.*, p. 345.

[121] Au sujet de la présence de ces personnes et de ces objets, voir Urs Bitterli : *Die «Wilden» und die «Zivilisierten» : Grundzüge einer Geistes- und Kulturgeschichte der europäischüberseeischen Begegnung*. München, C. H. Beck, 1991, p. 184 et Sylvie Chalaye : *op. cit.*, p. 249. Sur les horloges, voir la publicité pour l'horlogerie Aralk de La Chaux-de-Fonds avec un Noir en costume de ville, la pendulette en souvenir de l'Exposition universelle de Bruxelles, dont les exemplaires en trop grande quantité doivent être écoulés en raison de l'incendie du stand et d'une partie de l'exposition. *La Liberté* n° 285 du lundi 12 décembre 1910, p. 5. La publicité paraît encore dans les n° 290 du samedi 17 décembre 1910, p. 5, n° 292 du mardi 20 décembre 1910, p. 5 et n° 294 du jeudi 22 décembre 1910, p. 5.

[122] Voir par exemple un épisode romancé d'empoisonnement décrit par René Gouzy : *Au grand soleil d'Afrique*, *op. cit.*, pp. 96-103.

yeux, la taille, le poids, la morphologie, la pilosité, l'odeur et le vêtement[123]. Les descriptions ne sont pas foncièrement négatives. La beauté et la force des individus se mesurent constamment à l'aune des critères occidentaux. Si l'Africain est intelligent, jamais il n'est question d'une intelligence détrônant la suprématie blanche. Si le Noir est musclé, il développe la force physique à défaut de pouvoir améliorer son intelligence. Ainsi, c'est une erreur souvent commise d'interpréter ces avantages comme des signes de rejet et de critique du colonialisme. L'ensemble des documents montre le degré d'ancrage de la domination et de la supériorité raciale.

Les analyses des corps sont largement prépondérantes dans nos documents. Le Noir est visible, d'abord et avant toute chose, par sa couleur de peau et son physique particulier. Avec l'arrivée de la photographie, l'image porte mieux encore le message et évite des descriptions désormais trop longues. Lorsque les corps sont éloignés et étranges, on préfère les montrer[124]. Sous la plume du missionnaire Eugène Béguin, les Africains deviennent aux yeux du lecteur des colonisés :

> En général, cette population est très bien bâtie ; il est extrêmement rare de voir des estropiés, cela tient peut-être à ce qu'on ne les laisse pas vivre ; […] Ces gens, les hommes surtout, sont plutôt de grande taille ; sous ce rapport, on peut les comparer aux peuples du Nord de l'Europe ; comme, dès leur enfance, ils sont tous rameurs, aussi bien les femmes que les hommes, ils sont très bien musclés. […] Le vêtement de ces Zambéziens est extrêmement simple ; cependant, parmi toutes les peuplades de l'Afrique, ils comptent probablement parmi les plus décents ; […][125]

Béguin détaille ensuite le vêtement des femmes et des hommes riches, en catégorisant par ce biais les strates de la hiérarchie sociale. Le port des habits et la nudité suscitent toujours des commentaires. Fred Blanchod n'hésite pas à critiquer les anciennes tenues occidentales vendues aux Africains contre des marchandises d'une valeur bien plus grande :

> J'ai un seul regret à formuler, c'est qu'un gouverneur intelligent n'interdise pas aux Noirs de porter les défroques des Blancs, dans lesquelles ils sont ridicules et honteux de leur race.[126]
>
> La race des chefs foulbés est en train de se perdre, le type s'est amaigri et allongé à l'excès, aucun n'a un thorax à l'échelle ; le mariage avec leurs esclaves trapues pourra seul les sauver. Cela fera en humain ce qu'a donné le croisement du pur sang arabe avec les juments cobs irlandaises.[127]
>
> Les hommes, la barbe rare, jamais rasée, une peau de bête sur le dos, circulent, même entre les cases, armés de la lance à manche d'épineux ; d'autres veillent,

---

123 Christiane Villain-Gandossi : *«La genèse des stéréotypes dans les jeux de l'identité/altérité Nord-Sud»* dans *Stéréotypes dans les relations Nord-Sud*, *op. cit.*, pp. 32-34.

124 Eric Savarèse : *«Montrer la féminité, figurer l'altérité…»*, dans Gilles Boëtsch, Dominique Chevé (ss la dir. de) : *Le corps dans tous ses états. Regards anthropologiques*. Paris, éditions du CNRS, 2000, p. 49.

125 Eugène Béguin : *«Au Bo-Rotse»*, *op. cit.*, p. 96.

126 Fred Blanchod : *La randonnée africaine*, *op. cit.*, p. 27.

127 *Ibidem*, p. 77.

> accroupis au carrefour, la lance debout entre les genoux. Les femmes, sans colliers, sans ornements, ont un pagne de peau ; les enfants sont nus.[128]
>
> Les compartiments qui nous entourent sont garnis de voyageurs indigènes et dégagent une odeur puante. Ils sont accroupis sur le plancher et sur les bancs. Une mère qui porte une médaille sur le front allaite un bébé moins noir qu'elle. Les hommes, dégingandés, bonasses et obséquieux, fument le narghilé, se passent la gargoulette d'eau sale. Des gosses bouclés et rieurs se tiennent dans le couloir et jusque dans mes jambes. […] les compartiments réservés aux indigènes sentent la ménagerie. Je me lève quand ils sont encore endormis, enfouis si bien sous leurs étoffes qu'on les prendrait pour des paquets de linge sale.[129]
>
> Juba est au pays des Denkas. Leur peau dans sa nuance naturelle a le bel éclat du bronze, mais il est rare de l'apercevoir. Ils la frottent d'huile et la barbouillent de cendres qui leur donnent une teinte gris-bleuté. Je les vois se jeter avec délices dans les grands brasiers refroidis autour desquels ils ont passé la nuit avec leurs troupeaux, comme les éléphants se roulent dans le sable et se débarrassent ainsi de leur vermine. Les Denkas sont très grands, ceux qui sont autour de moi dépassent 1 m. 80. En les voyant cheminer au-dessus des roseaux, on dirait des cigognes. Ils ont pris l'habitude de se tenir immobiles tels les oiseaux des marais sur un pied, appuyant l'autre jambe longue, décharnée, au-dessus du genou et se reposent ainsi pendant des heures. Même les gamins prennent l'attitude des parents. Les Denkas portent des anneaux de fer aux bras, aux chevilles et aux oreilles et balancent des plumes d'autruche au sommet de leur tête ; la plupart rasent leur visage tatoué. Les élégants peignent leur chevelure avec soin et lui donnent une teinte rougeâtre en la traitant par l'urine de vache.[130]

Dans la littérature, de nombreux passages décrivent les indigènes[131]. Ils comportent tous ces phrases chères à la littérature coloniale et caractéristiques de l'idéologie impérialiste.

Une typologie très simple se dessine à partir de la perception des indigènes et des phénotypes. L'Africain vit en groupe, en communauté, selon des rites et des pratiques qui sont propres à la race, à l'ethnie, à la tribu à laquelle il appartient et au lieu dans lequel il évolue. Il n'existe individuellement que s'il exhibe une anomalie corporelle ou vestimentaire, un tic de langage ou si son comportement et son attitude sont exceptionnels lors de circonstances spéciales. Le décor africain, sa faune et sa flore comprennent désormais un élément supplémentaire : les indigènes. Paradoxalement, le Blanc se sent seul, isolé, au milieu d'humains qui lui ressemblent mais qui ne sont pas ses semblables. Comme l'écrit René Gouzy, la solitude pèse énormément. Ce sentiment

---

128 *Ibidem*, p. 224.

129 Fred Blanchod : *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, p. 37 et p. 39.

130 *Ibidem*, p. 55.

131 Afin que l'arbre ne cache point la forêt, voici d'autres exemples à disposition, chez Fred Blanchod : *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, pp. 39-40, 83 et 121 ; Fred Bowald : *op. cit.*, p. 187 ; Marcel Borle : *op. cit.*, cahier I, pp. 31 et 47 ; René Gouzy : *Des gorilles, des nains et même … des hommes*, *op. cit.*, pp. 135-136 et pp. 164-165, *Visages de l'Afrique*, *op. cit.*, pp. 60-61 et p. 95, *Au grand soleil d'Afrique*, *op. cit.*, pp. 17, 21, 89 et 200; Arthur Grandjean : *La Mission romande*, *op. cit.*, pp. 67 et 69 ; Marthe Kunz : *op. cit.*, pp. 20, 31, 52-53 et 57 ; M^gr^ A. Le Roy : *Les Pygmées. Négrilles d'Afrique et Négritos d'Asie*. Paris, Procure générale des PP. du Saint-Esprit, 1928, pp. 43 et 69 ; Walter Mittelholzer, René Gouzy, Arnold Heim : *op. cit.*, pp. 87 et 90.

désagréable plonge les colons dans une sorte de mélancolie, typique de l'imaginaire colonial, du nom de *congolite*[132] :

> Seul en poste ! Trois mots brefs qui en disent long. Seul, le blanc, seul dans la joie – bien rare. Seul dans les peines – trop fréquentes. Seul quand, dans la nuit interminable, la fièvre le secoue, les cauchemars l'étreignent. Et seul enfin, pour mourir, quand l'heure est venue et que l'hématurie ou la dysenterie a fait son œuvre. Seul toujours ![133]

Les carnets personnels de pionniers suisses confirment ce sentiment d'abandon, d'éloignement de tout repère occidental et de délaissement qui envahit les cœurs au milieu de la foule des indigènes. Paul Moehr l'écrit explicitement à plusieurs reprises :

> Telle est cette population au milieu de laquelle, j'allais vivre plusieurs mois en seule compagnie de mon escorte et de mes serviteurs, car n'étant pas encore suffisamment connu des indigènes, je ne devait compter que sur moi-même et avec mes seuls moyens. […]
>
> On finit par s'habituer entre blancs et indigènes ; je dirai plus : on s'aime. Ces gens, c'était en quelque sorte une seconde famille pour moi, seul au milieu d'eux. Les hommes m'eussent embrassé et les femmes pleuraient de joie en me voyant de retour. Cela me touchait, très réellement.[134]
>
> Généralement et réglementairement, chaque Chef de poste, est assisté d'un adjoint Européen, non encore initié a la vie d'Afrique et qui une fois acclimater et former a la vie coloniale, deviendra Chef de poste a son tour. Toutefois, si il y a pénurie de personnel blanc un chef de poste restera seul, suivant un certain laps de temps. Tel a été mon cas à Bangu ou je suis resté une année entière sans voir de visages Européens.[135]

LES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES

> La paresse est l'élément le plus récurrent qui apparaît dans les lignes des témoignages. Si l'on suit les auteurs, c'est à croire que rien ne se passe sous le soleil lourd des tropiques. Cette idée correspond très bien à l'image que l'on se fait du monde africain, figé depuis la nuit des temps et resté aux temps préhistoriques. L'évidence de ce fait est telle que jamais la force de travail des indigènes, leur endurance à la tâche ni leur opiniâtreté dans l'effort ne sont mentionnées. Atavique, la fainéantise des indigènes exaspère plutôt qu'elle ne surprend les colons. Elle autorise des conclusions sur la nature et les caractères spécifiques des Africains, ce qui justifie à nouveau les théories raciales en vigueur. La Nature africaine est généreuse et sert l'indigène au quotidien : la relation entre les deux devient une

---

[132] Cointet cité par Catherine Coquery-Vidrovitch : *Le Congo au temps des compagnies concessionnaires. 1898 — 1930*. Paris, éd. Mouton, coll. Le Monde d'outre-mer. Passé et présent, 1ère série, études 37, 1972, p. 85.

[133] René Gouzy : *Au grand soleil d'Afrique*, *op. cit.*, pp. 170-171.

[134] APM, carnet de voyage n°1, pp. 22-23 et 42.

[135] *Ibidem* n°3, p. 25. La fille de Paul Moehr, Catherine Minder, a livré dans son témoignage l'anecdote suivante : durant le contrat de trois ans au Congo, pour ne pas devenir fou, son père se regardait régulièrement dans une glace afin de se sentir en compagnie d'un Blanc. Interviews enregistrées sur dictaphone les 16 septembre 1989 et 11 décembre 1989, APM.

> évidence, car la paresse est indissociablement liée au milieu dans lequel on évolue.[136]

Les exemples abondent. La récurrence des témoignages incite à confirmer dans l'esprit du commun des mortels que les indigènes sont réellement, par *essence*, des fainéants. A l'inverse, le labeur, l'effort soutenu, le sacrifice et le travail sont des qualités valorisées et encouragées. La paresse est attribuée aux hommes alors que le travail journalier de la femme africaine est perçu comme une forme nouvelle d'esclavage, dénoncée et moralement condamnée[137].

Les publications nombreuses de Fred Blanchod indiquent que ses ouvrages sont diffusés à grande échelle et beaucoup lus. Fortement européocentrique, donc biaisé, son regard se traduit par des phrases qui portent en elles la force du témoignage incontestable :

> Les indigènes de la province de Niamey, les Djermas, ont la réputation d'être les rois fainéants de l'Afrique. Sur la place, ils sont plus couchés qu'assis, ils pensent probablement aussi qu'on est mieux mort que couché car, habitant la région du territoire du Niger, la seule fertile, ces Noirs sont si paresseux que chaque année ils se laissent mourir de faim par milliers. […]
>
> Chaque année, la même insouciance amène les mêmes désastres. L'inaptitude à vivre de ces peuples djermas dépasse l'entendement d'un Blanc ; les terres sont fertiles, il n'y a même pas besoin de se baisser pour planter : la récolte vient toute seule, et malgré ces facilités, les Djermas ne plantent pas. Le Niger est le fleuve le plus poissonneux du monde, ils ne savent pas pêcher ; les îles et les rives sont giboyeuses, ils ne savent pas chasser. […] Ce qui caractérise certains peuples noirs encore plus que la couleur de leur peau, c'est leur imprévoyance. Je dis, certains peuples, car en Afrique, il ne faut rien généraliser et on trouve des peuples laborieux à côté d'inguérissables fainéants.[138]

Daniel Bersot mérite qu'on s'attarde sur les pages où il salue, puis justifie la paresse des indigènes avec des arguments logiques. Son plaidoyer ne fait guère mouche face à la récurrence des textes coloniaux et à leur importante diffusion. Voici en résumé les passages inhabituels, à contresens, qui sortent de la bouche du Révérend Halifax, personnage fictif et interlocuteur du capitaine Bjœrnebœ (qui n'est autre que Bersot) :

> Quelle fournaise ! Et l'on ose reprocher aux gens de ce pays d'être moins actifs que ceux du Nord tempéré ! C'est de toutes les accusations lancées contre les indigènes

---

[136] Isabel de Castro Henriques : *«L'Afrique dans l'iconographie coloniale portugaise»* dans Pascal Blanchard, Armelle Chatelier (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 119.

[137] Au-delà de la période étudiée, on trouve encore ce constat en 1954 sous la plume de Marcel-Georges Prêtre : *Calibre 475 Express*, *op. cit.*, p. 65.

[138] Fred Blanchod : *La randonnée africaine*, *op. cit.*, p. 272 et p. 277. Blanchod mentionne qu'*«on construit une case ; trois hommes travaillent sur le toit ; cinquante voisins accroupis tout autour crient et donnent des conseils». Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, p. 77. Pour d'autres exemples sur la fainéantise tirés de récits suisses ou de la littérature coloniale lue en Suisse, voir aussi Fred Blanchod : *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, pp. 231-232 ; Marcel Borle : *op. cit.*, cahier I, p. 31 ; René Gouzy : *Visages de l'Afrique*, *op. cit.*, p. 33 ; François Huberty : *op. cit.*, p. 121 ; Martin Johnson : *op. cit.*, p. 112 ; Osa Johnson : *op. cit.*, pp. 232 et 248 et Marthe Kunz : *op. cit.*, pp. 42 et 87.

> la plus banale, la plus courante, la plus habituelle. Pas un jour qu'on n'entende quelqu'un s'écrier : « Ces nègres ! Quels incorrigibles paresseux !» […]
>
> Même s'ils travaillaient moins que nous, ces nègres, ne serait-ce pas compréhensible ? Peut-on demander aux habitants des tropiques de s'agiter autant et de fournir le même effort que les hommes des pays froids ? […]
>
> Les nègres sont des paresseux parce qu'ils rechignent au travail forcé et s'y soustraient aussi souvent qu'ils le peuvent. […]
>
> Ils ont mille fois raison, les noirs, d'être paresseux, lorsque c'est le blanc qui commande, et nous les encourageons de toutes nos forces, à refuser le labeur de l'esclave, tout en leur montrant par l'exemple, en leur enseignant par la pratique ce qu'est le travail de l'homme libre. [139]

Il faut se garder cependant de considérer Bersot comme un anti-impérialiste acharné ou anticolonialiste convaincu. Sans dénigrer le fond de sa pensée, la dernière phrase de l'extrait montre la portée relative et les limites de sa dénonciation. Son exemple est comparable à celui d'autres critiques comme Joseph Conrad et son célèbre *Au cœur des Ténèbres*. Edward W. Saïd insiste sur le fait que *«même s'il voyait clairement qu'à un certain niveau l'impérialisme était pure domination et spoliation des terres, il ne pouvait conclure qu'il fallait mettre fin à l'impérialisme pour que les «indigènes» soient affranchis de la domination européenne. Créature de son époque, il ne pouvait pas octroyer aux indigènes leur liberté, malgré sa sévère critique de l'impérialisme qui les asservissait»*[140]. Même s'il est l'un des rares Suisses à s'exposer et à agir contre les idées coloniales, Bersot ne remet jamais en cause le système. Il plaide pour un colonialisme à visage humain ce qui, ontologiquement, est un paradoxe.

Considérer l'indigène comme un inférieur, c'est attribuer une pléthore de qualités aux colons. Ce miroir donne aux Blancs l'image de travailleurs dévoués pour les plus humbles représentants de la race humaine. Les activités des Africains se limitent au strict minimum. Certaines d'entre elles sont cependant partagées par les Blancs, tout en respectant les relations inégales propres au registre colonial.

LA CHASSE

Il y a toute une série d'activités humaines banales ou, au contraire, exceptionnelles qui se déroulent sous les cieux tropicaux. Toutes compétences confondues, les explorateurs suisses documentent les tâches et les travaux des indigènes à la façon des ethnographes, en prenant des notes, des croquis et des photographies. Quand ils en ont la possibilité, les colons emportent les objets qu'ils ont étudiés dans leur pays natal. Ce genre de loisirs ne comble personne. Pour assouvir le besoin de mouvement et pour briser la monotonie du quotidien, l'Afrique coloniale est très mal équipée. L'Occidental transpose son mode de vie dans des zones sauvages où aucune infrastructure n'existe. La très faible densité des Blancs augmente encore le sentiment d'isolement et accentue les impressions d'ennui et de désœuvrement. Certains s'assombrissent et noient leur amertume dans l'alcool, tandis que d'autres se consacrent

---

[139] Daniel Bersot : *op. cit.*, pp. 95-97.
[140] Edward W. Saïd : *op. cit.*, pp. 70-71.

à d'autres moyens d'évasion[141]. Le Fribourgeois Paul Moehr exprime ce sentiment d'inaction :

> Que faire donc en un territoire militaire a moins qu'on ne se fasse de mauvais sang. Et, en vérité, les premiers temps on fait que cela. Puis on se raisonne, on songe qu'on ne peut rien changer a ce qui est, et l'on cherche a prendre son mal en patience et a chasser l'ennui par tous les moyens possibles. Pour ma part, je demandai aux plaisirs de la chasse, les distractions dont j'avais besoin. Il y avait beaucoup de gibier dans les environs des antilopes, des cochons sauvages, des singes, etc, qui venaient chaque jour se désaltérer au bord de la rivière.[142]

Les amateurs de sensation fortes braquent leurs armes sophistiquées sur le gibier africain que les âmes plus sensibles saisissent avec leurs appareils photographiques et, plus tard, leurs caméras[143]. C'est l'un des rares moments de la vie coloniale où le Blanc prend volontairement des risques et quitte sa fonction pour devenir un broussard avide de sensations. Le safari, la chasse aux gros animaux sauvages et la découverte de la flore exotique sont de loin les plus prisés des Européens et des Suisses. Ainsi François Chabrey, pseudonyme de l'écrivain célèbre d'origine jurasienne Marcel-Georges Prêtre, auteur de nombreux romans et installé en Suisse, ne se lasse pas de décrire différentes scènes de chasse qu'il a personnellement vécues[144].

---

[141] Ce sentiment est confirmé chez Fred Bowald : *«Gewiss bieten die Kolonien jungen Leuten eine Existenzmöglichkeit — aber wie mancher hat dabei versagt !* […] *Nach dem Erwachen sehen solche Leute ihre Knabenträume wie Nebel in der Sonne schwinden. Sie fühlen sich der harten, verantwortungsvollen Arbeit nicht gewachsen. Die Ausdauer fehlt. Ihre anfängliche Unternehmungslust schmilzt in der Tropenglut wie Butter über Feuer dahin. Die sechs Monate dauernde Regenzeit über hocken sie zermürbt in ihren vier Wänden, wissen mit sich und der Welt nichts anzufangen, werden reizbar, launisch und mutlos.* […] *Einer greift zu Pinsel und Palette, der andere wendet sich zur holden Musica. Beide enden über kurz oder lang beim ewig Weiblichen, beim Alkohol oder bei beiden zugleich. Der Anfang vom Ende !». «Certes, les colonies offrent aux jeunes une possibilité d'existence — mais combien d'entre eux ont échoué !* […] *Après leur réveil, de telles personnes voient leurs rêves d'enfant disparaître comme le brouillard au soleil. Ils ne se sentent pas à la hauteur du travail pénible et lourd de responsabilité. L'endurance manque, leur élan initial d'entreprendre quelque chose fond avec la chaleur des tropiques comme du beurre sur le feu. Les six mois de la saison des pluies, ils sont assis, avachis dans leurs quatre murs, ne savent pas que faire au monde, deviennent susceptibles, nerveux et déprimés.* […] *Il y en a qui saisissent le pinceau et la palette, d'autres se tournent vers la douce Euterpe. Tous finissent à plus ou moins long terme auprès de l'éternel féminin, dans l'alcool, ou les deux en même temps. Le début de la fin !»* [trad. de V. Zellweger]. *Op. cit.*, pp. 208-209 et chez Walter Mittelholzer, René Gouzy, Arnold Heim : *op. cit.*, p. 101. La pratique de la gymnastique et l'entraînement physique sont des hobbies appréciés. Voir le fonds Robert Steiger, CPM et François Huberty : *op. cit.*, p. 76.

[142] Paul Moehr, carnet de voyage n° 1, 1902-1906, p. 29, APM.

[143] Marcel-Georges Prêtre et Fred Blanchod, tous deux amoureux de la faune africaine, s'opposent sur ce point. Les jugements de Blanchod sur les nemrods et le safari sont sans équivoque : *«J'assiste alors à une scène qui, pas plus que celles que j'ai vues précédemment, ne fera de moi un fervent de Diane chasseresse. Je continuerai à me livrer à la chasse aux images»* ; *«je ne sais pas quelle excuse peut bien se donner un chasseur quand il tue une confiante girafe. Pour moi, c'est tout simplement un sot»*. Fred Blanchod : *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, pp. 98 et 106, voir aussi p. 91.

[144] Voir par exemple *Calibre 475 Express*, *op. cit.* ou *Latitude zéro*. Roman d'aventures. Paris et Neuchâtel, éd. du Château, 1955, 162p. Le signet vendu avec le premier ouvrage comporte le texte suivant : *«Toutes les armes et munitions utilisées par M. Marcel G. Prêtre, lors de ses différentes expéditions, ont toujours été fournies par notre maison»*. Ces chasses contribuent à la propagande commerciale de l'établissement de Petitpierre et Grisel S.A. à Neuchâtel, dont la cartouche *Speed* de

En général, le Suisse devient chasseur en Afrique. Les témoignages de certaines personnes indiquent qu'elles n'ont jamais pratiqué cet art — ce sport ? — auparavant. D'autres en revanche sont des spécialistes. Deux personnages illustrent ce qui est coutumier et propre à la fois aux grandes chasses africaines. Le premier est le missionnaire spiritain valaisan Joseph Villettaz, résidant à l'Etat indépendant du Congo de 1907 à 1917, et dont les souvenirs ont été publiés dans le bulletin *«Missionnaire»* de la Congrégation[145]. Le récit montre combien il est important pour le Blanc de poursuivre le gibier pour le donner aux indigènes. C'est courant et sert à combler les besoins alimentaires. Le Blanc use de la chasse comme prétexte pour lier contact avec les populations indigènes, puis pour justifier sa suprématie en livrant l'essentiel du produit à la population avoisinante. Dans l'exemple mentionné, le missionnaire profite de l'occasion pour se lancer dans une œuvre de conversion, bien difficile d'ailleurs. Les habitants du village visité n'ont jamais rencontré de prêtre occidental. Le recours à la violence, à défaut d'être habituel, est considéré comme justifié :

> «Hé ! là ! que personne ne se hasarde à découper, autrement gare à la trique que je tiens en main ! Mettez-vous en rond autour de moi.» Je montai alors sur un buffle, et je fis mon premier catéchisme à cette foule, avide non pas de vérité, mais de viande. Debout sur cette chaire de chair mouvante, je leur annonçai que j'étais envoyé à eux par Dieu pour leur apprendre qu'il y avait un ciel pour les bons, un enfer pour les mauvais […]. On semblait m'écouter, bien que les yeux fussent dirigés ailleurs que sur moi, sur les buffles, bien sûr. […] «Puisque vous ne répondez pas, je suppose que vous n'avez rien compris ; alors je recommence, et je vous préviens que vous ne goûterez à cette viande que si vous répondez.»[146]

La puissance occidentale s'exprime par un argument composé de deux éléments intrinsèquement liés : la maîtrise des instruments dont la technologie se double d'une efficacité redoutable. La chasse donne l'occasion par la démonstration de tirs ajustés et précis d'exalter la supériorité de la race blanche sur celle du noir. Elle est l'une des rares activités où les deux mondes européen et africain se rencontrent. Mais là encore, les rapports sont construits sur une inégalité. Le second personnage représentatif de cette domination est le romancier Marcel-Georges Prêtre qui dénonce la sauvagerie de la chasse africaine, surtout celle des Pygmées[147]. Cela ne l'empêche pas de partager les sensations de félicité que tout chasseur connaît lorsqu'il capture une proie convoitée :

> Elle [= la proie] était véritablement magnifique et je connus de nouveau cette excitation merveilleuse qui s'empare du chasseur lorsqu'il a abattu une proie longuement convoitée.[148]

---

calibre 12 semble être d'excellente qualité, si l'on en croit le guide de Prêtre, René Malissard, dont le témoignage orne le verso du signet.

[145] Originaire de Grimisuat (VS), Joseph Villetaz (13.04.1877 — 10.08.1957) est, en autres, le fondateur de l'Ecole des Missions du Bouveret (St-Gingolph, VS). Voir à son sujet Joseph Carrard : *Les défunts de la Province de Suisse*. Fribourg, *Maison provinciale*, mai 1996, pp. 35-36 ; André Buttet, cssp : *Le Père Joseph Villettaz*. Monthey, Imprimerie Brun, 1986, pp. 42-93 et pp. 202-203 et, pour la chasse, *Bulletin «Missionnaire» — Ecole des Missions*. Bouveret, 35e année, sept.-oct. 1957, pp. 131-132.

[146] *Bulletin Missionnaire — Ecole des Missions*, *op. cit.*, p. 132.

[147] Prêtre Marcel-Georges : *Calibre 475 Express*, *op. cit.*, p. 44.

[148] *Ibidem*, p. 114.

Pratiquée par tous les colons, administrateurs, missionnaires ou soldats, la chasse n'est évidemment pas la même pour les colonisés. La traque est souvent le seul point commun entre les deux arts cynégétiques : on reconnaît l'excellente connaissance du pisteur indigène sans se dévaloriser. Le coup fatal est obligatoirement porté par le Blanc. Les méthodes et les instruments varient considérablement entre Africains et Européens, laissant largement la supériorité des armes à ces derniers. Bien que les Africains soient réputés pour leur courage et leurs astuces parfois curieuses, ils utilisent aux yeux des colons des méthodes archaïques et des outils primitifs[149]. Les techniques européennes ne sont pas forcément les plus adaptées au gibier africain, distinct des proies des forêts et des montagnes suisses, comme le rapporte Paul Moehr dans ses notes :

> Une autre chasse a signaler, bien que je n'aie pas en m'enorgueillir ! Il m'arriva plusieurs fois de tomber sur des bandes de singes cynocéphales. J'en ai tué quelques uns, mais je n'en ai pu prendre un seul. Aussitôt que je m'approchais du cadavre, toute la bande fonçait sur moi, et je n'avais que la ressource de fuir. Cela faisait rire mon boy et mon planton qui m'accompagnait a la chasse. Et avec tout cela, je n'avais pas mon singe.[150]

Hormis l'accident de chasse — de rares rescapés exhibent leurs douloureuses cicatrices —, le pire cauchemar du chasseur en brousse est de manquer sa cible. Plusieurs témoignages désignent la crainte de perdre la face devant les indigènes :

> L'essentiel avec eux n'est pas de les payer convenablement, mais «de ne jamais perdre la face». Ils croient en l'infaillibilité du blanc, et le mépris qu'ils nourrissent à l'égard de quiconque trompe cette croyance peut amener de très graves mécomptes. On a vu des Noirs abandonner en pleine brousse des chasseurs blancs qui avaient «perdu la face» devant eux. Soit qu'ils aient fait preuve de faiblesse de caractère, soit qu'ils aient éprouvé une frayeur trop visiblement exprimée.[151]
>
> Le souvenir des paroles de Blaney Percival n'était guère propre à nous réconforter : un chef de file ou un porteur indigène vaut ce que vaut son maître blanc, et si un chasseur blanc ne réussit pas à garder un certain prestige, son serviteur devient à son tour la tête de turc de ses camarades. Blaney nous en avait avertis : un serviteur africain est fidèle, humble, plein d'admiration pour son maître à qui il ne demande que deux choses : ne jamais prendre la fuite, et savoir tirer. Pour nous, jamais encore nous n'avions fui… car nous n'avions jamais rien trouvé devant nous qui pût nous y inviter. Le matin du quatrième jour, Jerramani s'avança vers Martin et, avec un sourire ironique, déclara que les autres noirs et lui-même avaient grand-faim. Il demandait un fusil pour tuer du gibier. Martin comprit qu'il lui fallait agir à tout prix, sous peine de perdre sa réputation, et partant son prestige, auprès des indigènes

---

[149] Paul Moehr insiste sur le gaspillage lors de la chasse aux éléphants chez les Azandés : les pièges (trous creusés avec fond tapissé de pointes) tuent aussi les femelles et les jeunes animaux. Les mauvais fusils à piston et les lances forcent les indigènes à se rapprocher à moins de deux mètres de leur proie. APM, carnet de bord n° 3, p. 27. Ce genre de récit se retrouve dans les journaux. Voir *La Liberté* n° 108 du mercredi 11 mai 1887, p. 4 sur une technique de chasse utilisant le feu.

[150] Paul Moehr : carnet de voyage n°1, 1902-1909, p. 29, APM.

[151] Marcel-Georges Prêtre : *Calibre 475 Express*, *op. cit.*, p. 24. Cette idée est reprise plus loin dans un sens plus général avec des conseils comme ne pas se mettre à la table d'une concubine noire d'un Blanc, p. 101.

> de toute l'Afrique Orientale anglaise. Il bondit de rage, et non seulement interdit à Jerramani de se servir d'un fusil, mais lui déclara qu'en cas de récidive, son audace lui coûterait cher. Jerramani parut à la fois satisfait et impressionné par cette manifestation d'énergie, et se retira en marmonnant des excuses.[152]
>
> Alors, à l'imprévu, Boculy puis Bukhari [des pisteurs indigènes] tirèrent à vingt mètres l'un après l'autre. Boculy tira encore et la bête tomba sur ses genoux en chargeant. Je hurlai l'ordre de cesser le feu, puis je lus aux deux hommes la loi sur la chasse : ils auraient dû attendre que l'autre blanc qui était avec nous, M. Saunderson, eût tiré, car c'est en Afrique un vrai crime pour un noir de faire feu avant son maître. S'ils avaient été seuls avec moi cela aurait passé.[153]

Si un incident se produit, l'ordre social se lézarde d'un coup et remet sérieusement en cause l'infériorité des pisteurs indigènes face au chasseur blanc[154]. Ces idées figurent en bonne place dans la littérature. C'est un indice de la confiance inconsciente et aveugle placée dans la pérennité du fonctionnement des relations entre dominants et dominés. L'ampleur du désarroi serait grande dans l'esprit des chasseurs si le monde colonial venait à disparaître.

Toutes les scènes de chasse, de l'affût au dépeçage, sont décrites avec beaucoup d'attention et de souci du détail. Pourtant, les récits ethnologiques des *BSNG* n'y consacrent que de courts extraits au profit du récit de voyage et de l'aspect culturel ou religieux des Africains. L'explication réside, peut-être, dans le fait que l'expérience du safari est difficile à raconter, les émotions ressenties étant intimes et difficilement communicables. Quand on les reproduit en images, les scènes de chasse illustrent l'habileté du chasseur occidental et la rareté du spécimen abattu. La pose est désormais classique, reconnaissable par sa mise en scène unique. Le tireur trône sur son trophée, le pied écrasant la masse imposante du gibier abattu (fig. 30 et 31). Les légendes sont équivoques : *«les buffles abattus en 1'32'' — 4 balles dans les épaules av^c fus. Mauser 1/.2 de chez M^r l'arm. Jansen à Bruxelles»* et *«L'éléphant appelé Djoku-Ituku. Mâle»*[155].



30



31

[152] Osa Johnson : *op. cit.*, pp. 218-219.

[153] Martin Johnson : *op. cit.*, p. 95.

[154] Ce sentiment est si fortement intégré qu'il apparaît aussi chez les rares Suissesses à séjourner en Afrique à cette période. Voir à ce sujet Vivienne von Wattewyl : *Un thé chez les éléphants*, *op. cit.*, p. 38 et pp. 142-143.

[155] Cliché n° 3 et n° 9 / 89 de l'album photographique n° 1 de Paul Moehr, 1902-1909, APM.

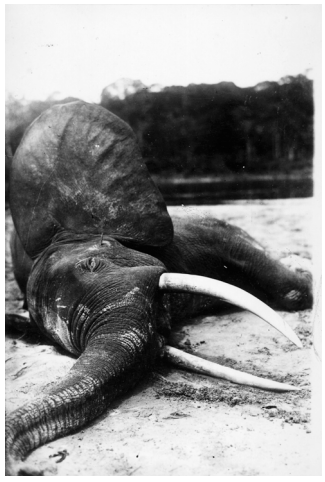
Des variantes existent à foison. Les photographies de chasse changent selon quatre types de mises en scène. La première, sur le modèle déjà mentionné, est une prise de vue du tireur, seul, au milieu des animaux abattus. La deuxième regroupe le tireur blanc, les animaux et les indigènes (fig. 32). La troisième, rare mais de loin la plus intéressante dans les séries consultables, montre les animaux et les indigènes sans le Blanc (fig. 33). La quatrième, enfin, sur laquelle il est inutile de s'appesantir, représente un animal abattu, la plupart du temps en raison de sa rareté ou de sa spécificité (fig. 34, *«éléphant abattu sur la Tshuapa — au bain à Ekumaloki»*[156]).



32



33

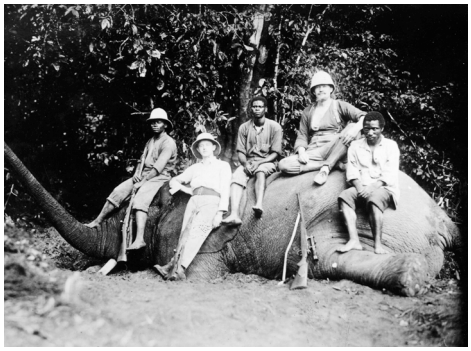


34

Dans le deuxième cas, l'attitude des protagonistes est révélatrice. Pour la chasse à l'éléphant, la coutume est de placer l'arme en évidence, le plus souvent sur le côté de l'animal. Le chasseur est au premier plan. Il n'entre pas en contact avec l'animal, sauf pour s'appuyer sur le cadavre. L'indigène en revanche a un rôle très précis à jouer : il écarte les oreilles de la bête abattue et la maintient le temps de la prise de vue. L'Africain touche l'animal de ces mains et apparaît dans sa nudité, le plus souvent au second plan. La légende, elle, ne donne généralement pas beaucoup d'informations. Dans l'exemple présenté, il s'agit d'un *«éléphant ayant dévasté les plantations à N'Kete-fué pendant une battue. — 2 coups de lances et 3 boules»*[157].

[156] Cliché n° 16 / 95, *ibidem*.
[157] Cliché n° 12, *ibidem*.

Le troisième exemple est le plus significatif de tous. Les performances des indigènes ne sont pas évoquées dans la légende — *«Eléphant tués en cas de légitime défense et par les natifs de Sankuru»*[158] —. Les armes des indigènes dépassent discrètement l'animal, derrière son corps, au milieu de l'image. Le trophée trône au cœur de l'image, les indigènes sont relégués à l'arrière-plan. Sur toute la série de photographies consultées, les Africains sont le plus souvent derrière l'animal abattu. Le Blanc n'occupe pratiquement jamais cette position. Dans les rares exceptions, il se démarque soit par un geste — il exhibe une bouteille —, soit par l'absence de contact physique avec l'animal, au contraire des indigènes. La présentation des trophées respecte, elle aussi, le rituel. Sans se concerter, sans se connaître, à des années de distance, Moehr et Prêtre immortalisent la même mise en scène, où l'arme occupe la position centrale (fig. 35 et 36)[159]. On pourrait multiplier les exemples avec d'autres photographes et d'autres sujets de chasse.



35



36

La photographie de chasse est au service de plusieurs intérêts. Elle prouve l'exploit accompli parce qu'attesté par un support qui *«ne ment pas»*[160] ; elle sert d'inventaire et de source inépuisable de souvenirs à raconter aux ignorants de la brousse. De plus, son succès est doublement assuré, lorsque les trophées alourdissent les malles du voyageur[161]. Pour des raisons évidentes de surcoût de transport (taille, poids, dangerosité de l'animal) et de complications administratives (interdiction étatique, taxes, permis d'exportation, quarantaine vétérinaire), les animaux vivants sont destinés

---

158 Cliché n° 20, *ibidem*.

159 *«Eléphant abattu sur la Tshuapa — en 1922»*, cliché n° 10, album photographique n° 1 de Paul Moehr, 1902-1909, APM ; cliché noir/blanc non répertorié sur planche-contact, fonds Prêtre, BCU, en cours de traitement.

160 Cela est vrai de surcroît pour toute photographie : *«la différence entre l'image et la photographie est que cette dernière installe dans la conscience non pas de l'être-là, mais de l'avoir été, c'est-à-dire dans une nouvelle catégorie de l'espace-temps marquée par une conjonction illogique entre l'ici et l'autrefois : l'ici, le local immédiat et l'autrefois, le temporel antérieur. Or, cette conjonction illogique se dérobe à l'analyse : selon Barthes, la photographie transmet un message non codé qui installe dans une conscience, non pas de l'objet construit, mais de l'apparence de l'objet donné. En somme, on ne peut qu'enregistrer, et non plus interpréter puisque l'imaginaire ne joue plus de la même manière : on est dans une conscience <spectatorielle> et non dans une conscience <fictionnelle>.»*. Daniel Rivet : *«Les bâtisseurs d'Empire»* dans Pascal Blanchard, Armelle Chatelier (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 70.

161 Marcel-Georges Prêtre souligne l'importance de cette preuve macabre. *Calibre 475 Express*, *op. cit.*, pp. 86-87.

principalement aux nombreux zoos qui s'ouvrent en Europe. Sans mandat et à ses frais, le Blanc épris de trophées est contraint d'emporter son butin en le tuant[162]. Deux exceptions sont à relever toutefois : les perroquets et les petits singes[163]. Peaux, dents, défenses, bois, bucranes et griffes constituent, avec les panoplies d'armes, la très grande partie des objets emportés[164]. Les voyageurs égrènent plus volontiers leurs exploits lorsqu'ils ne sont pas destinés à la publication. Lorsque l'épisode est suffisamment exceptionnel, soit par le type de gibier, soit par la technique utilisée, soit encore par les épisodes extraordinaires de la poursuite, la presse hebdomadaire illustrée publie ces récits[165]. Les rédactions insistent sur l'objectivité de leurs auteurs et sur la véracité des faits[166] :

---

[162] Les collections ramenées par le D^r^ Monard font de l'actuel MHNLC une des plus grandes collections au monde de la faune de l'Angola. D'autres donateurs livrent des pièces rares, comme l'okapi offert en 1912 par un pionnier suisse de l'Etat indépendant du Congo Fritz-Edouard Kocher. Willy Lanz : *Le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds. 1880-1980*. La Chaux-de-Fonds, éd. Courvoisier, 1980, pp. 15-16 et 22-24.

[163] Il est possible que leur petite taille facilite les démarches administratives. A son retour du deuxième terme, Paul Moehr importe en Suisse deux perroquets du Gabon, Jacko et Coco, qui survivent d'ailleurs de nombreuses années après son décès. Un singe appelé Trotsky, ramené d'Afrique en 1934 à Nyon par un certain Zurcher, est mentionné dans *L'Illustré* n° 42 du 17 octobre 1935, p. 1304.

[164] A titre d'exemple, Moehr rapporte des griffes d'animaux et des petits morceaux d'ivoire, APM. Une peau de crocodile entière orne le mur de la *«pièce africaine»* de la maison familiale de Robert Steiger. Visite chez Madame Yvette Mueller-Steiger à son domicile de Neuchâtel, le 8 octobre 1996, fonds Steiger, CPM.

[165] Voir d'autres articles choisis dans le corpus avec une grande diversité de gibier pour ne pas allonger inutilement la liste tout respectant la chronologie : dans les revues hebdomadaires, la chasse sur les bords du Nil blanc avec sept photos sur l'explorateur suisse David, *L'Illustré* n° 4, 1923, p. 45 ; la chasse au zèbre et à l'hippopotame, *L'Illustré* n° 19 du 8 mai 1924, p. 418 ; le chasseur bernois Bernard von Wattenwyl avec une seconde photo de sa fille Vivienne, *La Patrie suisse* n° 813, 1924, pp. 296-297 ; la chasse au gorille par les pygmées avec une photographie, *L'Illustré* n° 7, 1926, p. 119 ; sur l'ouvrage du Suédois Bengt Berg et son expédition dans le bassin du Nil blanc avec six photographies, *L'Illustré* n° 51, 1926, pp. 1015-1016 ; la chasse au serpent et au caïman à Madagascar avec deux clichés du Genevois Barth, *L'Illustré* n° 48, 1927, p. 1128 ; la chasse au léopard avec une photo dans *L'Echo illustré* n° 18, 1931, p. 404 ; la chasse à l'hippopotame avec un cliché dans *L'Echo Illustré* n° 40, 1932, p. 970 ; la chasse au gorille par M^me^ S. de Knorring avec une gravure, *La Patrie suisse* n° 8, 1933, p. 176 ; la chasse à la girafe avec six photos, *L'Illustré* n° du 4 octobre 1934, pp. 1196-1197 ; la chasse au rhinocéros avec quatre clichés, *L'Illustré* n° 24 du 13 juin 1934, pp. 735-736 ; la chasse à la lance et à cheval avec cinq photos, *L'Illustré* n° 18 du 5 mai 1938, pp. 538-539 ; la chasse à l'éléphant dans l'Oubanghi avec huit photographies, *L'Echo Illustré* n° 49, 1947, pp. 4-6 ; la chasse au léopard par René Gouzy, avec cinq photos de l'expédition dans l'Oubanghi, sujet de l'article précédent, *L'Echo Illustré*, n° 6, 1948, pp. 8-9.

[166] Voir les récits de la chasse à l'éléphant par R. de Boccard, *La Liberté* n° 86 du samedi 15 avril 1905, pp. 2-3 et deux autres articles du même auteur sur la faune et la chasse en Abyssinie, *La Liberté* n^os^ 157 du mercredi 12 juillet 1905, p. 2 et 162 du lundi 18 juillet 1905, p. 2 ; de la chasse au gorille de montagne par René Gouzy, *La Coopération* n° 12, du 23 mars 1922, p. 2 ; de la chasse à l'hippopotame, au crocodile et à l'éléphant en trois épisodes par Paul Berthollet, *La Sentinelle* n° 293 du samedi 18 décembre 1926, p. 3, n° 295 du mardi 21 décembre 1926, p. 1 et n° 27 du mercredi 2 février 1927, pp. 1-2 ; de la chasse aux lions mangeurs d'homme par René Gouzy, *La Coopération* n° 22 du 2 juin 1927, pp. 1-2 ; de la série de six épisodes sur une chasse à l'éléphant au Cameroun, dans *La Sentinelle* n° 294 du vendredi 18 décembre 1925, p. 3, n° 295 du samedi 19 décembre 1925, p. 1, n° 296 du lundi 21 décembre 1925, p. 1, n° 298 du mercredi 23 décembre 1925, p. 9, n° 299 du jeudi 24 décembre 1925, p. 3 et n° 300 du samedi 26 décembre 1925, p. 1 ; de la Mission scientifique suisse en Angola par le D^r^ Albert Monard à la sortie du livre de Ch. Thiébaud et Th. Delachaux, *La Coopération* n° 7, 1935, p. 3.

> On peut croire M. Gouzy parce qu'il ne raconte que ce qu'il a vu, de ses yeux vu, ou ce qu'il a retenu de témoins tout à fait dignes de foi. Il n'aime pas les gens qui forcent la couleur et il le dit.[167]

Dans cet article tiré de *L'Echo Illustré* résumant les *«palpitants récits de chasse»* de René Gouzy, trois épisodes distincts détaillent la bravoure du chasseur (la témérité extrême face à un gorille de montagne blessé et agressif), la dangerosité des lions (les redoutables mangeurs d'hommes) et l'habileté d'un indigène à attirer par son chant un grand troupeau d'hippopotames dans un endroit difficile (une incarnation exotique du héros charmant par les sons de sa flûte les rats de Hamelin[168]). Deux illustrations dominent le centre de la page. La première montre une tête de phacochère, au premier plan, surmontée d'un indigène accroupi ; au second plan, la légende spécifie *«Phacochère ou sanglier africain»*. L'autre photographie intitulée *«Têtes de buffles»*, coupées et déposées devant une tente, est cadrée sur le fusil, posé sur la tête de l'animal, horizontalement au centre de l'image. La mise en scène respecte en tous points les codes communément adoptés pour les clichés de chasse. Les images, en revanche, sont recopiées sans aucune modification ni explication supplémentaire[169]. Elles servent de prétexte et d'illustration du discours colonial désormais établi.

Le procédé est relativement simple : le texte embellit les faits ou réinvente la réalité ; les photographies, elles, sont fixes, figées et porteuses d'une vérité pétrifiée, stable et intemporelle. En fait, ces images sont l'illustration d'un discours implicite, dont les clés de lecture sont simplifiées jusqu'à la caricature. Le cliché doit être compris par tous en un minimum de temps. L'absence de tout contexte est une autre caractéristique des reproductions de documents personnels dans la presse populaire. Il est très rare de tomber sur des photographies où le lieu, la date et l'auteur sont cités. Souvent, la mention d'un seul élément suffit à la rédaction d'un journal pour indiquer le sérieux et la fiabilité des sources publiées.

---

[167] *«De palpitants récits de chasse en Afrique»* dans *L'Echo Illustré* nº 8, 1930, p. 155.

[168] La légende *Der Rattenfänger von Hameln* trouve son origine en date du 26 juin 1284, sur la base attestée d'une forte émigration d'enfants. Pour résumer diverses variantes, le joueur de flûte débarrasse la ville de ses rats en les charmant contre une belle somme qu'on ne lui verse finalement pas. Fâché et plein d'amertume, il revient et séduit les enfants qui disparaissent à jamais. En réalité, ce conte est une métaphore qui dénonce le recrutement pour la colonisation des confins orientaux de l'Allemagne. Voir à ce sujet http://www.hameln.com/tourism/piedpier/rf_sage_gb.htm (27.07.06).

[169] On peut citer comme exemple de récupération de clichés une photo publiée dans *L'Echo illustré* n° 45, 1930, p. 900, légendée de la manière suivante, dans un article intitulé *«Choses d'Afrique»* : «*Afin d'attirer le gibier, ce chasseur indigène a inventé un ingénieux stratagème consistant en une tête d'oiseau placée sur sa propre tête»*. La même photographie se trouve dans *L'Illustré* n° 48 du 27 novembre 1930, p. 1527 dans un article de trois pages, intitulé *«Dix mois de chasse dans le Sud-ouest africain»* et signé par un Suisse, un certain F. Schumperli-Reilhac. Cette fois, la légende est la suivante : *«Afin d'attirer le gibier, ce chasseur indigène du centre de l'Afrique a imaginé un stratagème consistant en une tête d'échassier fixée à son propre front (W.W.P.)»*. La même photo fait encore l'objet d'un article intitulé *«Un oiseleur nègre»* dans la *Patrie suisse* n° 29 en 1947, p. 909 avec la légende suivante : *«En chasse. La proie va s'y tromper ; elle croira que c'est un semblable qui s'approche. (Pic.)»*. Le sens donné aux trois photographies varie en fonction des différents textes et conditionnent l'esprit des lecteurs. Dans le premier et le troisième cas, la photo est une illustration des méthodes de chasse exotiques des indigènes ; dans le second, le chasseur suisse exerce son art dans une région où les indigènes utilisent des techniques méconnues du Blanc.

Dans *La Liberté*, sous la rubrique *Variétés*, paraît en 1884, le récit détaillé d'une chasse à l'hippopotame[170]. Ce genre est très prisé pour faire l'éloge du pittoresque. Raymond de Boccard, de la Société fribourgeoise de chasse, se rend en Ethiopie en janvier-février 1905 et transmet ses exploits[171]. Le quotidien publie ses lettres semaine après semaine et l'une d'elles s'intitule *«Une chasse à l'éléphant chez les Somalis»*[172]. Elle relate aussi la chasse de Marc Goliez, Suisse de Lausanne, *«chevalier d'académie»* en France. Le récit est assez classique et reprend la trame habituelle. Les Blancs sont accompagnés de plusieurs indigènes. Ils ne trouvent rien depuis quelques jours. Au moment où ils tombent sur une trace intéressante, les Africains refusent de poursuivre à cause de la fatigue, du danger ou d'une malédiction quelconque (liée au lieu ou à l'animal). Les Blancs poursuivent leur traque et les événements leur donnent ensuite raison puisqu'ils dénichent le gibier. En fait, ce sont les indigènes qui le signalent parce que leur connaissance des lieux est meilleure que celle des Européens. Enfin, après avoir bravé le danger, les Blancs abattent l'animal avec une précision redoutable et la viande, sans les trophées, est partagée par les indigènes. Une note typiquement helvétique sur l'arme ou les munitions utilisées clôt parfois le récit des disciples de Saint-Hubert. Toutes les scènes de chasse reprennent plus ou moins fidèlement ce scénario. En comparaison avec d'autres supports, comme la bande dessinée diffusée en Suisse, le même constat s'impose. Le cinéma ne déroge pas à cette règle :

> Le succès de la *Chasse au Lion* du *Nordisk Films* (1906) en Europe coloniale trouve une explication dans le fait que ce film — l'un des premiers — touchait d'une manière dramatique, romanesque et héroïque le mythe du colonisateur en Afrique ! En effet l'idée fondamentale du film faisait de l'Européen (lisez : le blanc) le maître des animaux sauvages, et plus encore le héros blanc tuant l'animal féroce et dangereux, devenant ainsi le protecteur de la vie des indigènes.[173]

Le discours est occidental, normalisé et calibré sur un modèle unique. Les Suisses d'Afrique, chasseurs ou non, n'y échappent pas. Les hebdomadaires réservent un éloge remarqué aux voyageurs, qualifiés d'*«explorateurs du Continent Noir»*, pour leurs actions et les dépouilles qu'ils lèguent en Suisse. Certains musées d'histoire naturelle helvétiques peuvent se targuer — ou omettre — d'être les récipiendaires des trophées obtenus lors des safaris — massacres de grande ampleur — de l'époque coloniale.

La chronologie montre que les premiers textes non illustrés apparaissent au tournant du XX^e^ siècle, alors que les magazines traitent le sujet dans les années 1920. On peut avancer plusieurs hypothèses pour interpréter ce décalage. La première réside dans la capacité technique et financière de reproduire des images de qualité à moindre coût. Une deuxième piste indique que la vie quotidienne en Afrique est longtemps méconnue. Le plus gros contingent d'émigrés suisses part pour l'Afrique noire autour de 1900. Ces colons ne diffusent leurs souvenirs qu'après leur retour, dans le cadre de conférences et d'articles. Seules les lettres et les notes de voyage postées depuis l'Afrique font de temps à autre l'objet d'un encart de journal. La troisième raison puise

---

[170] *La Liberté* n° 119 du mercredi 21 mai 1884, p. 4.

[171] Sur la généalogie de Raymond de Boccard, voir http://www.diesbach.com/sghcf/b/boccard-genealogie.html (18.12.2007).

[172] *La Liberté* n° 86 du samedi 15 avril 1905, pp. 2-3.

[173] Guido Convents : *op. cit.*, p. 141.

sa source dans le développement des films animaliers et de leurs succès en salle. Pour voir des animaux exotiques, le spectateur se rend d'abord au zoo. Comme il n'a pas l'occasion de mesurer la puissance et la force des bêtes féroces ou des mastodontes derrière les grilles, le cinéma animalier comble son désir à un prix relativement modique pour des sensations fortes. L'engouement du public serait un signal fort pour les rédactions de conserver la fidélité de leur lectorat en publiant des sujets qui plaisent. Enfin, quatrième et dernier point, la coupure causée par la Première Guerre mondiale bouleverse à la fois le flux et le contenu des informations. Du moyen indispensable de survie au hobby de colon désoeuvré, la chasse devient peu à peu un loisir luxueux.

Malgré son apparente diversité, le regard des Suisses sur le déroulement de la vie quotidienne est très homogène au point de vue de la perception et de la compréhension du vécu des indigènes. L'uniformité de l'habitat, les tâches quotidiennes, routinières et stéréotypées, les rites communautaires simplifiés, la population sans grande variété, tout concourt à figer le monde exotique. L'Afrique laisse libre cours à l'imaginaire colonial. En toile de fond et avec une accablante constance, sourd l'infériorité de l'Africain. Devenu indigène, il est traité en tant que tel. Bien que récurrentes dans les récits, les données ethnologiques dressant l'inventaire des singularités d'un groupe ou d'un individu ne sont, en toute logique coloniale, que les façades apparentes d'une conception inégalitaire de la différence.

6. L'AFRICAIN INDIGENE

Quand et selon quelles modalités précises assiste-t-on à la mise en place d'une incompréhension culturelle, dominatrice et réductrice ? Cette question impose une réflexion sur l'origine des rapports d'inégalité, leur développement et, enfin, leur acceptation massive par le corps social en Suisse. En suivant la logique de construction de l'imaginaire colonial, les témoignages jouent un rôle capital. Après avoir décrit le décor naturel, le cadre dans lequel évoluent les habitants et leurs activités quotidiennes, les Suisses émettent un jugement sur les Africains. Cet avis a force de loi et de vérité[1] : comment ne peut-on pas croire aux récits de ces explorateurs privilégiés ? Comment ne pas être convaincu par tant d'exemples et d'illustrations sur les Noirs ? Comment, enfin, douter de l'importance de la mission civilisatrice, de tous ses impacts positifs, annonciateurs d'une ère nouvelle pour les peuples les moins évolués ?

L'obstacle culturel est majeur entre les deux mondes qui se rencontrent et s'affrontent au sein de la relation coloniale. Radicalement plus, il est incontournable parce qu'il est irréductible. Ce terme est capital dans l'équation qui place le colonisé au rang d'être inférieur comme une donnée immuable :

> […] l'Africain n'existe plus, il n'est qu'un devenir possible. Il ne peut exister qu'à travers le christianisme, qu'à travers une évolution de ses mœurs, de son costume, la nudité étant le signe de sa sauvagerie. Il doit se racheter par la civilisation… Ce qui a basculé en 1880, c'est la négation du passé de l'Afrique. Au profit d'une ethnification négationniste. Il n'y a pas de bons et de mauvais colonisateurs. Il y a toute une façon de concevoir l'Autre, comme étant destiné à se développer — déjà le vocabulaire est en place — au contact des plus avancés, parce que l'Autre par définition est en retard.[2]

Mieux encore : les mécanismes de valorisation des Blancs orientent la connaissance scientifique par le biais de l'identification à son propre groupe et par la projection de ses propres qualités[3]. Cette projection occupe encore une place capitale dans les récits et les documents suisses. C'est elle aussi qui permet de nourrir abondamment les concepts qui qualifient les indigènes et les placent dans la situation de colonisés inférieurs[4].

---

1 Dans son analyse de l'exotisme dans la littérature, Moura précise : *«Ce récit de voyage se distingue fort bien des trois autres* [c'est-à-dire le roman picaresque, le conte philosophique, et le voyage imaginaire et extraordinaire] *par la perspective autobiographique et par le fait qu'il ne se donne pas pour une fiction.»*. *Op. cit.*, p. 110.

2 Jean Devisse cité par Pascal Blanchard, Armelle Chatelier (ss la dir. de) : *«Introduction»*, *op. cit.*, p. 11.

3 Ces éléments sont mis en évidence par Roy Preiswerck, Dominique Perrot : *op. cit.*, p. 73.

4 *«Historiquement, c'est toujours ainsi que l'impérialisme européen se rend acceptable à ses propres yeux : qu'imaginer de mieux pour son image que des sujets indigènes qui approuvent le savoir et le pouvoir de l'étranger, donc acceptent implicitement le jugement européen sur la nature sous-développée, arriérée, dégénérée de leur propre société ?»*. Edward W. Saïd : *op. cit.*, p. 223.

Dans son *Portrait du colonisé*, Albert Memmi éclaire avec pertinence les défauts reprochés aux colonisés[5]. Le principe logique de classification des êtres se drape de mystère, de curiosité, d'observations, de commentaires, mais aussi de dessins, de photographies et d'écrits dans lesquels le mode de vie des Africains est réprouvé, malgré, parfois, des qualités[6]. L'indigène est perçu comme un *«fossile vivant»*, d'une époque longtemps révolue, dont il faut absolument documenter et conserver l'existence sous toutes ses formes — y compris la naturalisation des corps —, en raison de l'extrême urgence des mesures de sauvegarde[7]. Il n'y a pas d'exemple plus manifeste que la *«Vénus hottentote»*. Ce corps naturalisé et exhibé en France a été rendu très récemment à l'Afrique du Sud pour être enseveli selon la coutume[8] :

> Mais, à l'inverse d'une répulsion, c'est une attraction qu'elle [= Saartjie / Sarah Baartmann, dite la Vénus hottentote] exerce sur le public, éveillant au tréfonds de l'esprit d'autres images immémoriales, découvertes dans les cavernes de nos lointains ancêtres, ces «Vénus callipyges» aux formes abondantes, et dont la signification échappe aux savants : représentation de la déesse Mère ? Figure de la femme essentielle ? Symbole de fécondité ? Archétype du désir sexuel ? Simples objets érotiques ? Toute cette gamme d'interprétations incertaines ne fait qu'accroître le mystère. Or, la même équivoque émane de la Vénus Hottentote, plantée là, debout, en grandeur nature, extraordinairement présente. Et d'autant plus

---

5 *Op. cit.*, voir plus particulièrement les pp. 120-121.

6 C'est là que se définit la différence fondamentale qui existe entre le racisme et l'exotisme. Le racisme pose comme postulat l'infériorité alors que l'exotisme insiste sur la curiosité. Dans les deux perspectives cependant, l'autre n'est pas perçu comme un être formant un tout, mais de manière partielle et partiale, d'après Claude Liauzu : *op. cit.*, pp. 199-200. Marc Henri Piault précise à ce sujet : *«De façon apparemment idéale, l'exotisme est une forme de relativisme culturel qui va situer une civilisation par rapport à une autre mais dans une position d'inégalité»*. *Op. cit.*, p. 109. Enfin pour Roy Preiswerck et Dominique Perrot, la différence entre le racisme et l'ethnocentrisme réside dans le fait que le premier *«interprète par l'hérédité et identifie (le plus souvent) par la couleur» alors que le second «établit des comparaisons entre cultures différentes sur la base d'une échelle de valeur élaborée par ses propres soins* […] *et identifie sa «victime» à travers les critères qu'il retient* […].*»*. *Op. cit.*, p. 54. Malgré les différences de définition entre divers spécialistes, les termes de racisme et d'exotisme ne sont jamais équivalents.

7 André Langaney interdit tout tournage dans les locaux du laboratoire anthropologique du Musée de l'Homme de Paris parce que les archives contiennent du matériel humain dont l'origine est qualifiée de scandaleuse. Il s'agit d'éviter le voyeurisme et la dérive potentielle de la recherche du sensationnel. Film *Zoos humains* de Pascal Blanchard et d'Eric Deroo, Arte 2002, 46e- 47e minutes.

8 Sur la Venus hottentote, voir Gérard Badou : *L'énigme de la Vénus Hottentote*. Paris, Payot, 2002, 191p. ; François-Xavier Fauvelle-Aymar : *«Les Khoisan : entre science et spectacle»* dans *Zoos humains*, *op.cit.*, pp. 111-117 ; François-Xavier Fauvelle-Aymar : *L'invention du Hottentot. Histoire du regard occidental sur les Khoisan, XVe-XIXe siècle*. Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, 416p. ; *«Les Hottentots et leur Vénus»* dans Alain Boulaire : *L'explorateur et l'indigène. Regards croisés*. Rennes, éd. Ouest-France, 2006, pp. 34-35, Hugh Honour : *op. cit.*, p. 52 et Rachel Holmes : *The hottentot venus*. London, New York and Berlin, Bloomsbury, 2007, 240p. Sur la stéatopygie et le tablier, caractères sexuels anatomiques de Saartjie Baartmann, voir Claude Liauzu : *op. cit.*, p. 100, Peter Martin : *Schwarze Teufel, edle Mohren*, *op. cit.*, pp. 259, 459 et 474 et Rachel Holmes : *op. cit.*, pp. 140-150. Sur le rapatriement officiel du corps en Afrique du Sud le lundi 29 avril 2002, voir les deux dernières minutes du film Zoos Humains, documentaire de Pascal Blanchard et d'Eric Deroo, Arte, 2002 ; Alain Dugrand : *«Rendez la Vénus hottentote !»* dans *Géo* n° 264, février 2001, pp. 27-30 et Luc Debraine : *«Pour soulager sa conscience, la France restitue la "Vénus hottentote" à l'Afrique du Sud»* dans *Le Temps* du lundi 25 février 2002, p. 28.

> troublante qu'elle est noire, africaine, plus qu'étrangère : exotique ! Donc définitivement autre.[9]

Une caractéristique fondamentale est la généralisation des qualitatifs attribués aux Africains. Les Suisses commentent les actions individuelles des indigènes en les attribuant à l'ensemble de la population noire. Les nuances entre les tribus et les coutumes sont établies uniquement sur des détails anatomiques, sur le port de costumes et d'accessoires, sur la coiffure et le type de chevelure, sur un geste de danse ou un rituel particulier, bref, sur un détail précis. Ce seul point suffit à définir les Africains en les réduisant à leur apparence. Le statut de l'indigène est intimement lié au fait que, justement, les différences se trouvent dans la valeur de l'Africain. Le définir ne réside pas dans ce qu'il fait ou dans ce qu'il pense[10]. L'autre est mesuré au moyen d'un inventaire des différences, puis en les comparant les unes aux autres[11]. Ainsi, à chaque fois qu'un comportement individuel correspond à un critère, à un type déterminé, c'est l'ensemble de la communauté noire qui est englobé. L'indigène subsume l'individualité. Cette généralisation permet d'alimenter le stéréotype et, par là, de confirmer sa validité. Les Occidentaux, qui ne connaissent pas les Africains faute de voyager, ne s'alimentent qu'aux sources dont ils disposent et qu'ils sont disposés à consulter[12]. Les auteurs des documents ont une conscience très aiguë des lacunes de leurs compatriotes restés au pays[13]. Il n'est donc pas surprenant de voir s'amorcer la circulation des représentations stéréotypées en métropole et de comprendre pourquoi de telles images sont acceptées par le grand public, sans discussion ni distance critique.

LES CARACTÉRISTIQUES «POSITIVES»

LE CHANT, LA MUSIQUE ET LA DANSE

Le Noir est aux yeux des voyageurs le récepteur du don inné de la musique, de la danse et du chant. Le Genevois Daniel Bersot généralise cette qualité à l'ensemble des habitants qu'il rencontre :

> Les noirs chantent en travaillant et rient comme de grands enfants : tout semble rire et chanter avec eux, autour de moi.[14]
>
> C'est jour de noces. Les tams-tams sont installés devant la maison du jeune marié. Les dames d'honneur, les bras levés en de belles attitudes qui haussent leur poitrine, soutiennent en chantant une natte de palmier tressé, sous laquelle s'avance la

---

9 Gérard Badou : *op. cit.*, p. 12.

10 Pascal Blanchard : «*Les Zoos humains aujourd'hui ?*» dans *Zoos humains*, *op. cit.*, p. 419.

11 Voir le bilan de ces différences chez Claude Liauzu : *op. cit.*, pp. 215-216.

12 Les ouvrages scientifiques les plus sérieux n'ont qu'une faible cote auprès du grand public au contraire des récits de voyage. *Notre Congo / Onze Kongo*, *op. cit.*, p. 34.

13 *«On notera l'importance du parallèle pour l'écriture exotique, dans la mesure où il permet à l'auteur de définir l'étrangeté d'un peuple par référence à ce que connaît son lecteur»*. Jean Moura : *op. cit.*, p. 113. L'influence de ces récits touche les voyageurs comme, par exemple, Paul Moehr qui possède dans sa bibliothèque l'ouvrage d'Henri Coupin : *Les bizarreries des races humaines*. Paris, éd. Vuibert et Nony, 1905, 285p., annoté et relié luxueusement.

14 Daniel Bersot : *op. cit.*, p. 65.

> mariée. […] Les hommes du village font tam-tam chez le marié. Toutes les femmes y amènent l'épousée. Nous suivons le cortège dans la cour de l'époux. On lui offre la femme. Il la refuse. Comme je le comprends, elle est si laide ![15]

On retrouve ces qualités musicales dans tous les écrits coloniaux de la période étudiée[16]. Après avoir vécu de nombreuses années au milieu d'Africains et les avoir étudiés en détails, le missionnaire Junod reconnaît sans ambages le génie de ses ouailles en des termes élogieux[17]. Cependant dans ces récits la critique pointe toujours, mettant le doigt sur une imperfection. La chanson de Saliboko, jugée comme une *«monotone cantilène des noirs porteurs Bakomba»*, illustre la dépréciation[18]. Ce chant *«se compose d'une strophe répétée pendant des heures et des heures, comme une litanie d'une monotonie exaspérante»*. Il est qualifié de *«burlesque»* et de *«barbare idiome "mongwandi"»*. Alors que le souvenir des paroles et de la mélodie de cette mélopée africaine reste vivace, le jugement porté sur cette prestation est péjoratif.

Le colon dominateur a cela de particulier qu'il est capable de relever le positif, sans jamais oublier de souligner la perfectibilité de la prestation ou de la personne. Céder sur ce point revient à remettre en question la relation avec l'autre. L'expression *«enfantines peut-être»* dans l'extrait ci-dessous illustre cette incapacité à accepter les qualités des indigènes sans dénigrement :

> Ils ont une facilité extraordinaire, que la plupart des Européens ont perdue, pour inventer un chant, musique et paroles, où ils expriment leurs joies et leurs tristesses, mélodies courtes, enfantines peut-être, mais qui montrent à quel point la musique fait partie intégrante de leur vie.[19]

Martin Johnson reproduit dans ses ouvrages des témoignages de cette propension naturelle, chez les indigènes, à se livrer facilement au chant. Il fonde ses observations sur un principe identique à celui de Junod, tout en relevant d'autres défauts, en l'occurrence la paresse, l'atavisme et l'appétit vorace qui empêche les Africains de travailler :

> A certains moments, en certaines occasions, en usant avec eux de persuasion, on arrive à les faire travailler utilement et activement, tout en chantant comme si de rien n'était. Leurs chants, ou plutôt leurs chantonnements, les stimulent et les aident. Je ne peux pas les transcrire musicalement. Ce sont de vagues mélodies et de vagues vers transmis de génération en génération. Ils chantent quelle que soit la nature de leur tâche : maniement de bagages, construction de huttes d'herbes, aiguisage de lances, dépouillement de bêtes. Même en caravane ils se mettent souvent à chanter lorsqu'ils ne sont pas trop affamés ou fatigués. Chaque mot a son accompagnement particulier, son rythme, son ton. Ils détachent la note qui accompagne le

---

15 Fred Blanchod : *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, pp. 207-208.

16 Voir également dans la presse, par exemple *«Les nègres et la musique»* dans *L'Illustré* n° 1 du 1er janvier 1937, p. 4.

17 Cette caractéristique est relevée par Marc Henri Piault : *op. cit.*, p. 112.

18 *«La Chanson de Saliboko»*, article signé E. Amb. dans *L'Echo Illustré* n° 17, 1937, pp. 540-541.

19 Henri-Alexandre Junod : *«Le Noir Africain. Comment faut-il le juger ?»*, *op. cit.*, p. 9.

> soulèvement du fardeau et le coup d'épaule, et lorsque la tâche est terminée ils lancent un sifflement de satisfaction.[20]

La musique doit éviter cependant d'être jugée selon les critères occidentaux. Cette dernière est inculquée aux indigènes sous les tropiques, sans crainte du décalage entre les paroles, ciblées sur la Suisse, et le lieu de leur interprétation. La prestation, la capacité de chanter comme le Blanc, permettent d'estimer le degré de civilisation atteint. Le Lausannois Fred Blanchod rapporte un souvenir très précis de paroles glorifiant le passé national et les victoires mythiques des Confédérés :

> C'est dimanche. En cortège, vêtus de défroques d'Europe, au son de tambourins faits de calebasses, portant chacun une chaise, des nègres s'en vont au baraquement où a lieu la réunion religieuse de la Mission de Bâle. […] J'ai la surprise d'entendre un cantique sur l'air de «Sempach, champ semé de gloire», chanté par des nègres convaincus.[21]

Dès qu'un chant rappelant la mère-patrie est entonné, les cordes patriotiques vibrent. Les paroles sont récitées de la bouche d'enfants noirs qui n'ont, évidemment, aucun lien avec la Suisse. Si de telles chansons sont improvisées et répétées à la hâte avant un grand événement, leur but est de saluer les exploits des Blancs et de les remercier de leur visite. Ces cantiques contribuent à la grandeur de la nation dans une atmosphère de nationalisme exacerbé. Les défauts éventuels de l'interprétation sont évacués au profit de la renommée de la Suisse :

> Une nombreuse troupe d'enfants, conduits par leurs maîtres, étaient venus nous donner une aubade. Balançant des drapeaux aux couleurs suisses et portugaises, ils chantèrent fort gentiment notre hymne national, spécialement appris pour cette occasion, sur quoi l'un des professeurs nous adressa en portugais un discours plein de feu et d'éloquence – nous ne le comprîmes pas malheureusement – qu'il termina par un retentissant «Vive la Suisse», repris en chœur par tous les petits élèves.[22]

A la même période, Marthe Kunz, missionnaire protestante au Zambèze, évoque dans ses souvenirs l'émotion mélangée aux fausses notes des leçons de chant religieux :

> Les écoliers sont là et s'époumonent à chanter quelques cantiques, agrémentés de beaucoup de fausses notes, mais partis du cœur. L'instituteur, à défaut de métronome, bat la mesure sur sa cuisse, et la fin de chaque strophe est ponctuée de petits grognements expressifs.[23]

Les instruments de musique indigènes sont primitifs, à l'image de leurs propriétaires. L'ouvrage est sommaire, les modulations sont basiques, le son est peu varié. D'après les colons, tambours, flûtes et guitares rudimentaires sont au service des

---

[20] Martin Johnson : *op. cit.*, pp. 10-11.
[21] Fred Blanchod : *La randonnée africaine*, *op. cit.*, p. 318.
[22] Walter Mittelholzer, René Gouzy, Arnold Heim : *op. cit.*, p. 145.
[23] Marthe Kunz : *op. cit.*, p. 47.

chants et des danses et n'ont pas de fonction véritablement autonome[24]. La photographie sert à renforcer le texte et drape les commentaires d'un crédit sérieux (fig. 37)[25].



37

On retrouve quelquefois des transcriptions de mélodies et de gammes dans les notes prises sur place chez Borle[26], chez le Révérend Père Trilles, par exemple[27], ou reprises chez d'autres auteurs, comme le fait Moehr[28].

Les chants africains, eux, restent souvent incompréhensibles aux oreilles des colons[29]. Même s'ils maîtrisent suffisamment l'idiome local et s'ils sont coutumiers du pays, les Blancs sont incapables de comprendre le sens d'une musique ou d'une chanson, parce qu'elles n'obéissent pas aux règles occidentales de musicalité. De ce fait, elles ne suscitent pas le même intérêt que les musiques de la métropole et deviennent d'étranges curiosités exotiques. C'est pourquoi les Suisses émigrés en Afrique et, parfois, leurs descendants sont capables de chanter des thèmes africains de nombreuses années après leur retour[30].

Fred Bowald retranscrit un chant et explique que celui-ci ne sert en sorte qu'à faire danser, ce qui est loin d'être une généralité dans la réalité :

---

24 *«Nasillarde, sa musique sautillante a accompagné les chœurs mélancoliques et sauvages qu'inlassablement ils ont entonnés».* René Gouzy : *Des gorilles, des nains et même… des hommes*, *op. cit.*, p. 31.

25 Cliché n° 31 /54, sans légende ni précision sur son origine, album photographique n° 2, 1902-1909, APM.

26 Marcel Borle : *op. cit.*, Cahier II. 23 septembre au 26 octobre 1928, p. 106 et 136.

27 P. H. Trilles : *«Les rites de la naissance chez les Fang»* dans *BSNG* vol. 20, 1910, p. 408.

28 Paul Moehr place un signet sur lequel il inscrit au crayon papier le mot *«musique»*, à la page 142 du livre de François Huberty, *op. cit.*

29 *«Un soliste, qui ne pagaie pas, raconte des histoires en chantant dans un idiome compréhensible seulement des indigènes». Ibidem*, p.149.

30 Plage 28 du CDR 2252 *La Société des anciens africains de Genève*, intervieweur Henri Meyer de Stadelhofen, reporter, journaliste à Radio-Genève, ARSR, Lausanne. La légende de l'inventaire mentionne *«Chanteuse africaine»*, ce qui est une erreur, la femme interprète étant l'épouse blanche d'un ancien colon. Catherine Moehr, fille de Paul Moehr, répète une phrase chantée dans l'une des langues congolaises *(«Passe-moi le café»)*, quarante-quatre ans après la mort de son père. Interviews enregistrées sur dictaphone les 16 septembre 1989 et 11 décembre 1989, APM. Elle connaissait par coeur une chanson entonnée par des porteurs ou des pagayeurs dont nous n'avons malheureusement pas de trace sonore.

> Einen tiefern Sinn haben diese Liedchen nicht. Es lässt sich darauf tanzen und recht gut rudern, und, was die Hauptsache ist, man kommt vorwärts dabei.[31]

Le chant, la musique et la danse forment un tout harmonieux qui séduit le Blanc et le réconforte dans son imaginaire. En proie à la mélancolie, il garde un souvenir ému des moments intenses passés lors de fêtes spontanées. Le colon salue les qualités des indigènes à jouer un rôle sauvage, frénétique et déluré lors de leur pratique pacifique et inoffensive de l'art musical et de la chorégraphie :

> La mélopée qu'inlassablement ils reprennent en chœur est d'une mélancolie poignante. Afrique, terre de mort et de deuil, Afrique mystérieuse et tragique, la voix de tes enfants a, pour te chanter, les accents sauvages et déchirants qui conviennent ! Quand la lune brille, toute l'Ethiopie danse, a dit quelque ancien. Cet ancien, en vérité, n'a point exagéré. Le nègre, en effet, est un fanatique de la chorégraphie. Lascives et bestiales – telles ces danses célébrées jadis en l'honneur de l'Astarté carthaginoise – héroïques et pompeuses, sauvages et guerrières, la javeline de cuivre frappant le bouclier de peau d'éléphant, l'Africain, dans toutes, est passé maître. Dans toutes, il excelle.[32]

La danse individuelle est instinctive et inconsciente chez les Africains. Cette conviction, qui n'a rien de scientifique, se lit sous la plume des plus éminents spécialistes. Le positivisme pose comme principe d'acquisition et d'apprentissage l'atavisme, érigé en loi infaillible. L'absence de conscience des Noirs se mesure idéalement dans la pratique chorégraphique, comme le signale l'Allemand Erich Franke dans sa thèse :

> Diese eigentümliche Abwesenheit des Ichbewusstseins zeigt sich sehr deutlich in den Tänzen der Neger. Vor allem das Kind scheint geradezu instinktiv und unbewusst in den Rhythmus des Tanzes hineinzuwachsen.[33]

Les colons blancs ne cherchent pas à connaître l'origine de ce don pour la danse, très éloignée à leurs yeux de l'art de Terpsichore. Cet art est perçu comme élégant, dynamique et joyeux. La danse est nerveuse, racée et saccadée parfois, mais elle laisse toujours une impression positive de la vie africaine. Deux exemples de témoignage vivace de voyageurs sont relatés dans les notes prises en cours d'expédition :

> Une fine aigrette voltige au-dessus du marais et sur le talus, une petite négresse, un panier sur la tête, sautille avec une légèreté d'oiseau. Le jazz semble bien loin, bien européen, bien lourd. Ici c'est la joie folle de vivre et de le dire… avec les jambes.[34]
>
> A l'une d'elles qui allaite son nouveau-né, je donne un collier de perles rouges. Alors elle pose l'enfant, malgré qu'il crie, et se met à danser follement,

---

[31] *«Ces chansonnettes n'ont pas de sens profond. On peut danser sur elles et ramer assez correctement et, ce qui est le point principal, on avance»* [trad. de V. Zellweger]. Fred Bowald : *op. cit.*, p. 67.

[32] René Gouzy : *Des gorilles, des nains et même… des hommes*, *op. cit.*, p. 49.

[33] *«Cette absence particulière de la conscience de soi ressort très clairement dans les danses des nègres. Surtout, l'enfant paraît grandir tout à fait instinctivement et inconsciemment dans le rythme des danses»* [trad. de V. Zellweger]. Erich Franke : *op. cit.*, p. 157.

[34] Marcel Borle : *op. cit.*, p. 32.

> frénétiquement, telle une bacchante déchaînée. C'est la danse d'adieu de l'Afrique nègre, car, au-delà des rivières, cessent les huttes et la nudité.[35]

Lorsqu'elle est comparée aux mouvements typiques des chorégraphies européennes, la danse africaine n'est en groupe qu'une forme exotique de bacchanale, de bamboula débridée, où la souplesse et la résistance physique des corps sont salués[36].

Relativement fréquents dans la vie des indigènes[37], ces épisodes festifs ne laissent jamais indifférents les colons. Ils se muent en zélés observateurs, attentifs à toutes les phases, aux modifications de rythmes et de rôles, sans chercher à les expliquer. L'endurance des danseuses et des danseurs est étonnante aux yeux des Blancs. La plupart du temps, ils ne participent jamais à une fête en son entier, car elle dure plusieurs jours, selon les témoignages recueillis[38]. Les descriptions suivent toutes un scénario identique, exception faite des missionnaires pour qui les festivités sont le signe de la décadence[39].

Le Blanc arrive dans une zone sauvage et reculée. Sa venue suscite l'émoi des populations résidentes. Pour attirer les bonnes grâces du chef, pour assouvir sa curiosité, pour profiter simplement de l'accueil des indigènes et vivre une expérience originale, le Blanc assiste à une danse donnée en son honneur. En raison de sa position, le colon reste assis et suit les scènes en spectateur. Moehr a plus de succès que Blanchod dans ses tentatives pour photographier les scènes (fig. 38 et 39) :

---

35 Fred Blanchod : *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, p. 243.

36 La frénésie de la danse est une qualité tellement intégrée que les films de Marcel Griaule, par exemple, tournés à la vitesse de 16 images par seconde sont montés en 24 images par seconde, afin que la scène corresponde à l'idée que l'on s'en fait. Voir à ce sujet Marc Henri Piault : *op. cit.*, p. 115.

37 Par exemple Fred Blanchod mentionne que sa seule arrivée dans une zone reculée déclenche une danse : «*Hors du fort, les femmes nues dansent à notre passage et les enfants nous suivent en poussant des exclamations de joie*». *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, p.229.

38 Comme le cas des Azandés du Nord du Congo dont les danses sont connues de Paul Moehr : *«Les funerailles chez les Azandés, donnent lieu a des réjouissances qui durent trois jours, c'est principalement les danses qui remplissent le programme. Il existe cinq sortes de danses distinctes : le Dongo, Banga, Bagbele, Apoka, Panengba. A chaque renouvellement de saison, il y a des danses communes qui durent plusieurs jours. Ils dansent également a chaque nouvelle lune et cela dure des nuits entières. Les indigènes Azandés se rendent parfois a des distances considérables pour aller assister a des danses communes. Ces dernières durent en moyenne une heure sans interruption et sont accompagnées des "tam-tam" et des "gongs"»*. Carnet de voyage n° 1, 1902-1909, p. 67, APM. Voir aussi *L'Illustré* n° 21 du 21 mai 1925, intercalaire pp. 254-255.

39 *«Le tam-tam résonne, les voix criardes des femmes et des jeunes filles marquent le rythme de la danse, et pendant longtemps on boit, on danse, on crie. Les têtes s'échauffent, les propos deviennent obscènes, toute contrainte disparaît, et l'enfant est là … qui voit, qui entend et qui s'instruit, tout en buvant lui aussi. Ah ! l'immoralité païenne ! il faut l'avoir vue de près pour la comprendre, et le négrillon de dix ans la connaît déjà ! !»*. Aline Bory : *op. cit.*, p. 7.



38



39

Ces photographies sont référencées géographiquement. Les récits de voyage, eux, suivent les préceptes de l'écriture ethnographique en indiquant les noms des mouvements et les significations des tableaux, s'ils sont fournis par les indigènes[40]. Ce n'est que dans les romans coloniaux que le Blanc quitte la place que lui confère son rang pour jouer un nouveau rôle. C'est un jeu auquel se livre René Gouzy dans l'une de ses nouvelles, pour mieux railler la stupidité des indigènes :

> Un noir aux bras musculeux et formidables frappait à coups redoublés sur le tronc d'arbre évidé et long de cinq pieds qui servait de tambour. […] D'autres danseurs des deux sexes, sortis de la palmeraie – où de grandes calebasses de *malafou* (vin de palme) étaient vidées, aussitôt remplies, par les chorégraphes – se mêlèrent aux premiers et bientôt la place fourmilla littéralement d'indigènes serrés comme des anchois, se démenant les uns derrière les autres, avec des gestes obscènes, en trépignant et en hurlant…[…] Un noir gigantesque, depuis quelques minutes, attirait l'attention de Brasseur, qui poussa du coude son compagnon. L'homme, sans se lasser, faisait aller les bras en balançant la tête de droite à gauche comme un ours. D'énormes perles blanches qu'il portait encastrées dans le lobe de l'oreille reluisaient, au rythme de la danse. Puis, peu à peu, le tremblement s'étendit à tout le corps, agité de saccades convulsives. L'écume aux lèvres, la peau fumante, il vint

[40] Figure 38 : *«Danse chez les Boketshi. Territoire d. Boyelo. Equateur»*, album photographique n° 3, 1902-1909, APM, photo 2 / 41 et figure 39 : «*Un maître de danse au travail avec ses élèves. Bogela de Moma. Equateur.»*, album photographique n° 1, 1902-1909, APM, photo 123 / 123.

> rouler aux pieds de N'gula. […] Subitement, le buffle [= un danseur déguisé] fonça sur le groupe de femmes qui s'éparpilla en piaillant, telle une bande de poules effarouchées. Puis, après avoir accompli devant N'gula – très flatté et qui se rengorgeait – une série d'artistiques cabrioles, le mannequin exécuta une sorte de pas de deux, du plus haut comique. Les deux blancs se tordaient. Brasseur, enchanté, glissa dans la main du «buffle» qui s'était approché de lui, une grande pièce de mouchoir rouge. Poli, en animal qui sait se conduire, le ruminant s'inclina gravement. Et le mouchoir disparut. […]
>
> — J'ai la tête lourde, déclara-t-il [=Brasseur] au capitaine. Un peu de fièvre, sans doute. Je vais prendre de la quinine. Pourvu que ces enragés, avec leur sacrée bamboula, ne m'empêchent pas de dormir !…
>
> — Voulez-vous que je dise un mot à N'gula ? demanda le capitaine, un peu inquiet. Ils se passeront de bamboche, ce soir. C'est bien simple. […] Tout à coup, alors que le tambour et flûtes faisaient rage, on vit sortir du fourré un léopard [= le capitaine déguisé] qui bondit au milieu des danseurs, en poussant des hurlements comme jamais léopard – de mémoire de nègre – n'en avait poussé. Un puissant sorcier qui, pour ce soir-là, s'était transformé en léopard… se dirent les noirs terrifiés. Preuve en soit qu'à un moment donné, le fauve, avec un hurlement farouche, se précipita sur une des femmes à laquelle il arracha une calebasse de *malafou*, qu'il vida d'un trait. Un léopard qui buvait du vin de palme. Affreux !… Vingt minutes plus tard, le même léopard, tranquillement, fumait sa pipe sous la *barza* (vérandah) de Brasseur, qui riait aux larmes en s'exclamant, convaincu : Sont-ils bœufs, tout de même, ces gaillards-là, mon petit Bidou !…[41]

Cet extrait de fiction rassemble plusieurs stéréotypes positifs et négatifs attribués aux Noirs : la force musculaire, la résistance physique, la sauvagerie exprimée dans la danse, l'indécence des mouvements, le comique suscité chez les colons en raison de certains gestes, et, enfin, la stupidité des femmes. L'évocation de la proximité avec les animaux donne à l'ensemble une grande force évocatrice. Le lecteur suisse, dont la méconnaissance de l'Afrique est patente, prend les affirmations des témoins pour argent comptant[42].

Comme dans un roman, dans la réalité aussi le Blanc quitte ses hôtes en pleine nuit, pour souligner la noblesse de son rang. Il signale dans ses souvenirs le prolongement inévitable des festivités en son absence jusqu'au bout de la nuit ou des jours qui suivent. Plus que les faits qui sont retranscrits, l'homogénéité des témoignages est remarquable. A titre d'exemple, voici à quelque trente années de distance deux Suisses, se trouvant géographiquement dans des lieux très éloignés l'un de l'autre, mais qui rapportent les mêmes impressions. A la lecture de ces extraits, le poids des clichés sur la danse exotique se mesure aisément :

---

41 René Gouzy : *Au grand soleil d'Afrique*, *op. cit.*, pp. 20-26.

42 *«Trois éléments de la poétique du récit de voyage peuvent ainsi être discernés, et devront être envisagés dans toute étude de ce type de texte : le savoir qu'il vise à transmettre (et sa relation aux écrits scientifiques du temps), la perspective autobiographique qu'il développe, la valeur littéraire que lui attribue son auteur (son appartenance éventuelle à un sous-genre littéraire plus ou moins codifié)»*. Jean Moura : *op. cit.*, p. 111. Par exemple, Marcel-Georges Prêtre insiste particulièrement sur les scrupules qui l'habitent lorsqu'il rapporte ses aventures en précisant que *«c'est dire si les pages qui précèdent sont bien plus une relation de voyage qu'une suite de récits»*. *Calibre 475 Express*, *op. cit.*, p. 188.

Je me rend donc a la fête et l'on commence. Tout le monde est prêt. Les mucisiens au nombre de trente a quarante sont rangés autour de leur chef, le joueur de tam-tam. Son instrument se compose d'un tronc d'arbre creux, d'environ un mètre quarante de hauteur, ayant a sa partie superieure une peau d'antilope fortement tendue. Le joueur de tam-tam se tient debout et frappe sur son tambour avec la paume de sa main et avec les doigts. Autour de lui viennent se grouper d'autres musiciens […] Les danseurs des deux sexes se forment en deux lignes circulaires. Chacun tient a la main une gourde en bois ou en terre, remplie de petites pierres ou de semence dure (le tchia-tchia) qu'ils agiteront tout à l'heure en cadence comme des castagnettes. Enfin le signal attendu est donné. La musique commence et suivant le rytme est un simple balancement en avant en arrière, à droite et à gauche, très lent, puis de plus en plus acceleré, jusqu'a devenir vertigineux. Alors, les airs sont remplis d'une volée de notes et de cris assourdissants, et au milieu de la poussière chargée d'acres senteurs, les pagnes voltigent, les corps luisants et bariolés de blanc tourbillonnent, s'entre-croisent, tombent, se relevent et forment un effet bizarre et fantastique qui ne serait pas déplacé dans un des ballets de nos scènes Européennes. Dans les intervalles, un danseur fait signe au joueur de tam-tam : la musique se tait et il improvise un chant de circonstance. […] Le succés est unanimement applaudi par des rires et des cris frénétiques. La malchance fort désagréable pour les amours propres, excite aussi l'hilarité générale. La danse se prolonge jusqu'a épuisement total des danseurs et danseuses où alors ne se termine qu'avec le lever du soleil. […] Aussitot la sauterie recommence. Les femmes se forment en cercle unique ou double, serrées épaule a épaule, marquant les pas et contorsions a la cadence du tam-tam qui fait rage. Toute cette multitude de noire trépigne en mesure, en agitant des clochettes et des calebasses remplies de cailloux. Il y a les principales danseuses qui font le tour interieur du cercle en executant des bonds sauvages, des grimaces de diables. L'une d'elles, couverte de peaux de singes, la figure peinte en jaune, le masque convulsé, accomplit un cake walke seule, farouche avec des cris féroces, ses chevilles sont garnies d'un chapelet de grelots tintant. Pendant ce temps, le cercle s'ouvre et se ferme, flotte, se balance mollement. […] La cacophonie augmente ; l'entrain de même. Ce sont des contorsions et des chants bizarres. De petites filles s'en mêlent et parodient des danses derrière leurs grandes sœurs. On danse, on danse éperdument, mais le moment de prendre congé du Chef Efufa est arrivé, car il est près de minuit et la lune incomparable sous le ciel d'Afrique est a son zenith, et malgré l'heure tardive je quitte un peu a regret le lieu de la danse pour regagner mon campement.[43]

Les danseurs frappent de la massue d'ébène sur un petit bouclier où se mêlent des fleurs d'argent sur un fond citron, et tourniquent sur place, seuls comme les vrais passionnés de la danse, et chantent pour assurer le rythme, les femmes en sopranos saccadés, les hommes en contretemps profonds. Des entraîneuses éructent ce cri prolongé qu'elles font, la langue roulée, et qu'on croirait un sifflet. Puis les danseurs solo, qui tourbillonnent des bras et battent des entrechats, partent en file indienne à l'ombre opaque des bananiers, reviennent par phalanges serrées à quatre rangs dans la poussière rouge et veloutée, obéissant au chef intégralement efficace, qui danse plus frénétiquement encore que les autres hommes. La masse reflue, balancée comme une vague où chaque lame aurait son rythme particulier. Des étoiles se détachent du groupe comprimé, partent au galop d'antilope et hurlent entre les cases, s'en vont très loin danser seules et reviennent se mêler à la foule passionnée. Les audaces des danseuses sont saluées par les connaisseurs qui se recroquevillent de rire. L'affolée vient se reposer, abaisse et soulève tour à tour sa poitrine noire et bronzée et replie la haute lyre de ses jambes […] Les hommes âgés font galerie avec les lépreux aux poings et aux pieds rongés et regardent danser les jeunes ; mais, comme dans les bals d'Europe, les vieilles dames sont les plus acharnées à tourner. Je crois avoir épuisé le plaisir de ce spectacle, en avoir goûté toute l'étrange

[43] Paul Moehr : carnet de voyage n°1, 1902-1909, APM, pp. 24-27.

> intensité, l'or des midis est monté dans l'espace, quand une cohorte de deux cents danseurs chantant et criant dégringole de la colline voisine. […] Et la danse reprend, plus folle, plus entraînante, somme de tous les affolements particuliers. […] Quand je pars, sous de gutturales acclamations, la saison bat son plein. Cette fête opulente que j'ai provoquée va continuer en orgie tout le jour et jusque dans la nuit. Les Noirs sont ainsi faits que, possédés de la passion des fêtes, ils se sont pris au jeu, et toutes les collines d'alentour retentiront de joie pour le plaisir que je me suis offert. C'est le miracle que fait seule l'Afrique de me fournir en une heure plus de sensations nouvelles que la vie d'Europe n'en apporte en un an. Je suis ravi du bal nègre que j'ai donné.[44]

Dans cette comparaison concordante, l'élément-clé est la création du statut d'indigène au détriment de l'Africain. La massification des individus et la référence constante à l'Europe deviennent des poncifs stéréotypés. En effet, les deux extraits ci-dessus n'expliquent rien sur la signification des gestes, sur la symbolique des pas, sur le jeu des danseurs, sur les raisons qui président au port de tel ou tel costume. Ils ne constituent qu'une observation de signes et de mouvements incompréhensibles à l'esprit des observateurs. Le cadre de référence est la civilisation européenne. Les deux voyageurs ne regardent pas les danses pour ce qu'elles sont. Ils les dissèquent en les confrontant systématiquement aux danses à la mode en Occident[45].

Quand les Africains, enfants ou adultes, chantent ou jouent une mélopée, la mélodie est harmonieuse : ils sont dans leurs rôles et remplissent leur fonction. Quand ils entonnent ou exécutent une musique chrétienne européenne, la cacophonie démarre. Ils détonnent — terme adéquat — et creusent davantage le fossé qui les sépare de la civilisation :

> La musique militaire de Boma, massée près du quai, joue une «Brabançonne» plutôt incohérente … une vraie cacophonie ! Ils ne font pas beaucoup de progrès en musique ces noirs … enfin cela fait du bruit … ah ! cette grosse caisse ! dans Sambre-et-Meuse, quel massacre ! ce bombardon ![46]

La pratique, désormais classique — déjà exposée pour les descriptions de paysage — de ramener la connaissance du monde exotique à sa propre culture, accentue les différences et marque nettement la supériorité de la culture européenne.

---

[44] Fred Blanchod : *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, pp. 160-161.

[45] Pour montrer la récurrence de ces descriptions lourdes d'incompréhension, l'extrait suivant, tiré de Fred Bowald, se focalise sur une danseuse en solo : *«Es tanzt nur immer eine der Dorfschönen. Ihr Oberkörper ist nackt. Der Widerschein des flackernden Feuers wirft seltsame Schatten auf die tanzende Gestalt. Die knoospenden Brüste der heiratsfähigen Mädchen beben. Der gertenschlanke, glänzende Mädchenkörper dreht und windet sich schlangengleich. Jetzt elfenhaft zart und weich, – dann im feurigen Wirbel.* […] *Immer wilder, wütender klatschen die Zuschauer Beifall. Immer eifriger, rascher wackeln die Köpfe von oben nach unten und das Ende des Rückens von vorn nach hinten. Ein groteskes Zerrbild – zum Heulen». «C'est toujours une des belles du village qui danse. Sa poitrine est nue. Le reflet des flammes jette des ombres bizarres sur la silhouette dansante. Les seins turgescents de la jeune fille pubère tremblent. Le corps féminin élancé et brillant se contorsionne comme un serpent, d'abord comme une douce et fine fée, puis comme un ouragan déchaîné.* […] *Les spectateurs applaudissent toujours plus sauvagement et de façon plus enragée. Et les têtes bougent toujours plus intensément et plus vite, de haut en bas ; le bas du dos, d'avant en arrière. Une image difforme toujours plus grotesque — à pleurer»* [trad. de V. Zellweger]. *Op. cit.*, p. 125.

[46] François Huberty : *op. cit.*, p. 26.

LA FORCE

Le physique supérieur de la race noire est une des rares qualités reconnues chez l'Africain. Considéré individuellement, le corps indigène est salué comme une ode à la force mythique, herculéenne[47]. Lorsque les Noirs sont englobés dans une masse indéfinie, leur anatomie est disséquée par le regard occidental. Les commentaires s'arrêtent sur les détails anatomiques des parties du squelette qui suscitent l'admiration. La finesse des membres, la grosseur des muscles, la beauté des gestes, tout concourt à considérer la corporéité comme belle par nature. Les références à la sculpture, à la statuaire de bronze antique, sont un poncif largement utilisé. Les populations du fleuve Congo, communément appelés Bangalas, en sont les plus explicites représentations :

> Les indigènes, riverains de la rivière Aruwimi, sont des Mongelimas, race de pagayeurs, aussi pagayants que leurs congénères : Wagenias, Bangala, Bateke ou Bakango, de solides structures aux jambes particulièrement développées ; n'oublions pas qu'en pagayant, une flexion des jambes accompagne chaque coup de pagaie dans l'eau.[48]

La qualité physique des Noirs s'inscrit sans contradiction dans la relation de domination coloniale. Souvent ignoré par les spécialistes, un détail mérite une attention particulière : reconnaître la supériorité physique des Africains est en effet contradictoire avec la logique des rapports sociaux[49]. Comment accepter alors l'évidence sans remettre en cause la légitimité de la supériorité occidentale ? La réponse se situe dans les textes. De manière systématique, une séparation qualitative s'opère entre les descriptions du corps et du visage de l'indigène. Ainsi, si le Noir dispose de l'avantage de la robustesse corporelle, on lui dénie, par le dénigrement de sa physionomie, l'accès à l'égalité intellectuelle :

> Debout dans le chaland, leur figure bestiale trempée de sueur, les deux nègres herculéens préposés à l'opération suivent des yeux le ballot qui s'élève. […] De leurs bras où leurs muscles, sous la chemise légère, font saillie, les noirs, aussitôt, soulèvent un second vrac et l'accrochent.[50]
>
> Les "Monianga" de cette contrée sont très grands beaucoup atteignent la taille de 1m 80 et ils sont fort bien faits ; malheureusement un visage bestial depare leur corps d'athlète.[51]
>
> Le visage est découpé en pièces dont l'anatomie bestiale marque la différence qui sépare le civilisé du sauvage. Les dents sont la partie la plus visible et rappellent les mâchoires carnassières des animaux, leur morsure et leur voracité. Les indigènes dévorent littéralement la nourriture, signe manifeste de leur bestialité.[52]

---

47 René Gouzy : *Des Gorilles, des nains et même… des hommes*, *op. cit.*, pp. 164-165.

48 François Huberty : *op. cit.*, pp. 72-73.

49 Comme preuve de la force de la croyance en la supériorité occidentale, des commentaires soulignent aussi la domination physique des Blancs. Walter Mittelholzer, René Gouzy, Arnold Heim : *op. cit.*, p. 70.

50 René Gouzy : *Au grand soleil d'Afrique*, *op. cit.*, p. 161.

51 Paul Moehr : carnet de voyage n° 1, 1902-1909, p. 36, APM.

52 René Gouzy : *Au grand soleil d'Afrique*, *op. cit.*, p. 183.

Une certaine admiration mêlée d'envie de ressembler au corps noir sculptural sourd parfois des textes. En effet, la dureté des conditions de vie, l'exposition à la maladie par le manque d'hygiène et par la profusion d'organismes pathogènes, les souffrances physiques engendrées par l'absence de moyens de transport, l'endurance physique et morale affaiblie par la rudesse du climat africain, tout concourt à réduire drastiquement le capital de résistance corporelle du colon. Alors que le Noir, habitué depuis sa naissance aux conditions du milieu dans lequel il évolue, s'adapte facilement et se meut avec une certaine aisance dans un environnement hostile, le Blanc, lui, souffre et meurt. Le colon jalouse secrètement la capacité de résistance et la vigoureuse constitution des indigènes. Des commentaires ne se dégage aucune manifestation de respect, mais plutôt l'intime conviction que les Africains ne sont pas issus de la même branche de l'évolution humaine, comme l'indique l'extrait suivant :

> En regardant des indigènes occupés à faire bouillir de la viande littéralement pourrie remplie de vers blancs, je me demande vraiment si ces êtres sont faits comme nous ? Les voyez-vous courir en plein midi tête nue. Ils ont un crâne triple du nôtre, un estomac … de cuivre, des intestins … d'acier pour évacuer régulièrement et normalement tout ce qu'ils mangent. Des viandes, dures comme la viande d'éléphant, sont leur plat favori ; ils mastiquent cela avec aisance de leurs magnifiques dents carnassières. Ah ! Que je voudrais avoir un organisme comme eux ! Pas leur ressembler physiquement par exemple, ça non ! Mais le reste tout de suite ! C'est comme leur force ! Pour pagayer 12 heures par jour sans discontinuer ou porter des colis de 25 à 40 kilos, 7 à 10 heures, avec à peine quelques minutes de repos, ne faut-il pas être forts et résistants ? — et le fouet qu'ils reçoivent avec aisance ![53]

Malgré leurs ressemblances physiques, malgré l'acceptation de leur origine humaine commune, Blanc et Noir n'appartiennent pas à la même espèce. Si quelques qualités sont reconnues à l'indigène, le lien dominant-dominé reste un principe aussi indispensable qu'indiscutable. En résumé, la perception et la vision des Occidentaux construisent un monde colonial où les contradictions s'annulent et sont légitimées selon un raisonnement logique et implacable. Si le Noir est supérieur dans un domaine, cette qualité implique automatiquement des carences en maints autres. Si un Africain surpasse un Blanc par ses capacités, l'explication se terre dans la physiologie de son corps. L'intelligence blanche, supérieure, inaliénable et invincible, est un acquis. L'imaginaire colonial repose sur le socle inaltérable, sur l'assise incontournable de l'évidence d'où naissent les relations inégalitaires.

[53] François Huberty : *op. cit.*, p. 129.

LES CARACTÉRISTIQUES NÉGATIVES

La permanence des clichés négatifs à l'encontre des indigènes se lit à travers tous les documents répertoriés[54]. Par leur propension à considérer l'Africain d'un œil plutôt bienveillant, les missionnaires ne surprennent guère. La perspective envisagée par les religieux, toutes confessions confondues, est d'élever le Noir et de l'éduquer dans l'esprit occidental et chrétien le plus pur. Être viscéralement amoral, l'indigène doit être encadré, guidé, nourri et aidé pour devenir un être humain accompli. Evidemment le but de cette éducation est reporté aux calendes grecques. Le civilisé ne précise jamais les critères de la fin d'une formation aboutie[55]. L'immoralité africaine apparaît comme une vérité lumineuse aux esprits civilisateurs. Les prêtres vouent l'essentiel de leur vie à changer les mœurs dépravées de leurs ouailles :

> Il est vrai que voler, mentir, commettre adultère est un mal, mais seulement tant que la chose est connue et que quelqu'un est lésé. Si la chose peut rester secrète, on ne se sentira pas coupable. D'après mon expérience, l'idéal moral manque totalement au Thonga dans son état naturel. Pour lui, ce qui est, c'est ce qui doit être, et le perfectionnement est impossible. Dans sa langue, la notion du devoir se confond avec celle de la convenance personnelle ; celle de la volonté avec celle d'amour et de désir ; une forme verbale très commode et d'un emploi constant indique qu'une chose s'est faite d'elle-même, sans qu'on en soit responsable ; mentir et se tromper se rendent par le même mot. La continence, la sobriété, la lutte contre les penchants naturels sont pour le Thonga des impossibilités. Si l'on voit quelqu'un sortir du rang, devenir chrétien et régler sa conduite sur un idéal supérieur, on prétendra ou bien qu'il est devenu fou, ou bien que les missionnaires lui ont administré une médecine qui a eu sur lui une influence magique.[56]

Les défauts reprochés aux indigènes sont nombreux et remplissent facilement l'entier de la palette des péchés reconnus par la tradition chrétienne. L'évocation des défauts a deux buts essentiels. Elle justifie d'une part le travail des missionnaires en mettant le doigt sur les comportements inadéquats des indigènes. D'autre part, elle avalise la différence fondamentale et irréductible entre le Blanc et le Noir. Si le Blanc est amoral, il vit dans le péché, mais il est inexcusable dans la mesure où sa sphère de connaissance l'empêche d'ignorer les bienfaits de la civilisation et de la morale religieuse. L'Africain vit en revanche dans l'ignorance des textes bibliques et des

---

[54] *«Die Haltung gegenüber den Einheimischen war geprägt von rassistischen Klichees und Vorurteilen. Die Afrikaner waren faul, dumm, verlogen, diebisch, schmutzig, unfähig zu abstraktem Denken und Ähnliches mehr». «L'attitude vis-à-vis des indigènes fut marquée par des clichés racistes et des préjugés. Les Africains étaient fainéants, bêtes, menteurs, voleurs, sales, incapables de pensée abstraite et affublés d'autres défauts du même type»* [trad. de V. Zellweger]. René Lenzin : *«Schweizer im kolonialen und postkolonialen Afrika — Statistische Übersicht und zwei Fallbeispiele»* dans *Les Suisses de l'étranger au XX^ème^ siècle*, *Revue des Archives Fédérales Suisses* n° 28. Bern — Stuttgart — Wien, Verlag Paul Haupt, 2002, p. 313.

[55] La morale individuelle des Noirs est plus faible que celle des Blancs et la faiblesse de caractère, variant d'un individu à l'autre chez les Blancs, est générale en Afrique selon Henri-Alexandre Junod : *«Le Noir africain. Comment faut-il le juger ?»*, *op. cit.*, p. 17.

[56] Arthur Grandjean : *La Mission romande*, *op. cit.*, p. 77.

progrès de la science et de la technique. Son péché est originel. La différence laisse une place libre à la projection des désirs et des vœux occidentaux à l'égard des indigènes. Par cette volonté de sauver ce qu'il y a de plus humble dans l'humanité, ce qu'il y a de plus simple et de plus faible, on justifie la mission.

Au-delà des considérations religieuses, le voyageur suisse ne doute pas un instant au cours de ses pérégrinations de l'importance de son rôle et de son rang. Les employés des Etats coloniaux savent au quotidien que leur tâche est d'une importance capitale : elle consiste à maintenir un semblant d'ordre dans les régions administratives en usant systématiquement de l'inégalité. A la lecture des textes de souvenirs et des relations de voyage, l'homogénéité des commentaires à l'égard des indigènes n'est guère surprenante. Dans l'ensemble, les individus brillent rarement par leur qualité et souvent par leurs défauts. Tous les auteurs ne s'égalent pas en sensibilité. Tous n'observent pas les mêmes objets et ne sont pas forcément attentifs et curieux des coutumes et des mœurs[57]. Une certaine récurrence perce et des thèmes émergent dans les extraits placés côte à côte, en suites logiques. Enfin, la chronologie n'a pas grande influence durant la période étudiée, de la constitution des Empires jusqu'au début de la Deuxième Guerre mondiale.

L'ODEUR ET LA SALETÉ

Parce qu'il vit dans la nature, parce qu'il subit les aléas du climat, l'indigène fonctionne selon son propre mode de vie, en harmonie avec les cycles naturels. L'homme civilisé, lui, se déplace en Afrique sans changer sa manière de vivre. Un cliché classique est la cérémonie du thé pris par un colon anglais, en pleine exploration, qui sacrifie à l'immuable rituel métropolitain. Pour le Blanc, la vie africaine doit s'adapter à ses habitudes et non l'inverse. Il ne peut donc envisager de ne pas disposer d'un lit, d'une table et d'une malle-baignoire, même au plus profond de la forêt. La propreté l'accompagne jusqu'en pleine brousse avec force savon et eau de toilette[58]. Ce comportement, très simpliste et généralisé, explique pourquoi l'odeur des Africains indispose foncièrement[59], non pas qu'elle soit une invention de l'esprit, mais parce qu'elle ne correspond pas aux odeurs connues. Autrement dit, l'odeur du fumier est répugnante en Europe, mais elle se diffuse en des lieux déterminés et signale une

---

[57] Certains auteurs résument en deux ou trois qualificatifs l'avis qu'ils portent sur l'ensemble de la population qu'ils côtoient comme Vivienne von Wattenwyl : *Bongo-Jagd in den Abedaire-Bergen, British-Ostafrika : Bericht über eine durch Bernhard P.* [Perceval, son père] *v. Wattenwyl zugunsten des Berner Naturischen Museums im Frühling 1924 ausgeführte Expedition / Autorisierte Übersetzung durch Dr. R. v. Tavel Separat Ausdruck aus dem "Berner Tagblatt"*. Bern, Buchdruckerei "Berner Tagblatt", 1925, p. 5.

[58] C'est vers la fin du XIX^e^ siècle que l'hygiénisme fait florès et que des ligues se constituent pour combattre les insuffisances sanitaires des nations occidentales. Voir à ce sujet *L'hygiéniste*, bulletin officiel de l'Association internationale pour le progrès de l'hygiène, édité à Bruxelles pour la première fois en 1894 et les travaux d'un colloque réunis sous la direction de Patrice Bourdelais : *Les hygiénistes : enjeux, modèles et pratiques (XVIII^e^-XX^e^ siècle)*. Paris, éd. Belin, 2001, 540p.

[59] Les remarques apparaissent très tôt dans la littérature, par exemple sous la plume de M^gr^ Le Roy, connaisseur des Pygmées, et dont la première version de son livre paraît en 1897 : *«Ils nous reçoivent fort bien, paraissent doux, tristes et résignés, faisant des questions et des demandes qui attestent de leur extrême simplicité d'âme. Mais quelle odeur ! Cette graisse qui couvre ces grands corps, et cette viande qu'on boucane, et ces os qui traînent, et ces restes de tripes que se disputent deux petits chiens rouges…»*. M^gr^ A. Le Roy : *op. cit.*, p. 43.

activité particulière, comme l'agriculture et l'épandage par exemple. Si l'odeur se rapporte à un homme, à un Africain en l'occurrence, elle est perçue comme un indicateur de décalage, de curiosité et, surtout, d'incivilité. Les effluves dégagés par les indigènes deviennent des stigmates de leur différence et de leur état d'infériorité.

Paul Moehr évoque ce premier contact particulier lorsqu'il arrive pour la première fois à Boma dans le Bas-Congo :

> Nous visitons également le marché qui est couvert, ainsi que le quartier indigène. Partout la saleté y est repoussante et des [l est écrit par dessus des, plus fortement] odeurs nauséabondes s'echappent de chaque cases. Nous ne nous attardons pas (trop) dans ces lieux, par trop embaumants.[60]

Quelques temps plus tard, dans le poste dont il a la charge, le Fribourgeois, seul Blanc parmi les tribus qu'il administre, évoque leur odeur. L'Européen cherche une explication rationnelle à la pestilence, que Moehr identifie par une pratique corporelle dont les Bangu, un peuple du district de l'Equateur à l'E.I.C., sont coutumiers :

> Les torses nus s'agitent, et une odeur d'huile de palme rancie parvient jusqu'a nous, odeur toute locale du reste et qui provient de ce que ces gens se frottent l'épiderme avec cette huile, en y mêlant une poudre rouge extraite d'un bois special nommé "N'Gula" qui sert principalement a la construction des pirogues et qui a la proprieté de se durcir en vieillissant même au contact de l'eau.[61]

Cette explication se retrouve sous la plume d'autres voyageurs comme François Huberty, Belge travaillant dans une zone caoutchoutière. Ce dernier confirme l'avis de Moehr dans son ouvrage paru en 1935, plus de trente ans après les notes prises par le Fribourgeois :

> Songez : près d'un millier d'indigènes, **ne se lavant jamais**, se contentant de s'enduire le corps chaque matin d'huile de palme, ensuite d'un produit rouge nommé n'gula qui sent tout sauf bon. Le mélange d'huile de n'gula et leur transpiration forme une odeur âcre, fade, forte, insupportable aux narines délicates. Je me suis habitué. Au début, cela puait franchement ; je ne me cachais pas pour leur dire, à présent je ne sens plus rien ; je suis cuirassé.[62]

Il est rare de trouver une explication provenant des indigènes sur leurs émanations soit-disant malodorantes. Si un Blanc reçoit une réponse qu'il estime valable, il stigmatise les propos et, par cet artifice, il désigne l'absence de logique cohérente des cerveaux indigènes. Avec le succès énorme des films de Martin Johnson, l'extrait ci-dessous contribue insidieusement à conforter les lecteurs dans leur vision d'une population africaine misérable, peu au courant des règles d'hygiène et méritant de recevoir les lumières du progrès occidental :

---

[60] Paul Moehr : carnet de voyage n° 1, 1902-1909, p. 12, APM.
[61] *Ibidem*, p. 26.
[62] François Huberty : *op. cit.*, p.163.

> Un jour, je demandai à mon aide de laboratoire pourquoi il n'avait pas pris un seul bain en six mois. Dans la chaleur de la petite pièce où nous travaillions, l'odeur de son corps devenait intolérable. Il me répondit tranquillement : «L'eau bonne pour un hippopotame ne vaut rien pour un homme noir.» Je dis avec franchise : « Mais tu sens mauvais.» Ses grands yeux bruns liquides me dévisagèrent, et sans la moindre aigreur il répondit : «Maître, toi aussi tu sens mauvais pour l'homme noir, Même les éléphants trouvent que tu sens plus mauvais que les hommes noirs.» Je n'insistai pas.[63]

En faisant confiance à la véracité du contenu de ce dernier extrait, la perception de la différence s'esquisse également dans le sens inverse, du Noir vers le Blanc. Cela n'a aucune importance, puisque la relation n'est pas équitable : l'avis du Noir ne compte pas aux yeux du Blanc. La dernière phrase de cet extrait illustre très clairement ce propos. En revanche, lorsque des différences apparaissent entre les diverses populations africaines, l'intérêt pour la question réapparaît, souvent dans le but d'affiner les connaissances ethnologiques sur une tribu plus méconnue. M^gr^ A. Le Roy souligne la différence de traitement par les tribus dites bantoues au sujet des Aka (Pygmées), déconsidérés et méprisés :

> N'oublions point de signaler un dernier caractère que les Noirs ordinaires aiment à attribuer aux Négrilles : leur odeur. Un jour que je demandais à un Mpawin si lui et les hommes de sa tribu épousaient quelquefois des femmes de cette petite race, que par ailleurs il me vantait :
>
> «Non, me répondit-il un peu sèchement.
>
> — Et pourquoi ?
>
> — Elles puent trop.
>
> — Ah ! elles se frottent sans doute avec de l'huile, de la graisse ?
>
> — Non. C'est Dieu qui les a faites comme cela. Elles puent tout naturellement, sans le faire exprès…»
>
> Eh ! bien, ce Mpawin dégoûté disait vrai. Tout naturellement le Négrille émet vraiment une odeur caractéristique ; «c'est Dieu qui l'a fait comme cela».[64]

La dernière remarque du missionnaire confirme l'établissement d'une hiérarchie de l'odeur. Pour le lecteur, ce témoignage est un puissant argument de justification de l'inégalité des races, car ce qui est avancé n'est pas la pensée du Blanc mais l'avis des sauvages eux-mêmes. Le réseau de références interne au texte et au contexte, implicite et d'apparence solide — on peut dire scientifique — est un levier extraordinaire et un moyen efficace de gagner la confiance des plus incrédules.

L'odeur des indigènes provient d'une origine incertaine. Elle flotte dans l'air africain et ne correspond à aucune autre senteur connue. Pour identifier la fragrance, la référence occidentale sert de repère pour s'approcher au plus près de la sensation olfactive ressentie *in vivo*. Chacun y va de son registre, à l'exemple de René Gouzy en 1923 et de Fred Blanchod en 1937. Ce dernier fait appel à ses connaissances professionnelles :

---

63 Martin Johnson : *op. cit.*, pp. 48-49.

64 M^gr^ A. Le Roy : *op. cit.*, pp. 91-92.

> Parfums délicats des oranges, des ananas ou des mangues, senteurs pimentées des goyaves ou des «tabobi» se mélangeaient aux relents écoeurants de la négraille en sueur.[65]
>
> Ça sent partout l'odeur d'Afrique, humaine et généreuse, faite d'encens brûlé, de sueur, de fruits trop mûrs et d'ordures.[66]
>
> La chaleur donne un extrait verdâtre ou rougeâtre d'une extrême amertume, à odeur de souris, de beurre rance et de sueur de nègre : l'aloès des pharmaciens[67].

Valable pour les autres défauts, la mention de plusieurs imperfections souligne en un trait le caractère incorrigible des indigènes et rappelle que le Blanc fait face à de nombreuses difficultés en voulant initier les populations noires à l'hygiène. L'inventaire des reproches est relativement étendu, selon le pessimisme de l'auteur qui, pour appuyer ses dires, n'oublie jamais d'insister sur son expérience passée en compagnie des indigènes. Dans l'extrait qui suit, la préoccupation première de Junod est de lutter contre l'alcoolisme des Noirs. L'anecdote comique qu'il relève s'attaque au vif du sujet, l'alcool, tare autrement plus grave à ses yeux que la propreté de ses ouailles. Les effets de manche ne sont pas négligés dans ce discours propagandiste :

> On pourrait encore mentionner le fait que l'eau de Cologne est importée par dizaines de milliers de litres et que la plus grande partie de cet innocent parfum est consommée, non pas pour masquer l'odeur de la peau du Noir, mais pour un usage … interne.[68]

Souvent associée au fumet malodorant, la saleté corporelle est une réalité qui marque les Suisses. Ils rapportent fidèlement des épisodes particulièrement choquants. La crasse est un indicateur visuel du degré de civilisation. *A contrario*, en pleine exploration, dans des lieux peu propices à l'établissement d'un campement, loin de toutes les commodités, le Blanc veille au maintien de sa prestance, en soignant sa tenue immaculée et en se lavant régulièrement.

Lorsqu'un Blanc quitte la civilisation, lorsqu'il se mélange aux Noirs et partage leur mode de vie, il est exclu du cercle des civilisés, sans pour autant appartenir au monde des Africains. Marginal, à la frontière des deux mondes, il est condamné à errer entre deux cultures. Le romancier colonial le fait mourir, pour sensibiliser le lectorat aux dangers encourus en reniant ses origines[69].

Des témoignages figurent aussi dans les notes de voyage pour documenter des faits. Chez Moehr, la saleté n'est mentionnée qu'une seule fois. Elle n'est qu'un détail de l'épisode traitant de la maigreur d'un indigène :

---

65 René Gouzy : *Au grand soleil d'Afrique*, *op. cit.*, p. 82.

66 Fred Blanchod : *Au paradis des grands fauves*, p. 26.

67 *Ibidem*, p.150.

68 Henri-Alexandre Junod : *«L'alcoolisme chez les noirs africains»* dans la *Bibliothèque Universelle et Revue de Genève*, septembre 1930. Genève, Bureau pour la Défense des indigènes, 1931, pp. 9-10.

69 Pour ne citer que des auteurs suisses, voir les épisodes suivants en 1909 chez Daniel Bersot avec l'agent Vanesse, *op. cit.*, pp. 151-241 ; en 1923 chez René Gouzy avec le capitaine Thomas, un vieux broussard, *Au grand soleil d'Afrique*, *op. cit.*, p. 181 et en 1955 chez Marcel-Georges Prêtre avec le personnage de Banane, *Latitude Zéro*, *op. cit.*, pp. 30-31 et 34-35. La missionnaire Marthe Kunz relate des cas réels de retour de Blancs à la sauvagerie et de suicides, *op. cit.*, p. 111.

> Comme toujours la jeune fille était assez jolie de figure, mais d'une maigreur et d'une saleté repoussante. L'une portait le nom de Itelli, elle plut sans doute a mon interprète car il s'arreta a elle après en avoir vu beaucoup d'autres. Seulement il la trouvait trop mince. "Bâh ! prends la toujours, lui disais je. Elle est assez jolie, le reste viendra" […][70]

Le Lausannois Blanchod retient de la saleté indigène ce qui satisfait sa curiosité de médecin. Il associe d'emblée ce défaut au degré de civilisation de la tribu observée. Les textes mettent en évidence le désir de trouver une explication cohérente à des pratiques qualifiées de curieuses ou de bizarres :

> Les Masaïs ne se lavent jamais, aussi les mouches qui leur dévorent le nez, la bouche et les yeux se frottent les pattes de devant, satisfaites. […] Tous les Masaïs que je vois me donnent l'impression d'appartenir à une race qui va mourir de maladie et de crasse.[71]

L'explication du Vaudois souligne dans le détail le manque d'hygiène et les mœurs, choquantes aux yeux des Occidentaux, des pratiques de coiffure indigène :

> Les bergers masaïs viennent me saluer. Ils inclinent leur tête soignée à la bouse de vache pour que je la touche de la main. C'est un signe de soumission qui leur est coutumier. Je constate que l'enduit les met à l'abri de la vermine ; pas un pou sur ces têtes penchées. Tout d'un coup je comprends cet usage qui m'a si longtemps intrigué.[72]

Cette coutume est relevée depuis longtemps par les voyageurs et ne cesse de les étonner. La bouse de vache, la graisse, la boue et d'autres onguents constituent les ornements spectaculaires des têtes africaines que des journaux suisses publient dans leurs colonnes[73].

Dans l'un de ses romans, Vivienne von Wattenwyl insère çà et là des épisodes où elle entre en contact avec les indigènes. Au Kenya, parmi les populations masaï, alors qu'elle est à la recherche d'éléphants, elle reçoit régulièrement la visite d'indigènes qui font appel à son aide et à ses compétences d'infirmière improvisée :

> La saleté dans laquelle ils vivaient était inimaginable, de même que la façon dont les mouches fourmillaient sur leurs plaies. Qu'ils pussent survivre à la petite enfance était vraiment miraculeux, car ils m'amenaient des enfants presque mourants de bronchite et les laissaient attendre leur tour devant la tente, tout nus

---

70 Paul Moehr : carnet de voyage n° 1, 1902-1909, p. 45, APM. Voir aussi la page 30 sur le même sujet.

71 Fred Blanchod : *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, p. 83.

72 *Ibidem*, p. 92.

73 *«A quoi sert la graisse chez les Africains…»* dans *La Coopération* n° 16 du samedi 16 août 1906, p. 2. Les notes de Paul Moehr mentionnent également cette pratique : «[…] *on conçoit que plusieurs heures soient nécessaires pour l'exécuter, bien que beaucoup de ces dames se coiffent seulement tous les huit jours. Pour ne pas déformer la multitude de leurs petits chignons, elles les recouvrent d'une couche de graisse d'un centimètre d'epaisseur. L'odorat le moins exercé découvre leur approche a une respectable distance»*. Paul Moehr, carnet de voyage n° 1, 1902-1909, p. 41, APM.

> dans le vent glacé, sans être lavés, avec des yeux collés sur lesquels des mouches s'installaient par douzaines sans qu'ils y fissent la moindre attention.[74]

Offrir des soins naît de la spontanéité de la Suissesse, que les indigènes ne se lassent pas d'exploiter. La référence à la mouche, fort déconsidérée par son aspect et par le fait qu'elle est un vecteur de nombreuses pathologies, parachève la description en laissant l'imagination des lecteurs associer les Masaïs à la saleté animale.

La vision des Africains, telle qu'elle est suggérée et présentée au lecteur suisse, se nourrit de clichés ciblés et reportés sur toute la population noire. Cette généralisation sert non seulement à la description exotique des peuples rencontrés, mais elle valorise aussi, indirectement, les actions du Blanc. En relevant l'idée qu'une odeur unique et caractéristique désigne les indigènes et, par là, les dénonce, les auteurs détiennent plus qu'une anecdote : ils assènent une vérité dont les preuves sont insaisissables pour leurs lecteurs. Parce que la réalité des faits est trop éloignée du public, parce que la multiplicité des récits convergent, le Suisse plongé dans les récits exotiques ne peut que faire totalement confiance aux témoignages.

L'ANIMALITÉ ET LA BRUTALITÉ

Un stéréotype récurrent est la proximité des Africains avec l'animal. La brutalité et la sauvagerie, dont l'anthropophagie devient le corollaire, ne sont que des facettes d'une représentation fortement ancrée dans la littérature coloniale. Dans un long inventaire nominatif d'une ménagerie d'êtres humains, les indigènes sont systématiquement affublés d'un attribut de type bio- ou zoologique. Les femmes échappent partiellement à ce jugement qui se focalise en priorité sur la population adulte masculine[75].

Les primates sont les plus prisés. On traite les Africains de guenons, de gorilles, de macaques, de singes, en précisant s'ils sont vieux, jeunes, laids ou ridés. Le chaînon manquant revient régulièrement. Malgré les progrès scientifiques, même chez les auteurs aux convictions les moins extrémistes, le relais entre le chimpanzé et l'homme est toujours un Noir. Parmi les premiers à ne pas douter de l'humanité des Africains, les missionnaires considèrent la question de l'abolition de l'esclavage comme prioritaire. Dans leur esprit, il n'y a pas d'apparentement de l'indigène avec l'animalité, mais la race noire est en retard sur les Blancs[76].

D'autres noms d'animaux sont cités. Les insectes (mouche, sauterelle) et d'autres espèces dépréciées (bulldog, rat, grenouille, serpent) symbolisent la perception négative des Européens. D'autres animaux, principalement des mammifères et des oiseaux (biche, gazelle, antilope, kangourou, chat ; grue, échassier), par référence à une attitude

---

[74] Vivienne von Wattenwyl : *Un thé chez les éléphants*, *op. cit.*, p. 64.

[75] Voir parmi les rares exemples de comportements jugés scandaleux, le cas d'une femme qui crache de l'eau tiédie dans sa bouche sur son bébé et l'essuie avec sa langue chez Aline Bory : *op. cit.*, p. 4. Des femmes crachent par terre avec beaucoup d'adresse chez Walter Mittelholzer, René Gouzy, Arnold Heim : *op. cit.*, p. 109.

[76] Voir les justifications de l'infériorité des Noirs sans qu'ils soient déchus de leur humanité chez Henri-Alexandre Junod : *«Le Noir africain. Comment faut-il le juger ?»*, *op. cit.*, pp. 19-20 et M^gr^ A. Le Roy : *op. cit.*, p. 110.

ou une posture particulière des corps indigènes, servent de comparaison positive[77]. Dans tous les documents, les images attribuées aux Africains les rapprochent de l'animal en déniant le peu d'humanité qui leur reste.

La tournure d'innombrables phrases renforce la représentation de cette proximité avec la Nature — animale ou végétale d'ailleurs —. Les indigènes mangent comme des cochons, sont souples comme des lianes et ont les yeux retors des chacals. Ils hurlent, piaillent et jacassent, se tortillent et se déploient. Tout un vocabulaire aux connotations évocatrices met le doigt sur l'animalité[78]. La littérature est truffée d'exemples.

Paul Moehr cite des passages où le regard et l'attitude des guerriers azandé sont révélateurs de la brutalité. La description ci-dessous met en évidence une certaine forme de respect de la part du Suisse et d'admiration, à peine feinte. Elle suggère qu'au fond de l'âme de ces Noirs, pourtant pacifiques, la flamme vivace de la sauvagerie couve toujours :

> Les yeux, fendus [le s est tracé] en amande, ouvert un peu obliquement et surmontés d'épais sourcils bien marqués, sont grands et pleins ; la distance où ils sont l'un de l'autre dénote un crane d'une largeur peu commune et mêle un air de franchise ingénue à l'expression de férocité brutale et d'audace guerrière de la figure.[79]

Les effets recherchés sont de nature diverse. L'auteur évoque son courage, reconnu et mérité, parce qu'il ne craint pas les périls. Son attitude le met en valeur. Le sauvage, c'est l'indigène, ce sont les indigènes. La masse réduit les individualités : tous les Africains, jeunes, vieux, femmes, enfants sont compris dans le terme générique d'indigènes. Ils sont *ensauvagés*, c'est-à-dire rendus sauvages. Enfin, le danger est bien réel. Comment raconter un exploit sans péripéties ni périls ? Certains auteurs vont jusqu'à douter de la violence infligée par les colons et le système colonial pour la rejeter sur les indigènes. La négation des atrocités commises par les Blancs s'explique, selon eux, par les pratiques sauvages, brutales et coutumières des populations soumises[80]. Les voyageurs suisses sont capables de créer une hiérarchie de la brutalité des diverses tribus indigènes. Ils fondent leur jugement sur une conception

---

77 A titre d'exemple, chez Marthe Kunz : *«Taille cambrée, pieds et mains bien faits, aux attaches fines, minois espiègles et rieurs, les petites zambéziennes sont pleines de charme. Il faut les voir jouer, le soir, au clair de lune. Dans leurs gestes, leurs attitudes, il y a une souplesse de jeunes animaux. Elles dansent, chantent, claquent des mains, imitent l'allure sautillante de la grenouille ou les bonds comiques du petit kangourou». Op. cit.*, p. 68, et l'extrait tiré d'Osa Johnson : *«Quand l'homme réapparut, il était accompagné de trois jeunes indigènes et d'un vieillard. Ce dernier ressemblait de si près à un singe que j'en restai bouche bée. Ses petits yeux brillants, ronds comme des boutons de bottine, trouaient une masse touffue de cheveux laineux. Sa bouche énorme s'ouvrait constamment, découvrant des dents parfaitement blanches et saines. Ses mouvements étaient rapides, nerveux et sûrs. Il avait du singe l'extrême vivacité ; la forme de ses pieds évoquait cet animal : il se servait de ses membres inférieurs pour saisir une branche, tout comme nous nous servons de nos membres supérieurs». Op. cit.*, p. 150.

78 Pour une clarification de la définition de l'animalité, voir à ce sujet l'entrée *«Animalisch»* chez Joachim Schultz : *op. cit.*, pp. 31-32.

79 Paul Moehr : carnet de voyage n° 1, 1902-1909, p. 56, APM.

80 Le cas du commandant Arnold dans la région de la Mongala est interprété de la sorte par François Huberty : *op. cit.*, pp. 49-50.

anthropologique de la sauvagerie lisible sur le visage[81]. Cette théorie est l'héritière directe des principes physiognomoniques du pasteur zurichois Lavater[82].

Les échauffourées et les combats locaux, qui émaillent l'histoire coloniale, contre la mainmise européenne sur les richesses territoriales africaines alimentent la littérature exotique. La citation ci-dessous, tirée d'un roman de René Gouzy en 1923, illustre cette représentation :

> Depuis six semaines la colonne, à marches forcées, avait talonné les révoltés qu'elle chassait devant elle, les débusquant de «boma» en «boma». Seul un petit groupe de desperados résistait encore. Traqués par les blancs, guettés par les indigènes qui avaient eu à souffrir de la brutalité de ces pillards et qui faisaient cause commune avec l'Européen, le caporal Likongo et ses derniers fidèles s'étaient – suprême ressource – retranchés dans le village de Bambare dont ils avaient, au préalable, massacré les habitants et saccagé les plantations, avec la fureur aveugle de la brute aux abois.[83]

La multiplicité des défauts chez le Noir ressort également dans un autre extrait du même livre, où animalité, manque d'hygiène, effluves malodorantes et servilité se côtoient. Accrocher le lecteur avec un détail, peu ragoûtant en l'occurrence, est une garantie de succès. Les points de suspension de la dernière phrase trahissent la volonté de rechercher le sensationnel :

> Et Yakouta a bouilli pour toi ce beau poisson, ajouta-t-il en poussant sous le nez du «Seigneur» un objet noirâtre dont l'odeur seule aurait fait évanouir un Européen […] A plat ventre sur les nattes, sans se soucier de la chaleur torride, les indigènes, en rond autour des foyers, puisaient à même les calebasses. A grand bruit, ils trituraient. L'on eût dit des pourceaux à l'auge. Des grognements s'élevaient quand un glouton, impatient, allongeait le bras avant son tour. […]
>
> — *Mamajango* ! gémissait un des porteurs, râclant délicatement avec son couteau un ulcère béant qu'il avait au mollet. […] *Mamajango !* répéta-t-il d'une voix pleurarde, … en léchant son couteau pour le nettoyer.[84]

Si l'odeur ne se photographie pas, elle se suggère par l'image avec une grande force de persuasion. Deux clichés, pris à une cinquantaine d'années de distance, montrent une scène de dépeçage d'un éléphant par des chasseurs indigènes. Le premier est tiré des albums photographiques de Paul Moehr avec la mention *«Les porteurs au repas occupés avec la distribution des tripes d'un éléphant»* (fig. 40)[85]. Le second provient du roman *Calibre 475 Express* de Marcel-Georges Prêtre avec la légende

---

[81] *«Toutefois, il serait une grande erreur de croire que tous les indigènes des parties centrales et équatoriales du Congo soient exclusivement de ces nègres inferieurs, au front bas, aux pommettes saillantes, a la face bestiale des tribus du Bas Congo, qui sont plus avilies plus vicieuses, et plus laides que celles du Haut Congo»*. Paul Moehr : carnet de voyage n° 2, 1902-1909, p. 30, APM.

[82] Théologien protestant zurichois, Lavater (1741-1801) est le divulgateur de la physiognomonie — l'étude du caractère de l'homme à travers sa physionomie. Voir *«Johann Caspar Lavater. Das Antlitz, eine Obsession»*, exposition du Kunsthaus de Zurich en 2001.

[83] René Gouzy : *Au grand soleil d'Afrique*, *op. cit.*, pp. 29-30.

[84] *Ibidem*, pp. 139-140.

[85] Cliché n° 22 / 164 N, album photographique n° 1, 1902-1909, APM.

suivante : *«Scène de dépeçage d'éléphant, il faut un jour pour réduire à zéro ce monstre de 7 tonnes»* (fig. 41)[86].



40



41

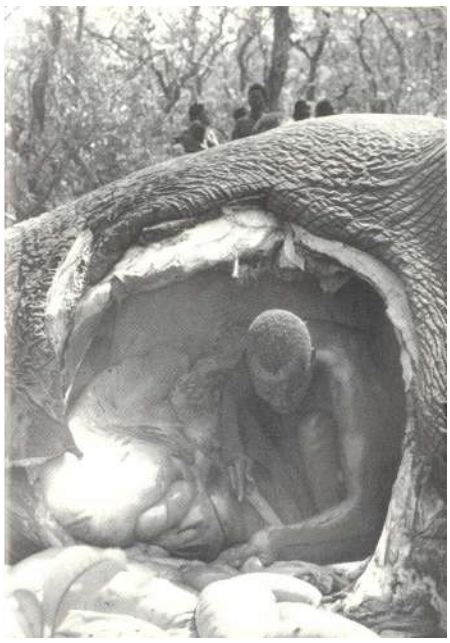
On peut douter de l'absence de mise en scène, vu le nombre de personnes en activité. L'un ou l'autre regard trahissent la présence du photographe. Le cadrage diffère d'une photographie à l'autre. Le thème est fédérateur : il suggère les relents de la triperie et des morceaux de chair animale, il montre la sauvagerie impatiente des indigènes au moment du partage et leur proximité avec l'animal, au point de faire corps avec la carcasse comme le confirme la légende proposée par l'auteur (fig. 42)[87]. Ces photographies reproduisent des épisodes de chasse traditionnelle, mis en scène par le

[86] Marcel-Georges Prêtre : *Calibre 475 Express*, *op. cit.*, intercalaire pp. 48-49.

[87] *«Lors du dépeçage d'un éléphant, l'on travaille aussi bien depuis l'intérieur que depuis l'extérieur et personne n'oublie que les tripes en sont les meilleurs morceaux». Ibidem*, intercalaire pp. 48-49.

cadrage. Les images résument en une rapide synthèse le raccourci évident entre l'humanité et l'animalité. Des clichés à l'apparence anodine, pris pour montrer un aspect précis de la vie deviennent, aux yeux du photographe, un indice, une trace du mode de pensée colonial. Lorsqu'il est possible de créer des séries d'images respectant la composition, le sujet, la mise en scène, le cadrage et le contexte, la preuve de la réalité d'un imaginaire colonial est établie.

Par un effet d'optique intéressant, lié au processus de développement photographique à l'eau salée (nitrate d'argent), l'indigène à droite de la photographie prise par Moehr, se fond et se confond littéralement avec le paysage de l'arrière-plan (fig. 43)[88]. La fusion avec la nature est une réalité.



42



43

Ces clichés sont largement diffusés : le magazine *L'Echo Illustré* reproduit des scènes foncièrement identiques, intitulées *«La Curée»*[89] ou *«Le dépeçage d'un éléphant par les indigènes»* au Togo[90]. La circulation de ces documents nourrit la population suisse d'informations sur l'Afrique. Elle conforte les opinions dans l'idée que les

---

88 *«Crocodile 4,35 m : tiré sur la Tshuapa»*, cliché n° 4 / 198, album photographique n° 1, 1902-1909, APM.

89 *L'Echo Illustré* n° 49 du 6 décembre 1947, p. 6, voir aussi Marcel-Georges Prêtre : *Latitude zéro*, *op. cit.*, p. 96 et l'extrait suivant : «*Lorsqu'il y avait un éléphant tué dans les environs du poste, j'accordais un jour de congé aux soldats et travailleurs. Il fallait les voir filer, quasi nus, avec leur couteau, vers la curée ! les yeux brillants, la bouche gourmande se pourléchant d'avance ; ils redeviennent tous de vrais sauvages dans ces moments ! Mais que trouvent-ils de si bon dans cette viande ?»*. François Huberty : *op. cit.*, pp. 179-180.

90 *L'Echo Illustré* n° 1, 1938, p. 11.

Africains sont des sauvages aux mœurs brutales et animales et qu'ils restent irrémédiablement proches de la Nature[91].

Les textes vont encore plus loin : l'animalité est, plus qu'une allusion, un attribut de la condition des Noirs[92]. Les exemples tirés des magazines populaires suisses ne laissent planer aucune équivoque. *«Idylle noire ou le négrillon et le cynocéphale…»* n'est pas une plaisanterie, mais le titre d'une image publiée dans une page de variétés (fig. 44)[93]. Le même hebdomadaire se fend d'une légende où les deux espèces, animale — un singe — et humaine — un enfant noir —, ne font qu'une :

> «Qui se ressemble, s'assemble !» C'est ce qu'on est presque irrésistiblement tenté de dire en contemplant cette curieuse paire d'amis. Il est vrai qu'il s'agit de deux «artistes» d'une compagnie cinématographique de Hollywood. Chacun en son genre, ils obtiennent des effets du meilleur comique.[94]



44

En revanche, lorsqu'un Blanc est photographié avec un singe, les classifications biologiques sont clairement séparées[95]. L'exemple le plus extrême réside dans un texte publié en 1938 — mélange de genres oscillant entre la fable, le conte et la nouvelle — où les animaux sauvages d'un zoo rendent visite et observent les Africains exposés[96].

---

[91] Une autre photo montre des Africains avec des singes après une chasse dans *L'Illustré* n° 12 du 24 mars 1923, p. 141. La presse publie également des articles sans photographies qui font l'amalgame. Voir par exemple *La Sentinelle* n° 222 du vendredi 24 septembre 1915, p. 1.

[92] Le terme *singer* prend un sens particulier dans le monde colonial, comme l'indique avec acuité Albert Memmi : *«Plus brutalement, il dira que le colonisé n'est qu'un singe. Et plus le singe est subtil, plus il imite bien, plus le colonisateur s'irrite». Op. cit.*, p. 108.

[93] *L'Illustré* n° 10 du 5 mars 1925, p. 119.

[94] *Ibidem* n° 14 du 2 avril 1931, p. 411.

[95] *«Monsieur Bornhauser, de Zurich, directeur d'une importante entreprise à Inganda (Congo belge). Comme on le voit, notre compatriote aime à se distraire en jouant avec un singe et un chien aussi drôles que vifs». L'Illustré* n° 39 du 22 septembre 1927, p. 868.

[96] Alexandre Koehler : *«A l'envers ou la leçon au zoo»* dans *L'Illustré* n° 49 du 8 décembre 1938, pp. 1591-1592. Le texte est sans ambiguïté : *«On commença la visite par les nègres.* […] *Ils étaient*

Des commentaires des Africains eux-mêmes sur leurs coutumes sont interprétés partialement par les Blancs. Ces derniers n'ont qu'une idée en tête : relever les indices et les traces qui confirment la vision occidentale, tronquée et faussée, de la proximité naturelle des Noirs et de la vie animale. En rappelant des histoires circulant en Occident[97] et en les soumettant au regard critique d'un Africain, Martin Johnson fournit un démenti formel à une légende tenace. Mais il souligne l'étrange raisonnement de comparaison soutenu par l'indigène qu'il interroge :

> Avec une insistance qui n'était pas sans m'étonner, Martin se renseigna sur la prétendue cruauté des gorilles. Qu'y avait-il de vrai, demanda-t-il à tous les indigènes que nous rencontrions, dans ces histoires, généralement admises dans le monde civilisé, d'après lesquelles des femmes et des enfants auraient été enlevés, des hommes tués, par les puissants anthropoïdes ? Les indigènes hochaient la tête, et nous regardaient avec une certaine méfiance, nous qui avions ajouté foi à pareilles légendes. Pourquoi les gorilles enlèveraient des femmes ? nous dit l'un d'eux ? Les femmes sont faites pour aller chercher le bois, cultiver les jardins et construire les maisons, et les gorilles n'ont pas besoin de bois, de jardins, de maisons.[98]

La confusion entre nature et indigène devient conviction au point de perdre la distance critique avec l'esclavagisme dont l'Afrique est le principal creuset. Si le Noir est proche de l'animal, cela explique de façon simple son passé de bête de somme. On lit sous la plume de Blanchod cette remarque étonnante :

> En voyant ces Noirs misérables, dans un climat torride et malsain, je me demande si ceux qui ont été emmenés au temps de la traite n'étaient pas finalement plus heureux que ceux qui restaient au logis. Sans doute, il y avait les horreurs de la capture, la colonne enchaînée, l'entassement dans les pontons négriers, mais ensuite un meilleur climat, une nourriture assurée étaient la récompense de tant de souffrance. A toute question on peut donner de paradoxales réponses.[99]

Cette pensée se justifie, de l'avis du Lausannois, par la décrépitude de la population qu'il rencontre lors de son voyage en 1937. La logique qui préside à ce raisonnement est implacable. Une fois admise l'infériorité des Noirs, la stagnation de leur développement et l'absence de responsabilisation, l'homme blanc a pour mission d'améliorer la condition des indigènes. Devant la vacuité des efforts investis dans certaines zones, pour ne pas devoir reconnaître la faiblesse des efforts de civilisation, il vaut mieux revenir à un temps révolu, où chacun occupe sa place dans une relation de stabilité qui a fait ses preuves. Aucun Suisse n'envisage de savoir ce que pense

---

prognathes, crépus, à lèvres lippues ou inexistantes, le nez épaté. […] *L'hippopotame et le crocodile laissèrent échapper un «C'est du déjà vu !…» qui n'avait rien de flatteur pour les nègres et qui disait combien sur ce sujet le pachyderme et le saurien étaient blasés. On vit plus fort cependant. Un escargot et un lapin en passant échangèrent un sourire complice et plein de pitié. «Des hommes, ça ? avaient-ils l'air de dire, allons donc, mon cher !…» et ceci, c'était un comble, en vérité».*

97 Comme par exemple, un enfant des environs de Port-Alfred, dans la région du Natal en Afrique du Sud élevé par des babouins, *«très robuste et agile, il se sert indifféremment de ses mains ou de ses pieds pour saisir les objets». L'Illustré* n° 50 du 11 décembre 1930, p. 1652.

98 Osa Johnson : *op. cit.*, pp. 342-343.

99 Fred Blanchod : *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, p. 235.

l'Africain d'un tel raisonnement. La réflexion de Blanchod laisse cependant songeur, bien qu'il souligne l'aspect *«paradoxal»* de ses cogitations.

L'imagerie de la violence et de la brutalité ne disparaît pas facilement des ouvrages. Marcel-Georges Prêtre évoque l'épisode suivant, sans savoir s'il s'est réellement produit. Cela n'a guère d'importance : le lecteur croit ce qu'il lit. Pour donner du poids à son exposé, l'auteur insiste sur la véracité et la fidélité de ses retranscriptions. Il n'y a donc plus de place au doute dans l'ouvrage qualifié par Prêtre de *«roman documentaire»* :

> Le chef des Pygmées fit attacher — devant tout le village rassemblé — le voleur à un tronc d'arbre à kapok, hérissé sur toute sa surface de pointes très effilées, et lui fit administrer plusieurs coups de lanière d'hippopotame. Ce traitement me parut si barbare et tellement hors de proportion avec le délit que je voulus m'interposer, mais Malissard m'enjoignit de n'en rien faire, car les décisions du chef sont sans appel et un Blanc ne peut en aucun cas se mêler de la justice des indigènes. Je dus donc assister impuissant au supplice du malheureux qui recevait les coups sur la face et sur le corps, et dans le dos duquel les pointes de l'arbre entraient profondément chaque fois qu'il tressautait.[100]

Pour maintenir sa supériorité, pour *«ne pas perdre la face»*, selon les expressions de Prêtre, le Blanc n'hésite pas à recourir à tous les moyens, y compris à la force. Ne pas intervenir repose sur le respect de la justice indigène, qui se doit d'être appliquée sans contestation. Le recours à cette solution couvre l'erreur du Suisse qui s'est plaint du vol de son couteau de chasse. Dans l'ignorance des conséquences envers le Pygmée incriminé, Prêtre se rend compte de la démesure de la punition infligée. Pour ne pas perdre la face devant le chef des indigènes en retirant sa plainte, il assiste donc au châtiment qu'il a involontairement causé. Après le déroulement du supplice, Prêtre offre l'objet du délit au cruel chef, ce qui montre le peu de remords du romancier au sujet de cet incident.

La force brutale du Noir attire et repousse à la fois, selon le mécanisme complexe du déclenchement de la peur chez le lecteur. La proximité animale confirme le statut de l'indigène dans son rôle subalterne, au stade intermédiaire entre l'homme et l'animal. L'infériorité, l'étrangeté des mœurs, la sauvagerie sont des références utiles pour fixer les Africains dans un monde exotique, inventé par les Blancs. L'imaginaire colonial continue de s'élaborer chez les voyageurs dont les témoignages sont crédités d'une sincère authenticité.

L'ANTHROPOPHAGIE

Le tabou absolu pour la pensée «civilisée» est l'anthropophagie, répugnante et contraire à la condition humaine. Elle est abhorrée de tous, elle récolte les critiques unanimes les plus vives. Les indigènes sont toujours susceptibles de la pratiquer car, dans leur for intérieur, la sauvagerie n'a pas disparu. L'anthropophagie est domestiquée, contenue, réprouvée et phagocytée par l'éducation morale et religieuse. Evoquer le cannibalisme est une technique à double tranchant pour les auteurs. Insister sur sa persistance, c'est montrer du doigt *a contrario* la vacuité des efforts investis dans les

[100] Marcel-Georges Prêtre : *Calibre 475 Express*, *op. cit.*, p. 155.

projets missionnaires et dans la colonisation perçue comme un faible vecteur de civilisation. Mais ne pas mentionner son existence, c'est se couper très rapidement d'une excellente source d'inspiration[101].

Les Suisses du continent noir participent à la diffusion d'épisodes tragiques et choquants, à la publication de scènes parfois extrêmes de sauvagerie. En resserrant l'analyse des textes et des sources, on constate qu'aucun témoignage pris sur le vif n'est mentionné. Même chez les auteurs les plus sincères, dans les brouillons personnels et dans les notes manuscrites, aucune participation à une scène réelle de cannibalisme n'est citée. Les scènes d'anthropophagie ne manquent pourtant pas et les preuves, s'il y en a, sont dûment citées.

Deux Suisses auraient été victimes de cannibalisme selon la presse, mais les récits sont à prendre avec beaucoup de circonspection en raison de grandes imprécisions[102]. Les témoignages insistent pourtant sur la réalité des faits. Dans les lignes qui suivent, les signes visibles sur les indigènes sont interprétés comme des indices attestant l'anthropophagie :

> Néanmoins, j'ose affirmer que les Azandés ou Niam-Niam (Niam) veut dire viande, d'ou le nom) sont anthropophage, et que ceux là le sont entierement et sans réserve a tout prix et en toutes circonstances. Ils ne font pas un secret de leur horrible

---

[101] Les journaux suisses évoquent régulièrement l'anthropophagie dans leurs colonnes. Une liste exhaustive serait trop longue à mentionner ici. Voir la sélection chronologique suivante et quelques cas concernant uniquement les Africains : *La Liberté* n° 191 du vendredi 18 août 1882, pp. 3-4, n° 255 dimanche 3 novembre 1901, p. 2, n° 90 du samedi 19 avril 1902, p. 2, n° 68 du vendredi 25 mars 1904, p. 2, n° 128 du mercredi 3 juin 1908, p. 2, n° 213 du lundi 14 septembre 1908, p. 3, n° 169 du mercredi 23 juillet 1913, p. 2, n° 52 du samedi 2 mars 1929, p. 5, n° 177 du samedi 1er août 1931, p. 3, n° 211 du vendredi 11 septembre 1931, p. 4, et *La Sentinelle* n° 114 du mardi 20 mai 1913, p. 2 et n° 224 du jeudi 25 septembre 1913, p. 1. Dans un article intitulé *«Les derniers sauvages»*, les Bochimans sont qualifiés d'*«extrêmement bornés et incapables d'aucun travail. […] Ils sont au dernier degré de l'échelle humaine […] Leur langage est une succession de grognements sourds et de cris aigus. Ils ne comprennent pas plus de 300 mots, alors que les plus pauvres langages européens en comptent 40,000. […] Ils se nourrissent aussi de sauterelles, de vers de terre, d'araignées et de fourmis. […] En un mot, il n'est pas sur tout le globe une race aussi dégradée que celle-là». La Sentinelle* n° 284 du vendredi 8 décembre 1922, p. 1. Voir aussi *L'Echo Illustré* n° 24, 1934, pp. 600-601 avec un texte traitant du cannibalisme illustré de photos de Papous, une série qui débute avec le n° 10, *«Seul chez les Canaques. Jean Godefroy, apôtre des cannibales.»* pour se terminer au n° 33 avec vingt et un articles agrémentés de photographies de Canaques et quatre pages sur *«Les cannibales de la Nouvelle-Guinée»* dans *L'Illustré* n° 19 du 7 mai 1925, pp. 225-228, les pp. 226 à 228 étant numérotées faussement.

[102] Il s'agit du capitaine neuchâtelois Eugène Lardy, tué par des indigènes à Sungula, au Congo, le 4 novembre 1898. Les proches de Lardy continuent d'entretenir l'histoire terrible de sa mort en affirmant qu'il a été mangé par des cannibales. Voir la lettre d'un descendant du cousin de Lardy du 3 décembre 1996, APM. Sur les diverses versions de la mort de Lardy, voir *La Liberté* n° 6 du mardi 10 janvier 1899, p. 2 et, surtout, n° 8 du jeudi 12 janvier 1899, p. 3 ; *La Sentinelle* n° 3 du mardi 10 janvier 1899, p. 3 ; *La Patrie suisse* n° 140 1899, p. 33 ; Patrick Minder : *«D'Helvétie en Congolie»…*, *op. cit.*, pp. 146-147, où il faut corriger l'erreur suivante : Lardy sert dans la batterie 11 et non dans le bataillon 11 neuchâtelois. La seconde victime est le sous-officier Rauss *«découpé en morceaux et mangé»*, *«massacré par les anthropophages au Congo belge»* en 1904. *La Liberté* n° 151 du mercredi 6 juillet 1904, p. 2. et n° 152 du jeudi 7 juillet 1904, p. 2. Le nom de Krauss est d'abord mentionné, le journal le corrige ensuite par Rauss. Aucun registre de matricule, ni dossier officiel n'existe dans les archives sous ces noms-là, d'où le doute qui subsiste sur la véracité de ces informations.

> penchant ; ils se parent avec ostentation de colliers faits des dents de leurs victimes. En temps de guerre, ils dévorent des victimes de toutes ages, mais surtout des vieillards, qui en raison de leur faiblesse sont une proie plus facile ; et dans tous les temps lorsqu'un individu meurt dans l'abandon sans laisser de parents qui s'y opposent, il est rare qu'il soit enterré, il est mangé dans le village ou il a vécu. Il est inutile de dire que ces hideuses pratiques se font a l'insu des Européens, qui font tout leur possible pour enrayer, sinon empecher ces coutumes barbares et je puis assurer qu'il faudra encore de nombreuses années avant de pouvoir abolir le cannibalisme dans ces régions.[103]

Ce passage impose quelques commentaires. D'après certains spécialistes, les Niam-Niams sont une tribu inventée de toutes pièces[104]. En effet, lors d'exhibitions en Europe, l'usage veut que les noms des populations indigènes soient modulables à foison. Les troupes d'Africains changent en fonction du lieu où elles se produisent : des Sénégalais deviennent des Togolais, des Hottentots ou des Dahoméens, selon les nécessités imposées par l'impresario[105]. Dans le cas présent, Moehr réside dans la partie nord du Congo et passe les trois années de son second contrat chez les Azandés. L'origine du mot Niam-Niam mentionnée dans son témoignage doit donc être considérée avec beaucoup de circonspection.

L'administration de la preuve de l'existence de pratiques cannibales repose sur des indices parlants — colliers en dents humaines, témoignages oraux —, mais qui ne sont jamais complétés par des expériences vécues, où le Blanc découvre des restes humains et surprend un groupe d'indigènes en plein festin[106]. L'amalgame entre sacrifices humains et consommation de chair humaine donne du poids au récit. Le glissement au sein d'un même texte d'une pratique à l'autre s'opère aisément, faisant croire au lecteur que les attributs d'une coutume sacrificielle sont identiques aux pires scènes de cannibalisme[107].

L'idée de transformer les indigènes pour qu'ils abandonnent cette pratique abominable est omniprésente. Le succès du projet est loin d'être garanti car l'Africain s'oppose à la mission civilisatrice. Peu importe, au fond, la véracité des faits. Les

---

[103] Paul Moehr : carnet de voyage n° 1, 1902-1909, pp. 63-64, APM.

[104] Commentaire de la 29e minute du film documentaire *Zoos humains* de Pascal Blanchard et d'Eric Deroo, Arte, 2002.

[105] Sur l'exhibition de Canaques de Nouvelle-Calédonie comme anthropophages devant dévorer de la viande crue lors de l'Exposition coloniale de 1931 à Paris, voir Didier Daeninckx : *Cannibale*. Paris, éd. Gallimard, 1998, 107p. Le grand-père du célèbre footballeur international Karembeu faisait partie de la troupe.

[106] Cette situation diffère de la période de l'accession à l'indépendance, si l'on en croit certains auteurs comme Benoît Verhaegen : *«Réflexions sur la violence en Afrique contemporaine : entre macrohistoire et microhistoire»* dans Jean-Luc Vellut (ss la dir. de) : *La mémoire du Congo, op. cit.*, pp. 199-204. A nos yeux, l'important est de savoir qui propage le discours sur l'anthropophagie, avérée ou non, et comment il s'articule pour qu'il soit reçu en Europe. Une coupure de presse rapporte la disparition à Copenhague d'un secrétaire de cirque nommé Scheed-Vandel, dévoré par une troupe de cannibales, dont on ignore le pays d'origine. Les détails sont très précis : *«Les murailles étaient éclaboussées de taches de sang Des ossements à moitié rongés parsemaient le plancher.* […] *On suppose qu'un des sauvages lui a sauté dessus par derrière et l'a étranglé ; puis on l'a mangé tout cru. Plusieurs os ont été brisés et on en avait sucé la moelle». La Liberté* n° 113 du dimanche 16 mai 1897, p. 3.

[107] L'exemple le plus concis à ce sujet est un article du *Journal de Genève* reproduit par *La Sentinelle* sous le titre *«Mariage de gala chez les cannibales»*. N° 211 du mardi 11 septembre 1934, p. 1.

témoignages fournissent en revanche de précieuses indications sur leurs auteurs. Paul Moehr est persuadé de la présence du cannibalisme sur son territoire et exprime sa profonde répulsion. Il le signale dans ses souvenirs :

> J'apprend par un porteur de ma colonne, qu'une jeune fille a été tuée et mangée la nuit précédente dans la forêt a proximité du village. Je questionne adroitement le chef qui ne me fait aucune difficulté pour me raconter ce crime odieux. Renseignements pris, l'anthropophagie est commune a toutes les peuplades de la forêt, et mes soldats se font un plaisir de me donner sur ces matières les renseignements les plus détaillés. En temps de guerre, les ennemis tués au combat et dont le vainqueur peut s'emparer sont mangés, et les crânes servent de trophées devant la case du chef. C'est la sorcellerie qui procure aux anthropophages les plus fréquentes occasions de manifester leur penchant pour la chair humaine. Tout individu convaincu de malefice n'a aucune chance d'échapper, et souvent sur la simple indication d'un enfant, qui explique un rêve ou il mêle un homme, une série d'épreuves dont le patient ne sort jamais vainqueur lui est imposée. Je manifeste au chef et a ses gens stupefaits toute l'horreur que ces mœurs barbares nous inspirent a nous Européens, ils ne comprennent même pas pourquoi nous réprouvons leurs coutumes et comme je ne peux pas les modifier au moins pour le moment, je renonce a les convaincre. Ainsi, a quatre jours d'un poste européen, nous découvrons pareilles atrocités. Je suis fixé sur la valeur morale et intellectuelle de mes administrés.[108]

La répugnance et le dégoût des Occidentaux pour l'anthropophagie ne les empêchent pas de satisfaire un besoin irrépressible de curiosité. Le sentiment de côtoyer le danger de près, l'envie de découvrir les secrets cachés de la pratique cannibale, le besoin d'obtenir une réponse rationnelle à un comportement qui ne l'est pas, tout concourt à enquêter et à se documenter sur le thème. François Huberty confirme ce désir de connaissance, lorsqu'il travaille dans une région qui borde le fleuve Congo :

> "Mais, que trouvez-vous de bon dans la chair humaine", dis-je, "cette viande ne doit pas être tendre comme celle de tous mammifères carnassiers : lions, tigres, léopards, chats, etc. Elle est plutôt coriace, dure ? "Je n'en mange plus, certes", me répondit le Bangala. "Les blancs me l'ont défendu, j'obéis, mais n'est-ce-pas plus noble de manger une viande qui parle que de manger des restes d'animaux stupides ?" Ainsi parla mon Bangala. Je me dispensai de lui répondre, cette idée est ancrée en eux, rien à faire, si ce n'est de continuer à empêcher leurs odieux festins ![109]

Les explications reproduites par les colons proviennent toujours des indigènes. Au-delà des problèmes de compréhension et des mauvaises traductions, les rapports sociaux inégalitaires poussent les Africains à élaborer des réponses qui satisfont les Blancs. La perspective d'obtenir des Africains une réponse scientifique valable s'évanouit devant des descriptions inventées qui calment la soif d'explication. Des textes farfelus qui ressemblent à des recettes gastronomiques, sans aucune distance critique, informent le lecteur :

---

[108] Paul Moehr : carnet de voyage n° 1, 1902-1909, pp. 35-36, APM.
[109] François Huberty : *op. cit.*, pp. 47-48.

> Le cannibalisme fleurit encore dans ces régions. Les noirs, destinés à être mangés par les Mongos, sont au préalable parqués dans un Kraal où on les gave de végétaux à l'exclusion absolue de viande. Ce régime dure 4 mois, puis la chair est tendre à point… les anthropophages abattent alors leur bétail humain : ce sont des gourmets, les Mongos ![110]

Le cannibalisme se mesure à la dentition remarquable des indigènes, accentuant chez eux une boulimie de chair humaine mal contenue. Paul Moehr commente la taille des incisives et documente ses propos à l'aide de photographies explicites (fig. 45)[111] :

> Les Topokés, tribus cannibales par excellence, et habitant au fond des grandes forêts de la Haute Tchuapa, du Lomami et de l'Aruwimi, se tatouent affreusement tout le front et les joues, s'épilent les cils et les sourcils, et se font de plus, limer en pointes les dents de devant.[112]



45

Cette idée de la brutalité innée chez les Africains est partagée en 1923, quelques années après les notes de Moehr, par René Gouzy dans un passage de ses romans inspirés par son séjour congolais :

> De grands gaillards, superbement musclés, l'air hardi et décidé, l'allure provocante ; leurs dents limées en pointe, de singuliers colliers qu'ils portaient – osselets polis ou passés à l'ocre, ayant avec ceux des phalanges humaines une fort suspecte ressemblance – avaient fait supposer à Vandeck et à son compagnon que ces messieurs ne s'étaient pas précisément engraissés en consommant des plantains.[113]

L'anthropophagie est plus soupçonnée qu'avérée. Elle cimente la certitude de la sauvagerie innée et de la brutalité atavique des indigènes. Le cannibalisme sert d'exutoire à la peur occidentale. Jugulée par l'éducation et l'asservissement aux valeurs chrétiennes, l'anthropophagie justifie la civilisation et emporte l'adhésion des Européens les plus réfractaires au système colonial, à cause de l'inhumanité et de

---

[110] *Ibidem*, p. 45.

[111] Cette photographie n'est pas prise par Moehr. Elle provient certainement d'une carte postale commerciale. Cliché n° 40 / 29, sans légende, album photographique n° 2, 1902-1909, APM.

[112] Paul Moehr : carnet de voyage n° 2, 1902-1909, p. 30, APM. Il reprend ce sujet dans un autre texte : *«Les hommes, comme les Bangu, se liment les incisives et finissent par avoir les dents excessivement effilées et pointues»*. Paul Moehr : carnet de voyage n° 1, 1902-1909, p. 39, APM.

[113] René Gouzy : *Au grand soleil d'Afrique*, *op. cit.*, p. 183.

l'abjection qu'elle inspire. Poussée à son paroxysme, l'exploitation littéraire des pratiques réprouvées de la consommation de chair humaine stimule les émotions et fait naître des frissons chez le lecteur grâce à la prouesse stylistique des rédacteurs.

L'INFANTILISME

L'infériorité ne se mesure pas uniquement en termes de domination. Êtres attardés d'une civilisation stagnant depuis les origines, les Africains représentent un potentiel, un projet de civilisation et un devenir valorisant. Suite aux théories biologiques en vogue, le développement intellectuel, social et technique des indigènes débute et se nourrit du contact avec la civilisation[114]. Hommes-enfants encore en gestation, les Africains se civilisent au contact du Blanc. Sous la houlette de son guide, l'indigène grandit et développe peu à peu ses capacités, dans le respect le plus strict des codes et des obligations qui sied à sa fonction subalterne :

> S'ils en montrent [de la reconnaissance] c'est qu'ils sont des enfants, recevant tout naturellement les bienfaits de l'homme blanc, comme ils reçoivent la pluie et les autres bénédictions du Maître de la Vie.[115]

Déroger à la règle en changeant de statut implique le risque de régresser et le retour possible à l'indomptable sauvagerie, à la misère morale et à la déchéance physique. Le comportement et la gestuelle des Africains sont décortiqués et disséqués par le regard occidental. Le Blanc scrute et repère les attitudes les plus naturelles ou les plus anodines : chacune d'elles trahit l'état infantile de l'indigène. Blanchod relève ces détails qu'il soumet à la sagacité de ses lecteurs :

> Quand la famille descend [du wagon], Monsieur s'en va les doigts aux hanches ou en tenant un copain par la main ; ce sont des grands enfants qui aiment ce geste-là.[116]

Une tenue inconvenante ou une attitude inadaptée suscite immédiatement la catégorisation de l'indigène dans le registre infantile, voire comique. Des photographies font sourire et rire aux éclats les Européens parce qu'elles heurtent la raison (fig. 46)[117] :

---

[114] L'infantilisme est un des traits de caractère du Noir selon Osa Johnson : *op. cit.*, p. 142.
[115] Martin Johnson : *op. cit.*, pp. 50-51.
[116] Fred Blanchod : *Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, p. 68.
[117] *«Négresse-accordéoniste»*, cliché n° 90 / 203, album photographique n° 2, 1902-1909, APM.



46

Dans l'esprit occidental, l'avenir de l'Africain se résume en une alternative : soit l'indigène évolue dans le cadre imposé, soit il est voué à disparaître progressivement de la surface de la terre, victime de son inadaptabilité à la société moderne. Les discours des missionnaires montrent que le chemin de la rédemption civilisatrice est long. Vouloir sauter des étapes comporte des risques incalculables qui provoqueraient la destruction de tous les efforts consentis :

> Nous cherchons aussi dans le mariage zambézien une profondeur, une stabilité qu'il est tout à fait ridicule d'attendre d'un peuple si enfant et si «nature». […] Mais vouloir d'emblée octroyer à ce peuple enfant le code moral de notre vieille civilisation, en le rendant plus strict pour leur usage, c'est vouloir attifer un jeune enfant d'un habit adulte ; il ne saura comment se mouvoir, il sera malheureux, trébuchera, tombera.[118]

L'état infantile se transmet de père en fils. Le développement plafonne rapidement, dès l'enfance, au plus tard à l'adolescence[119]. Le caractère héréditaire de l'infantilisme trouve son fondement dans l'absence chez l'Africain de technologie évoluée, d'écriture et de développement intellectuel. Le Noir rit comme un enfant. Il retient la leçon uniquement si elle est expliquée simplement. En cas de distraction et de perte de mémoire, les punitions classiques — remontrances, coups, privations et châtiments de toutes sortes, reflets des méthodes pédagogiques et du respect de l'autorité — remettent le fautif dans le droit chemin :

> Als sein Vater ihm drohte, lachte das Kind ; denn es hatte nicht die entfernteste Ahnung, was Schläge wären. Da ergriff sein Vater, um diese Respektlosigkeit zu bestrafen, einen Stock und prügelte das Kind durch. « Nun wusste ich », sagte der

[118] Marthe Kunz : *op. cit.*, pp. 76 et 78.

[119] Voir à ce sujet les explications d'Henri-Alexandre Junod, discutant la théorie de Gobineau et les craniologiques. *«Le Noir africain. Comment faut-il le juger ?»*, *op. cit.*, p. 5.

> Kaffer, «was Schläge seien, wenn ich auch nicht den Grund dafür einsah. Die Weissen können sich nie vorstellen wie stumpf wir Schwarzen als Kinder sind.»[120]

Un épisode particulièrement révélateur de cette mentalité, relaté ci-dessous par Blanchod, indique avec quelle puissance la pensée coloniale domine et fausse la perception du monde. L'indigène le plus méritant, à la loyauté sans faille, au comportement irréprochable et à la sagesse reconnue par les colons, n'accède jamais à la reconnaissance ni à l'égalité :

> Exceptionnellement, un grand Noir à barbiche blanche, l'œil doux et malicieux, la médaille militaire sur la poitrine, monte dans le wagon des Blancs. Je lui fais signe de m'asseoir près de moi. C'est un notable, Kourouma Soury, ancien adjudant-chef aux tirailleurs indigènes ; il est délégué au Conseil administratif de la Guinée et vient de siéger à Konakry […] En 1900, Kourouma Soury était ordonnance du colonel Joffre à Madagascar ; puis il fit les campagnes du Maroc et de Mauritanie, enfin toute la guerre, et fut blessé au Berry-au-Bac. Malgré ces titres et qualités, comme tous les Noirs, il est resté un grand enfant.[121]

A travers les citations qui précèdent, l'infantilisme se conçoit comme un état enfermant l'indigène dans un rôle subalterne. L'avenir toujours promis et annoncé comme meilleur repousse l'accès à l'égalité. Pour l'Africain, elle n'est qu'un lointain horizon, brandie comme une carotte pour faire avancer le baudet. D'une main ferme et sans partage, le Blanc reporte constamment sa promesse d'émancipation. En suivant cette logique coloniale, la distance entre les deux mondes reste infranchissable.

L'ALCOOLISME

Parmi les tares les plus combattues en Europe, l'alcoolisme devient l'objet d'un intense combat. En Suisse, la création de ligues et d'organes de lutte contre la consommation d'alcool émerge dès la seconde moitié du XIX^{e} siècle, à une époque marquée par le volontarisme associatif. Ces organisations rencontrent un succès indéniable au niveau cantonal et national[122]. De tous les voyageurs, les missionnaires

---

[120] *«Lorsque son père le menaça, l'enfant rigolait, car il n'avait aucune idée de ce que signifiait recevoir des coups. Le père saisit alors un bâton pour punir son manque de respect et frappa à grands coups. "Alors je savais", dit le Cafre, "ce qu'étaient les coups, même si je ne comprenais pas la raison de cette punition. Les Blancs ne peuvent pas s'imaginer à quel point nous, les Noirs, sommes abrutis lorsque nous sommes enfants."»* [trad. de V. Zellweger]. Erich Franke : *op. cit.*, pp. 154-155. Sur l'intelligence restreinte d'un Noir, voir Marthe Kunz : *op. cit.*, p. 39. Sur l'étourderie, la négligence des enfants noirs et la sanction par les coups, voir Henri-Alexandre Junod : *«Domesticité africaine»*, *op. cit.*, pp. 4-5. Sur les châtiments corporels et leur justification, voir Paul Moehr : *«Mais il faut aussi qu'il sache bien que, s'il faute, il aura des coups de fouet, a sa disposition ou alors une chaine a son cou avec ce système, vous serez adoré»*. Carnet de voyage n° 1, 1902-1909, p. 44, APM et aussi p. 31.

[121] Fred Blanchod : *La randonnée africaine*, *op. cit.*, p. 32.

[122] Les sociétés de tempérance, la ligue de la Croix-Bleue et d'autres associations s'organisent, donnent des conférences et diffusent des bulletins périodiques, des brochures et des feuillets. Voir par exemple à ce sujet la revue *La Ligue de la Croix contre l'alcoolisme*. Bulle, Ackermann, pour les années 1888-1928 ; F. Curchod-Delessert : *Tempérance et sobriété*. Lausanne, éd. chez l'auteur, impr. Pache, 1884, 359p. ; Louis-Lucien Rochat, fondateur de la Croix-Bleue : *Notice historique sur les sociétés de tempérance en Suisse*. Genève, éd. Agence du Comité central de la Fédération de la croix-bleue, 1895, 33p. ; Louis-Lucien Rochat : *Résumé historique de la lutte contre l'alcoolisme en Suisse*.

sont les plus zélés pourfendeurs de l'alcoolisme, admonestant les indigènes et les colons. La rapide notoriété de la consommation abusive de boissons alcoolisées dans la population blanche incite les gouvernements coloniaux à prendre des mesures drastiques, dont les effets escomptés sont décevants[123].

Pour certains auteurs, l'alcool est l'ultime arme de conquête pour asseoir la puissance coloniale, comme l'exprime Badou : *«Ainsi la colonisation des corps et des esprits achevait-elle celle des territoires»*[124]. Henri-Alexandre Junod tire un bilan des ravages de l'alcoolisme en Afrique. D'après lui, les facteurs héréditaires, l'influence européenne et la course au profit sont les véritables causes du fléau. La colonisation crée la dépendance et le missionnaire pare au plus pressé en tâchant de guider l'indigène sur le droit chemin grâce à la morale religieuse :

> C'est la révélation d'un drame qui se joue actuellement dans l'âme populaire ; elle est tourmentée par le conflit entre la vieille passion héréditaire du sauvage pour l'alcool, passion que les marchands européens ont cultivée pendant des dizaines d'années, et une aspiration nouvelle à une vie supérieure, plus vraiment humaine, que le contact avec les puissances spirituelles de l'Occident a créées. […] Qu'est-ce à dire ? Ce qui manque à la grande majorité des noirs africains, c'est la fermeté de caractère. Ils sont incapables de résister à l'attrait de l'alcool.[125]

En suivant la chronologie, les témoignages ci-après signalent dès le début de la colonisation le penchant des Africains pour la bouteille. La vision occidentale n'est pas forcément péjorative. Un missionnaire protestant comme Chapuis cache mal son paternalisme en invoquant le mode de vie européen comme base de sa réflexion :

> C'est comme en Europe ! Le nègre aime aussi à discuter, philosopher, causer en société et, tout en entendant ou en racontant les nouvelles qui se colportent si rapidement sur le fleuve, il s'assied quelquefois devant la bouteille, le plus souvent devant la calebasse ventrue au long cou, où se trouve la boisson aimée. L'indigène est très sociable ; tout en tuant le temps, il aime à se tenir au courant des événements.[126]

Ce point de vue relativement bon enfant est minoritaire. Le coreligionnaire de Chapuis, Paul Berthoud dénonce la propagation de l'alcoolisme chez les indigènes dans

---

Genève, Agence du Comité central de la Fédération de la Croix-bleue, 1896, 13p. et l'ouvrage de synthèse de l'Agence romande de la Croix-Bleue et de l'Espoir, avec une notice biographique sur Rochat : *Croix-Bleue 1877-1977.* Lausanne, éd. de l'Agence romande de la Croix-Bleue et de l'Espoir, 1977, 20p.

123 Les colons disposent de malles-pharmacie appelées *«medical comfort»* ou *«médical confort»* dont le contenu alcoolisé disparaît en un temps record. Daniel Bersot : *op. cit.*, p. 156 ; François Huberty : op. cit., p. 106 et Patrick Minder : *«D'Helvétie en Congolie»…*, *op. cit.*, pp. 150-151. Sur les déboires des petits fonctionnaires avec l'administration coloniale au sujet de leur intempérance, voir Patrick Minder : *«Une Afrique extraordinaire pour des Neuchâtelois ordinaires»* dans Philippe Henry (et alii) : *Vers d'autres continents. Op. cit.*, pp. 154-181. Sur la consommation d'alcool en désaccord avec les prescriptions réglementaires, voir François Huberty : *op. cit.*, p. 77.

124 Sur l'usage de l'alcool et du tabac pour achever la colonisation, voir Gérard Badou : *op. cit.*, p. 56.

125 Henri-Alexandre Junod : *«L'alcoolisme chez les noirs africains»*, *op. cit.*, p. 13. Sur les ravages de l'alcool amené par l'Occident, voir aussi *La Sentinelle* n° 83 du jeudi 9 avril 1914, p. 1.

126 F. Chapuis : *op. cit.*, pp. 112-113.

sa conférence donnée le 5 février 1895 à Neuchâtel, égratignant au passage les comportements déviants de certains Blancs d'Afrique, responsables, selon lui, du pourrissement de la situation :

> L'ivrognerie, qui avilit les hommes et abâtardit les races, se répand peu à peu dans toute la contrée. Elle achève d'enlever aux nègres toute disposition au travail ; et vous savez que, par nature déjà, ils sont nonchalants et paresseux. Si le mal augmente, ce sont les Européens qui en auront toute la responsabilité. Aussi je suis étonné qu'ils osent encore se plaindre de leurs domestiques et de leurs manœuvres.[127]

Le rôle civilisateur s'accompagne d'un volet moral, impliquant la lutte contre tous les excès et l'application d'un régime de vie strict, voire sévère. Être civilisé nécessite une constante retenue obtenue au prix de lourds efforts. La tempérance est le seul chemin pour atteindre la civilisation. Pour Arthur Grandjean, les bacchanales et les fêtes orgiaques des Africains doivent être rapportées en Suisse. En dénonçant le problème, la cause missionnaire annonce son programme, justifie sa tâche et sensibilise les donateurs à la bonne cause. Les indigènes pousseraient l'indécence jusqu'à faire boire leur progéniture. Le texte suivant touche les âmes dévouées qui, depuis la Suisse, consacrent du temps et de l'argent aux missions, luttant ainsi contre la profonde déchéance des Noirs :

> En temps d'abondance, tout le pays est en liesse ; hommes et femmes sont presque continuellement en état d'ébriété, et il n'est pas rare de voir même des enfants complètement ivres.[128]

Sous la plume de Junod, deux tentatives d'explication sont soumises au lecteur. Se référant à l'homme blanc et à sa physiologie, la première réponse stipule que l'Africain est doté d'une constitution hors normes, en tout cas différente du Blanc. La puissance de la résistance de l'indigène à l'alcool est liée à son physique proche de l'animal et de la nature. La deuxième explication est assez peu rationnelle. La contamination récente de la société africaine par l'alcool repose sur une inégalité. L'indigène résiste là où l'Européen échoue, mais cette même capacité de résistance le conduit à la destruction. L'alcoolique occidental — soiffard, pochard ou fêtard — n'est jamais évoqué. Il intègre les rangs des anormaux de la société occidentale, au même titre que les criminels, les fous, les aliénés, les pauvres et les autres marginaux de la société industrielle. Gitans, *heimatlosen*, mendiants, enfants naturels et orphelins, mais aussi lilliputiens, géants, femmes à barbe et autres porteurs d'anomalies monstrueuses forment un peuple interlope à l'extrême dangerosité. Toute cette populace est le reliquat dérangeant du corps social européen qui n'arrive pas à l'éliminer, ni à l'éradiquer malgré l'usage de méthodes coercitives violentes comme l'emprisonnement, l'internement, le traitement chirurgical et la thérapie de choc[129].

---

[127] *«Lourenço Marques»* dans *BSNG* vol. 8, 1895, p. 108.
[128] Arthur Grandjean : *La Mission romande*, *op. cit.*, p. 70.
[129] Nicolas Bancel : *op. cit.*, p. 196.

> On raconte l'histoire d'un étudiant appartenant à l'un des «corps» d'une Université allemande qui se fit fort de boire douze chopes pendant que sonneraient les douze coups de midi. Il tint sa promesse et tomba mort après avoir avalé la dernière. Un Africain moyen réussirait sans doute à accomplir le même exploit, avec cette différence c'est que, probablement, il ne tomberait pas mort à la fin de l'expérience ! […] On peut donc se demander comment il est possible que, avec un goût aussi prononcé pour l'alcool, la race noire ait pu se conserver relativement forte et saine et n'ait pas été détruite par ce poison. La raison en est probablement la suivante : avant l'arrivée des Blancs, la tribu africaine ne connaissait pas les boissons distillées qui sont de beaucoup les plus nocives.[130]

Junod pousse son explication dans une autre voie, comparative. Il tente de définir, sans grand succès d'ailleurs, les causes de variétés de consommation en fonction de l'origine raciale du sujet. A l'Africain reviendrait la primauté de l'alcool, à l'Asiatique celle de la drogue. La propension de l'Européen à la consommation de l'un ou l'autre produit est absente du discours :

> Comment expliquer cette différence ? Est-elle due au climat ? A la psychologie particulière des habitants de l'un et de l'autre continent, l'Asiatique cherchant le soulagement de ses misères dans l'inconscience béate que produit l'opium, tandis que l'Africain le trouve dans l'excitation causée par l'alcool ? Je ne sais. Le fait certain, c'est que le Noir a la passion des boissons alcooliques, et qu'il est disposé à tout sacrifier pour la satisfaire.[131]

Les romans coloniaux reprennent le thème de l'éthylisme du Blanc pour suggérer chez le lecteur l'ennui du Blanc, sa déprime qui tourne en dépression, son désir d'évasion et sa lutte contre l'absurdité des tâches administratives, routinières et fatigantes. Quant l'ivrognerie du Noir est évoquée, le discours change. L'alcoolique indigène évoque la brutalité, la paresse et l'inconvenance. René Gouzy utilise à plusieurs reprises ce stéréotype comme levier, en faisant appel à d'autres caractéristiques :

> Un matin, on apporta à la visite trois M'ponges faisant partie d'une caravane du hinterland. Ivres de vin de palme, ils s'étaient querellés avec les indigènes du voisinage qui les avaient littéralement lardés de coups de zagaie. Deux d'entre eux, assez mal arrangés, pouvaient s'en tirer. Quant au troisième, un noir gigantesque à face de brute, aux yeux chavirés, il semblait en bout de vie.[132]
>
> Nos porteurs, noirs chétifs et gringalets qui ont d'ailleurs absorbé, toute la nuit précédente, force bière indigène et *malafou* (vin de palme) geignent, traînassent et, par tous les moyens, tentent de se défiler. Inutile. Tel un chien de berger, le *capita*, leur chef, court de ci de là, se démène en hurlant, houspille, gourmande…[133]
>
> Depuis que j'en ai vu pas mal, sur la côte de Guinée, je me méfie un peu de ces monarques africains. Ivrognes, mendiants et voleurs, ils manquent beaucoup de tenue et énormément de dignité. Une pièce blanche ou mieux encore une bouteille d'*alougou* – cette abominable eau-de-vie de traite – vous met tout aussitôt fort avant dans leurs bonnes grâces. Pour un peu plus, vous êtes de la famille. Car les rois

---

130 Henri-Alexandre Junod : *«L'alcoolisme chez les noirs africains»*, *op. cit.*, p. 4.
131 *Ibidem*, p. 3.
132 René Gouzy : *Au grand soleil d'Afrique*, *op. cit.*, p. 86.
133 René Gouzy : *Des gorilles, des nains et même… des hommes*, *op. cit.*, p. 45.

> nègres ont sur les mésalliances – passagères, il est vrai – des idées beaucoup plus larges que leurs collègues d'Europe.[134]

Des photographies montrent des maladies qui affectent les populations indigènes et sont largement diffusées en Europe (lèpre et trypanosomiase dans la majorité des cas). Aucune d'elles ne représente des Africains en train de consommer abusivement de l'alcool. De tels clichés seraient du plus mauvais goût et auraient un effet catastrophique. L'incapacité occidentale, civile et religieuse, de lutter contre ce fléau serait dénoncée, dévalorisant l'argent et l'énergie déjà dépensés. Pour maintenir la confiance des donateurs, Junod invoque des signes encourageants, qui inspirent *«un grand espoir aux amis de la race noire. Les indigènes eux-mêmes commencent à ouvrir les yeux et certains d'entre eux, les meilleurs et les plus influents, s'effrayent à la vue des ravages que l'alcool fait au sein des tribus»*[135].

Les Blancs, eux, trinquent régulièrement, à toute heure, souvent impunément. Les clichés montrés en exemple sont pris après une partie de chasse (fig. 47)[136] ou à l'heure de l'apéritif (fig. 48)[137]. Ce sont des souvenirs personnels et intimes, destinés à ne jamais être divulgués au grand public.



47

[134] René Gouzy : *Au grand soleil d'Afrique*, *op. cit.*, p. 164.

[135] Henri-Alexandre Junod : *«L'alcoolisme chez les noirs africains»*, *op. cit.*, p. 10.

[136] *«2 coups de feu et 2 buffles»*, cliché n° 28 / 150, album photographique n° 1, 1902-1909, APM.

[137] *«L'apéro au Congo B and W»*, cliché n° 2 20 / 214 N, album photographique n° 2, 1902-1909, APM. L'allusion humoristique fait référence à la fois à la présence des Blancs et des Noirs, ici dociles serviteurs alignés à l'arrière-plan, et à la marque de whisky *Black and White*, abrégée *B & W*. Créé par James Buchanan en 1884, brassé dès juin 1898, *Black and White* devient une marque déposée dès 1904 en raison de son flacon noir au label blanc. http://home.wxs.nl/~a.h.gjaltema/bw_history.htm (06.08.06). Ce whisky est *«la marque préférée du voyageur au Congo»*, voir Ann Vibeke Knudsen : *«Les souvenirs du Congo de Knud Jespersen, officier danois»* dans Jean-Luc Vellut (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 219.


48

En dehors de quelques grandes villes plus occidentalisées, dans les régions où la densité de population est relativement faible et où le manque de loisirs est patent, le comptoir colonial fait office de tripot où apparaissent trafics illégaux de contrebande et prostitution. Cette situation est connue des voyageurs qui évoquent, rarement il est vrai, l'existence de pratiques malfamées :

> Nous avisons enfin, un peu à l'écart, une sorte de boutique borgne, un de ces *stores* de la côte, où l'on vous vend indifféremment et ostensiblement du poisson sec, du calicot, du tabac, des pipes et des couteaux à douze sous, tandis que l'on vous offre plus discrètement du *gin* … et le reste. Disons Bacchus et Vénus, pour ne choquer personne.[138]

Là où règne la bouteille, s'installe la débauche. L'alcoolisme laisse la porte ouverte au vice et à la luxure, ultimes défauts dévolus aux Africains.

LA SEXUALITÉ DÉBRIDÉE

Une des grandes œuvres de la mission religieuse est de lutter sans relâche contre les pratiques polygames, jugées sacrilèges. Dans les sociétés tribales, les systèmes de parenté et les relations sociales sont complexes et très éloignées des modes de vie européens. Des voyageurs se sont penchés avec intérêt et aménité sur la sexualité indigène. Leurs recherches ont amélioré sensiblement les connaissances sur la communauté africaine et ses rythmes particuliers. Mais le discours colonial se situe à un autre niveau. Quel est donc la nature du regard porté sur les mœurs sexuelles des indigènes ? Pour répondre, il faut d'abord esquisser le contexte moral des Suisses au tournant du XX^{e} siècle. Être un homme et une femme dans la société industrielle signifie évoluer dans un cadre social fortement hiérarchisé, discipliné et policé.

Lorsqu'il débarque sur le continent africain, le voyageur est confronté à des êtres étranges, différents par la couleur et par la nudité. Le colon est presque toujours masculin. La vision des corps dévêtus des Africaines ébranle les nouveaux venus. La seule vue d'une épaule, d'un dos, d'une jambe est impudique en Europe alors qu'elle est naturelle et tolérée en terre africaine[139]. Les parties anatomiques dénudées les plus

---

[138] René Gouzy : *Au grand soleil d'Afrique*, *op. cit.*, pp. 163-164.

[139] Jack Goody : *La peur des représentations. L'ambivalence à l'égard des images, du théâtre, de la fiction, des reliques et de la sexualité*. Paris, éd. La Découverte, 2003, pp. 235-238.

intimes sont évidemment les plus choquantes. Ce regard dévisageant l'autre constitue une expérience personnelle unique au point d'ancrer dans les esprits occidentaux des images dont il est difficile de se départir par la suite. L'émotion individuelle se transforme ensuite en choc culturel à partir du moment où les échanges entre Blancs sur leur vision de la nudité corroborent leurs pensées personnelles. Cet entrecroisement de discussions et de réflexions individuelles glisse ensuite dans le champ de l'imaginaire collectif occidental. Pour démontrer le mécanisme de ce processus relativement subtil, seule une lecture attentive des pratiques discursives apporte un argumentaire suffisamment solide, validé par l'analyse historique.

Gardiens de la morale et du maintien de la pudeur, les missionnaires commencent par habiller les premiers convertis. L'objectif est de montrer aux compatriotes restés en métropole le résultat concret de l'évangélisation et l'avancée des progrès de la civilisation, face aux résistances et au poids des coutumes. On réalise des clichés largement diffusés dans les bulletins missionnaires où la mise en scène est claire : des catéchumènes posent à genoux, dans une attitude de recueillement et de soumission ; des hommes, des femmes et des enfants, de toutes conditions — on remarque des soldats par exemple — sont destinés à montrer aux Européens la portée universaliste du message chrétien (fig. 49)[140].



49

L'esprit rationnel des Blancs trouve des explications satisfaisantes à la pratique de la polygamie. Même en recourant aux statistiques démographiques, le raisonnement est bancal. L'argument avancé en 1917 par Grandjean surprend parce qu'il ne prend pas en considération l'âge des femmes aux mariages, ni les taux de mortalité et d'autres indicateurs démographiques, comme la part du célibat, le veuvage ou l'âge moyen des femmes pouvant procréer. Ces données influencent les résultats sur la réelle répartition de la population mais ne sont pourtant pas retenues. Selon le missionnaire, la polygamie se prouve par le nombre de femmes proportionnellement plus grand que les hommes :

> La polygamie, si fréquente parmi les peuples primitifs, est-elle l'état naturel de l'humanité ? Absolument pas. Il faudrait pour cela que les naissances du sexe féminin dépassassent dans une proportion considérable celles du sexe masculin. Or nous n'avons pas remarqué que la proportion parmi les primitifs soit autre que

[140] *«Groupe de catéchumènes du poste de Goko des 66 Dominicains. Uelé — mai 1907»*, cliché n° 50, album photographique n° 1, 1902-1909, APM.

> parmi les civilisés. Quelles sont les conséquences de la polygamie pour les relations sociales ? Il va sans dire qu'elle entretient la bestialité et exclut l'amour, au sens moral et profond de ce mot. Entre les femmes d'un même homme elle maintient la jalousie, qui se perpétuera chez les enfants. La polygamie est donc la négation de la famille.[141]

Le combat en faveur de la monogamie est mené prioritairement. Les religieux considérent les indigènes pour ce qu'ils sont et tâchent de réfléchir à partir de leur point de vue. Sous la plume de plusieurs auteurs, beaucoup de phrases réaffirment le bon fond de l'âme noire et sa capacité à s'améliorer. Malgré toute la répulsion que suscite la pratique polygame, les missionnaires cherchent à l'éradiquer à la base, dès l'enfance, en modifiant dès le plus jeune âge ce défaut ressortissant à la nature de la race noire. La valeur du mariage en Afrique est donc fondamentalement différente de la culture occidentale, ce que Marthe Kunz explique en 1932 :

> L'amour au Zambèze n'est nullement voilé de mystère. Il est la destination de la Zambézienne, le seul but de sa vie, vers lequel elle marche dès sa tendre enfance, et nous Européennes, dont l'amour n'est pas l'intérêt unique ou même seulement primordial, nous ne pouvons guère comprendre à quel point les pensées, les désirs de la Zambézienne sont tendus vers ce but. Souvent nous la jugeons beaucoup trop sévèrement, nous la comprimons au lieu de laisser la liberté voulue à cette chose si naturelle dans sa vie, et de la traiter avec compréhension et d'arriver ainsi à la diriger dans des canaux sains et propres.[142]

Toutes les conversions sont bonnes à prendre. Le Valaisan Joseph Villettaz donne le baptême à un chef au seuil de la mort à la condition qu'il renonce définitivement à ses cinq femmes. Ce dernier accepte le marché si le missionnaire lui rembourse la valeur de la dot qui se monte à *«une douzaine de chèvres avec quelques morceaux d'étoffe»*[143].

La pudeur des religieux est si forte que la propension, naturelle selon eux, des indigènes à la perversion sexuelle leur interdit parfois de mettre des mots sur les coutumes à bannir[144]. Enfin, l'amoralité ou l'immoralité des Africains servent d'argument pour fustiger le comportement des Européens en Afrique, irrespectueux des femmes africaines, volages et fuyant leurs responsabilités en cas de paternité. Contrairement aux indigènes qui *«ne commettent pas de péchés contre nature* […] *tel*[s] *qu'il s'en commet encore en Europe»*, ces colons dépravés ne peuvent pas plaider l'ignorance[145]. La comparaison d'Eugène Béguin entre civilisé et indigène repose fondamentalement sur le rapport colonial inégalitaire. Le Blanc le plus vicieux n'est inférieur aux Noirs qu'en raison de son impardonnable capacité de renier son éducation et ses valeurs chrétiennes.

---

[141] Arthur Grandjean : *La Mission romande*, *op. cit.*, pp. 82-83.
[142] Marthe Kunz : *op. cit.*, p. 76.
[143] Bulletin *Missionnaire*, *op. cit.*, p. 134.
[144] Sur l'immoralité des femmes fétiches, voir par exemple E. Perregaux : *«Le fétichisme»* dans *BSNG* vol. 11, 1899, p.135.
[145] Eugène Béguin : *Au Bo-Rotse*, *op. cit.*, pp. 100-101. Cette thèse est reprise chez Henri-Alexandre Junod : *«Le Noir africain. Comment faut-il le juger ?»*, *op. cit.*, p. 18.

Le seul témoignage de relations *«contre nature»* connu est publié dans le journal *La Sentinelle*, citant en 1935 *Le Petit Parisien*, qui fustige le comportement d'un banquier neuchâtelois accusé d'*«outrages aux mœurs sur des tirailleurs algériens du 27me régiment»*. Sa conduite inacceptable est jugée très sévèrement[146]. Le Blanc qui transgresse les codes de la bienséance et de la morale avec des personnes de couleur est déchu et déconsidéré aux yeux de tous.

Les relations entre hommes blancs et femmes noires sont décriées par les ordres missionnaires et tolérées par les administrations coloniales. Les liaisons entre femmes blanches et hommes noirs sont condamnées. Ainsi, même envisagé uniquement du point de vue théorique, le mélange racial est interdit par la hiérarchie sociale qui exclut la supériorité d'un Africain sur une Européenne. Dans le monde colonial, le colon blanc dispose de femmes noires, servantes ou esclaves. A l'inverse, le Noir qui nouerait une idylle avec une Blanche fauterait gravement, encourant inévitablement une sévère punition, voire une condamnation à mort[147].

Les mœurs indigènes sont corrompues aux yeux des Européens. Les textes parlant d'érotisme et de pratiques sexuelles interculturelles sont extrêmement rares, car le poids de la morale pèse lourdement. La chaleur africaine échauffe les esprits, la nudité naturelle des femmes attise la convoitise et émoustille les esprits. L'idée d'enfreindre le code implicite des relations entre colons et colonisés est souvent caressée[148]. Sous le ciel africain, on nourrit les fantasmes les plus inavouables[149]. La beauté des filles attire les regards des colons, jeunes et en manque de compagnie, qui changent de partenaire au gré des circonstances[150]. Aucune preuve explicite de l'existence de relations interraciales se poursuivant au-delà d'un séjour africain n'émerge des sources suisses. Le besoin d'évacuer certains souvenirs dès le retour au pays s'impose : il est mal vu de faire étalage de ses prouesses africaines à la table du café de son quartier, sous le regard de ses parents et de ses amis. Pour le colon rapatrié, se ménager un jardin secret, se remémorer des souvenirs très personnels d'idylles exotiques sans risquer des scènes de

---

146 «[…] *Dans le «beau monde» on ne se contente plus de détourner les filles du peuple de leurs devoirs, à l'aide de bagnoles et de bouteilles de champagne ! C'est trop fade ! Il leur faut maintenant l'autre élément, même des tirailleurs, et passés au plus brillant cirage encore !». La Sentinelle* n° 280 du mardi 3 décembre 1935, p. 6.

147 *«C'était, en effet, une pratique coloniale courante que de s'approprier et de disposer librement des femmes noires esclaves, alors que toute relation et tout commerce sexuel entre une «blanche» et un «nègre» étaient érigés en un tabou dont la transgression entraînait la mort par lynchage du fautif».* René Galissot, Mondher Kilani, Annamaria Rivera : *L'imbroglio ethnique en quatorze mots clés.* Lausanne, éd. Payot, coll. Anthropologie, 2000, p. 252. Lucie Cousturier, une Française qui s'occupe avec une rare humanité de soldats sénégalais dans la région de Cogolin durant 1914-1918, rapporte ce témoignage des fermières qui appréhendent la venue des premiers tirailleurs : «[…] *nous ne pourrons plus laisser courir la volaille près de ces chapardeurs, ni faire sécher notre linge sur les haies, ni laisser mûrir les fruits sur nos arbres. Nous ne pourrons plus laisser nos petites filles aller sur les chemins, parmi ces sauvages. Nous n'oserons plus sortir seules, nous-mêmes, pour faire de l'herbe et du bois. Pensez ! si l'on était prises par ces gorilles !». Des inconnus chez moi.* Paris, éd. L'Harmattan, coll. Autrement mêmes, 2001, pp. 8-9.

148 Voir à ce sujet Alain Ruscio : *Amours coloniales : aventures et fantasmes exotiques de Claire de Duras à Georges Simenon : romans et nouvelles.* Bruxelles, éd. Complexe, 1996, 965p.

149 Sur l'érotisme des Noirs, voir Joachim Schultz : *op. cit.*, p. 55.

150 Par exemple, Huberty compense le départ de Paulina, une jeune indigène qui a vécu deux ans avec lui, avec une Azandé de vingt ans, qu'il délaisse également car son entretien coûte trop cher. François Huberty : *op. cit.*, pp. 176-177, 216 et 229.

jalousie avec sa partenaire blanche est un moyen de s'évader du quotidien, de briser la routine conjugale.

Pour ces raisons, peu de documents décrivent les relations entre partenaires blancs et noirs. Le règne du non-dit et de la censure s'impose logiquement dans une société très puritaine. Seul Fred Bowald livre des détails sur son mariage indigène avec Boffon Camera, une jeune fille à peine pubère[151]. Le Belge François Huberty, en revanche, ne se censure pas : il livre en vrac toutes les expériences vécues avec ses partenaires africaines. L'exemplarité de son témoignage doit être considérée avec une extrême prudence, même si elle dévoile au grand jour des réalités déplaisantes. En date du 15 septembre 1909, dans la zone de Banalia, district de l'Aruwimi au Congo belge, à quinze journées de Stanleyville, Huberty évoque une passe sordide sans masquer l'ampleur de la déconsidération pour le corps indigène[152] :

> Isidore [= le boy d'Huberty qui parle français] s'occupe de tout !
>
> Un soir, il vint mystérieusement, me demander si je ne désirais pas une … compagne passagère ? «Vous ne pouvez pas rester ainsi toujours seul. Comment la voulez-vous ? grasse ? maigre ? grande ? petite ? noire ? chocolat ? jeune ? mûre ?». Je laissai le choix à son «expérience».
>
> …Il avait bon goût le bougre ! une vraie statue !
>
> «Donnez lui 2 bouteilles vides ou 1 k° de sel c'est bien assez», dit Isidore.
>
> Ma «statue», reçut le tout et s'en fut enchantée. Je suis sacré «africain», à présent.
>
> «Vous y reviendrez !» dit mon pourvoyeur.[153]

Si la prostitution existe dans les colonies, la répression s'y applique également, parallèlement au développement de la prévention sanitaire[154]. La déportation intérieure des indigènes malades est une réalité souvent méconnue par manque de témoignages et de documentation archivistique. Un extrait d'Huberty mentionne ce fait :

> Voici à notre droite l'île des Princes où l'on déporte les beautés noires malsaines… sage mesure, mais sont-elles bien gardées là ? J'en doute… nous longeons l'île : plusieurs femmes massées à la rive nous sourient et font des gestes obscènes ![155]

Par ces mesures, les gouvernements coloniaux exercent un contrôle sanitaire et racial. La femme indigène, extrêmement jalouse, est considérée comme fidèle à son

---

[151] Fred Bowald : *op. cit.*, pp. 184-188.

[152] Des Blancs essaient toujours d'obtenir presque gratuitement des faveurs, ce qui donne lieu à des plaintes. Les tarifs en vigueur sont pourtant aussi dérisoires que scandaleux : *«2 bouteilles de couleur vide ou 1 bouteille blanche vide ou 1 kilo de sel ou 1 brasse d'étoffe ou 2 francs d'argent»*. François Huberty : *op. cit.*, p. 248.

[153] *Ibidem*, p. 80.

[154] Au Congo, seul le personnel noir est soumis périodiquement à une visite sanitaire qui, en l'absence d'un médecin, s'effectue par le chef de poste. En cas de maladies graves, contagieuses ou vénériennes, la personne malade est évacuée vers le lazaret du chef-lieu du district. François Huberty : *op. cit.*, pp. 176-177 et Patrick Minder : *«D'Helvétie en Congolie»…*, *op. cit.*, pp. 132-133 et 149-151. Sur la prostitution en Afrique, voir Christelle Taraud : *La prostitution coloniale : Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*. Paris, éd. Payot, 2003, 495p. et la recension de cet ouvrage dans les *Annales* n° 5-6 (septembre-décembre) 2004, pp. 1250-1253.

[155] François Huberty : *op. cit.*, p. 29.

mari africain. Cependant, l'amour marital de longue durée avec un Blanc est impossible. Intéressée et inconstante, l'Africaine vit au dépens du colon et profite des avantages que lui procure sa position supérieure : confort, argent, vêtements, nourriture, personnel domestique et temps libre[156].

Plus prudes — ou moins honnêtes, c'est selon — certains Suisses cherchent à comprendre le mécanisme qui régule les mœurs sexuelles indigènes en respectant les conseils de récolte de données prévalant les enquêtes anthropologiques. Jamais publiés, jamais lus en conférence, ces textes contiennent aujourd'hui encore une part de mystère. Que penser de l'extrait qui suit tiré d'une note de Paul Moehr sur la naissance : est-ce du pur voyeurisme ou est-ce le résultat d'une récolte de données exceptionnelles aussi logique que rigoureuse ? Le manque d'exemples et l'absence de d'explication sur la nécessité d'une telle enquête empêchent l'historien de trancher[157] :

> Souvent aussi à ce moment, on pratique sur le ventre de l'enfant des incisions allant du nombril aux parties naturelles. On y introduit de la poudre de bois rouge (N'goula) pour faire produire à la peau des sortes de bourrelets. Cette pratique a pour but parait il, d'augmenter plus tard les sensations érotiques. Quand l'enfant est plus agée vers 7-8 ans, la mère introduit dans les parties naturelles de l'enfant une peau de banane roulée d'abord, puis une écorce également roulée pour les forcer à s'agrandir, et à rendre l'union conjugale plus facile, surtout si elle à lieu quand l'enfant est encore trop jeune, ou encore à faciliter les rapports avec les garçons.[158]

Enfin, à la lecture des albums de photographies, des clichés se détachent du corpus parce que leur objectif, *a priori* consacré à des fins documentaires, est ambigu. On retrouve par exemple plusieurs fois un modèle féminin dans des positions suggestives. Rédigées avec soin, les légendes se focalisent sur les coiffures, les tatouages et les scarifications de personnes maintenues dans un strict anonymat[159]. Tous les témoins insistent sur le sérieux de leur travail. Ils relatent leurs expériences, en généralisant et de considérant les indigènes — on l'a compris à l'aide de maints exemples — comme un groupe monolithique sur lequel toute la gamme des représentations coloniales est projetée :

> En terminant une dernière constatation : Que ce soit à Niamey, au Soudan, dans l'Ouganda, en Rhodésie, dans l'Angola, au Gabon, au Sénégal, à Boma, Léopoldville, Brazzaville, Stanleyville, Kasongo, Lusambo ou Elisabethville, l'indigène reste l'indigène, sensiblement le même partout comme mentalité … les uns un peu plus bruyants, plus méchants, que les autres peut-être ? à part cela…

---

156 *Ibidem*, pp. 273-276.

157 Dans le n° 234 du magazine *Géo* d'août 1998, un cahier fermé réunit des extraits d'écrits d'anthropologues et d'ethnologues sur les pratiques sexuelles. La comparaison avec ce dossier et les extraits mentionnés à l'époque coloniale reste critiquable en raison des différences de perception, de méthodes et de contexte. Maurice Soutif avec la collaboration de Pascal Dibie, Elisabeth Scaglia: *«Cahier tabou — Rites sexuels : le tour du monde des ethnologues»* dans *«Rites amoureux autour du monde»*, intercalaire pp. 50-51.

158 Paul Moehr : *La Naissance*, p. 9, APM.

159 Pour les coiffures, voir par exemple *L'Illustré* n° 11 du 17 mars 1938, p. 300.

> […] les événements généraux qui se déroulent au cours de ces véridiques mémoires sont singulièrement identiques dans tous les endroits renseignés ci-dessus […][160]

Les romans suisses évoquent l'érotisme sous la forme de brèves allusions, en des termes plus suggestifs que descriptifs. Un éditeur ou un imprimeur connaîtrait de sérieux ennuis en publiant des textes contraires à la morale, menacés de censure et sévèrement condamnés par la justice. Pire, un large public bouderait un récit sulfureux et prohibé.

LES ATTRIBUTS STÉRÉOTYPÉS DE L'INDIGENE

Les écrits coloniaux destinés aux populations métropolitaines livrent des images calibrées. Les Africains sont perçus à travers le prisme de l'Européen, supérieur, sûr de sa position et de ses connaissances. La conviction d'appartenir à une nation élue, à une race privilégiée et à une société moderne, développée et de plus en plus industrialisée, renforce chez le lecteur le sentiment de fierté et de maîtrise de compréhension du monde. La foi soulève des montagnes, incarnée par les œuvres de zélés missionnaires. Tout l'Occident partage l'intime conviction de vaquer à une tâche de haute valeur morale et civilisatrice, faite d'abnégation et de sacrifices. L'indigène devient en quelque sorte un miroir où l'égo surdimensionné du colon se reflète dans l'autosatisfaction.

Les Africains sont envisagés comme un tout, souffrant de mille maux et empêtrés dans leurs vices. Ils sont décrits non pas comme ils sont, mais comme on désire qu'ils soient. Le monde exotique implique donc à la fois l'immobilité du regard, son obnubilation et sa focalisation sur les éléments qui nourrissent en continu l'imaginaire colonial. Ce dernier puise ensuite son inspiration dans les expériences qui sont en conformité avec le discours colonial. Ainsi une forme d'unanimité naît autour de la relation coloniale, toujours envisagée sous l'angle de l'inégalité et sans remise en cause de ce postulat.

Plus de cinquante ans après les premiers témoignages écrits, on ne s'étonne pas de découvrir, sous la plume de Marcel-Georges Prêtre, des passages éloquents qui reproduisent pour ainsi dire mot à mot les axiomes de l'idéologie coloniale :

> Le genre de vie de ces Pygmées est des plus curieux. Il s'apparente beaucoup plus à celui d'une tribu de singes qu'à celui d'un groupement humain. En fait, ils semblent représenter un échelon intermédiaire entre ce que nous pouvons imaginer des premiers hommes et de ce que nous connaissons de nos ancêtres. Comme les singes, ils vivent exclusivement dans les arbres, mangent des aliments non cuits puisqu'ils semblent ignorer le feu. Ils ont pourtant un sens assez aigu de la hiérarchie familiale. Ils connaissent aussi l'alcool et fabriquent une effroyable boisson qu'aucun gosier européen ne pourrait ingurgiter impunément. Nous devions, par la suite, faire une autre découverte, non moins étonnante, qui nous plongea dans des abîmes de réflexions. Comme nous nous enquerrions de la façon dont les petits hommes inhumaient leurs morts, nous apprîmes… qu'ils les mangeaient tout simplement. Les cérémonies funèbres sont l'occasion de manifestations où la douleur de perdre un être cher se mêle étroitement au plaisir de faire un bon repas.[161]

---

[160] François Huberty : *op. cit.*, p. 291.
[161] Marcel-Georges Prêtre : *Calibre 475 Express*, *op. cit.*, p. 166.

> Deux expéditions successives et des mois de brousse m'ont d'ailleurs pu modifier mon opinion sur les Noirs. Au risque d'offusquer les sociologues en chambre, force m'est de convenir que je n'ai pas pu m'habituer à la bestialité de ces gens. Leur comportement dans certaines circonstances, les batailles sanglantes qu'ils se livrent pour un morceau de viande putréfiée, l'infantilisme dont ils font preuve en toutes occasion, restent pour mois les plus mauvais souvenirs de ces voyages.[162]

D'après Albert Memmi, le colonialisme s'installe dès qu'apparaissent trois principes essentiels[163]. Le premier est la mise en évidence les différences entre colonisateur et colonisé. A l'aide des quelques extraits présentés, ce décalage est viscéralement fixé sur les caractères particuliers aux indigènes, sans qu'il n'y ait évolution ou amélioration durant la période analysée. Le deuxième principe est de valoriser ces différences, au profit du colonisateur et au détriment du colonisé[164]. Pour y aboutir, deux stratégies sont utilisées à dessein. La première, la plus évidente, est de souligner jusqu'à la stigmatisation les défauts, les insuffisances et les imperfections des indigènes. La seconde, la plus raffinée donc moins identifiable au premier abord, est de relever les qualités des Africains, à la seule condition qu'elles n'égalent pas celles des colonisateurs. Le troisième principe, enfin, est de porter ces différences dans l'absolu, en les généralisant. *Un* Africain équivaut à *tous* les Africains. Rien ne vaut mieux que la force du témoignage, étayé à grands renforts de photographies et de textes univoques aux origines les plus variées. Dès son apparition, grâce à sa capacité reconnue de montrer la réalité, le film pèse lourdement dans le crédit accordé au discours colonial :

> La Société Lumière […] [réalise] des films sur des thèmes exotiques, du genre «Le repas des négrillons» ou «Danse du féticheur». On y voit bien se développer le point de vue ironico-entomologiste, exemplaire du regard colonial, offrant les «curiosités du monde» au regard étonné et amusé des spectateurs blancs du Grand Café en 1895, ou des *nickelodeons* [premiers cinémas dont l'accès est bon marché projetant des films de courte durée, parfois accompagnés d'un piano] du Nouveau Monde. On peut faire l'hypothèse que «l'objectivité» du regard cinématographique, revendication persistante du cinéma documentaire et ethnographique, se fonde et se renforce sur l'idée que l'autre montré est un objet. S'il est objet, qu'importe donc qu'on le transporte lui-même, sa nature comme sa forme ne peuvent être altérées par son déplacement. L'ethnographie renforcera cette hypothèse en considérant longtemps les sociétés «soumises» à son regard comme dépourvues d'histoire et figées dans le carcan d'une tradition «ancestrale» et «immuable» où tout changement ne pouvait être qu'une dégénérescence.[165]

Les Suisses qui ont vécu au contact permanent des Africains n'arrivent pas à sortir de leur rôle de Blancs. Dépendants de la colonisation, les expatriés appartiennent intrinsèquement au monde occidental, malgré toute la bonne volonté que certains mettent dans les relations. Les missionnaires n'échappent pas à cette règle. La fausseté des relations entre colonisateur et colonisé est la clé nécessaire pour comprendre

---

[162] *Ibidem*, p. 173.

[163] Voir à ce sujet Albert Memmi : *op. cit.*, p. 108.

[164] Roy Preiswerck et Dominique Perrot qualifient ce point d'ethnocentrisme *«au premier degré»*. *Op. cit.*, p. 51.

[165] Marc Henri Piault : *op. cit.*, p. 25 ; voir aussi l'idée de la fixité des images prises sur les sociétés dites sauvages, *ibidem*, p. 74.

l'imaginaire colonial. Si on respecte les faits et leur contexte, il est faux de parler dans ce cas de racisme au sens strictement contemporain. L'exotisme, moins chargé et plus évocateur, est un terme qui définit mieux l'altérité et ses déclinaisons.

Le projet civilisateur occidental partagé par les Suisses impose aux Africains une éternelle infériorité, ce que Nathalie Toussaint résume avec beaucoup de concision et de pertinence :

> Le Noir dépourvu de tout, n'a que sa force de travail à proposer au maître auquel il s'attachera : à la mine ou à la maison, il sera capita ou boy. Influençable, on lui propose, par le biais de l'action missionnaire, des valeurs qui lui sont adaptées : modestie, économie, ardeur, ténacité et fidélité devraient inspirer les nouveaux comportements. Il se gardera de la débandade en refusant l'alcool, le tabac, les belles tenues et les femmes faciles. La monogamie est érigée en norme.[166]

[166] Nathalie Toussaint : *«L'image belge de l'Africain : histoires et mutations d'une malédiction»* dans Pascal Blanchard, Armelle Chatelier (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 123.

7. L'ICONOGRAPHIE, REFLET DES REPRÉSENTATIONS DE L'AFRICAIN

L'influence des stéréotypes sur les représentations mentales en Suisse de l'Afrique et des Africains se mesure dans l'iconographie. La littérature spécialisée apporte des réponses et donne un cadre conceptuel assez clair aux problèmes posés par la lecture des images. Les recherches dans le domaine de l'iconographie font désormais partie des champs dans lesquels évoluent les historiens. Les psychologues sociaux mènent des études poussées sur l'émergence et la réceptivité des stéréotypes dans les sociétés modernes et leurs conclusions modifient ainsi les travaux historiques. Dans le discours colonial suisse, l'image du Noir est fortement stéréotypée. L'Africain est perçu comme un tout, une entité homogène, où les détails et les spécificités disparaissent derrière la généralité. Ce raccourci devient possible grâce à l'analyse des stéréotypes et à leur combinaison.

Tous les auteurs s'accordent à dire que le stéréotype repose sur deux axes essentiels : il est à la fois une simplification et une généralisation de la réalité[1]. Le stéréotype est transmis socialement et aboutit à une forme caricaturale d'une représentation d'un individu ou d'un groupe d'individus. Certains chercheurs intègrent encore deux autres critères dans cette définition de base : le stéréotype se répète dans la durée et autorise un jugement hâtif sur les individus et les groupes concernés[2].

Les différentes sources iconographiques suisses indiquent que les stéréotypes attribués aux Africains s'affichent durant toute la période étudiée et se déclinent toujours selon les mêmes modalités. La pertinence de la répétition sur une période relativement longue se vérifie. Les aspects esthétiques des images évoluent en fonction des tendances, des envies ou de la mode, mais ils n'altèrent en rien les stéréotypes. Les qualificatifs dont sont affublés les Noirs sont le plus souvent dépréciatifs et péjoratifs. Seules quelques images soulignent exceptionnellement une caractéristique positive ou une qualité. Paradoxalement, ces cas particuliers confirment la thèse de la supériorité et mettent en lumière les mécanismes complexes de la représentation de l'autre. Sous cette apparente contradiction, la production d'images révèle un certain nombre d'ambiguïtés dans la mentalité suisse. L'ensemble des supports et des images est en harmonie avec la vision coloniale d'un monde où l'Occidental blanc domine les peuples de couleur.

Les critères simples mais discrimants du racisme différencialiste, sans connotation forcément négative, s'appliquent aux images avec une étonnante facilité. Les phénotypes comme la taille, le poids, la couleur surtout, mais aussi l'odeur

---

1 Voir Sylvaine Marandon : *«Français et Juifs dans la conscience anglaise. Stéréotypes nationaux et préjugés raciaux au XIX^e siècle. Sources et méthodes d'étude à travers l'exemple anglais»* dans Jean Pirotte (ss la dir. de) : *Stéréotypes nationaux et préjugés raciaux aux XIX^e et XX^e siècles. Sources et méthodes pour une approche historique*. Louvain-la-Neuve, éd. Nauwelaerts, 1982, pp. 4-6, Roy Preiswerck, Dominique Perrot : *op. cit.*, pp. 237-238 et Mondher Kilani : *«Stéréotype (culturel, racial, sexiste)»*, dans René Galissot, Mondher Kilani, Annamaria Rivera : *op. cit.*, p. 250.

2 Laurence van Ypersele, Olivier Klein : *«Les stéréotypes»* dans Laurence van Ypersele (ss la dir. de) : *Questions d'histoire contemporaine. Conflits, mémoires et identités*. Paris, PUF, 2006, p. 66.

suggérée, la pilosité et les vêtements sont des éléments facilement décelables[3]. Ainsi le repérage des images dans des fonds d'archives parfois gigantesques est possible.

Pour mieux mesurer la mentalité coloniale qui prévaut dans les esprits, toutes les sources présentées et analysées indépendamment l'une de l'autre au cours des pages précédentes sont mises en relation dans le présent chapitre. Les spécialistes s'accordent pour affirmer que la méthode la plus sûre est de regrouper les différents supports, de constituer des séries, respectant scrupuleusement la chronologie pour mener ensuite des analyses comparatives :

> Les voies d'approche des stéréotypes sont nombreuses, aussi nombreuses que les modes d'expression des préjugés. Un roman, un discours, un article de journal peuvent véhiculer certains jugements portés par les peuples voisins. Mais, plus subtilement peut-être, un dessin, un geste, un simple mot, voire un silence peuvent trahir un préjugé ou contribuer à l'ancrer dans les mentalités.[4]

Qu'ils soient personnels ou diffusés par la presse en Suisse, les documents écrits et imagés produits par les voyageurs constituent l'autre partie de ce vaste corpus. Les anciens coloniaux donnent des conférences où la photographie occupe une place importante. Leur discours est souvent construit à partir des images reproduites sur grand écran à l'attention d'un public peu connaisseur.

Le postulat est le suivant : la mentalité suisse repose sur des principes coloniaux qui ne diffèrent en rien du discours colonialiste des puissances occidentales voisines. Les récits écrits et illustrés, quels que soient les supports et les moyens de diffusion, contiennent sans exception une image homogène, «stéréotypée» de l'Afrique et de ses habitants. L'hypothèse est que, dans la population et dans l'opinion publique suisse, l'esprit colonial est ancré et intégré. Faute de place et par souci d'exemplarité, les documents sont sélectionnés pour servir à la démonstration[5].

L'INFÉRIORITÉ

Ce stéréotype est représenté de diverses façons. Globalement, trois modèles d'images sont construites à partir de ce statut : l'infantilisation, l'ancillarité et la soumission. Chacun de ces sous-groupes exprime selon des critères précis l'infériorité systématique des Africains.

---

3 Christiane Villain-Gandossi : *«La genèse des stéréotypes dans les jeux de l'identité / altérité Nord-Sud»* dans Gilles Boëtsch, Christiane Villain Gandossi (ss la dir. de) : *op. cit.*, pp. 32-34.

4 Jean Pirotte : *«Introduction»* dans Jean Pirotte (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 2.

5 Pour éviter d'inutiles répétitions, les textes et les images des chapitres précédents sont à mettre en relation avec chacune des rubriques qui suivent.

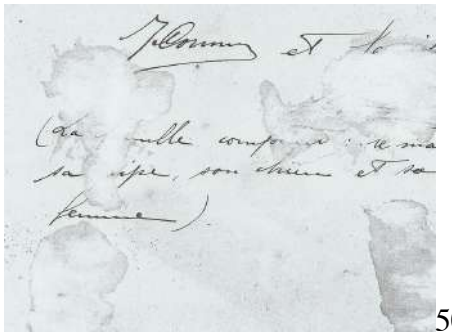
L'INFANTILISATION

On utilise fréquemment l'immaturité de l'Africain. Cette forme d'infériorité trouve son origine dans la classification des races. Elle souligne également la hiérarchisation sociale. Au tournant du XX[e] siècle, selon les interprétations des scientifiques, l'homme reste, en intelligence, supérieur à la femme et tous deux sont supérieurs aux enfants[6]. La race blanche domine les autres peuples de la terre, en fonction de leur *degré de civilisation*, selon l'expression consacrée. Le côté enfantin coupe d'emblée l'accès au statut égalitaire auquel le Noir aurait droit. Bien plus, l'infantilisation minimise fortement la crainte et contient les peurs que la population suisse pourrait nourrir à l'encontre de l'indigène aux mœurs étranges. L'infantilisation est un cliché classique de la représentation du corps africain. Ce constat ne se discute quasiment jamais tant il est tenu pour fondé. On se dispute beaucoup pourtant entre monogénistes et polygénistes pour identifier avec exactitude les origines de l'Africain. Hormis cette bataille qui oppose surtout les scientifiques, l'idée d'infériorité est présente sans discontinuité dans l'ensemble des discours. Les témoignages des premiers voyageurs confrontés à l'Africain rejoignent les images. L'infériorité ne se limite pas au physique ; elle se situe aussi au niveau du cerveau.

Dans l'iconographie, l'Africain hilare fait rire l'homme blanc par son attitude puérile. Des médecins suisses renommés reconnaissent à l'Africain un développement corporel et biologique précoce, justifié par la lutte permanente contre des forces naturelles hostiles. Cet avantage s'arrête une fois l'adolescence atteinte : l'explication est sérieusement admise pour justifier l'infantilisme héréditaire des Noirs. L'Européen, lui, connaît un développement plus lent au départ, mais qui ne s'arrête jamais.

Lorsque les images sont mises en parallèle avec la production iconographique des voyageurs et avec les textes des scientifiques, la comparaison est révélatrice de la mentalité coloniale. Savoir «qui influence qui» n'a guère d'importance. Les clichés pris sur place par les colons suisses sont la trace de leur regard, de leurs pensées et de leur interprétation.





50

[6] Voir à ce sujet Tzvetan Todorov : *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*. Paris, éd. du Seuil. Coll. Essais n° 250, 1989, pp. 56-57 et pp. 139-140.



51



52



53

Figure 50 : recto et verso d'une photographie représentant *«J. Cornu et famille : (la famille comprend : le mar*[i] *sa pipe, son chien et sa femme)»*. Correspondance avec M. Robert Steiger, signée J. Cornu, sans date, (entre 1907 et 1909). Fonds Steiger, APM.

Figure 51 : publicité pour la confiture *Lenzbourg*, à Lenzburg, canton d'Argovie, du 27 septembre 1919, en pleine page, dans la *Revue des familles — Pages romandes illustrées*, journal hebdomadaire illustré fondé en 1913, à Estavayer-le-Lac, canton de Fribourg et imprimée par H. Butty, cote J 812, BCU.

Figure 52 : photographie illustrant un article de René Gouzy intitulé *«L'or au pays noir»* avec cette légende : *«Pendant que son papa va chercher de la terre aurifère et que sa maman la lave, ce petit négrillon se distrait en observant de ses grands yeux curieux ce qui se passe autour de lui. A noter aussi le dur berceau du petit abandonné !»*. *L'Illustré* n° 36 du 6 septembre 1934, p. 1070.

Figure 53 : *Schweizer. Schnellglanzwichse*, sans date ni auteur connus, 65,5 cm x 48 cm, BNS, carton Expo 443—843, nº 760.

Bien qu'elle ne résume pas toute la production ni l'opinion des voyageurs, la photographie (fig. 50) apporte cependant une preuve supplémentaire. Le colon reproduit avec exactitude les images de la métropole. L'état d'esprit qui prévaut repose sur un imaginaire puisant au cœur des représentations et des stéréotypes de la pensée coloniale. La série de sujets (fig. 50 à 52) identiques prouve que les auteurs des images et leur moyen de diffusion varient sans modification de mise en scène. Photo prise sur le vif, encart publicitaire, cliché de revue populaire et affiche de grand format (fig. 53) sont d'une ressemblance stupéfiante.

Les textes les plus anodins, les gags et les bons mots utilisent le stéréotype de l'infériorité comme moteur et déclencheur du rire[7]. L'infantilisation se lit encore plus distinctement dans la caricature[8].

L'ANCILLARITÉ

Le deuxième stéréotype d'infériorité place l'Africain dans une relation ancillaire. Inférieur par essence et par nature, le Noir est au service du Blanc. Les exemples

---

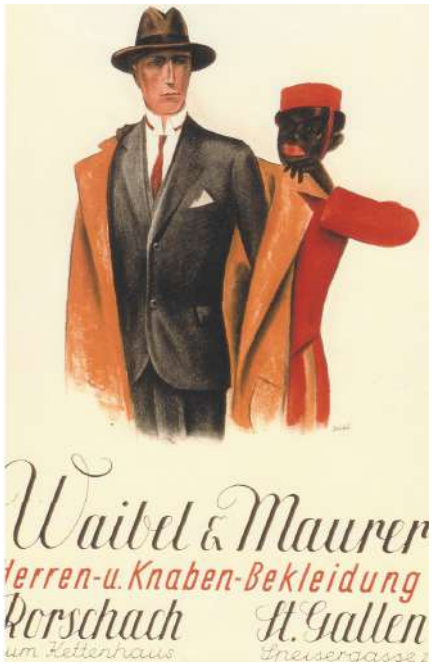
7 Voir annexes 4, pp. 369-373 et 5, pp. 375-380.

8 Voir annexe 6, par exemple les dessins 2 (1892) p. 381, 10 (1897) p. 382, 23 (1912) p. 384, 51 (1935), p. 388 et 55 (1936), p. 389.

suisses n'échappent pas à cette perception. La bourgeoisie entretient sous son toit de nombreux domestiques. Par exemple, un liftier noir fait sensation aux grands magasins *Jelmoli* de Zurich en 1905[9]. Le boy en bois porte-apéritif, avatar de cet exemple, remplace l'Africain dans les intérieurs moins cossus au nom d'une pratique bien connue de la sociologie : le désir de ressembler et d'accéder aux rangs des classes sociales supérieures.



54



55

Figure 54 : affiche d'un auteur inconnu intitulée *Chocolat Philippe Suchard*, 1898, 31 x 42,5 cm, lithographie en couleur, pour les fabriques de chocolat *Suchard* à Serrières, canton de Neuchâtel, imprimée par F. Champenois, à Paris, MGPZ cote 61-494.

Figure 55 : affiche dessinée par Carl Böckli pour le magasin de vêtements pour messieurs *Waibel & Maurer*, 90,5 x 128 cm, lithographie en couleur, sans date mais vraisemblablement après 1920, à Rorschach, canton de St-Gall, imprimée par A. Trüb & Cie, à Aarau, MGPZ cote 50-958.

Sur les deux affiches (fig. 54 et 55), le corps de l'Africain est systématiquement figé dans la relation ancillaire. Si les critères esthétiques ou les éléments plastiques changent avec le temps, ce n'est pas le cas du stéréotype. Ce dernier se reconnaît à son atemporalité. Dans ces deux images publicitaires, le Noir est au service du Blanc. Sur la première affiche (fig. 54), le dominant apparaît de façon bien anodine en la personne de la servante blanche, elle-même située à un échelon subalterne de la société occidentale de la fin du XIX[e] siècle. Elle domine pourtant de manière subtile la scène : son regard condescendant se tourne vers le petit serveur. Le Noir dirige, lui, son visage vers le haut de l'affiche, à droite de l'image. A cet endroit, l'observateur imagine être intégré dans le décor. Les rideaux entourant le linteau et les montants de la porte et le style des panneaux composant la porte font allusion à un intérieur cossu typiquement bourgeois.

[9] Hans Treichler : *op. cit.*, p. 142.

Pour le client attentif, le message est très clair. Par la consommation du produit dont il est fait réclame ici, on accède à un statut idéal et idéalisé, le plus élevé de la société. Peu importe en l'occurrence pour l'historien de connaître les réelles intentions du graphiste. La représentation du corps de l'Africain est utilisée pour la promotion de la vente d'un produit en recourant à l'imaginaire colonial.

Dans la seconde affiche (fig. 55), les critères esthétiques et les éléments plastiques évoluent. Les formes des corps sont stylisées et le graphisme contribue à donner une image solennelle et nette du produit. Ici, le stéréotype de la relation ancillaire est identique au premier exemple. Malgré la vingtaine d'années de décalage entre les deux productions, la rupture de 1914-1918 n'apparaît pas. Les habits des Africains varient plus en fonction de la mode vestimentaire qu'au gré des vicissitudes de la politique. L'affiche de 1898 montre un Noir orientalisé, celle des années 1920 un groom. Tous les deux sont «civilisés» : ils portent des vêtements qui les enferment dans leur rôle et leur fonction de soumission.

S'il est encore nécessaire, la photographie de Béguin (fig. 56) montre la hiérarchie entre colons et indigènes qui codifie les relations sociales en Afrique.



56

Figure 56 : photographie légendée *«Le père de tonton Albert Béguin»* de Frédéric Achille Béguin, originaire de La Chaux-de-Fonds et père d'Albert Béguin, sans lieu, sans date (vraisemblablement entre 1902 et 1911, année de son décès), AABM.

Si l'esclavage est sévèrement condamné et dénoncé comme une pratique horrible d'origine musulmane, les relations de maître et de serviteur sont acceptées et intégrées. Les chauffeurs, les cireurs de chaussures, les serveurs de café sont les personnages emblématiques des affiches et des vignettes illustrant les relations ancillaires. En Afrique, les rôles et les fonctions de chacun sont clairement définis. La séparation des Blancs et des Noirs, fondement même de la relation coloniale, est partout perceptible. Les photographies où les poses reflètent les mises en scène les plus travaillées sont révélatrices de cette discrimination[10]. L'humour ne déroge pas à la régle. La caricature

[10] Voir à ce sujet la photographie de Paul Moehr déjà commentée et intitulée *«L'apéro au Congo belge»*, p. 298.

regorge de subtiles allusions, dessinées sous les traits de serviteurs noirs au service des Blancs[11].

LA SOUMISSION

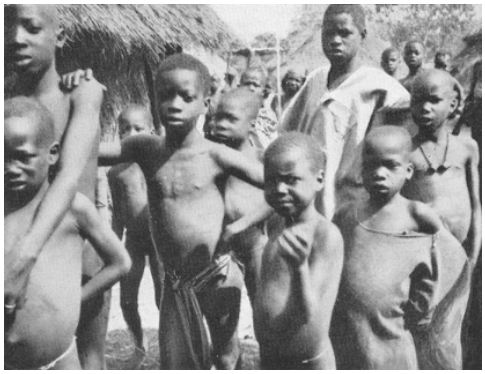
Elle se lit facilement sur les images car elle regroupe les clichés les plus convenus de la puissance coloniale. Des Africains travaillent en posant pour l'objectif, sous la houlette d'un seul personnage, le Blanc. Ces photographies à caractère pédagogique sont publiées dans de nombreuses brochures et sont utilisées dans les conférences pour souligner l'avancée de la civilisation. Chantiers, constructions, travaux de tous genres montrent à l'observateur occidental l'extraordinaire capacité à organiser, à corriger et à transformer la société indigène. Les sociétés missionnaires déclinent sur le même mode le succès de leurs méthodes de conversion, prouvant par l'image que les Noirs de leurs lointaines paroisses sont désormais de braves chrétiens, définitivement extirpés de leur condition de sauvages.

Les photographies du poste de Poko (fig. 57) donnent plus à voir que les bâtiments. Moehr fait disposer ses troupes dans le respect strict de l'alignement militaire. Poko n'est pas uniquement un point sur la carte de géographie, perdu au nord de l'E.I.C. Dans ce poste colonial vivent une population locale, des troupes de la Force publique et des administrateurs coloniaux en charge de la bonne marche de la zone administrée. Ce cliché est une allégorie de la société coloniale. La seconde photographie (fig. 58) tirée d'un ouvrage de Blanchod illustre par sa légende, plus que par son sujet et sa composition, l'expression subtile de la supériorité.



57

[11] Voir annexe 6, par exemple les dessins 6 (1895), p. 382, 8 et 9 (1897) p. 382, 19 et 20 (1907) p. 384, 28 (1920) p. 385, 49 (1933) p. 388 et 52 (1935) p. 389. D'autres dessins montrent les Africains en porteurs, un rôle qu'ils endossent principalement sur place.



58

Figure 57 : cliché figurant dans un album de Paul Moehr, non identifié, non daté (vraisemblablement lui entre 1902 et 1909, à Moma ou à Poko), APM.

Figure 58 : photographie intitulée : *«Au Fouta Djallon : Spectateurs intéressés par le chargement de l'appareil»*. Fred Blanchod : *La Randonnée africaine*, *op. cit.*, intercalaire pp. 96-97.

Les traits humoristiques exploitent également le thème de la soumission sous des formes stéréotypées classiques. Une file indienne de porteurs devant laquelle marche le Blanc, des soldats alignés obéissant aux ordres d'un colon, une tribu accroupie écoutant attentivement l'exposé du chef sont des clichés où la violence est parfois de mise[12]. Les textes des voyageurs confirment cette vision biaisée de l'autre :

> Au Congo, comme dans toute l'Afrique centrale, le blanc il faut qu'on le sache, exerce sur le noir une domination absolue. Ce qu'il fait, ne peut, ne doit pas être compris du noir, qui croit que tout ce qui est fait par les Européens est fétiche.[13]

L'infériorité du Noir est un caractère visible. Même les missionnaires, qui se gardent d'insister sur les défauts, développent dans leur discours un ton, un vocabulaire et une logique implacables à propos de la supériorité du blanc. L'aide et le soutien aux plus démunis remplacent l'exploitation et le dénigrement sans quitter le registre de la domination. La nudité, la brutalité, la sauvagerie et la stupidité associées à l'infériorité indiquent que les stéréotypes se combinent et se complètent avec efficacité.

LA SAUVAGERIE

La sauvagerie est le domaine de prédilection du dessin humoristique. Elle est un trait caractéristique qui attire le regard et elle se décline sous différentes formes.

---

[12] Voir annexe 6, par exemple les dessins 15 (1900) p. 383, 18 (1901) p. 384, 21 (1908) p. 384, 38, 39 et 41 (1927) pp. 386-387, 45 (1929) p. 387, 56 (1936) p. 389.

[13] APM, carnet de voyage n° 1, p. 43.

LA BRUTALITÉ

La vie quotidienne des tribus est rapportée par les premiers explorateurs qui vivent au milieu d'êtres primitifs, comparés à de lointains ancêtres préhistoriques. Les mêmes explorateurs exaltent dans leurs ouvrages la dangerosité des expéditions, en décrivant les attaques et les combats terribles qui les opposent aux indigènes, rehaussant avantageusement leur prestige[14]. Cette violence des contacts avec les indigènes est relevée jusqu'au premier quart du XX^{e} siècle. Une fois que ces populations sont *pacifiées*, selon l'expression consacrée, il devient plus gênant de reproduire des récits qui mettent en évidence l'incurie de la civilisation. Les autochtones sont plus résistants et plus récalcitrants que prévus. Les images diffusées en Suisse relayent fidèlement les modifications politiques du théâtre africain des opérations.



59



60

Figure 59 : affiche du film *Les Géants minuscules* du réalisateur genevois Henri Dufaux, 1931, format non communiqué, cote n°26955, CS.

Figure 60 : publicité pour le *Menelik Kaffe* créée par H. J. Pache, 1935, 90 x 127 cm, lithographie en couleur, imprimée à Berne chez Kümmerly & Frey, canton de Berne, cote 27 / 105, MGPZ.

La brutalité se remarque d'abord au comportement des personnages. Les deux affiches ci-dessus (fig. 59 et 60) mettent en évidence un marqueur essentiel de l'iconographie. Les Africains sont reconnaissables parce qu'ils sont nus. Ce critère n'est évidemment pas suffisant. Le comportement du personnage mis en scène doit être excentrique, décalé, voire inadapté. La différence entre la «sauvagerie» et l'ancillarité réside dans les attitudes des Noirs. Dans le cas de la servilité, elles sont intégrables à l'ordre social bourgeois. Dans la sauvagerie au contraire, les postures des personnages

[14] René Gouzy est le romancier à succès qui s'inspire de la sauvagerie rencontrée lors de ses nombreux voyages à travers le monde. Ce stéréotype sert aussi les intérêts des militants dénonciateurs de la politique coloniale comme Daniel Bersot, dont les nouvelles, on l'a vu, sont truffées d'épisodes violents.

vont à l'encontre de la norme occidentale. Dans la première affiche (fig. 59), le Noir est le *«minuscule»* sauvage, opposé à la termitière *«géante»*, reconnaissable par des phénotypes. Le personnage de gauche est accroupi et nu, comme un singe, devant une vasque déposée à ses pieds. La mise en scène suggère qu'il mange ou prépare un repas à base de termites[15]. Le second personnage, nu également, porte un bouclier et une sagaie. La gourmandise et l'instinct naturel des indigènes les plongent dans la sauvagerie la plus primitive. Une image reproduisant une situation semblable avec des personnages blancs n'atteindrait jamais sa cible en raison du statut de la race blanche, de sa position dominante et de la morale. Bien plus, l'adéquation entre le sujet de l'affiche et le contenu du documentaire est parfaite. Une scène de ce film montre un Africain qui mange une reine extraite d'une termitière avec le commentaire sonore suivant : *«Bon appétit mon vieux !»*[16]. L'indigène est un authentique sauvage puisqu'il ingurgite de la nourriture crue, immonde et infecte aux yeux des spectateurs occidentaux.

Dans la figure 60, le revers de la médaille est montré. L'Africain agresse l'observateur en le dominant et en le menaçant de sa sagaie. La sauvagerie ne sert qu'à amplifier l'effet de surprise, souligné par la qualité graphique de l'affiche. Ici, la brutalité s'associe au caractère d'authenticité du produit. Ce café est manifestement sauvage, brutal, brut. Il se rapproche de la nature, il est la nature. L'indigène est, lui, un «naturel», qui laisse libre cours à ses instincts les plus bas. Le corps de l'Africain met en exergue et en un coup d'œil la synthèse entre le produit et ses qualités. Dans ce second exemple, le stéréotype n'est pas connoté négativement. L'agressivité de l'indigène n'est qu'un papier imagé.

Les marques extérieures de la sauvagerie se lisent encore sur d'autres supports. Le plus souvent, le port de boucles insolites exprime la brutalité des mœurs. Des bijoux disproportionnés encerclent les chevilles, les avant-bras et les biceps. Les oreilles et le nez sont les lieux privilégiés pour placer une collection de clinquants objets[17]. Le port

---

[15] A noter qu'Henri Dufaux est aussi le réalisateur d'un documentaire muet intitulé *Les merveilles du monde des insectes. La vie des termites*, production Gaumont, 1926, tourné au Sénégal. Après quelques considérations d'ordre entomologique, l'expédition fait ouvrir une termitière par des indigènes et découvre la reine qui pond des grandes quantités d'œufs. Un carton apparaît avec le texte suivant : *«La Reine est un morceau de choix pour les indigènes — Die Koenigin ist ein Leckerbissen fuer die Eingeborenen»*. Sur le chemin de retour, l'expédition croise un groupe d'indigènes travaillant à la construction d'une route. L'intertitre qui suit mentionne: *«Presqu'aussi disciplinés que des termites, une foule de nègres tapent en cadence au rythme du tam-tam — Fast so gut discipliniert wie die Termiten, von Tam-Tam begleitet, haemmert eine Menschenmenge von Negern in cadenzierten Rythmus, …»*. Un second carton poursuit : *«… et construisent ainsi des routes sur des centaines de kilomètres en dansant et en chantant. … und baut dabei hunderte von Kilometern lange Landstrasse – bei Musik und Tanz»*. Pour en savoir plus sur ce film, voir l'article collectif : *«Eléments d'inventaire d'un patrimoine cinématographique régional. 1896-1939»* dans la *Revue historique vaudoise*, 1996, p. 210. Merci à Pierre-Emmanuel Jaques de Lausanne pour ses précisions et ses notes prises au cours du visionnage (courriel du 19.08.2007).

[16] *Les Géants minuscules* de H. Dufaux, E. Hornung et H. Saxer, productions Gaumont-Franco-Film-Aubert. Cet épisode m'a été aimablement communiqué par André Chevailler de la CS et confirmé par Pierre-Emmanuel Jaques de Lausanne, d'après les notes de visionnage prises par Anita Gertiser de l'Université de Zurich (courriel du 21.08.2007). J'adresse un merci particulier à mes deux précieux informateurs.

[17] Voir annexe 7, par exemple les dessins 3 et 4 (1876) p. 395, 22 et 24 (1894) p. 398, 25 (1895) p. 398, 40, 41, 45, 46, 47 et 48 (1896) pp. 400-401, 60 (1898) p. 402, 65 (1900) p. 403, 76 (1906) p. 405, 88,

d'objets inappropriés dans des situations inadaptées est aussi des marques tangibles de sauvagerie. Une casserole en guise de couvre-chef, une ombrelle de femme comme symbole de la puissance d'un chef, des aiguilles à tricoter comme serre-tête, tout un attirail hétéroclite d'ustensiles d'usage quotidien sont détournés dès qu'ils sont placés dans les mains d'un Noir. Enfin, certaines coutumes dévolues normalement à un sexe déterminé sont tournées en dérision : des hommes sont percés aux deux oreilles, des femmes noires fument une pipe ou un cigare, signes tangibles de grande inconvenance[18]. Les voyageurs sur place sont sensibles à ces modifications corporelles (fig. 61). En 1937, la boîte de conserve de la figure 61 retrouve une fonction normale dans les mains du colon (fig. 62). La comparaison souligne la sauvagerie de l'indigène.



61



62

Figure 61 : photographie envoyée par Vreni Schoch d'Erlenbach (ZH), actionnaire de Nestlé, au siège de la société Nestlé de Vevey avec le commentaire suivant : *«Mein Gatte hat während seines 2 jährigen*

90, 92, 93 et 94 (1912) pp. 406-407, 102 (1914), p. 408, 119 (1918) p. 410, 125 et 126 (1920) pp. 411-412, 131 (1923) p. 412, 136 et 138 (1926) p. 413, 146 (1927) p. 414, 152, 153 et 155 (1929) p. 416, 165 (1931) p. 418, 170 (1933) p. 418, 175 (1934) p. 419, 183 et 184 (1935) p. 420, 196 (1936) p. 421, 203 et 204 (1937) p. 422, 205 et 206 (1938) et 208 (1939) p. 422.

[18] Voir annexe 7, par exemple le détournement d'objets ou de leurs fonctions, les dessins 44 (1896) p. 400, 69 (1900) p. 403, 157 (1930) p. 416 et 180 (1934) p. 419 ; pour les coiffes et les chapeaux ridicules, les dessins 3 et 4 (1876) p. 395, 10 (1891) p. 396, 15 et 16 (1892) p. 397, 23 (1894) p. 398, 25 (1895) p. 398, 45, 47 et 48 (1896) pp. 400-401, 68 (1900) p. 403, 70 (1901) p. 404, 77 (1906) p. 405, 83 (1907) p. 405, 90 (1912) p. 406, 95 (1913) p. 407, 102 (1914) p. 408, 106 (1915) p. 409, 117 (1918) p. 410, 125 (1920) p. 411, 137 (1926) p. 413, 157 (1930) p. 416, 161 (1931) p. 417, 187 (1935) p. 420 et 209 (1939) p. 422 et pour les femmes fumant la pipe ou le cigare, les rares dessins 49 (1896) p. 401, 79 (1907) p. 405 idem que 100 (1914) p. 407 mais avec une légende différente. Les femmes suisses qui fument la pipe (vallées de Conches — Goms, Champéry et Zermatt) sont des représentantes d'une ruralité perdue, des précurseurs de l'émancipation, et non des sauvages. Les peintres citadins exilés en Valais ne reproduisent jamais de femmes fumant la pipe, alors que des peintres comme Zinggeler photographient ces femmes. Jean-Benoît Clerc : *«Corps peints, corps photographiés. Regards citadins sur les femmes valaisannes»* dans Gilles Boëtsch (ss la dir. de) : *Le corps de l'alpin. Op. cit.*, surtout les pp. 191-192.

Aufenthaltes im Belgisch-Kongo, in den Jahren 1937/9 eine Kollection von Fotos (Fotograf Zagourski), über Sitten Gebräuche gekauft. Bei der Durchsicht der Sammlung. ist mir dieses Foto aufgefallen. Anbei eine Kopie (originnal Grösse ist Postkartengrösse). Ich habe gedacht es sei vielleicht etwas für Ihr Archiv […]»[19], sans date, CSR A.2.1.1./88, ANV.

Figure 62 : affiche d'Eric de Coulon intitulée *Lait stérilisé — Marque à l'ours — Le lait frais des Alpes*, éditée par la Société laitière des Alpes bernoises, Stalden, Emmenthal, 1937, lithographie en couleur, 90 cm x 127 cm, cote 6-254, MGPZ.

La brutalité et la sauvagerie sont des éléments parfois antagonistes. La brutalité prend la forme de l'agressivité et, stade suprêmement horrible dans l'imaginaire suisse, de l'anthropophagie. Cette caractéristique est montrée à l'aide d'artifices de mise en scène classiques. Un ou plusieurs indigènes armés, au regard menaçant, toujours dénudés, écrasent l'observateur par la contre-plongée. Si le côté positif de la sauvagerie est souligné, il s'exprime par des traits lisses et stylisés, comme dans la publicité pour le café *Menelik* ou dans les affiches de spectacles, de récoltes de fonds, selon l'exemple de la Société suisse de secours médicaux aux missions catholiques (fig. 63). Sans revenir sur une analyse détaillée de cette image[20], il suffit de rappeler que l'affiche met en scène les clichés bibliques — l'agneau et le bon pasteur, le sauveur, la descente de croix, la souffrance — et des phénotypes aisément reconnaissables[21]. Cette image est reproduite de nombreuses fois et diffusée pendant des années sous la forme de cartes postales. Elle montre une forme de sauvagerie domestiquée et atténuée, offerte aux regards occidentaux[22].

---

[19] *«Lors de son séjour de 2 ans au Congo belge, dans les années 1937/9, mon époux a acheté une collection de photos consacrées aux mœurs et coutumes (du photographe Zagourski). En consultant la collection, j'ai remarqué cette photo. Ci-joint une copie (le format original est celui d'une carte postale). J'ai pensé que cela pourrait peut-être vous intéresser pour vos archives»* [trad. de V. Zellweger].

[20] Pour une analyse détaillée de cette affiche, voir Patrick Minder : *«Regards suisses sur l'Afrique et les Africains au temps des colonies et des "zoos humains"»* dans *Le Cartable de Clio* n° 3, *op. cit.*, pp. 77-80.

[21] Le texte explicatif qui lance la campagne de récolte de fonds est explicite : *«Das Bild erklärt sich selbst. Möge der gute Hirte schützend und segnend sich der Millionen armer kranker Schäflein auf dem weiten Erdenrunden annehmen !». «L'affiche parle d'elle-même. Puisse le bon pasteur prendre sous sa protection et sa bénédiction les millions de pauvres agneaux malades dans le vaste monde !»* [trad. de l'auteur]. *Activités charitables dans les Missions*, *Annuaire 1935*, *op. cit.*, p. 15.

[22] La comparaison des représentations des mains du Blanc avec celle de l'indigène dans cette affiche trouve une explication chez Fred Blanchod : *«Quand j'examine une main de nègre, comme font les chiromanciennes, je suis frappé par la simplicité de ses lignes; toute la paume est unie et montre l'existence de son propriétaire. Elle n'a rien des caractères divers et accidentés de ma propre main, qui dit bien la vie nerveuse et intensifiée de l'homme blanc». Au paradis des grands fauves*, *op. cit.*, pp. 148-149.



63

Figure 63 : affiche de la Société suisse de secours médicaux aux missions catholiques réalisée par le Père Bernhard Flüeler, chez Graphische Kunstanstalt Schwitter Basel, 1932, 102 cm x 74 cm, reproduite aussi sous format carte postale et vendue au prix de 20 centimes suisses jusqu'en 1935, cote n° 29012, PSGB et *Missionsärztliche Caritas, Jahresheft 1935 des Schweiz. Katholischen Vereins für Missionsärztliche Fürsorge — Activités médicales charitables dans les Missions, Annuaire 1935 de la Société suisse de secours médicaux aux missions catholiques*, 1935, p.15.

Les témoins oculaires ne sont pas en reste pour illustrer la sauvagerie des Africains. Les deux photos tirées d'albums de souvenirs (fig. 64 et 65) montrent que la bizarrerie et la brutalité sont l'apanage des populations indigènes. La projection et la diffusion de telles images cherchent à atteindre deux buts. L'un est de montrer les dangers encourus en Afrique, glorifiant du même coup le courage du photographe ; l'autre est de dépeindre la réalité en brossant un tableau dramatique, pour encourager le donateur à poursuivre son effort financier. Les organisations humanitaires puisent encore aujourd'hui dans ce vaste arsenal de propagande pour leurs campagnes de sensibilisation[23]. La photographie de Blanchod (fig. 64) a pour sujet principal les anneaux. Le but est de montrer aux observateurs ignorants des coutumes africaines la véracité des propos. La seconde image (fig. 65) est subtile parce que problématique. Il pourrait s'agir d'un accident. L'assemblage des rondins fait penser à un radeau de fortune. Est-ce une représentation d'une dramatique traversée de fleuve ? Ce cliché, mordibe et peu instructif, figure dans les archives d'un colon suisse. L'épisode marque les lecteurs qui feuillettent les pages parfois étranges de cet abum de souvenirs.

[23] Voir entrée de l'expression *«Image publicitaire»* dans Bernard Andrieu (ss la dir. de) : *Le Dictionnaire du Corps en sciences humaines et sociales*. Paris, CNRS éditions, 2006, p. 249.



64



65

Figure 64 : photographie légendée *«Aux territoires du Niger : Femmes parées, bracelets et anneaux de chevilles»*. Fred Blanchod : *La randonnée africaine*, *op. cit.*, intercalaire pp. 320-321.

Figure 65 : photographie de deux cadavres dont l'un a la tête détachée du corps, non légendée, non datée. Paul Moehr, album n° 2, APM.

Autre pays, autre temps, autres mœurs. Le passage de la civilisation à la nature, par son côté mystérieusement aventurier, implique que les voyageurs prennent des vues spectaculaires, preuves tangibles et incontestables de la sauvagerie africaine. La photographie coloniale, mise ainsi au service des récits d'aventures, accentue la force des représentations.

L'ANTHROPOPHAGIE

Totalement intégrée à la sauvagerie, l'anthropophagie figure en bonne place des illustrations diffusées entre 1876 et 1939. Elle ne bénéficie en revanche d'aucune compréhension, elle ne rencontre aucun soutien, elle est poursuivie sans concession. Outrage ultime, tabou suprême, expression du déni de l'humanité, cette pratique est l'objet d'une abjection et d'une incompréhension absolues. L'anthropophagie reste un sujet sur lequel les humoristes aiment cependant moduler. Certains dessins reproduisent des Africains aux yeux écarquillés, salivant de leur bouche démesurée d'où surgissent des dents redoutables, proéminentes, massives et aiguisées, à la blancheur éclatante. L'idée de jouer sur la peur du lecteur et sur sa capacité à se ressaisir fait le jeu du dessinateur.

La gloutonnerie n'est jamais loin. L'Africain est un incorrigible goinfre. Le raffinement des gastronomes occidentaux est revisité et appliqué sans retenue aux stéréotypes. On relativise par l'humour toute la répugnance qu'engendrent la consommation d'un steak d'hippopotame et le plaisir de ronger le fémur d'un malheureux explorateur perdu en pleine brousse[24]. Les concepteurs d'affiches

[24] Voir annexe 7, par exemple les dessins 10 (1891) p. 396, 15 (1892) p. 397, 26 (1895) p. 398, 60 et 61 (1898) p. 402, 78, 80 et 81 (1906) p. 405, 86 (1910) p. 406, 88, 90 et 94 (1912) pp. 406-407, 108 et

publicitaires n'utilisent pas ce stéréotype, par crainte de produire un effet contraire dans l'esprit des consommateurs[25].

Les colons suisses sont empruntés pour rapporter des clichés ou des scènes d'anthropophagie, puisqu'ils n'en sont jamais les témoins directs. C'est par détour que les pratiques les plus sévèrement condammées sont suggérées. La représentation négative du cannibalisme renforce l'objectif des missionnaires d'extirper ce mal en insistant sur l'urgente nécessité d'intervenir. Les témoins contribuent à alimenter le mythe tout en justifiant l'action civilisatrice. Le lien entre les témoignages écrits et les images est rompu : la morale empêche toute représentation de ce type. En d'autres termes, dans la société occidentale, l'*«impicturable»* n'est pas forcément indicible.

L'ANIMALITÉ

Les frontières entre l'animal et l'Africain sont si ténues qu'on est en droit de se demander si elles existent encore. Selon l'opposition instituée entre la nature et la culture, entre le naturel et le civilisé, entre l'inculture et la culture, l'Africain est un représentant de la «primitivité». Nu, sans culture écrite, sans technologie développée, le Noir utilise des outils rudimentaires comparés aux instruments imparfaits de lointains ancêtres néanderthaliens, troglodytes et lacustres. Cet état de nature autorise les Occidentaux à militer pour la survie des derniers représentants sur terre voués à disparaître. Les missionnaires, les humanitaires et certains scientifiques œuvrent dans ce sens. La création des Musées d'ethnographie en Suisse[26] et la récolte d'objets comme précieuses traces de ces civilisations condamnées sont des expressions de la vitalité de cette croyance. L'uniformité du discours fonctionne à merveille : on ne compte plus les recensions d'écrits sur les populations en voie d'extinction dans les bulletins des sociétés nouvellement créées.

Le stéréotype de l'animalité de l'Africain trouve ses origines dans les théories scientifiques. L'argument devient politique et souligne l'importance de la mission

---

112 (1915) pp. 409-410, 114 (1916) p. 410, 151 (1928) p. 415, 157 (1930) p. 416, 161 (1931) p. 417, 167 (1932) p. 418, 173 (1933) p. 418, 185 et 190 (1935) p. 420 et 198 (1936) p. 421.

[25] Dans l'ensemble du corpus, une seule image représente une scène d'anthropophagie. L'affiche du film de 1928 des frères André et Antoine Lugeon de Lausanne *Chez les mangeurs d'hommes*, signée Pol Rab et éditée par Roger Weil, rue Trévise à Paris, traite des Canaques et non des Africains, c'est pourquoi elle n'est pas retenue ici, cote n° 16016, CS. Dans la publicité, seule une affiche anglaise non diffusée en Suisse, à notre connaissance, représente une telle scène sur le mode humoristique : *«Cannibal chief (releasing victim) : «why didn't you say before that you were from COOKS ? I'm their local agent.». «Le chef cannibale (relâchant la victime) : pourquoi ne m'avez-vous pas dit que vous êtes de chez COOKS ? Je suis leur agent local»* [trad. de l'auteur]. Londres, 103 x 63 cm, 1930, cote n° E197444, dans *Negripub. L'image des Noirs dans la publicité depuis un siècle*, *op. cit.*, p. 77.

[26] Le Musée d'ethnographie de Genève est fondé en 1901 et celui de Neuchâtel en 1904. Voir Pierre-André Gloor : *«L'anthropologie en Suisse romande : une esquisse historique»*. Stuttgart, Anthropologischer Anzeiger, Société suisse d'anthropologie, n° 44, décembre 1986, pp. 305-313. Voir également les travaux de Serge Reubi : *«De l'objet à l'Autre : l'enseignement de l'ethnologie à Neuchâtel»* dans GHK : *op. cit.*, pp. 201-213 et *«Un ancêtre oublié : l'Institut de préparation aux professions coloniales de Neuchâtel»* dans *Tsantsa*, revue de la Société suisse d'ethnologie n° 9. Berne, 2004, pp. 118-122.

civilisatrice. Mais dès que les pays africains sont réduits à l'impuissance et se trouvent de force à la solde des puissances occidentales, l'animalité devient gênante : elle stigmatise l'échec de la capacité d'assimilation. Ce changement de perception de l'indigène ne contribue pourtant pas à la disparition de ce stéréotype. La proximité de l'indigène avec la nature et le décor est récupérée. Le Noir n'est pas un être humain à part entière, mais un élément du décor, au même titre que les animaux et les végétaux. Ce point de vue implique une seconde déclinaison du stéréotype : la réification du corps des indigènes. Ce mécanisme de réduction du statut de l'humain à la chose autorise et justifie à la fois la relation coloniale. L'autre n'est plus à égalité. Lorsque la tension est extrême, la réification ouvre la porte aux actes horribles et barbares perpétrés sur les indigènes. Certains auteurs n'hésitent pas à parler de *«génocides tropicaux»*[27].

---

[27] Les massacres coloniaux sont des sujets d'étude rapidement dénoncés par des contemporains et connus des spécialistes, mais révélés en débat au public seulement à la fin des années 1970 (Madagascar, Algérie). Parmi les nombreux auteurs, citons ceux qui se sont consacrés à l'Afrique noire comme Arthur Conan Doyle, le père de Sherlock Holmes, avec *Le Crime du Congo belge*, paru en 1909 et Félicien Challaye, ardent précurseur anticolonialiste dès 1902 avec *Un livre noir du colonialisme*. "*Souvenirs sur la colonisation"* dans *Le Crime du Congo belge suivi par «Le Congo français» de Félicien Challaye*, 1909. Paris, éd. Les Nuits rouges, réédition de 2005, 310 p. Reprenant une phrase du célèbre récit de Joseph Conrad *Au cœur des ténèbres* de 1902, le suédois Sven Lindquist rédige *Exterminez toutes ces brutes. L'odyssée d'un homme au cœur de la nuit et les origines du génocide européen*. Paris, éd. Le Serpent à Plumes, 1992, trad. française de 1998, 234p. Adam Hochschild dénonce les massacres perpétrés en E.I.C. avec *Les fantômes du Roi Léopold. Un holocauste oublié*. Paris, éd. Belfond, 1998, 440p., avec une recension de Michel Polac : *«Un sanglant roi d'opérette »* et *«Les héros sont fatigués»* dans *Charlie Hebdo* du mercredi 20 juin et 27 juin 2006, p. 12 et p. 13. Cet ouvrage est devenu plus célèbre que le travail de pionnier de Daniel Vangroenweghe : *Du sang sur les lianes. Léopold II et son Congo*. Bruxelles, éd. Hatier, coll. Grands Documents, 1986, 318p. et suscite un débat, y compris chez les historiens belges, suite à la projection du film documentaire de Peter Bate (Grande-Bretagne, 2004, 90 min.) intitulé *Léopold II et les massacres au Congo. Le roi blanc, le caoutchouc rouge, la mort noire*, diffusé sur Arte le vendredi 11.11.2005, puis à la RTBF (voir à ce sujet http://www.pressafrique.com/m396.html, 22.08.07). Mike Davis dans *Génocides tropicaux. Catastrophes naturelles et famines coloniales. Aux origines du sous-développement*. Paris, éd. La Découverte, 2001, traduction française de 2003, 479p., s'intéresse aux effets meurtriers du climat sans participer à ce débat. Des ouvrages récents suscitent dès leur parution une ample polémique en France comme *Le Livre noir du colonialisme, op. cit.* (2003) dirigé par Marc Ferro, le livre d'Olivier Le Cour Grandmaison : *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial*. Paris, éd. Fayard, 2005, 365p. et, enfin, ceux de l'Achac — Les Bâtisseurs de mémoire avec Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, Sandrine Lemaire : *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial.* Paris, éd. La Découverte, 2005, 311p. et Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire : *Culture post-coloniale. 1961-2006. Traces et mémoires coloniales en France*. Paris, éd. Autrement, coll. Mémoires n° 126, 2006, 287p. Leurs détracteurs sont notamment Jean Sevilia : *Historiquement correct. Pour en finir avec le passé unique*. Paris, éd. Perrin, 2003, pp. 394-395 sur la comparaison entre nazisme et colonisation, Pascal Brückner avec *La tyrannie de la pénitence. Essai sur le masochisme occidental.* Paris, éd. Grasset, 2006, pp. 149-160 et Daniel Lefeuvre avec *Pour en finir avec la repentance coloniale*. Paris, éd. Flammarion, 2006, 231p. Ces derniers se focalisent sur des aspects plus récents de l'histoire (Algérie française, xénophobie, banlieues sensibles) et essentiellement liés à la politique française contemporaine (loi controversée sur le rôle positif de la colonisation du 23 février 2005, notamment l'article 4). Pour une synthèse récente sur cette polémique, voir Alain Ruscio : *«Y'a bon les colonies»*, pp. 36-51, dans *«Oublier nos racines : l'amnésie nationale, une spécificité française ?»*. Paris, éd. Autrement, Séries Mutations, n° 144, 1994, 281p., *Les Collections de l'Histoire* : *Le temps des colonies*. Paris, n° 11, avril 2001, 114p., *Manière de voir* : *Polémiques sur l'histoire coloniale*. Paris, Le Monde diplomatique, n° 58, juillet-août 2001, 98p., *L'Histoire* n° 302 : *La colonisation en procès*. Paris, octobre 2005, 114p., *Le Monde*

LA PROXIMITÉ AVEC LA NATURE

La proximité avec la nature est le résultat du rapprochement de l'animal et de l'indigène d'après les règles de l'anthropomorphisme. Le mode de vie dans la brousse et dans la forêt, les mœurs étranges des indigènes, leur culture culinaire exotique sont en partie à l'origine de ce stéréotype. Pour que le Noir devienne pittoresque — cet adjectif est très répandu dans la littérature coloniale —, il doit vivre dans la nature[28].

Les graphistes utilisent volontiers cette représentation pour construire leurs images. Comme le décor africain est encensé et magnifié, des couleurs chatoyantes illuminent les affiches chargées par la luxuriance de la végétation et la beauté sauvage des paysages. Ces illustrations plongent littéralement l'observateur-consommateur dans un monde de rêve, mystérieux, magique et paradisiaque. L'affiche publicitaire joue également sur la notion d'authenticité de la nature, vantant en un mot et en un cliché la qualité du produit. La société de consommation naissante est friande d'objets garantis d'origine, quand bien même les denrées coloniales sont transformées dans les usines installées en Europe. L'argument de vente trouvé, il ne reste plus qu'à exploiter le filon. Les quelques exemples qui suivent mettent en lumière l'exploitation commerciale du stéréotype de la proximité avec la nature et l'animalité.



66



67

Figure 66 : affiche publicitaire *Palmin*, 1929, sans auteur connu, 90 x 127 cm, lithographie en couleur, pour les huileries *Sais* à Horn, canton de St-Gall, imprimée par la Société Polygraphique de Laupen, canton de Berne, cote n° 6-447, MGPZ.

---

2 hors-série : Colonies. Un débat français. Paris, éd. Le Monde, mai-juin 2006, 98p., Yves Lacoste : *«La question postcoloniale»* dans la revue *Hérodote* n° 120, 2006, pp. 5-27 et Nicolas Bancel, Pascal Blanchard : *«La Fracture coloniale : retour sur une réaction»* dans *Qui a peur du postcolonial ? Dénis et controverses, Mouvement des idées et des luttes* n° 51, septembre-octobre 2007. Paris, éd. La Découverte, pp. 40-51.

[28] Il importe de noter que ce qualificatif se réfère à la fois au paysage, décor d'une scène exotique, et aux indigènes, éléments du décor.

Figure 67 : publicité pour le chocolat *Chocmel*, par Léo Keck pour les chocolats *Kohler*, 1933, 90 x 127 cm, lithographie en couleur, imprimée par Wolfsberg Zürich, cote n° 23-712, MPGZ.

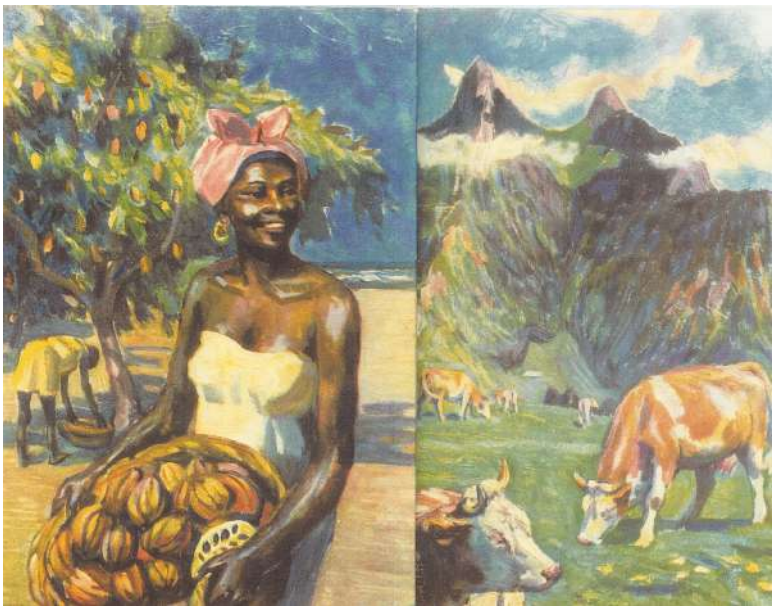
La première affiche (fig. 66) utilise des artifices au fort pouvoir de suggestion. Tout ce qui oppose nature et culture y figure. On se croirait devant des études de Johann Caspar Lavater ou des clichés *Scènes et types*. Le dessinateur fusionne subtilement le végétal, l'animal et l'Africain. Quand on observe les deux personnages, on identifie clairement le message. L'indigène, figé par nature dans la nature, offre un fruit. Incapable de transformer la noix, le Noir, resté en retrait, ne peut que la donner à la femme. Par son intelligence et sa maîtrise technique, par son travail aussi — le tablier le suggère —, la femme occidentale est la seule habilitée à transformer la matière brute en un produit de haute qualité. La hiérarchie sociale s'illustre par la femme, blanche, dominant l'homme noir par sa taille et sa disposition dans l'image. Cette publicité est une belle allégorie qui illustre avec brio le programme impérialiste.

La confusion entretenue par la couleur entre la forme de la main de l'Africain et la noix de coco est des plus explicites. Le pagne aux zébrures de fauve moirées, opposé au bleu du tablier de la femme blanche, se fond dans la peau dénudée. Le tout évoque l'animalité. Ces détails connotent fortement le message colonial.

La seconde affiche publicitaire (fig. 67), très belle au point de vue graphique et esthétique, fait saillir les yeux, les lèvres et une partie de la face de l'indigène d'un fond où visage et nature sauvage se confondent dans l'obscurité de la jungle grâce au jeu d'aplats subtils. L'observateur ne parvient pas à tracer la frontière qui sépare les deux objets. Ici, la fusion entre l'individu africain et la nature environnante est flagrante.

LA BESTIALITÉ

Sur la couverture d'une plaquette destinée à des visiteurs d'usines, à des revendeurs et à des grossistes (fig. 68), la représentation de la femme africaine n'a rien de bestial. Cependant, le montage côte-à-côte des deux illustrations souligne le stéréotype de la proximité naturelle et de l'animalité en évoquant deux produits nécessaires à la fabrication du chocolat : d'un côté, la femme et ses fèves ; de l'autre, la vache et son lait. Le publicitaire réussit un véritable tour de force en associant sur la jaquette les deux éléments.



68

Figure 68 : couverture du prospectus non daté *Der Werdegang der Schokolade* des usines *Nestlé — Peter — Cailler — Kohler*, APM.

Cette mise en scène met en opposition deux mondes : à gauche, l'exotique, aux allures de plantation de cacaoyers, opposé, à droite, à la nature alpestre d'où les hommes sont singulièrement bannis. Ce paysage de sommets qui dominent la région de Broc en Gruyère est le lieu d'implantation des usines *Cailler*. Au pied de ces montagnes, les animaux domestiqués, des vaches en l'occurrence, paissent tranquillement. La référence aux humains est absente : il n'y a pas d'armailli. Dans cette illustration construite en deux parties, le parallèle entre bétail et Africains est un premier niveau de lecture. Au second degré, l'image suggère le passage d'une nature authentique à une autre nature, connue du consommateur. Produit très répandu, le chocolat est le résultat de la nature transformée par la culture. Au même titre que la vache, l'Africain évoque le retour aux origines. Dans cette publicité, la représentation de l'exotisme est figée.

Les colons suisses en Afrique rapportent des clichés qui sont le reflet de cette illustration publicitaire. Les photographies suivantes mettent en scène la bestialité et sont prises avec cinquante ans d'écart. Le cliché de gauche (fig. 69) est légendé, ce qui est rare. La mise en scène se veut originale et choquante, interpelant l'observateur peu au fait des réalités africaines. Au-delà de la proximité recherchée entre l'animal et l'indigène, peut-être aussi au-delà du clin d'oeil humoristique suggérant les contes enfantins et les bottes magiques, cette photographie vaut son pesant d'or si elle est affichée ou projetée hors de son contexte. Sans lien, ni influence possible avec le premier photographe, Marcel-Georges Prêtre utilise le même procédé (fig. 70)[29]. La preuve de la persistance des stéréotypes à travers le temps est une nouvelle fois

[29] Le cliché original ne se trouve malheureusement plus dans les archives du fonds Prêtre, déposé à la BCU de Fribourg, en cours de traitement.

démontrée. De plus, il est évident que cette mise en scène est voulue par le Blanc. La légende de la seconde photo est très explicite.


69

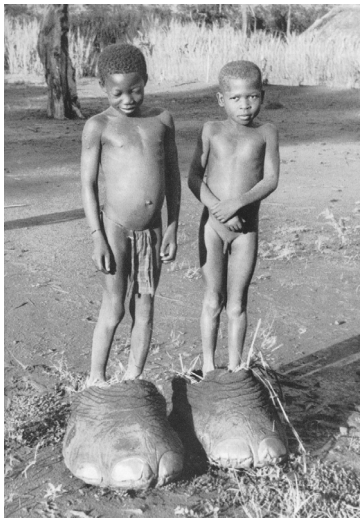
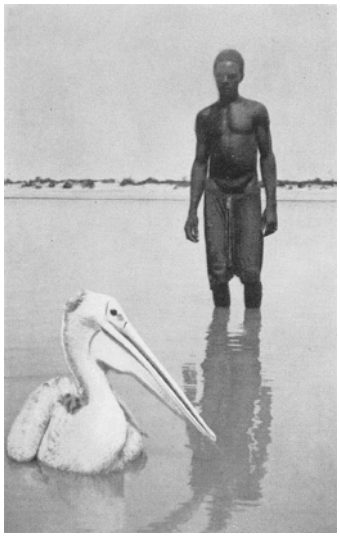

70

Figure 69 : photographie de Paul Moehr intitulée *«Le fils du chef Bokwakonga de Moma»*, sans date (vraisemblablement entre 1902 et 1909), album photographique n° 1, APM.

Figure 70 : photographie de Marcel-Georges Prêtre intitulée *«Deux négrillons impressionnés par les pieds d'un éléphant, posent complaisamment pour la photo. Récompense… un morceau de sucre»* dans *Calibre 475 Express*, *op. cit.*, intercalaire pp. 96-97.

Les scènes de chasse, le partage du gibier, le repas collectif font le bonheur des photographes, des graphistes et des dessinateurs. Manger avec les mains et se servir d'un unique coutelas rudimentaire comme seul couvert indique le degré de civilisation. Ce stéréotype rappelle la sauvagerie, la gloutonnerie et l'anthropophagie pour montrer la faiblesse du vernis de culture indigène. La proximité avec la nature et l'animalité joue sur le fait que les populations africaines vivent en harmonie avec leur environnement géographique et climatique. Des clichés sont pris involontairement. La photographie du pélican (fig. 71) montre un indigène fondu littéralement dans le paysage, devenant l'acteur secondaire de la scène. Cette photographie est le pendant de l'affiche publicitaire de *Chocmel* déjà vue. Le deuxième cliché (fig. 72) illustre la forte prédominance de la végétation sur les indigènes, noyés dans la luxuriance des feuilles et dans la grandeur du paysage. La troisième image (fig. 73) représente au premier plan un Africain se nourrissant avec les mains. En la comparant avec *Les Géants minuscules*, à plus de trente ans de distance, cette image reproduit la même mise en scène.



71



72



73

Figure 71 : photographie prise par Fred Blanchod, légendée *«Sur le Bani : Capture d'un pélican» dans La Randonnée africaine*, *op. cit.*, intercalaire pp. 160-161.

Figure 72 : affiche *Symphonie der Tropen*, dessinée par un anonyme pour un cinéma de Zurich, 1950, format non communiqué, cote n° 11436. Voir aussi le n° 12962 avec une scène différente comportant une femme indigène au premier plan et un homme sur une pirogue, CS.

Figure 73 : affiche *«Le continent noir»* éditée par Camis, Paris, sans date, ni auteur connu, lithographie en couleur, format non communiqué, carton 1-442 n° 4, BNS.

De cette interprétation du monde exotique émerge une forme de séduction qui fascine les Occidentaux. D'une part, l'originalité et l'astuce déployées par les indigènes pour vivre au milieu d'une nature hostile séduisent et impressionnent. Cette attitude ne mène pourtant jamais au respect de la différence culturelle, ni à considérer les peuplades indigènes comme des êtres humains respectés. D'autre part, bestialiser l'Africain, en le réduisant à un élément constitutif de la nature, offre la possibilité d'aller au-delà du simple constat d'inégalité. L'infériorité signifie alors déclassement,

l'humanité devient animalité. Si nécessaire, le dominant s'autorise à éliminer de la surface de la terre les espèces qu'il juge nuisibles. La brutalité engendre la brutalisation. Ce principe est, hélas, utilisé en abondance par toutes les propagandes. Ainsi, lorsque la situation l'exige, l'Africain passe de la sauvagerie domestiquée à la brutalité anthropophage, de l'animalité primitive à l'instinctivité contenue. Le stéréotype prend lui-même, en fonction des besoins, des tournures apparemment contradictoires pour servir l'idéologie coloniale[30].

Les caricaturistes suisses ont plaisir à illustrer les pages des magazines satiriques de traits suggestifs. L'animal autorise des renversements de situation, rend absurdes des scènes quotidiennes, illustre des jeux de mots et transporte le lecteur dans l'exotisme. La sauvagerie est identifiable de façon simple par l'identité indigène. La girafe, le lion, le crocodile, l'éléphant, le rhinocéros, l'autruche et le singe sont les vrais habitants d'une arche de Noé humoristique[31]. Naturel parce qu'il fait partie de la nature, sans accès à la culture, l'indigène est réductible comme une simple pièce d'un vaste puzzle. Il devient bête de somme. Des revues qui luttent contre l'esclavage reproduisent paradoxalement des photographies suggestives (fig. 74). La contradiction n'est qu'apparente. Être inférieur au Blanc implique la servitude. Par le truchement des images et de leurs légendes, l'apparente contradiction entre le discours émancipateur et la réalité s'estompe sur le terrain, cachée par la bonne cause. La photographie ci-dessous est un bon exemple de ce mécanisme.



74

[30] «[…] *les stéréotypes ne sont pas nécessairement rigides : leur contenu est susceptible de se transformer dès lors que les rapports sociaux évoluent.* […] *Du registre de l'enfance, on passe à celui de la bestialité*». L'étude des images et des représentations montrent que les stéréotypes peuvent exister de manière concomitante ou inverse dans un même contexte. Laurence van Ypserle, Olivier Klein : «*Les stéréotypes*» dans Laurence van Ypserle (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 68.

[31] Voir annexe 8, par exemple les dessins 1 (1889) p. 435, 4 et 5 (1891) p. 435, 7 (1892) p. 436, 8-10, 12 et 13 (1894) p. 436, 14 (1896) p. 437, 21 (1898) p. 438, 22 et 23, 25 (1899) p. 438, 29-31 (1900) p. 439, 32 et 34-36 (1901) p. 440, 38 et 39 (1902) p. 441, 40 (1903) p. 441, 41 (1904) p. 441, 42 (1906) p. 442, 44 et 46 (1907) p. 442, 49 (1909) p. 442, 52 (1910) p. 443, 53 et 54 (1911) p. 443, 55 (1913) p. 443, 57 (1916) p. 444, 58 (1917) p. 444, 61 et 62 (1919) p. 444, 64 (1922) p. 445, 66 (1925) p. 445, 68 (1926), 69-72 (1927) p. 446, 73 et 74 (1929) p. 446, 77 (1931), 79-81 (1934) p. 447, 83 et 84 (1935) p. 447, 86-88 (1937) pp. 447-448 et 90 (1938) p. 448.

Figure 74 : photographie légendée *Notre auto de Nyamlell, à travers les marais et la brousse*, du R. P. Cervetto, Fils du Sacré-Cœur, missionnaire au vicariat apostolique de Bahr-el-Ghazal (Soudan), dans *L'Echo d'Afrique* n° 1 du 1er janvier 1938, p. 3.

Cette glissade de l'animalité à la réification autorise les dessinateurs à représenter les Noirs au milieu d'animaux sauvages, dansant avec eux des farandoles débridées. Le statut d'être humain est dénié à l'Africain, le condamnant résolument à devenir un mets de choix pour grands fauves, sans jamais infléchir cette loi[32].

La réification réelle n'existe heureusement que sur le papier[33]. Elle est donc rarissime dans les images humoristiques. La réduction du corps de l'Africain est une variante du stéréotype de l'animalité[34]. Transformé en poupée ou en objet d'exposition, l'indigène perd toute humanité. Le processus de bestialisation est ainsi poussé jusqu'à son paroxysme. Dans l'imagerie enfantine, la réification est plus visible : les jetons des jeux, de découpages et de jeux d'adresse sont des images d'Africains[35].

Plus prosaïquement, si le Noir est proche de la simplicité naturelle, son esprit est borné et stupide. Les thèses anthropologiques l'affirment avec conviction. La bêtise atavique des Africains grossit la liste déjà longue des stéréotypes négatifs.

LA STUPIDITÉ

Marque du manque de culture – la civilisation orale est dépréciée – et d'intelligence, soulignant les carences de l'éducation, la stupidité est relevée dans une nombreuse série de dessins. Ce stéréotype n'est pas un bon argument de vente. Les graphistes publicitaires manient l'humour en utilisant des artifices qui stigmatisent la simplicité d'esprit des indigènes. Ces images sont souvent d'origine étrangère[36]. D'autres phénotypes associés à ce défaut comme les habits ou les coiffes ridiculisent les indigènes par leur tenue débraillée et leur expression corporelle. L'Africain endosse la fonction de bouffon, ce qui apaise les tensions et les peurs que l'observateur ressent face aux autres stéréotypes. Le rôle d'amuseur est intrinsèquement lié aux faibles capacités intellectuelles de l'indigène. Suivant les critères de la hiérarchisation des

---

[32] Voir annexe 8, par exemple les dessins 3 (1890) p. 435, 6 (1892) p. 436, 15 (1896) p. 437, 27 (1899) p. 438 reproduit avec une autre légende au 67 (1926) p. 445, 43 (1907) p. 442 reproduit avec une autre légende au 50 (1909) p. 442, 45 (1907) p. 442, 51 (1909) p. 443, 60 (1918) p. 444, 76 (1930) p. 446, 82 (1935) p. 447 et 89 (1938) p. 448.

[33] Si l'on excepte la conservation du corps de la *Venus Hottentote* Saartije (Sarah) Baartman (Bartman), les archives suisses ne livrent aucun récit, ni témoignage, encore moins d'images d'une quelconque pratique de naturalisation d'un corps noir durant la période étudiée.

[34] Voir annexe 8, les dessins 19 (1897) p. 437, 24 (1899) p. 438, 28 (1900) p. 439, 56 (1913) p. 442, 63 (1922) p. 445, 65 (1923) p. 445, 75 (1929) p. 446, 85 (1937) p. 447 et 91 (1939) p. 448.

[35] Voir à ce sujet Yann Holo : *«Les représentations des Africains dans l'imagerie enfantine»* dans Pascal Blanchard et alii : *L'Autre et nous. Scènes et types*, *op. cit.*, pp. 201-204 et les différents supports de jeux, analysés plus haut.

[36] Le registre utilisé repose alors sur la simplicité du mécanisme de l'objet vendu, en montrant que même un Noir inintelligent est capable de le faire fonctionner. Voir par exemple les affiches de vente de bicyclettes, dans *Négripub. L'image des Noirs dans la publicité depuis un siècle*, *op. cit.*, pp. 34, 50, 59, 86-87 et 89.

races, critères, on le rappelle, qui trouvent l'adhésion de la très grande majorité des scientifiques suisses, le développement des individus fonctionne suivant un modèle positiviste poussé jusqu'à ses extrêmes limites.

Le dessin satirique présente des illustrations de la stupidité des indigènes censées déclencher les rires. Les ressorts utilisés appartiennent à six catégories : la maladresse[37], la méconnaissance des principes physiques ou mécaniques simples[38], la faiblesse face à l'intelligence animale[39], la stupéfaction d'individus subjugués par des subterfuges et des camouflages grossiers[40], l'ingéniosité inefficace des Africains engendrant des catastrophes[41] ou des résultats improbables et invraisemblables, la méconnaissance, enfin, de l'utilisation d'objets civilisés dont la fonction est détournée[42]. Plusieurs dessins associent en une seule image ces différentes catégories.

Peu de dessins sont publiés dans les journaux après les années 1920. Il est désormais acquis que les résultats de la scolarisation forcée et des travaux des missionnaires en Afrique commencent à engendrer quelques succès. Sans quoi, comment pourrait-on justifier que, des décennies après l'arrivée des premiers colons blancs, après tant d'efforts économiques et sociaux consentis par les métropoles, l'illettrisme, l'inculture et le paganisme n'aient pas reculé d'un seul pouce ? Ce discours justificateur est traduit en images et le stéréotype de la bêtise innée des indigènes est peu à peu oublié au profit de nouvelles formes de représentations.

Si besoin est encore de prouver les similitudes entre les témoignages des voyageurs et les caricatures aux ficelles éculées, les extraits ci-dessous suffisent à illustrer la stigmatisation générale de l'infériorité intellectuelle des indigènes :

> N'Gula, assis sur une chaise longue, ses familiers autour de lui, vint à la rencontre du chef de poste qui le salua d'un cordial «Bonsoir, vieux crétin !» en lui tapant familièrement sur l'épaule. Honneur que le chef sembla fort apprécier, car sa face de brute, édentée et piquée de petite vérole, s'illumina.[43]

Paul Moehr rédige les passages suivants, exposant son avis à la fois sur la stupidité, sur la paresse et sur l'esprit enfantin des indigènes. Il éclaire le lecteur sur les méthodes coloniales au sein de l'administration de l'E.I.C., en insistant sur le sens de leur application :

---

[37] Voir annexe 9, par exemple les dessins 2 (1890) p. 455, 3 (1891) p. 455, 8 (1895) p. 456, 12 (1897) p. 457, 19 (1900) p. 459 et 33 (1917) p. 462.

[38] *Ibidem*, voir par exemple les dessins 7 (1895) p. 456, 9 (1896) p. 456, 20 (1901) p. 459, 21 (1902) p. 459, 23 (1906) p. 460 et 40 (1927) p. 463.

[39] *Ibidem*, voir par exemple les dessins 1 (1889) p. 455, 6 (1894) p. 456, 10 (1896) p. 457, 15 et 17 (1899) p. 458, 18 (1900) p. 458, 21 (1902) p. 460 et 28 (1911) p. 461.

[40] *Ibidem*, voir par exemple les dessins 4 (1892) p. 456, 11 (1897) p. 457, 14 (1898) p. 457, 22 (1905) p. 460 et 35 (1920) p. 462.

[41] *Ibidem*, voir par exemple les dessins 5 (1892) p. 456, 9 et 10 (1896) pp. 456-457, 23 (1906) p. 460, 24 (1907) p. 460, 25 (1908) p. 460, 26 (1909) p. 461, 27 (1910) p. 461, 30 (1913), 31 (1915) et 32 (1916), pp. 461-462.

[42] *Ibidem*, voir par exemple les dessins 3 (1891) p. 449, 13 (1898) p. 451, 16 et 17 (1899) p. 452, 20 (1901) p. 453, 29 (1911) p. 455, 36 (1923) p. 456, 44 (1934) p. 458 et 45 (1935) p. 458.

[43] René Gouzy : *Au grand soleil d'Afrique*, *op. cit.*, p. 19.

> Un jour un indigène vint me conter, qu'une de ses chèvres avait une fluxion de poitrine. J'allais me mettre a table, et j'avais palabré toute la journée. Pour m'en débarrasser, je lui prescrivis pour sa chèvre un bain de pieds ! Quelques jours après, ce même indigène ne vint-il pas m'apporter deux poules blanches ? Sa chèvre était donc guérie ! Je livre ma recette, comme elle est a tous ceux qui voudront l'essayer. […]
>
> Je le répete : pour le noir, vous êtes le père le confident, et vous pouvez bien lui conter tout ce que vous voudrez, a la condition de l'accueillir le sourire aux lèvres, de lui serrer la main et de le laisser parler, car il parle. Mais peu lui importe que vous l'écoutiez, pourvu que vous ayez l'air d'entendre, vous pouvez bien même écrire pendant qu'il vous parle. S'il s'arrête, vous poussez un ou deux petits grognements approbatifs et cela suffit. Il s'en va radieux et raconte partout qu'il est l'ami intime du blanc.
>
> Bref, il faut le traiter avec douceur, et subir patiement [avec un trait horizontal sur le m] sa présence souvent importune, car il vient à n'importe quelle heure vous souhaiter le bonjour, pour passer le temps. Mais il faut aussi qu'il sache bien que, s'il faute, il aura des coups de fouet, a sa disposition ou alors une chaine a son cou avec ce système, vous serez adoré[44].

LES AUTRES DÉFAUTS

A ces traits grossiers fortement connotés, il faut ajouter des stéréotypes plus précis qui mettent en évidence une série de défauts à reprocher aux Africains. Ainsi la laideur, l'alcoolisme ou la paresse sont évoqués dans les images. Une fabrique d'alcool n'a aucun intérêt — c'est une évidence — à représenter des indigènes alcoolisés pour sa promotion. Il en va de même pour la laideur. La publicité se doit de plaire au consommateur. Rien de plus efficace que de flatter son égo. La nonchalance africaine indique aussi aux clients potentiels la facilité d'utilisation d'un produit. Cela sert les intérêts économiques d'une entreprise. En Suisse cependant, aucun support ne prouve qu'une marque ait fait l'usage de cet argument.

Les colons rapportent dans leurs bagages des images sensées aider le lecteur et le spectateur à reconnaître les différentes tribus en fonction de leur beauté et des canons esthétiques européens. Dans les albums de Paul Moehr, on trouve les clichés suivants, non dénués d'ironie, en particulier à la figure 75 :

---

[44] APM, carnet de voyage n° 1, pp. 43-45.



75



76



77

Figure 75 : *Deux beaux soldats de la Force publique _ du Congo. B.*, album photographique n° 2, APM.

Figure 76 : *Natifs Bolendo* [?] *du Lac Léopold II qui mangent de la terre saline*, album photographique n° 2, APM.

Figure 77 : *Négresse pie _ Tribu Bankutschu _ Equateur*, album photographique n° 3, APM.

Les photographies de pratiques barbares telles que les scarifications et les tatouages corporels provoquent un réflexe de répulsion chez les lecteurs suisses. Les conférences données par les anciens colons insistent souvent sur le fait qu'elles ne sont destinées qu'à un public adulte et averti[45]. Il ne s'agit pas en l'occurrence d'éviter d'afficher la nudité des corps à un public non préparé (fig. 76), mais aussi de montrer en prenant des précautions l'état moral et sanitaire des indigènes (fig. 77). En provoquant la répulsion, le conférencier gagne la sympathie du public. On voit en lui un aventurier intrépide qui, au mépris du danger, accomplit avec brio sa tâche de civilisateur.

La littérature de voyage et les représentations humoristiques regorgent d'images négatives des Africains. Le larcin et le vol, le meurtre et l'assassinat, la débauche et le viol, le mensonge et la fraude, l'avarice et l'appât du gain, l'esclavagisme et le machisme, la filouterie et la tricherie sont les principaux défauts[46]. En fonction de

---

[45] Le prospectus annonçant la conférence de Paul Moehr donnée *«avec projections lumineuses»* le lundi 18 octobre 1937 dans la grande salle du café de l'Epée en Basse-Ville de Fribourg précise que *«les enfants ne sont pas admis»*, preuve que les sujets traitant de la vie coloniale peuvent heurter les sensibilités.

[46] Voir annexe 10, pp. 469-474.

l'actualité, les traits péjoratifs peuvent changer. Pendant la Première Guerre mondiale, les tirailleurs sénégalais sont caricaturés dans les revues suisses alémaniques en soldatesque violente et séductrice[47]. Ce stéréotype est en revanche quasiment absent de la production romande. Les images soulignent le fossé de 14-18. Elles mettent en évidence l'une des rares cassures dans la production iconographique suisse très homogène sur les Africains.

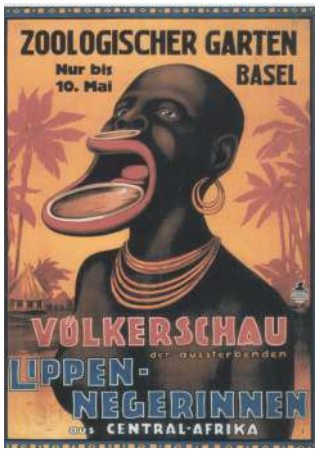
Les affiches de spectacles ethnologiques sont les seules susceptibles de représenter la laideur (fig. 78). Un cas particulièrement intéressant est celui de l'exhibition de femmes à plateau à Bâle en 1932 (fig. 79). Cette image est révélatrice de l'intense mise en circulation de ces images. Elles sont recyclées, réutilisées et reproduites à volonté, sans contrôle, ni vérification sur leur origine et leur provenance. Les légendes qui accompagnent les clichés, lorsqu'elles existent, subissent, elles aussi, des modifications, laissant libre cours à l'imagination du rédacteur. Ces photographies aux légendes détournées trahissent le propos initial de l'auteur. On assiste ainsi à un véritable détournement des images et de leur sens, sans besoin de les retoucher ou de les modifier.

Par cette technique, la fiabilité de l'information contenue dans et hors l'image s'estompe, puis disparaît avec l'absence de toute référence. La photographie, l'affiche, le dessin, tout devient objet construit et déformé. Le glissement de l'image de départ — qu'elle soit le reflet d'une réalité objective ou une simple interprétation subjective n'altère pas la démonstration — illustre la finesse de la manipulation et met en lumière les usages dévoyés de l'image dans la culture coloniale.

L'analyse de cette série d'exemples montrent des utilisations multiples de l'image. La référence d'origine disparaît au fil du temps, remplacée par de nombreuses légendes explicatives que l'utilisateur choisit en fonction de ses besoins.

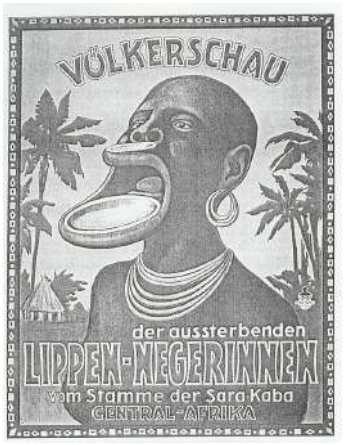


78

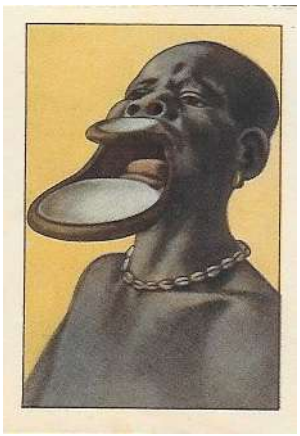


79

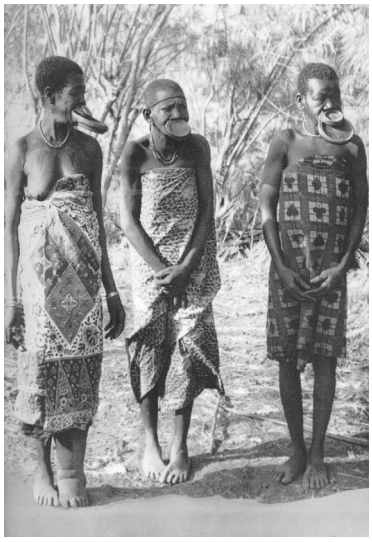
[47] Voir *Der Nebelspalter* n° 15 du 8 avril 1916, p. 13, n° 36 du 7 septembre 1918, p. 4, n° 5 du 1er février 1919, p. 1 de couverture, n° 36 du 6 septembre 1919, p. 1 de couverture et n° 18 du 1er mai 1920, p. 1 de couverture.



80



81



82

Figure 78 : photographie originale inconnue, reproduction conservée dans un album photographique de Paul Moehr, collée entre 1902 et 1909, APM.

Figure 79 : affiche *Zoologischer Garten Basel*, 1932, auteur non mentionné, lithographie en couleur, 94,5 cm x 69 cm, carton Expo 2825-3003 nº 2991, BNS.

Figure 80 : le même sujet dans une affiche légèrement modifiée et intitulée *Völkerschau der aussterbenden Lippen-Negerinnen von Stamme der Sara-Kaba Central-Afrika* (affiche originale en couleurs indisponible, probablement diffusée en Allemagne), tirée de Jörg Weigelt, *Posterconnection* n° 12, n° 151, p. 51, datée de 1930.

Figure 81 : vignette de chocolat *Les merveilles du monde*, volume III, édité par les *Chocolats Nestlé Peter Cailler Kohler*, automne 1933, série 53 *«Pour se faire une beauté»* nº 10, APM et ANV.

Figure 82 : photographie de Marcel-Georges Prêtre tirée de *Calibre 475 Express*, *op. cit.*, et légendée *«Femmes à plateaux, de la région de Kiabé. Celle de gauche est atteinte d'éléphantiasis»*, intercalaire pp. 16-17.

Ce recyclage permanent de l'image coloniale échappe également au contrôle des rares personnes privilégiées qui se rendent sur place, où les scènes immortalisées par les photographes et les dessinateurs sont censées se dérouler. Par exemple, les différentes photographies qui remplissent les pages de souvenirs sont un assemblage de supports de

provenance variée, mélange de tirages commerciaux, de clichés personnels et d'images prises ou reçues par d'autres. Bref, lorsqu'on feuillette un album colonial, il ne faut jamais perdre de vue sa construction complexe, plus confuse et bricolée que savante.

La valeur de cette série d'images recyclées ne réside pas en sa capacité à démontrer rationnellement la légéreté du traitement des sources africaines. La photographie et ses avatars affirment à ceux qui n'ont jamais quitté l'Europe une incontestable vérité : cette exotique femme à plateau a réellement existé. Cependant, la maîtrise du message pédagogique de cette image est perdue. Une fois mise en circulation, sans explication, ni contextualisation, cette photographie n'a plus de sens. Sa diffusion est faite désormais hors de tout contrôle. La force de ce phénomène est que ce document se retrouve aussi bien en mains de scientifiques suisses de renom que dans celles des petits enfants qui collent leur vignette dans un album de timbres.

L'HABILLEMENT ET LA NUDITÉ

L'indigène, proche de la nature, animal et sauvage, est un être qui vit dénudé. Mais, sous peine de censure, les images ne doivent cependant pas comporter d'éléments indécents[48]. Pour évoquer la vie au naturel des Africains, les poses sont travaillées de façon à ne montrer aucune partie inconvenante. Montrer une poitrine ou des jambes nues n'est possible que dans le registre de l'exotisme. Lorsque les codes moraux sont stricts, sur les affiches, les individus nus sont accroupis ou de dos, ou encore cachés par le décor. Cette règle relativement contraignante pour le dessinateur, fait que les Africains portent sur eux le strict minimum (pagne, cache-sexe, morceau de tissu).

Un des signes de civilisation et d'appartenance à une population évoluée est le raffinement des toilettes et des tenues. Si l'Africain est habillé, c'est le signe d'un premier pas vers la civilisation. Dans une société qui admettrait l'égalité des sexes et des races, l'habit ne constitue pas le signe d'une différence sociale. Au contraire, il est le signe des différences individuelles, démarquant la personne de toutes les autres. Or, au sein de la société suisse du tournant du XX^{e} siècle, les mentalités intègrent la hiérarchisation des races. Le vêtement devient un marqueur visible de la construction pyramidale de la société. Chômeurs, ouvriers, employés, banquiers, aristocrates, hommes, femmes, enfants, individus sains, malsains, malades sont reconnaissables par des attributs et des phénotypes, tels que la taille, le sexe, la coupe de cheveux et le comportement. Mais le vêtement sert également à distinguer les races. Le Noir est dénudé. S'il est habillé, il est ridicule et son accoutrement est obsolète.

De l'examen des sources humoristiques, un détail patent surgit. Sur toute la période observée, la tenue vestimentaire des indigènes est frappante : les habits qu'ils portent sont presque toujours rayés, quadrillés ou à pois[49]. Ces rayures sont des marques

---

[48] Lors de l'Exposition nationale suisse de Genève de 1896, l'affiche du Théâtre du Sapajou, réalisée par Auguste Viollier et lithographiée par A. Noverraz, est censurée par la police neuchâteloise. Un singe-artiste y est représenté, sans faire référence toutefois au village noir. Jean-Charles Giroud, avec la collaboration de Brigitte Grass : *op. cit.*, pp. 41-47.

[49] Voir annexe 11, pp. 475-507.

de domesticité, d'exotisme et d'animalité[50]. Pour quelques autres images, les vêtements appartiennent à une mode dépassée, où les accessoires comme les couvre-chefs, les revers des vestes, les boutonnières et les poches sont démesurés et inadaptés. Les uniformes et les redingotes d'un autre temps, les haut-de-forme soulignent le retard des indigènes sur les Blancs en le creusant davantage. Dans ces représentations, les Africains ne sont que des caricatures démodées de l'élégance occidentale raffinée du passé.

Dans les campagnes publicitaires, être à la mode, de son temps, est un argument de poids. Les affiches ne rechignent cependant pas toujours à représenter la nudité ou un accoutrement démodé. On utilise ce stéréotype pour faire prendre conscience au consommateur que s'il n'achète pas la nouveauté, il n'est plus à la page. L'efficacité d'un article en promotion fonctionne sur le même registre : en utilisant, par exemple, la nouvelle formule du savon dernier cri, le résultat est incomparable avec tout ce qui existe (fig. 83 et 84).



83



84

Figure 83 : affiche de Josef Goller *Kaufen Sie Mohrenseife !*, vers 1898, lithographie en couleur, 90 cm x 62 cm, pour Huber & Co., Märstetten, Thurgovie, cote n° 44-670, MGPZ.

Figure 84 : affiche d'Edourad-Louis Baud *Savonnerie nationale Genève*, vers 1900, lithographie en couleurs, format non indiqué, cote n° 4244, PSGB et Jean-Charles Giroud, avec la collaboration de Brigitte Grass : *op. cit.*, p. 160.

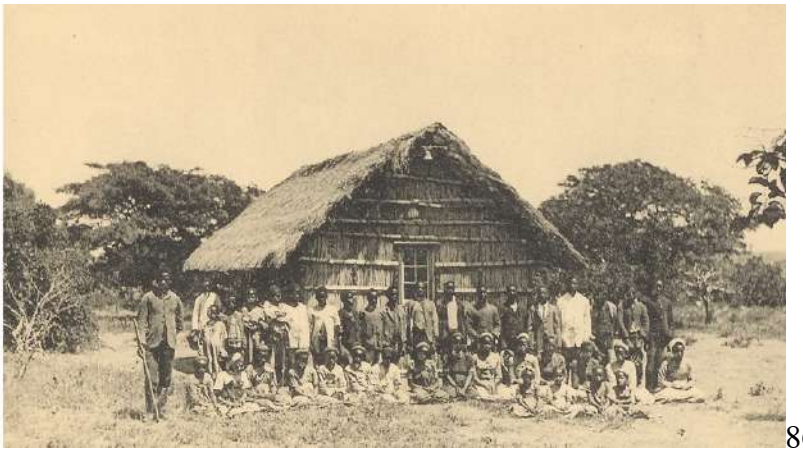
La tenue des indigènes est reproduite en photographies par les colons suisses. Leurs albums révèlent que la désuétude vestimentaire des indigènes est une réalité. Certains clichés missionnaires montrent des Africains revêtus d'habits distribués par les congrégations religieuses (fig. 85 et 86). Les mises en scène prouvent au public suisse la bonne marche de la civilisation. Le nombre d'individus est un indicateur d'efficacité, la présence d'hommes, de femmes et d'enfants prouve l'universalisme du message religieux, l'habillement, enfin, insiste sur la pérennité de l'action sur les mœurs. Les congrégations religieuses utilisent les mêmes procédés de propagande lorsqu'elles organisent des campagnes de dons. Dans la figure 87, le mariage de l'infantilisation et de l'habillement à rayures est exemplaire. Les clichés ci-dessous montrent que les congrégations religieuses utilisent les mêmes procédés de propagande pour augmenter les dons et poursuivre les œuvres missionnaires en Afrique.

---

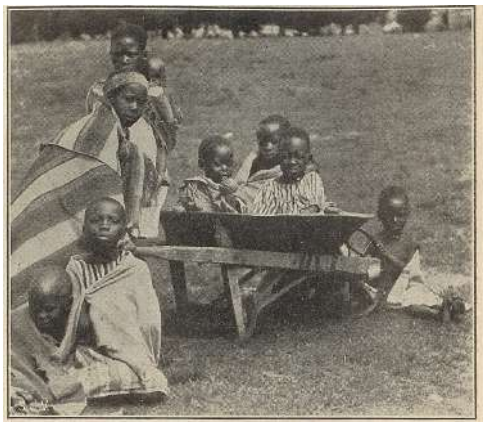
[50] Voir Michel Pastoureau : *op. cit.*, p. 68.



85



86



87

Figure 85 : photographie légendée *«Pascal, avec un groupe de catéchumènes»*, illustrant l'article de Sœur Tarsilla Demmel, de la Ste Croix de Menzingen, missionnaire au Basutoland, dans *L'Echo d'Afrique* du 1er janvier 1937, n° 1, p. 15.

Figure 86 : dernière photographie de l'*Album de la Mission romande*, *op. cit.*, sans pagination, ni légende. Matsivi, tout à gauche est l'enseignant de la chapelle-école de Rikatla, construite par Paul Berthoud.

Figure 87 : photographie légendée *«Tableau de genre, au Basutoland»*, sans date, ni auteur, illustrant un article intitulé *«La conversion d'un sorcier»* dans *L'Echo d'Afrique* de juin 1934 n°6, p. 95.

Bien que les liens soient souvent distendus entre employés coloniaux et prêtres, les représentants de l'Etat prennent des photographies qui reproduisent les mises en scène et les sujets des missionnaires (fig. 88). L'œuvre civilisatrice du Blanc s'accomplit avec tous les acteurs, main dans la main, au nom du maintien des bonnes mœurs et de la religion. Pour un Etat, il serait malvenu de ne pas lutter en faveur de l'établissement d'un ordre moral et social stable, sûr, en adéquation avec les valeurs occidentales. Des photographies prises sur place par Moehr (fig. 89) montrent que la composition des images est invariable. Même si les missionnaires anglais provoquent au Congo une crise majeure dans les années 1904-1905, les images présentent au regard de l'observateur resté en Europe, un front uni dans la lutte contre la barbarie et l'ignorance (fig. 90).



88



89



90



91

Figure 88 : photographie de Paul Moehr légendée *«Groupe de chrétiens de la chapelle de Goko»*, album photographique n° 1, APM

Figure 89 : photographie de Paul Moehr légendée *«Mission de 66 Dominicains d'Amadi mars 1906, Ludemagen* [?]*, Groupe de Catéchumènes du poste de Goko des 66 Dominicains,* [illisible]_ *mai 1907»*, album photographique n° 1, APM

Figure 90 : photographie de Paul Moehr légendée *«Mariage chrétien, un soldat et sa dame»*, album photographique n° 2, APM

Figure 91 : photographie de Paul Moehr légendée *«Deux femmes Yongo-m'Booli. en gr.= deuil d'un notable important. Territ= d. Bankutschu»*, album photographique n° 3, APM.

Sur les photographies prises sur le vif, la nudité n'est pas représentée de façon naturelle. Les clichés comportent des traces de mises en scène savamment élaborées. Des roseaux closent l'espace en largeur et en hauteur (fig. 91). La pose est travaillée : la face, le profil, le dos sont immortalisés sur la même image. L'étalonnage des corps, la taille et la grosseur des membres sont soulignés et deviennent comparables. Le voyageur justifie auprès du public helvétique de telles compositions par les intentions scientifiques qui l'habitent. Il veut illustrer la diversité des races qu'il a rencontrées lors de son périple. Aussi la censure, pourtant très à cheval sur les principes, ne classe pas ces représentations de femmes et d'hommes à la nudité exhibée comme des images impudiques et immorales. Ainsi le corps africain nu opposé au corps vêtu de rayures désuètes figure en multiples exemplaires dans les supports coloniaux diffusés en Suisse.

LA MUSIQUE ET LA DANSE

L'Africain est reconnu pour ses talents de musicien et de danseur, bien que, on l'a vu, toute imperfection soit relevée dans les commentaires. Missionnaires et voyageurs rapportent des instruments de musique dont ils décrivent la fabrication et l'utilisation. Ils commentent les soirées de tam-tam et les fêtes auxquelles ils assistent, et, si leur

oreille est assez formée, ils reproduisent les mélodies indigènes sur des partitions. Les photographies montrent aussi des scènes de danses accompagnées de musiciens (fig. 92 à 95).



92



93



94



95

Figure 92 : photographie de Paul Moehr légendée *«Un maître de danse au travail avec ses élèves. Bogela de Moma»*, sans date (entre 1902 et 1909), album photographique n° 1, APM.

Figure 93 : photographie de Paul Moehr légendée *«Des danseurs Kanga parcourent la région et danses partout. La scène se passe à Bondo à 5 H. de Moma»*, sans date (entre 1902 et 1909), album photographique n° 3, APM.

Figure 94 : photographie de Paul Moehr légendée *«Danseuses au repos, pendant les fêtes d'Ekopos, à Boende. Tribu Bankutschu. Equateur»*, sans date (entre 1902 et 1909), album photographique n° 3, APM.

Figure 95 : photographie de Paul Moehr légendée *«Musique pendant une fête d'Ekopos, dans la tribu des Bankutschu : Equateur»*, sans date (entre 1902 et 1909), album photographique n° 3, APM.

Comment les images reproduisent-elles les stéréotypes coloniaux dans la musique africaine ? La neutralité relative des images disparaît derrière la «primitivité» des musiciens qui jouent comme des sauvages. Quelques dessins humoristiques reprennent cette idée en insistant sur les instruments rudimentaires, sur la simplicité d'esprit des musiciens, sur le vacarme de la musique *nègre* et sur la sauvagerie des danses qui les accompagnent[51]. Dans les orchestres, l'Africain endosse le rôle du faire-valoir, mettant sa musique au service du Blanc.

[51] Voir annexe 12, par exemple, pour la primitivité des instruments et des musiciens les dessins 2 (1894) p. 509, 5 (1898) p. 510, 6 (1910) p. 510, 9 (1926) p. 510, 13, 14 et 18 (1928) pp. 511-512 et 31 (1937)

Si une danseuse est blanche, le dessin souligne particulièrement la hiérarchie des races en insistant sur le rôle subalterne joué par le Noir. Le stéréotype bascule dans l'imagerie négative la plus convenue. Si l'orchestre ou le musicien est américain — c'est le cas du jazz — la composition de l'image reste neutre, comme dans l'illustration des comédies musicales (fig. 96). Le concepteur de cette affiche est étranger, mais la diffusion du film et sa popularité en Suisse accentue la pertinence de cette image, surtout si elle est comparée avec les clichés africains.



96

Figure 96 : affiche du film sonore *L'Âme noire*. *"Hallelujah !"*, 1929, avec l'acteur afro-américain Paul Robeson, cote n° 15406, CS.

Si le couple au centre de l'affiche ne contient aucun stéréotype négatif, les personnages qui l'entourent, eux, par les bouches surlignées de rouge, les gestes désarticulés et les tenues rayées, rappelent sans équivoque l'infériorité des Noirs. Dans ce cas, la danse est plus stigmatisée que la musique, comme l'indique les images de Joséphine Baker, la *«danseuse nègre* […] *à la mimique simiesque»*[52] et à la gestuelle qui suscite nombre de commentaires salaces[53].

p. 513. Sur le vacarme, les dessins 8 (1925) p. 510, 15 (1928) p. 511, 19 (1931) p. 512, 21 et surtout 24 (1932) p. 512, 31 (1937) p. 513. Sur les danses sauvages, les dessins 3 et 4 (1897) p. 510, 10 (1927) p. 510, 12, 16 et 17 (1928) pp. 511-512, 22 (1932) p. 512, 28, 29 et 30 (1935) p. 513.

52 *La Liberté* n° 166 du jeudi 18 juillet 1929, p. 3.

53 Voir *La Sentinelle* n° 26 du samedi 1er février 1936, p. 2 pour le film *Zouzou* et n° 43 du vendredi 21 février 1936, p. 4 pour le film *Princesse Tam-Tam*.

LES STÉRÉOTYPES «POSITIFS»

Les stéréotypes «positifs» sont aussi exceptionnels qu'intéressants. En effet, quelques rares images — une douzaine pour l'ensemble du corpus sur la période qui va de 1875 à 1939 — ne peuvent être, au premier coup d'œil, interprétées négativement. Une image de 1923 illustre ce trait particulier. Elle est tirée de l'hebdomadaire satirique zurichois *Der Nebelspalter*[54]. Le dessin met en scène deux personnages principaux, une femme casquée d'un heaume grec, comme dans les sculptures classiques, et un boxeur noir placé derrière elle[55].

L'image installe les deux protagonistes au milieu de pancartes et de placards pour la promotion de matches de football et de boxe. La satire se moque déjà de l'engouement pour les manifestations sportives. Lorsqu'on observe la femme, on remarque que son visage et son casque suggèrent la perfection corporelle. L'Africain est représenté par des muscles saillants et un justaucorps blanc, comme les tenues de l'époque. Il n'y a rien d'humiliant dans ce dessin si ce n'est, peut-être, les traits exagérément larges des lèvres du boxeur. En regardant de plus près, l'élément le plus reconnaissable du Noir est son poing, immense, dans le coin gauche de l'image. Le gant de boxe est surdimensionné par rapport au crâne qui, lui, est fort réduit. Le corps noir est le dépositaire de la force brutale, positivement soulignée par un vêtement approprié, en opposition avec la constitution plus fragile, mais parfaite, de la femme. La disposition des corps suit toujours les principes hiérarchiques qui régissent la société suisse du début du XX^{e} siècle. La femme blanche, d'habitude soumise à son mari ou à son père, pose devant l'homme noir, inférieur à elle à cause de la couleur de sa peau. Ce dessin n'est donc qu'*a priori* positif, relevant des qualités reconnues aux Noirs, mais en les agençant de façon à respecter les codes sociaux. En conclusion, même sous des aspects positifs, les stéréotypes dévolus aux indigènes sont le reflet systématique de la discrimination raciale.

Les autres dessins du corpus soulignent le stéréotype d'infériorité par des détails qui sortent de l'image. Dans cinq exemples au moins, la légende qui accompagne l'illustration suggère sans surprise la différence raciale[56]. Le dessin de 1935 représentant un Noir et un Blanc sous la douche est particulièrement intéressant. Intitulé *Rassenstolz*, on ne sait pas à quel personnage attribuer la remarque prononcée : *«Verschwinden Sie von hier, Sie minderrassiger Untermensch, Sie !»*[57]. Le quiproquo engendre le rire par l'équivoque et l'interprétation du stéréotype qui joue sur la beauté et la laideur des deux corps. Dans les sources consultées, seul un dessin de 1939 échappe à toute considération négative : un petit garçon cherche son père dans une foule

---

[54] Voir annexe 13, le dessin 5 (1923) p. 518 tiré de *Der Nebelspalter* n° 50 du 14 décembre 1923, p. 8.

[55] Ce dessin est à mettre en relation avec l'affiche *Palmin* de 1929, analysée plus haut, et l'affiche de 2004 réalisée par le Musée olympique de Lausanne pour l'exposition *D'Olympie à Athènes* qui s'est déroulée à Lausanne de juin à octobre 2004.

[56] Voir annexe 13, les dessins 6 sur la couleur de peau (1931) p. 518, 7 sur le langage *"p'tit nègre"* et 8 sur la couleur de peau (1934) p. 518, 9 sur la force animale et le quiproquo (1935) p. 518 et 11 sur la couleur de peau (1937) p. 519.

[57] *«Disparaissez d'ici, vous, le sous-homme de race inférieure !»*, voir annexe 13, le dessin n° 9 (1935) p. 518 tiré de *Der Nebelspalter* n° 30 du 26 juillet 1935, p. 15.

où les Noirs sont visibles par la couleur de leur peau, sans référence à d'autres phénotypes, sans traits exagérés, ni vêtements caractéristiques[58].

Les dessins humoristiques relèvent aussi l'ingéniosité de l'indigène face aux animaux, mais le cliché dépréciatif est toujours présent. En effet, si l'Africain assomme l'ours, c'est qu'il a le crâne plus dur que lui ; s'il tue le lion, c'est qu'il le laisse attaquer pour mieux le dévorer. De plus, sur l'ensemble de la production, les dessins *a priori* positifs ne représentent qu'un pourcentage infime du total.

Les placards publicitaires recèlent parfois des images au fort bel esthétisme. La stylisation des corps gomme les défauts les plus convenus : dents acérées, bouches lippues, oreilles percées et yeux en forme de billes de loto. Dans les cas où l'intention de l'artiste est noble et dénuée de pensées coloniales, d'autres stéréotypes entrent alors en jeu : nudité, beauté, érotisme, réification et proximité avec la nature. Les graphistes sont des Blancs : ils n'arrivent pas à échapper à leur condition de Blancs. On ne s'étonne donc guère que les représentations mentales ne disparaissent pas de l'iconographie ni, en conséquence, de l'imaginaire colonial.

BILAN DES STÉRÉOTYPES DANS L'ICONOGRAPHIE

Pour reprendre les définitions données en préambule de ce chapitre, aux quatre critères de base — simplification, généralisation, répétition et jugement — du stéréotype, s'ajoute la capacité de reversibilité. Le stéréotype change de signification avec un mimétisme stupéfiant pour se coller aux normes sociales et au contexte donné. Sa souplesse lui donne l'avantage de traverser le temps sans vieillir. Après les conquêtes territoriales, montrer l'indigène comme sauvage et barbare devient contreproductif. Cela stigmatiserait l'échec de l'homme blanc et montrerait du doigt le faible impact de ses méthodes bienfaitrices. Changer les modalités de représentation des corps africains devient ainsi une absolue nécessité pour ne pas saboter le projet colonial. La Suisse n'échappe pas à cette tendance comme le prouvent les images et les discours.

Dans cette iconographie fort homogène, que l'on se place au début, au milieu ou à la fin de la chronologie retenue, peu de changements sont visibles. Paradoxalement, la non-participation de la Suisse au premier conflit mondial et l'absence de possessions territoriales expliquent cette permanence. En effet, si l'on prend l'exemple de la France, on remarque que la figure et le corps de l'indigène se modifient en fonction de la politique coloniale française. Ainsi le registre des stéréotypes varie d'un domaine à l'autre, au gré des situations, revêtant des connotations positives ou négatives. Au moment d'asseoir un Empire en Afrique et de noircir enfin sur les cartes africaines les dernières zones conquises, les représentations des indigènes font appel à leur sauvagerie, à leur brutalité et à leur anthropophagie. La mission du colonisateur dans ces régions où les lumières de la civilisation n'ont guère éclairé les esprits aboutit à la pacification — terme douloureux quand on sait par quels crimes et par quelles exactions elle s'accomplit — qui place l'indigène, à la suite de la création des Empires, dans une nouvelle posture. La coupure de la Première Guerre

[58] Voir annexe 13, le dessin 12 (1939) p. 519 du *Der Nebelspalter* n° 34 du 25 août 1939, p. 17.

mondiale fait du colonisé un associé, inférieur, mais non négligeable dans la lutte contre le nouvel ennemi allemand, plus terrifiant et dangereux que le sauvage de la brousse. En Suisse, en revanche, 1914-1918 ne parvient pas à modifier les images des périodes précédentes. La guerre ne produit pas non plus de nouvelles représentations, à l'exception de la figure du tirailleur qui dénonce, dans quelques journaux alémaniques, le recours par la France aux troupes coloniales pour la défense de la métropole. Cette image disparaît à l'aube des années 1920.

Dès lors, par le recours aux catégories purement subjectives et irrationnelles fournies par les stéréotypes, une légitime et rationnelle explication se développe de l'infériorité des Africains. Causes climatiques retardant l'évolution, théories de mélange du sang, origines ataviques des défauts ou, à l'inverse, des qualités propres à la race noire, tout concourt à justifier une organisation du monde où dominent les Blancs. L'Africain est nu, fort comme un animal, sauvage et féroce, en harmonie avec sa morphologie. Depuis la nuit des temps, il résiste à la nature hostile qui l'entoure. Civilisé, il est un enfant, ridiculisé et ridicule par son habillement et son manque de culture et de raffinement. Sa musique et sa danse, bien que séduisantes, restent primitives. De telles interprétations sont rendues possibles parce qu'on les considère comme vraies. Grâce à leur aura toute-puissante et incontestée auprès du public, les voyageurs soutenus par les thèses scientifiques construisent le discours raciologique. Ils pèsent de tout leur poids dans l'élaboration de la «véritable» nature des Africains, qui n'est qu'une réflexion bancale, déduite à partir de conjectures indémontrables et de préjugés raciaux.

CONCLUSION

Par son fonctionnement complexe, ses traditions, son histoire et ses spécificités, la Suisse reste un pays unique. Ce constat justifie logiquement cette affirmation : le peuple suisse se comporterait et réagirait différemment des autres face à la colonisation. L'originalité de la Suisse, pays sans de territoires outre-mer, change les perspectives d'étude de l'impérialisme et du colonialisme des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

Dès la création des Empires, des Suisses se mettent au service des administrations coloniales. D'autres, scientifiques et commerçants, voyagent sous les tropiques pour leur compte ou cherchent à y pratiquer leur métier. Leur contact avec les indigènes se mesure à la production de documents rapportés au pays. C'est en se penchant sur ce matériel que l'on prend la mesure exacte de l'ampleur de l'idéologie coloniale en Suisse.

La masse de documents relatifs aux Africains est de faible envergure par rapport à la production des pays voisins. Tous les textes et les images présentés dans cette étude ne dérogent jamais aux principes du discours colonial. L'explication est valable pour l'entier de la période qui va de 1875 à 1939. Mesurer la justesse des résultats passe par la lecture des témoignages fournis par les voyageurs suisses. Blancs de seconde zone dans des territoires appartenant à d'autres nations, les émigrés suisses respectent profondément la hiérarchie et servent l'intérêt de la puissance coloniale avec zèle, fidélité et dévouement, adhérant ainsi et sans restriction au projet d'expansion et de domination. Les colons suisses ne s'éloignent guère par leurs convictions de leurs compatriotes restés au pays. Ils sont en contact permanent avec eux. On s'attend *a priori* de la part des exilés à une vision de la réalité africaine différente de celle de leurs compatriotes restés en Suisse. La comparaison des images devrait aboutir aux mêmes conclusions. En fait, en observant les Africains dans leur environnement, en suivant leurs activités, en observant leurs coutumes, en ayant de la curiosité pour leur culture, les Suisses d'Afrique n'arrivent pas à développer une perception des indigènes dénuée de stéréotypes.

Même s'ils sont très rares et qu'ils s'établissent dans des conditions très particulières, les contacts directs avec les Africains en Suisse ne contribuent pas à modifier les représentations. Dans ces conditions, les relations sont faussées dès le départ. L'Africain exhibé dans un parc à la vue de spectateurs qui n'ont, pour la plupart, jamais quitté leur pays, n'est qu'un indigène, sous contrat, qui renforce la conviction du public en la supériorité occidentale. Le Noir exhibé n'est donc pas un reflet de la réalité africaine, mais un moyen de prouver la véracité de l'inégalité raciale. Autrement dit, ce sont les partenaires de la relation elle-même qui sont les causes de l'aveuglement et de l'incapacité à envisager l'Afrique pour ce qu'elle est et non pour ce qu'on voudrait qu'elle soit. Les échanges en Suisse et en Afrique se construisent sur un mode colonial, d'où l'impossibilité absolue de bâtir une relation durable sur des bases égalitaires. Ce ne sont pourtant pas les occasions qui manquent aux contemporains pour changer de perspective. Plutôt que de combattre l'esprit colonial, les exhibitions ethnologiques et les zoos humains contribuent à le renforcer. Les spectacles lors de fêtes commémoratives et commerciales d'ampleur nationale où des Africains sont exposés au

grand public ne diffèrent pas des programmes qui se montent en très grand nombre dans le monde occidental. C'est une preuve tangible et documentée de la participation de la Suisse à un esprit colonial communément partagé. C'est dans les structures et les objectifs que des divergences apparaissent entre les zoos humains suisses et européens, mais jamais dans les motivations des organisateurs.

Les représentations des Africains s'insèrent dans le contexte du tournant des XIX^e^ et XX^e^ siècles, où la *«stricte séparation entre ce qui relève de la culture des élites d'une part, de la culture populaire d'autre part»*[1] est de rigueur. En Suisse, *«cette nette dichotomie entre culture populaire et culture de l'élite ne sera dépassée que progressivement dans les années cinquante»*[2]. L'Exposition nationale suisse de Genève de 1896 est une illustration de cette division. Cette manifestation souligne l'opposition entre la tradition (le *Village suisse* reconstitué) et la modernité (l'exposition des machines, de la production électrique et industrielle), entre la puissance des élites (les organisateurs urbains) et l'édification des classes populaires (le public englobant les ruraux). Dans ce cas précis, la tradition suisse est représentée par un décor en bois et en plâtre. C'est tout un symbole.

Le village suisse n'existe pas dans la réalité. Ce que l'on présente au public ressortit à un gigantesque *patchwork* architectural. Les chalets et les bâtiments reconstitués sont juxtaposés de façon à créer un ensemble harmonieux et homogène, purement utopique. Or, le *Village noir* implanté dans le Parc de Plaisance, le lieu principal des attractions, n'est pas dû au hasard. Plus qu'une copie difforme du *Village suisse*, ce village africain constitue pourtant son prolongement dans un monde globalisé par l'impérialisme. La colonisation ne réside donc pas au cœur des exhibitions.

Le paysage exotique, le monde mystérieux que représente le continent noir aux yeux des lecteurs suisses est présenté comme un décor, figé et idyllique. Paradis sur terre, en voie de disparition pour certains auteurs, l'environnement africain devient une scène où grandit une flore exubérante, où se meut une kyrielle d'animaux sauvages et dans lequel vit en parfaite harmonie une population pittoresque d'autochtones. Bien plus, ce décor en grandeur nature est toujours décrit à partir d'un cadre de référence helvétique. Les beautés typiques des vues alpines aussi grandioses que spectaculaires qui caractérisent le paysage de la Suisse sont les modèles qui rattachent le lecteur à une réalité connue, mais idéalisée par les auteurs des ouvrages. Les lacs et les montagnes africains sont des copies d'originaux helvétiques. Grâce à la création d'une Afrique sublimée, le moment est opportun pour la mise en scène des indigènes. Les récits des voyageurs les présentent en respectant les recommandations des scientifiques et des ethnologues.

L'image qui se dégage du continent noir et de ses habitants porte en soi toutes les formes de représentations et de stéréotypes communément partagés en Suisse et en Europe. L'iconographie consultée met à nu les trames de la mentalité coloniale suisse. Dans ce cas, cela revient à affirmer que les images sont porteuses d'un message qu'elles sont les seules à pouvoir diffuser, en dehors de toutes autres formes de discours. Ce n'est évidemment pas la réalité. Les écrits rapportés par les nombreux Suisses en Afrique confirment la forte influence de la relation de domination qui unit les colons

---

1 François Vallotton et Nora Natchkova : *«Entre éclat et repli, l'histoire culturelle en Suisse»* dans Philippe Poirrier : *op. cit.*, p. 99.

2 *Ibidem*.

aux Africains. Les récits de voyage, les romans coloniaux suisses – ces derniers sont plus rares, il est vrai, que dans la production globale européenne –, les notes ethnographiques, les souvenirs racontés lors d'émissions radiophoniques, tout concourt à alimenter l'idéologie coloniale. La population suisse est touchée par les images. Les livres pour enfants et les manuels scolaires illustrent l'union de la science et de la vulgarisation. La forte croyance en la hiérarchie des races est un excellent révélateur. Même si les scientifiques suisses prennent beaucoup de précautions, ils n'échappent pas à l'état d'esprit général qui tient la supériorité blanche sur les autres races pour vraie et vérifiée. Tant que le discours est diffusé au moyen de livres, l'effet éducatif est difficile à évaluer. En revanche, les ouvrages scolaires prouvent qu'on encourage les enfants à cultiver le sentiment de supériorité, comme notion idéologique et scientifique avérée. Les jeunes Suisses apprennent sur le bout des doigts et par cœur la leçon qui les convainc d'appartenir aux nations blanches supérieures.

Une éducation tout aussi pesante est dispensée par les églises. Catholique ou protestante, les confessions chrétiennes utilisent les données écrites et imagées communiquées par leurs représentants en Afrique. Avec le recul, les faibles différences perçues d'une religion à l'autre ne frappent qu'en apparence. Au-delà des querelles intestines et des rivalités théologiques, la chrétienté s'exprime d'une seule voix pour défendre les Empires coloniaux. Sur beaucoup d'aspects, les frontières religieuses suisses recouvrent celles des métropoles européennes. Les missionnaires renforcent par leurs activités et leurs publications le poids des contributions scientifiques.

La carte postale, les objets décoratifs et d'autres produits de consommation comme le café, le cirage, le chocolat, les bonbons ou la poudre à lessive constituent autant de lieux d'expression de l'iconographie coloniale. Les affiches aux images redondantes posent les stéréotypes les plus éculés sur un mode varié. La presse, enfin, diffuse des textes et des images qui complètent ce corpus déjà large : témoignages de Suisses dans le journal local, comptes-rendus d'expositions ou d'exhibitions, reportages photographiques insérés dans des hebdomadaires illustrés, pages appelées *«variétés»* à l'humour raciste. Le journal concourt à entretenir l'idée de supériorité raciale. La comparaison entre les différents supports iconographiques et les textes reproduits montre que l'image des Africains contient toujours la notion de domination et de soumission. A l'évidence un regard typiquement inégalitaire est porté sur l'autre, sur l'exotique. L'absence de possessions territoriales et de passé colonisateur n'est donc pas une explication suffisante pour comprendre comment l'imaginaire colonial s'implante durablement en Suisse.

D'abord, et contrairement à ce qui est donné comme une référence, l'unité nationale n'est pas totalement réalisée en Suisse en 1848, année de la création de l'Etat fédéral. Cet épisode marque la fin de la guerre civile et consacre l'unification politique du pays sur la base des principes chers aux radicaux : suffrage universel, relative centralisation des compétences, égalité politique des citoyens et des Etats fédérés, unification des poids et mesures, monnaie unique. Dans les esprits cependant, la prise de conscience de cette mutation est plus lente. Quelques domaines résistent à l'inexorable puissance fédératrice, comme l'école et le droit. La création de l'Etat fédéral est une préoccupation dominant le discours jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle. Le retard pris dans l'application des principaux acquis de 1848 explique pourquoi la Suisse ne suit que d'un œil discret la course africaine aux colonies. Contrairement à ce qui a

été avancé souvent, ce n'est pas seulement la petitesse du territoire et la neutralité qui expliquent la retenue helvétique au sujet de la question coloniale.

Certains milieux, le monde des affaires et les églises principalement, montrent que l'idée coloniale les séduit beaucoup. Cependant, la question coloniale en Suisse est l'objet d'un si faible intérêt politique qu'elle ne devient pas une priorité nationale. Les industriels convaincus par le projet de colonisation ont de la peine à admettre ce désintérêt. Ils songent à le relancer, surtout après la Première Guerre mondiale, à l'aide de stratégies qui permettent à la Suisse de maintenir une place prépondérante sur les marchés européens, au sein des puissances les plus développées et, par là, de gagner en prestige. Les milieux économiques n'hésitent pas à donner à voir à leurs compatriotes la grandeur de leur patrie et les opportunités faramineuses qui s'offrent s'ils se risquent, financièrement du moins, dans l'aventure coloniale. Dès la fin du XVIII[e] siècle, la participation au commerce triangulaire et à la traite africaine de familles et d'entreprises privées montre que, dès les origines, certains Suisses ne diffèrent pas beaucoup par leur attitude de leurs voisins coloniaux, ce qui n'est pas original sur le fond. La singularité de la Suisse repose sur l'*expression* de son esprit colonial. La rupture de la Première Guerre mondiale, peu visible dans l'iconographie, et le passage de la «sauvagerie» à la soumission des indigènes dans les représentations ne sont que des formes modifiées d'une pensée largement partagée, celle du colonialisme occidental dominant le reste du monde.

La coupure de la Deuxième Guerre mondiale est plus fortement ressentie en Suisse. Les sources postérieures à 1945 méritent un traitement supplémentaire et fastidieux qui reste encore à faire. La production d'après-guerre augmente sensiblement et les fonds d'archives atteignent des volumes gigantesques, nécessitant la constitution d'équipes de recherche. Après 1945, le discours colonial commence à s'enrayer. Les représentations du corps sont encore utilisées lorsqu'elles fonctionnent sur le registre de l'humour, au premier degré surtout, c'est-à-dire, lorsque les stéréotypes relèvent de l'infantilisation comique.

La circulation des images est un mécanisme révélateur de la mentalité coloniale. Si les photographies sont prises par des témoins — des voyageurs partis en Afrique qui les transmettent à leurs compatriotes restés au pays —, elles signifient, aux yeux de ceux qui n'ont jamais quitté l'Europe, une forme incontestable de vérité et de la condition réelle des indigènes. Une fois mise en circulation, sans explication, ni contextualisation, ces images perdent leur sens, en raison de leur diffusion hors de tout contrôle. L'impact global de cette pratique sur l'imaginaire des Suisses est incommensurable. Lorsque la décontextualisation des images est tangible, il faut redoubler de prudence et faire montre d'une extrême précision. Pour pallier les dangers de l'anachronisme, que Lucien Febvre considère comme *«le péché des péchés»* de l'historien[3], la méthode exige que les différents clichés photographiques pris à des années de distance, soient comparés avec les dessins et les images diffusés durant les mêmes périodes. La constitution possible de séries d'images est une preuve de l'existence et de la force du discours colonial en Suisse.

---

[3] Lucien Febvre : *Le Problème de l'incroyance au XVI[e] siècle : la religion de Rabelais.* Paris, Albin Michel, 1947, p. 32.

Il faut aussi tenir compte de la survie et de l'indépendance des représentations en dehors des courants historiques. L'étude de l'imaginaire colonial suisse pose donc la question de l'évolution des stéréotypes et de leur transformation. Ces derniers ne disparaissent pas par enchantement des productions écrites et de l'iconographie. Si les stéréotypes naissent et meurent au cours du temps, le déroulement des faits et des événements suivent un autre rythme. Les stéréotypes servent à appréhender le monde de manière simple, sans ambages ni complications, sans heurter le déroulement habituel du cours du temps, sans causer de tort à ceux qui les émettent. Ils présentent le monde tel qu'on voudrait qu'il soit, ils tiennent la peur à distance, ils fournissent les causes de ce qui paraît irrationnel, ils laissent les hommes vivre sans schizophrénie, ils sont gages de stabilité. Ainsi l'image faussée et fausse des Africains est le reflet de la pensée coloniale. L'Africain est systématiquement dénigré et déprécié. Il est rabaissé au rang d'être inférieur, brutal, sauvage, débridé, fougueux, animal, rustre et barbare. Il est intégré dans le décor. Dans le meilleur des cas, il est rigolard, enfantin, désinvolte, soumis et respectueux. Il reste toujours foncièrement un subalterne. Son langage est zoologique. C'est à l'évidence un regard typiquement colonial qui est porté sur lui.

La différence entre, d'une part, un Etat sans colonie et, d'autre part, une mentalité coloniale, ainsi que leur existence concomittante s'expliquent par une logique de mécanismes simples. Une fois reliés, ces derniers définissent le concept de la *nébuleuse coloniale*[4]. Le regard occidental porté sur l'indigène africain est biaisé *par essence*. Avant même de s'embarquer pour l'Afrique, les colons, les missionnaires, les employés et les voyageurs suisses récoltent des témoignages qui contiennent les ferments du colonialisme. Le Noir ne peut sortir de sa condition aux yeux du Blanc, quand bien même il accepte le contrat colonial en s'efforçant de quitter sa condition de sauvage. La position dominante de la civilisation occidentale est irréversible. C'est ce qui explique l'impossibilité pour les Empires d'accorder l'indépendance aux peuples colonisés.

En Suisse, la vision de l'Afrique et des Africains fonctionne et se renforce sous la forme d'un circuit fermé : elle est produite par des Blancs pour des Blancs. Ni les rarissismes Africains présents en Suisse, encore moins les tout aussi rarissimes défenseurs des indigènes ou les anticolonialistes ne parviennent à inverser la tendance, à exercer une influence sur l'opinion publique. La nébuleuse coloniale est éclatée : l'hétérogénéité des supports diffuse une image stéréotypée des Africains. Elle regroupe également une grande diversité de personnes, d'intentions et d'actions qui se combinent, se complètent et s'opposent selon le contexte. En l'absence d'une volonté politique fédérale forte et unifiée, sur le modèle des grands partis, le camp colonial suisse est présent dans tous les milieux influents. Son échec sur le terrain ne l'empêche en revanche pas de propager le discours sur l'inégalité des races. Même diffractée, l'expression des représentations mentales des Africains confirme l'attitude coloniale de la Suisse face à la différence.

Les faits s'imposent : sans posséder de territoires outre-mer, sans nourrir de politique expansionniste, sans encourager officiellement l'émigration et la création de colonies en Afrique, la Suisse construit et entretient un imaginaire colonial, reposant sur l'inégalité des races. L'existence d'un Empire n'a aucune incidence sur la propagation du message civilisateur, séduisant et rassurant pour la race blanche, qui se voit

[4] Le schéma commenté de ce concept figure dans Patrick Minder : *«Regards suisses sur l'Afrique et les Africains…»* dans *Le Cartable de Clio*, *op. cit.*, pp. 84-87.

confirmée dans sa conviction d'appartenir à la communauté des nations supérieures. Les Suisses participent activement, ardemment pour certains, à la mise en valeur du projet civilisateur. Située au cœur d'une Europe nationaliste qui rêve de grandeur, la Suisse affirme par l'expression de son imaginaire colonial qu'elle partage le même destin et les mêmes desseins que ses voisins. En retrait, en retard et à regret, elle ne réussit pas à réaliser son empire, mais, elle appartient de toute son âme, par la pensée, à la race des colonisateurs.

Les représentations de l'Afrique et des Africains abondent dans les sources alors que les habitants de l'Asie (par exemple les Chinois et les Japonais) ou de l'Amérique latine n'apparaissent presque jamais. Les relations entre l'Afrique et le continent noir sont donc particulièrement intenses. Le Congo demeure la destination la plus intéressante à étudier. En effet, la création de l'E.I.C. doit beaucoup à la proximité de la Suisse avec le Roi Léopold II et, par la suite, avec la nation belge. Des juristes suisses s'occupent de conférer au nouvel état un statut reconnu. Les employés coloniaux suisses représentent avant 1914 la quatrième nation étrangère sur vingt-sept au sein de l'administration coloniale qui doit, par définition, de rester internationale[5]. Cette prédilection pour le Congo perdure jusqu'en 1945. La comparaison avec la Belgique et les pays scandinaves en histoire culturelle est nécessaire malgré les barrières linguisitiques qu'elle implique.

Une mise en perspective des stéréotypes suisses avec ceux de pays sans colonies comme le Luxembourg, la Suède, la Norvège, la Finlande ou l'Islande servirait à confirmer cette conclusion[6]. Cela pourrait devenir un nouveau sujet de prédilection. Cette démarche comparative redéfinirait les formes de l'altérité et décrirait différemment les rapports imaginaires avec les autres. Roger Chartier le souligne :

> Peut-être lassée par des objets trop restreints, l'histoire culturelle est aujourd'hui emportée au large par l'exercice du comparatisme, le retour aux grands espaces, la conscience que, dès le seizième siècle, s'est imposée, au moins dans une partie des populations, une conscience de la globalité du monde. Ce nouveau «tournant» historiographique requiert prudence et précaution car l'histoire qu'il propose est particulièrement exigante. Elle suppose de grandes compétences linguistiques, la maîtrise de sources dispersées et une profonde connaissance de chacune des sociétés et des cultures mises en rapport par le cours de l'histoire ou l'analyse de l'historien.[7]

Au-delà du fait colonial, les stéréotypes dévolus aux Africains dépassent les strictes limites de la discrimination raciale, de la hiérarchisation des races et de la catégorisation des sociétés. La *colonialité* de la Suisse mérite sa place dans le champ de

---

5 Patrick Minder : *«D'Helvétie en Congolie»…, op. cit.*, annexe VII, p. 203.

6 Bien que les recherches scandinaves concernent surtout le courant historiographique migratoire, quelques travaux concernant le Congo seraient utiles à la comparaison. Voir par exemple les travaux danois qui englobent tous les pays nordiques de Peter Tygesen, Espen Waehle : *Kongospor. Norden i Kongo, Kongo i Norden.* Oslo, Universitetets Kulturhistorike Museer, 2007 ; Ann Vibeke Knudsen (éd.) : *Bornholm — Congo, tur/retur.* Rønne: Bornholms Museum, 2003 et l'exposition *Traces of Congo. Scandinavia in Congo — Congo in Scandinavia. A Nordic travelling exhibition.* Stockholm, Sweden, November 2005 – April 2006, Helsinki, Finland, May 2006 – October 2006, Copenhagen, Denmark, November 2006 – March 2007 and Oslo, Norway, April 2007 – October 2007.

7 Roger Chartier : *«Postface. L'histoire culturelle entre traditions et globalisation»* dans Philippe Poirrier (ss la dir. de) : *op. cit.*, p. 194.

l'histoire culturelle suisse et débouche désormais sur une dialectique aussi rigoureuse qu'implacable[8]. Le fait colonial est un excellent moyen de comprendre les rapports des Suisses au monde et de saisir la façon dont le citoyen helvétique perçoit l'altérité. Mais cela ne suffit pas. Puisse cette étude susciter chez les historiens de vifs encouragements à poursuivre cet important et exigeant travail.

[8] Une phrase comme celle-ci : *«malgré son absence de passé colonial et son éloignement des mers, la Suisse n'a pas échappé au phénomène de l'esclavage par le biais d'émigrés ou d'entreprises multinationales avant l'heure»* doit être désormais corrigée. http://www.swissinfo.ch/fre/swissinfo.html?siteSect=43&sid=10084310&ty=st (06.01.09), recension de l'ouvrage de Marc Warnery : *Seul au milieu de 128 nègres. Un planteur vaudois en Guyane hollandaise au temps de l'esclavage. Lettres à ses parents, 1823-1835*. Lausanne, éd. d'en bas, 2008, 240p.

APPAREIL CRITIQUE ET ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAU DE SYNTHESE DES FILMS COLONIAUX ET AFRICAINS (1896 – 1939)

Selon les annonces publicitaires, les communiqués de presse et les avis critiques parus dans *La Liberté* (LL) de Fribourg et *La Sentinelle* (LS) de La Chaux-de-Fonds.

Légende des couleurs : Chasse, nature et animaux Divertissement Missions religieuses Vie des indigènes Descriptif indéterminé

Nota bene : les commentaires en italique sans référence sont tirés soit de l'annonce publicitaire, soit extraits du titre de l'article de journal
* : le même film est cité dans les deux quotidiens, la même année ou à une année différente

Année	Journal	Titre	Commentaires et sources
1900	LL	• Théâtre de la guerre au Transvaal	• *Séances extraordinaires de projections inédites*
1906	LL	• Ceylan — Nègres plongeant pour attrapper [sic] des sous	• *The Imperial Vio avec 1200 places assises*
1907	LL	• A travers l'Afrique (Danses des sauvages)	• *Ciné national suisse avec 1200 places assises* / Famille Weidauer-Wallenda
1908	LL	• Amour d'esclave • Salon cinématographique géant avec des films sur l'Afrique	• *Cinéma Globe* • *Famille Weidauer-Wallenda*
1913	LS	• Toute la jungle	• Sur les fauves en Afrique au cinéma Apollo. LS n° 184 samedi 9 août 1913, p. 3.
1915	LS	• La famille noire	
1916	LS	• Les grandes chasses en Afrique	• Au cinéma Palace, Casino de St-Imier. LS n° 139 samedi 17 juin 1916, p. 5.
1917	LS	• Cabiria et le bon nègre Maciste	
1918	LL	• La chasse en Afrique (Jagden in Afrika)	• *Vue d'un haut intérêt sportif*
1919	• LL • LL et LS	• Ham explorateur (?) • Tarzan*	 • LS n° 35 du mercredi 12 février 1919, p. 2.
1921	LS	• Les Mystères de la jungle	• LS n° 76 du jeudi 1er avril 1920, p. 3.
1921	LL	• Tarzan*	
1922	LS	• Au Soudan • Au cœur de l'Afrique orientale — Mœurs, coutumes et vie des indigènes • Avec le Cinéma au cœur de l'Afrique • Centre de l'Afrique orientale	• *Pathé — Matinée scientifique populaire* • Film expliqué et commenté par un certain A. Lion de Genève, reporter scientifique • LS n° 45 du vendredi 24 février 1922, p. 3 et LS n° 46 du samedi 25 février 1922, p. 2.

		• Chez les cannibales • Une Blanche prisonnière des Cannibales • En mission au pays des fauves • Seul dans la forêt vierge ou la Vengeance de l'Africaine • Beaucitron impresario	• LS n° 81 samedi 8 avril 1922, p. 3 et LS n° 82 lundi 10 avril 1922, p. 2. • *Avec le géant Zulu* • *Avec les fauves d'Hagenbeck*. LS n° 248 vendredi 27 octobre 1922, p. 2. • Pathé. *Avec le petit nègre L'Afrique*
1923	LS	• Les oiseaux migrateurs en Afrique	
1924	LS	• La fiancée du Cannibale	• *Grand drame d'aventures*
1925	•LL •LS	• Les grandes chasses en Afrique mystérieuse • Les chasses en Afrique • La déesse de la jungle • Face aux Fauves	• *Avec l'explorateur Snow* • *Avec le Prince Guillaume de Suède* • *L'action se déroule en Afrique, en Chine et aux Indes*
1926	LS	• Le nègre blanc	
1927	LL LS	• Cham en négresse • Dans les Griffes des Fauves	• *Film comique de 20 minutes*
1928	LL LS	• La chasse aux gorilles • Le Crime du Soleil ou les trois ans de garnison de Lady Diana	• *Avec le célèbre chasseur Ben Burbridge*
1929	LS	• La croisière noire* • Simba le roi des animaux*	• *La traversée de l'Afrique en auto-chenilles — L'Afrique, ses peuplades, sa flore, sa faune* *Merveilleuses chasses au lion, au tigre, à l'éléphant, à l'hippopotame* Martin Johnson de 1928 (the King of Beast)
1930	LL	• Simba le roi des animaux*	• Martin Johnson de 1928 (the King of Beast)
1931	• LL • LL et LS •LL • LS	• Rango • Trader-Horn* • L'automobile et l'avion au service des missions • L'Afrique vous parle	• *Avec toute la féérie brutale de la jungle* • Affiches dans LS n° 55 mardi 8 mars 1932, p. 5 et LS n° 64 vendredi 18 mars 1932, p. 5. • Affiche dans LS n° 42 samedi 20 février 1932, p. 6.
1932	LS	• Pour un sou d'amour	• Annonce avec un dessin d'un Noir assis près d'un feu
1933	• LL • LS	• Niemandsland • La croisière noire* • Congorilla*	• Annonce avec un dessin d'un soldat noir • *Le seul film tourné à ce jour sans aucun truquage du son et de la prise de vues, vous sont révélés* de Martin Johnson, 1932 (72 min)
1934	• LL • LS	• Congorilla* • Bouboule 1er (Roi nègre)	

		• Nagana — Une aventure au milieu des fauves en liberté	
1935	• LL • LS	• Dar-es-Salam • Baboona • Passions sous les Tropiques • Nagana — Une femme merveilleuse, perdue dans la Jungle	• Un des trois films projeté à la semaine missionnaire de Lausanne • De Martin Johnson, salué comme étant *d'un genre nouveau* […] *par l'image d'un voyage aérien.* (LL n° 292 du samedi 14 décembre 1935, p. 4)
1936	• LL • LS	• Missions des capucins suisses • Le Christ chez les sauvages • Tarzan et sa compagne* • Zouzou • Princesse Tam-Tam	• *Colons et missionnaires présenté par le Révérend Père Marius de Delémont* • *Film tourné de 1929 à 1932 par le R. Père Kromer, capucin au Cameroun* • *Avec Joséphine Baker* • *Avec Joséphine Baker*
1937	LL	• Tarzan et sa compagne*	• *On vit des instants d'intense émotion que seul l'écran peut donner* (LL n° 239 du mercredi 13 octobre 1937, p. 7.)
1938	LS	• Fièvre des Tropiques • Le dernier Négrier — La chasse aux trafiquants d'esclaves africains	

Total : 56 Chasse, nature et animaux : 13 Divertissement : 22 Missions religieuses : 4 Vie des Indigènes : 10 Descriptif indéterminé : 7

ANNEXE 2 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES AFFICHES DE CINÉMA (1896 — 1939)

Affiches cinématographiques représentant un Noir et films dont la projection est attestée en Suisse

Année	Support	Titre du film	Sources	Commentaires
6.8.1896	Film	• Le nègre danseur	• Paul Meier-Kern : Verbrecherschule oder Kulturfaktor ? Kino und Film in Basel. 1896-1916, Basel, 1993, p. 10	
1896	Film	• Cortège arabe	• N° 310 Archives Frères Lumière CNC, Bois d'Arcy	• Tourné par Alexandre Promio le 27 avril 1896. Cortège de l'entrée des Sénégalais du village noir du Parc de Plaisance de l'Exposition nationale suisse, plaine de Plainpalais, Genève. François-Henri Lavanchy-Clarke, par ailleurs concessionnaire Lumière en Suisse et son neveu François Lavanchy, sont facilement reconnaissables.
1896-1900	Film	• Publicité de Sunlight	• Paul Meier-Kern, *op. cit.*, p. 13. • Roland Cosandey : Le cinéma en Suisse : les vingt premières années (1895-1914) in Cinéma suisse muet, 2002, pp. 33-34	• François Lavanchy Clarke de Morges est dépositaire des publicités Sunlight pour la Suisse. Spot publicitaire où une femme noire (déguisée ?) lave un enfant.
1908	Film	• Afrique	• *La Liberté* n° 206 du samedi 5 septembre 1908, p. 6	• Salon cinématographique géant tenu par la famille Weidauer-Wallenda.
1908	Film	• Mit Kinematograph und Büchse in der afrikanischen Wildnis	• Paul Meier-Kern, *op. cit.*, p. 48 • Roland Cosandey, *op. cit.*, p. 39	• Dr Adam David de Bâle pour Pathé.
1911	Affiche	• Bébé au Maroc	• Cinémathèque suisse n° 24849	• Trois tableaux avec des indigènes noirs en costume blanc composent l'affiche. Un portrait de l'enfant-acteur le montre en train de se barbouiller le visage de noir.
1913-1914	Affiche	• Un Tartarin en Amérique	• Cinémathèque suisse n° 34724	USA Vitagraph avec Alice Joyce. Un homme blanc pose le pied sur un indigène à quatre pattes devant lui. D'autres indigènes entourent la scène.
1920	Affiche	• Tarzan	• Cinémathèque suisse n° 09777	
1921	Film	• Bestie, Mensch oder Tier	• Paul Meier-Kern, *op. cit.*, p. 129	
1922	Film	• Les chasses africaines	• Cinémathèque suisse	• Production suisse par Hugon Films.
1924	Films	• Sauvageries	• Cinémathèque suisse	• Titre de l'ancien inventaire, erroné : il s'agit d'un mélange de films datés de 1924.
1927	Affiche	• L'honnête Mr Freddy	• Cinémathèque suisse n° 25319	• Film muet avec un Noir dont le rôle est inconnu.
1928	Affiche	• Sa dernière course	• Cinémathèque suisse n° 00217	• Couple noir aux lèvres rouges proéminentes s'embrassant sur un banc.
1928	Affiche	• Chez les mangeurs d'hommes	• Cinémathèque suisse nos 16016, 16022, 16079 et 16080	• Documentaire d'André Paul Antoine et de Robert Lugeon de Lausanne, à la route du Léman.
1928	Affiche	• Mensch gegen Bestie	• Cinémathèque suisse n° 18611	• Scène de chasse à l'hippopotame dans la jungle depuis une pirogue avec des indigènes à la pagaie.
1929	Affiches	• L'âme noire Hallelujah !	• Cinémathèque suisse nos 05579 et 15406 • Affiche publiée de façon recadrée (on ne voit que les bustes) ou différente dans *La Suisse* à quatre reprises dans les nos 18 dimanche 18 janvier 1931, p. 6, 19 lundi 19 janvier 1931, p. 5, 25 dimanche 25 janvier 1931, p. 5 et 27 mardi 27 janvier 1931, p. 3.	• N° 15406 : un homme noir en smoking, bras écartés et levés au ciel, est derrière une femme noire, dos contre la face de l'homme, plus petite que lui, en robe rouge échancrée, portant bracelets et collier. 6 personnages estompés en noir et blanc, aux lèvres rouges, entourent la scène.

1930	Film	• Publicité Fiat	• Cinémathèque suisse	• Publicité diffusée en Suisse sur une voiture de marque Fiat testée dans la savane africaine.
1930	Affiche	• Mittelholzer's Afrikaflug	• Cinémathèque suisse n° 02804 (2e face du disque du catalogue) • Jörg Weigelt : Auktionen. Plakate n° 41, image n° 161, p. 51	• L'affiche de Weigelt comprend le texte supplémentaire suivant : «*Durch die Sahara zum Tschadsee*».
1931	Affiche	• Trader Horn	• Cinémathèque suisse n° 09090	
1931	Affiche et film	• Les Géants minuscules	• Cinémathèque suisse n° 26955	• Inspiré de l'œuvre célèbre de Maurice Maeterlinck, réalisation de Henri Dufaux de Genève avec H. et E. Hornung.
1931	Film	• Images d'Afrique	• Cinémathèque suisse n° 30956	• Raid Alger — Dakar — Alger. CUC Film sonore, chantant et parlant — Cinéma Théâtre Bel-Air Yverdon / 31 photographies / Elite-films de Genève. Il s'agit de la sortie officielle du film.
1931	Affiche	• L'Afrique indomptée	• *La Suisse* n° 283 samedi 10 octobre 1931, p. 5	• Une image d'un lion rugissant.
1931	Annonce	• L'Afrique vous parle	• *La Suisse* n° 293 mardi 20 octobre 1931, p. 1	• de Paul-L. Hoefler et Walther-A. Futter. Mentionné dans *La Sentinelle* et *La Liberté.*
1931	Annonce	• Trader Horn	• *La Suisse* n° 359 vendredi 25 décembre 1931, p. 1	• Mentionné dans *La Sentinelle* et *La Liberté*.
1933	Affiches	• Bouboule 1er, Roi nègre	• Cinémathèque suisse nos 04282, 17645, 17646, 17773, 17774	• N° 4282 : l'acteur Georges Milton est en costume de ville donnant la main à un enfant noir habillé de la même façon que lui. Des indigènes à demi-nus et en armes devant des huttes et des palmiers sont en arrière-plan. Nos 17645 et 17646 : un personnage portant un casque colonial dépasse par sa taille une dizaine de personnes noires (femmes, hommes, enfants) dans un paysage stylisé (palmiers, cases) et donne un coup de pied à la joue de la figure démesurée d'un personnage noir. • N° 17773 : un personnage portant colonial porte ses mains au visage alors qu'il est entouré d'un crocodile noir. • N° 17774 : portrait de l'acteur Georges Milton avec deux silhouettes de femmes noires et une silhouette d'enfant sur la droite.
1933 ?	Affiche texte	• Bouboule 1er, Roi nègre	• Cinémathèque suisse n° 30663	• Affiche de texte destinée à être placardée dans les villages comme annonce.
1933 ?	Affiche texte	• Bouboule 1er, Roi nègre	• Cinémathèque suisse n° 30674	• Affiche de texte de Genève avec les dates du 25 décembre au 1er janvier (?).
1933	Affiche	• Tarzan l'intrépide	• Cinémathèque suisse n° 09686	
1933 à 1935	Affiche	• Das Weib bei fernen Völkern	• Cinémathèque suisse n° 13056	• Documentaire du Dr Baessler ressorti après la Deuxième Guerre mondiale[1].
1934	Affiche	• Pierrot mon ami	• Cinémathèque suisse n° 17894	• Un personnage noir est dans un des sept lits du premier plan..
1934	Photo et annonce	• La sœur noire	• *L'Illustré* n° 17 26 avril 1934, p. 464	• *«Tel est le titre du premier film qui ait été tourné chez les Zoulous. Le personnage principal, sœur Tokosile, est, comme le montre notre photo, une négresse chrétienne du plus beau noir»* (Coram Film S.A., Zurich).

[1] Voir sa photographie dans *La Sentinelle* n° 300 vendredi 27 décembre 1929, p. 3.

1934	Affiche et film	• Negresco-Schimpanzi	• Cinémathèque suisse n° 26960 • Annonce du 31 octobre 1940 du *Tagblatt der Stadt Zurich* pour le cinéma Capitol. La projection a lieu le dimanche 3 novembre 1940 à 10h30 avec la présence de l'épouse du réalisateur : *die Expeditionleiterin Dora Eggert-Kuser ist persönlich anwesend und erzählt von ihren Erlebnissen im afrikanischen Urwald.* • Article d'une page entière intitulée *Der Film* dans le *Tages–Anzeiger für Stadt und Kanton Zurich* n° 85 du mercredi 12 avril 1939. • *National Zeitung* de Bâle n° 232 du mardi 23 mai 1939.	• Wilhelm Eggert, réalisateur, vient de Horgen, Zurich. Le film fait 12'000 mètres.
1935	Affiche	• Sanders of the River	• Cinémathèque suisse n° 03121	
1935	Affiche	• Bozambo	• Cinémathèque suisse n° 09931	• Joué par l'acteur Paul Robeson, représenté en portrait avec un casque colonial. Au premier plan, sous le portrait, deux groupes d'indigènes en armes et boucliers se font face.
1935	Affiche	• La Rivolta dei Schiavi	• Cinémathèque suisse n° 25151	• Un homme noir torse nu, la bouche ouverte le bras droit levé à l'horizontal, l'index tendu, s'adresse à d'autres personnages noirs dans un décor qui ressemble à l'intérieur d'une maison de bois.
1935	Affiche	• Les nouvelles aventures de Tarzan	• Cinémathèque suisse n° 25583	
1936	Affiche	• Jaws in the jungle	• Cinémathèque suisse n° 12527	• USA, documentaire.
1936	Affiche	• Le roman d'un spahi	• Cinémathèque suisse n° 15219	• Un spahi noir est debout devant une femme noire agenouillée avec la poitrine dénudée.
1936	Affiche	• Le Diamant tragique	• Cinémathèque suisse n° 25840	• Un homme blanc en tenue coloniale et portant un fusil est précédé par deux indigènes à demi-nus avec boucliers et armes. Tous les trois pointent vers le coin droit de l'affiche d'où surgit une face de lion dont les crocs sont visibles.
1938	Affiche	• Les gaietés de l'exposition	• Cinémathèque suisse n° 14128	• Film sur l'exposition coloniale de 1931.
1938	Affiche	• Le paradis de Satan	• Cinémathèque suisse n° 18995	• Un indigène aux bras levés apparaît dans un arrière-fond de jungle sombre.
Fin des années trente	Affiche texte	• Mission dangereuse	• Cinémathèque suisse n° 30665	• L'annonce contient les informations suivantes : 16 ans — entrée 2 francs — Un spectacle sensationnel — Tous les spectateurs tenus en haleine de la première à la dernière image — Film hallucinant — Fantastique — Aventures extraordinaires dans la brousse africaine Salle du Buffet de la Gare (?) le samedi 30 mars (?) — soirée 20 heures

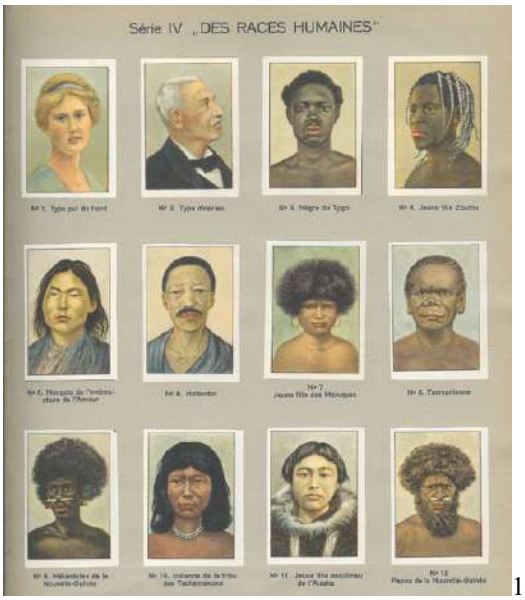
Total : 47 références, dont 3 affiches de texte (programmes), 32 affiches iconographiques (un / plusieurs Noirs représentés) et 12 films, dont 2 sont aussi documentés par des affiches iconographiques.

Nota bene : les films mentionnés dans d'autres sources ne figurent pas dans cette statistique.

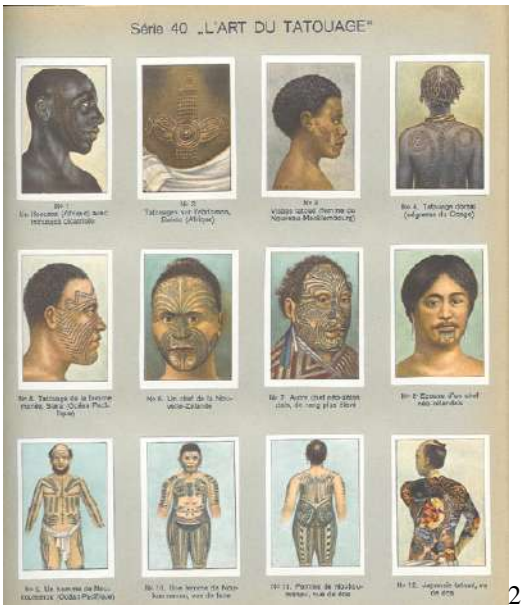
ANNEXE 3

LES ILLUSTRATIONS POUR ENFANTS

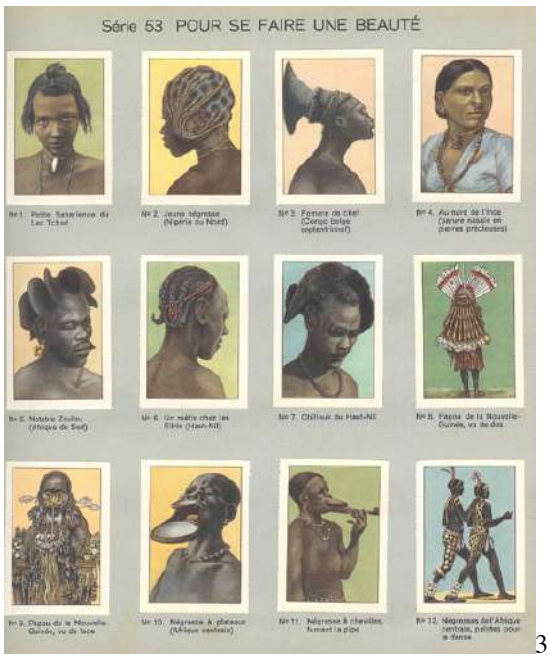
Pour des raisons techniques, les formats originaux ne sont pas respectés.



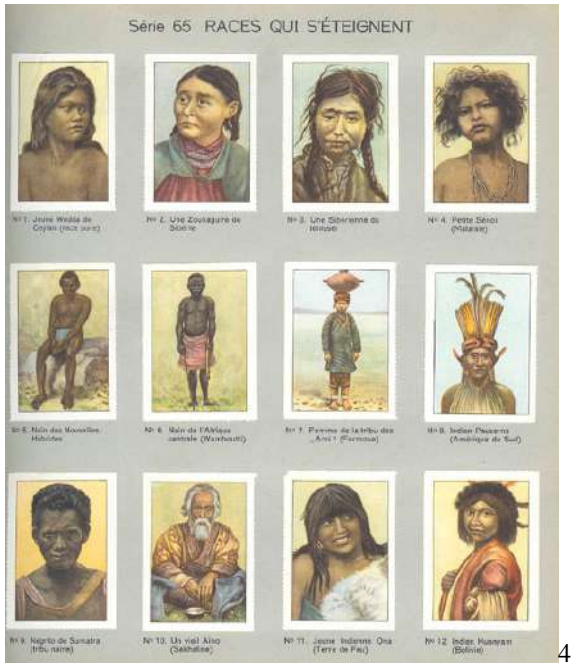
1



2



3



4

 [5]

RÉFÉRENCES

1. Série IV : *Des races humaines*, texte signé par le Dr A. Koelsch, de Rüschlikon, canton de Zurich. *Les Merveilles du monde*, volume I. La Tour-de-Peilz, *Chocolats Peter — Cailler — Kohler — Nestlé*, printemps 1929, sans pagination, CPM.
2. Série 40 : *L'art du tatouage*, texte signé par le Dr E. Delaquis, de Paris. *Les Merveilles du monde*, volume II. Vevey, *Chocolats Peter — Cailler — Kohler — Nestlé*, printemps 1931, sans pagination, CPM.
3. Série 53 : *Pour se faire une beauté*, texte signé par le Dr A. Koelsch, de Rüschlikon, canton de Zurich, adapté par Pierre Deslandes, de Pompaples, canton de Vaud. *Les Merveilles du monde*, volume III. Vevey, *Chocolats Peter — Cailler — Kohler — Nestlé*, automne 1933, sans pagination, CPM.
4. Série 65 : *Races qui s'éteignent*, texte signé par le Dr A. Koelsch, de Rüschlikon, canton de Zurich, adapté par Pierre Deslandes, de Pompaples, canton de Vaud. *Les Merveilles du monde*, volume III. Vevey, *Chocolats Peter — Cailler — Kohler — Nestlé*, automne 1933, sans pagination, CPM.
5. Série 149. *Les races humaines*, texte signé par le Prof. C.A. Reichen. *Les Merveilles du monde*, volume 6. Vevey, *Chocolats Peter — Cailler — Kohler — Nestlé*, 1950, sans pagination, CPM.

ANNEXE 4

RUBRIQUE *ECHOS DE PARTOUT* DE *LA LIBERTÉ*, SOUS-TITRE *LE MOT DE LA FIN* (1871-1939)

Références	Texte	Registre	Stéréotypes
N° 141 mardi 23 juin 1903, p. 3 *Voir Der Nebelspalter n° 20 18 mai 1928, p. 4 où cette blague figure avec trois dessins*	Un explorateur, sur la côte d'Afrique, a envie de se baigner. — Y a-t-il un endroit où on ne trouve pas de requins ? demande-t-il, anxieux, aux nègres qui l'accompagnent. On lui indique l'embouchure d'une rivière. Rassuré, l'explorateur se jette à l'eau, puis, pour dire quelque chose, prononce machinalement, à l'adresse des nègres prudemment restés sur le rivage, ces mots : — D'où vient qu'il n'y a pas de requins à l'endroit où je me baigne ? — Li avoir peur des crocodiles, répondent les bons noirs.	Logique absurde	Langage (parler petit nègre) Stupidité
N° 199 dimanche 30 août 1903, p. 2	Entre un explorateur et un roi nègre : — J'ai fait cuire, pour mon déjeuner, dit l'Africain, un morceau de votre compagnon, et il n'était vraiment pas mangeable : il est dur comme un chien. — Hélas ! …ce pauvre Marius !… C'était pourtant mon meilleur ami ! — Eh bien. vrai ! [sic] Comment doivent être les autres ?…	Jeu de mots	Anthropophagie
N° 165 samedi 21 juillet 1906, p. 2	— Le fils de Béhanzin a tenté de se suicider ? — Oui, il avait des idées noires ?…	Jeu de mots	Couleur de la peau
N° 226 lundi 30 septembre 1907, p. 2	— Quand vous faites la guerre, demande un sauvage à un Anglais, est-ce que vous mangez vos prisonniers ? — Non. — Alors, pourquoi vous battez-vous ?	Logique absurde	Anthropophagie
N° 73 samedi 28 mars 1908, p. 2	Un boxeur apprenant qu'un music-hall venait d'engager des boxeurs nègres, s'écriait : — Voici des points noirs à l'horizon !	Jeu de mots	Couleur de la peau
N° 200 jeudi 1er septembre 1910, p. 2	Un ouvrier monte la rue des Alpes à Fribourg ; il s'arrête devant une large tache de teinture noire fraîchement répandue sur le trottoir : — Tiens, dit-il, c'est un nègre qui a saigné du nez	Jeu de mots	Couleur de la peau
N° 260 lundi 13 novembre 1911, p. 2	Un chauffeur vient d'écraser un nègre : — Je ne sais pas ce que j'ai aujourd'hui. Je broie du noir…	Jeu de mots	Couleur de la peau Infériorité
N° 29 lundi 5 février 1912, p. 2	A Paris : — Alors, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi du député nègre Légitimus ? — Oui, il n'a pas été possible de le blanchir : on l'envoie à l'ombre.	Jeu de mots	Couleur de la peau
N° 201 jeudi 29 août 1912, p. 2	M. de X…, qui avait un nègre à son service, se plaint d'avoir été volé par lui. — Qui l'aurait cru ? Il avait l'air d'un si brave homme ! Très intelligent, avec cela… — Oui, c'était un «nègre fin !»	Jeu de mots	Fausseté Criminalité
N° 221 samedi 21 septembre 1912, p. 3	Pour une nouvelle, c'en est une ! Un milliardaire américain, M. Rockfeller, menacé par la «Main noire», s'est, dit-on, pour se faire protéger, entouré d'une armée de nègres. — Qu'y a-t-il là d'étonnant ?	Jeu de mots	Couleur de la peau

	— Mais oui ! Avoir peur de la Main noire et demander protection à des tas de mains noires !		
N° 144 mardi 24 juin 1913, p. 2	Le petit Toto, un enfant de trois ans, en promenade avec sa mère, voit arriver une plantureuse négresse en costume de nourrice et tenant dans ses bras un bébé de quelques mois. Toto la considère un moment, pensif, puis il pose cette question : — Dis, maman ! C'est du chocolat que la nounou donne au petit poupon ?	Logique absurde	Couleur de la peau
N° 178 samedi 2 août 1913, p. 2	Aux bains militaires : — Soldat Untel, vous n'êtes pas entré dans l'eau ? — Pardon, capitaine, je me suis baigné jusqu'au cou. — Allons donc, vous êtes noir comme un nègre… — C'est que je suis sorti le dernier.		Couleur de la peau Saleté
N° 249 samedi 25 octobre 1913, p. 3 *Voir n° 288 vendredi 11 décembre 1931, p. 5 et L'Illustré n° 39 du 23 septembre 1937, p. 1210*	Un officier français, de retour du Congo, où il fit un long séjour, raconte à un de ses amis une anecdote dont le héros fut un nègre. Ce nègre était employé dans une factorerie, et sa principale mission consistait à soigner et à traire la vache du chef du dépôt. Un jour, celui-ci, pour faciliter le travail de son noir, lui fit cadeau d'un petit tabouret et lui dit : — Avec ça, Boulou, tu pourras plus facilement traire la vache. Boulou répondit : — Boulou li va essayer tout de suite Le nègre disparut dans l'étable et revint au bout d'un quart d'heure. Il était en nage et portait le tabouret tristement. — Eh bien ! ça ne va pas, Boulou ? s'enquit le chef du dépôt. — Alors Boulou, navré, répondit : — Y a pas bon ! La vache, elle ne veut pas s'asseoir sur le tabouret.	Logique absurde	Langage (parler petit nègre) Stupidité
N° 264 jeudi 13 novembre 1913, p. 2	En classe : — Jean, comment appelez-vous le nègre qui a mangé son semblable ? — Un anthropophage. — Très bien, Jean ! … Comment appelez-vous le nègre qui a mangé son père et sa mère ? — Un orphelin.	Jeu de mots	Anthropophagie
N° 141 samedi 20 juin 1914, p. 2	Récit soi-disant véridique sur un condamné à mort malgache, non enchaîné, qui reste dans un tribunal déserté au lieu de s'évader	Histoire vraie	Stupidité
N° 172 lundi 27 juillet 1914, p. 3	Le français nègre Le Temps vient de produire quelques échantillons de la manière dont les «assimilés de l'Afrique occidentale parlent et écrivent le français». Voici, par exemple, la lettre qu'un intendant nègre adresse à sa patronne : *Madam,* *Je te fé cet piti laitre pour vous doné mes nouvail qu'il son biain bon et le coco il va biain ossi et le cauchon il va biain ossi paru qu'il mange bocou mé cé les canar que ya pas bon. Alor mon patron il a di fo vouar Madam Corniflo si y a constan mangé canar sini sogouna parce que dans nautre case il y avé 10 canar Bize y a pas mangé deux et il reste seulman 5 canar alor cé naigre qui çui y a mangé ça ya pas bon.* *Alor ya dir si canar il y a bon pour démain.*	Moquerie	Langage (parler petit nègre) Ancillarité (serviteur) Stupidité

	Ton serviteur. [sic, en italique] Passons maintenant à un Sénégalais de culture «supérieure», qui se pique de démontrer péremptoirement à un de ses concitoyens qu'il n'a point son pareil en l'art de lire et d'écrire. Pour arriver à ce résultat, il s'exprime dans le style suivant : *Moi je crois que tu n'as pas assez de tête pour plus fort que moi et pas une digne que tu as pour plus fort que moi en lire et écrire et y a un proverbe qui dit encore il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant l'avoir tuer ; si tu as dit les hommes que tu es plus fort que moi en lire et écrire, nous verrons ça…* [sic, en italique] Et pour faire « voir ça », le magistral écrivain conclut : *Si tu parles encore parle doucement.* *Ma plume est très bien dure et elle cour en écrivant comme un cheval, et elle écrite des paroles qui rentrent jusqu'au fond du cœur parce que c'est un couteau qui coupe bien.* *J'arrête ici ma sabre de plume.* [sic, en italique] « Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire », disait Boileau. Le bon nègre montre qu'il n'ignore pas cette maxime, et tient à prouver qu'il sait écrire, en sachant se borner… Il arrête *sa sabre de plume* [sic, en italique] au moment où elle pourrait devenir rasoir.		
N° 281 mardi 30 novembre 1915, p. 2	Un certain nombre de Sénégalais musulmans sont prisonniers en Allemagne. Des Allemands avaient entrepris de les détacher de la France. Ils n'obtinrent aucun succès. Et, comme ils ne se laissaient pas de revenir à la charge, un noir mit fin à la discussion en déclarant fièrement : — Ti perds ton temps, m'n ami. Nous Français, Français comme président Poincaré.		Langage (parler petit nègre)
N° 172 lundi 24 juillet 1916, p. 2	Une infirmière française conduit des blessés nègres au cinématographe. Mais elle commence par leur payer des bonbons, qu'ils dévorent comme des enfants gourmands. Aux soldats blancs, elle se contente d'offrir le programme. Vers la fin du spectacle, un des Sénégalais réclame encore des bonbons. — Je n'en ai plus, dit la dame, vous avez tout mangé. — Si toi plus avoir, toi acheter autres, dit le Sénégalais. — Mais je n'ai plus d'argent. Le Sénégalais paraît tomber de son haut : — Alors, dit-il en désignant le programme, pourquoi tu as donné argent pour papier ? Y en a pas bon à manger papier…	Logique absurde	Infériorité (comparaison avec des enfants) Langage (parler petit nègre) Avidité / mendicité Stupidité
N° 11 lundi 15 janvier 1917, p. 2	— Oui, mon vieux, je reviens d'Afrique, un pays charmant ! — Tu t'y es plu ? — Je crois bien ! Tous les soirs, j'allais faire un tour au désert… Il y avait un monde ! …	Jeu de mots	
N° 152 samedi 30 juin 1917, p. 3 *Voir n° 83 lundi 8 avril 1935, p. 4*	A un soldat nègre, à l'ambulance : — Eh bien ! qu'as-tu, Bamboula, ça ne va pas ? — Moi, pas content ; j'ai été blessé et le docteur m'a recousu avec du fil blanc !…	Logique absurde	Couleur de la peau Infériorité (tutoiement) Langage (parler petit nègre)
N° 33 lundi 10 février 1919, p. 2	On sait que, en France, on est ressortissant de la localité où l'on est né. Or, un nègre se présentant à Paris, à l'état civil, demanda un certificat de bonne vie et mœurs : — Où êtes-vous né ? — A Paris !… — Tiens ! je vous croyais nègre.	Logique absurde	Hiérarchisation sociale

N° 212 vendredi 12 septembre 1919, p. 2	Au retour des troupes noires en Afrique, un Sénégalais s'installe à une table de café à Alger, et se fait servir une bouteille comme le consommateur d'à côté. Le sommelier arabe, mahométan, l'interpelle : — Comment ?… li te faut aussi du vin à présent ? — Pas vin…jamais vin…pinard !	Jeu de mots	Langage (parler petit nègre) Stupidité
N° 159 samedi 10 juillet 1920, p. 2	— Les coups de revolvers de ce nègre n'ont blessé personne ? — Non, il tirait à blanc.	Jeu de mots	Couleur de la peau
N° 67 mardi 22 mars 1921, p. 2	Quelqu'un s'adressant à Toupin, en lui montrant un vieux nègre frappé de cécité : — Le pauvre homme est aveugle. — Oui, mais, au moins, il ne sait pas qu'il est nègre !	Logique absurde	Couleur de la peau Stupidité
N° 244 vendredi 19 octobre 1923, p. 2 *Voir Le Papillon n° 122 du 20 décembre 1893, p. 205*	— Maman, est-ce que ça fait bien mal d'être nègre ? — Pourquoi me demandes-tu cela ? — C'est que, hier, je me suis fait un noir tout petit au genou, en tombant, et que je souffre beaucoup.	Jeu de mots	Couleur de la peau
N° 216 lundi 15 septembre 1924, p. 3	— Qu'est-ce que l'Amérique ? — C'est un pays où il est défendu de boire et d'être nègre.		Infériorité (apartheid)
N° 43 lundi 22 février 1926, p. 2	D'un journal : Le nègre fut brûlé vif, après que sa tête eût été séparée de son corps	Histoire vraie	
N° 108 lundi 10 mai 1926, p. 2	— Maman, si les négresses se poudraient aussi, elles seraient blanches. — Pas du tout ! Elles se poudrent, mais au cacao.	Logique absurde	Couleur de la peau
N° 171 mercredi 24 juillet 1929, p. 3	Deux nègres du Sénégal, qui savent un peu de français, lisent, dans les dépêches d'un journal de Dakar : — Trente-trois degrés à Paris ; trente-quatre à Marseille. Comme on doit y grelotter ! — Quarante degrés à Berlin, ça va déjà mieux.	Logique absurde	Stupidité Adaptation corporelle au climat
N° 230 mercredi 2 octobre 1929, p. 3	— Mais, ma fille, qu'est-ce qu'il y a dans la lettre que tu lis, pour que tu prennes aussitôt un air si chagrin ? La jeune fille (*enthousiaste des bains de soleil*) . — C'est une lettre de mon fiancé qui en a assez du Congo et qui se réjouit de revoir une femme blanche !	Jeu de mots	Couleur de la peau
N° 211 jeudi 11 septembre 1930, p. 2	— Alors, les négresses à plateaux des Grand'places ont estimé qu'on ne les traitait pas assez bien et sont parties ? — Oui, elles ont trouvé que le plateau n'était pas assez garni !	Jeu de mots	Bestialité (plateaux)
N° 163 jeudi 16 juillet 1931, p. 2	Un nègre de l'Exposition coloniale à un garçon de café : — Je voudrais boire un coup de blanc.	Jeu de mots	Couleur de la peau
N° 175 jeudi 30 juillet 1931, p. 3	Un petit garçon de Paris raconte à ses parents sa visite à l'exposition coloniale : — Zoli, exposition, mais moi, fatigué… — Ah ! mais voilà qui parle nègre … quels gens la «nurse» a-t-elle fréquentés ?	Jeu de mots	Langage (parler petit nègre) Hiérarchisation sociale (mauvaises fréquentations de la bonne)
N° 176 vendredi 31 juillet 1931, p. 2	Un Parisien à un nègre de l'exposition coloniale : — Tu pourras en raconter des choses quand tu retourneras dans ton pays ! — Moi, pas retourner… moi, trouvé à Paris une place dans une grande maison de blanc.	Jeu de mots	Infériorité (tutoiement) Ancillarité
N° 213 lundi 14 septembre 1931, p. 4	Un nègre de l'Exposition coloniale écrit de Paris à sa famille : — Ici, à Paris, ce n'est pas comme chez nous ; ici, à Paris, toujours saison des pluies.	Jeu de mots	Adaptation corporelle au climat

N° 288 vendredi 11 décembre 1931, p. 5 *Voir n° 249 samedi 25 octobre 1913, p. 3 et L'Illustré n° 39 du 23 septembre 1937, p. 1210*	Un nègre s'occupait à traire les vaches de son patron. Pour faciliter le travail, cet excellent patron remit au nègre un tabouret et lui dit : — Avec ça, tu pourras plus facilement traire les vaches. Mais l'autre revint tout déconfit. — Alors, qu'est-ce qui ne va pas ? — Y a pas bon ! La vache, elle veut pas s'asseoir dessus !	Logique absurde	Langage (parler petit nègre) Stupidité
N° 282 samedi 17 novembre 1934, p. 4	A la Chambre française, un radical-socialiste aborde le nouveau député du Sénégal, un beau nègre, Galanda Diouf : — Eh ! quoi ! Vous n'avez pas voulu vous affilier à aucun groupe ? Allez-vous vous mettre du groupe des sauvages ? — Non, de celui des anthropophages !	Jeu de mots	Bestialité Anthropophagie
N° 76 samedi 30 mars 1935, p. 4	Deux Parisiens en voyant passer un couple exotique : — Est-ce un noble étranger ou un sale métèque ? — Ca dépend. — De quoi ? — De son portefeuille.		Infériorité
N° 83 lundi 8 avril 1935, p. 4 *Voir n° 152 samedi 30 juin 1917, p. 3*	Le nègre à l'infirmière de la salle d'hôpital : — Moi, pas content : Missié le docteur avoir recousu moi avec fil blanc !	Logique absurde	Couleur de la peau Infériorité (tutoiement) Langage (parler petit nègre)

Total : 39
Répétition : 2 (1913, répétée en 1931 ; 1917, répétée en 1935)

Récurrence des critères par stéréotypes regroupés (plusieurs stéréotypes possibles pour une histoire drôle) :
— Couleur de la peau / Adaptation corporelle climatique : 18
— Infériorité / ancillarité / stupidité / infantilisation / langage : 30
— Brutalité / bestialité / sauvagerie / anthropophagie / saleté / instincts criminels : 8 (la moitié sur l'anthropophagie)

Jeux de mots : 20
Logique absurde : 12 (dont 4 répétitions, 1913 et 1931, 1917 et 1935)
Histoire vraie (vraisemblable) : 2
Moquerie : 1
Inclassable : 4

ANNEXE 5
TABLEAU DES TRAITS HUMORISTIQUES DES AFRICAINS DANS LA PRESSE SUISSE (1875 — 1939)

Année	Références	Texte / Résumé	Registre	Stéréotypes
1875	*Nebelspalter* n° 36 4 septembre 1875, p. 3	Lied des Sultans von Zanzibar	Texte humoristique	Paresse Couleur de la peau
1885	*Nebelspalter* n° 4 24 janvier 1885, p. 2	Zulu-Sprachforschliches	Texte humoristique / parodie	Couleur de la peau
1893	*Le Papillon* n° 122 20 décembre 1893, p. 205 avec dessin *Voir La Liberté n° 244 vendredi 19 octobre 1923, p. 2*	— Dis, maman, ça fait-y mal, d'être nègre ? — Mais non, mon chéri. Pourquoi ? — Vois-tu, l'autre jour, quand je suis tombé sur mon genou, ça m'a fait un grand bobo noir. Alors, puisque les nègres sont tout pleins de noirs, je pensais que ça devait leur faire bien mal…	Jeu de mots	Couleur de la peau
1893	*Le Papillon* n° 121 du 6 décembre 1893, dans les pages publicitaires avec dessin	*Le missionnaire*. [sic] — Avant de mourir, rappelle-toi qu'il faut pardonner à tes ennemis. *Le sauvage*. [sic] — Mes ennemis !… Je ne peux plus leur pardonner… je les ai tous mangés.	Logique absurde	Anthropophagie
1896	*Guguss' à l'Exposition* n° 4 1895-1896, pp. 49-62	Le Village nègre de l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896	Texte humoristique	Sauvagerie Couleur de la peau Anthropophagie
1896	*Le Papillon* n° 190 29 juillet 1896, p. 122	Cabotzet à Genève II sur les négresses du village noir de l'Exposition nationale suisse qui séduisent le célibataire Cabotzet, naïf visiteur.	Texte humoristique	Couleur de la peau Avarice (mendicité)
1896	*Le Papillon* n° 197 4 novembre 1896, p. 184	Souvenir du Parc de Plaisance — Un nègre, dont la pipe, horriblement noire, semble être vissée aux lèvres, passe à côté de Gugusse, qui s'écrie : — Charrette ! qu'il a dû fumer, celui-là. Jusqu'à sa tête qu'est culottée !	Logique absurde / jeu de mots	Couleur de la peau
1896	*Le Papillon* n° 199 2 décembre 1896, p. 199	Coups de Tam-Tam — Elle est bien heureuse, la négresse pouvant se vanter d'avoir passé une nuit «blanche !»	Jeu de mots	Couleur de la peau
1898	*Le Papillon* n° 238 1er juin 1898, pp. 82-83	Nègre et Blanc, texte méprisant sur un Noir qui prend une calèche à Paris, signé Eugène Fourrier	Texte humoristique	Couleur de la peau Infériorité Stupidité Langage (parler petit nègre)
1899	*Le Papillon* n° 262 3 mai 1899, dans les pages publicitaires avec dessin	Deux enfants discutent. Le blanc s'adresse au noir : — Dis donc, Chocolat, comment est-ce que ta maman sait si tu t'es lavé la figure ou non ?	Logique absurde	Couleur de la peau
1899	*Le Papillon* n° 264 31 mai 1899, p. 84	Le mariage au Congo — Le capitaine Becker, l'explorateur belge, raconte qu'au Congo il a célébré des unions des plus excentriques. Il avait un petit orgue de Barbarie que lui avait légué un voyageur français mort sur la terre africaine. Pour encourager les mariages, il régala les couples qu'il unissait d'airs brillants. Ce moulin à musique fit sensation. Il y avait surtout un air de la *Traviata*, que les indigènes ne se lassaient pas	Histoire vraie	Stupidité Mauvaises moeurs

		d'entendre. Il y eut même des Congolais qui voulurent se démarier pour recommencer ensuite et avoir le plaisir d'entendre une nouvelle audition de la *Traviata*, mais leur frime fut éventée et on ne leur permit pas ce dilettantisme peu convenable.		
1900	*Le Papillon* n° 295 8 août 1900, pp. 122-123	L'amour des Nègres — Scène de l'Exposition universelle sur une fillette qui veut voir les nègres signé Auguste Germain	Texte humoristique	Couleur de la peau Infériorité
1900	*Le Papillon* n° 301 31 octobre 1900, pp. 170-171	Nègre par amour, sur un amoureux qui rencontre son amour, une Anglaise, à Dinard. Elle le met à l'épreuve. Ils partent faire de l'escalade en Savoie et en Suisse. Elle le laisse tomber après s'être rendu au théâtre pour y voir une comédie en un acte intitulée *Le Nègre par amour*. L'amoureux aurait dû faire le nègre, ce qu'il refuse, malgré toutes les épreuves qu'il a endurées. Signé Eugène Fourrier	Texte humoristique	Couleur de la peau
1901	*Le Papillon* n° 319 10 juillet 1901, p. 109	Un petit régal — Un explorateur, chez les Ashantis, était en train de nettoyer ses armes avec du vitriol, tandis qu'un chef noir le regardait faire avec une intense curiosité. Profitant d'un instant d'inattention, le nègre saisit la fiole et en avala d'un trait le contenu. Epouvanté, l'explorateur bondit vers lui, s'attendant à le voir se débattre dans d'horribles convulsions ; mais l'Ashanti se frottait l'estomac avec une parfaite jubilation, et lui dit d'un ton d'amical reproche : — Pas joli, garder bonnes choses dans son sac et pas partager avec bon ami !	Histoire vraie	Pratiques corporelles
1902	*Le Papillon* n° 342 28 mai 1902, p. 87	Coquilles d'huîtres — D'un récit de voyage : «Les noirs qui nous accompagnaient, Bamboula, tout particulièrement, s'acquittaient de leurs devoirs avec la plus grande négrigence. [sic, les guillemets n'ont pas été fermés]	Histoire vraie / Jeu de mots	Stupidité
1909	*Nebelspalter* n° 26 26 juin 1909, p. 2	Der Neger von Huttwil	Texte humoristique / parodie	Richesse
1912	*Nebelspalter* n° 34 24 août 1912, p. 6	Der Juponstreik in Mozambik	Texte humoristique	Nudité Pratiques corporelles
1912	*Le Papillon* n° 610 4 septembre 1912, p. 144	Propos de nègre : — Voyons, Bamboula, pourquoi n'aimes-tu pas les mulâtres ? — Missi, mulâtre, c'i pas naturel. Bondié y a fait café ; Bondié y a fait lait ; y a pas fait café au lait.	Logique absurde	Couleur de la peau
1918	*Le Papillon* n° 766 28 août 1918, p. 143	Le nègre: Un nègre se félicitait du bonheur d'avoir été affranchi. — Je ne suis plus esclave, disait-il, je suis domestique !	Jeu de mots	Infériorité
1922	*La Sentinelle* n° 198 mardi 29 août 1922, p. 1	Rubrique *Echos* — Au sujet d'un Noir qui demandait si les légumes avait une âme, parce que chaque fois que le commandant faisait un …[vent], il lui disait que c'était une âme de haricot qui s'envolait.	Logique absurde	Stupidité
1922	*Nebelspalter* n° 28 11 juillet 1922, p. 10	Helvetia Uebersee	Texte humoristique avec dessin	Anthropophagie (cuisine cannibale)
1925	*Feuille d'Avis de Lausanne* n° 150 du lundi 29 juin 1925, p. 10	A propos du village africain du 6e Comptoir suisse : […] Relevons seulement cette remarque d'un bambin qui, échappé un	Histoire vraie	Couleur de la peau

		moment à la surveillance de sa mère, put apercevoir, par l'entrebaillement [sic] de la porte, quelques habitants de ce village. Alors, se retournant : — Mama, mama, viens voir ces nègres. — Allons, allons viens, que vas-tu faire là-bas. [sic] — Viens voir ces nègres, je te dis. — Eh ! bien quoi ? — Ils sont tout noirs. C'est le mot de la fin.		
1925	*L'Illustré* n° 9 26 février 1925, p. 104	*Amour nègre. Le nègre à la négresse* : — J'aime vous ! *La négresse* : — Pourquoi aimez-vous moi ? *Le nègre* — Parce que toutes les autres femmes n'aiment pas moi ! ! !	Logique absurde	Langage (parler petit nègre)
1929	*L'Illustré* n° 1 3 janvier 1929, p. 14	Une minute de gaîté : — Monsieur le pasteur, les cannibales vont-ils au ciel ? — Non, mon enfant. — Et les missionnaires, y vont-ils ? — Oui, petite. — Et si un cannibale avait mangé un missionnaire ?	Logique absurde	Anthropophagie
1930	*L'Echo illustré* n° 6, p. 113	Critique négative des reines de beauté en général. Conclusion sur une Miss africaine. Cette année, il en est une qui ne risque absolument rien. C'est Miss Cacao, l'élue, la reine de beauté de l'Afrique, que d'aimables pince-sans-rire, sans doute, envoient concourir et dont vous pouvez apprécier ci-contre la beauté, un peu pâle, peut-être, un peu trop blonde, charmante… d'ingénuité en tous cas. Celle-là ne risque rien. Au concours, elle est sûre de rester chocolat !	Texte humoristique avec une photo noir-blanc	Couleur de la peau Laideur
1930	*L'Echo illustré* n° 33, pp. 670	Page humoristique […] Mais où vois-tu la peine du talion dans cette histoire ? — Parce que Cham a été puni par où ce qu'il a pêché. Il a été changé en nègre… — Comprends pas … — Tu comprends rien. Il a été changé en nègre parce qu'il s'était moqué de son père qui était noir… Dis donc, à propos de nègres, t'as vu les négresses à plateaux ? — Non. — C'est encore une conséquence du déluge. Dans cette peuplade nègre, ils mettent aux lèvres de leurs filles des grands plateaux en bois qui sont très pratiques pour nager, vu que ça leur tient la bouche hors de l'eau… — Mais comment peuvent-ils mettre ces plateaux ?… — Ils commencent tout jeunes quand leurs filles sont toutes petites, ils y font un trou aux lèvres et ils y mettent un bout de bois. Je pense que pour les gosses, c'est du bois de réglisse. Et puis, petit à petit, ils agrandissent le plateau, si bien que quand ces négresses se marient, leur mari est	Texte humoristique avec un dessin	Jeu de mots Bestialité (plateaux) Ancillarité (service du mari)

		content, parce que c'est pratique pour servir le déjeuner sur un plateau. Le premier jour, la femme apporte à son mari des liqueurs variées et des espritueux sur son plateau et le lendemain, le ménage est bien assorti. — Bien assorti ? Pourquoi ? — Parce que le lendemain, le mari a aussi la g… de bois… [Signé] Robert-Jeanrenaud		
1932	*La Sentinelle* n° 5 du vendredi 8 janvier 1932, p. 1	Entre nègres Deux nègres se vantaient l'un d'avoir une vue perçante, à laquelle rien ne pouvait échapper, et l'autre de posséder une ouïe percevant les moindres bruits. — Peux-tu voir cette mouche au bout de ce clocher d'église ? demanda le premier. — Non, répondit le second, mais j'entends distinctement le bruit que font les ardoises sur lesquelles elle marche !	Logique absurde	Mensonge
1932	*L'Echo Illustré* n° 11, p. 269	Histoire de nègre — Sambo, dit le fermier, as-tu donné à manger aux cochons ? — Oui massa. — Les as-tu rentrés ? — Oui Massa [sic]. — Et les as-tu comptés, Sambo ? — Oui massa. l'ai [sic] comptés tous, sauf un. — Comment. sauf [sic] un ? — Oui massa. il y avait un petit cochon par derrière qui sautait tellement que j'ai pas pu le compter.	Logique absurde	Langage (parler petit nègre) Stupidité.
1932	*L'Echo Illustré* n° 17, p. 413	Le nègre naïf Un planteur de la Jamaïque occupait une équipe de travailleurs noirs. Un jour sa montre disparut de sa case. Il soupçonna qu'il avait été volé par un de ses nègres, mais il était fort en peine de savoir lequel. Alors il s'avisa du stratagème suivant : il rassembla tous ses hommes et leur tint ce discours : — Un objet précieux m'a été dérobé par l'un de vous. J'ai été consulter le Grand Esprit, qui m'a dit que celui qui m'avait volé avait, depuis ce moment-là, un long poil sur le bout du nez. Aussitôt, un des noirs porta la main à sa figure d'un geste inquiet. — Ah ! c'est donc toi ? dit le planteur. Et le nègre, humblement, avoua sa faute.	Histoire vraie	Stupidité
1932	*L'Illustré* n° 14 31 mars 1932, p. 401	Grains de sel Anatomie. Toto dévisage un beau nègre qui passe et, soudain, à son père : — Papa, dit-il, les nègres, c'est-il blanc en dedans, comme les radis noirs ?	Logique absurde	Jeu de mot Couleur de la peau
1933	*L'Echo Illustré* n° 41, p. 1011	Origines des Européens d'après un Nègre Un colon du Congo français demandait un jour à un nègre d'où il pensait	Texte paru dans la rubrique *Rions un*	Stupidité

		qu'il était venu, lui Européen. Voici ce que répondit le Congolais : — Tu habitais dans l'eau et c'est parce que tu y es resté longtemps que tu es devenu blanc. Mais tu t'ennuyais là-dedans et alors tu es venu sur la terre. — Mais pourquoi t'imagines-tu que c'est l'eau qui m'a rendu blanc ? — Quand nous sommes morts, nous autres Noirs, et qu'on nous jette à la mer, ne devenons-nous pas blancs au bout de quelques jours ? En effet, les cadavres nègres deviennent blanchâtres dans l'eau par suite de la décomposition des chairs. Ce Congolais ne manquait pas d'une certaine logique.	*brin !* Logique absurde	
1935	*L'Echo Illustré* n° 7, p.192	*Au téléphone*. Des bas couleur chair ?… Mais, oui, madame, nous en avons. Mais quelle est la couleur de votre chair ? Rose, jaune ou noire ?	Logique absurde	Couleur de la peau
1935	*L'Illustré* n° 38 19 septembre 1935, p. 1181	Grains de sel Noirs souvenirs. Il aime se vanter de ses voyages — et des autres (de ceux qu'il n'a pas faits). Hier, il assurait qu'il connaissait l'Abyssinie comme sa poche. — Un jour, expliquait-il, j'ai été fait prisonniers par des noirs… C'étaient des anthropophages. — Il n'y a pas de cannibales en Abyssinie. — C'étaient des anthropophages, mais j'ai eu de la chance dans mon malheur… ils m'ont épargné. — Peut-être n'aimaient-ils pas les nouilles, fit un sceptique.	Jeu de mots	Anthropophagie
1937	*La Sentinelle* n° 40 mercredi 17 février 1937, p. 4	Coin des gosses: Mots pour rire — Tartarin chez les nègres: — Je suis cerné par une tribu menaçante, je n'ai pas le temps d'épauler, une flèche me perce le cœur et ressort de l'autre côté. — Hou-là ! et tu n'es pas mort ? — Hé non ! ils avaient oublié de l'empoisonner, cette flèche !	Logique absurde	Sauvagerie
1937	*L'Illustré* n° 7 11 février 1937, p. 195	Grains de sel Histoire de nègre. Batcho a déposé son argent dans une banque. Il arrive un matin, demande ses huit cents livres, les touche en beaux billets, compte les billets, les rend au caissier, puis, avec un large sourire, rassuré : — Je voulais savoir seulement si tout était toujours là !	Logique absurde	Stupidité
1937	*L'Illustré* n° 22 27 mai 1937, p. 683 *Voir La Liberté n° 249 samedi 25 octobre 1913, p. 3 et n° 288 vendredi 11 décembre 1931, p. 5*	Grains de sel Un nègre s'occupait à traire les vaches de son patron. Pour faciliter le travail, cet excellent patron remit au nègre un tabouret et lui dit : — Avec ça, tu pourras plus facilement traire les vaches. Mais l'autre revint tout ennuyé, déconfit. — Alors, qu'est-ce qui ne va pas ? — Y a pas bon ! La vache, elle ne veut pas s'asseoir dessus !	Logique absurde	Stupidité

1937	*L'Illustré* n° 39 23 septembre 1937, p. 1210	Page gaie Un nègre trop obscurci. Dans les trains américains, le service de vagons-lits [sic] est assuré par des nègres. Un voyageur, au réveil, s'aperçoit en voulant se chausser que le garçon de nuit a placé près de sa couchette un soulier noir et un jaune. Il appelle donc le nègre et lui en demande la raison ; sur quoi le nègre se gratte la tête, et s'exclame : — Je n'y comprends rien. C'est la deuxième fois que cela m'arrive ce matin.	Logique absurde	Stupidité
1938	*La Sentinelle* n° 74 mercredi 30 mars 1938, p. 6	Sur un voleur noir en Afrique du Sud dans un poulailler (*Mots pour rire* dans la rubrique *Coin des Gosses*)	Histoire vraie	Stupidité
1938	*La Sentinelle* n° 273 mercredi 23 novembre 1938, p. 6	Gag sur les couleurs d'une cuisinière aux mains noires, au nez rouge et aux cheveux jaunes par des questions sur la race en fonction des couleurs de peau «de quelle race sont les noirs ?» (*Mots pour rire — Ethnologie* dans la rubrique *Coin des Gosses*)	Logique absurde	Couleur de la peau
1938	*L'Illustré* n° 46 17 novembre 1938, p. 1475	Grains de sel Rêverie noire. Le domestique nègre se présente dans une place : Le monsieur : — Mon garçon, si vous voulez entrer à mon service, vous n'aurez pas à vous plaindre ; vous serez nourri, logé, chauffé, blanchi… Le nègre : — Blanchi ! ô Moussié, moi entrer tout de suite !	Jeu de mots	Langage (parler petit nègre) Couleur de la peau
1939	*L'Illustré* n° 27 6 juillet 1939, p. 891	Grains de sel Situation délicate. L'explorateur : — Ayez pitié… j'ai une femme et cinq enfants à nourrir ! Le cannibale : — Moi aussi !	Logique absurde	Anthropophagie

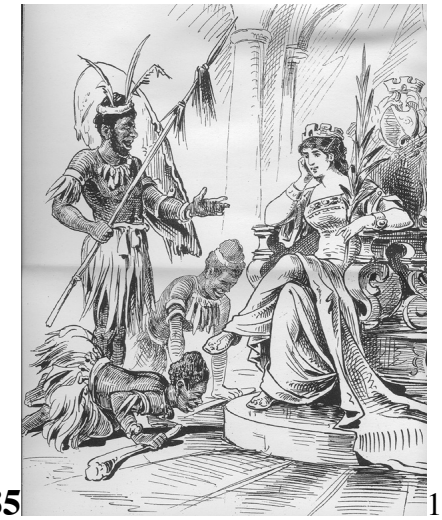
Total : 41
Occurrence des critères par stéréotypes regroupés (plusieurs stéréotypes possibles pour une histoire drôle) :
— Couleur de la peau : 18
— Infériorité / ancillarité / stupidité / infantilisation / langage : 17
— Brutalité / bestialité / sauvagerie / anthropophagie/ instincts criminels / pratique corporelles: 13 (dont 6 sur l'anthropophagie)
Jeux de mots : 6
Logique absurde : 18
Texte humoristique : 13
Histoire vraie (vraisemblable) : 6
Autres défauts : 4

ANNEXE 6

L'ANCILLARITÉ ET L'INFÉRIORITÉ DU NOIR

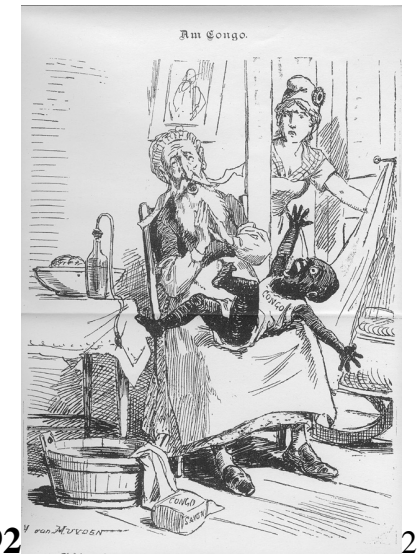
Le corpus dépouillé est composé des journaux et des magazines suivants :
Le Papillon, journal satirique genevois (1889-1919), *L'Illustré*, hebdomadaire romand (1923-1939), *Der Nebelspalter*, journal satirique zurichois (1875-1939), le *Sapajou*, journal satirique de l'Exposition nationale suisse de Genève (1895-1896).
Le classement des images respecte la chronologie de leur parution.
Chaque image est référencée avec sa légende, son titre et son auteur, si ces informations sont disponibles.
Pour des raisons techniques et d'accès aux dessins originaux, les formats des images ne sont pas respectés.

1885



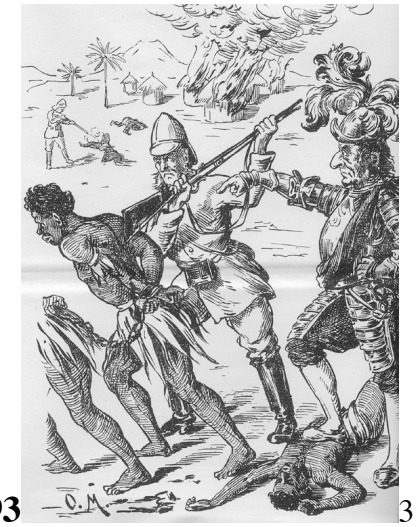
1

1892



2

1893

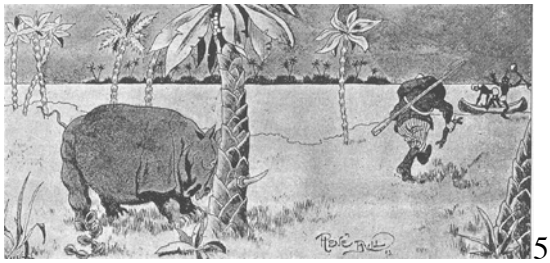


3

1894



4



5

1895

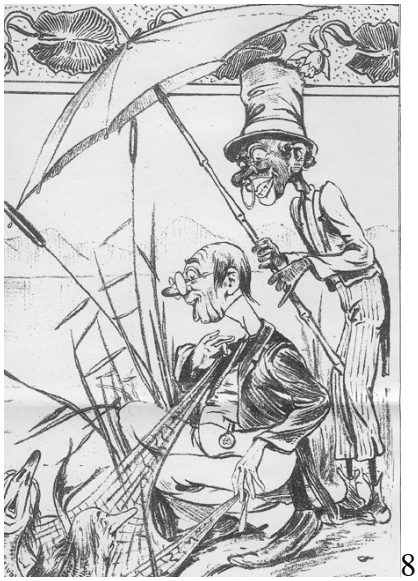


Postfuß (als moderner Robinson): „Na, wenn auch Mondyen besser sein könnte, hier bekomme ich doch wenigstens keine Prügel!"

6



1896 7



8



La soupe y prenait un godt... que z'étais seul, il est vrai, à zppecier.

9



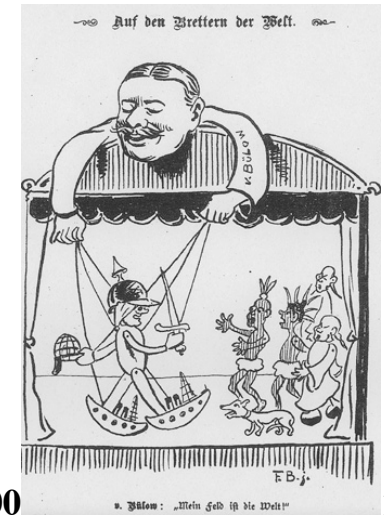
1897 10

1898

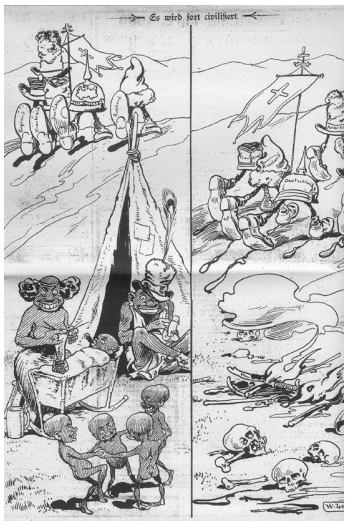


11

1900



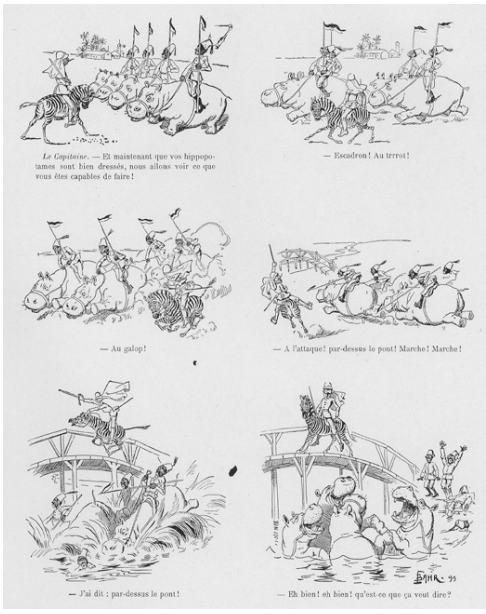
12



13

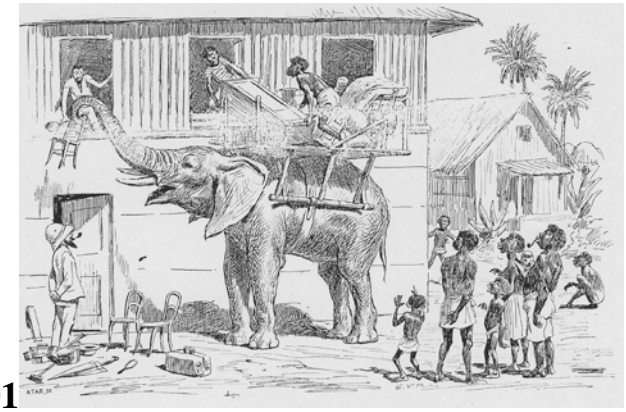


14

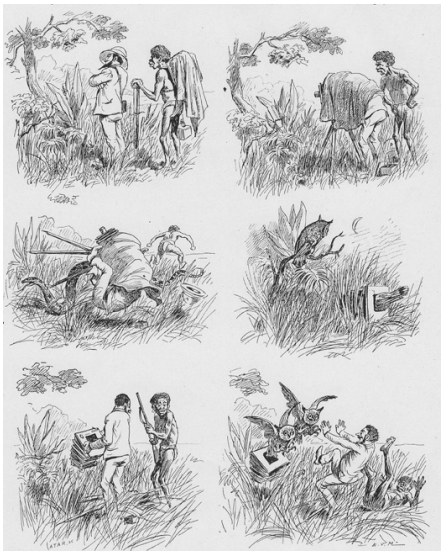


15

1901



16



17



18

1907



19



20

1908



21

1910



22

1912



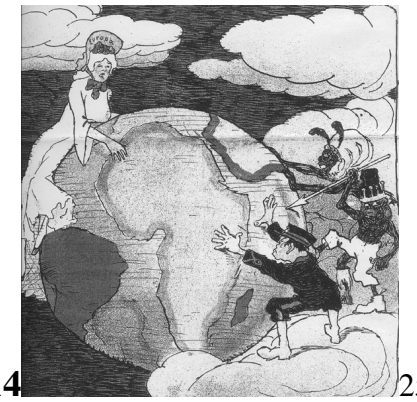
23

1913



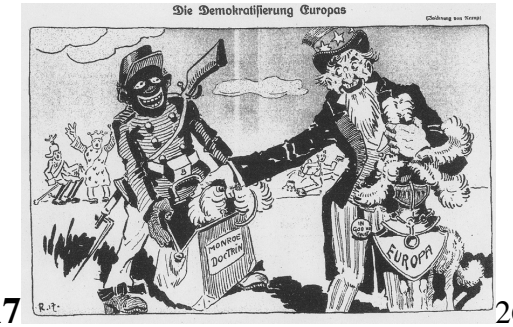
Da muß wieder mängs Negerli mit em Chopf gnappe, bis die Speese dusse sind. 24

1914



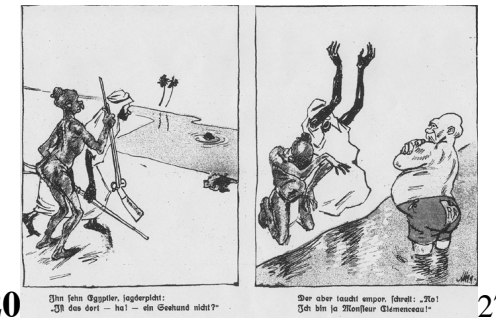
25

1917



26

1920

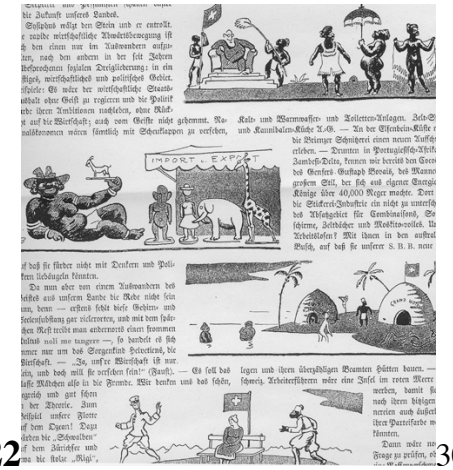


Ihn sehn Ägypter, jagerpicht: „Ist das dort — ha! — ein Gesund nicht?"

Der aber taucht empor, schreit: „Na! Ich bin ja Monsieur Clemenceau!"

27

1922



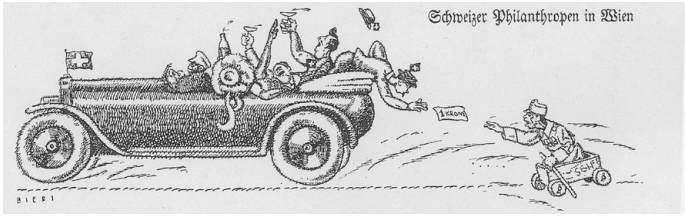
28



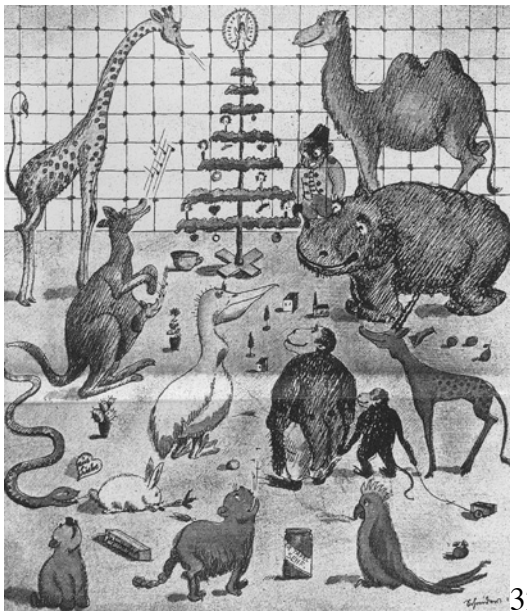
In Afrika sieht es lieblich aus. Die reichen Neger, hochmütig und stol weil sie die Freiheit, die Kultur und die Sittlichkeit gerettet haben, halte sich nur mehr weiße Sklaven. O weh!! aber der Respekt ist für immer dahin.

29

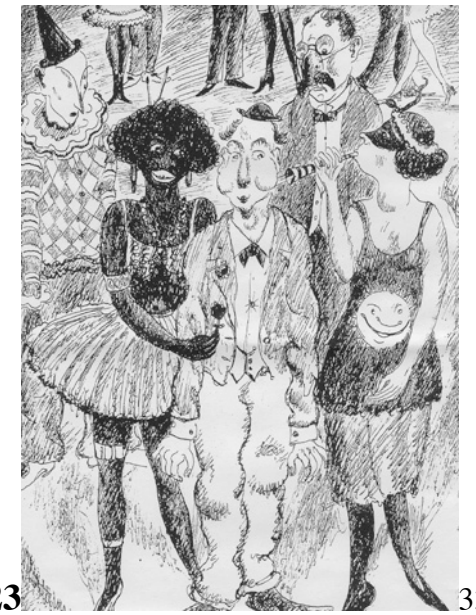
30



31


32

1923


33


34

1924


35

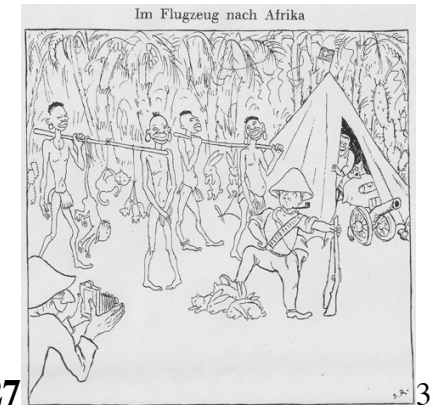
1925


36

1926


37

1927



38


39



40

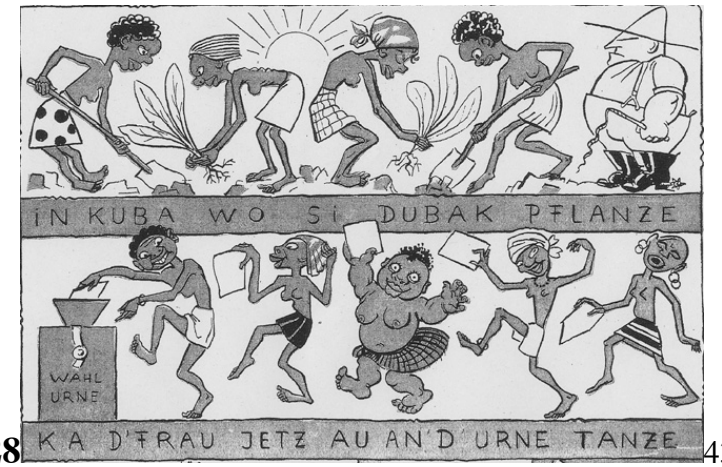


41



42

1928



43



1929

44



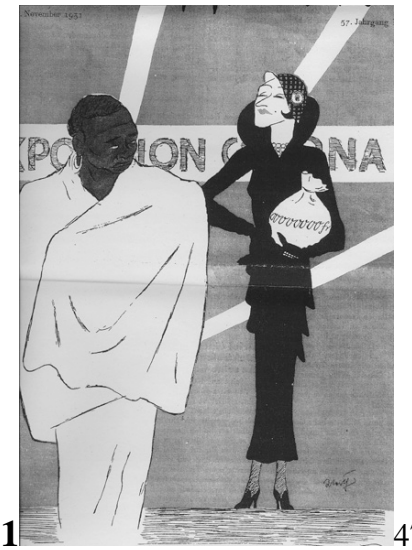
45

1930



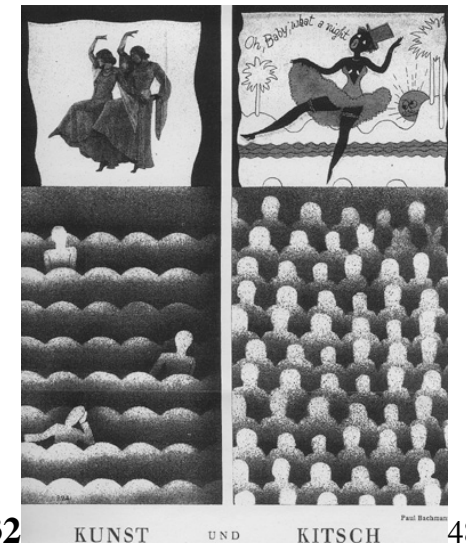
46

1931



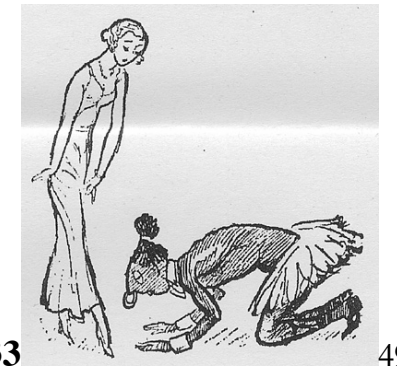
47

1932



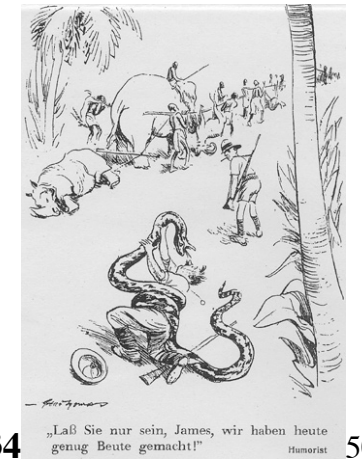
48

1933



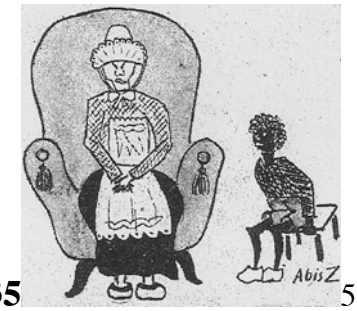
49

1934

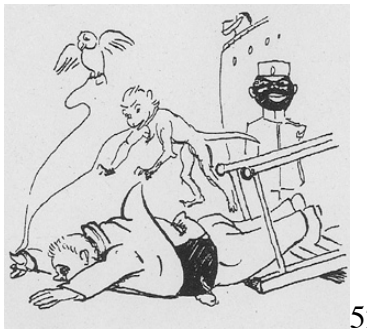


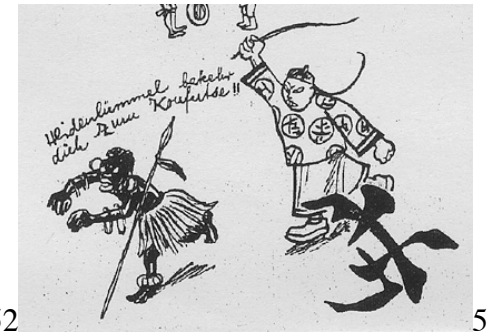
50

1935

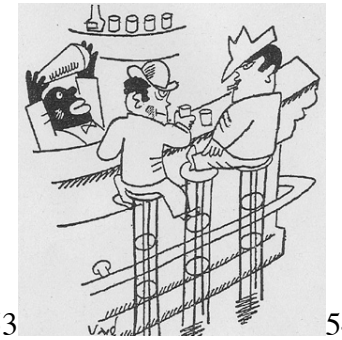


51


52

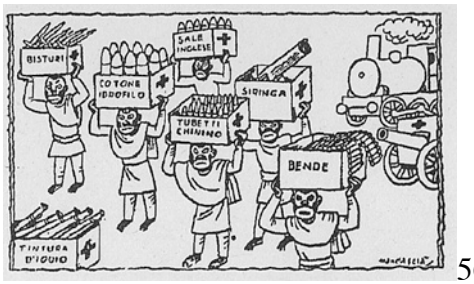


53


54

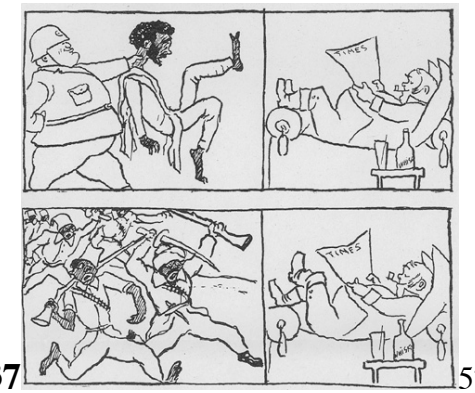
1936


55



56

1937



57

1938


58

1885

1. Légende : Negerkönig : *»Schau, liebe Tigurina, es sind bei mir einige Stellen frei, könntest Du mir nicht mit einigen tüchtigen Leuten aushelfen ?«* — Tigurina : *»Freilich, freilich ! Du kannst Alle haben, nur die Usteri nicht, die brauch'ich Alle selber !«*. Titre : *O, die Wilden !*, *Nebelspalter* n° 11 14 mars 1885, p. 4. Voir aussi **sauvagerie**.

1892

2. Légende : Belgien : *"O, mein Gott, welch'ein entsekliches Kind hab'ich mir da zugelegt. Nichts als Sorgen und Feinde zieht es mir zu und bringt mich in die schreklichsten Verlegenheiten mit den Nachbarn. O, ich unglücklichste aller unglücklichen Bährmutter !"*. Titre : *Am Kongo*, *Nebelspalter* n° 34 20 août 1892, p. 8.

1893

3. Légende : Gladstone : *"Führt diese Wilden ab und erschiekt sie im Namen des Gottes Mammon, denn sie glauben nicht an ihn"* (signé O.M.). Titre : *Der englische Pizarro*, *Nebelspalter* n° 49 9 décembre 1893, p. 5. Voir aussi **sauvagerie**.

1894

4. Détail du dessin *Aus der Tagespolitik*, *Nebelspalter* n° 13 31 mars 1894, p. 15. Voir aussi **animalité**.

5. Dernière vignette d'une série de cinq intitulée *La chasse au rhinocéros selon la méthode de M. de Brazza* (signée René Bull). *Le Papillon* n° 130 11 avril 1894, p. 269.

1895

6. Légende : Dreifuss (als moderner Robinson) : *"Na, wenn auch Manches besser sein könnte, hier bekomme ich doch wenigstens keine Prügel !"* (signé W. Lehmann), sans titre, *Nebelspalter* n° 6 9 février 1895, p. 5. Voir aussi **sauvagerie**.

1896

7. Détail du dessin (signé F. Boscovits) *Dient heiden !*, *Nebelspalter* n° 5 1er février 1896, p. 4.

8. Légende : Fischer : *"Ich weiss der Teufel, was das ist, so oft ich auch das Netz mit allem schick auswerte, ich fange immer meine eigenen Lockfische wieder und die andern schwimmen fröhlich weiter. Am Ende fehlts gar am Wasser, an mir wenigstens fehlt's nicht !"* (signé W. Lehmann Schr. Illisible). Titre : *Der unkluge Fischer (NB. Wer fische fangen will, darf nicht lärmen !)*, *Nebelspalter* n° 37 12 septembre 1896, p. 5. Voir aussi **sauvagerie** et **habits**.

9. Légende : *La soupe y prenait un goût… que z'étais seul, il est vrai, à apprécier. La Pipe de Cassoulade*, Le *Sapajou* n° 47 29 octobre 1896, p. 349.

1897

10. Légende : *Hipp… hipp… Hurrah !* (signé H. M). Titre : *Victoria's Jubiläum*, *Nebelspalter* n° 25 19 juin 1897, p. 8. Voir aussi **musique**.

1898

11. Légende : England : *"Lasst den Buben los ; daher gehört er, sag' ich !"* — Frankreich : *"Schau nur, dass du ihn — kriegst !"* (signé W. Lehmann-Schramm). Titre : *Die keifenden Grazien*, *Nebelspalter* n° 45 5 novembre 1898, p. 8.

1900

12. Légende : v. Bülow : *"Mein Feld ist die Welt !"*. Titre : *Auf den Brettern der Welt*, *Nebelspalter* n° 6 10 février 1900, p. 8. Voir aussi **animalité**.

13. Dessin signé W. Lehmann-Schr. Titre : *Es wird fort civilisiert*, *Nebelspalter* n° 13 31 mars 1900, p. 8. Voir aussi **habits** et **sauvagerie**.

14. Légende, sans titre : *John Bull in tausend Aengsten* (signé W. L-S), *Nebelspalter* n° 18 5 mai 1900, p. 4. Voir aussi **habits**.

15. Légende : *Le Capitaine. — Et maintenant que vos hippopotames sont bien dressés, nous allons voir ce que vous êtes capables de faire ! — Escadron ! Au trrrot ! — Au galop ! — A l'attaque ! par-dessus le pont ! Marche ! Marche ! — J'ai dit : par-dessus le pont ! — Eh bien ! eh bien ! qu'est-ce que ça veut dire ?* (signé Bahr). Titre : *La brigade des hippopotames*, *Le Papillon* n° 291 13 juin 1900, p. 92. Voir aussi **animalité**, **habits** et **stupidité**.

1901

16. Titre et légende : *Aux colonies suisses du Chétif — Le Gouverneur emménage* (signé Evert van Muyden). *Le Papillon* n° 318 26 juin 1901, p. 97. Voir aussi **animalité**.

17. Titre sans légende : *Un nid dans une chambre noire — Drame en cataractes et six chouettes tableaux. Gravures sur boa* (signé Evert van Muyden). *Le Papillon* n° 322 21 août 1901, p. 132. Voir aussi **animalité**.

18. Légende : *Im deutschen Schutzgebiet ist es den Deutschen gelungen, Sudanesen für die Truppen anzuwerden* (signé F. Boscovits). Titre : *Politische Hundstage*, *Nebelspalter* n° 35 31 août 1901, pp. 4-5. Voir aussi **animalité**.

1907

19. Légende sans titre *: — Vous aimez les enfants ? — Oui, j'en ai mangé quand j'étais petite*. *Le Papillon* n° 477 31 juillet 1907, p. 127. Voir aussi **habits** et **sauvagerie**.
20. Légende : *En montant*. *— En descendant*. Titre : *Les effets de l'ascenseur*, *Le Papillon* n° 482 9 octobre 1907, p. 170. Voir aussi **habits**.

1908

21. Légende : *Der Andlar ging andaren mit Studios wolgemut. Gar bald musst'er's erfahren : So was macht böses Blut ! Als man, schön vollgegessen, Pariswärts nahm den Lauf, Da kam ein Angeheuer und frass sie selber auf !* (signé B. jun). Titre : *Hei lebet noch, hei lebet noch, und wackelt mit dem Schwof ! (Alte Studentenweise)*, *Nebelspalter* n° 21 23 mai 1908, p. 8. Voir aussi **animalité** et **habits**.

1910

22. Légende : *im Zeichen der "schwarzen Armeen" wird derewäg werden* (signé F. B. jun.). Titre : *Der künstige deutsch-französische Krieg*, *Nebelspalter* n° 10 5 mars 1910, p. 8. Voir aussi **sauvagerie** et **habits**.

1912

23. Légende : *Germania ihren Zentrums-lex*. Titre : *Ein fröhliches Quartett*, *Nebelspalter* n° 2 13 janvier 1912, p. 5.

1913

24. Légende : *Da muess wieder mängs Negerli mit em Chopf gnappe, bis die Speese dusse sind* (Zeichnung von Karl Czerpien). Titre : *Welt-Sonntagschulkongress in Zürich*, *Nebelspalter* n° 30 26 juillet 1913, p. 5. Voir aussi **habits**.

1914

25. Titre sans légende (Zeichnung von F. Boscovits jun.) : *Die europäische Lage*, *Nebelspalter* n° 36 10 octobre 1914, couverture, p. 1. Voir aussi **habits** et **sauvagerie**.

1917

26. Titre sans légende (Zeichnung von Kemp) : *Die Demokratiesierung Europas*, *Nebelspalter* n° 47, imprimé par erreur n° 48, 24 novembre 1917, p. 4. Voir aussi **habits**.

1920

27. Deux derniers extraits d'une série de quatre dessins sur Clémenceau qui se baigne. Légende : *Ihn sehn Egyptier, jagderpicht : "Ist das dort — ha ! — ein Seehund nicht ?" Der aber taucht empor, schreit : "No ! Ich bin ja Monsieur Clémenceau !"* (Zeichnung von Alfr. Hirschler, Davos). Titre : *Der Er-Präses in Egypten*, *Nebelspalter* n° 6 7 février 1920, p. 5. Voir aussi **stupidité** et **sauvagerie**.
28. Légende : Erster Schieber *: "…Wir sind erst drei Tage bekannt und Sie pumpen mich schon an !"* — Zweiter Schieber : *"Ja, wissen Sie, ich gebe gar nichts auf Etiquette !"* (Zeichnung von A. Dier, Zürich). Titre : *Im Hotel*, *Nebelspalter* n° 23 5 juin 1920, p. 8. Voir aussi **habits**.
29. Légende : *In afrika sieht es lieblich aus. Die reichen Neger, hochmutig und stolz, weil sie die Freiheit, die Kultur und die Gittlichkeit gerettet haben, halten sich nur mehr weisse Sklaven. O weh !! aber der Respeckt ist für immer dahin* (Zeichnung von Alfr. Hirschler, Davos). Titre : *Zur Weltlage*, *Nebelspalter* n° 27 3 juillet 1920, p. 2. Voir aussi **habits** et **défauts**.

1922

30. Illustrations du texte : *Helvetia Uebersee* (Zeichnungen von Theo Klinz), *Nebelspalter* n° 28 11 juillet 1922, p. 10. Voir aussi **animalité**.
31. Titre sans légende : *Schweizer Philanthropen in Wien* (signé Bieri), *Nebelspalter* n° 37 12 septembre 1922, p. 11. Voir aussi **habits**.
32. Légende : *Sogar die Tiere freuen sich wie selten kaum, an einem bunten, schöngeschmückten Weihnachtsbaum. Sie singen frohegemut, in holder Einigkeit, das wunderschöne Liedlein von der Weihnachtszeit* (signé Schnider). Titre : *Oh du fröhliche…*, *Nebelspalter* n° 50 11 décembre 1922, p. 3. Voir aussi **habits** et **animalité**.

1923

33. Légende : *"Sagt es mir : Was schäst Ihr an mir, wenn nicht mein Geld." — Ach nein ! Du hast so windschiefe Beine, wie der holdselige Chaplin."* (signé A. Schnider). Titre : *Der Bevorzugte*, *Nebelspalter* n° 7 16 février 1923, p. 14. Voir aussi **défauts** et **sauvagerie**.

34. Légende : *Poincaré als moderne Salome : "Ich will den Kopf des Johanaan !"* (signé E. Rabinovitch). Titre : *Die Frage der Reparationen*, *Nebelspalter* n° 33 17 août 1923, p. 18. Voir aussi **sauvagerie**. Ce dessin réapparaît dans le *Nebelspalter* n° 46 18 novembre 1938, p. 25.

1924

35. Légende : *— Je cherche un porteur de confiance. Connais-tu cet homme-là ? — Si je le connais ! c'est lui qui a mangé mon père !* (dessin de Ferdi). Titre : *Presque de la famille !*, *L'Illustré* n° 52 25 décembre 1924, p. 620. Voir aussi **sauvagerie**.

1925

36. Planche dessinée par Gregor Rabinovitch intitulée *Marokko — Geschichte für kleine Kinder*, *Nebelspalter* n° 31 31 juillet 1925, p. 8. Voir aussi **animalité**, **habits**, **sauvagerie** et **stupidité**.

1926

37. Dessin tirée d'une planche de quatre tableaux. Légende : *Medizinmann der Hottentotten trachtet nach Erkenntnis* […] (signé Gregor Rabinovitch). Titre : Die moderne Entwicklung in der ärztlichen Wissenschaft, *Nebelspalter* n° 45 5 novembre 1926, p. 13. Voir aussi **sauvagerie** et **stupidité**.

1927

38. Légende : *Abends veranstaltete man uns zu Ehren eine Treibjagd im Urwald, die von ganz ausserordentlichem Erfolg gekrönt wurde*. (signé S.R.) Titre : *Im Flugzeug nach Afrika VI*, *Nebelspalter* n° 1 7 janvier 1927, p. 2. Voir aussi **animalité** et **sauvagerie**.

39. Légende : *Auch in Afrika kommen jetzt die ruhmreichen schweizerischen Farben zu Ehren. Mittelholzer gründet am Sambeli die erste schweizerische Kolonie "New Switzerland"*. (signé Burki). Titre : *Prophezeiungen für 1927*, *Nebelspalter* n° 1 7 janvier 1927, p. 8. Voir aussi **animalité** et **sauvagerie**.

40. Légende : *Heim die glänzende Idee kam, das mitgenommene Maschinengewehr im Kampf gegen die Scharen userer Feinde zu erproben. Es sei dem Militärdepartement mitgeteilt, dass das Maschinengewehr sich ausgezeichnet bewährte : Zu Millionen fielen die Toten zu unseren Füssen. Seitdem verbringen wir die Tage in paradiesischer Zufrieden heit.* (signé Gregor Rabinovitch). Titre : *Im Flugzeug nach Afrika*, *Nebelspalter* n° 3 21 janvier 1927, p. 3. Voir aussi **animalité** et **sauvagerie**.

41. Légende : *Auch im "dunklen Erdteil" hält Herr Mittelholzer Vorträge. Der erste Vortrag "Mein Persienflug" war bis zum lezten Platze ausverkauft. Besonderen Anklang fanden die beiden folgenden Vorträge : "Wintersport in der Schweiz" und "Wie hat Zürich die Verkehrfrage gelöst ?" Dieses letzte Thema, das auch für die Afrikabewohner von ganz besonderer Wichtigkeit und Aktualität ist, wurde, wie ich als Ohrenzeuge bestätigen kann, mit besonderer Aufmerksamkeit verfolgt*. (signé Gregor Rabinovitch). Titre : *Im Flugzeug nach Afrika VII.*, *Nebelspalter* n° 3 21 janvier 1927, p. 3. Voir aussi **sauvagerie**.

42. Légende : *Jazz blieb uns lieb* (signé t et b en un signe). Titre *: Jahres-Rückblick*, *Nebelspalter* n° 52 30 décembre 1927, p. 3. Voir aussi **sauvagerie**.

1928

43. Légende : *Wie aus Havana gemeldet wird, nahm die kubanische Kammer mit 94 gegen 8 Stimmen einen Gesetzentwurf an, durch den die Frauen die gleichen Wahlrechte erhalten wie die Männer. Damit ist Kuba das erste Land lateinisch-Amerikas, das den Frauen auf diesem Gebiet Gleichberechtigung einräumt*. (signé F. Bohny). Titre : *Frauestimm- und Walrecht in Kuba*, *Nebelspalter* n° 4 27 janvier 1928, p. 16. Voir aussi **musique** et **sauvagerie**.

1929

44. Légende : *"Abadina, und warum kleidest du dich entgegen dem Befehl der Regierung immer noch nicht europäisch ?" — "O awai wai wili tschämti misoo !" (Zu deutsch : "O jemine, wil i mi e so schäme tät.")* (signé Bö). Titre : *Im Wandel der Zeiten (Aus den Kolonien)*, *Nebelspalter* n° 14 5 avril 1929, p. 3. Voir aussi **habits** et **sauvagerie**.

45. Deux vignettes extraites d'une planche intitulée *Ramona… partout !*. Légende : *Il partit pour le Congo, sûr de trouver là-bas la quiétude qu'il recherchait… après des jours et des nuits de voyage, il y arriva !!… mais les bons noirs dansaient au son du tam-tam en chantant "Ra – mo-na" ! Il repartit le même soir* […] (signé F.N. Santschi). *L'Illustré* n° 44 31 octobre 1929, p. 1388. Voir aussi **musique** et **sauvagerie**.

1930

46. Dessin tiré de *The Passing Show*. Légende : *"Massa, wir haben Löwenspuren in nördlicher Richtung gefunden." "Unverzüglich nach Süden aufbrechen !"*. Titre : *Humor des Auslandes*, *Nebelspalter* n° 52 26 décembre 1930, p. 15. Voir aussi **sauvagerie**.

1931

47. Légende : *Der Mohr hat seine Schuldigkeit getan, der Mohr kann gehn !* (signature illisible). Titre : *Das Ende der Kolonial-Austellung*, *Nebelspalter* n° 48 27 novembre 1931, couverture, p. 1. Voir aussi **sauvagerie**.

1932

48. Titre sans légende : *Kunst und Kitsch* (signé Paul Bachmann). *Nebelspalter* n° 17 22 avril 1932, p. 4. Voir aussi **habits** et **musique**.

1933

49. Troisième dessin d'une série de quatre. Titre sans légende : *Wenn Männer lieben. Nebelspalter* n° 23 9 juin 1933, p. 6. Voir aussi **sauvagerie**.

1934

50. Dessin tiré de l'*Humorist*. Légende sans titre : *"Lass Sie nur James, wir haben heute genug Beute gemacht !"* (signé Frer [illisible]+ Thomas). *Nebelspalter* n° 11 16 mars 1934, p. 10. Voir aussi **animalité**.

1935

51. Extrait de la bande dessinée signée Theo Klinz intitulée *Die Abenteuer des Herrn Gottfried Chaibli*, *Nebelspalter* n° 10 6 mars 1935, p. 13. Voir aussi **habits**.

52. Légende : … *da sagte der gute Wolf : Komm zu mir, Negerleinchen, dann kann Dir der böse Wolf nichts mehr tun !* (signé Abis Z) Titre : *Märschenstunde in Japan*, *Nebelspalter* n° 38 20 septembre 1935, p. 19. Voir aussi **habits**.

53. Extrait d'un dessin signé J. Brütsch. Légende (en partie illisible) : *Heideulümmel bekehr dich zum Konfusse !!*. Titre : *Die gelbe Rasse nimmt überhand !*, *Nebelspalter* n° 41 11 octobre 1935, p. 16. Voir aussi **sauvagerie**.

54. Dessin tiré de *Ric et Rac, Paris*. Légende sans titre : *«Ich finde es lächerlich, wenn ein Mann Armbänder trägt. Drum werden Sie verstehen wie peinlich es mir jeweils ist, wenn man mir die Handschellen anlegt.»* (signature illisible). *Nebelspalter* n° 47 22 novembre 1935, p. 6. Voir aussi **habits**.

1936

55. Dessin tiré du *Politiken*, Kopenhagen. Légende : *»Wenn Du nicht willst, dass dich der böse Bube plagt, musst Du ihm einfach auf den Grind geben !»* (signature illisible). Titre : *Glossen zur Abessinienfrage*, *Nebelspalter* n° 4 24 janvier 1936, p. 6. Voir aussi **sauvagerie**.

56. Légende : *Das rote Kreuz in Abessinien* (signé Guerin Meschino, Mailand). Titre : *Italienische Glossen über Abessinisches*, *Nebelspalter* n° 13 27 mars 1936, p. 6.

1937

57. La deuxième et la troisième vignette sur une série de cinq. Légende : *Mussolini packt Négus. All right ! sagt John Bull. Spanien ist in Aufruhr. All right ! sagt John Bull* (signé Gregor Rabinovitch). Titre : *All right !*, *Nebelspalter* n° 8 19 février 1937, p. 18. Voir aussi **sauvagerie**.

1938

58. Dernière vignette d'une série de cinq composée par A. Daix. Titre : *Quand Saladin n'a pas de fusil !*, *L'Illustré* n° 22 2 juin 1938, p. 693.

ANNEXE 7

LA SAUVAGERIE ET L'ANTHROPOPHAGIE

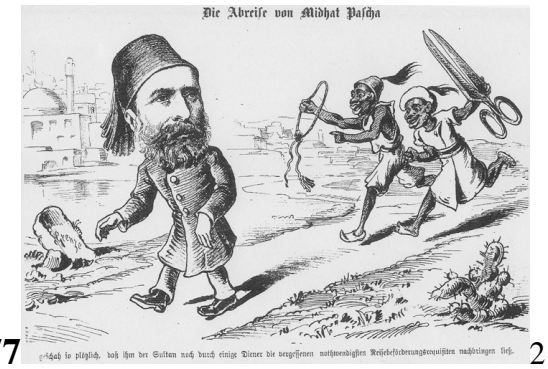
Le corpus dépouillé est composé des journaux et des magazines suivants :
Le Papillon, journal satirique genevois (1889-1919), *Le Papillon*, hebdomadaire romand (1923-1939), *Der Nebelspalter*, journal satirique zurichois (1875-1939), *L'Echo Illustré*, hebdomadaire catholique romand (1930-1939), et les journaux occasionnels suivants : *Le Sapajou*, journal satirique de l'Exposition nationale suisse de Genève (1895-1896), et *Guguss' à l'Exposition*, journal satirique genevois (1895-1896).
Chaque image est référencée avec sa légende, son titre et son auteur, si ces informations sont disponibles.
Pour des raisons techniques et d'accès aux dessins originaux, les formats des images ne sont pas respectés.

1876



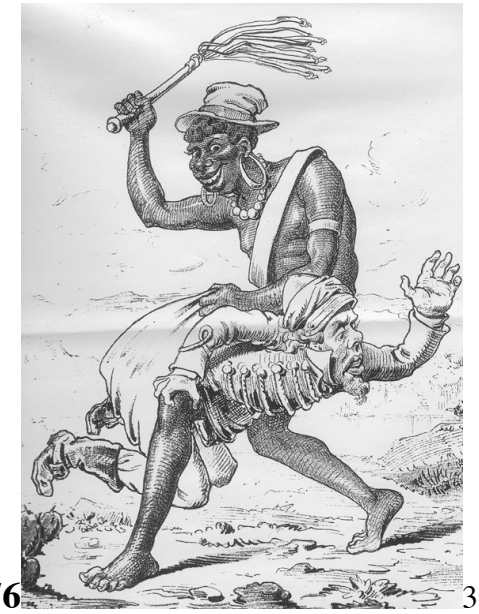
1

1877



2

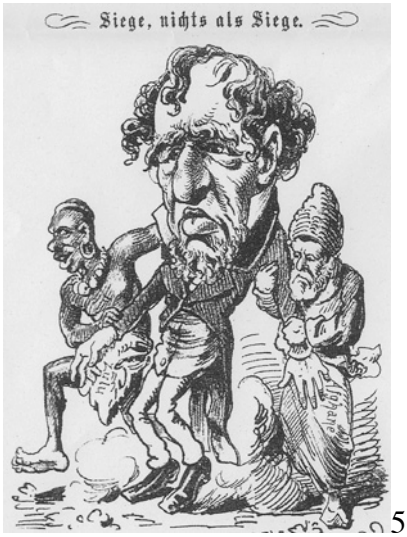
1876



3



4



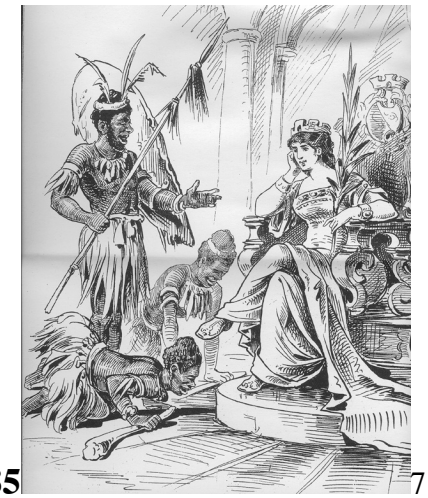
5

1880



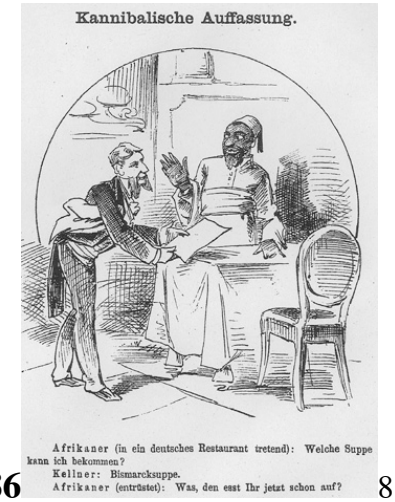
6

1885



7

1886



8

1888

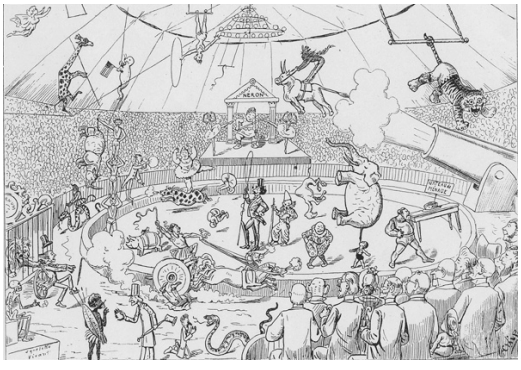


9

1891



10



11

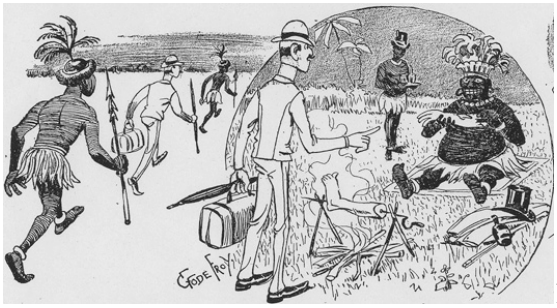
1892



12


13


14

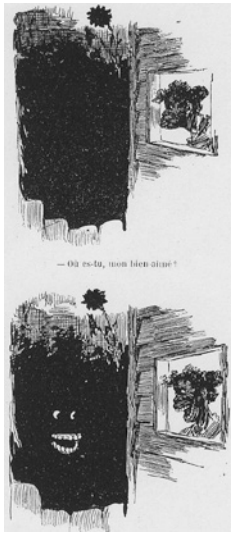

15


16

1893

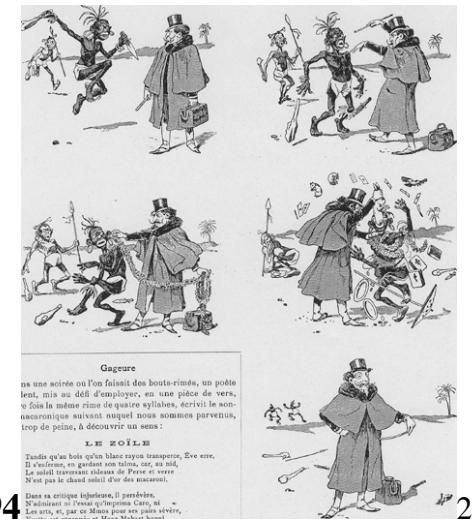


17


18


19

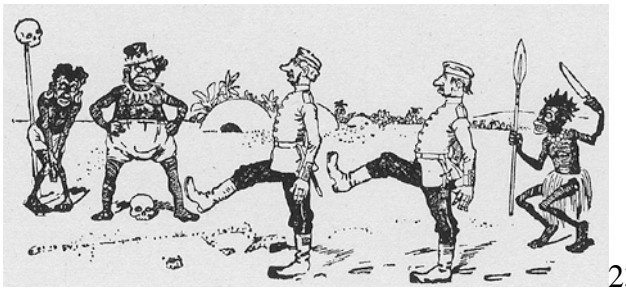

20



1894 21



22



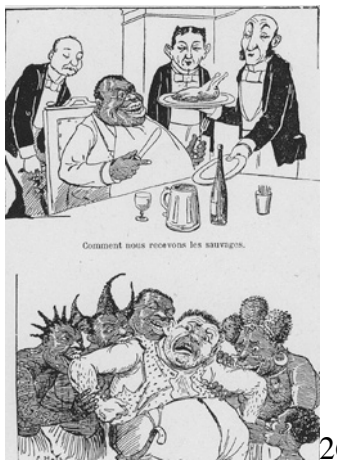
23



24



1895 25



26